



Société anonyme au capital de 3 337 992,00 euros  
Siège social : 9 rue du Débarcadère Immeuble West Plaza, 92700 Colombes, France  
393 205 901 R.C.S. de Nanterre

## DOCUMENT DE BASE



En application de son règlement général, notamment de l'article 212-23, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le présent document de base le 14 mai 2018 sous le numéro I.18-041. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L.621-8-1-I du Code monétaire et financier, a été effectué après que l'Autorité des marchés financiers a vérifié que le document est complet et compréhensible, et que les informations qu'il contient sont cohérentes. Il n'implique pas l'authentification par l'Autorité des marchés financiers des éléments comptables et financiers présentés.

Des exemplaires du présent document de base sont disponibles sans frais auprès de Delachaux Group, 9 rue du Débarcadère Immeuble West Plaza, 92700 Colombes, France ainsi que sur les sites Internet de Delachaux Group (<http://www.delachaux.com>) et de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

## REMARQUES GÉNÉRALES

*La société Delachaux Group (anciennement dénommée Sodelho S.A.), société anonyme de droit français, au capital social de 3 337 992,00 euros, dont le siège social est sis 9 rue du Débarcadère Immeuble West Plaza, 92700 Colombes, France, immatriculée sous le numéro d'identification 393 205 901 (RCS de Nanterre) est dénommée la « Société » dans le présent document de base. L'expression le « Groupe » désigne, sauf précision contraire expresse, la Société ainsi que ses filiales et participations directes et indirectes.*

*Le présent document de base décrit le Groupe tel qu'il existera après la réalisation des opérations de réorganisation décrites au paragraphe 7.1.3 du présent document de base.*

*Le présent document de base contient des indications sur les perspectives et axes de développement du Groupe. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectif tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entend », « devrait », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaite », « pourrait », ou, le cas échéant, la forme négative de ces termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par le Groupe. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. En outre, la matérialisation de certains risques décrits au Chapitre 4 « Facteurs de risques » du présent document de base est susceptible d'avoir un impact sur les activités, la situation et les résultats financiers du Groupe et sa capacité à réaliser ses objectifs.*

*Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques décrits au Chapitre 4 « Facteurs de risques » du présent document de base. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur les activités, la situation ou les résultats financiers du Groupe. En outre, d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par le Groupe, pourraient avoir le même effet négatif.*

*Le présent document de base contient des informations sur les marchés du Groupe et ses positions concurrentielles, y compris des informations relatives à la taille des marchés. Outre les estimations réalisées par le Groupe, les éléments sur lesquels sont fondées les déclarations du Groupe proviennent d'études et statistiques d'organismes tiers (voir le chapitre 23 « Informations provenant de tiers, déclaration d'experts et déclarations d'intérêts » du présent document de base) et d'organisations professionnelles ou encore de chiffres publiés par les concurrents, les fournisseurs et les clients du Groupe. Certaines informations contenues dans le présent document de base sont des informations publiquement disponibles que la Société considère comme fiables mais qui n'ont pas été vérifiées par un expert indépendant. La Société ne peut garantir qu'un tiers utilisant des méthodes différentes pour réunir, analyser ou calculer des données sur les segments d'activités obtiendrait les mêmes résultats. La Société ne prend aucun engagement, ni ne donne aucune garantie quant à l'exactitude de ces informations. Il est possible que ces informations s'avèrent erronées ou ne soient plus à jour. Le Groupe ne prend aucun engagement de publier des mises à jour de ces informations, excepté dans le cadre de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable.*

*Certaines données chiffrées (y compris les données exprimées en milliers ou millions) et pourcentages présentés dans le présent document de base ont fait l'objet d'arrondis. Le cas échéant, les totaux présentés dans le présent document de base peuvent légèrement différer de ceux qui auraient été obtenus en additionnant les valeurs exactes (non arrondies) de ces données chiffrées.*

*Un glossaire reprenant les définitions des principaux termes techniques et agrégats financiers utilisés figure à la fin du présent document de base.*

## Table des matières

	<u>Page</u>
<b>1. PERSONNES RESPONSABLES .....</b>	<b>7</b>
<b>1.1 Responsables du document de base .....</b>	<b>7</b>
<b>1.2 Attestation des responsables du document de base.....</b>	<b>7</b>
<b>2. RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES .....</b>	<b>8</b>
<b>2.1 Commissaires aux comptes titulaires .....</b>	<b>8</b>
<b>2.2 Commissaire aux comptes suppléant .....</b>	<b>8</b>
<b>3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SELECTIONNÉES.....</b>	<b>9</b>
<b>4. FACTEURS DE RISQUES .....</b>	<b>15</b>
<b>4.1 Risques liés au secteur d'activité du Groupe.....</b>	<b>15</b>
<b>4.2 Risques liés aux activités du Groupe .....</b>	<b>19</b>
<b>4.3 Risques liés à la Société.....</b>	<b>28</b>
<b>4.4 Risques de marché .....</b>	<b>30</b>
<b>4.5 Risques juridiques.....</b>	<b>34</b>
<b>4.6 Assurances et gestion des risques.....</b>	<b>39</b>
<b>5. INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE.....</b>	<b>44</b>
<b>5.1 Histoire et évolution .....</b>	<b>44</b>
<b>5.2 Investissements .....</b>	<b>45</b>
<b>6. APERCU DES ACTIVITÉS DU GROUPE.....</b>	<b>48</b>
<b>6.1 Présentation générale.....</b>	<b>48</b>
<b>6.2 Forces et atouts concurrentiels du Groupe .....</b>	<b>49</b>
<b>6.3 Stratégie .....</b>	<b>59</b>
<b>6.4 Présentation des marchés et de la position concurrentielle .....</b>	<b>63</b>
<b>6.4.1 Marché des Activités d'Infrastructures du Rail.....</b>	<b>63</b>
<b>6.5 Description des principales activités du Groupe .....</b>	<b>71</b>
<b>6.6 Organisation commerciale et industrielle du Groupe.....</b>	<b>95</b>
<b>6.7 Facteurs de dépendance.....</b>	<b>96</b>
<b>6.8 Environnement législatif et réglementaire.....</b>	<b>96</b>
<b>7. ORGANIGRAMME .....</b>	<b>101</b>
<b>7.1 Organigramme juridique du Groupe.....</b>	<b>101</b>
<b>7.2 Filiales et participations.....</b>	<b>103</b>
<b>8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS .....</b>	<b>106</b>

<b>8.1</b>	<b>Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées .....</b>	<b>106</b>
<b>8.2</b>	<b>Facteurs environnementaux susceptibles d'influencer l'utilisation des immobilisations corporelles du Groupe .....</b>	<b>108</b>
<b>9.</b>	<b>EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT DU GROUPE .....</b>	<b>109</b>
<b>10.</b>	<b>TRÉSORERIE ET CAPITAUX DU GROUPE .....</b>	<b>141</b>
<b>10.1</b>	<b>Présentation générale.....</b>	<b>141</b>
<b>10.2</b>	<b>Ressources financières et passifs financiers .....</b>	<b>141</b>
<b>10.3</b>	<b>Nouveau Contrat de Crédit Senior .....</b>	<b>144</b>
<b>10.4</b>	<b>Présentation et analyse des principales catégories d'utilisation de la trésorerie du Groupe .</b>	<b>148</b>
<b>10.5</b>	<b>Flux de trésorerie consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2017, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015 .....</b>	<b>150</b>
<b>11.</b>	<b>RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES .....</b>	<b>154</b>
<b>12.</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES TENDANCES ET LES OBJECTIFS.....</b>	<b>155</b>
<b>12.1</b>	<b>Tendances d'activités.....</b>	<b>155</b>
<b>12.2</b>	<b>Perspectives d'avenir à moyen terme.....</b>	<b>155</b>
<b>13.</b>	<b>PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DE BÉNÉFICES .....</b>	<b>157</b>
<b>13.1</b>	<b>Hypothèses .....</b>	<b>157</b>
<b>13.2</b>	<b>Prévisions du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 .....</b>	<b>158</b>
<b>13.3</b>	<b>Rapport des commissaires aux comptes sur les prévisions d'EBIT ajusté .....</b>	<b>158</b>
<b>14.</b>	<b>ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION, DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE .....</b>	<b>160</b>
<b>14.1</b>	<b>Composition et fonctionnement des organes de direction et de contrôle .....</b>	<b>160</b>
<b>14.2</b>	<b>Déclarations relatives aux organes d'administration .....</b>	<b>173</b>
<b>14.3</b>	<b>Conflits d'intérêts.....</b>	<b>173</b>
<b>15.</b>	<b>RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES.....</b>	<b>174</b>
<b>15.1</b>	<b>Rémunération et avantages versés aux dirigeants et mandataires sociaux.....</b>	<b>174</b>
<b>16.</b>	<b>FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION .....</b>	<b>183</b>
<b>16.1</b>	<b>Mandats des membres des organes d'administration et de direction .....</b>	<b>183</b>
<b>16.2</b>	<b>Informations sur les contrats de service liant les membres du conseil d'administration à la société ou à l'une quelconque de ses filiales .....</b>	<b>183</b>
<b>16.3</b>	<b>Comités du conseil d'administration .....</b>	<b>183</b>
<b>16.4</b>	<b>Déclaration relative au gouvernement d'entreprise .....</b>	<b>186</b>
<b>16.5</b>	<b>Contrôle interne .....</b>	<b>187</b>
<b>17.</b>	<b>SALARIÉS.....</b>	<b>188</b>
<b>17.1</b>	<b>Présentation .....</b>	<b>188</b>

<b>17.2</b>	<b>Participations et <i>stock-options</i> détenues par les membres du conseil d'administration et de la direction générale.....</b>	<b>194</b>
<b>17.3</b>	<b>Accords de participation et d'intéressement .....</b>	<b>195</b>
<b>17.4</b>	<b>Actionnariat salarié.....</b>	<b>195</b>
<b>18.</b>	<b>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES .....</b>	<b>196</b>
<b>18.1</b>	<b>Actionnariat.....</b>	<b>196</b>
<b>18.2</b>	<b>Déclaration relative au contrôle de la Société.....</b>	<b>198</b>
<b>18.3</b>	<b>Accords susceptibles d'entrainer un changement de contrôle .....</b>	<b>198</b>
<b>19.</b>	<b>OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS.....</b>	<b>199</b>
<b>19.1</b>	<b>Principales opérations avec les apparentés.....</b>	<b>199</b>
<b>19.2</b>	<b>Rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées au titre des exercices 2015, 2016 et 2017.....</b>	<b>199</b>
<b>20.</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DU GROUPE .....</b>	<b>225</b>
<b>20.1</b>	<b>Comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe pour le trimestre clos le 31 mars 2018 et rapport de revue limitée correspondant des commissaires aux comptes .....</b>	<b>225</b>
<b>20.2</b>	<b>Comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 et rapport correspondant des commissaires aux comptes .....</b>	<b>258</b>
<b>20.3</b>	<b>Dates des dernières informations financières .....</b>	<b>329</b>
<b>20.4</b>	<b>Politique de distribution de dividendes .....</b>	<b>329</b>
<b>20.5</b>	<b>Procédures judiciaires et d'arbitrage.....</b>	<b>329</b>
<b>20.6</b>	<b>Changement significatif de la situation financière ou commerciale .....</b>	<b>332</b>
<b>21.</b>	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES .....</b>	<b>333</b>
<b>21.1</b>	<b>Capital social .....</b>	<b>333</b>
<b>21.2</b>	<b>Acte constitutif et statuts .....</b>	<b>337</b>
<b>22.</b>	<b>CONTRATS IMPORTANTS .....</b>	<b>348</b>
<b>23.</b>	<b>INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS .....</b>	<b>349</b>
<b>24.</b>	<b>DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC .....</b>	<b>350</b>
<b>25.</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS.....</b>	<b>351</b>
	<b>GLOSSAIRE .....</b>	<b>352</b>

## **1. PERSONNES RESPONSABLES**

### **1.1 Responsables du document de base**

M. Stéphane Delachaux

Président du conseil d'administration

M. Guy Talbourdet

Directeur général

### **1.2 Attestation des responsables du document de base**

*« Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de base sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.*

*Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document de base ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de base. »*

Le 14 mai 2018

M. Stéphane Delachaux

Président du conseil d'administration

M. Guy Talbourdet

Directeur général

## **2. RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES**

### **2.1 Commissaires aux comptes titulaires**

#### **Mazars**

61, rue Henri Regnault  
Tour Exaltis  
92400 Courbevoie

Mazars a été nommé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 22 mai 2017 pour une durée de six exercices prenant fin à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Mazars est membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

#### **KPMG S.A.**

Tour Eqho  
2, avenue Gambetta CS 60055  
F 92066 Paris La Défense Cedex

KPMG S.A. a été nommé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 27 décembre 2011 pour une durée de six exercices qui a pris fin à l'issue de l'assemblée générale du 9 mai 2018 ayant statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le mandat de KPMG a été renouvelé par ladite assemblée pour une durée de six exercices prenant fin à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

KPMG S.A. est membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

### **2.2 Commissaire aux comptes suppléant**

#### **Brouard Cyrille**

61, rue Henri Regnault  
Tour Exaltis  
92400 Courbevoie

Cyrille Brouard a été nommé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 22 mai 2017 pour une durée de six exercices prenant fin à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes clos de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cyrille Brouard est membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

#### **Salustro Reydel SAS**

2 avenue Gambetta  
Tour Eqho  
92066 Paris La Défense

Salustro Reydel SAS a été nommé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 9 mai 2018 pour une durée de six exercices prenant fin à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023.

### 3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SELECTIONNÉES

Les informations financières sélectionnées présentées ci-après sont extraites des comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe au titre du trimestre clos le 31 mars 2018 et des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017, inclus au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Groupe » du présent document de base, préparés conformément aux normes IFRS telles qu'applicables à ces dates.

Ces principales données financières doivent être lues avec les informations contenues au chapitre 9 « Examen de la situation financière et du résultat du Groupe » du présent document de base.

*Informations financières sélectionnées du compte de résultat consolidé*

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2017	Exercice clos le 31 décembre 2016 <sup>(1)</sup>	Exercice clos le 31 décembre 2015 <sup>(1)</sup>	Trimestre clos le 31 mars 2018	Trimestre clos le 31 mars 2017 <sup>(1)</sup>
<b>Chiffre d'affaires</b>	841 383	831 906	896 549	216 409	210 348
Coût des ventes	(581 827)	(581 139)	(633 148)	(155 271)	(143 996)
Marge brute	259 556	250 766	263 401	61 137	66 352
Résultat opérationnel courant	112 041	106 139	117 667	25 039	29 120
Résultat financier	(39 582)	(37 175)	(45 589)	(9 203)	(9 809)
Résultat avant impôts	68 345	62 151	65 092	12 465	18 306
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>56 460</b>	<b>37 828</b>	<b>41 775</b>	<b>8 062</b>	<b>11 692</b>
Résultat net des activités non poursuivies	(1 515)	(349)	(204)	424	(175)
<b>Résultat net</b>	<b>54 945</b>	<b>37 479</b>	<b>41 571</b>	<b>8 486</b>	<b>11 517</b>

<sup>(1)</sup> Montants retraités suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies (voir la note 1.3 « Comparabilité » des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 et des comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe pour le trimestre clos le 31 mars 2018 inclus au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Groupe » du présent document de base ).

*Informations financières sélectionnées du bilan consolidé*

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2017	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015	Trimestre clos le 31 mars 2018	Trimestre clos le 31 mars 2017
<b>ACTIF</b>					
Goodwill, net	351 750	366 274	372 991	354 220	351 750
Immobilisations incorporelles, nettes	8 757	10 786	10 441	9 988	8 757
Immobilisations corporelles, nettes	80 694	86 761	90 246	79 151	80 694
Participations dans les entreprises associées	2 863	2 044	2 533	3 294	2 863
Autres actifs financiers non courants et instruments dérivés actifs non courants	14 943	6 070	6 856	1 399	12 612
Actifs d'impôt différé	13 304	14 749	17 177	12 743	13 304
<b>Total actifs non-courants</b>	<b>472 311</b>	<b>486 685</b>	<b>500 244</b>	<b>462 944</b>	<b>472 311</b>
Stocks et en-cours	117 915	116 052	126 230	125 660	117 915
Clients et comptes rattachés nets	137 700	132 802	127 061	148 616	137 700
Autres créances	27 638	28 226	24 929	30 111	27 638
Actifs d'impôt exigible	15 052	12 299	9 069	6 304	15 052
Trésorerie et équivalents de trésorerie	158 507	138 521	147 058	145 254	158 507
<b>Total actifs courants</b>	<b>456 813</b>	<b>427 901</b>	<b>434 347</b>	<b>455 945</b>	<b>456 813</b>
Actifs destinés à la vente	1 513	-	141	-	1 513
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>930 636</b>	<b>914 585</b>	<b>934 732</b>	<b>918 889</b>	<b>930 636</b>
<b>PASSIF</b>					
<b>Capitaux propres – part du Groupe</b>	<b>35 749</b>	<b>(21 970)</b>	<b>(51 700)</b>	<b>42 685</b>	<b>35 749</b>
Avantages postérieurs à l'emploi non courants	26 545	31 345	32 074	26 052	26 545
Emprunts non courants et instruments dérivés passifs non courants	654 354	684 050	691 206	625 585	654 354
Passifs d'impôt différé	9 556	15 018	15 651	9 594	9 556
Autres passifs non courants	8 075	8 412	8 139	8 197	8 075
Provisions non courantes	7 612	9 979	926	6 679	7 612
<b>Total passifs non courants</b>	<b>706 142</b>	<b>748 805</b>	<b>747 996</b>	<b>676 108</b>	<b>706 142</b>
Provisions courantes	10 181	7 986	11 534	10 504	10 181
Emprunts courants et découverts bancaires	4 521	7 944	57 866	3 007	4 521
Fournisseurs et comptes rattachés	102 025	98 730	95 858	107 181	102 025
Autres passifs courants	63 775	60 078	61 777	70 832	63 775

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2017</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2016</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>	<b>Trimestre clos le 31 mars 2018</b>	<b>Trimestre clos le 31 mars 2017</b>
Avantages postérieurs à l'emploi courants	1 341	1 343	1 305	1 804	1 341
Passifs d'impôt exigible	4 113	9 929	8 667	5 000	4 113
<b>Total passifs courants</b>	<b>185 957</b>	<b>186 010</b>	<b>237 007</b>	<b>198 328</b>	<b>185 957</b>
Passifs liés à des actifs destinés à la vente	1 010	-	-	-	1 010
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>930 636</b>	<b>914 585</b>	<b>934 732</b>	<b>918 889</b>	<b>930 636</b>

*Informations financières sélectionnées des flux de trésorerie consolidés*

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2017</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2016<sup>(1)</sup></b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2015<sup>(1)</sup></b>	<b>Trimestre clos le 31 mars 2018</b>	<b>Trimestre clos le 31 mars 2017<sup>(1)</sup></b>
Flux de trésorerie d'exploitation liés aux activités poursuivies	82 662	93 571	122 672	21 963	18 792
Flux de trésorerie d'investissement liés aux activités poursuivies	(21 657)	(12 065)	(20 771)	(19)	(1 862)
Flux de trésorerie de financement liés aux activités poursuivies	(35 837)	(86 139)	(50 707)	(33 450)	(7 909)
Variation nette de la trésorerie	19 984	(5 396)	51 768	(11 819)	9 629

<sup>(1)</sup> Montants retraités suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies (voir la note 1.3 « Comparabilité » des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 et des comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe pour le trimestre clos le 31 mars 2018 inclus au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Groupe » du présent document de base ).

## Données sectorielles du Groupe

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2017	Exercice clos le 31 décembre 2016 <sup>(1)</sup>	Exercice clos le 31 décembre 2015 <sup>(1)</sup>	Trimestre clos le 31 mars 2018	Trimestre clos le 31 mars 2017 <sup>(1)</sup>
<b>Chiffre d'affaires</b>					
Activités d'Infrastructures du Rail	479 289	468 292	543 094	116 632	114 987
Activités Industrielles Diversifiées	362 094	363 613	353 455	99 777	95 361
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>841 383</b>	<b>831 906</b>	<b>896 549</b>	<b>216 409</b>	<b>210 348</b>
<b>EBITDA ajusté<sup>(2)</sup></b>					
Activités d'Infrastructures du Rail	73 542	68 814	83 167	14 712	17 817
Activités Industrielles Diversifiées	55 918	55 531	51 610	14 730	15 584
Holding et Autres <sup>(3)</sup>	(2 060)	(2 840)	(2 422)	(747)	(197)
<b>Total EBITDA ajusté</b>	<b>127 399</b>	<b>121 504</b>	<b>132 355</b>	<b>28 695</b>	<b>33 204</b>
<b>EBIT ajusté<sup>(4)</sup></b>					
Activités d'Infrastructures du Rail	64 711	59 526	74 036	12 605	15 403
Activités Industrielles Diversifiées	50 177	50 188	46 552	13 350	14 125
Holding et Autres <sup>(3)</sup>	(2 847)	(3 575)	(2 921)	(916)	(408)
<b>Total EBIT ajusté</b>	<b>112 041</b>	<b>106 139</b>	<b>117 667</b>	<b>25 039</b>	<b>29 120</b>

<sup>(1)</sup> Montants retraités suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies (voir la note 1.3 « Comparabilité » des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 et des comptes consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 31 mars 2018 inclus au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Groupe » du présent document de base).

<sup>(2)</sup> L'EBITDA ajusté correspond au résultat opérationnel courant avant amortissements et dépréciations des actifs non courants et avant charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance. Les charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance étaient nulles en 2015, 2016, 2017 et au cours du trimestre clos le 31 mars 2018. A compter de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ces charges intégreront l'impact du plan d'intérêt à long terme mis en place dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société et décrit au paragraphe 15.1.4 du présent document de base. L'EBITDA ajusté n'est pas un agrégat comptable standardisé répondant à une définition unique généralement acceptée. Il ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat opérationnel, au résultat net, aux flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle ou encore à une mesure de liquidité. D'autres émetteurs pourraient calculer l'EBITDA ajusté de façon différente par rapport à la définition retenue par le Groupe.

<sup>(3)</sup> Regroupe les activités support du Groupe (principalement direction générale, direction financière, direction des systèmes d'information, direction juridique et fiscale) exercées au sein des sociétés holdings du Groupe ci-avant listées. Les actifs et les passifs sectoriels sont affectés sur la base des entités légales. Les impôts différés ainsi que les actifs et passifs financiers ont été affectés à « Holding et Autres » par choix de gestion.

<sup>(4)</sup> L'EBIT ajusté correspond au résultat opérationnel courant avant charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance. Ces charges étaient nulles en 2015, 2016, 2017 et au cours du trimestre clos le 31 mars 2018. A compter de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ces charges intégreront l'impact du plan d'intérêt à long terme mis en place dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société et décrit au paragraphe 15.1.4 du présent document de base. L'EBIT ajusté n'est pas un agrégat comptable standardisé répondant à une définition unique généralement acceptée. Il ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat opérationnel, au résultat net, aux flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle ou encore à une mesure de liquidité. D'autres émetteurs pourraient calculer l'EBIT ajusté de façon différente par rapport à la définition retenue par le Groupe.

*Tableau de passage du résultat opérationnel courant à l'EBIT ajusté*

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2017	Exercice clos le 31 décembre 2016 <sup>(1)</sup>	Exercice clos le 31 décembre 2015 <sup>(1)</sup>	Trimestre clos le 31 mars 2018	Trimestre clos le 31 mars 2017 <sup>(1)</sup>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>112 041</b>	<b>106 139</b>	<b>117 667</b>	<b>25 039</b>	<b>29 120</b>
Charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance <sup>(2)</sup>	-	-	-	-	-
<b>EBIT ajusté</b>	<b>112 041</b>	<b>106 139</b>	<b>117 667</b>	<b>25 039</b>	<b>29 120</b>

(1) Montants retraités suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies (voir la note 1.3 « Comparabilité » des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 et des comptes consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 31 mars 2018 inclus au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Groupe » du présent document de base).

(2) Les charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance étaient nulles en 2015, 2016, 2017 et au cours du trimestre clos le 31 mars 2018. A compter de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ces charges intégreront l'impact du plan d'intérêt à long terme mis en place dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société et décrit au paragraphe 15.1.4 du présent document de base.

*Tableau de passage du résultat opérationnel courant à l'EBITDA ajusté*

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2017	Exercice clos le 31 décembre 2016 <sup>(1)</sup>	Exercice clos le 31 décembre 2015 <sup>(1)</sup>	Trimestre clos le 31 mars 2018	Trimestre clos le 31 mars 2017 <sup>(1)</sup>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>112 041</b>	<b>106 139</b>	<b>117 667</b>	<b>25 039</b>	<b>29 120</b>
Charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance <sup>(2)</sup>	-	-	-	-	-
Amortissements et dépréciations des actifs non courants	15 358	15 365	14 688	3 656	4 084
<b>EBITDA ajusté</b>	<b>127 399</b>	<b>121 504</b>	<b>132 355</b>	<b>28 695</b>	<b>33 204</b>

(1) Montants retraités suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies (voir la note 1.3 « Comparabilité » des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 et des comptes consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 31 mars 2018 inclus au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Groupe » du présent document de base).

(2) Les charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance étaient nulles en 2015, 2016, 2017 et au cours du trimestre clos le 31 mars 2018. A compter de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ces charges intégreront l'impact du plan d'intérêt à long terme mis en place dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société et décrit au paragraphe 15.1.4 du présent document de base.

### Chiffre d'affaires du Groupe par zone géographique

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2017	En % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe	Exercice clos le 31 décembre 2016 <sup>(1)</sup>	En % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe	Exercice clos le 31 décembre 2015 <sup>(1)</sup>	En % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe	Trimestre clos le 31 mars 2018	En % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe	Trimestre clos le 31 mars 2017 <sup>(1)</sup>	En % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe
Europe <sup>(2)</sup>	306 235	36,4%	319 428	38,4%	340 430	38,0%	77 910	36,0%	80 455	38,2%
Amériques	294 918	35,1%	259 418	31,2%	304 685	34,0%	73 765	34,1%	75 366	35,8%
APAC-MEA <sup>(3)</sup>	240 230	28,6%	253 060	30,4%	251 434	28,0%	64 734	29, 9%	54 527	25,9%
<b>Total</b>	<b>841 383</b>	<b>100%</b>	<b>831 906</b>	<b>100%</b>	<b>896 549</b>	<b>100%</b>	<b>216 409</b>	<b>100%</b>	<b>210 348</b>	<b>100%</b>

<sup>(1)</sup> Montants retraités suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies (voir la note 1.3 « Comparabilité » des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 et des comptes consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 31 mars 2018 inclus au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Groupe » du présent document de base).

<sup>(2)</sup> Incluant la Russie.

<sup>(3)</sup> Asie-Pacifique, Moyen-Orient, Afrique.

### Autres données financières et opérationnelles

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2017	Exercice clos le 31 décembre 2016 <sup>(1)</sup>	Exercice clos le 31 décembre 2015 <sup>(1)</sup>	Trimestre clos le 31 mars 2018
<b>Dépenses d'investissement des secteurs<sup>(2)</sup></b>				
Activités d'Infrastructures du Rail	(7 467)	(8 313)	(7 744)	1 461
Activités Industrielles Diversifiées	(5 642)	(4 686)	(5 490)	(1 633)
Holdings et Autres <sup>(3)</sup>	(784)	(1 458)	(1 306)	(126)
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>(13 962)</b>	<b>(14 457)</b>	<b>(14 540)</b>	<b>(299)</b>
<b>Dépenses d'investissement en % du chiffre d'affaires du secteur</b>				
Activités d'Infrastructures du Rail	1,5%	1,6%	1,4%	-
Activités Industrielles Diversifiées	1,3%	1,3%	1,5%	1,6%
<b>Total dépenses d'investissement en % du chiffre d'affaires</b>	<b>1,5%</b>	<b>1,2%</b>	<b>1,6%</b>	<b>0,1%</b>

<sup>(1)</sup> Montants retraités suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies (voir la note 1.3 « Comparabilité » des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 et des comptes consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 31 mars 2018 inclus au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Groupe » du présent document de base).

<sup>(2)</sup> Correspond aux flux de trésorerie liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

<sup>(3)</sup> Regroupe les activités support du Groupe (principalement direction générale, direction financière, direction des systèmes d'information, direction juridique et fiscale) exercées au sein des sociétés holdings du Groupe ci-avant listées. Les actifs et les passifs sectoriels sont affectés sur la base des entités légales. Les impôts différés ainsi que les actifs et passifs financiers ont été affectés à « Holding et Autres » par choix de gestion.

## **4. FACTEURS DE RISQUES**

*Les investisseurs, avant de procéder à l'acquisition d'actions de la Société, sont invités à examiner l'ensemble des informations contenues dans le présent document de base, y compris les facteurs de risques décrits ci-dessous. Ces risques sont, à la date d'enregistrement du présent document de base, ceux dont la Société estime que la réalisation est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives et qui sont importants pour la prise de décision d'investissement. L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que la liste des risques présentée au Chapitre 4 du présent document de base n'est pas exhaustive et que d'autres risques, inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée, à la date d'enregistrement du présent document de base, comme susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives, peuvent ou pourraient exister ou survenir.*

### **4.1 Risques liés au secteur d'activité du Groupe**

#### **4.1.1 Risques liés aux conditions économiques et à leur évolution**

Le Groupe conçoit, fabrique, et dans certains cas, installe et entretient des produits, équipements et systèmes dédiés, d'une part, au secteur des infrastructures du rail, ainsi que, d'autre part, à diverses applications industrielles, tels que les systèmes de gestion d'énergie et de données<sup>1</sup>, le chrome métal et certains systèmes magnétiques de levage et de tri. L'évolution de la demande pour les produits du Groupe est, de façon générale, liée à celle des conditions macro-économiques, notamment à l'évolution du produit intérieur brut dans les pays où le Groupe commercialise ses produits et services, ainsi qu'au niveau des dépenses privées et publiques en matière notamment d'installation d'infrastructures ferroviaires nouvelles et plus généralement de biens d'équipement nouveaux. De manière générale, les périodes de récession ou de déflation sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur la demande en biens d'équipement (voir le paragraphe 6.4 « *Présentation des marchés et de la position concurrentielle* » du présent document de base). A la date d'enregistrement du présent document de base, la croissance au sein de l'Union européenne reste limitée et les prévisions du Fonds Monétaire International pour l'année à venir sont prudentes (2,1% dans l'Union européenne pour l'année 2018 (*source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2017*). Par ailleurs, la mise en place ou l'augmentation des barrières douanières et autres restrictions commerciales par certains pays, telles que les mesures annoncées au printemps 2018 par le gouvernement des Etats-Unis, pourrait provoquer un ralentissement du commerce mondial, ce qui serait susceptible d'avoir un impact négatif sur la croissance de l'économie mondiale, et avoir ainsi un effet défavorable sur les activités du Groupe.

Généralement, au cours des périodes de récession économique, les acteurs économiques publics et privés diminuent de façon significative leurs dépenses en biens d'équipements, et, à plus long terme, leurs investissements. En particulier, les investissements d'infrastructure, notamment dans les secteurs du rail, minier, portuaire, de l'acier ou de l'aéronautique, dans lesquels évoluent les utilisateurs finaux des équipements vendus par le Groupe, peuvent être significativement impactés par une évolution défavorable des conditions économiques. Le Groupe a ainsi fait face en 2016 à une baisse de la demande et des investissements de certains clients du marché des Activités d'Infrastructures du Rail en Amérique du Nord, du fait notamment des difficultés rencontrées par ces clients dans le secteur du fret. Par ailleurs, au

---

<sup>1</sup> Les systèmes de gestion d'énergie et de données (*Energy and Data Management Systems (EDMS)*) permettent de transmettre de l'énergie et/ou des données à partir d'un point fixe jusqu'à un équipement mobile ou une machine.

cours des périodes de récession économique, certains clients du Groupe peuvent connaître des difficultés financières pouvant entraîner des retards de paiement, voire des impayés.

Si la conjoncture économique actuelle devait se dégrader, cela pourrait ainsi avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

#### **4.1.2 Risques liés à l'environnement concurrentiel**

Le Groupe fait face à une concurrence intense de la part d'acteurs divers. Parmi les concurrents du Groupe figurent tant de grands acteurs internationaux que des acteurs régionaux ou de nouveaux concurrents (notamment en Chine, en Inde ou en Russie), bénéficiant dans certains cas d'un environnement réglementaire moins contraignant ou de structures de coûts plus compétitives. Le Groupe fait également face à la concurrence de fabricants, notamment aux Etats-Unis et en Chine, spécialisés dans la fabrication de composants dont les brevets ont expiré et proposant des gammes de produits à des prix réduits. Par ailleurs, un mouvement de consolidation des différents acteurs des marchés sur lesquels le Groupe exerce ses activités (concurrents mais aussi clients directs, utilisateurs finaux ou fournisseurs), qu'ils soient internationaux, nationaux, régionaux ou locaux, pourrait modifier le paysage concurrentiel de l'industrie des infrastructures ferroviaires, minières ou portuaires notamment et, en particulier si le Groupe ne pouvait prendre part à cette consolidation, pourrait entraîner des pertes de parts de marché, une diminution du chiffre d'affaires du Groupe et/ou une baisse de sa rentabilité.

La concurrence à laquelle le Groupe doit faire face l'oblige à fournir des efforts constants, y compris financiers, en matière d'innovation et de compétitivité afin de convaincre ses clients de la qualité et de la valeur ajoutée de ses produits. En dépit de ces efforts, si le Groupe ne disposait pas de moyens financiers suffisants ou des compétences nécessaires, en particulier dans un contexte d'évolution technologique, pour préserver la qualité et la valeur ajoutée de ses produits, ou si les clients du Groupe ne discernaient pas la qualité et la valeur ajoutée de ses offres, notamment par rapport à celles de ses concurrents, ou si celles-ci ne correspondaient pas à leurs attentes, l'activité du Groupe et ses résultats financiers pourraient en être significativement affectés.

Enfin, les clients et utilisateurs finaux se concentrent de plus en plus sur la maîtrise des coûts de leurs équipements et infrastructures. Aussi, les prix proposés sont un facteur important pour la reconduction des contrats à leurs échéances. Le Groupe est ainsi soumis à une pression constante sur les prix de ses produits.

Ces pressions concurrentielles pourraient entraîner une réduction de la demande pour les produits fournis par le Groupe et le contraindre à diminuer ses prix de vente ou à engager des investissements importants, notamment en matière d'innovation et de recherche et développement, afin de conserver le niveau de qualité et de performance des produits attendu par ses clients, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

#### **4.1.3 Risques liés aux évolutions des technologies et des normes industrielles**

Les activités du Groupe requièrent un niveau d'expertise technique élevé sur une grande variété de produits et de prestations techniques. Le Groupe doit ainsi constamment adapter son expertise afin d'identifier et intégrer les innovations technologiques, les nouvelles normes industrielles (y compris en matière de sécurité), les nouveaux produits et les nouvelles attentes des clients. Les nouvelles technologies ou les changements des standards ainsi que les évolutions de la demande de produits sont dès lors susceptibles de rendre obsolètes ou non viables certains produits que le Groupe commercialise. Afin d'anticiper les attentes des clients, le Groupe doit en permanence renforcer son savoir-faire ainsi que la qualité et la performance de ses produits, ce qui peut le conduire à accroître ses charges opérationnelles ou

à réaliser des dépenses d'investissement importantes sans assurance de les rentabiliser dans les conditions anticipées. A titre d'exemple, l'un des enjeux du Groupe pour la poursuite d'une croissance des activités de sa marque Conductix-Wampfler, est l'adaptation de ses produits à l'Industrie 4.0<sup>2</sup>. En effet, bien que celle-ci nécessite l'utilisation croissante de systèmes de transmission d'énergie et de données tels que ceux proposés par le Groupe sous la marque Conductix-Wampfler, afin de permettre la circulation d'un volume croissant de données et d'énergie électrique, elle pourrait également se reposer sur l'utilisation de sources autonomes d'énergie, telles que les batteries, pour répondre à ces besoins. Bien que le Groupe fournisse des batteries au sein de sa ligne de produits *Energy and Data Management Systems*, il serait contraint d'adapter plus généralement son offre si l'utilisation d'un tel équipement s'imposait comme le nouveau standard, afin de poursuivre la croissance de ses activités. Par ailleurs, lors de leurs opérations de maintenance, certains clients pourraient privilégier un remplacement composant par composant plutôt qu'un remplacement intégral du système, ce qui présenterait un potentiel de croissance moins élevé pour le Groupe.

Ainsi, si le Groupe ne parvenait pas à anticiper et intégrer à temps les évolutions des technologies et des normes industrielles, cela pourrait affecter sa relation avec ses clients et sa compétitivité ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

#### **4.1.4 Risques liés à la dépendance vis-à-vis du secteur du rail**

Le secteur Activités d'Infrastructures du Rail représente une part significative des activités du Groupe, ayant généré 479,3 millions d'euros de chiffre d'affaires au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, soit 57% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe au titre de cette même période. Le chiffre d'affaires et les résultats du Groupe sont ainsi directement liés au niveau de demande en équipements ferroviaires des clients et utilisateurs finaux du marché des Activités d'Infrastructures du Rail. Le niveau de demande en équipements ferroviaires des clients du Groupe dépend de nombreux paramètres, qui suivent chacun une dynamique propre, en fonction du marché sur lequel évolue le client concerné (tels que la préférence des utilisateurs pour le transport automobile ou aérien plutôt que le transport ferroviaire, pour les clients réseaux ferrés nationaux ; le choix du mode de transport des citadins et la qualité des services de transport pour les clients évoluant dans les transports urbains ; ou encore la situation économique générale, ayant un impact direct sur les volumes de marchandises transportés, pour les clients évoluant dans le fret ferroviaire (voir par ailleurs le paragraphe 6.4.1 « *Marché des Activités d'Infrastructures du Rail* » du présent document de base)). Les variations de niveaux d'activité de certains clients du marché des Activités d'Infrastructures du Rail (notamment dans le fret ferroviaire aux Etats-Unis ou en Australie) peuvent également avoir un impact significatif sur le chiffre d'affaires et les résultats du Groupe. Le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel du Groupe sont ainsi directement corrélés à la performance du secteur du rail dans les grandes zones géographiques où le Groupe et ses clients sont implantés.

Par ailleurs, le secteur public, qui comprend notamment les exploitants publics de réseaux et les compagnies nationales de chemins de fer, constitue une part importante de la clientèle et des utilisateurs finaux des produits du Groupe dans le secteur Activités d'Infrastructures du Rail. Le marché du secteur public est impacté par les orientations et décisions politiques et administratives concernant le niveau des dépenses publiques. Au cours des dernières années, la situation économique a affecté significativement les ressources des gouvernements et autres entités publiques et conduit à la mise en place de politiques strictes de réduction des dépenses

---

<sup>2</sup> L'Industrie 4.0 ou « industrie du futur » désigne une nouvelle façon d'organiser les moyens de production, en construisant des usines dites « intelligentes » capables d'une plus grande adaptabilité dans la production et d'une allocation plus efficace des ressources. Elle repose sur des bases technologiques telles que l'Internet des objets et les systèmes cyber-physiques.

publiques. Ces politiques pourraient menacer la poursuite de certains investissements dans lesquels le Groupe est impliqué et entraver la mise en œuvre de nouveaux projets d'investissements significatifs par les acteurs publics dans les pays dans lesquels le Groupe est implanté, notamment en Europe. Par ailleurs, certains de ces acteurs publics, dans un contexte de crise économique et d'endettement élevé, pourraient ne pas être en mesure d'effectuer certains paiements dans les délais contractuellement convenus avec le Groupe ou plus généralement de faire face à leurs engagements. Enfin, certains acteurs publics finançant la construction ou la maintenance d'infrastructures ferroviaires, peuvent avoir tendance à privilégier des fournisseurs de leur pays d'origine pour l'approvisionnement en équipements ferroviaires, y compris lorsque ces infrastructures sont installées dans un pays tiers, au détriment d'autres fournisseurs tels que le Groupe.

Les difficultés que le Groupe pourrait rencontrer pour s'adapter aux contraintes, aux cycles et aux évolutions inhérentes au secteur du rail pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives. Par ailleurs, si les difficultés de certains acteurs publics devaient s'accroître et la tendance à la réduction significative des dépenses publiques se poursuivre, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

#### **4.1.5 Risques géopolitiques**

Bien qu'une part importante de son chiffre d'affaires et de ses résultats soit réalisée dans des pays d'Europe occidentale, en Amérique du Nord et en Australie, le Groupe exerce aussi ses activités, notamment dans le secteur Activités d'Infrastructures du Rail, sur d'autres marchés, comprenant la Chine, l'Inde, la Russie, certains pays d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Amérique du Sud et d'Asie du Sud-Est.

D'une manière générale, les activités du Groupe dans ces pays comportent des risques plus élevés que dans des pays d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord ou en Australie, notamment une volatilité du produit intérieur brut, une relative instabilité économique (les taux d'inflation y sont fréquemment plus importants et fluctuants) et politique, une réglementation et des modes de commercialisation moins structurés, des modifications parfois importantes de la réglementation ou dont l'application est plus incertaine, des risques de nationalisations ou d'expropriations (sans indemnités suffisantes pour reconstruire l'outil industriel à l'identique), des difficultés de recouvrement, des difficultés à conserver les salariés, des troubles sociaux, d'importantes fluctuations des taux d'intérêt et de change, des risques de guerre, de troubles publics ou d'actes de terrorisme, des réclamations des autorités locales remettant en cause le cadre fiscal initial ou l'application de stipulations contractuelles, des mesures de contrôle des changes et des interventions ou restrictions imposées par les gouvernements (notamment affectant le versement de dividendes ou de tout autre paiement provenant des filiales étrangères, des retenues à la source ou toute autre imposition assise sur des paiements ou des investissements réalisés par les filiales étrangères et toute autre restriction imposée par les pouvoirs publics étrangers).

Bien que les activités du Groupe dans les pays hors Europe occidentale, Amérique du Nord ou Australie ne soient pas concentrées dans un seul pays ou un petit groupe de pays, la survenance de tels événements ou circonstances dans l'un ou plusieurs de ces pays ou régions pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

#### **4.1.6 Risques liés aux appels d'offres et marchés publics**

Les contrats conclus par les sociétés du Groupe peuvent être attribués à l'issue d'un processus concurrentiel, sous forme d'appels d'offres, par exemple dans le cadre de marchés publics. L'attribution du contrat dépend notamment de la perception des clients concernant les prix et la qualité des produits et services proposés par les acteurs consultés ; ainsi le Groupe pourrait

perdre des appels d'offre s'il n'était pas en mesure de démontrer ses atouts, ce qui pourrait affecter significativement le développement de ses activités. Par ailleurs, dans certains pays, les appels d'offres peuvent prévoir l'application de normes et standards favorisant indirectement des acteurs nationaux, au détriment d'acteurs tels que le Groupe. En outre, les appels d'offres et les décisions prises dans ce cadre peuvent faire l'objet de procédures, notamment contentieuses, visant à les remettre en cause ou à obtenir une indemnisation, susceptibles de perturber la mise en œuvre du contrat correspondant ou son économie.

Par ailleurs, le Groupe est susceptible d'engager des sommes et des moyens humains importants afin de préparer et de participer à des appels d'offres de taille significative, sans aucune assurance d'être finalement retenu. Même dans les cas où un contrat lui est attribué, les profits réalisés peuvent être inférieurs aux prévisions initiales ou s'avérer insuffisants pour assurer la rentabilité du projet concerné. Plus généralement, les conditions de réalisation peuvent s'avérer différentes de celles prévues lors de l'élaboration de l'offre dans la mesure où elles dépendent de nombreux paramètres, parfois difficilement prévisibles, tels que la hausse des prix des matières premières utilisés par le Groupe pour la fabrication de ses produits ou une variation des taux de change, sans que ces coûts puissent être répercutés sur les clients. La difficulté à prévoir la réalité des coûts et les conditions de réalisation finale peuvent ainsi affecter fortement les marges réalisées sur ses projets, et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

Enfin, s'agissant des marchés publics, certaines clauses contractuelles des contrats conclus avec les entités du secteur public sont beaucoup plus encadrées que les clauses similaires des contrats de droit privé. Ces clauses peuvent également contenir des stipulations exorbitantes du droit commun permettant, dans certains cas et sous certaines limites (notamment sous condition d'indemnisation), à l'entité du secteur public cocontractante de procéder à une modification unilatérale, voire une résiliation anticipée des contrats concernés.

## **4.2 Risques liés aux activités du Groupe**

### **4.2.1 Risques liés au développement et au lancement de nouveaux produits**

Le Groupe doit gérer les risques inhérents au développement et au lancement de nouveaux produits. Les problématiques rencontrées dans le cadre de la gestion d'un projet, depuis le développement initial du projet jusqu'à la mise en service du produit final, y compris la gestion des modifications postérieures à la prise de commande, peuvent affecter la capacité du Groupe à livrer ses produits à temps et conformes à la qualité escomptée, ce qui peut affecter sa situation financière. En effet, les estimations effectuées par le Groupe pour gérer la complexité, la durée et les coûts d'un processus de développement et de production pourraient s'avérer être inexactes, en raison, notamment, d'erreurs commises dans l'analyse initiale du projet ou de difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet. Par ailleurs, plusieurs sites de production implantés dans différents pays peuvent être impliqués dans la fabrication ou le développement d'un produit, ce qui aboutit, dans certains cas, à une complexification accrue du processus de production et des délais de lancement plus incertains. Dans de telles circonstances, le Groupe peut devoir faire face à un décalage entre les estimations qu'il a réalisées et la faisabilité, le coût ou le délai de réalisation réel du projet. Bien que le Groupe veille à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin de s'assurer que les produits développés soient adaptés à la complexité croissante des modes de production et aux évolutions technologiques des équipements ferroviaires notamment, il ne peut cependant garantir que ses produits correspondent aux attentes de ses clients, ce qui pourrait affecter sa relation avec ses clients et sa compétitivité et avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

#### **4.2.2 Risques liés aux coûts et à la fourniture des matières premières**

Les activités industrielles du Groupe sont fortement consommatrices de matières premières telles que l'acier, le caoutchouc, les résines plastiques, l'oxyde de chrome et la chromite ainsi que l'aluminium. Au total, le montant des achats de matières premières et composants du Groupe représente près de la moitié du chiffre d'affaires consolidé du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Si pour certaines matières et certains fournisseurs, les prix d'achat sont fixés pour une certaine durée (souvent le semestre), pour d'autres les prix peuvent fluctuer en cours d'année, et le Groupe se trouve alors exposé aux variations de cours de ces matières.

Le Groupe ne conclut généralement pas de contrats détaillés et formalisés avec ses clients pour chaque produit, mais agrée les principaux termes avec le client dans un bon de commande que celui-ci lui délivre, précisant la quantité livrée et la date de livraison, généralement à échéance de 3 mois, pour un prix ferme, non-revisable. Bien que le prix soit ferme et que le Groupe n'ait par conséquent pas la possibilité de répercuter une éventuelle hausse des coûts des matières premières à la date de livraison, la période d'exposition à cette éventuelle hausse est néanmoins courte, entre la date de réception de la commande et de la date de livraison de celle-ci. Ces modalités contractuelles de prise de commande et de livraison des produits concernent la grande majorité du chiffre d'affaires du Groupe.

Le Groupe génère néanmoins une partie de son chiffre d'affaires dans le cadre de contrats relatifs à de grands projets, dont la durée est généralement supérieure à 18 mois et qui prévoient généralement également des prix fermes et non révisables. Le Groupe s'efforce, dans la mesure du possible, de limiter l'impact d'éventuelles hausses de prix de matières premières en incluant dans ces contrats une clause d'indexation de prix afin d'absorber tout ou partie de la hausse éventuelle du prix de ces matières premières. Dans les cas où le Groupe ne parvient pas intégrer une clause d'indexation, celui-ci est alors exposé au risque de variation des prix des matières premières sur une période plus longue que celle applicable aux commandes décrites au paragraphe ci-dessus. Le Groupe ne souscrit pas d'instruments destinés à couvrir le risque d'évolution du prix des matières premières et n'est pas assuré de pouvoir répercuter intégralement une éventuelle hausse sur les tarifs qu'il facture à ses clients ou de pouvoir négocier une hausse limitée des tarifs qui lui sont facturés par ses fournisseurs. Une augmentation importante du prix des matières premières, et, particulièrement, du cours de l'acier, du caoutchouc, des résines plastiques, de l'oxyde de chrome, de la chromite ou de l'aluminium, pourrait ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe.

#### **4.2.3 Risques liés aux accidents ferroviaires**

Le Groupe ne se charge pas de la pose des systèmes de fixation qu'il fournit et ne réalise lui-même les soudures avec les kits de soudure qu'il commercialise que dans un nombre très limité de pays. Néanmoins, en cas d'accident ferroviaire causé en raison de défaillances des équipements fournis par le Groupe, celui-ci serait exposé à des procédures judiciaires engagées à son encontre par ses clients ou les éventuelles victimes ou leurs assureurs, en raison des préjudices subis. Par ailleurs, même dans l'hypothèse où aucune responsabilité ne serait directement imputable à des défaillances des équipements que le Groupe commercialise, le simple fait que le Groupe ait fourni des équipements impliqués dans un accident ferroviaire pourrait suffire à l'impliquer dans de telles procédures, tant que les circonstances de l'accident ne sont pas clarifiées. Un tel accident pourrait également entraîner le retrait provisoire d'une homologation par l'autorité en charge de la sécurité des transports. Les accidents ferroviaires sont par ailleurs généralement sujets à une forte médiatisation, susceptible d'impacter la réputation du Groupe et l'image de fiabilité de ses produits.

La survenance d'un accident ferroviaire impliquant des équipements fournis par le Groupe pourrait ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe ainsi que sur sa réputation et celle de ses produits.

#### **4.2.4 Risques liés aux produits défectueux**

Outre le risque de voir ses produits impliqués dans des accidents ferroviaires, le Groupe est plus généralement exposé au risque d'actions en garantie de la part de ses clients à raison de défauts de fonctionnement des produits qu'il vend, de défauts de conformité ou de non-compatibilité avec la réglementation propre à chacun de ces produits. Ces dispositions qui visent à la sécurité des usagers de transport ferroviaire notamment et/ou à la protection de l'intérêt général, sont de plus en plus contraignantes et leur application fait l'objet de contrôles toujours plus rigoureux et fréquents (voir le paragraphe 6.7 « *Environnement législatif et réglementaire* » du présent document de base).

Le Groupe peut être confronté ponctuellement à des défauts de produits pouvant, dans certains cas, avoir des impacts en matière de sécurité ou de conformité débouchant sur une campagne de rappel, des travaux sur voie, des aménagements ou remplacement des produits au titre d'une période de production déterminée. Si un tel problème de qualité devait entraîner une campagne de rappel de grande ampleur, les effets sur la situation financière du Groupe et sur son image pourraient être substantiels.

Outre le risque d'amende, le Groupe est également soumis au risque d'actions en responsabilité, individuelles ou de groupe, y compris pénale, dans le cas où des produits vendus qui se révéleraient défectueux auraient provoqué des dommages à leurs utilisateurs, à des tiers ou à des biens. Ainsi, dans ce contexte, le Groupe a pu, peut ou pourra voir certains de ses produits faire l'objet de campagnes de rappel ou devoir adapter ou remplacer les équipements en cause.

Ces réclamations peuvent nuire à la notoriété et à l'image de qualité des produits concernés et ainsi porter atteinte à l'image et à la réputation du Groupe. Par ailleurs, au-delà des couvertures d'assurances existantes (voir le paragraphe 4.6.1 « *Politique d'assurance* » du présent document de base), les coûts et les conséquences financières associés à ces réclamations sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

#### **4.2.5 Risques liés à l'exploitation de sites industriels**

Les processus de production du Groupe se caractérisent par des coûts fixes de fabrication élevés et, dans certains cas, une production en continu requérant le fonctionnement de machines 24 heures sur 24. Des interruptions prolongées de l'approvisionnement en énergie ou en matériaux nécessaires à l'alimentation des machines et équipements ou des bris de machines pourraient entraîner l'arrêt de l'outil de production.

Le Groupe utilise par ailleurs dans ses processus industriels de production des machines et équipements lourds et potentiellement dangereux, tels que, pour la production de chrome métal, des creusets de réaction, présentant un risque d'explosion, pour la fabrication des composants de systèmes de fixation, des fours électriques et des bains de traitement de surface, présentant un risque d'incendie ou, pour la fabrication des produits de soudure aluminothermique, des fours d'oxyde de fer. Le Groupe utilise également dans ses processus industriels des matières incluant des composants pouvant présenter un risque pour la santé, tels que le chrome hexavalent, pour la fabrication de chrome métal, et des procédés potentiellement dangereux, tels que la réaction aluminothermique. Ces machines, composants et procédés peuvent impliquer des risques tels que des accidents industriels, des incendies et des dangers pour les biens, les personnes et l'environnement comme des rejets accidentels de produits polluants ou dangereux, susceptibles d'entrainer des interruptions imprévues de son activité, des dommages ou la destruction totale ou partielle d'installations, des pollutions

environnementales et, dans les cas les plus graves, des préjudices corporels et le décès de salariés du Groupe et/ou de riverains. De tels évènements pourraient impliquer le Groupe dans des procédures judiciaires dirigées à son encontre par d'éventuelles victimes en réparation des préjudices subis et/ou entraîner l'application de pénalités, susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe.

En raison de ces conditions d'exploitation, le Groupe pourrait faire face à des interruptions imprévues de production, par exemple à la suite d'erreurs humaines, de défaillance de matériels, d'actes de malveillance ou de terrorisme ou encore d'avaries.

Toute interruption dans le processus de production est susceptible d'empêcher le Groupe d'honorer des commandes ou des clients alors qu'il continuera à faire face à des coûts fixes élevés. Il pourrait en outre faire face à des pénalités contractuelles et des investissements non programmés, tels que des réparations, l'achat de nouvelles machines ou équipements, à des mises en jeu de sa responsabilité et à une augmentation significative du coût de ses polices d'assurance. De tels interruptions ou accidents sont susceptibles d'entrainer une perte de chiffre d'affaires et ainsi d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe.

#### **4.2.6 Risques liés aux partenariats**

Dans le cadre de ses activités, le Groupe a conclu un certain nombre de partenariats stratégiques (co-entreprises) avec des entreprises locales notamment en Inde, en Algérie et en Afrique du Sud. Le Groupe est par ailleurs partie à un partenariat avec le Groupe Constellium depuis une quinzaine d'années au sein de la société Railtech-Alu-Singen, dans le cadre de ses activités d'Equipement Electrique (voir le paragraphe 6.5.1.1 « *Activités d'Infrastructures du Rail* » du présent document de base).

Le Groupe pourrait être contraint, dans le cadre de la prise de certaines décisions, de solliciter l'accord de ses partenaires dont les intérêts pourraient ne pas être alignés sur les siens.

En outre, si l'un des partenaires du Groupe devait rencontrer des difficultés financières, modifiait sa stratégie, souhaitait résilier ces partenariats stratégiques ou, plus généralement, en cas de désaccord sur les modalités du partenariat, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

#### **4.2.7 Risques liés à la dépendance vis-à-vis de certains clients**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, les vingt premiers clients du Groupe représentaient 25% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Bien que le Groupe entretienne généralement des relations commerciales de longue durée avec ses principaux clients, il n'est cependant pas en mesure de garantir que celles-ci, de même que tous ses autres contrats et relations commerciales, seront effectivement renouvelées, ou qu'elles soient renouvelées à des conditions aussi favorables que précédemment, et, plus généralement, qu'elles ne seront pas interrompues.

Bien que la concentration des clients au niveau du Groupe soit limitée, la perte d'un ou de plusieurs des clients ou contrats principaux du Groupe (en cas de non renouvellement ou de résiliation anticipée par exemple), notamment dans le secteur Activités d'Infrastructures du Rail, une réduction significative des livraisons pour ces clients, un changement substantiel des conditions régissant ses relations commerciales avec eux, une concentration des acteurs du secteur dans lequel ils évoluent ou encore la défaillance d'un de ses clients pourraient avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe.

#### **4.2.8 Risques liés aux relations avec certains fournisseurs et sous-traitants**

Le Groupe fait appel à de nombreux fournisseurs de matières premières et de composants. Ainsi, les 10 premiers fournisseurs des lignes de produits Systèmes de Fixation et Soudure Aluminothermique représentaient 47,2 % des approvisionnements de ces lignes de produits au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017. La quasi-intégralité des approvisionnements en oxyde de chrome du Groupe est par ailleurs assurée par un seul fournisseur, localisé au Kazakhstan, dans un secteur où la production est très concentrée.

Ainsi, la défaillance d'un ou de plusieurs fournisseurs significatifs ou d'un fournisseur exclusif, y compris à la suite de mouvements sociaux, de ruptures de stock imprévues, de défauts de qualité, de restrictions d'export ou de sanctions (à titre d'exemple, un fournisseur russe d'aluminium du Groupe a ainsi été placé sous sanctions par l'administration américaine au printemps 2018) et, plus généralement, toute perturbation dans l'approvisionnement pourraient altérer les capacités de production du Groupe ou entraîner des coûts supplémentaires ayant une incidence défavorable sur son activité, ses résultats, sa situation financière, son patrimoine et ses perspectives.

Par ailleurs, le Groupe peut, pour un nombre limité de services et produits fournis à ses clients, faire appel à des sous-traitants agissant au nom et pour le compte du Groupe qui demeure responsable des prestations exécutées par ces sous-traitants. Dans le cadre de ces activités de sous-traitance, le Groupe est exposé au risque lié à la gestion de ces sous-traitants et au risque que ces derniers ne réalisent pas leur mission de façon satisfaisante, conformément aux réglementations applicables, ou dans les temps impartis. Une telle situation pourrait mettre en cause la capacité du Groupe à tenir ses engagements, à respecter les réglementations en cours ou à satisfaire les attentes de ses clients, ou conduire à une mise en cause de sa responsabilité, ce qui serait susceptible de nuire à sa réputation et d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

#### **4.2.9 Risques liés aux acquisitions**

Historiquement, le Groupe s'est développé en procédant à plusieurs acquisitions successives (voir le paragraphe 5.1 « *Histoire et évolution* » du présent document de base). A l'avenir, le Groupe pourrait également être conduit à étudier des opportunités d'acquisition.

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, le Groupe pourrait notamment rencontrer les difficultés suivantes :

- l'intégration de nouvelles sociétés pourrait engendrer des coûts substantiels, ainsi que des retards ou d'autres difficultés d'ordre financier et opérationnel ;
- les synergies financières et opérationnelles attendues pourraient prendre plus de temps que prévu, voire ne pas se réaliser en tout ou partie ;
- les acquisitions pourraient nécessiter une attention accrue des dirigeants du Groupe au détriment de la gestion de ses autres activités ;
- les hypothèses avancées dans le plan d'affaires des sociétés acquises pourraient s'avérer incorrectes, notamment en matière de synergies et performances ;
- les acquisitions effectuées pourraient conduire le Groupe à supporter des passifs plus importants que ceux évalués lors de la phase de *due diligence* d'acquisition ;
- l'identification de cibles appropriées, en ligne avec la stratégie de croissance externe du Groupe, pourrait s'avérer difficile ;

- la réalisation d'acquisitions dans un nouveau pays et/ou dans un pays qui n'est pas le pays d'origine du Groupe pourrait impliquer des risques accrus ;
- les écarts d'acquisitions (*goodwill*) enregistrés par le Groupe au titre des acquisitions réalisées pourraient faire l'objet de dépréciations postérieures (les écarts d'acquisitions enregistrés par le Groupe étaient de 351,7 millions d'euros au 31 décembre 2017 (voir la note 6.1.1 « *Goodwill* » des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 inclus au chapitre 20 du présent document de base) ;
- le Groupe pourrait être contraint de céder ou limiter la croissance externe de certaines entreprises afin d'obtenir les autorisations réglementaires nécessaires à ces acquisitions, notamment en matière de droit de la concurrence ;
- l'acquisition d'une nouvelle société pourrait s'accompagner de la perte de certains employés et contrats clés ; et
- l'acquisition de nouvelles sociétés pourrait générer des contraintes juridiques imprévues.

De manière générale, les bénéfices attendus des acquisitions futures ou réalisées pourraient ainsi ne pas se concrétiser dans les délais et aux niveaux attendus, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe.

#### **4.2.10 Risques liés à la sécurité et à la santé au travail**

Les ressources humaines constituant l'un des fondements de l'activité du Groupe, la réglementation en matière de droit du travail, et notamment en matière de sécurité et de santé au travail, affecte particulièrement son activité. Bien que le Groupe déploie des efforts significatifs pour veiller à la conformité à cette réglementation, il ne peut garantir l'absence d'éventuels manquements à celle-ci. Ainsi, le non-respect par le Groupe, ses salariés ou ses sous-traitants de ces obligations pourrait entraîner des amendes d'un montant significatif, des réclamations à son encontre et à l'encontre de l'entreprise employeur liées à la violation de ces dispositions ou la perte d'habilitations et qualifications. Par ailleurs, cette réglementation est sujette à des évolutions régulières et au renforcement des contraintes qu'elle impose ; l'adaptation de l'organisation du Groupe afin de s'y conformer est susceptible de générer des coûts significatifs.

Le Groupe est également exposé au risque d'accidents de ses salariés sur leurs lieux de travail (en particulier les sites industriels) ou lors de trajets, ou des salariés de prestataires externes intervenant sur ses sites. A titre d'exemple, le salarié d'un prestataire externe a ainsi subi un accident mortel lors d'une intervention pour travaux sur un site en Inde, en 2016. En dépit de l'attention portée à la sécurité et aux conditions de travail, le Groupe ne peut exclure la survenance ou l'accroissement, en fréquence comme en gravité, d'accidents du travail et maladies liées au travail.

Par ailleurs, certains de ces salariés peuvent être exposés à des substances et composants dangereux, utilisés notamment dans le processus de fabrication du chrome métal, tels que le chrome hexavalent, ou sont susceptibles d'être exposés à des matériaux qui, même s'ils sont considérés comme inoffensifs aujourd'hui, pourraient à l'avenir être réputés dangereux pour la santé, comme ce fut le cas pour l'amianté dans le passé. Enfin, de nouvelles technologies, ainsi que la mise en place de nouvelles procédures, services, outils et machines pourraient avoir des effets non anticipés sur les conditions de travail des salariés du Groupe, qui elles-mêmes pourraient avoir des conséquences défavorables significatives pour le Groupe. En outre, certains sites de production du Groupe, notamment ceux situés en France (Marly, Douai et Raismes) et ayant recours à des substances potentiellement dangereuses et/ou à des

procédés potentiellement polluants, sont soumis à des réglementations conditionnant leur fonctionnement à l'obtention d'une autorisation préalable et au respect de conditions d'exploitation strictes (voir la section 6.7.1 « *Les réglementations applicables aux sites et installations du Groupe* » du présent document de base).

La survenance de tels événements pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'image, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe.

#### **4.2.11 Risques liés au recrutement et au maintien de personnels techniques**

Le succès des activités du Groupe dépend de sa capacité à identifier, attirer, former, conserver et motiver un personnel qualifié. Le Groupe est ainsi confronté dans ses secteurs d'activité à une vive concurrence. Le Groupe pourrait ainsi ne pas être en mesure d'attirer, intégrer ou conserver un nombre suffisant de salariés qualifiés, ce qui pourrait nuire à ses activités et son développement.

En outre, le développement des activités du Groupe requiert l'acquisition, le maintien et le renouvellement d'une grande variété de compétences afin d'être en adéquation avec les évolutions et les attentes du marché. Le Groupe pourrait ne pas être en mesure de trouver des candidats qualifiés, de former son personnel aux nouvelles technologies ou encore de recruter et former les dirigeants nécessaires dans les zones géographiques ou secteurs d'activité dans lesquels il intervient. En outre, notamment en période de croissance forte, le Groupe pourrait rencontrer des difficultés à recruter et conserver du personnel qualifié à des conditions économiques attractives pour le Groupe, représentant un risque de hausse des coûts salariaux et de baisse de la qualité des produits qu'il développe.

Si le Groupe ne parvenait pas à faire face à ces défis posés par les ressources humaines, facteur clé pour son développement, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

#### **4.2.12 Risques liés à la survenance de catastrophes naturelles**

Les installations industrielles du Groupe sont exposées aux risques liés à la survenance de catastrophes naturelles, telles que les incendies, les inondations, les ouragans et les tremblements de terre (ou autres phénomènes climatiques). Les événements climatiques nécessitent une prise en compte dans le choix des nouveaux sites industriels du Groupe et des moyens de protection concernant certains sites existants pouvant se trouver dans des zones à risque, et ainsi entraîner des coûts supplémentaires. La survenance de l'une de ces catastrophes pourrait entraîner la destruction de tout ou partie des installations du Groupe, des préjudices corporels ou le décès de salariés et de riverains et interrompre la production pour une durée indéterminée et l'approvisionnement des clients. L'incapacité à reprendre rapidement les livraisons à la suite d'une catastrophe naturelle sur un lieu de production ou les coûts et contraintes divers liés aux réparations ou mesures palliatives provisoires associées pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe.

Par ailleurs, dans certains des pays où le Groupe est présent, la loi et les réglementations applicables pourraient limiter ou réduire la possibilité de faire appel à des salariés intérimaires, ou rendre plus couteux l'usage de ce type de contrats, ce qui serait susceptible d'accroître les coûts opérationnels du Groupe et ainsi d'affecter sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

#### **4.2.13 Risques liés au recours au travail intérimaire**

Le Groupe recourt pour certaines de ses activités à un nombre important de salariés intérimaires (voir le chapitre 17 « *Salariés* » du présent document de base). Il ne peut garantir que ces salariés intérimaires ont des niveaux de formation, de qualification et de fiabilité

identiques ou équivalents à ceux de ses propres salariés, ce qui peut entraîner une baisse de qualité des prestations ou encore un taux plus important de défauts ou d'accidents du travail susceptibles d'affecter sa réputation et ses activités, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

#### **4.2.14 Risques liés aux relations sociales**

Dans des activités faisant appel aux ressources humaines, le maintien de relations harmonieuses avec les salariés et les institutions représentatives du personnel constitue un enjeu majeur. Bien que le Groupe veille étroitement à la qualité de ces relations, il ne peut garantir qu'aucune grève, action de revendication ou autre mouvement social ne viendra perturber ses activités à l'avenir. A titre d'exemple, le Groupe a connu en mars 2017 un mouvement social d'une semaine sur son site de Marly, France (DCX Chrome), à raison de revendications salariales. De tels événements sont susceptibles de provoquer des interruptions d'activités et de nuire à la réputation du Groupe. Plus généralement, leur survenance pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

#### **4.2.15 Risques liés aux engagements de retraite au Royaume-Uni et aux Etats-Unis**

Les engagements de financement et le coût des pensions du Groupe (tels que décrits à la note 12.3 des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 inclus au chapitre 20 du présent document de base) pourraient augmenter significativement dans l'hypothèse où le rendement des actifs de couverture serait inférieur à l'augmentation des passifs. Les engagements de financement pourraient augmenter du fait, notamment, des futurs rendements des actifs, du taux d'intérêt utilisé pour établir le montant du financement, du montant des prestations fournies par les plans, des décisions d'investissements qui n'auraient pas généré la rentabilité attendue, ou encore des modifications de la législation applicable aux conditions de financement des plans de retraite en cause, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe.

#### **4.2.16 Risques liés à la corruption et à l'éthique**

Dans le cadre de ses activités, le Groupe peut être confronté à des risques liés à la corruption, en particulier dans certains des pays dans lesquels il opère. Le Groupe a mis en place des politiques, procédures et formations pour ses salariés en matière d'éthique et de réglementation anti-corruption afin de prévenir toutes tentatives de fraude aussi bien internes qu'externes.

Il ne peut cependant garantir que ses salariés, fournisseurs, sous-traitants ou autres partenaires commerciaux se conformeront aux exigences strictes auxquelles il s'astreint ainsi qu'aux réglementations en vigueur. S'il n'était pas en mesure de faire respecter ses politiques et procédures anticorruption, le Groupe pourrait faire l'objet de sanctions civiles et pénales, notamment d'amendes dont les montants peuvent être importants, voire d'exclusions de certains marchés. La survenance de tels événements pourrait avoir un effet défavorable significatif sur sa réputation, son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

#### **4.2.17 Risques liés à la réputation du Groupe**

Sa réputation est essentielle pour le Groupe et contribue à fidéliser ses clients et à en conquérir de nouveaux.

Le succès du Groupe et de ses marques Pandrol, Conductix-Wampfler et DCX Chrome au cours des dernières années est largement lié à sa réputation en tant qu'entreprise figurant parmi les leaders du marché et fiable sur une large gamme de produits, en particulier pour

ceux nécessitant un degré d'expertise élevé. Cette réputation a permis de consolider la position du Groupe et a contribué fortement à son développement. Bien que le Groupe contrôle étroitement la qualité de ses produits, il ne peut garantir qu'il ne rencontrera pas dans certains secteurs d'activités et/ou zones géographiques des difficultés liées à la qualité ou la fiabilité de ses produits ou plus généralement à sa capacité à fournir le produit annoncé à ses clients. La réputation du Groupe pourrait également être négativement affectée en cas d'implication du Groupe dans des accidents ferroviaires ou industriels ou des procédures liées à des affaires de corruption. La survenance de tels événements, notamment en cas de couverture médiatique importante, en particulier à la suite d'une campagne de rappel, pourrait affecter fortement la réputation du Groupe, notamment auprès de ses clients, et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

#### **4.2.18 Risques liés aux activités internationales du Groupe**

A la date d'enregistrement du présent document de base, le Groupe exerce ses activités dans plus de 35 pays à travers le monde. En raison de la dimension internationale de ses activités, le Groupe est confronté à un certain nombre de risques sur lesquels il ne peut exercer aucun contrôle ou uniquement un contrôle limité. Ces risques comprennent notamment l'instabilité politique, sociale et économique, la corruption, les changements inattendus dans les politiques et réglementations publiques, les dévaluations et fluctuations des taux de change, en particulier concernant la livre sterling, le dollar américain, le yuan chinois, le real brésilien et le dollar australien, l'imposition ou la réduction des retenues à la source et autres taxes sur les paiements émanant de filiales étrangères. La gestion d'une activité internationale décentralisée constraint le Groupe à se conformer au cadre législatif et réglementaire de nombreuses juridictions différentes, notamment en matière fiscale, salariale et environnementale. En outre, la prise de décision et le respect des cadres légaux locaux peuvent être rendus plus difficiles en raison de conflits de lois et de réglementations, notamment ceux relatifs aux règles en matière d'emploi, de santé et de sécurité, de marchés publics, de concurrence, ou encore de protection de l'environnement.

La réalisation de l'un ou plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives du Groupe.

#### **4.2.19 Risques liés à la structure décentralisée du Groupe**

Le Groupe est organisé selon une structure de gestion décentralisée. La stratégie du Groupe consiste en effet à privilégier la prise de décisions et de responsabilités au niveau des lignes de produits, des deux secteurs et de chacun de leurs sites afin de permettre une meilleure adaptation aux besoins locaux de ses clients. Le Groupe ne peut garantir qu'il parviendra à uniformiser et mettre en œuvre les meilleures pratiques sur l'ensemble du périmètre. Compte tenu de l'étendue des activités du Groupe en Europe, en Afrique, en Asie et en Amériques et de l'autonomie que le Groupe laisse à ses lignes de produits, ses divisions et ses sites, il ne peut exclure que des difficultés puissent survenir à l'avenir, telles que des dysfonctionnements dans la remontée d'informations au sein du Groupe. Si le Groupe ne parvenait pas à gérer efficacement cette structure décentralisée, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives et affecter sa réputation.

#### **4.2.20 Risques liés à une éventuelle défaillance des systèmes informatiques du Groupe**

Le Groupe s'appuie sur ses systèmes d'information pour assurer la conduite de ses activités (notamment pour le suivi de ses approvisionnements, ses commandes et la facturation de ses produits, la communication avec ses clients, la gestion de son personnel et la fourniture des informations nécessaires aux différents responsables opérationnels pour la prise de décisions).

La gestion de son activité est ainsi de plus en plus dépendante des systèmes d’information (infrastructure et applications informatiques). Malgré une politique de renforcement continu de la résilience et de la sécurisation des systèmes d’information et des infrastructures informatiques, une panne ou une interruption importante résultant d’un incident, d’un virus informatique, d’une attaque informatique ou d’une autre cause aurait un effet négatif sur la conduite de ses activités.

Par ailleurs, le Groupe externalise la fourniture de certains de ses systèmes d’information dans le but d’optimiser la gestion de ses ressources, et d’améliorer l’efficacité de son infrastructure informatique. Il s’appuie ainsi sur la qualité du travail de ses prestataires de services et est donc, en dépit du soin apporté à la sélection de ces prestataires, exposé au risque de défaillance de leur part dans la réalisation de leurs obligations. La survenance de tels événements pourrait ainsi avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

#### **4.3 Risques liés à la Société**

##### **4.3.1 Risques liés à la structure de société holding**

La Société est la société mère du Groupe ; en tant que société holding, ses principaux actifs consistent donc en des participations directes ou indirectes dans ses différentes filiales qui génèrent les flux de trésorerie du Groupe. À cet égard, les revenus de la Société proviennent essentiellement des dividendes reçus de ses filiales, de la facturation de prestations de services effectuées pour le compte des filiales et des intérêts et remboursements de prêts intragroupe par les filiales.

En outre, la capacité des filiales à effectuer ces versements au profit de la Société peut être remise en cause en fonction de l’évolution de leur activité ou de certaines limites réglementaires, juridiques ou comptables. Les distributions de dividendes ou les autres flux financiers peuvent également être limités en raison de l’existence d’engagements divers tels que des conventions de crédit conclues par ces filiales ou en raison de contraintes fiscales rendant les transferts financiers plus difficiles ou plus coûteux.

Toute réduction des dividendes versés par les filiales du Groupe à la Société, soit à raison d’une dégradation de leurs résultats, soit à raison de contraintes réglementaires ou contractuelles, pourrait ainsi avoir un effet défavorable significatif sur les résultats et la situation financière de la Société.

##### **4.3.2 Risques liés aux équipes de management**

Le succès du Groupe dépend dans une certaine mesure de la continuité et des compétences de son équipe dirigeante constituée autour de M. Guy Talbourdet. En cas d’accident ou de départ de l’un ou plusieurs de ces dirigeants ou d’autres personnels clés, leur remplacement pourrait s’avérer difficile et avoir pour conséquence d’affecter la performance opérationnelle du Groupe. Plus généralement, la concurrence pour le recrutement de cadres dirigeants est forte et le nombre de candidats qualifiés est limité. Le Groupe pourrait ne pas être en mesure de conserver certains de ses dirigeants ou personnels clés, ou à l’avenir, attirer et conserver des dirigeants et des salariés clés expérimentés. En outre, dans le cas où ses dirigeants ou d’autres salariés clés rejoindraient un concurrent ou créeraient une activité concurrente, le Groupe pourrait perdre une partie de son savoir-faire et les risques de perte de clientèle se renforcer. Ces circonstances pourraient avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe.

##### **4.3.3 Risques liés à l’endettement significatif du Groupe**

Le Groupe supporte actuellement un endettement significatif. Au 31 décembre 2017, le montant total de l’endettement brut du Groupe s’élevait à 654,5 millions d’euros (voir le

paragraphe 10.2.2 « *Passifs financiers* » du présent document de base). Même si l'intention du Groupe est de procéder à un refinancement concomitamment à son introduction en bourse et d'affecter le produit de l'augmentation de capital réalisée à l'occasion de son introduction en bourse à la réduction de son endettement, l'endettement du Groupe à la suite de cette introduction en bourse restera significatif.

L'endettement important du Groupe peut avoir des conséquences négatives, telles que :

- exiger du Groupe qu'il consacre une part significative des flux de trésorerie provenant de ses activités opérationnelles à la rémunération et au remboursement de sa dette, réduisant ainsi la capacité du Groupe à affecter les flux de trésorerie disponibles pour financer sa croissance organique, réaliser des investissements et pour d'autres besoins généraux de l'entreprise ;
- augmenter la vulnérabilité du Groupe au ralentissement de l'activité ou aux conditions économiques ;
- placer le Groupe dans une situation moins favorable par rapport à ses concurrents qui ont moins de dette par rapport aux flux de trésorerie ;
- limiter la flexibilité du Groupe pour planifier ou réagir aux changements de ses activités et de ses secteurs ;
- limiter la capacité du Groupe à engager des investissements destinés à sa croissance ;
- limiter la capacité du Groupe à réaliser sa politique de croissance externe ; et
- limiter la capacité du Groupe et de ses filiales à emprunter des fonds supplémentaires ou à lever des capitaux à l'avenir, et augmenter les coûts de ces financements supplémentaires.

Par ailleurs, la capacité du Groupe à honorer ses obligations, à payer les intérêts au titre de ses emprunts ou encore à refinancer ou rembourser ses emprunts selon les modalités qui y sont prévues, dépendra de ses performances opérationnelles futures et pourra être affectée par de nombreux facteurs (conjoncture économique, conditions du marché de la dette, évolutions réglementaires, etc.) dont certains sont indépendants du Groupe.

En cas d'insuffisance de liquidités afin d'assurer le service de sa dette, le Groupe pourrait être contraint de réduire ou de différer des acquisitions ou des investissements, de céder des actifs, de refinancer son endettement ou de rechercher des financements complémentaires, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité ou sa situation financière. Le Groupe pourrait ne pas être en mesure de refinancer son endettement ou d'obtenir des financements complémentaires à des conditions satisfaisantes.

Bien qu'il soit projeté qu'à la suite de l'introduction en bourse envisagée, l'endettement du Groupe soit réduit (voir le chapitre 13 du présent document de base), ces risques pourraient avoir une incidence défavorable significative sur l'activité du Groupe, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

#### **4.3.4 Risques liés aux clauses restrictives des contrats de financement**

Le Contrat de Crédit Senior impose et, postérieurement à l'introduction en bourse, le Nouveau Contrat de Crédit Senior imposera au Groupe de se conformer à des covenants, notamment financiers, et des ratios spécifiques (voir le Chapitre 10 « *Trésorerie et capitaux du Groupe* » du présent document de base). Ces covenants limitent, entre autres, la capacité du Groupe à, sous réserve d'exceptions usuelles pour ce type de financement :

- constituer des sûretés ;

- concernant les membres du Groupe qui ne sont pas garants au titre du Nouveau Contrat de Crédit Senior, que ceux-ci contractent un endettement financier pour un montant cumulé excédant 15% de la dette nette consolidée du Groupe ;
- réaliser des émissions ou autres actes de disposition ;
- réaliser certaines acquisitions ;
- réaliser des fusions ; et
- procéder à un changement de la nature de l'activité du Groupe.

Les restrictions contenues dans le Contrat de Crédit Senior et le Nouveau Contrat de Crédit Senior pourraient affecter la capacité du Groupe à exercer ses activités, et limiter sa capacité à réagir en fonction des conditions du marché ou encore à saisir des opportunités commerciales qui se présenteraient. À titre d'exemple, ces restrictions pourraient affecter la capacité du Groupe à financer les investissements de ses activités, procéder à des acquisitions stratégiques, des investissements ou des alliances, restructurer son organisation ou financer ses besoins en capitaux. De plus, la capacité du Groupe à respecter ces clauses restrictives pourrait être affectée par des événements indépendants de sa volonté, tels que les conditions économiques, financières et industrielles. Un manquement de la part du Groupe à ses engagements ou ces restrictions pourrait entraîner un défaut aux termes des conventions susvisées.

En cas de défaut auquel il ne serait pas remédié ou renoncé, les créanciers concernés pourraient mettre fin à leur engagement et/ou exiger que tous les montants en cours deviennent immédiatement exigibles. Cela pourrait activer les clauses de défaut croisé d'autres prêts du Groupe. Ce type d'événements pourrait avoir un effet significatif défavorable pour le Groupe, jusqu'à entraîner la faillite ou la liquidation du Groupe.

#### **4.3.5 Risques liés aux grands projets et à la comparabilité des résultats**

Bien qu'une part significative du chiffre d'affaires du Groupe soit générée par des activités récurrentes, telles que les opérations de maintenance pour les Activités d'Infrastructures du Rail, ou de commandes renouvelées portant sur de faibles montants, pour les Activités Industrielles Diversifiées, le Groupe peut également être amené à fournir ses produits pour les besoins de grands projets de ses clients ou des utilisateurs finaux, sur des durées contractuelles supérieures à 18 mois, tels que la construction d'infrastructures ferroviaires nouvelles ou de ports. Ces grands projets clients peuvent ainsi se traduire par des pics d'activité, ayant pour effet une augmentation significative du chiffre d'affaires sur un exercice, qui ne se renouvellerait pas lors des exercices suivants, pouvant alors impliquer des variations importantes du chiffre d'affaires consolidé du Groupe, à la hausse ou à la baisse. En conséquence, les comparaisons des résultats du Groupe d'une période à une autre ne sont pas nécessairement représentatives de la tendance des résultats futurs du Groupe. En outre, ces grands projets peuvent être décalés dans le temps, voire, dans certains cas, ne pas être réalisés, ce qui serait susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les résultats, la situation financière et les perspectives du Groupe.

#### **4.4 Risques de marché**

##### **4.4.1 Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer des fonds nécessaires pour faire face aux engagements à leur échéance. Il concerne, d'une part, le risque que des actifs ne puissent être vendus rapidement dans des conditions satisfaisantes en cas de besoin et, d'autre part, le

risque d'exigibilité anticipée des passifs ou de non-accès au crédit à des conditions satisfaisantes.

Concernant les actifs financiers, le Groupe dispose essentiellement de disponibilités à l'exception des actifs financiers dédiés au financement de ses engagements au titre des pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme envers ses salariés et des créances envers ses clients.

S'agissant du risque de liquidité lié à l'endettement, le Groupe dispose, aux termes de son Contrat de Crédit Senior, d'une ligne de crédit renouvelable de 75 millions d'euros à l'échéance 2020, non tirée au 31 décembre 2017. Le Contrat de Crédit Senior prévoit qu'en cas d'utilisation de la ligne de crédit renouvelable à hauteur de 30 millions d'euros ou plus, celle-ci deviendrait exigible si le ratio d'endettement financier net sur EBITDA (tels que définis contractuellement) venait à être supérieur à 7,5. Ce ratio, calculé sur 12 mois, doit être vérifié à chaque fin de trimestre. Au 31 décembre 2017, il s'établit à 4,06 contre 4,43 au 31 décembre 2016.

Lors de son introduction en bourse, le Groupe entend procéder à un refinancement avec effet à la date de règlement-livraison des actions de la Société offertes dans le cadre de l'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, en procédant (i) au remboursement intégral et à l'annulation des crédits au titre du Contrat de Crédit Senior et (ii) à la mise en place et au tirage partiel du Nouveau Contrat de Crédit (voir les paragraphes 10.2 et 10.3 du présent document de base).

#### **4.4.2 Risques liés aux taux d'intérêt**

Le Groupe est exposé au risque de fluctuation des taux d'intérêt sur ses emprunts, ceux-ci ayant été contractés à taux variable. Afin de couvrir ce risque, le Groupe a mis en place des swaps de taux d'intérêt (prêteurs taux variable et emprunteurs taux fixe), ainsi que des caps de taux d'intérêt (contrats de taux plafond).

Par ailleurs, le Nouveau Contrat de Crédit Senior porterait également intérêt à un taux variable indexé sur l'EURIBOR et le LIBOR. L'EURIBOR ou le LIBOR pourraient augmenter considérablement à l'avenir, entraînant une charge d'intérêts supplémentaire pour le Groupe, réduisant les flux de trésorerie disponibles pour les investissements et limitant sa capacité à honorer le service de ses dettes. Au 31 décembre 2017, l'encours des dettes financières à taux variable du Groupe s'élevait à 658,4 millions d'euros.

Au 31 décembre 2017, la juste valeur des dérivés de taux d'intérêt s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2017		Au 31 décembre 2016	
	Nominal	Juste valeur	Nominal	Juste valeur
Dérivés de taux d'intérêt en EUR	256 750	(2 700)	280 000	(4 343)
Dérivés de taux d'intérêt en USD	61 728	2 245	78 599	2 549
Dérivés de taux d'intérêt en GBP	26 813	(197)	31 529	(433)
<b>Total</b>	<b>345 291</b>	<b>(652)</b>	<b>390 128</b>	<b>(2 227)</b>
dont:				
<i>Instruments financiers actifs</i>		2 278		2 651
<i>Instruments financiers passifs</i>		(2 931)		(4 878)

Le risque de taux d'intérêt sur la dette du Groupe après gestion s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Dettes financières à taux variable (incluant emprunts SFA)	658 367	690 670
Équivalents de trésorerie à taux variable	(10 132)	(535)
Découverts bancaires à taux variable	2 107	2 106
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>650 342</b>	<b>692 241</b>
Swaps de taux en couverture des dettes à taux variable	(345 291)	(390 128)
<b>Position nette après gestion</b>	<b>305 051</b>	<b>302 113</b>

Au 31 décembre 2017, 53% de la position nette des dettes financières à taux variable est couverte contre le risque de taux (contre 56% au 31 décembre 2016).

A montant de dette, marge applicable et couverture de risque de taux d'intérêt inchangées, une augmentation des taux d'intérêt de 1% sur la dette à taux variable au 31 décembre 2017 aurait pour conséquence une augmentation de la charge annuelle d'intérêt (avant impôt) de 3 millions d'euros calculée sur la position nette après gestion, c'est-à-dire après prise en compte de l'effet des instruments de couverture.

#### 4.4.3 Risques liés aux taux de change

Compte tenu de la diversité géographique de ses implantations et de ses activités, le Groupe est exposé à la variation des taux de change. L'impact des fluctuations des parités de change peut s'apprécier au niveau (i) du risque de conversion : risque lié à la conversion des comptes en devises des filiales étrangères dans la monnaie de consolidation et (ii) du risque de transaction : risque lié aux opérations libellées dans une devise autre que celle dans laquelle une société du Groupe tient sa comptabilité.

Au 31 décembre 2017, le Groupe a des emprunts de 232,5 millions de dollars américains et de 61,2 millions de livres sterling qui sont adossés aux actifs en dollars américains et en livres sterling détenus par le Groupe.

Le risque de change lié à la détention par le Groupe d'actifs nets en devises autres que l'euro est pour l'essentiel géré au moyen d'emprunts libellés dans la devise concernée. Le Groupe n'a pas contracté de couverture spécifique sur ses actifs nets à l'étranger autre que des emprunts libellés dans la devise des entités étrangères.

#### *Risque de change généré par les transactions*

Le tableau ci-dessous présente, pour les principales devises d'exposition du Groupe au 31 décembre 2017, les positions de change résiduelles générées par les transactions courantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Au 31 décembre 2017</b>						<b>Au 31 décembre 2016</b>
	<b>EUR</b>	<b>USD</b>	<b>GBP</b>	<b>AUD</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>	
Clients et comptes rattachés (bruts)	45 196	32 924	5 120	10 576	49 131	142 947	139 908
Autres créances courantes	12 205	(293)	1 403	2 381	11 943	27 638	28 226
Fournisseurs et comptes rattachés	(48 127)	(26 877)	(4 768)	(4 863)	(17 389)	(102 025)	(98 730)
Autres passifs courants	(33 458)	(8 201)	(3 831)	(5 943)	(12 342)	(63 775)	(60 078)
<b>Total</b>	<b>(24 184)</b>	<b>(2 448)</b>	<b>(2 076)</b>	<b>2 151</b>	<b>31 342</b>	<b>4 785</b>	<b>9 326</b>

Le tableau ci-dessous présente les impacts potentiels sur le chiffre d'affaires et sur le résultat opérationnel courant d'une variation des principales devises (dollar américain et livre sterling) par rapport à l'euro de 10%.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Variation du taux de change</b>	<b>Dollar américain</b>		<b>Livre sterling</b>	
		<b>Impact sur le chiffre d'affaires</b>	<b>Impact sur le résultat opérationnel courant</b>	<b>Impact sur le chiffre d'affaires</b>	<b>Impact sur le résultat opérationnel courant</b>
Exercice clos le 31 décembre 2017	10% (10%)	(3,0)% 3,7%	(1,8)% 2,2%	(0,5)% 0,7%	(1,2)% 1,5%
Exercice clos le 31 décembre 2016	10% (10%)	(2,5%) 3,0%	(3,9%) 4,8%	(1,2%) 1,4%	(2,9%) 3,6%

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le taux de change moyen euro/dollar américain était de 1,1293 comparé à 1,1066 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le taux de change moyen euro/livre sterling était de 0,8761 comparé à 0,81895 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Afin de réduire le risque de change transactionnel lié aux opérations, les sociétés du Groupe procèdent à une gestion active de leurs devises de facturation des ventes et de leurs achats. Elles peuvent aussi être amenées à utiliser des contrats de change à terme pour couvrir tout ou partie de contrats spécifiques significatifs et/ou de créances et dettes commerciales en devises autres que leur monnaie fonctionnelle.

#### **4.4.4 Risque de crédit et/ou de contrepartie**

Le risque de crédit auquel le Groupe est exposé provient essentiellement des créances et engagements commerciaux vis-à-vis des clients du Groupe, ainsi que de la trésorerie et des

équivalents de trésorerie en dépôts auprès d'établissements bancaires et d'institutions financières, des instruments de couverture contractés avec des institutions financières.

#### *Risque de crédit clients*

La diversité des activités et la diversification géographique de ses ventes permettent au Groupe d'être peu exposé au risque de crédit clients.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016, aucun client du Groupe ne représente individuellement plus de 4% de son chiffre d'affaires. Les dix premiers clients ne représentent que 17% de son chiffre d'affaires en 2017 (contre 15,5% en 2016).

L'antériorité des créances commerciales du Groupe à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Non échues	98 788	87 595
Échues depuis moins de quinze jours	12 490	13 530
Échues depuis moins de deux mois	12 502	13 523
Échues depuis plus de deux mois mais moins de six	8 009	11 642
Échues depuis plus de six mois	11 159	13 618
<b>Clients et comptes rattachés (bruts)</b>	<b>142 947</b>	<b>139 908</b>

Le montant total des provisions pour dépréciations des créances clients s'élève à 5,2 millions d'euros au 31 décembre 2017 (contre 7,1 millions d'euros au 31 décembre 2016).

#### *Risque de contrepartie financière*

Les opérations sur les instruments financiers dérivés de couverture et les placements réalisés par le Groupe conduisent à maintenir une répartition du risque entre les différentes contreparties bancaires. Afin de limiter cette exposition, le Groupe effectue une sélection rigoureuse de ses contreparties bancaires en fonction de leur notation financière.

### **4.5 Risques juridiques**

#### **4.5.1 Risques liés à la réglementation, notamment environnementale, et son évolution**

Les activités du Groupe sont soumises à diverses réglementations, notamment en matière de conformité et de compatibilité des produits qu'il vend à la réglementation qui leur est propre, de normes industrielles, de sécurité, de santé ou encore en matière environnementale (voir le paragraphe 6.7 « *Environnement législatif et réglementaire* » du présent document de base).

Les dispositions en matière de conformité et de compatibilité des produits développés et commercialisés par le Groupe sont de plus en plus contraignantes et leur application fait l'objet de contrôles toujours plus rigoureux et fréquents. Ainsi, le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'assurer la conformité et la compatibilité de ses produits aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, ce qui pourrait avoir des conséquences financières significatives et avoir un effet négatif sur son image.

En matière environnementale, le Groupe est soumis à des dispositions législatives et réglementaires diverses et évolutives régissant notamment la contamination des sols, des eaux de surface et des nappes phréatiques, de l'air, l'émission, le stockage, la manipulation,

l'utilisation, l'élimination et le transport de matières dangereuses, la sécurité et la santé. Le Groupe pourrait toutefois ne pas anticiper l'impact défavorable de certaines de ses activités sur l'environnement, particulièrement en termes de contamination des sols ou des eaux, ce qui pourrait entraîner des dommages importants et donc des responsabilités et conséquences financières significatives et avoir un effet négatif sur son image.

Plus généralement, en cas de non-respect des dispositions législatives et réglementaires qui lui sont applicables, le Groupe pourrait se retrouver condamné à payer des amendes ou faire l'objet de sanctions de la part du régulateur compétent ou encore se retrouver partie à un litige. Ces normes sont complexes et susceptibles d'évoluer et, bien que le Groupe porte une attention particulière au respect de la réglementation en vigueur, il ne peut exclure tout risque de non-conformité. En outre, le Groupe pourrait être conduit à engager des frais importants afin de se conformer aux évolutions de la réglementation et ne peut garantir qu'il sera toujours en mesure d'adapter ses activités et son organisation à ces évolutions dans les délais nécessaires. Par ailleurs, des changements dans l'application et/ou l'interprétation des normes existantes par les administrations et/ou les tribunaux sont également susceptibles d'intervenir à tout moment.

L'incapacité du Groupe à se conformer et à adapter ses activités aux nouvelles réglementations, recommandations, normes nationales, européennes et internationales pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

#### **4.5.2 Risques liés aux contentieux et enquêtes en cours**

Dans le cours normal de leurs activités, les sociétés du Groupe peuvent être impliquées dans un certain nombre de procédures judiciaires, administratives, pénales ou arbitrales notamment en matière de responsabilité civile, de concurrence, de propriété intellectuelle, fiscale ou industrielle, environnementale et de discrimination. Les litiges les plus significatifs en cours ou pour lesquels le Groupe a reçu des notifications sont détaillés au paragraphe 20.5 du présent document de base. Dans le cadre de certaines de ces procédures, des réclamations pécuniaires d'un montant important sont faites ou pourraient être faites à l'encontre d'une ou de plusieurs sociétés du Groupe. Les provisions éventuelles correspondantes, que le Groupe serait amené à enregistrer dans ses comptes, pourraient se révéler insuffisantes. En outre, il ne peut être exclu que dans le futur de nouvelles procédures, connexes ou non aux procédures en cours, relatives aux risques identifiés par le Groupe ou liées à de nouveaux risques, soient engagées à l'encontre de l'une des sociétés du Groupe. Ces procédures, si elles connaissaient une issue défavorable, pourraient ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les résultats, la situation financière et les perspectives du Groupe.

#### **4.5.3 Risques liés à la réglementation en matière de droit de la concurrence**

Le Groupe est soumis à la réglementation en matière de droit de la concurrence, au niveau national et européen. Dans les marchés où le Groupe dispose d'une présence forte, cette réglementation peut réduire sa flexibilité opérationnelle et limiter sa capacité à procéder à de nouvelles acquisitions significatives et mettre ainsi en œuvre sa stratégie de croissance externe.

Si, à la suite d'une enquête, une autorité compétente en matière de droit de la concurrence concluait à la participation du Groupe à des pratiques anticoncurrentielles, celui-ci pourrait être condamné au paiement d'une amende. Par ailleurs, le Groupe ou certains de ses salariés pourraient faire l'objet de poursuites pénales. Enfin, le Groupe pourrait également faire l'objet de demandes subséquentes de dommages et intérêts significatifs devant les juridictions civiles par des clients directs ou indirects des produits visés. Ainsi, de telles pratiques anticoncurrentielles pourraient nuire à la réputation du Groupe et, s'il en était tenu

responsable, l'exposer à des amendes ou autres sanctions importantes (exclusion de certains marchés par exemple).

La survenance de tels événements pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

#### **4.5.4 Risques liés à la fiscalité et ses évolutions**

Le Groupe est soumis à une législation fiscale complexe et évolutive dans les différents pays dans lesquels il est présent. Il est notamment soumis, du fait de son activité internationale, aux règles relatives aux prix de transferts, qui peuvent être particulièrement complexes et sujettes à des interprétations divergentes. Les évolutions de la législation fiscale pourraient avoir des conséquences défavorables significatives sur sa situation fiscale, son taux d'imposition effectif ou le montant des impôts et d'autres prélèvements obligatoires auxquels il est assujetti ainsi que sur ses obligations déclaratives. Par ailleurs, les réglementations fiscales des différents pays dans lesquels le Groupe est implanté peuvent faire l'objet d'interprétations très diverses. Le Groupe n'est dès lors pas en mesure de garantir que les autorités fiscales concernées seront en accord avec son interprétation de la législation applicable. En outre, les lois et réglementations fiscales ou d'autres prélèvements obligatoires peuvent être modifiées et l'interprétation et l'application qui en est faite par les juridictions ou les administrations concernées peuvent changer, en particulier dans le cadre des initiatives communes prises à l'échelle internationale ou communautaire (OCDE, G20, Union européenne). En particulier, l'incorporation en cours dans la législation fiscale française (i) des principes dégagés par l'OCDE en matière d'érosion de la base d'imposition et de transfert de bénéfices (« **BEPS** »), (ii) de la Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir le BEPS en date du 7 juin 2017, (iii) des règles prévues par la directive du Conseil du 12 juillet 2016 établissant des règles contre les pratiques d'évasion fiscale affectant directement le fonctionnement du marché intérieur (l'**« ATAD »**) et (iv) des dispositions prévues dans la proposition de directive visant à établir une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (« **ACCIS** ») pourraient alourdir la charge fiscale pesant sur le Groupe. Une contestation de la situation fiscale du Groupe par les autorités concernées pourrait conduire au paiement par le Groupe d'impôts supplémentaires, à des redressements et amendes potentiellement importants ou encore à une augmentation des coûts de ses produits ou services aux fins de collecter ces impôts, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

#### **4.5.5 Risques liés à la capacité du Groupe à déduire fiscalement les intérêts**

Les articles 212 bis et 223 B bis du Code général des impôts limitent la fraction des charges financières nettes pouvant être déduites de l'impôt sur les sociétés, au-delà d'un certain seuil sous réserve de certaines conditions et sauf exceptions, à 75 % pour les exercices fiscaux ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

En outre, en application des règles françaises en matière de sous-capitalisation, la déduction des intérêts versés au titre de prêts consentis par une partie liée, et, sous réserve de certaines exceptions, sur des prêts consentis par des tiers mais garantis par une partie liée, est autorisée sous certaines conditions mais soumise à des limitations, conformément aux dispositions de l'article 212 du Code général des impôts.

Les règles mentionnées ci-dessus limitant la déductibilité des intérêts en vertu de la législation fiscale française pourraient être complétées à l'avenir. En effet, la directive ATAD comprend un mécanisme de limitation de déductibilité des intérêts prévoyant que les surcoûts d'emprunts, subis par une entreprise de l'Union européenne, ne seront déductibles qu'à hauteur de la plus élevée des limites suivantes : (i) un montant de 3 millions d'euros ou (ii) 30% du bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements (EBITDA) du

contribuable. Cette disposition s'applique sans faire de distinction entre sociétés tierces et sociétés liées quant au bénéficiaire du paiement des intérêts. La mise en œuvre détaillée de cette nouvelle règle en France reste cependant incertaine à ce stade, notamment pour ce qui est de savoir si cette règle remplacera les régimes de limitation existants en France ou leur sera ajoutée en totalité ou en partie.

En principe la directive ATAD devrait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Toutefois, l'ATAD prévoit une dérogation en faveur des États Membres qui, au 8 août 2016, disposaient de règles nationales ciblées pour prévenir les risques d'érosion de la base d'imposition et de transfert de bénéfices aussi efficaces que celles de l'ATAD. Ces Etats Membres pourront, dans ce cas, appliquer ces règles ciblées jusqu'à la fin du premier exercice fiscal complet suivant la date de publication de l'accord conclu entre les membres de l'OCDE sur une norme minimale relative à l'action 4 du plan BEPS, la date butoir étant toutefois fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Pour bénéficier de cette dérogation, les Etats devaient communiquer à la Commission européenne avant le 1<sup>er</sup> juillet 2017 toutes les informations nécessaires pour évaluer l'efficacité des règles nationales. Malgré l'absence de communication officielle à ce sujet, nous comprenons que la France a mis en œuvre cette faculté de report d'application. Il a été annoncé au mois de janvier 2018, que des discussions seraient en cours afin d'étudier une réforme du régime d'intégration fiscale français dans le but d'assurer sa compatibilité avec le droit communautaire et que, dans ce contexte, l'application des dispositions de la directive ATAD pourrait finalement être anticipée. A ce jour, aucune communication officielle du Ministère des Finances n'a toutefois été faite à ce sujet.

Enfin, le 27 mai 2017, le Conseil ECOFIN a adopté une proposition de directive complétant les dispositions de l'ATAD et qui a pour objectif principal d'édicter des règles anti-abus contre certains dispositifs permettant d'éviter l'impôt sur les sociétés en exploitant les différences entre les systèmes fiscaux des États Membres et ceux des pays tiers (« **ATAD 2** »). L'ATAD 2 entrerait en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Ces nouvelles règles pourraient également entraîner une modification des règles françaises mentionnées ci-dessus. L'impact de ces règles sur la capacité du Groupe à déduire fiscalement effectivement les intérêts payés sur les prêts pourrait augmenter la pression fiscale à laquelle le Groupe est soumis et ainsi avoir une incidence défavorable significative sur ses résultats et sa situation financière.

#### **4.5.6 Risques liés à la capacité du Groupe à utiliser ses déficits fiscaux**

Le Groupe dispose de déficits fiscaux importants. La faculté d'utiliser effectivement ces reports déficitaires dépendra d'un ensemble de facteurs, au nombre desquels, (i) la faculté de dégager des bénéfices fiscaux et le degré d'adéquation entre le niveau de réalisation de ces bénéfices et celui des pertes, (ii) s'agissant des reports déficitaires de source française, la limitation générale aux termes de laquelle le pourcentage de déficits fiscalement reportables pouvant être utilisés pour compenser la portion du bénéfice taxable excédant 1 million d'euros est fixée à 50 %, ainsi que certaines restrictions plus spécifiques relatives à l'utilisation de certaines catégories de déficits et (iii) les conséquences de contrôles ou contentieux fiscaux présents ou futurs.

L'impact de ces facteurs pourrait augmenter la pression fiscale à laquelle le Groupe est soumis et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur la trésorerie, le taux effectif d'imposition, la situation financière et les résultats du Groupe.

#### **4.5.7 Risques liés aux droits de propriété intellectuelle**

Le risque auquel le Groupe doit faire face en matière de propriété intellectuelle est le risque de contrefaçon, subie ou active.

La contrefaçon peut être le fait de tiers à l'encontre des produits ou des processus industriels brevetés. Ces actes sont susceptibles d'avoir un effet immédiat sur le chiffre d'affaires et le

résultat du Groupe et peuvent nuire à la notoriété ainsi que, le cas échéant, à l'image de qualité des produits concernés.

La contrefaçon pourrait aussi être le fait involontaire du Groupe compte tenu en particulier du risque lié au délai pendant lequel les demandes de brevets ne sont pas rendues publiques. Des demandes de brevets déposées par des tiers et connues seulement au moment de leur publication pourraient affecter des développements en cours ou même des produits récemment mis sur le marché compte tenu du raccourcissement continu des délais de développement. Cette situation contraindrait le Groupe à modifier le produit en alourdissant les charges de recherche et développement du projet, ou à négocier des droits d'utilisation de l'élément breveté. Dans l'un ou l'autre cas, la marge du projet s'en trouverait affectée. Le Groupe peut, par ailleurs, être l'objet de réclamations de la part de chasseurs de brevets (*patent trolls*) notamment aux États-Unis et en Russie et dans le domaine des nouvelles technologies.

La survenance d'un acte de contrefaçon dont le Groupe serait victime ou qui lui serait imputable pourrait avoir un effet défavorable significatif sur sa réputation, son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

#### **4.5.8 Risques liés aux assurances**

Le Groupe a souscrit des polices d'assurance qui couvrent un large éventail de risques et s'efforce de maintenir un niveau d'assurance approprié à la nature de son activité. Néanmoins, les polices d'assurance sont soumises à des limitations usuelles (franchises, plafonds, exclusions). Par conséquent, certains sinistres pourraient ne pas être prise en charge et le Groupe ne peut exclure qu'il soit confronté à un incident majeur non couvert par l'une ou l'autre de ses polices d'assurance. De plus, la survenance de plusieurs incidents au cours d'une même année et les demandes d'indemnisations importantes y afférentes peuvent avoir un effet défavorable significatif sur l'activité et la situation financière du Groupe. Par ailleurs, au-delà des périodes d'assurance actuelles ou en cas de ratio Sinistres/Primes particulièrement défavorable, le prix de ces polices peut croître au regard de l'historique de réclamations du Groupe ou en répercussion à une hausse générale des prix sur le marché des assurances. Aussi, le Groupe ne peut garantir qu'il parviendra à conserver son niveau de couverture actuel, le cas échéant à un coût raisonnable.

#### **4.5.9 Risques liés à l'évolution des normes comptables IFRS**

Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés et présentés selon les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*). Toute modification de ces normes comptables pourrait avoir un impact significatif sur la présentation des résultats et de la situation financière du Groupe. Certaines normes IFRS ont été récemment révisées par l'*International Accounting Standards Board*. En particulier, la mise en œuvre de la norme IFRS 16 (Contrats de location) pourrait avoir un impact sur la manière dont le Groupe prépare et présente ses états financiers consolidés.

La norme IFRS 16, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 en remplacement de la norme IAS 17, viendra principalement supprimer, pour les preneurs, la distinction qui était précédemment faite entre « contrat de location simple » et « contrat de location financement ». Ainsi, les preneurs devront comptabiliser tous les contrats de location d'une durée de plus d'un an de manière analogue aux modalités actuellement prévues pour les contrats de location financement, et notamment comptabiliser un actif et un passif au titre des droits et obligations créées par un contrat de location. Le Groupe a décidé de ne pas appliquer cette norme par anticipation et est en cours d'analyse des conséquences de son application sur les états financiers du Groupe. A ce stade, aucune indication de ce que pourrait être son impact sur les états financiers du Groupe ne peut donc être donnée.

Outre cette nouvelle norme, l'*International Accounting Standards Board* pourrait à l'avenir adopter de nouveaux changements ou compléments aux normes IFRS, que le Groupe devra obligatoirement adopter et qui pourraient avoir un impact significatif sur la présentation de ses résultats et de sa situation financière.

## **4.6 Assurances et gestion des risques**

### **4.6.1 Politique d'assurance**

La politique d'assurance du Groupe est coordonnée par la direction juridique du Groupe.

Chaque société du Groupe a la charge de fournir à la direction juridique du Groupe les informations nécessaires à l'identification et à la qualification des risques assurés ou assurables relevant du Groupe et de mettre en œuvre les moyens utiles pour assurer la continuité des activités en cas de sinistre. Sur ces bases, la direction juridique négocie avec les acteurs majeurs de l'assurance et de la réassurance pour mettre en place les couvertures les plus adaptées aux besoins de couvertures de ces risques.

Si nécessaire, les entités locales souscrivent aussi des polices d'assurance locales afin de couvrir des risques adaptés à une couverture locale comme par exemple les assurances automobiles.

La mise en place des polices d'assurance est fondée sur la détermination du niveau de couverture nécessaire pour faire face à la survenance, raisonnablement estimée, de risques de responsabilité, de dommages ou autres. Cette appréciation prend en compte les évaluations faites par les assureurs en tant que souscripteurs des risques. Les risques non assurés sont ceux pour lesquels il n'existe pas d'offre de couverture sur le marché de l'assurance ou ceux pour lesquels l'offre d'assurance a un coût disproportionné par rapport à l'intérêt potentiel de l'assurance ou encore ceux pour lesquels le Groupe considère que le risque ne requiert pas une couverture d'assurance.

Les programmes d'assurance du Groupe prennent la forme de polices maîtresses complétées par des polices locales souscrites, si nécessaire, dans certains pays où les polices maîtresses, seules, ne sont pas autorisées. Les polices d'assurances maîtresses ont vocation à s'appliquer aux activités du Groupe au niveau global, en complément des polices locales. Les polices locales sont aussi souscrites pour tenir compte des spécificités ou contraintes législatives locales du ou des pays concernés. Les principales polices du Groupe, souscrites auprès de compagnies d'assurance de réputation internationale, sont notamment les suivantes :

- Responsabilité Civile,
- Responsabilité Civile Mandataires Sociaux,
- Responsabilité Civile Atteinte à l'Environnement,
- Dommages Directs et Pertes d'Exploitation, et
- Transport.

### **4.6.2 Politique de gestion des risques**

#### **4.6.2.1 Objectifs, organisation, dispositif**

##### *Objectifs*

La maîtrise des risques est suivie avec attention par la direction du Groupe, qui y associe étroitement le contrôle interne. Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne du Groupe reposent sur un ensemble de moyens, de procédures et d'actions adaptés visant à s'assurer que les mesures nécessaires sont prises pour permettre au Groupe :

- d'atteindre ses objectifs, accomplir ses missions, et détecter les opportunités de développement de son activité tout en respectant ses valeurs, l'éthique, ainsi que les lois et réglementations ; et
- de protéger ses actifs principaux constituant les fondamentaux de son activité (actifs corporels et incorporels et en particulier les marques), identifier les points critiques ainsi que les évènements internes et externes et les situations à risque pour le bon déroulement de son activité.

#### *Cadre organisationnel*

Le processus de gestion des risques et de contrôle interne du Groupe est piloté par la Direction de l'audit et du contrôle interne, qui permet au Groupe, d'identifier et de prévenir les risques auxquels il pourrait faire face. La Direction de l'audit et du contrôle interne est hiérarchiquement rattachée au Directeur financier et est fonctionnellement rattachée au Comité d'audit. Elle est notamment chargée d'élaborer un programme d'audit et la cartographie des risques.

La gestion des risques et le contrôle interne relèvent de la responsabilité des directions opérationnelles de chacune des entités du Groupe, sous le contrôle de la Direction de l'audit et du contrôle interne. En effet, au sein de chacune de ces entités, la personne responsable de la gestion des risques (généralement le contrôleur financier) est en charge de la vérification de la bonne application des procédures de prévention et a la possibilité de mettre en place des nouvelles procédures qui pourront, après étude par la Direction de l'audit et du contrôle interne, être appliquées à l'ensemble du Groupe. La Direction de l'audit et du contrôle interne joue en effet un rôle central en établissant les procédures applicables au niveau du Groupe et en définissant le cadre dans lequel les filiales exercent leurs responsabilités en matière de gestion des risques et de contrôle interne. Elle coordonne également le fonctionnement de l'ensemble du dispositif.

#### *Le dispositif de gestion des risques et de contrôle interne*

Le dispositif global de gestion des risques et de contrôle interne du Groupe entend s'inspirer du référentiel international « COSO » (*Committee of Sponsoring Organisations of the Treadway Commission*) et repose sur plusieurs éléments, notamment :

- la maîtrise des risques opérationnels ;
- la gestion des risques globaux du Groupe aux différentes échelles (entités, directions fonctionnelles, filiales) ;
- la cartographie des risques majeurs du Groupe ;
- le suivi du dispositif de contrôle interne du Groupe ;
- le dispositif et l'organisation éthique ; et
- l'audit interne, qui, en tant que fonction d'assurance indépendante, évalue l'efficacité et le fonctionnement de l'ensemble du système et en reporte aux différents acteurs de la gouvernance.

En matière de contrôle interne et de gestion des risques, le Groupe a choisi d'appliquer les principales recommandations proposées par le cadre de référence et les guides d'application de l'AMF, mis à jour en juillet 2010, les recommandations du rapport du groupe de travail sur le comité d'audit, également publié en juillet 2010 et le guide de l'information périodique des sociétés cotées sur un marché réglementé publié le 26 octobre 2016 par l'AMF (DOC-2016-05).

#### **4.6.2.2 La gestion des risques opérationnels**

La gestion des risques se rapporte aux mesures mises en œuvre par le Groupe pour identifier, analyser et maîtriser les risques auxquels il est exposé. Le dispositif de gestion des risques fait l'objet d'une surveillance régulière par les directions des entités opérationnelles du Groupe, qui reportent les risques auprès de la Direction de l'audit et du contrôle interne. Cette dernière mène des initiatives spécifiques résumées ci-dessous.

Dans le cadre de sa procédure de gestion des risques, le Groupe élabore une cartographie des principaux risques. Le processus d'élaboration et de revue de la cartographie des risques, qui a été mis en place en 2014 par la Direction de l'audit et du contrôle interne, permet d'identifier les principaux risques auxquels le Groupe est exposé et d'apprécier, pour chacun d'eux, leur impact potentiel ainsi que le plan d'actions mis en place, et notamment les personnes responsables au sein du Groupe du suivi et des contrôles associés.

Cette cartographie des risques est mise à jour tous les 2 ans et permet au Groupe de définir et de suivre les différents plans d'actions spécifiques mis en œuvre pour réduire ou maîtriser les risques identifiés.

À titre d'exemple, les plans d'actions et de politiques internes mis en place pour gérer les risques identifiés par le Groupe comprennent :

- *Risques liés aux conditions économiques et à leur évolution.* Le Groupe, afin de limiter l'impact négatif de conditions économiques défavorables sur ses activités, s'appuie sur son modèle économique reposant notamment sur (i) une implantation géographique répartie à travers le monde et un portefeuille diversifié de clients (aucun client ne représente plus de 4% du chiffre d'affaires consolidé), lui permettant de limiter la dépendance vis-à-vis d'un pays ou d'un client, (ii) un dispositif industriel adaptable (la production pouvant être répartie entre les différents sites du Groupe) et (iii) une activité équilibrée entre nouveaux projets et opérations de maintenance, ces dernières offrant un niveau de récurrence de l'activité relativement élevé. Ce modèle économique a ainsi permis au Groupe de maintenir une croissance de ses activités au cours de la période 2005-2017, le chiffre d'affaires du Groupe ayant enregistré un TCAM de 4,7% sur cette période, malgré un contexte économique parfois défavorable au cours de cette période, avec notamment l'impact de la crise mondiale en 2008-2009, ainsi que les difficultés rencontrées par le secteur minier à partir de 2013 et le secteur du fret ferroviaire aux Etats-Unis en 2016.
- *Risques liés à l'environnement concurrentiel.* Afin de se démarquer de la pression concurrentielle, le Groupe s'efforce d'offrir à ses clients les produits les plus innovants, tout en proposant des solutions de support et d'ingénierie de premier plan. L'intégration de procédés innovants à ses produits permet au Groupe de proposer à ses clients des équipements à haute valeur ajoutée, de meilleure qualité et plus résistants, contribuant à l'allongement de la durée de vie des infrastructures ferroviaires et à réduire la fréquence des opérations de maintenance pour ses clients et utilisateurs finaux. Afin de soutenir cet effort d'innovation, le Groupe engage chaque année des dépenses de recherche et développement représentant environ 3% de son chiffre d'affaires consolidé, et peut s'appuyer sur des ressources d'ingénierie et de recherche et développement de premier plan, dont notamment plus de 300 ingénieurs et techniciens ainsi que sur des centres d'expertise dédiés aux lignes de produits tels que le centre de Worksop pour les Systèmes de Fixation, celui de Raismes pour la Soudure Aluminothermique, et ceux de Hudkisvall et Plymouth pour le Matériel de Voie et de Contrôle.
- *Risques liés aux évolutions des technologies et des normes industrielles.* Le Groupe s'efforce de rester à la pointe des développements technologiques, notamment par une

veille technologique continue et approfondie ainsi que par des investissements significatifs consacrés à l'innovation. Par ailleurs, le Groupe consacre une part importante de ses investissements au remplacement d'équipements devenus obsolètes, à la mise en conformité et à la sécurité des équipements et installations de production et à l'amélioration de la productivité.

- *Risques liés au développement et au lancement de nouveaux produits.* Le Groupe met en place une équipe dédiée à la gestion des projets significatifs afin de définir des objectifs clairs sur chacun des nouveaux projets. Des jalons sont ainsi définis, faisant l'objet d'un suivi régulier, selon un calendrier déterminé à l'avance.
- *Risques liés aux coûts et à la fourniture des matières premières.* Afin de limiter l'impact des variations des cours des matières premières, le Groupe cherche, dans la mesure du possible, à inclure dans les contrats de vente avec les clients susceptibles d'être concernés par ces changements de prix une clause d'indexation de prix afin d'absorber une partie de la hausse éventuelle du prix de ces matières premières.
- *Risques liés aux conséquences dommageables causées par les produits livrés par le Groupe.* Afin de réduire le risque d'actions en garantie ou en responsabilité à raison des dommages causés par les produits livrés, des procédures de vérification et validation internes permettant de contrôler la qualité et la sécurité de ses équipements sont en vigueur au sein du Groupe. Le Groupe a pour objectif d'améliorer la traçabilité des produits et d'identifier le niveau de risque le plus en amont possible du processus de production. Par ailleurs, les conséquences dommageables éventuelles causées par les produits livrés par le Groupe sont couvertes par une police d'assurance Responsabilité Civile souscrite par le Groupe.
- *Risques liés à l'exploitation de sites industriels.* Afin de se prémunir contre des interruptions prolongées de l'approvisionnement en énergie ou en matériaux nécessaires à l'alimentation des machines et équipements, le Groupe met en place, sur chacun de ses sites clés, un plan de continuité d'activité. Chaque plan de continuité de l'activité définit différentes actions à mettre en place en cas de sinistre, ce qui contribue à une sécurisation du site de production concerné. Le Groupe veille par ailleurs strictement à la sécurité et à la santé de ses salariés sur ses sites de production, notamment dans les processus impliquant l'utilisation de composants ou substances dangereuses, tels que le chrome hexavalent.
- *Risques liés aux relations avec certains fournisseurs et sous-traitants.* Le Groupe veille dans la mesure du possible à disposer de plusieurs fournisseurs pour chaque ligne de produits, à diversifier leur origine géographique et à choisir ceux proposant les produits les plus innovants, et cherche notamment à identifier chaque année de nouveaux fournisseurs afin de limiter le développement de relations de dépendance à l'égard de fournisseurs en particulier.
- *Risques liés aux taux de change.* Le Groupe contrôle et évalue sur une base régulière les tendances en matière de variation des taux de change, et ses filiales opérationnelles cherchent à facturer ou se faire facturer dans leur devise opérationnelle. Dans le cadre de son modèle économique, le Groupe veille également à implanter ses sites de production au plus près de ses clients, afin de limiter les impacts de change.
- *Risques liés à la corruption et à l'éthique.* Le Groupe apporte une attention stricte à la conformité de ses procédures et des pratiques de ses salariés aux réglementations applicables notamment en matière d'éthique et de lutte contre la corruption. Afin de limiter les risques de non-conformité à ces réglementations, le Groupe a ainsi notamment mis en place une charte éthique, à laquelle doivent adhérer l'ensemble des

salariés, ainsi que des cycles de formation, afin qu'ils soient avisés des réglementations applicables, notamment les nouvelles exigences issues de la loi du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (loi dite « Sapin II »). Le Groupe a en outre adhéré au Pacte mondial des Nations Unies (*Global Compact*), dont l'un des principes fondamentaux est la lutte contre la corruption, sous toutes ses formes. Le Groupe s'efforce également de choisir des fournisseurs et partenaires ayant mis en place des procédures et ayant adopté des pratiques conformes à ces réglementations.

- *Risques liés aux équipes de management.* Le succès du Groupe dépend dans une certaine mesure de la continuité et des compétences de son équipe dirigeante constituée autour de M. Guy Talbourdet. Afin de gérer le risque lié à un éventuel départ de l'un ou plusieurs membres de son équipe de direction, le Groupe a, au cours des dernières années, veillé à la renforcer progressivement avec l'arrivée de nouveaux talents et à associer étroitement le management au succès et à la performance du Groupe, via notamment l'attribution d'actions de performance et en incluant une part variable importante à leur rémunération, dont le versement est conditionné à l'atteinte de critères de performance quantitatifs et qualitatifs.

## **5. INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE**

### **5.1 Histoire et évolution**

#### (a) Dénomination sociale

A la date du présent document de base et à la suite de l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui s'est tenue le 20 mars 2018, la dénomination sociale de la Société est « Delachaux Group ».

#### (b) Lieu et numéro d'immatriculation

La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 393 205 901.

#### (c) Date de constitution et durée

La Société a été constituée et immatriculée le 8 décembre 1993. La durée de la Société est de 99 ans, sauf dissolution anticipée ou prorogation décidée par l'assemblée générale extraordinaire des associés conformément à la loi et aux statuts.

L'exercice social se clôture le 31 décembre de chaque année.

#### (d) Siège social, forme juridique et législation applicable

Le siège social de la Société est situé au 9 rue du Débarcadère Immeuble West Plaza, 92700 Colombes, France. Le numéro de téléphone du siège social est le (33) 1 46 88 15 00.

A la date du présent document de base, la Société est une société anonyme de droit français.

#### (e) Historique du Groupe

L'origine du Groupe remonte à 1902, année où son fondateur, Clarence Delachaux rencontre un industriel allemand, qui développe un procédé de soudure aluminothermique auprès des compagnies de transport et crée à Saint-Ouen une société qui fournit du matériel de lignes aériennes d'alimentation électrique pour les tramways et les rails de traction (système de troisième rail) pour le métro parisien. Accompagnant l'essor des transports en commun, le Groupe a ensuite développé le procédé de soudure aluminothermique.

Dès 1917, pour faire face aux projets en cours, Clarence Delachaux construit une unité de production à Gennevilliers sur un terrain de 20 hectares où un effectif de 200 salariés travaillera jusqu'à la deuxième guerre mondiale, tandis que la Société continue son expansion.

Après la disparition en 1941 de Clarence Delachaux, ses fils, et notamment Philippe Delachaux, assurent la direction opérationnelle du Groupe. Durant cette période, le Groupe se tourne résolument vers les nouvelles technologies et l'innovation associée au développement de la mobilité des biens et des personnes.

En 1974, l'aîné des petits-fils et fils de Philippe Delachaux, François Delachaux, est nommé Président Directeur Général du Groupe, fonction qu'il conservera pendant plus de 30 ans. Sous son impulsion, le Groupe accélère sa politique de croissance externe afin de renforcer les différentes divisions et leur présence internationale, avec

par exemple l'acquisition d'Insul-8 USA (devenu Conductix-Wampfler Inc.) en 1975 dans le domaine de la Conductique.

En 1985, la Société a été introduite en bourse à Paris. Le Groupe a poursuivi une politique de croissance externe dynamique avec notamment l'acquisition de Cefilac en 1987 dans le domaine de la Conductique, de Stedef en 1999 dans le domaine des Activités d'Infrastructures du Rail, de Pandrol en 2003, un acteur majeur des systèmes de fixation de rail, ou encore en 2007 de Wampfler en Allemagne, présent dans les produits destinés à la transmission d'énergie et de données sur des engins.

En 2011, la Société a été retirée de la cote d'Euronext Paris dans le cadre d'une offre publique d'achat simplifiée. En 2011, une entité contrôlée par la famille d'André Delachaux et dirigée par Stéphane Delachaux, son fils, prend le contrôle du Groupe au côté d'une entité contrôlée par des fonds conseillés par des affiliés de CVC Capital Partners Limited.

Durant les années 2011 à 2017, la politique d'acquisitions du Groupe se poursuit, avec notamment, dans le domaine des Activités d'Infrastructures du Rail, les acquisitions de KLK, Plötz, Intercast & Forge, des actifs ferroviaires de la société CDM et l'acquisition d'Harshad Thermic Industries.

En octobre 2017, l'ensemble des sociétés du Groupe dédiées aux Activités d'Infrastructures du Rail (notamment, Railtech, Vortok, Pandrol et Rosenqvist) sont réunies sous la marque Pandrol, qui rassemble désormais l'ensemble des activités de l'infrastructure ferroviaire.

## 5.2 Investissements

### (a) Investissements réalisés depuis 2015

Les investissements réalisés par le Groupe correspondent d'une part à des opérations de croissance externe et d'autre part à des dépenses d'acquisition ou de renouvellement des immobilisations corporelles et incorporelles du Groupe, destinées à consolider la performance opérationnelle de ses sites de production et de ses processus industriels.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le Groupe a procédé à l'acquisition de la société familiale indienne Harshad Thermic Industries, située dans l'Etat du Chhattisgarh. Cette société est spécialisée dans la fabrication de kits et d'équipements dédiés à la soudure aluminothermique des voies et agréée par les autorités ferroviaires indiennes, permettant au Groupe de se positionner pour participer aux projets de modernisation des voies ferroviaires du pays. Le prix d'acquisition, payé entièrement en numéraire, s'élève à 4,9 millions d'euros.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2017, le Groupe n'a procédé à aucune acquisition.

Le tableau ci-dessous détaille par ailleurs les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles du Groupe au cours des exercices clos les 31 décembre 2015, 2016 et 2017 :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2017	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Acquisitions d'immobilisations incorporelles <i>dont :</i> <i>Logiciels, brevets et licences</i> <i>Autres actifs incorporels</i>	1,6 1,3 0,4	2,8 2,4 0,4	0,4 0,2 0,2
Acquisitions d'immobilisations corporelles <i>dont :</i> <i>Terrains et constructions</i> <i>Installations techniques, matériels et outillages</i> <i>Immobilisations en cours</i> <i>Autres</i>	12,1 1,1 7,1 2,8 1,2	11,4 0,7 8,6 1,4 0,7	14,1 2,4 7,9 2,6 1,2

(b) Principaux investissements en cours de réalisation

En date du 1<sup>er</sup> janvier 2018<sup>3</sup>, le Groupe a procédé à l'acquisition de la société allemande Lju Automatisierungstechnik GmbH (« Lju »). La société Lju propose des systèmes de commande et des solutions de communication pour différentes applications industrielles, notamment dans le secteur automobile et intralogistique, permettant au Groupe d'accélérer son développement sur ces marchés et dans les systèmes d'automatisation. Le chiffre d'affaires moyen de la société Lju au cours des deux exercices clos précédent son acquisition par le Groupe s'élève à 17 millions d'euros.

Le Groupe a par ailleurs finalisé le 3 janvier 2018 la cession de l'activité de fabrication de tirefonds, goujons et boulonnerie destinés au marché ferroviaire et située à Ars-Sur-Moselle. Le chiffre d'affaires enregistré par cette activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est élevé à 4,7 millions d'euros et son résultat net à - 1,5 million d'euros.

---

<sup>3</sup> Une partie du prix d'acquisition de Lju a été versée sous séquestre et donc décaissée par la Société le 29 décembre 2017. Le transfert effectif de cette somme au vendeur n'est intervenu que le 1<sup>er</sup> janvier 2018, jour où l'acquisition est devenue effective sur le plan juridique et où Lju est ainsi entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe.

(c) Principaux investissements futurs

Le Groupe entend poursuivre sa politique de croissance externe dynamique, devant lui permettre de générer une croissance additionnelle de son chiffre d'affaires en procédant à des acquisitions soigneusement sélectionnées, avec des critères stricts, et mises en œuvre en fonction des caractéristiques des marchés sur lesquels évolue le Groupe (voir le paragraphe 6.3.5 du présent document de base).

Le Groupe envisage par ailleurs qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ses dépenses d'investissement représentent environ 15 millions d'euros.

## **6. APERCU DES ACTIVITÉS DU GROUPE**

### **6.1 Présentation générale**

Le Groupe est un leader mondial intervenant sur un certain nombre de marchés industriels de niche, au sein desquels il conçoit, fabrique, et collabore dans certains cas à l'installation et la maintenance de produits, équipements et systèmes dédiés, d'une part, au secteur des infrastructures du rail, ainsi que, d'autre part, à diverses applications industrielles, tels que les systèmes de gestion d'énergie et de données<sup>4</sup>, le chrome métal et certains systèmes magnétiques de levage et de tri.

A la date du présent document de base, le Groupe dispose de 40 sites de production, exerçant ses activités dans plus de 35 pays, avec des équipes locales dédiées. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, il a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 841,4 millions d'euros et un EBIT ajusté consolidé de 112,0 millions d'euros. Il employait environ 3 000 salariés au 31 décembre 2017.

Le Groupe organise ses activités en deux secteurs opérationnels : (i) les Activités d'Infrastructures du Rail (représentant 57% du chiffre d'affaires consolidé et 58% de son EBIT ajusté au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017), comprenant la fourniture de systèmes de fixation, de produits de soudure aluminothermique, de matériel de voie et de contrôle, d'équipements d'électrification pour réseaux urbains (métros et tramways) et d'équipements de résistance et de mise à la terre et (ii) les Activités Industrielles Diversifiées (représentant 43% du chiffre d'affaires consolidé et 45% de son EBIT ajusté au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017), comprenant la fabrication et la conception de systèmes de gestion d'énergie et de données commercialisés au sein de la ligne de produits *Energy and Data Transmission Systems (EDMS)* sous la marque Conductix-Wampfler, la fabrication de chrome métal, commercialisé sous la marque DCX Chrome, au sein de la ligne de produits Chrome Métal et la ligne de produits Magnétisme, comprenant des systèmes magnétiques de levage et de tri.

Ces lignes de produits sont structurées autour d'un modèle économique commun, reposant sur les axes suivants : (i) une position de leader mondial dans leur domaine, (ii) une spécialisation dans des métiers à forte valeur ajoutée, caractérisés par des standards opérationnels et de sécurité exigeants, (iii) un coût du produit faible pour le client final par rapport au coût global de l'infrastructure concernée et un niveau de récurrence de l'activité relativement élevé, (iv) le développement d'une connaissance approfondie de la chaîne de valeur et de l'environnement commercial, technologique et réglementaire dans lequel il évolue, (v) une implantation dans l'ensemble du monde avec des équipes locales dédiées, selon un modèle industriel « *Glo-Cal* » et (vi) une activité caractérisée par un niveau de dépenses d'investissement relativement faible.

Le Groupe fournit ses produits et services à travers le monde, notamment en Europe, dans la zone Amériques et en Asie, à un large portefeuille de clients composé principalement, pour le secteur des Activités d'Infrastructures du Rail, de grands réseaux ferrés nationaux ou urbains, privés ou publics, d'entreprises de travaux ferroviaires, de fabricants de traverses ou de compagnies minières et, pour les Activités Industrielles Diversifiées, de fabricants d'équipements d'origine (pour la ligne de produits *Energy and Data Management Systems*) et de fabricants de métaux d'alliages (pour la ligne de produits Chrome Métal).

---

<sup>4</sup> Les systèmes de gestion d'énergie et de données (*Energy and Data Management Systems (EDMS)*) permettent de transmettre de l'énergie et/ou des données à partir d'un point fixe jusqu'à un équipement mobile ou une machine.

## **6.2 Forces et atouts concurrentiels du Groupe<sup>5</sup>**

### **6.2.1 Une position de leader mondial dans ses principales lignes de produits, s'appuyant sur de solides atouts commerciaux et technologiques**

#### *Une position de leader mondial dans ses principales lignes de produits*

Le Groupe est le leader mondial dans chacune de ses principales lignes de produits, caractérisés par une haute valeur ajoutée technologique, qu'il offre sur des marchés de niche. Ce positionnement est l'un des axes sur lesquels repose le modèle d'activité du Groupe.

Le Groupe estime ainsi être le leader mondial de la fourniture de systèmes de fixation de rails, avec une part de marché mondiale d'environ 20% en 2017, le leader mondial en soudure aluminothermique de rails, avec une part de marché mondiale d'environ 45% en 2017, le leader mondial de la fourniture d'EDMS, avec une part de marché mondiale d'environ 20% en 2017 et enfin le leader mondial de la production de chrome métal, avec une part de marché mondiale d'environ 25% en 2017.

Le Groupe a construit ces positions de leader en s'appuyant sur des marques reconnues et des atouts technologiques solides co-développés années après années auprès de ses clients.

#### *Des marques bénéficiant d'une forte visibilité et identifiées comme des standards industriels dans leur domaine de spécialisation*

Les produits du Groupe sont commercialisés sous des marques bénéficiant d'une forte visibilité auprès des grands acteurs du marché, telles que Pandrol (utilisée par le Groupe depuis 1958 et regroupant depuis novembre 2017 les produits précédemment commercialisés sous plus de dix marques dont Railtech, Vortok, Pandrol, Rosenqvist ou encore Matweld), Conductix-Wampfler ou encore DCX Chrome.

Les marques du Groupe sont en effet identifiées comme des standards industriels dans leur domaine de spécialisation, grâce aux efforts constants du Groupe visant à offrir des produits d'une qualité et d'une fiabilité de premier ordre depuis de nombreuses années. Cette reconnaissance auprès des acteurs majeurs du marché lui permet d'équiper désormais une base installée importante d'infrastructures. Le Groupe estime par exemple équiper en systèmes de fixation et produits de soudure aluminothermique la moitié des infrastructures ferroviaires dans le monde ; en EDMS, environ les deux tiers des principaux ports mondiaux maritimes ; et en produits de chrome métal, environ la moitié de la flotte mondiale d'avions de passagers de plus de 100 places et avions cargos de plus de 10 tonnes.

Le Groupe a développé un savoir-faire unique dans la conception et la fabrication des produits qu'il offre, ainsi qu'une connaissance approfondie des processus d'installation et d'utilisation de ces produits par les utilisateurs finaux, et plus généralement de leur secteur d'activités et des contraintes industrielles et réglementaires auxquelles ils sont soumis. Il offre en outre un support technique et des services après-vente de premier plan, lui ayant permis de nouer des relations solides et durables avec les grands acteurs du marché.

---

<sup>5</sup> Sauf mention contraire, les données relatives à la taille des marchés, notamment quant à leur évolution passée ou future, ainsi que les positions concurrentielles et parts de marché du Groupe sont fondées sur des niveaux de chiffre d'affaires des acteurs du secteur concerné. Par ailleurs, les informations figurant dans la présente section 6.2 relatives au marché, notamment les tailles et les perspectives de croissance, sont principalement issues de sources tierces présentées au chapitre 23 « *Informations provenant de tiers, déclaration d'experts et déclarations d'intérêts* » du présent document de base.

## *Une capacité d'innovation et des moyens de recherche et développement de premier plan, focalisés sur les besoins du client*

Le Groupe met en œuvre d'importants moyens de recherche et développement afin de proposer à ses clients des produits innovants focalisés sur leurs besoins et la fourniture de solutions répondant à leurs problématiques industrielles. Les dépenses de recherche et développement du Groupe ont représenté 3,3% de son chiffre d'affaires consolidé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le Groupe s'appuie par ailleurs sur plus de 300 techniciens et ingénieurs, qui déploient leur activité, pour sa ligne de produits *Energy and Data Management Systems*, dans 4 centres d'excellence (*Centers of Excellence*), situés en Allemagne, France, Italie et aux Etats-Unis et, pour les Activités d'Infrastructures du Rail, dans 10 centres de recherche et développement.

Les processus d'innovation et de recherche et développement du Groupe suivent une phase longue de développement et de certification du produit, pouvant durer jusqu'à 7 années, permettant au Groupe de proposer les produits les plus fiables du marché et répondant aux dernières exigences technologiques et réglementaires. Le Groupe a par ailleurs établi de solides relations avec les principaux acteurs des marchés sur lesquels il évolue, à savoir ses propres clients, les propriétaires d'infrastructures et d'équipements mais également les autorités de régulation, le positionnant au cœur d'un écosystème technologique et industriel complexe lui permettant de définir les derniers standards industriels du marché.

Le Groupe a été le premier acteur à introduire de nombreux produits de référence, en ayant développé et breveté des innovations telles que le système de fixation PR Clip, puis e-clip, Fastclip® et leurs évolutions successives, dont Clip-Re®, offrant des évolutions en termes de pré-montage par rapport au système initial e-clip permettant des gains de productivité compris entre 35% et 40%. Le Groupe a par ailleurs développé les systèmes de transmission d'énergie par induction (IPT®) ou encore les systèmes d'électrification des ponts roulants sur pneumatique (E-RTG) (et désormais Full E-RTG). Le Groupe accompagne également ses clients en leur offrant des solutions adaptées aux dernières évolutions de leur secteur, avec notamment le développement d'outils de maintenance prédictive de la voie (VERSE®, Vortok MultiSensor) ou des EDMS destinés à des utilisations nouvelles dans le cadre du développement de l'Industrie 4.0, telles que les barres conductrices ProfiDat, présentant une résistance plus forte aux interférences que les produits traditionnels, tout en ayant permis de multiplier par 10 les flux de données lors de leur commercialisation, pour des coûts d'acquisition et d'installation entre 10 à 15 % moins élevés que les solutions classiques.

Ces atouts commerciaux et technologiques ont permis au Groupe d'établir des relations solides à la fois avec ses clients directs et les utilisateurs finaux de ses produits. Le positionnement concurrentiel et les atouts du Groupe lui ont effet permis d'être référencé auprès d'un grand nombre d'utilisateurs finaux (notamment pour les lignes de produits *Energy and Data Management Systems* et Chrome Métal), qui indiquent généralement aux clients directs du Groupe, fabricants de l'équipement d'origine, les spécifications techniques qu'ils doivent respecter. La capacité du Groupe à être référencé auprès des utilisateurs finaux et sa notoriété lui permettent ainsi de générer des commandes auprès des fabricants d'équipements d'origine.

### **6.2.2 Un portefeuille de produits diversifiés et à forte valeur ajoutée technologique, qui sont clés pour le fonctionnement optimal des infrastructures et équipements concernés**

#### *Un portefeuille de produits diversifiés et à forte valeur ajoutée technologique*

L'offre du Groupe comprend un portefeuille très diversifié de produits à forte valeur ajoutée technologique, permettant de répondre au mieux aux besoins de ses clients.

A titre d'exemple, l'offre du Groupe concernant sa ligne de produits Systèmes de Fixation pour rail couvre tous types de voies (ballastées ou non-ballastées) et d'utilisations (grandes lignes, fret, lignes à grande vitesse ou encore lignes urbaines) et permet de fournir une gamme complète de solutions adaptées aux conditions de la voie, que celle-ci soit rectiligne, courbée, en pente, dans un tunnel ou encore sur un viaduc. Par ailleurs, les produits de la ligne *Energy and Data Management Systems* couvrent tous types d'applications, le Groupe proposant la gamme la plus complète sur le marché, permettant ainsi à ses clients d'avoir un seul interlocuteur pour tout besoin de solution dans le domaine des EDMS. Enfin, les produits de la ligne Chrome Métal commercialisés par le Groupe s'adaptent à tous types d'utilisation industrielle, en fonction notamment du degré de pureté recherché par le client (du chrome métal *airmelt* au chrome métal dégazé DDB) et du format souhaité (en morceaux, en briquettes ou en poudre, le Groupe ayant développé une expertise de premier plan pour ce dernier format).

*Des produits à forte valeur ajoutée technologique, qui sont clés pour le fonctionnement optimal des infrastructures et équipements concernés*

Les produits offerts par le Groupe, même s'ils représentent généralement une faible partie du coût global de l'infrastructure ou de l'équipement concernés, sont clés pour le fonctionnement optimal de ces derniers.

Les systèmes de fixation et les produits de soudure aluminothermique commercialisés par le Groupe sont des éléments clés pour assurer la sécurité et maintenir la disponibilité de l'infrastructure ferroviaire, en particulier pour les lignes de fret ou les lignes à grande vitesse, soumises à une usure plus rapide. Un système de fixation défectueux ou une soudure défectueuse peut en effet impliquer une fermeture temporaire de la voie pendant la durée de l'opération de maintenance nécessaire au remplacement de l'équipement concerné, ou, dans certains cas, mettre en cause la sécurité de la voie, générant dans tous les cas des coûts de maintenance relativement élevés pour le client, en comparaison du coût unitaire du produit concerné<sup>6</sup>. A ce titre, le Groupe a mis en œuvre une expertise technologique et des ressources de recherche et développement de premier plan afin de développer des produits dont la qualité et la fiabilité sont reconnues par les grands acteurs du marché, permettant de répondre à ces contraintes, pour un coût du produit généralement inférieur à 3% du coût total de l'infrastructure ferroviaire concernée.

Par ailleurs, les EDMS commercialisés par le Groupe sont généralement essentiels pour maintenir le niveau de disponibilité de l'équipement final, dont la productivité est garantie par le haut degré de fiabilité des EDMS du Groupe. Le coût des EDMS commercialisés par le Groupe représente généralement moins de 6% du coût total de l'équipement concerné.

Enfin, le chrome métal commercialisé par le Groupe, domaine dans lequel il a développé une expertise technologique de premier plan en matière de procédé d'alumino-thermie et de mise en poudre, permet de répondre aux contraintes spécifiques de ses clients producteurs de superalliages, notamment pour la fabrication de composants de moteurs d'avions ou de turbines. Les alliages produits avec le chrome métal de haute pureté commercialisé par le Groupe permettent une conception plus compacte de l'équipement final et donc des gains de masse, grâce à la tenue en haute température liée au chrome. Le coût des produits de chrome métal commercialisé par le Groupe représente généralement moins de 1% du coût global de l'équipement concerné.

---

<sup>6</sup> Le coût total de remplacement d'une soudure défectueuse peut ainsi représenter jusqu'à 140 fois le coût d'un kit de soudure.

Les clients du Groupe et les propriétaires des infrastructures et équipements concernés évoluent ainsi dans des secteurs où l'exigence de sécurité et de fiabilité de ces infrastructures et équipements est forte, sous l'effet notamment de réglementations strictes. Afin de répondre à cette exigence, le Groupe suit des processus de conception et de production impliquant un niveau élevé d'ingénierie, pour veiller à ce que ses produits soient certifiés et homologués conformément à la réglementation applicable. Le Groupe entretient par ailleurs une relation forte avec les utilisateurs finaux pour définir, en collaboration avec ces derniers, les spécifications techniques des produits, en amont de la phase de production, afin de répondre au mieux à leurs besoins.

Le Groupe estime ainsi être en mesure de répondre efficacement à la demande de ses clients et des utilisateurs finaux cherchant à s'approvisionner en produits de qualité et fiables accompagnés de prestations techniques adaptées à leurs contraintes, afin de maximiser la durée de vie de leurs infrastructures, pour un coût de l'équipement faible au regard du coût global de l'infrastructure.

### **6.2.3 Une exposition diversifiée à des marchés attractifs et en croissance**

La diversité de l'offre du Groupe lui permet de maintenir une exposition équilibrée à un nombre important de marchés différents, soutenus par des tendances de croissance structurelle à long terme (voir le paragraphe 6.4 « *Présentation des marchés et de la position concurrentielle* » du présent document de base), lui ayant permis d'enregistrer une croissance significative de ses activités au cours des vingt dernières années, en ayant multiplié par cinq son chiffre d'affaires depuis 1997<sup>7</sup> (à la fois de manière organique et par croissance externe). Le Groupe estime que sa position de leader sur ses principales lignes de produits devrait lui permettre de saisir des opportunités de développement en capitalisant sur ces tendances, afin notamment de bénéficier de la croissance anticipée des marchés sur lesquels il évolue.

Les principales tendances de croissance structurelle à long terme de ces marchés comprennent le développement de l'urbanisation et la croissance démographique, ayant notamment pour conséquence une congestion des zones urbaines, entraînant une croissance de la demande en mobilité ; une préférence croissante des voyageurs pour des modes de transport à faible ou sans consommation de carburant et émissions de CO<sub>2</sub>, tels que le transport ferroviaire dans la plupart des cas, du fait notamment de réglementations environnementales de plus en plus strictes et pour des raisons de coût ; les dépenses d'investissement des propriétaires d'équipements utilisant les EDMS commercialisés par le Groupe ; des exigences de sécurité et des normes réglementaires de plus en plus strictes, favorisant la demande en produits à forte valeur ajoutée technologique tels que ceux offerts par le Groupe ; le développement de l'*e-commerce*, soutenant les investissements sur le marché des systèmes intralogistiques, sur lequel le Groupe commercialise ses EDMS ; le développement de l'« Industrie 4.0 », nécessitant l'utilisation d'EDMS, afin d'assurer de manière efficace et fiable la transmission des données et de l'énergie rendue nécessaire notamment par la mise en œuvre de moyens de pilotage à distance ou automatisés ; et les problématiques d'efficacité énergétique, favorisant l'utilisation d'équipements peu consommateurs d'énergie et garantissant une fiabilité de premier ordre, tels que ceux offerts par le Groupe (tels que les systèmes d'électrification des ponts roulants sur pneumatique (E-RTG) ou les barres conductrices ProfiDat).

Soutenus par ces tendances favorables, et favorisés par des facteurs de rebond à court terme tels que la reprise actuelle des investissements dans le secteur du fret ferroviaire aux Etats-Unis et dans le transport urbain au niveau global, ainsi que la tendance générale de croissance

---

<sup>7</sup> En 1997, le Groupe établissait ses états financiers conformément aux normes comptables françaises en vigueur. Le chiffre d'affaires du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1997 a été converti au taux de 1 franc = 0,15 euro.

des opérations de maintenance et de renouvellement des infrastructures ferroviaires, les marchés des systèmes de fixation et de la soudure aluminothermique devraient ainsi enregistrer un taux de croissance annuel moyen (« TCAM ») combiné d'environ 3,8% sur la période 2017-2021, dont 2,7% dans la zone Amériques, 1,9% dans la zone Europe-MEA et 5,4% dans la zone Asie-Pacifique. Ces marchés avaient enregistré une faible croissance sur la période 2014-2017, avec un TCAM de 0,5%, marqués principalement par les difficultés rencontrées dans le secteur du fret ferroviaire aux Etats-Unis, ayant eu pour conséquence un TCAM en diminution de 2,2% dans la zone Amériques pour ces marchés sur la période 2014-2017.

Le marché mondial des EDMS devrait enregistrer un TCAM d'environ 3,8%<sup>8</sup> sur la période 2017-2021, soutenu principalement par l'acquisition de nouveaux équipements par les utilisateurs finaux, lié au dynamisme de leurs dépenses d'investissements. Le marché des systèmes intralogistiques devrait être particulièrement dynamique, avec un TCAM de 4,3% sur la période 2017-2021, contre un TCAM de 3,4% sur la période 2012-2017, soutenu notamment par le fort développement de l'*e-commerce*. Par ailleurs, les investissements sur le marché de l'extraction minière et de la manutention de produits en vrac devraient également connaître une croissance régulière, afin notamment de remplacer certains équipements arrivés à maturité, après avoir enregistré une baisse des investissements sur la période 2012-2017. Le marché de l'extraction minière et de la manutention de produits en vrac devrait ainsi enregistrer un TCAM de 4,8% sur la période 2017-2021, contre un TCAM en diminution de 8,8% sur la période 2012-2017.

## 6.2.4 Une activité caractérisée par des revenus récurrents

Les activités du Groupe, et en particulier les Activités d'Infrastructures du Rail et les activités de la ligne de produits *Energy and Data Management Systems*, représentant une part significative du chiffre d'affaires du Groupe, sont caractérisées par une récurrence de leurs revenus, résultant principalement des revenus générés par les opérations de maintenance effectuées sur la base installée d'infrastructures, ou des commandes d'EDMS fréquentes de faibles montants.

Le Groupe estime ainsi qu'environ trois quarts du chiffre d'affaires généré par les Activités d'Infrastructures du Rail est lié aux opérations de maintenance effectuées par ses clients ou les utilisateurs finaux sur des infrastructures existantes, permettant au Groupe de bénéficier d'une certaine visibilité sur son activité et son chiffre d'affaires futurs. Ces activités présentent un niveau de récurrence plus élevé que les projets d'infrastructures ferroviaires nouvelles ou le renouvellement d'infrastructures existantes, représentant environ un quart du chiffre d'affaires généré par les Activités d'Infrastructures du Rail<sup>9</sup>.

Dans ce cadre, la capacité du Groupe à adresser une part importante de la base installée de systèmes de fixation dans le monde, lui permet de se positionner favorablement sur les opérations de maintenance. Le choix d'un système de fixation spécifique par un opérateur lors de l'installation de l'infrastructure ferroviaire conditionne en effet la forme et les caractéristiques des traverses utilisées sur la voie, dont la durée de vie est en général d'une trentaine à une cinquantaine d'années, ce qui limite généralement les cas de changement de fournisseur de systèmes de fixation pendant la durée de vie des traverses. Par ailleurs, les équipements utilisés pour l'installation des infrastructures ferroviaires sont en général spécifiques au système de fixation installé (selon qu'il s'agit de fixations clipsées ou vissées notamment (voir le paragraphe 6.5.1(b) du présent document de base)), incitant les opérateurs

---

<sup>8</sup> 4,4% en tenant compte du mix de marchés finaux du Groupe.

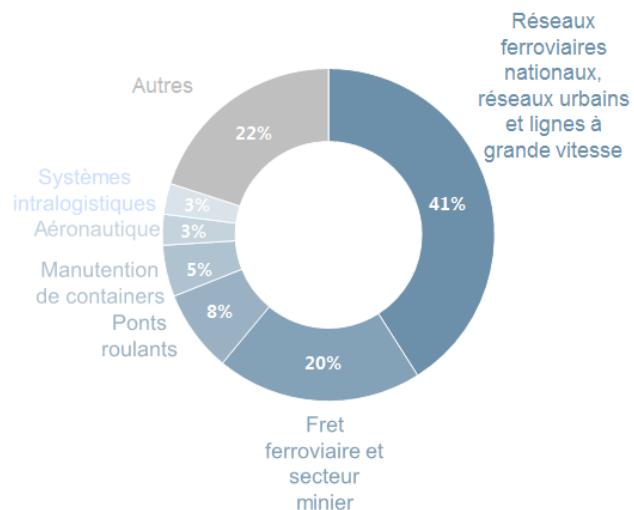
<sup>9</sup> Néanmoins, pour les opérations de renouvellement, le choix de l'équipement initial conditionne généralement l'équipement utilisé pour les besoins de l'opération de renouvellement, permettant de bénéficier d'une récurrence de l'activité similaire à celle observée pour les opérations de maintenance.

ferroviaires à se fournir chez le même fabricant de système de fixation lors de la maintenance de la voie, afin de ne pas supporter de coûts qui pourraient éventuellement être liés à un changement d'équipement de maintenance. S'agissant par ailleurs des produits de soudure aluminothermique, le haut niveau de fiabilité des équipements et de formation des soudeurs exigés dans le secteur, incite généralement les opérateurs ferroviaires à s'équiper pour les besoins des opérations de maintenance auprès du même fournisseur que lors de l'installation initiale de l'infrastructure ferroviaire, afin notamment de limiter les coûts supplémentaires éventuels de formation des soudeurs et ceux liés plus généralement à la mise en place de nouveaux processus de soudure et l'utilisation de nouveaux équipements. Du fait de son positionnement solide auprès des principaux acteurs du marché, auxquels il a généralement fourni des produits de soudure aluminothermique pour les besoins de la construction initiale de l'infrastructure, le Groupe considère pouvoir leur fournir ses produits pour leurs opérations de maintenance, assurant une certaine récurrence du chiffre d'affaires, en particulier pour les lignes à grande vitesse et au regard des exigences de sécurité accrues.

Le chiffre d'affaires de la ligne de produits *Energy and Data Management Systems* est généré à hauteur d'environ 64 % par des commandes de faibles montants, inférieures à 50 000 euros, par nature fréquentes et récurrentes, permettant ainsi au Groupe d'avoir une certaine visibilité sur son niveau d'activité future, tout en limitant le risque plus élevé que peuvent présenter de grands contrats ponctuels. Les projets, de montants plus importants (en général jusqu'à 1,5 million d'euros), pouvant nécessiter un haut degré d'adaptation des produits, impliquant une assistance technique du client aux niveaux global et local et dans certains cas, de la co-ingénierie et un partenariat avec le client, représentent environ 36% du chiffre d'affaires de la ligne de produits *Energy and Data Management Systems*, les commandes comprises entre 50 000 euros et 500 000 euros représentant environ 14 % et celles supérieures à 500 000 euros, environ 22%.

Enfin, la diversification de son portefeuille de clients et des marchés sur lesquels il opère ont historiquement permis au Groupe de limiter les effets du ralentissement économique ayant pu affecter un secteur d'activité ou une zone géographique spécifique, telles que les difficultés connues en 2016 dans le secteur du fret ferroviaire aux Etats-Unis par exemple.

Le graphique ci-dessous présente, à titre d'exemple, la répartition par marché final au 30 septembre 2017 du chiffre d'affaires généré au cours des douze derniers mois, telle qu'estimée par le Groupe :



Par ailleurs, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, les 20 premiers clients du Groupe ont représenté 25% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe et aucun client du Groupe ne représente individuellement plus de 4% de son chiffre d'affaires consolidé.

La part importante représentée par les opérations de maintenance dans les activités du Groupe génère des revenus récurrents. Ce positionnement, combiné à la diversité de son offre de produits, à son large portefeuille de clients et à son exposition à des marchés diversifiés lui permettent, comme il l'a démontré au cours des dernières années, de limiter les effets du ralentissement économique observé sur certaines périodes.

#### **6.2.5 Un modèle industriel « *Glo-Cal* » reposant sur une implantation mondiale et des processus décentralisés et flexibles**

Le Groupe exploite 40 sites de production dans le monde, dont 7 dans la zone Amériques, 21 dans la zone Europe et 12 dans la zone APAC-MEA<sup>10</sup>. Cette implantation industrielle mondiale permet au Groupe de proposer à ses clients une solution industrielle dans chaque pays et permet par ailleurs à ses clients de centraliser leurs commandes auprès du Groupe au niveau mondial, afin d'optimiser leurs coûts et sécuriser leurs approvisionnements. Son implantation mondiale permet par ailleurs au Groupe de bénéficier d'effets d'échelle, de mutualiser les expertises et de partager au niveau global au sein de chacune de ses filiales les résultats de ses projets de recherche et développement et les meilleures pratiques suivies dans ses différents sites de production. Le Groupe a par ailleurs développé une présence locale en s'appuyant sur une connaissance approfondie des marchés géographiques où il exerce ses activités, lui ayant permis de faire reconnaître les marques et produits du Groupe comme leaders locaux dans un grand nombre de pays, d'entretenir une relation de proximité avec ses clients et de bénéficier d'une solide expérience des marchés locaux.

Le Groupe a par ailleurs développé des processus industriels flexibles, permettant d'engager des dépenses d'investissement relativement faibles afin de générer des flux de trésorerie élevés, tout en profitant d'un réseau industriel de dimension mondiale. Le Groupe a par ailleurs internalisé ses activités et processus-clés d'ingénierie, avec l'objectif de maîtriser le développement de produits à forte valeur ajoutée afin de répondre au mieux aux besoins technologiques de ses clients. Les activités de production des composants critiques utilisés dans la fabrication des produits du Groupe sont ainsi internalisées par le Groupe, tandis que l'approvisionnement en composants support est assuré en interne ou auprès de fournisseurs extérieurs, permettant au Groupe de garantir par ailleurs une certaine flexibilité de ses processus industriels.

Le Groupe considère que son modèle industriel « *Glo-Cal* », mis en œuvre sur l'ensemble de ses sites implantés mondialement, lui permet de proposer à ses clients les produits et solutions industrielles les plus innovantes et adaptées à leurs besoins spécifiques, pour un niveau de dépenses d'investissement relativement limité. De plus, ce modèle industriel confère au Groupe l'avantage d'être en général précurseur sur ses marchés géographiques et l'un des acteurs répondant le plus rapidement aux demandes de ses clients ou de ses clients potentiels, ce qui devrait lui permettre de se positionner favorablement dans les zones géographiques les plus dynamiques afin de générer une croissance de ses activités.

#### **6.2.6 Un historique de croissance rentable générant des flux de trésorerie élevés**

Le Groupe estime avoir démontré sa capacité à générer une croissance régulière de ses activités, tout en maintenant ses marges et sa rentabilité à un niveau élevé, et ce au travers des différents cycles industriels et économiques.

Depuis 1997, le Groupe a ainsi multiplié par cinq son chiffre d'affaires (à la fois de manière organique et par croissance externe), passé de 167,0 millions d'euros au titre de l'exercice

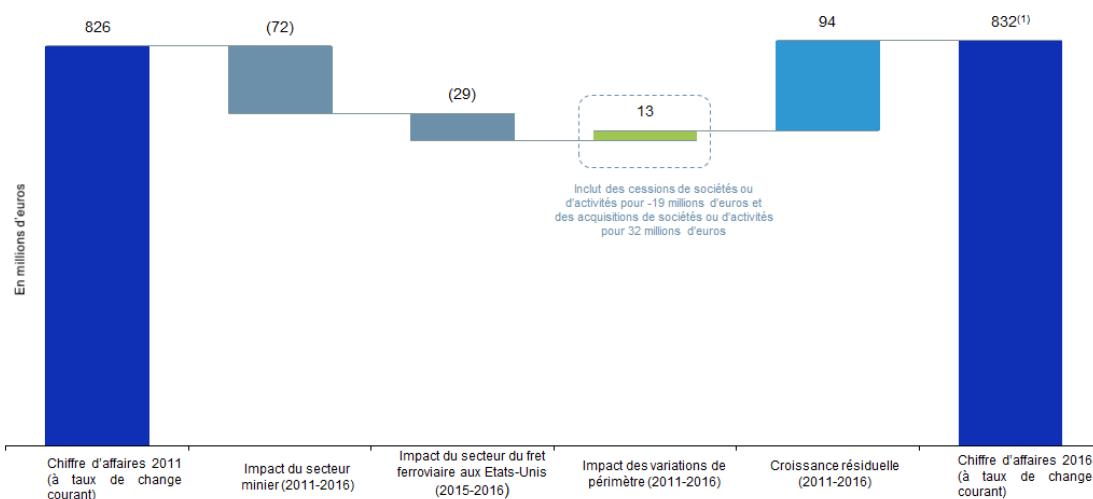
---

<sup>10</sup> Asie-Pacifique, Moyen-Orient, Afrique.

clos le 31 décembre 1997<sup>11</sup>, à 655,9 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et 841,4 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, soit un TCAM de 8,5% sur la période 1997-2017. Le Groupe a par ailleurs amélioré sa marge d'EBIT ajusté de 200 points de base, passée de 11,3% au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1997 à 12,3% au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et 13,3% au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, et a maintenu un niveau de marge d'EBIT ajusté supérieur à 12% depuis 2007.

Entre 2005 et 2017, le chiffre d'affaires du Groupe a enregistré un TCAM de 4,7%, malgré un contexte économique parfois défavorable au cours de cette période, avec notamment l'impact de la crise mondiale en 2008-2009, ainsi que les difficultés rencontrées par le secteur minier à partir de 2013 et le secteur du fret ferroviaire aux Etats-Unis en 2016.

Le graphique ci-dessous présente l'impact sur l'évolution du chiffre d'affaires du Groupe entre 2011 et 2016 des difficultés rencontrées par le secteur minier et le secteur du fret ferroviaire aux Etats-Unis, ainsi que l'impact des variations de périmètre. Retraité de ces éléments, le chiffre d'affaires du Groupe a ainsi augmenté de 94 millions d'euros sur la période 2011-2016.



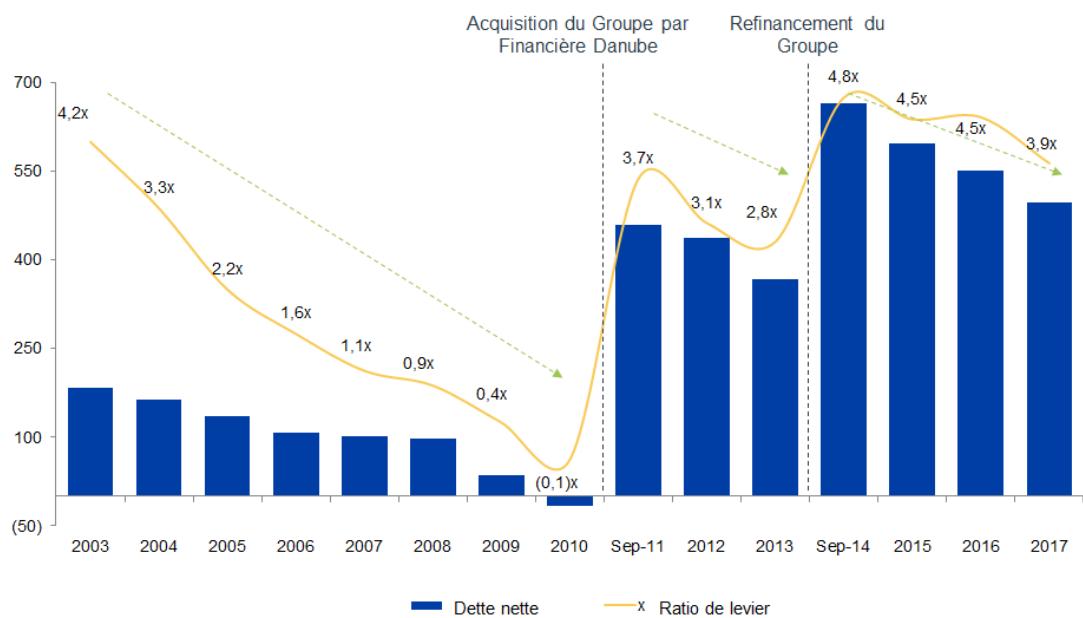
<sup>(1)</sup> Montant retraité suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies (voir la note 1.3 « Comparabilité » des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 inclus au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Groupe » du présent document de base).

Le Groupe a par ailleurs maintenu sa rentabilité à un niveau élevé, la marge d'EBIT ajusté moyenne du Groupe s'établissant à 12,9% sur la période 2005-2017. Le Groupe a maintenu cette rentabilité y compris lors de la crise mondiale sur la période 2008-2009, où sa marge d'EBIT ajusté a seulement décrue de 110 points de base, passant de 13,1% en 2008 à 12,0% en 2009. Le Groupe a par ailleurs toujours été en mesure d'atteindre des niveaux de rentabilité post-crise supérieurs à ceux enregistrés avant la crise concernée : la marge d'EBIT ajusté du Groupe s'est ainsi établie à 13,9% en 2011 contre 13,1% en 2008, avant la crise mondiale de 2008-2009. Le Groupe a en outre amélioré sa marge d'EBIT ajusté sur les trois dernières années, de 13,1% au 31 décembre 2015 à 13,3% au 31 décembre 2017, malgré les difficultés rencontrées dans le secteur du fret ferroviaire aux Etats-Unis en 2016, exercice au cours duquel la marge d'EBIT ajusté du Groupe s'est établie à 12,8%.

<sup>11</sup> Le Groupe appliquait les normes comptables françaises en 1997. Le chiffre d'affaires 1997 a été converti au taux de 1 FRF = 0,15 euro.

Le Groupe a pu réaliser cette performance financière grâce notamment à (i) une exposition géographique diversifiée et un portefeuille de clients équilibré, limitant les risques d'exposition en cas de difficultés rencontrées par un secteur en particulier, (ii) sa capacité à offrir à ses clients des produits innovants reconnus pour leur qualité et leur fiabilité, dans le cadre de relations solides et de longue durée, assurant une pérennité des revenus à travers le cycle, (iii) une activité dominée par les opérations de maintenance et des commandes renouvelées de faibles montants, assurant une certaine récurrence du chiffre d'affaires, y compris en cas de dégradation de la conjoncture économique et (iv) une grande flexibilité de sa base de coûts, majoritairement variable, lui permettant de maintenir sa rentabilité en cas de baisse de l'activité, en ajustant la configuration de son outil de production.

Enfin, le niveau des dépenses d'investissement du Groupe (environ 1,6% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe en moyenne sur la période 2005-2017), associé à une discipline financière et opérationnelle axée sur la rentabilité et le maintien d'un faible besoin en fonds de roulement, lui a permis de générer des flux de trésorerie solides et de maintenir un ratio de *cash conversion*<sup>12</sup> moyen élevé sur la période 2005-2017, à environ 89%, ce ratio ayant par ailleurs enregistré une amélioration significative depuis 1997, étant passé de 70% au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1997, à 76% au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et 88% au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017. La génération de flux de trésorerie solides a ainsi permis au Groupe d'enregistrer une réduction continue de son endettement et de son ratio de levier (défini comme la dette nette / EBITDA ajusté) depuis 2003, comme le montre le graphique ci-dessous :



### 6.2.7 Un historique d'acquisitions créatrices de valeur et intégrées avec succès

Au cours des dernières années, le Groupe a procédé à diverses opérations de croissance externe contribuant à la création de valeur et à la croissance globale des activités du Groupe. Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et le 31 décembre 2017, le Groupe a ainsi acquis 10 sociétés ou activités, représentant un chiffre d'affaires cumulé de 168 millions d'euros<sup>13</sup>, ayant généré une

<sup>12</sup> (EBITDA Ajusté – dépenses d'investissement) / EBITDA Ajusté.

<sup>13</sup> Sur la base du chiffre d'affaires réalisé par la cible concernée au dernier exercice clos à la date de son acquisition par le Groupe.

croissance additionnelle du chiffre d'affaires du Groupe de 2% chaque année sur cette période<sup>14</sup>.

Le Groupe s'appuie notamment sur son implantation mondiale et une implication forte des équipes locales pour mettre en œuvre une politique d'acquisition disciplinée et clairement définie ayant pour objectif la création de valeur à partir d'opérations de croissance externe choisies par le Groupe en fonction des opportunités et visant (i) l'intégration d'activités complémentaires aux activités existantes, (ii) la pénétration de nouveaux marchés géographiques en croissance ou la consolidation de la présence du Groupe dans des zones où il est déjà présent et/ou (iii) le renforcement de la gamme de produits du Groupe en intégrant des produits nouveaux complémentaires à son offre.

En 2006, le Groupe a ainsi procédé à l'acquisition structurante pour sa ligne de produits *Energy and Data Management Systems* de la société Wampfler, en Allemagne, lui ayant permis d'élargir son offre et de renforcer la position de sa marque dans cette activité (devenue à l'occasion de cette acquisition « Conductix-Wampfler »). En 2008, le Groupe a acquis la société Rosenqvist en Suède, lui ayant permis de développer une offre de clipeuses, permettant de mécaniser les opérations d'installation sur la voie des systèmes de fixation clipsés. En 2010, le Groupe a procédé à deux acquisitions : la société Plötz en Allemagne, lui ayant permis de renforcer ses positions en soudure aluminothermique en Allemagne et en Europe de l'Est, et l'activité rail de Mondragon, lui ayant permis de renforcer ses positions en systèmes de fixation en Espagne et en Amérique Latine. En 2011, le Groupe a acquis la société KLK en Espagne, et a renforcé son offre en soudure aluminothermique et de produits d'Equipement Electrique en caténaires rigides, résistances et mises à la terre notamment. En 2012, le Groupe a acquis la société australienne Intercast & Forge, spécialisée dans la fabrication d'inserts notamment, afin de renforcer son offre en systèmes de fixation. En 2014, il a procédé à deux acquisitions : la société française Lasstec, spécialisée dans la fabrication de systèmes de pesage de containers, et les actifs ferroviaires de la société CDM, lui ayant permis d'élargir le portefeuille de la ligne de produits Systèmes de Fixation, en intégrant à son offre des produits de réduction des vibrations et du bruit. En 2015, le Groupe a acquis la société indienne Harshad Thermic Industries, spécialisée dans la fabrication de kits et d'équipements dédiés à la soudure aluminothermique des voies et agréée par les autorités ferroviaires indiennes, permettant au Groupe de se positionner pour participer aux projets de modernisation des voies ferroviaires du pays. Enfin, en janvier 2018, le Groupe a procédé à l'acquisition de la société Lju Automatisierungstechnik GmbH, dont le siège est à Potsdam en Allemagne, et qui propose des systèmes de commande et des solutions de communication pour différentes applications industrielles, notamment dans le secteur automobile et intralogistique, permettant au Groupe d'accélérer son développement sur ces marchés et dans les systèmes d'automatisation. Le chiffre d'affaires moyen de la société Lju au cours des deux exercices clos précédant son acquisition par le Groupe en janvier 2018 s'élève à 17 millions d'euros.

Le Groupe a par ailleurs démontré sa capacité à créer de la valeur grâce à ces acquisitions, par sa capacité à valoriser efficacement les cibles potentielles grâce à sa connaissance approfondie des marchés et de ses différents acteurs, lui ayant permis de générer (i) des synergies commerciales, notamment en renforçant la complémentarité de son offre en intégrant à sa gamme les produits des entités acquises et (ii) des synergies industrielles, notamment en matière de recherche et développement, approvisionnement, production et distribution.

---

<sup>14</sup> Calculé en divisant (i) la moyenne du chiffre d'affaires annuel des sociétés acquises par le Groupe sur la période 2007-2017 au dernier exercice clos à la date de leur acquisition par le Groupe par (ii) la moyenne du chiffre d'affaires annuel consolidé du Groupe sur cette même période.

Fort de sa capacité à intégrer avec succès les acquisitions réalisées et à identifier précisément les opportunités potentielles d'acquisitions, le Groupe considère qu'il est bien positionné pour saisir les opportunités de croissance externe et participer encore plus activement à la consolidation du secteur.

### **6.2.8 Une équipe dirigeante expérimentée bénéficiant d'une solide expertise sectorielle**

Le développement du Groupe est conduit par une équipe de direction constituée autour de M. Guy Talbourdet, Directeur général de la Société, qui bénéficie d'une solide expérience industrielle. Les deux membres du Comité Exécutif en charge des Activités d'Infrastructures du Rail ont plus de 15 ans d'ancienneté dans le Groupe et ont réalisé pratiquement toute leur carrière dans l'industrie ferroviaire. Cette équipe dirigeante a démontré au cours des dernières années sa capacité à générer une croissance régulière du chiffre d'affaires du Groupe et à maintenir sa rentabilité, en ayant développé des relations commerciales solides avec les principaux acteurs du marché, grâce notamment à une offre de produits innovants répondant au mieux aux besoins des clients du Groupe, et par la mise en œuvre de processus industriels efficaces, contribuant à la rationalisation des coûts du Groupe. L'équipe dirigeante a par ailleurs conduit avec succès l'intégration d'un nombre important d'acquisitions, ayant permis d'élargir le portefeuille de produits du Groupe et d'accroître son implantation industrielle. Apportant une grande importance à la culture d'entreprise du Groupe, cette équipe dirigeante veille également au développement professionnel et à la sécurité de ses équipes, notamment par la mise en place de formations institutionnalisées, des meilleures procédures santé/sécurité et la reconnaissance des compétences, afin d'assurer un environnement de travail favorable et un niveau élevé de fidélisation des salariés du Groupe.

## **6.3 Stratégie**

L'objectif du Groupe est de poursuivre une croissance rentable de ses activités en s'appuyant d'une part sur son *business model* performant et éprouvé, commun à l'ensemble de ses lignes de produits, et d'autre part sur son solide profil financier, caractérisé par une croissance structurelle de ses activités, le maintien de ses marges et de sa rentabilité à un niveau élevé et une capacité à générer des flux de trésorerie élevés.

Le Groupe articule sa stratégie de croissance autour des cinq principaux axes suivants :

### **6.3.1 Poursuivre une politique de gestion opérationnelle rigoureuse**

Le Groupe entend poursuivre le développement de ses activités autour de son modèle « *Glo-Cal* », reposant sur de multiples implantations, commerciale, industrielle et d'ingénierie, coordonnées par des centres d'excellence mondiaux, l'ensemble étant géré au moyen de processus décentralisés et flexibles. Ce modèle permet au Groupe de développer une proximité forte avec ses clients, et d'optimiser la performance opérationnelle de ses processus industriels et rationaliser ainsi l'ensemble de ses coûts.

Tout d'abord, le Groupe a pour ambition de poursuivre le développement de son implantation industrielle au niveau mondial afin de maintenir un réseau de sites de production flexibles, à faible intensité capitalistique et s'appuyant sur des équipements mobiles, caractérisés par une taille limitée et reposant sur l'utilisation des dernières innovations du secteur (tel que le développement de l'impression 3D, pour les sites de production de la ligne de produits *Energy and Data Management Systems*). Le Groupe entend ainsi bénéficier d'un outil industriel de premier plan pouvant s'adapter aux besoins locaux de ses clients.

Ensuite, le Groupe entend orienter encore davantage ses efforts commerciaux vers les utilisateurs finaux, afin notamment de tenir compte de leurs besoins dans le cadre du développement des produits du Groupe, et renforcer ainsi l'efficacité de ses processus d'innovation. Le Groupe entend également cibler des clients dans des zones géographiques à forte croissance, ayant des besoins croissants en produits technologiques sophistiqués, à plus

forte valeur ajoutée. En outre, afin de rationaliser ses frais de commercialisation et de marketing, le Groupe développe une proximité croissante avec ses clients, en renforçant la réactivité et l'adaptabilité de ses équipes de vente, en régionalisant davantage les ressources clés, et en améliorant la visibilité et le référencement des produits du Groupe, notamment sur les réseaux sociaux. A cette fin, le Groupe entend également développer significativement ses ventes via son site d'*e-commerce* dédié à la ligne de produits *Energy and Data Management Systems*.

Enfin, le Groupe entend optimiser le coût des ventes en rationnalisant sa chaîne d'approvisionnements. Le Groupe est ainsi passé d'une politique d'approvisionnement définie par pays à une politique déterminée par grande zone géographique (Europe, Amérique du Nord, Amérique du Sud, Asie du Sud Est, Chine et Inde) avec pour ambition d'appliquer une stratégie d'approvisionnement globale pour l'ensemble de ses sites de production d'ici 2020. Le Groupe oriente également davantage ses achats vers des produits spécialisés et à fort contenu technologique et cherche à générer des économies d'échelles en augmentant les volumes de certaines familles d'achat auprès d'un nombre plus limité de fournisseurs.

### **6.3.2 Poursuivre une politique d'innovation et de recherche et développement ambitieuse afin de maintenir le leadership technologique du Groupe**

Le Groupe met en œuvre d'importants moyens de recherche et développement afin de proposer à ses clients des produits innovants focalisés sur leurs besoins et la fourniture de solutions répondant à leurs problématiques industrielles. Les dépenses de recherche et développement du Groupe ont représenté 3,3% de son chiffre d'affaires consolidé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017. S'appuyant sur ce leadership technologique, le Groupe a ainsi été le premier acteur à introduire de nombreux produits de référence, tels que le système de fixation PR Clip, puis e-clip, Fastclip® et leurs évolutions successives, les systèmes de transmission d'énergie par induction (IPT®), ou encore les barres conductrices ProfiDat (voir le paragraphe 6.2.1 du document de base).

Le Groupe entend poursuivre une politique d'innovation et de recherche et développement ambitieuse afin de maintenir son leadership technologique et enrichir son offre en produits innovants. Il a ainsi pour objectif de continuer à consacrer annuellement environ 3% de son chiffre d'affaires à ses dépenses de recherche et développement, en orientant ses innovations vers les évolutions et tendances technologiques observées sur les marchés où évoluent ses clients, afin de répondre au mieux à leurs besoins.

Ces évolutions et tendances technologiques comprennent notamment, pour les Activités d'Infrastructures du Rail, le développement de la simulation digitale, afin d'améliorer les processus en général et réduire les coûts de développement ; l'amélioration de la résistance et de la durée de vie du rail, nécessitant le développement de nouveaux matériaux de soudure ; la réduction du temps de soudure ; ou encore l'amélioration des processus de contrôle de la soudure et des rails, dans le cadre notamment du développement de la maintenance prédictive, afin d'assurer une traçabilité complète des composants de l'infrastructure.

Pour les Activités Industrielles Diversifiées, et en particulier pour la ligne de produits *Energy and Data Management Systems*, ces évolutions et tendances technologiques comprennent notamment les problématiques liées au stockage d'énergie (notamment pour les systèmes d'électrification des ponts roulants pneumatiques) et à la gestion et la récupération d'énergie ; une demande croissante en systèmes permettant une transmission fiable des données, avec le développement de rails de transmission de données et de collecteurs tournants avec transmission de données à haut débit ; le développement de solutions de recharge et de connexion automatique, notamment par induction, pour les véhicules à guidage automatique.

### **6.3.3 Poursuivre l'expansion géographique du Groupe au niveau mondial afin de bénéficier d'opportunités de croissance dans des zones à fort potentiel**

Le Groupe a pour ambition de développer ses activités en renforçant ses positions existantes sur les marchés géographiques arrivés à maturité et en continuant son expansion dans des zones à fort potentiel de croissance, telles que la Chine, l'Inde ou la Russie.

S'agissant des Activités d'Infrastructures du Rail, le Groupe entend bénéficier en Europe du développement de liaisons à grande vitesse entre pays européens et de projets de réseaux urbains, ainsi que de la croissance des dépenses d'investissement pour la maintenance des réseaux ferrés. En particulier, le Groupe estime pouvoir bénéficier en France du plan d'investissements annoncé en 2017, comprenant l'allocation d'un montant de 2,8 milliards d'euros à la modernisation des routes et voies ferrées du pays, ainsi qu'un plan de renouvellement du réseau ferroviaire de la SNCF. Au Royaume-Uni, le Groupe devrait pouvoir bénéficier du plan d'investissement CP6 mis en œuvre par Network Rail, en croissance significative par rapport au plan CP5 actuel, et en Espagne, le Groupe devrait pouvoir capitaliser sur le plan d'investissement de 500 millions d'euros destiné à moderniser le réseau ferroviaire à grande vitesse du pays ainsi que le développement d'une nouvelle ligne ferroviaire dans le sud du pays. En Russie, le Groupe entend poursuivre la croissance de sa ligne de produits Soudure Aluminothermique et prévoit de développer sa ligne de produits Systèmes de Fixation. Dans la zone Amériques, le Groupe entend développer les Activités d'Infrastructures du Rail en capitalisant, aux Etats-Unis et au Canada, sur la reprise de grands projets dans le fret ferroviaire, des opportunités de croissance dans le rail intermodal, ainsi que des projets importants d'investissement public qui viennent d'être annoncés dans le domaine des infrastructures ; en Amérique du Sud, le Brésil en particulier devrait connaître une amélioration de la conjoncture économique, dont le Groupe entend bénéficier, en profitant en particulier de la reprise des investissements dans les secteurs minier et urbain (ligne Ferrogao ou métro de Brasilia par exemple). Dans la zone Asie-Pacifique, le Groupe entend cibler plus particulièrement : le fret ferroviaire et les projets urbains en Chine ; le gain de parts de marché en Inde dans les secteurs du métro et des lignes à grande vitesse, en bénéficiant du relèvement des standards de qualité et de sécurité dans le pays, l'acquisition de la société Harshad Thermic Industries en 2015, agréée par les autorités ferroviaires indiennes, offrant notamment un vecteur de croissance important pour la ligne de produits Soudure Aluminothermique dans ce pays ; enfin, le gain de parts de marché dans les pays d'Asie du Sud-Est, en particulier sur des projets importants de métros et de transport urbain en Thaïlande, Malaisie, Philippines, Birmanie et Indonésie ou le projet de ligne à grande vitesse Kuala Lumpur – Singapour.

Le Groupe entend développer les Activités Industrielles Diversifiées en Europe en consolidant ses positions existantes dans les activités récurrentes liées aux opérations de maintenance ainsi qu'en développant les activités liées aux grands projets. En particulier, le Groupe entend poursuivre le développement de relations durables avec les principales autorités portuaires, en accompagnant ces clients dans leurs projets de développement. Dans la zone Amériques, le Groupe entend développer les Activités Industrielles Diversifiées en s'appuyant notamment sur ses parts de marchés existantes auprès des ports maritimes canadiens et des sites de production mexicains de constructeurs automobiles américains majeurs, tout en développant activement ses activités liées aux opérations de maintenance ; en Amérique du Sud, le Groupe entend notamment bénéficier de la reprise de projets de ponts roulants sur pneumatique (E-RTG) et consolider sa part de marché existante dans les activités de monorail. Dans la zone Asie-Pacifique, le Groupe entend développer ses activités en Chine sur le marché des machines de production de câbles et de fibre optique et les ports et se positionner en Inde sur les activités liées aux opérations de maintenance et sur les projets d'infrastructure. Dans les pays d'Asie du Sud-Est, le Groupe entend bénéficier de projets majeurs d'infrastructures, tels que le projet de port sur l'île de Carey en Malaisie et les multiples projets de monorail.

### **6.3.4 Consolider les positions du Groupe sur ses principaux marchés à fort potentiel de croissance et développer ses activités sur des marchés nouveaux complémentaires**

Le Groupe est le leader mondial sur ses principales lignes de produits et ses principaux marchés, où il détient des positions de premier plan, tels que le marché des infrastructures du rail, des infrastructures de manutention, de l'automatisation ou encore du chrome métal, contribuant significativement à la croissance de ses activités. Le Groupe entend consolider sa position sur ces marchés, qui présentent un potentiel de croissance élevé et devraient continuer à contribuer significativement à la croissance de ses activités.

Par ailleurs, le Groupe entend accroître son chiffre d'affaires en développant ses activités sur de nouveaux marchés complémentaires, où les activités nécessitent l'utilisation des solutions et produits innovants offerts par le Groupe. Au soutien de cette ambition, le Groupe entend s'appuyer sur le savoir-faire et les compétences technologiques de premier plan développées sur ses principaux marchés, afin de proposer aux acteurs évoluant sur ces nouveaux marchés les produits répondant au mieux à leurs besoins.

Le Groupe prévoit par exemple de développer, pour les Activités d'Infrastructures du Rail, des solutions destinées notamment à contrôler depuis la voie le matériel roulant ou pour permettre le contrôle non destructif de rail à plus grande vitesse, avec pour cible l'équipement de véhicules non dédiés à la maintenance. Le Groupe a par ailleurs récemment orienté ses efforts de développement, pour sa ligne de produits *Energy and Data Management Systems*, vers les marchés de l'industrie 4.0, du transport léger de personnes ou encore des parcs de loisirs et entend développer davantage sa présence notamment sur les marchés de la construction, de l'*e-mobility*, des machines de production de câbles et de fibre optique, du recyclage, de l'agroalimentaire ou encore des applications bureautiques.

### **6.3.5 Poursuivre une stratégie de croissance externe adaptée aux caractéristiques des marchés du Groupe et s'appuyant sur des cibles potentielles identifiées**

La stratégie de croissance du Groupe s'appuie notamment sur une politique de croissance externe dynamique, devant lui permettre de générer une croissance additionnelle de son chiffre d'affaires en procédant à des acquisitions de sociétés soigneusement ciblées et sélectionnées, avec des critères stricts, et mises en œuvre en fonction des caractéristiques des marchés sur lesquels évolue le Groupe.

Les marchés géographiques du Groupe pour les Activités Industrielles Diversifiées sont ainsi caractérisés par un environnement concurrentiel fragmenté, offrant au Groupe un choix de cibles potentielles diversifiées. Par ailleurs, les produits offerts sur les marchés du Groupe sont marqués par des spécificités techniques fortes, liées notamment aux processus réglementaires d'approbation et de certification des produits, nécessitant une expertise technique poussée et une connaissance approfondie de l'environnement réglementaire pour l'identification et l'évaluation des cibles potentielles. Enfin, certains des marchés géographiques du Groupe, tels que l'Inde et la Russie pour la ligne de produits Systèmes de Fixation, ou les Etats-Unis et la Chine pour la ligne de produits *Energy and Data Management Systems*, se caractérisent par une présence importante d'acteurs locaux de taille relativement limitée, nécessitant une expérience forte des marchés locaux concernés.

Le Groupe met en œuvre une stratégie de croissance externe adaptée à ces caractéristiques et aux contraintes éventuelles qu'elles peuvent représenter, en développant une connaissance approfondie des cibles potentielles et en bénéficiant d'un accès favorisé à celles-ci, en s'appuyant notamment sur sa présence locale dans de nombreux pays ; en utilisant son expérience des sociétés familiales, notamment pour la gestion des problématiques de transition pouvant intervenir suite à une acquisition ; en établissant des relations de long terme avec les équipes de direction des cibles identifiées et des cibles acquises ; et en ayant

développé une capacité à mener des discussions de gré-à-gré avec les actionnaires des cibles potentielles, plutôt que dans le cadre de processus concurrentiels.

Le Groupe a ainsi identifié plus d'une centaine de cibles potentielles sur des lignes de produits et des marchés géographiques ciblés, en procédant à une analyse très régulière de son environnement global et en s'appuyant sur sa connaissance approfondie de ses marchés, grâce à son implantation mondiale. Le Groupe a par ailleurs identifié plus d'une vingtaine de cibles susceptibles d'enrichir l'offre du Groupe en solutions innovantes et disruptives, dont il connaît les équipes de direction grâce notamment aux partenariats commerciaux en vigueur et pour lesquelles il a mené une analyse approfondie des solutions développées et de la capacité d'innovation actuelle.

#### **6.4 Présentation des marchés et de la position concurrentielle<sup>15 16</sup>**

Le Groupe est un leader mondial intervenant sur un certain nombre de marchés industriels de niche, au sein desquels il conçoit, fabrique, et collabore dans certains cas à l'installation et la maintenance de produits, équipements et systèmes dédiés, d'une part, au secteur des infrastructures du rail, ainsi que, d'autre part, à diverses applications industrielles, tels que les systèmes de gestion d'énergie et de données, le chrome métal et certains systèmes magnétiques de levage et de tri.

Le Groupe exerce ses activités sur le marché des Activités d'Infrastructures du Rail d'une part, et sur un ensemble de marchés correspondant aux Activités Industrielles Diversifiées d'autre part, regroupant les *Energy and Data Management Systems*, le Chrome Métal et le Magnétisme.

##### **6.4.1 Marché des Activités d'Infrastructures du Rail**

###### **(a) Tendances de marché**

Le secteur des Activités d'Infrastructures du Rail regroupe quatre lignes de produits complémentaires : les Systèmes de Fixation, la Soudure Aluminothermique, le Matériel de Voie et de Contrôle et l'Equipement Electrique. Ces produits sont destinés à l'équipement des infrastructures ferroviaires, telles que les infrastructures de transport de fret ferroviaire, de transport ferroviaire urbain (tramways et métros par exemple), de transport ferroviaire à grande vitesse ou encore des réseaux ferrés nationaux (voir le paragraphe 6.5.1(a) du présent document de base).

La croissance des activités du Groupe dans le secteur des Activités d'Infrastructures du Rail est ainsi étroitement liée aux tendances de ces marchés amont, soutenus par des fondamentaux solides qui contribuent à la croissance continue du trafic ferroviaire<sup>17</sup>, qui devrait connaître, sur la période 2015-2025, un TCAM de 3,2% pour le transport de passagers, 5,2% pour les transports urbains et 1,4% pour le fret, après avoir connu, sur la période 2005-2015, un TCAM de respectivement 4,3%, 5,4% et 1,6%.

---

<sup>15</sup> Sauf mention contraire, les données relatives à la taille des marchés, notamment quant à leur évolution passée ou future, ainsi que les positions concurrentielles et parts de marché du Groupe sont fondées sur des niveaux de chiffre d'affaires des acteurs du secteur concerné.

<sup>16</sup> Les informations figurant dans la présente section 6.4 relatives au marché, notamment les tailles et les perspectives de croissance, sont principalement issues de sources tierces présentées au chapitre 23 « *Informations provenant de tiers, déclaration d'experts et déclarations d'intérêts* » du présent document de base.

<sup>17</sup> La croissance du trafic ferroviaire pour le transport de passagers et les transports urbains est calculée à partir de l'évolution du nombre de passagers-kilomètre, unité de mesure qui équivaut au transport d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre et, pour le fret, à partir de l'évolution du nombre de tonnes-kilomètre, unité de mesure qui équivaut au transport d'une tonne de marchandise sur une distance d'un kilomètre.

Cette croissance est notamment portée par le développement de l'urbanisation et la croissance démographique, ayant notamment pour conséquence une croissance de la demande en mobilité. Les voyageurs manifestent par ailleurs une préférence croissante pour le transport ferroviaire, au détriment du transport routier ou aérien, du fait notamment de la congestion des zones urbaines et des principaux couloirs aériens. Ils sont également conduits à privilégier des modes de transport à faible ou sans consommation de carburant et émissions de CO<sub>2</sub>, tels que le transport ferroviaire dans la plupart des cas, du fait notamment de réglementations environnementales de plus en plus strictes et pour des raisons de coût. Enfin, le transport ferroviaire est généralement reconnu comme un moyen de transport sûr.

Soutenu par ces tendances favorables, le marché mondial du rail<sup>18</sup>, estimé en moyenne à 159 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an sur la période 2013-2015, devrait ainsi enregistrer un TCAM de 2,6% par an jusqu'en 2021. Par ailleurs, le marché mondial des infrastructures ferroviaires, segment du marché mondial du rail incluant les rails, traverses, systèmes de fixation, le ballast, l'ingénierie, l'installation de voies et l'électrification (mais excluant les travaux de génie civil tels que les tunnels et les travaux de terrassement), et estimé en moyenne à 30 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an sur la période 2013-2015, devrait enregistrer un TCAM de 2,8% jusqu'en 2021. Le marché des infrastructures ferroviaires en Europe Occidentale et en Amérique du Nord, zones géographiques clés du Groupe dans le secteur des Activités d'Infrastructures du Rail, estimés en moyenne à respectivement 8,0 milliards d'euros et 6,7 milliards d'euros par an sur la période 2013-2015, devraient enregistrer un TCAM de 3,7% et 2,1% respectivement jusqu'en 2021. L'Asie et la zone Moyen-Orient Afrique, dont le marché des infrastructures ferroviaires est estimé en moyenne à 8,6 milliards d'euros et 1,8 milliard d'euros par an respectivement sur la période 2013-2015, devraient enregistrer un TCAM de 2,8% et 5,3% respectivement jusqu'en 2021.

Plus spécifiquement, les marchés mondiaux des infrastructures ferroviaires sur lesquels évolue le Groupe, à savoir le marché des systèmes de fixation et le marché de la soudure aluminothermique, estimés, collectivement, à 1,8 milliard d'euros en 2017, devraient connaître un TCAM combiné de 3,8% jusqu'en 2021, pour atteindre environ 2,1 milliards d'euros en 2021. Ils devraient ainsi enregistrer un TCAM supérieur à celui du marché mondial du rail et du marché mondial des infrastructures ferroviaires susmentionné, après avoir enregistré un TCAM combiné de 0,5% sur la période 2014-2017. Les secteurs des grandes lignes<sup>19</sup> et du fret représentent en 2017 plus de 80% de ces marchés, à 0,8 milliard d'euros et 0,7 milliard d'euros respectivement, le reste étant représenté par les réseaux urbains (0,2 milliard d'euros) et les lignes à grande vitesse (0,2 milliard d'euros), qui présentent un potentiel de croissance important.

Les principales zones géographiques du Groupe pour le marché des systèmes de fixation et le marché de la soudure aluminothermique, à savoir la zone Amériques, l'Europe Moyen-Orient et l'Asie-Pacifique, devraient enregistrer un TCAM de 2,7%, 1,9% et 5,4% sur la période 2017-2021, après avoir enregistré un TCAM de -2,2%, 1,4% et 1,3% respectivement sur la période 2014-2017.

La zone Amériques devrait en particulier être marquée par une reprise des dépenses d'investissement des compagnies ferroviaires nord-américaines dites « *Class 1* »<sup>20</sup>, qui devraient enregistrer une croissance estimée par le Groupe à 2,2% en 2018, 1,0% en 2019 et 1,4% en 2020, après avoir enregistré une baisse de 7,7% en 2017, 15,5% en 2016 et une

---

<sup>18</sup> Le périmètre de ce marché inclut les services, le matériel roulant, les infrastructures, le contrôle et la gestion clé en mains.

<sup>19</sup> Désigne les liaisons intérieures à longue distance, tels que Intercités pour la SNCF.

<sup>20</sup> Regroupe les compagnies ferroviaires nord-américaines les plus importantes en termes de chiffre d'affaires.

hausse de 3,5% en 2015<sup>21</sup>. L'Amérique du Nord, dont les investissements en nouveaux projets d'infrastructure avaient été négativement impactés en 2016 et 2017 en raison des difficultés rencontrées dans le secteur du fret ferroviaire, devrait ainsi bénéficier de dépenses en infrastructures de 1,5 trillion de dollars prévues sur les 10 prochaines années, s'appuyant sur une politique gouvernementale de modernisation des infrastructures. De nouveaux projets ont ainsi d'ores et déjà été lancés en 2018, tels que la construction de quatre nouvelles lignes à grande vitesse représentant 884 kilomètres de voies (dont la ligne Dallas-Houston (385 kilomètres) et la ligne à grande vitesse en Californie (190 kilomètres)) et neuf projets de lignes urbaines, représentant 90 kilomètres de voies.

La zone Asie-Pacifique devrait être marquée par la poursuite des investissements dans les infrastructures ferroviaires en Chine, soutenue par une ambition politique d'accroître les connexions dans le pays. La Chine devrait par ailleurs enregistrer une croissance du trafic du fret ferroviaire, et bénéficier de nouveaux projets de lignes urbaines représentant plus de 1 000 kilomètres de voie en 2018-2019 ainsi que d'une croissance continue du trafic de passagers, de 2 à 5% par an, devant générer une croissance des dépenses de maintenance et une augmentation de la fréquence des opérations de rénovation des voies. Par ailleurs, le réseau ferroviaire indien, l'un des plus longs au monde (environ 70 000 kilomètres de voie en 2017), devrait bénéficier de nouveaux projets et d'opérations d'amélioration des voies devant générer une croissance des investissements, dans le cadre du plan d'investissements à horizon 2030 annoncé par le gouvernement indien, ciblant notamment le développement de lignes à grande vitesse, avec un objectif de 2 000 kilomètres de voies nouvelles d'ici 2020, ainsi que la construction de 6 corridors de fret dédiés. Enfin, le reste de la zone Asie-Pacifique devrait notamment être marqué par des projets significatifs devant soutenir l'urbanisation croissante de l'Asie du Sud-Est, tels que le plan ASEAN Connectivity 2025, dont le but est d'améliorer les connexions dans la région, en s'appuyant principalement sur le rail, avec par exemple le projet de ligne à grande vitesse entre Kuala Lumpur et Singapour, ou encore, en Thaïlande, les projets d'amélioration du réseau ferroviaire, d'extension du métro de Bangkok ou de construction d'une nouvelle ligne à grande vitesse.

#### *Marché des systèmes de fixation*

La base installée de systèmes de fixation dans le monde est estimée à environ 13 milliards d'unités. Les volumes de ventes de systèmes de fixation en 2017 sont estimés à environ 1,6 milliard d'euros, principalement tirés d'opérations de renouvellement et de maintenance des voies, qui concernent 8 à 10% de la base installée chaque année. Le premier marché géographique en valeur est la zone Asie-Pacifique (incluant la Chine), ayant représenté environ 47% du marché mondial des systèmes de fixation en 2017, suivie par l'Europe (environ 22%) et l'Amérique du Nord (environ 19%). Les autres marchés, comprenant notamment la zone Moyen-Orient Afrique et l'Amérique du Sud, ont représenté environ 12% du marché mondial.

Le marché mondial des systèmes de fixation a enregistré un TCAM de 0,4% entre 2014 et 2017, les zones géographiques clés du Groupe pour ce secteur, à savoir l'Europe et l'Amérique du Nord, ayant enregistré respectivement un TCAM de 0,3% et un TCAM de -3,2%, principalement liée aux difficultés importantes rencontrées dans le secteur du fret notamment aux Etats-Unis, qui a significativement réduit les volumes de marchandises transportées.

Le marché mondial des systèmes de fixation devrait croître d'environ 3,9% par an en moyenne sur la période 2017-2021, soutenu par des tendances de croissance favorables.

---

<sup>21</sup> Données historiques calculées sur la base des dépenses d'investissement d'un échantillon de compagnies ferroviaires nord-américaines dites « *Class One* » au cours des années concernées.

La croissance du marché mondial des systèmes de fixation devrait être portée principalement par les éléments suivants :

- la construction de nouvelles lignes, sous l'effet notamment d'une augmentation des investissements dans les infrastructures ferroviaires en Europe (principalement dans les lignes urbaines et les lignes à grande vitesse, notamment au Royaume-Uni, ou dans le cadre de projets spécifiques, tels que le Grand Paris en France) ;
- la reprise des investissements dans le secteur du fret en Amérique du Nord notamment ;
- les investissements du gouvernement chinois dans les infrastructures ferroviaires, notamment dans les lignes urbaines, les lignes à grande vitesse et les lignes de fret ferroviaire ;
- la longueur du réseau ferroviaire mondial devrait croître, après avoir quasiment arrêté sa progression sur la période 2014-2017, sous l'effet notamment des difficultés du secteur du fret ayant conduit à une réduction des volumes de marchandises transportées ;
- enfin, la reprise du secteur du fret, ayant un effet positif sur les volumes de marchandises transportés, ou encore l'augmentation du nombre de passagers transportés, devraient accélérer l'usure des voies et contribuer ainsi à la croissance des opérations de maintenance et de renouvellement des voies, consommatrices de systèmes de fixation.

#### *Marché de la soudure aluminothermique*

Les principales techniques de soudure de rails sont la soudure aluminothermique et la soudure par étincelage, dans ce dernier cas au moyen généralement de systèmes mobiles de soudure en voie ou sur des postes fixes (voir le paragraphe 6.5.1(c) « *Soudure Aluminothermique* » du présent document de base). La soudure par étincelage sur poste fixe est utilisée principalement pour la soudure de longs rails (longs rails soudés ou « LRS »). Le volume du marché mondial de la soudure de rails en voie est estimé à environ 3,2 millions de soudures en 2017, dont environ 75% ont été réalisées grâce à des processus de soudure aluminothermique et environ 25% grâce à des machines mobiles de soudure par étincelage. Le Groupe est présent principalement dans les produits de soudure aluminothermique.

En 2017, le marché mondial de la soudure aluminothermique a représenté environ 2,4 millions de soudure, soit un chiffre d'affaires d'environ 0,2 milliard d'euros. Le premier marché géographique en valeur est la zone Asie-Pacifique (incluant la Chine), ayant représenté environ 32% du marché mondial de la soudure aluminothermique en 2017, suivie par l'Europe (environ 34%) et l'Amérique du Nord (environ 16%). Les autres marchés, comprenant notamment la zone Moyen-Orient Afrique et l'Amérique du Sud, ont représenté environ 18% du marché mondial.

Le marché mondial de la soudure aluminothermique a enregistré un TCAM de 0,9% entre 2014 et 2017, les zones géographiques clés du Groupe pour ce secteur, à savoir l'Europe, l'Amérique du Nord et la Chine ayant enregistré respectivement un TCAM de 1,4%, un TCAM de - 3,5% et un TCAM de 3,6%.

Le marché mondial de la soudure aluminothermique devrait croître d'environ 2,5% par an en moyenne sur la période 2017-2021, soutenu par des tendances de croissance favorables.

La croissance du marché devrait être portée par les mêmes tendances que celles observées sur le marché des systèmes de fixation (voir le paragraphe « *Marché des systèmes de fixation* » ci-dessus). Par ailleurs, la soudure aluminothermique, permettant notamment aux utilisateurs finaux de limiter leurs coûts fixes et de bénéficier d'une flexibilité d'intervention

sur la voie, devrait à l'avenir maintenir sa part de marché par rapport à la soudure par étincelage par machines mobiles, bien que la soudure par étincelage par machines mobiles ait connu une dynamique favorable ces dernières années, principalement aux Etats-Unis.

(b) **Environnement concurrentiel**

*Marché des systèmes de fixation*

Le Groupe estime être le leader mondial de la fourniture de systèmes de fixation, avec une part de marché d'environ 20% en 2017.

Les systèmes de fixation comprennent principalement les systèmes de fixation vissés et non-vissés. Les systèmes non-vissés sont principalement des systèmes clipsés (voir le paragraphe 6.5.1(b) « *Systèmes de Fixation* » du présent document de base). Les systèmes de fixation sont généralement élastiques, mais peuvent être rigides, notamment pour les traverses en bois, principalement aux Etats-Unis. Le marché des systèmes de fixation se structure autour de trois types d'acteurs :

- les leaders du marché ayant une implantation globale et intervenant sur tous types de marchés, tels que le Groupe (offrant à la fois des systèmes de fixation vissés et non-vissés) et Vossloh (offrant exclusivement des systèmes de fixation vissés) ;
- des fabricants implantés localement, orientés vers des marchés locaux, tels que le suisse Schwhihag (spécialisé dans les systèmes de fixation vissés), l'américain Progress Rail (spécialisé dans les systèmes de fixation non-vissés) ainsi que des fabricants chinois (Gem-Year, Hebei Yichen ou Tieke par exemple) ;
- des fabricants tels que les polonais Track Tec et Plastwil ou des fabricants chinois, qui développent des offres concurrentes à celles des acteurs traditionnels tels que le Groupe, à partir de brevets arrivés à expiration, principalement en Chine, en Inde et en Russie.

Historiquement, chaque marché national a généralement choisi d'équiper son réseau ferroviaire soit exclusivement en systèmes de fixation non-vissés (Royaume-Uni, Suède, Norvège, Australie ou Brésil par exemple), soit exclusivement en systèmes de fixation vissés (Allemagne, Suisse ou Espagne par exemple). La concurrence s'établit alors entre acteurs ayant une offre davantage orientée vers les systèmes non-vissés ou entre des acteurs davantage spécialisés dans les systèmes vissés. Le Groupe est ainsi leader sur les systèmes non-vissés avec des parts de marché significatives en Asie-Pacifique (hors Chine), Amériques et Europe de l'Ouest (France, Royaume-Uni et Scandinavie), Moyen-Orient, Afrique. Le Groupe détient ainsi d'importantes parts de marchés dans sept pays figurant parmi les 20 plus longs réseaux ferroviaires dans le monde<sup>22</sup>, à savoir les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, la France, le Brésil, le Royaume-Uni et l'Espagne. Sa présence est en revanche très limitée sur le marché chinois, très majoritairement équipé en systèmes de fixation vissés.

*Marché de la soudure aluminothermique*

Le Groupe estime être leader mondial en valeur de la fourniture de produits de soudure aluminothermique, avec une part de marché d'environ 45% en 2017. Le Groupe détient des parts de marché significatives en Europe de l'Ouest, ainsi qu'en Amérique du Nord, en Australie et en Chine, marché sur lequel il est l'acteur historique.

Les principaux acteurs du marché de la soudure aluminothermique sont d'une part des fabricants établis dans des pays d'Europe de l'Ouest et ayant une présence mondiale historique, tels que le Groupe et l'allemand Elektro Thermit (filiale du groupe familial privé

---

<sup>22</sup> Classement établi par la *Central Intelligence Agency (CIA)* en 2014.

Goldschmidt), et d'autre part des fabricants orientés vers leurs marchés locaux, tels que India Thermit, Oberoi Thermit et Chakradahr Industries en Inde, SNAGA en Russie ou la *China Academy of Railway Sciences (CARS)* en Chine (entité gouvernementale chinoise).

#### *Marché du matériel de voie et de contrôle*

Le marché du matériel de voie et de contrôle est fragmenté, comprenant d'une part des acteurs spécialisés, tels que le français Geismar ou l'allemand Robel (filiale de l'autrichien Plasser & Theurer), détenant les parts de marché les plus significatives, et d'autre part des acteurs proposant du matériel de voie et de contrôle au sein d'une offre plus globale, tels que le Groupe. Le Groupe développe actuellement ce type de produits autour d'une offre d'équipements d'aide aux travaux du rail et de dispositifs de contrôle de l'infrastructure du rail (*wayside monitoring* par exemple).

#### *Marché de l'équipement électrique*

Le Groupe estime être l'un des leaders mondiaux de la fourniture de systèmes de troisième rail et de caténaire rigide pour les métros. Ce marché est structuré autour d'acteurs tels que le britannique Brecknell Willis (filiale du groupe américain Wabtec), le Groupe (via sa filiale Railtech-Alu-Singen, détenue à 51% par le Groupe et à 49% par le groupe Constellium (voir la section 7.2 « *Filiales et participations* » du présent document de base), Baoji (principalement en Chine), le suisse Furrer & Frey, l'italien Cariboni (filiale du Groupe Alstom), les allemands Siemens et Rehau ainsi que des acteurs locaux, notamment en Chine.

Le Groupe exerce également une activité de conception et de fabrication de résistances et de mise à la terre, principalement sur les marchés de réseaux électriques (hors ferroviaire), via sa filiale espagnole basée à Gijon, KLK Electro Materiales SL. Ce marché comprend des acteurs tels que l'italien Telema, l'américain Praxair ou le suédois Nibe.

### **6.4.2 Marché des Activités Industrielles Diversifiées**

Le secteur Activités Industrielles Diversifiées regroupe trois lignes de produits : (i) *Energy and Data Management Systems*, dont les produits, comprenant des systèmes de gestion d'énergie et de données destinés aux équipements industriels mobiles, sont commercialisés sous la marque Conductix-Wampfler, (ii) Chrome Métal, produits de chrome métal commercialisés sous la marque DCX Chrome et (iii) Magnétisme, dont les produits, comprenant des systèmes magnétiques destinés aux opérations industrielles de séparation et de levage, sont commercialisés sous les marques Lenoir et MEC.

#### **(a) *Energy and Data Management Systems (Conductix-Wampfler)***

Les marchés des *Energy and Data Management Systems (EDMS)* comprennent le marché des infrastructures de manutention, le marché de l'automatisation, et d'autres marchés tels que le transport léger de personnes. Le Groupe évolue également sur le marché des machines spéciales de production de fibre et de câbles (voir le paragraphe 6.5.2(b) « *Energy and Data Management Systems (Conductix-Wampfler)* » du présent document de base).

#### *Tendances de marché*

En 2017, le marché mondial des EDMS a représenté un chiffre d'affaires d'environ 1,5 milliard d'euros. Le premier marché est celui des ponts roulants, ayant représenté environ 21% du marché mondial des EDMS en 2017, suivi par l'extraction minière et la manutention de produits en vrac (environ 12%), la manutention de containers (environ 10%), le transport léger de personnes (environ 10%), les systèmes intralogistiques (environ 9%) et les lignes de production mobiles de l'industrie automobile (environ 8%), les autres marchés, comprenant notamment la construction et l'*e-mobility*, ayant par ailleurs représenté environ 29% du marché des EDMS. Le premier marché géographique en 2017 est la zone Asie-Pacifique

(environ 40% du marché mondial des EDMS), suivie par la zone Europe, Moyen-Orient, Afrique (environ 35%) et la zone Amériques (environ 25%).

Le marché mondial des EDMS a enregistré un TCAM d'environ 1,6%<sup>23</sup> entre 2012 et 2017. La plupart des marchés principaux étaient orientés favorablement, à l'exception du marché de l'extraction minière, qui a enregistré une baisse importante depuis 2012 (-8,8%), en raison notamment du faible niveau de dépenses d'investissement des utilisateurs finaux, lié notamment à une baisse des prix des matières premières.

Le marché mondial des EDMS devrait enregistrer un TCAM d'environ 3,8%<sup>24</sup> sur la période 2017-2021, soutenu principalement par l'acquisition de nouveaux équipements par les utilisateurs finaux, liée au dynamisme de leurs dépenses d'investissements sur les marchés principaux, et complétée par les volumes tirés des opérations de maintenance des utilisateurs finaux, liés à la croissance de ces marchés.

Les dépenses d'investissement sur le marché des ponts roulants, qui devrait enregistrer un TCAM de 2,2% sur la période 2017-2021, devraient ainsi croître régulièrement jusqu'en 2021, de la même manière que les dépenses d'investissement des ports, qui doivent notamment adapter leurs infrastructures à des bateaux à la capacité croissante (Super Post-Panamax par exemple), ayant un impact favorable sur le marché de la manutention de containers, qui devrait enregistrer un TCAM de 2,8% sur la période 2017-2021. Les investissements sur le marché de l'extraction minière et de la manutention de produits en vrac devraient également connaître une croissance régulière, afin notamment de remplacer certains équipements arrivés à maturité, après avoir enregistré une baisse des investissements sur la période 2012-2017. Le marché de l'extraction minière et de la manutention de produits en vrac devrait ainsi enregistrer un TCAM de 4,8% sur la période 2017-2021. En outre, les investissements sur le marché des systèmes intralogistiques devraient être soutenus notamment par le développement de l'*e-commerce*, et devraient permettre à ce marché d'enregistrer un TCAM de 4,3% sur la période 2017-2021. Le marché des lignes de production de l'industrie automobile devrait enregistrer un TCAM de 3,4% sur la période 2017-2021, soutenu par le dynamisme de la production automobile. Par ailleurs, le marché du transport léger de personnes devrait croître sous l'effet notamment de projets d'aéroports dans la zone Asie-Pacifique, et devrait ainsi enregistrer un TCAM de 5,4% sur la période 2017-2021. Enfin, le marché des machines spéciales de production de fibre et de câbles devrait enregistrer un TCAM de 16,5% sur la période 2017-2021, sous l'effet de la forte croissance du marché de la fibre optique notamment en Chine, liée notamment au développement de la 4G et de la 5G.

Par ailleurs, pour la plupart de ces marchés, les perspectives favorables sur la période 2017-2021 de la croissance de la production industrielle, de la production de machines d'extraction minière et de construction et de la production automobile notamment, devraient conduire à une utilisation accrue des équipements utilisés dans les processus de production, nécessitant davantage d'opérations de maintenance, en particulier dans des environnements difficiles, consommatrices d'EDMS.

Enfin, le développement de l'« Industrie 4.0 » nécessite l'utilisation d'EDMS, afin d'assurer de manière efficace et fiable la transmission des données et de l'énergie rendue nécessaire notamment par la mise en œuvre de moyens de pilotage à distance ou automatisés.

#### *Environnement concurrentiel*

Le Groupe estime être le leader mondial de la fourniture d'EDMS.

---

<sup>23</sup> 2,1% en tenant compte du mix de marchés finaux du Groupe.

<sup>24</sup> 4,4% en tenant compte du mix de marchés finaux du Groupe.

Le marché mondial des EDMS est structuré autour de trois types d'acteurs :

- les leaders du marché ayant une implantation mondiale, spécialisés dans la conception et la fabrication d'EDMS et ayant une présence importante et reconnue sur la plupart des marchés principaux. Ce groupe d'acteurs comprend le Groupe, avec la part de marché la plus importante (environ 20% en 2017), le suisse Cavotec et les allemands Vahle/Deto et Stemmann (filiale du groupe américain Wabtec) ;
- des acteurs implantés localement, comprenant des multispécialistes, exerçant d'autres activités outre la conception et la fabrication d'EDMS, tels que les nord-américains A&A (Gortrac), Gleason et Magnetek ou le japonais Panasonic, et des acteurs exclusivement spécialisés dans la conception et la fabrication d'EDMS, tels que le chinois Weilong ou l'américain Duct-O-Wire ; et
- des spécialistes ayant une implantation mondiale, spécialisés exclusivement dans la conception et la fabrication d'un seul type d'EDMS pour les chaînes porte-câbles, tels que l'allemand Igus ou le japonais Tsubaki KabelSchlepp.

(b) **Chrome Métal (DCX Chrome)**

*Tendances de marché*

Plus des deux tiers de la production mondiale de chrome métal sont destinés à la fabrication de superalliages, utilisés notamment dans les secteurs de l'industrie aéronautique, du pétrole et du gaz, des turbines à gaz ou du nucléaire. Le chrome métal est également utilisé notamment dans la fabrication d'alliages aluminium, pour des opérations de soudure de pièces d'acier inoxydable entre elles ainsi que dans la fabrication de piles à combustible.

Le marché mondial du chrome métal est estimé à environ 45 000 tonnes en 2017, soit un chiffre d'affaires d'environ 0,4 milliard de dollars américains. Cette estimation dépend de la variation des cours du chrome métal et du taux de change euro/dollars. Ce marché a connu un TCAM en volumes d'environ 0,9% depuis 2011, mais un TCAM en valeur d'environ – 3,0%, du fait de la baisse des prix du chrome métal enregistrée certaines années sur cette période essentiellement sur le chrome de pureté standard, sous l'effet de la pression concurrentielle russe et chinoise (résultant de la levée des barrières douanières en Chine notamment). Le Groupe a quant à lui pu maintenir ses marges, compte tenu de son offre essentiellement axée sur le chrome métal de haute pureté (segment peu affecté par les baisses de prix), et la mise en œuvre de son expertise de premier plan dans la technologie des poudres et autres produits innovants.

Le marché mondial du chrome métal devrait enregistrer un TCAM d'environ 2,6 % en volume sur la période 2017-2021 (hors prise en compte de la variation des cours des matières premières). La croissance en valeur de ce marché devrait être moins significative sur cette période (TCAM de 1,6% en valeur, hors prise en compte de la variation des cours des matières premières) du fait de la pression concurrentielle continue sur le chrome de pureté standard (les segments de haute pureté étant quant à eux davantage préservés).

La croissance des volumes sur le marché mondial du chrome métal devrait être portée principalement par les perspectives de développement favorables des marchés sous-jacents, en particulier celui de l'aéronautique, tant en termes de construction d'équipements nouveaux que de maintenance, rénovation et remplacement d'équipements existants.

Les activités et investissements des secteurs consommateurs de superalliages devraient ainsi croître sur cette période, soutenant la croissance des volumes sur le marché du chrome métal. Le secteur de l'aéronautique devrait ainsi contribuer fortement à la croissance de ce marché, avec une forte croissance de la production d'avions, portée notamment par une augmentation des budgets de défense, pour la flotte militaire, et une augmentation soutenue du transport de passagers, pour la flotte civile, avec des carnets de commandes des deux principaux

constructeurs aéronautiques représentant en moyenne 7 à 9 ans de production d'appareils à fuselage étroit, tels que l'Airbus A320 ou le Boeing 737. Le marché du chrome métal devrait en outre bénéficier de la reprise du marché mondial des turbines à gaz pour les années à venir, qui avait notamment été impacté par la baisse des prix du pétrole. Par ailleurs, les investissements dans les infrastructures du secteur du pétrole et du gaz devraient reprendre à des niveaux comparables à ceux ayant précédé la forte baisse des prix du pétrole entre 2013 et 2016. Le secteur nucléaire devrait également connaître une croissance des constructions de nouvelles centrales, principalement liée à de nouveaux projets en Chine, Russie et Inde. Par ailleurs, le marché mondial du chrome métal devrait bénéficier de la croissance de la production d'aluminium et de ses alliages, principalement dans les domaines de l'emballage et du transport.

#### *Environnement concurrentiel*

Le Groupe estime être le leader mondial en valeur de la production de chrome métal, avec une part de marché d'environ 25% en 2017.

Le marché du chrome métal est structuré autour de 3 types d'acteurs :

- les producteurs de chrome métal non-intégrés, tels que le Groupe, le néerlandais AMG Superalloys (site de production au Royaume-Uni), et le japonais JFE Material, produisant eux-mêmes le chrome métal mais ayant recours à des fournisseurs externes pour leurs approvisionnements en oxyde de chrome. Ces acteurs proposent généralement l'offre la plus large, grâce à leur positionnement sur les produits avec le plus haut degré de pureté ;
- les producteurs de chrome métal intégrés, tels que le chinois Citic Jinzhou Ferroalloy ou les russes Novotroitsk ou Kluchevsky (Midural), produisant eux-mêmes le chrome métal et l'oxyde de chrome. Ces acteurs proposent généralement des produits de pureté standard ;
- les négociants, tels que les américains F.W. Winter ou Chemalloy, qui s'approvisionnent notamment auprès de producteurs tels que le Groupe.

#### (c) **Magnétisme**

Le Groupe exerce ses activités Magnétisme sur des marchés fragmentés comprenant un nombre important d'acteurs offrant des systèmes de levage ou de séparation utilisant notamment des technologies reposant sur l'aimant, tels que l'américain Eriez, l'allemand Steinert ou le néerlandais Goudsmid, ainsi qu'une multitude d'acteurs locaux.

### **6.5 Description des principales activités du Groupe**

Le Groupe est un leader mondial intervenant sur un certain nombre de marchés industriels de niche, au sein desquels il conçoit, fabrique, et collabore dans certains cas à l'installation et la maintenance de produits, équipements et systèmes dédiés, d'une part, au secteur des infrastructures du rail, ainsi que, d'autre part, à diverses applications industrielles, tels que les systèmes de gestion d'énergie et de données, le chrome métal et certains systèmes magnétiques de levage et de tri.

Le Groupe organise ses activités en deux secteurs opérationnels : (i) les Activités d'Infrastructures du Rail, ayant représenté au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, 479,3 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit 57% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe, et un EBIT ajusté de 64,7 millions d'euros, soit 58% de l'EBIT ajusté consolidé du Groupe et (ii) les Activités Industrielles Diversifiées, ayant représenté au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, 362,1 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit 43% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe, et un EBIT ajusté de 50,2 millions d'euros, soit 45% de l'EBIT ajusté consolidé du Groupe.

## **6.5.1 Activités d'Infrastructures du Rail**

### **(a) Présentation générale**

Les Activités d'Infrastructures du Rail correspondent aux activités historiques du Groupe, développées à partir de 1902 autour de la soudure aluminothermique auprès des compagnies de transport et la création à Saint-Ouen d'une société fournissant du matériel de lignes aériennes d'alimentation électrique pour les tramways.

Le Groupe est aujourd'hui un multi-spécialiste des infrastructures ferroviaires, regroupant quatre lignes de produits complémentaires, au sein du secteur des Activités d'Infrastructures du Rail, précédemment commercialisées notamment sous plus de dix marques dont Railtech, Vortok, Pandrol, Rosenqvist ou encore Matweld et commercialisées depuis novembre 2017 sous une marque unique, Pandrol, qui est également la marque sous laquelle le Groupe commercialise ses systèmes de fixation depuis 1958. Ces lignes de produits sont (i) les Systèmes de Fixation, (ii) la Soudure Aluminothermique, (iii) le Matériel de Voie et de Contrôle et (iv) l'Equipement Electrique.

Les Activités d'Infrastructures du Rail s'appuient sur environ 55% de l'effectif salarié du Groupe dans le monde et une organisation opérationnelle supervisée par un Comité Exécutif composé de 5 membres (dont M. Guy Talbourdet, Directeur général de la Société) et structurée autour de (i) 6 Unités Opérationnelles, couvrant 5 régions du monde<sup>25</sup>, en charge des Activités d'Infrastructures du Rail dans la région concernée (ii) 4 Lignes de Produits, mentionnées ci-dessus, en charge de gérer le cycle de vie des produits concernés et (iii) 5 Fonctions<sup>26</sup>, en charge de définir au niveau global des programmes, standards et outils et de suivre leurs indicateurs de performance respectifs. Le développement commercial, les équipes de vente ainsi que les centres de production sont gérés au niveau de chaque Unité Opérationnelle.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, les Activités d'Infrastructures du Rail ont représenté un chiffre d'affaires de 479,3 millions d'euros, soit 57% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe, et un EBIT ajusté de 64,7 millions d'euros, soit 58 % de l'EBIT ajusté consolidé du Groupe. Les dépenses d'investissement du secteur Activités d'Infrastructures du Rail s'élevaient à 7,5 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Environ deux tiers du chiffre d'affaires des Activités d'Infrastructures du Rail a été généré par la ligne de produits Systèmes de Fixation, le reste ayant été généré par les lignes de produits Soudure Aluminothermique, Matériel de Voie et de Contrôle et Equipement Electrique.

Le secteur Activités d'Infrastructures du Rail a enregistré une croissance de son chiffre d'affaires au cours des dernières années, tout en maintenant un niveau élevé de rentabilité, malgré les difficultés économiques rencontrées notamment dans le secteur du fret ferroviaire en 2016 (voir le paragraphe 6.2.6 du présent document de base).

Les marchés finaux du secteur Activités d'Infrastructures du Rail sont le transport de fret ferroviaire, le transport ferroviaire urbain, le transport ferroviaire à grande vitesse et les réseaux ferrés nationaux. Les clients du secteur Activités d'Infrastructures du Rail comprennent notamment des grands réseaux ferrés nationaux ou urbains, qu'ils soient privés ou publics, tels que les français SNCF Réseau et la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP), le britannique Network Rail, certaines compagnies ferroviaires américaines dites

---

<sup>25</sup> Systèmes de Fixation Europe Moyen-Orient et Afrique ; Soudure Aluminothermique et Matériel de Voie et de Contrôle Europe Moyen-Orient et Afrique ; Amérique du Nord ; Amérique du Sud ; Asie Pacifique et autres Marchés (Chine, Inde et Russie).

<sup>26</sup> Achats ; Marketing et excellence commerciale ; Excellence industrielle et certification des systèmes ; Ressources Humaines ; Finance.

« *Class 1* »<sup>27</sup>, telles que Union Pacific, des concessionnaires du réseau ferré national brésilien, tels que Vale ou Rumo, ARTC (réseau ferré national australien) ou LTA, DMRC et MRTA, respectivement autorités des métros de Singapour, de Delhi et de Bangkok ; des entreprises de travaux ferroviaires, telles que les français ETF (Vinci), Colas Rail (Bouygues) et Alstom, l'espagnol Grupo ACS ou les chinois China Railway Construction Corporation (CRCC) et China Railway Engineering Corporation (CREC) ; des fabricants de traverses, tels que le français Consolis ou l'allemand Rail One ; ou des compagnies minières, telles que Rio Tinto (Australie et Afrique), BHP ou Vale. Le Groupe entretient en général des relations anciennes avec ces clients, auprès desquels il dispose d'une image de marque reconnue. Le Groupe s'est implanté et oriente ses efforts de développement commercial prioritairement vers les pays disposant des plus importants réseaux ferrés, à partir desquels il développe par ailleurs ses activités dans les pays limitrophes.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, les dix premiers clients du secteur Activités d'Infrastructures du Rail représentaient environ 28% du chiffre d'affaires du secteur Activités d'Infrastructures du Rail.

Les Systèmes de Fixation et les produits de Soudure Aluminothermique commercialisés par le Groupe peuvent être utilisés par ses clients ou les utilisateurs finaux à l'occasion de la construction de nouvelles infrastructures ferroviaires ou dans le cadre d'opérations de maintenance ou de renouvellement effectuées sur des infrastructures ferroviaires existantes. Ces opérations de maintenance ou de renouvellement impliquent généralement le remplacement d'un système de fixation principalement lors du renouvellement du rail (tous les 6 à 25 ans en moyenne) ou du remplacement de la traverse qu'il équipe ou peuvent consister à effectuer une nouvelle soudure à l'occasion du remplacement de rails existants ou d'un rail endommagé. Les volumes de ventes de systèmes de fixation et de produits de soudure aluminothermique dans le monde sont principalement liés à des opérations de maintenance ou de renouvellement.

Le Groupe estime qu'environ 75% du chiffre d'affaires généré par les Activités d'Infrastructures du Rail est lié aux opérations de maintenance effectuées par ses clients ou les utilisateurs finaux sur des infrastructures existantes, qui constituent ainsi un facteur important du développement des activités du secteur Activités d'Infrastructures du Rail, et permet au Groupe de bénéficier d'une certaine visibilité sur son activité et son chiffre d'affaires futurs (voir le paragraphe 6.2.4 « *Une activité caractérisée par des revenus récurrents* » du présent document de base).

Le Groupe cherche à maintenir une base diversifiée de fournisseurs pour les activités du secteur Activités d'Infrastructures du Rail, principalement consommatrices d'acier, de caoutchouc et de résines plastiques. Au 31 décembre 2017, les 10 premiers fournisseurs du Groupe pour les lignes de produits Systèmes de Fixation et Soudure Aluminothermique représentent 47,2% des approvisionnements pour ces lignes de produits au 31 décembre 2017.

Le marché mondial des infrastructures ferroviaires, estimé à 30 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2015, devrait connaître un TCAM de 2,8% jusqu'en 2021, soutenu par des tendances structurelles de croissance favorables (voir le paragraphe 6.4.1 « *Marché des Activités d'Infrastructures du Rail* » du présent document de base). Le Groupe s'est imposé comme le leader mondial sur deux spécialités de ce marché, avec une part de marché globale d'environ 20% dans les Systèmes de Fixation et d'environ 45% dans la Soudure Aluminothermique en 2017, en cherchant à s'implanter et en orientant ses efforts de développement vers les pays disposant des plus importants réseaux ferrés. Le Groupe détient en effet d'importantes parts de marchés dans sept pays figurant parmi les 20 plus longs réseaux ferroviaires dans le monde, à savoir les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, la France,

---

<sup>27</sup> Regroupe les compagnies ferroviaires américaines les plus importantes en termes de chiffre d'affaires.

le Brésil, le Royaume-Uni et l'Espagne (voir le paragraphe 6.4.1 « *Marché des Activités d'Infrastructures du Rail* » du présent document de base).

Le Groupe a construit cette position de leader en s'appuyant sur ses atouts concurrentiels, tels que sa capacité d'innovation, la qualité et la fiabilité de ses produits, sa structure de coûts compétitifs ou encore son modèle industriel, reposant sur une implantation mondiale et des processus décentralisés et flexibles (voir le paragraphe 6.2 « *Forces et atouts concurrentiels du Groupe* » du présent document de base).

## (b) Systèmes de Fixation

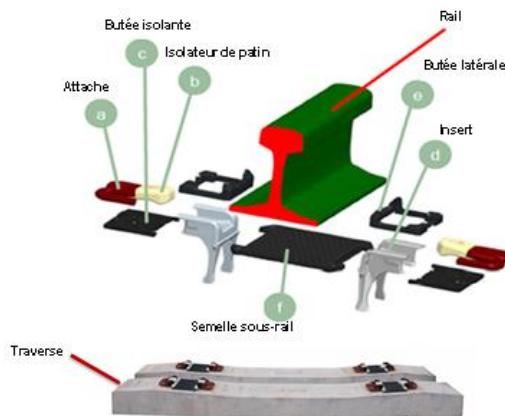
Les systèmes de fixation sont des éléments-clés de la sécurité de l'infrastructure ferroviaire. Ils comprennent différents composants, dont le principal est l'attache élastique. Ils sont installés sur la voie ferrée afin de fixer le rail à la voie et maintenir le contact entre le rail et la traverse.

La ligne de produits Systèmes de Fixation a représenté environ deux tiers du chiffre d'affaires du secteur des Activités d'Infrastructures du Rail, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les systèmes de fixation sont un élément essentiel de l'infrastructure ferroviaire, permettant d'assurer la sécurité de la voie et de limiter la détérioration de la voie ferrée, qui nécessite des opérations de maintenance, en absorbant notamment les vibrations du train transmises à la traverse par le rail, limitant par conséquent les interventions sur la voie ferrée durant la vie du rail.

En général, lorsque la voie est rénovée et que seul le rail est changé, les nouveaux systèmes de fixation utilisés sont les mêmes que ceux utilisés initialement<sup>28</sup>. La base installée de systèmes de fixation du Groupe lui donne ainsi une certaine visibilité sur son chiffre d'affaires tiré des opérations de maintenance de ses clients (voir par ailleurs le paragraphe 6.5.1(a) du présent document de base).

Le schéma ci-dessous décrit les composants utilisés dans un système de fixation :



Les clients du Groupe peuvent acheter le système de fixation complet, intégrant l'ensemble des composants, ou acheter les composants séparément, auquel cas le propriétaire de

<sup>28</sup> En cas de renouvellement complet de la voie, avec changement du rail et de la traverse, les nouveaux systèmes de fixation peuvent être différents de ceux utilisés initialement. Une traverse est néanmoins changée moins fréquemment qu'un rail, soit en général tous les 30 à 50 ans.

l'infrastructure ne peut plus bénéficier d'une garantie produit couvrant le système de fixation complet.

Le Groupe est spécialisé dans la fabrication des composants à plus haute valeur ajoutée, nécessitant un degré d'expertise technique élevé, à savoir les attaches, isolateurs de patin et inserts. Le Groupe fabrique également des butées isolantes et semelles sous-rail, qui peuvent néanmoins être fournies par des tiers dans certains cas, et les intègre ensuite aux systèmes de fixation, ou les revend par composant à ses clients. Le Groupe a développé une expertise particulière dans la conception de systèmes complets, permettant de fournir différentes solutions selon les conditions de la voie, que celle-ci soit rectiligne, courbée, en pente, sous un tunnel ou encore sur un viaduc.

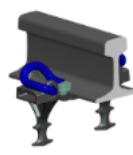
Les systèmes de fixation comprennent les systèmes de fixation vissés et non-vissés, dont l'attache est clipsée à l'insert. Le Groupe a ainsi été le premier à développer un système de fixation clipsé, *PR Clip*, dans les années 1960, suivi par le système de fixation clipsé e-clip, en 1976. Des systèmes de fixation spécialisés, permettant notamment une réduction plus importante du bruit et des vibrations, sont par ailleurs utilisés pour les lignes urbaines principalement. Historiquement chaque marché national a généralement choisi d'équiper son réseau ferroviaire en systèmes de fixation non-vissés (Royaume-Uni, Suède, Norvège, Australie ou Brésil par exemple) ou vissés (Allemagne, Suisse ou Espagne par exemple). Le Groupe est le seul fabricant à offrir au niveau mondial à ses clients l'ensemble de ces types de systèmes de fixation, les systèmes non-vissés représentant la majorité du chiffre d'affaires réalisé par la ligne de produits Systèmes de Fixation. Les systèmes non-vissés ont représenté en valeur entre 35% et 38% du marché global des systèmes de fixation en 2017.

L'offre du Groupe pour sa ligne de produits Systèmes de Fixation couvre tous types de voies (ballastées ou non-ballastées) et d'utilisations.

Les systèmes de fixation clipsés, tels que les systèmes brevetés Fastclip®/FE ou e-clip/RE, sont ainsi utilisés pour les grandes lignes et le fret, les lignes à grande vitesse et les lignes urbaines, tandis que le système Safelok est principalement utilisé pour le fret aux Etats-Unis. Du fait de leur pré-montage à la traverse permettant une mécanisation de l'installation, les systèmes de fixation clipsés sont généralement installés plus rapidement que les autres systèmes de fixation et nécessitent peu ou pas de maintenance. Les systèmes de fixation clipsés Fastclip®/FE, e-clip/RE et Safelok sont présentés ci-dessous :



**Fastclip®/FE**



**e-clip/RE**



**Safelok**

Les systèmes de fixation vissés, tels que les systèmes Nabla ou SD, sont utilisés pour les grandes lignes et le fret, les lignes à grande vitesse et les lignes urbaines dans certains pays. Les systèmes de fixation vissés nécessitent une maintenance régulière, afin notamment de resserrer les vis tirefond, à l'inverse des systèmes clipsés. Le système Nabla est simple d'utilisation et est utilisé principalement en France et dans les pays du Maghreb et d'Afrique subsaharienne. Le système breveté SD, qui se substitue progressivement à Nabla, peut être installé rapidement, du fait de son pré-montage à la traverse. Les systèmes de fixation vissés Nabla et SD System sont présentés ci-dessous :



Nabla



SD System

Enfin, les systèmes de fixation spécialisés, tels que les systèmes Vanguard/DFF et VIPA (qui utilise le système Fastclip®), sont utilisés pour les lignes urbaines principalement. Ils permettent une forte absorption des vibrations, contribuant à la réduction du bruit, essentielle dans des environnements urbains. Le système VIPA est simple d'installation, du fait de l'utilisation du système Fastclip®, le système Vanguard/DFF étant quant à lui plus complexe et coûteux, mais présentant un niveau de performance élevé, sur une longue durée de vie et un haut degré d'absorption du bruit et des vibrations. Les systèmes de fixation Vanguard/DFF et VIPA sont présentés ci-dessous :



Vanguard/DFF



VIPA

Le Groupe estime être le leader mondial du marché des systèmes de fixation, avec une part de marché globale d'environ 20% en 2017 et une présence forte dans la zone Europe de l'Ouest, Moyen-Orient, Afrique, en Amériques et dans la zone Asie Pacifique (hors Chine). Le Groupe développe actuellement sa présence sur les marchés chinois et indien (voir le paragraphe 6.4.1(b) du présent document de base). Il est également présent dans une moindre mesure sur le marché russe.

Le Groupe a construit sa position de leader en proposant des produits hautement compétitifs au regard de leur coût total de possession. Les systèmes de fixation du Groupe, proposés au sein d'une large gamme de produits à haute valeur ajoutée, sont ainsi reconnus comme des produits de haute qualité, résistants et avec une longue durée de vie, impliquant un renouvellement moins fréquent. Le Groupe a développé en particulier une expertise de premier plan dans la conception et la fabrication de systèmes non-vissés, permettant une mécanisation des opérations d'installation du système de fixation à la traverse et donc des gains de productivité pour les opérateurs d'infrastructures et les entreprises de travaux ferroviaires. Le Groupe s'est appuyé sur cette reconnaissance, ainsi que sur le développement d'une offre complète d'équipements et de services dédiés à l'installation et à la maintenance de la voie, un support après-vente et technique de premier plan et une capacité de livraison rapide des produits, pour établir des relations fortes et à long terme avec les principaux réseaux ferrés et entreprises de travaux ferroviaires (voir par ailleurs le paragraphe 6.2 « *Forces et atouts concurrentiels du Groupe* » du présent document de base). Le Groupe est ainsi le fournisseur en systèmes de fixation du réseau ferroviaire britannique depuis plus de 75 ans. Son implantation mondiale lui permet par ailleurs de répondre aux besoins de clients établis partout dans le monde, tels que le métro de Singapour, qu'il a fourni en systèmes de fixation DFF en 2016, le métro de Sao Paulo ou encore le projet de ligne ferroviaire MengHua en 2016, devant relier les zones d'exploitation minière de charbon du nord de la Chine aux zones industrielles situées dans le sud du pays.

Les contrats conclus par le Groupe avec les clients de la ligne de produits Systèmes de Fixation pour les besoins de leurs opérations de maintenance ont une durée généralement comprise entre trois et cinq ans, avec possibilité de reconduction ; ces contrats fixent généralement des volumes indicatifs de livraison, mais sans engagement de volumes à la charge du client. Les contrats-cadres conclus avec les clients de la ligne de produits Systèmes de Fixation dans le cadre de nouveaux projets d'infrastructures sont, eux, des contrats pluri-annuels, dont la durée maximale est généralement de trois ans et prévoient des volumes définis lors de la conclusion du contrat, en fonction des besoins du client pour son nouveau projet.

Lorsque les clients du Groupe sont des entités du secteur public, les contrats sont généralement des marchés publics, attribués au terme d'une procédure d'appel d'offres réglementée.

Le Groupe met par ailleurs en œuvre d'importants moyens de recherche et développement afin de proposer à ses clients des produits innovants répondant au mieux à leurs besoins en systèmes de fixation.

A titre d'exemple, l'une des premières innovations majeures du Groupe en matière de systèmes de fixation, le système clipsé PR Clip, a été développé dans les années 1960, suivi par le système e-clip, développé en 1976. Ce système pouvait s'installer sur toutes les sections du rail, pour une qualité standard constante, et des utilisations multiples. Le système e-clip a été installé dans plus de 50 pays. Il a ensuite été progressivement remplacé par le système Fastclip®, développé au début des années 1990 afin de répondre à la demande en systèmes intégralement automatisés. L'innovation majeure portée par ce système de fixation est d'être livré sur site pré-assemblé à la traverse ; dès que les traverses sont posées et le rail installé, le clip est simplement poussé sur le rail, en général par une machine circulant sur la voie ferrée. Ce système permet de mécaniser les opérations de clilage et de dé-clilage en cas d'installation ou de maintenance de la voie, et d'améliorer ainsi significativement la cadence d'assemblage des traverses au rail (jusqu'à 70 traverses par minute).

Les innovations récentes du Groupe en systèmes de fixation incluent notamment les produits Fastclip® Evolution (2012), offrant une performance de premier ordre pour un assemblage à bas coût ; Nabla Evolution (2012), garantissant une force de fixation au rail constante ; SD (2010), un système de fixation économique d'acier rond, pouvant être pré-monté à la traverse ; Clip-Re® (2010), offrant des évolutions en termes de pré-montage par rapport au système initial e-clip ; et Valiant (2014), évolution du système VIPA, pour les lignes urbaines.

### (c) **Soudure Aluminothermique**

Historiquement, la jonction des rails entre eux était assurée à l'aide d'une paire d'éclisses, pièces métalliques apposées à chaque extrémité du rail et fixées à celui-ci à l'aide de vis et de boulons :



Ce système simple avait l'inconvénient de limiter la vitesse des trains et d'endommager le matériel roulant et les rails.

Depuis une trentaine d'années, la jonction entre deux rails se fait donc quasi-exclusivement par soudure, consistant à faire fondre de la poudre métallique afin de souder les extrémités de

chaque rail entre elles (soudure aluminothermique) ou à forger les deux abouts de rail (soudure par étincelage) :



La jonction de rails par soudure permet notamment d'améliorer la sécurité et la qualité de roulement, de réduire les vibrations et le bruit, en supprimant les joints éclissés entraînant des chocs au passage des roues, de limiter l'usure et donc la maintenance des rails et du matériel roulant ou encore d'augmenter la vitesse de transport.

Les principales techniques de soudure de rails sont la soudure aluminothermique et la soudure par étincelage (par systèmes mobiles de soudure en voie ou sur des postes fixes, principalement pour les longs rails soudés (« LRS »)).

Le Groupe est présent principalement dans les produits de soudure aluminothermique, représentant en 2017 environ 75% du marché de la soudure de rail en voie, le reste étant représenté par les machines mobiles de soudure par étincelage.

La soudure par étincelage est un des procédés de soudure par forgeage, consistant à porter les abouts des rails à température de fusion, pour ensuite les rapprocher afin de les forger entre eux. Cette technique est particulièrement adaptée aux projets importants de voies neuves, nécessitant l'utilisation d'équipements lourds et donc des dépenses d'investissement importantes pour les opérateurs. La soudure par étincelage est réalisée au moyen généralement de systèmes mobiles de soudure en voie ou sur des postes fixes. La soudure par étincelage sur poste fixe est utilisée principalement pour la soudure de longs rails (longs rails soudés ou « LRS »).

La soudure aluminothermique, elle, consiste à fabriquer de l'acier liquide par procédé aluminothermique, formé par la réaction chimique entre de l'aluminium et des grains d'oxyde de fer, coulé entre les extrémités de chaque rail et des moules latéraux étanches, en matière réfractaire. Le lingot, après solidification, a refondu les abouts des rails et les a rendus solidaires. Ce procédé est particulièrement adapté aux opérations de maintenance et d'extension des voies en permettant notamment un faible taux d'immobilisation de la voie, et permet par ailleurs l'utilisation d'équipements et matériaux légers, vendus en kits, impliquant un faible niveau de dépenses d'investissement pour les clients (à l'inverse de la soudure par étincelage, qui utilise des équipements lourds, principalement pour la mise en œuvre de projets importants de construction de voies).

Le schéma ci-dessous illustre le processus de soudure aluminothermique :



Le Groupe propose une offre exhaustive intégrée de produits, couvrant l'intégralité du processus de soudure aluminothermique, pour tous types de rails, via sa ligne de produits Soudure Aluminothermique, sous la marque Pandrol. Les produits proposés par le Groupe permettent de souder tous types de rails, tels que les rails de type « Vignole », rails à gorge, rails de ponts roulants et de grue ou encore rails spéciaux, pour tous types de nuances d'acier. Les produits du Groupe offrent par ailleurs la possibilité de souder entre eux un rail ancien et un rail neuf.

La majorité du chiffre d'affaires de la ligne de produits Soudure Aluminothermique est tirée de la vente de kits de soudure, incluant généralement une charge aluminothermique et une paire de moules adaptés au profil et à la nuance du rail à souder, et dans certains cas accompagnés d'un creuset jetable et de pâte à luter. L'offre du Groupe comprend également des systèmes d'allumage électrique des charges (STARTWEL® (voir ci-dessous)) et une large gamme d'accessoires de soudure aluminothermique, afin d'aider ses clients dans l'utilisation des produits fournis et comprenant des systèmes de préchauffage de haute technologie (GASBOX®, GP40). Le Groupe propose également des services après-vente et des formations techniques, via son Institut Spécialisé en Soudures Aluminothermiques & Techniques Associés au Ferroviaire (ISSTAF), permettant de former les soudeurs des clients à la mise en œuvre de ces procédés, qui nécessitent une formation spécifique, validée par l'obtention de certificats. Enfin, dans un nombre très limité de pays, le Groupe peut réaliser lui-même les soudures avec les kits de soudure qu'il fournit.

#### *Kits de soudure aluminothermique*





Le Groupe est le leader mondial du marché de la soudure aluminothermique en termes de chiffre d'affaires, avec une part de marché globale d'environ 45 % en 2017 (voir le paragraphe 6.4.1(b) du présent document de base). Le Groupe est co-leader en Chine et a développé récemment ses activités en Russie et en Inde, via notamment l'acquisition en 2015 de la société Harshad Thermic Industries dans ce dernier pays, spécialisée dans la fabrication de kits et d'équipements dédiés à la soudure aluminothermique des voies et agréée par les autorités ferroviaires indiennes, permettant au Groupe de participer aux initiatives d'amélioration des voies du pays (voir le paragraphe 5.2(a) « *Investissements réalisés depuis 2015* » du présent document de base).

Le Groupe a construit cette position de leader en proposant des produits fiables, de haute qualité et d'une grande facilité d'utilisation. Ses produits offrent notamment une réaction chimique de qualité et sont adaptés à un environnement technique complexe comprenant plus de 500 types différents de rails en utilisation. En étant par ailleurs capable de développer des produits garantissant un niveau élevé de sécurité de la voie, le Groupe est en mesure de construire une relation forte avec ses clients existants, qui privilégient, lors des opérations de maintenance notamment, un approvisionnement auprès d'un fournisseur unique, dont la marque est reconnue et la fiabilité établie. Une part substantielle de l'activité du Groupe pour sa ligne de produits Soudure Aluminothermique est ainsi réalisée à l'occasion d'opérations de maintenance effectuées sur des réseaux existants utilisant déjà les produits du Groupe. Ces différents facteurs ont contribué à faire des produits du Groupe des standards mondialement reconnus de la soudure aluminothermique, lui ayant permis de bâtir des relations fortes et à long terme avec les principaux clients et utilisateurs de la chaîne de valeur (voir par ailleurs le paragraphe 6.2 « *Forces et atouts concurrentiels du Groupe* » du présent document de base).

Le Groupe est ainsi récemment intervenu en tant que fournisseur de produits de soudure aluminothermique sur des projets ferroviaires majeurs, tels que la ligne minière Murray-Basin en Australie en 2017, la maintenance du RER A en France en 2017, la construction de la nouvelle ligne à grande vitesse Paris-Bordeaux en France, ouverte en 2017, ou encore la rénovation du métro de Madrid en 2016.

Les contrats conclus par le Groupe avec les clients de la ligne de produits Soudure Aluminothermique sont généralement des contrats-cadres pluriannuels, qui fixent en général des volumes indicatifs de livraison, mais sans engagement de volumes à la charge du client.

Le Groupe met par ailleurs en œuvre d'importants moyens de recherche et développement afin de proposer à ses clients des produits innovants répondant au mieux à leurs besoins en produits de soudure aluminothermique.

A titre d'exemple, le Groupe a développé et breveté un système d'allumage électrique des charges dédié à la soudure aluminothermique, dénommé STARTWEL®, adopté par un nombre croissant de clients. Ce système, d'une grande facilité d'utilisation, permet de garantir la constance et la fiabilité de l'allumage de la charge disposée dans le creuset, tout en renforçant la sécurité du personnel, l'allumage de la charge se faisant via un démarreur thermique et non par pyrotechnie. Le Groupe a par ailleurs récemment modifié la conception

de certains de ses moules, grâce à la mise en œuvre de techniques de modélisation numérique, permettant d'optimiser l'utilisation de la partie chauffée. Il a également développé un équipement de martelage pneumatique des soudures, WEL-D STRESS®, permettant d'améliorer la tenue en voie des soudures aluminothermiques soumises à d'importantes contraintes de fatigue, et adaptable à la plupart des types de soudures. Ce procédé est notamment utilisé pour les opérations de maintenance de la voie ferroviaire du tunnel sous la Manche, soumises à de fortes contraintes de délais, auxquelles WEL-D STRESS® permet de répondre. En outre, afin de répondre aux contraintes de coûts de ses clients dans le cadre de leurs opérations de maintenance et de réparation, le Groupe a développé le procédé *Head Wash Repair (HWR)*, qui élimine rapidement et efficacement les défauts localisés dans le champignon (c'est-à-dire la surface supérieure) du rail et évite ainsi dans certains cas de remplacer le rail. Le Groupe a enfin développé des applications mobiles permettant de faciliter une partie du traçage des données de soudure entre les différents intervenants impliqués, permettant au propriétaire de la voie de mieux tracer son réseau et de maîtriser les opérations de maintenance.

*Système d'allumage électrique STARTWEL®*



*Martelage pneumatique WEL-D STRESS®*



#### (d) Matériel de Voie et de Contrôle

La ligne de produits Matériel de Voie et de Contrôle comprend un portefeuille diversifié de produits de pose, de soudure et de contrôle de la voie, venant en support des équipements de Systèmes de Fixation et de Soudure Aluminothermique utilisés par les clients du Groupe. Environ 50% du chiffre d'affaires de la ligne de produits Matériel de Voie et de Contrôle est lié aux lignes de produits Systèmes de Fixation et Soudure Aluminothermique.

Le Groupe offre différents groupes de produits, qui s'adressent à quatre différents segments de marché, sur lesquels le Groupe a une part de marché évaluée à moins de 5% du chiffre d'affaires mondial.

Un premier segment regroupe les outils légers (inférieurs à 100 kilogrammes) portables (transportés par un opérateur), destinés spécifiquement ou non aux opérations de soudure. Les produits commercialisés par le Groupe destinés spécifiquement aux opérations de soudure sont généralement motorisés et utilisables pour tous types et toutes nuances de rail et comprennent notamment les tronçonneuses à rail ; le matériel d'ébavurage et de tranchage, permettant d'enlever à chaud les excédents de métal après soudure aluminothermique, et ainsi réduire les temps de meulage ; le matériel de meulage, utilisé notamment pour les opérations de reprofilage, d'ébarbage ou de polissage de rail. Les produits n'étant pas spécifiquement destinés aux opérations de soudure et motorisés sont notamment destinés à la mise en place et au retrait rapide des différents systèmes de fixation (clipsés ou vissés) et comprennent notamment les clés à chocs, tirefonneuses boulonneuses à moteur thermique permettant l'assemblage/le désassemblage des tirefonds et des boulons d'éclisses ; les clipeuses/déclipeuses portables (telle que CD200), permettant le positionnement et le retrait des attaches de type Fastclip commercialisés par le Groupe ; ou encore les perceuses de rail. Par ailleurs, certains produits non-motorisés et utilisés pour tous types d'opérations comprennent des outils divers (tels que des joints isolants collés, clés de serrage rapide des

éclisses, bourroirs et manchons utilisés pour le bourrage et l'entretien du ballast, rampes de chargement ou encore crics) et des équipements de sécurité (éclairage, tente de soudeur, vêtements ou barrières de protection). Enfin, ce segment comprend des systèmes de transport de matériels, motorisés ou non-motorisés, adaptés aux contraintes de la soudure aluminothermique et à l'environnement de la voie, tels que les transporteurs à chenilles, les lorries motorisés ou les lorries à barre de poussée, se déplaçant sur la voie.

Un deuxième segment regroupe les équipements de taille moyenne (poids inférieur à 5 tonnes) autopropulsés sur la voie, telles que les clipeuses/déclipeuses autopropulsées CD400 et CD500.

Un troisième segment regroupe les équipements mobiles, comprenant principalement les équipements *Hy-Rail*, permettant de déplacer sur la voie des excavatrices notamment.

*Tronçonneuse à rail*



*Ebauviseuse*



*Clipeuse autopropulsée*



*Equipement Hy-Rail pour excavatrice*



Enfin le Groupe a récemment orienté ses efforts de recherche et développement vers un quatrième segment, regroupant les équipements de contrôle de la voie, tels que les indicateurs de vide sous traverses, les gabarits de contrôle d'usure du rail ou encore les équipements complets ultrasons, permettant de détecter de façon non destructive les défauts de soudure. Ces équipements sont essentiels pour les opérateurs ferroviaires et les entreprises de travaux, permettant notamment de s'assurer que la voie est sécurisée et répond aux exigences réglementaires locales, mais également de limiter les restrictions de vitesse éventuelles liées à des températures chaudes ou froides, d'égaliser la température dite « sans contrainte » sur les deux rails ou encore de mieux comprendre et donc compenser les effets du bourrage de ballast et des autres opérations de maintenance de la voie. Afin d'accompagner au mieux ses clients dans leurs opérations de contrôle de la voie, le Groupe a ainsi développé le système de contrôle VERSE®, proposant une méthode simple, rapide, fiable et à coût limité pour contrôler la température dite « sans contrainte » du rail, sans qu'il soit nécessaire d'inciser le rail pour procéder au test. Il a également récemment développé un équipement de mesure et de détection, Vortok MultiSensor, permettant de contrôler en continu (et non pas seulement à l'occasion d'opérations de contrôle ponctuelles sur la voie) la température dite « sans contrainte » ainsi que le niveau de tension de la voie, utilisé notamment dans les systèmes de contrôle du matériel roulant (*wayside train monitoring systems*) progressivement mis en place par les opérateurs ferroviaires. Ce système peut être installé sur la voie en peu de temps et offre un haut degré de précision, tout en retransmettant l'intégralité des données par emails automatisés ou transmission radio. Le système Vortok MultiSensor équipe par exemple les voies du Metro-North à New York, où il est utilisé en particulier pour les détecteurs de défauts des roues (WILD) WheelChek®, offrant des statistiques précises sur la charge supportée par les roues et leur usure. Ces systèmes sont amenés à se développer pour renforcer les outils de maintenance. Le Groupe a enfin récemment développé des systèmes de montage de balises de signalisation sur les voies pouvant s'adapter à tous types de systèmes de fixation et de traverses, et permettant notamment d'éviter le perçage des traverses (notamment en béton).

*VERSE*



*Metro-North*



*Système de montage de balise de contrôle*



#### (e)    **Equipement Electrique**

La ligne de produits Equipement Electrique comprend une offre de produits dédiée à l'électrification des réseaux urbains, pour laquelle le Groupe figure parmi les leaders mondiaux. Cette offre est encore récente ; l'activité d'Equipement Electrique du Groupe est donc principalement dominée jusqu'à présent par les projets de ses clients, la part d'activité liée à leurs opérations de maintenance étant susceptible de croître à l'avenir.

L'offre du Groupe est structurée autour des systèmes de troisième rail d'une part et des caténaires rigides et flexibles pour tramways d'autre part.

Le troisième rail est un système d'alimentation en énergie électrique utilisé principalement dans les réseaux urbains tels que métros, où le tunnel ne permet pas de positionner de caténaire flexible au-dessus du matériel roulant. Le troisième rail peut être placé soit entre les rails de roulement, soit, cas le plus fréquent, sur le côté. Le courant électrique est transmis au train par l'intermédiaire de patins frotteurs, maintenus en contact avec le troisième rail. L'offre du Groupe couvre une gamme complète de rails composites conducteurs, fabriqués et commercialisés depuis une quinzaine d'années en partenariat avec le groupe Constellium, via sa filiale Railtech-Alu-Singen, détenue à 51% par le Groupe et à 49% par son partenaire (Constellium). Les produits troisième rail du Groupe équipent des réseaux urbains dans des pays tels que la Grèce, la Turquie, Taïwan, la Thaïlande, le Vietnam, l'Argentine, le Kazakhstan, l'Azerbaïdjan, le Qatar, les Emirats Arabes Unis, la Chine, la Malaisie, l'Indonésie, les Philippines, l'Inde, l'Italie ou Singapour.

La caténaire rigide est un système d'alimentation de transports ferroviaires alternatif à la caténaire conventionnelle. Il s'agit d'un profil en aluminium avec une zone en forme de bâillon pour passer un fil de contact en cuivre qui forme un ensemble d'une grande rigidité mécanique et de section élevée pour le passage du courant. Ses caractéristiques particulières font de cette caténaire le système le plus employé dans les tunnels. La caténaire rigide est également le système d'alimentation le plus utilisé dans les entrepôts, permettant aux opérateurs de déplacer l'engin mobile tout en gardant un accès au toit pendant l'opération de maintenance. Le Groupe fabrique et commercialise la caténaire rigide pour des installations ferroviaires partout dans le monde à partir de son site espagnol de Gijon (KLK), acquis par le Groupe en 2011. Les produits de caténaire rigide du Groupe sont distribués dans des pays tels que l'Espagne, la Corée, l'Argentine, la France, l'Italie, le Brésil, les Etats-Unis, le Canada, Hong Kong, la Finlande, le Mexique, le Panama, l'Inde, l'Algérie ou l'Australie.

*Troisième rail*



*Caténaire rigide*



Le Groupe exerce par ailleurs une activité de conception et de fabrication de résistances électriques de puissance et de procédés de mise à la terre, principalement sur les marchés de réseaux électriques (hors ferroviaire), via sa filiale KLK. Le matériel de résistance commercialisé par le Groupe permet de transporter du courant continu haute tension dans le domaine éolien notamment. Le procédé de soudure aluminothérmique de cuivre commercialisé par le Groupe permet de raccorder à la terre des objets qui transportent du courant électrique. Le Groupe est présent dans ces activités en Europe de l'Ouest principalement ainsi qu'en Amérique latine et en Afrique.

## 6.5.2 Activités Industrielles Diversifiées

### (a) Présentation générale

Le secteur Activités Industrielles Diversifiées regroupe trois lignes de produits : (i) *Energy and Data Management Systems (EDMS)*, dont les produits sont commercialisés sous la marque Conductix-Wampfler, leader mondial des systèmes de gestion d'énergie et de données destinés aux équipements industriels mobiles ; (ii) Chrome Métal, dont les produits sont commercialisés sous la marque DCX Chrome, leader mondial dans le domaine de la production de chrome métal destiné à la fabrication de superalliages et d'acières spéciaux et (iii) Magnétisme, dont les produits sont commercialisés sous les marques Lenoir et MEC et regroupent des systèmes magnétiques destinés aux opérations industrielles de séparation et de levage. Le secteur Activités Industrielles Diversifiées employait environ 44% des salariés du Groupe dans le monde au 31 décembre 2017.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le secteur Activités Industrielles Diversifiées a représenté un chiffre d'affaires de 362,1 millions d'euros, soit 43% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe, et un EBIT ajusté de 50,2 millions d'euros, soit 45 % de l'EBIT ajusté consolidé du Groupe. Les dépenses d'investissement du secteur Activités Industrielles Diversifiées se sont élevées à 5,6 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, environ 75% du chiffre d'affaires des Activités Industrielles Diversifiées a été généré par la ligne de produits *Energy and Data Management Systems*, le reste étant représenté par les lignes de produits Chrome Métal et Magnétisme.

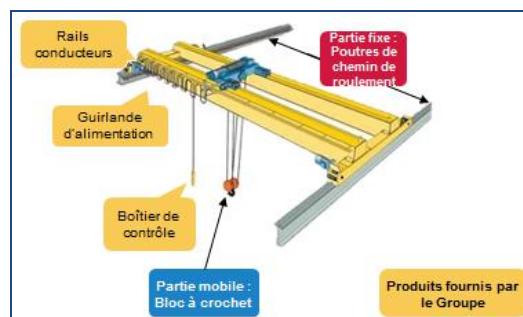
(b) ***Energy and Data Management Systems***<sup>29</sup> (**Conductix-Wampfler**)

Le Groupe a débuté ses activités de conductique depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle, en offrant des systèmes de barres ou rails conducteurs pour équiper le métro parisien. Dans le cadre de l'accélération de sa politique de croissance externe au début des années 1970, le Groupe a renforcé sa présence dans les activités conductique en procédant en 1975 à l'acquisition d'Insul-8 USA (devenu Conductix-Wampfler Inc.). Le Groupe a ensuite poursuivi ce renforcement avec l'acquisition de Cefilac en 1987, complété par une opération majeure et structurante pour ses activités conductique, à savoir l'acquisition en 2006 de Wampfler, en Allemagne, ayant développé une expertise particulière dans les barres conductrices et les guirlandes d'alimentation (festons). Les produits de la ligne *Energy and Data Management Systems* sont ainsi aujourd'hui commercialisés sous la marque Conductix-Wampfler. Le Groupe a ensuite procédé à des opérations de croissance externe ciblées, afin d'élargir son portefeuille de produits, avec l'acquisition en 2010 auprès de la société suisse Besta AG de la ligne de produits Bestapower, comprenant des systèmes pour la conception ergonomique de lignes d'assemblage et de postes de travail pour l'industrie automobile, l'acquisition en 2013 des activités de fabrication de systèmes de pesage de containers de la société française Lasstec et l'acquisition en janvier 2018 de la société Lju Automatisierungstechnik GmbH (« Lju »), dont le siège est à Potsdam en Allemagne, et qui propose des systèmes de commande et des solutions de communication pour différentes applications industrielles (voir le paragraphe 5.2(b) « *Principaux investissements en cours de réalisation* » du présent document de base).

Le Groupe estime être le leader mondial de la conception et de la fabrication de systèmes de gestion d'énergie et de données pour tous types d'équipements industriels et de machines mobiles, avec une part de marché d'environ 20% en 2017.

Les systèmes de gestion d'énergie et de données (*Energy and Data Management Systems (EDMS)*) permettent de transmettre de l'énergie et/ou des données à partir d'un point fixe jusqu'à un équipement mobile ou une machine. Un EDMS, regroupant différents composants et équipements commercialisés par le Groupe, est par exemple utilisé sur les ponts roulants installés dans divers environnements industriels, consistant en deux poutres de chemin de roulement parallèles avec un pont roulant circulant au milieu :

*Exemple de pont roulant utilisant un EDMS*



Le Groupe propose à ses clients un portefeuille diversifié de composants d'EDMS, comprenant à la fois des produits caractérisés par des volumes de ventes élevés, mais également des produits à haute valeur ajoutée.

<sup>29</sup> Dans le présent document de base, les activités de conception et de fabrication d'*Energy and Data Management Systems* par le Groupe sont également désignées sous le terme « activités de conductique ».

## *Produits commercialisés par le Groupe*

Le Groupe propose la gamme la plus complète sur le marché, permettant ainsi à ses clients d'avoir un seul interlocuteur pour tout besoin de solution dans le domaine des EDMS.

Les EDMS commercialisés par le Groupe comprennent notamment :

- Les rails conducteurs, permettant de transmettre de l'énergie (jusqu'à 2 000 ampères) et des données numériques. Les rails conducteurs sont configurables et leur longueur peut être adaptée en fonction des besoins des clients et de leur milieu industriel, y compris les plus difficiles.



- Les guirlandes d'alimentation (festons), permettant de supporter, protéger et transporter les câbles plats et ronds pour le transfert de l'énergie électrique et des données. Des tuyaux flexibles peuvent également être intégrés pour le transport de fluides, d'air ou de gaz. Les guirlandes d'alimentation sont adaptées aux besoins de chaque client, y compris aux environnements difficiles tels que les aciéries, sites portuaires, centres de compostage ou applications agricoles.



- Les enrouleurs à ressort, utilisés dans de nombreuses applications, tels que les grues mobiles, les systèmes de charge pour véhicule ou encore les ponts lumineux dans le domaine scénique.



- Les enrouleurs motorisés, utilisés pour l'enroulement automatique des câbles ou flexibles de différents types d'équipement mobile (tels que les appareils de treuillage et de manutention) comprenant notamment des groupes d'entraînement directs commandés par contacteur, des enrouleurs robustes à coupleur magnétique ou des groupes d'entraînement à commande par variateur. Les enrouleurs motorisés sont réalisés sur mesure pour tous types d'application, notamment dans les ports, aciéries, théâtres, pour les machines de manutention en vrac, la gestion de câbles de passerelle aéroportuaire, les centrales de traitement des eaux usées et les mines.



- Les chaînes porte-câbles, permettant de guider et protéger des câbles et tuyaux flexibles pour la transmission d'énergie et de données suivant différents axes (horizontalement et/ou verticalement), pour tous types de longueur et d'applications.



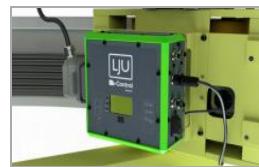
- La transmission d'énergie par induction (IPT®), système innovant développé par le Groupe, utilisé notamment dans les systèmes intralogistiques, et permettant de transférer la puissance et les données sans contact mécanique ou électrique, basé sur le principe de l'induction électromagnétique et développé afin de satisfaire les exigences industrielles modernes, qui requièrent des systèmes d'électrification mobile reposant sur des vitesses élevées et sans usure mécanique.



- Les câbles, adaptés à leur application, afin de garantir leur performance optimale selon la demande des clients.



- Les collecteurs tournants, permettant d'assurer la continuité de la transmission d'énergie et de signaux électriques entre les unités fixes et rotatives de tous types de machines, telles que des grues pivotantes, purificateurs rotatifs dans les centres de traitement des eaux usées, carrousels, manipulateurs, machines d'emballage, paraboles de radar et d'antenne, scène de théâtre, turbines éoliennes, ainsi que les enrouleurs pour câbles.
- Les systèmes de commande, utilisés principalement dans les convoyeurs automoteurs dans l'industrie automobile, suite à l'acquisition de Lju en janvier 2018.
- Les systèmes de contrôle radio, filaires ou radio, permettant de contrôler les équipements mobiles.



#### *Description des marchés de la ligne de produits Energy and Data Management Systems*

Le Groupe développe ses activités en fournissant en EDMS des clients évoluant sur des marchés qu'il a identifié comme principaux et représentant la majorité du chiffre d'affaires réalisé par la ligne de produits *Energy and Data Management Systems*. Le Groupe a également identifié des clients sur d'autres marchés, présentant des opportunités de croissance et permettant au Groupe de diversifier les ventes de la ligne de produits *Energy and Data Management Systems*.

Les marchés de la ligne de produits *Energy and Data Management Systems* sont soutenus par des tendances de croissance favorables, présentées au paragraphe 6.4.2(a) du présent document de base.

## *Marchés principaux*

Les marchés principaux du secteur *Energy and Data Management Systems* comprennent d'une part le marché des infrastructures de manutention et d'autre part le marché de l'automatisation.

### *Infrastructures de manutention*

#### *Ponts roulants*

Les ponts roulants permettent le levage et le déplacement de marchandises, qui font partie de presque tous les processus de production, d'assemblage ou de logistique. Les ponts roulants sont conçus et fabriqués par des fabricants tels que Konecranes, client direct du Groupe, qui les fournit en EDMS, qui jouent eux-mêmes un rôle crucial pour le fonctionnement sûr, fiable et efficace de tous les types de grues. Ces fabricants fournissent ensuite les ponts roulants à leurs utilisateurs finaux tels que les fabricants d'acier et d'aluminium.

#### *Manutention de containers*

Les systèmes de manutention de containers équipent les terminaux maritimes, fluviaux, ferroviaires et routiers de containers. Les systèmes de manutention de containers utilisés par ces terminaux sont des grues de quai, des grues portiques sur rail ((*rail mounted gantry cranes*) RMG) et des grues portiques sur pneus (*rubber tyred gantry cranes* (RTG)). Ces grues sont conçues et fabriquées par des fabricants tels que Konecranes, Cargotec ou ZPMC, clients directs du Groupe, qui les fournit en EDMS. Les fabricants de grues clients du Groupe les fournissent ensuite à leurs utilisateurs finaux tels que les ports (DP World (port de Dubaï) ou APM Terminals) ou les infrastructures de fret ferroviaire, tels que BNSF aux Etats-Unis. Les EDMS fournis par le Groupe jouent un rôle essentiel pour l'alimentation de ces grues, qui ont besoin d'équipement fiable et efficace, pouvant fonctionner parfaitement dans des environnements difficiles, afin de soutenir les volumes élevés du commerce mondial. La conversion progressive récente par les utilisateurs finaux de leurs grues portiques sur pneus diesel existantes en grues portiques sur pneus électriques (E-RTG), a soutenu la croissance des activités de conductique du Groupe sur la période 2014-2016 notamment, en lui ayant permis d'offrir certains de ses EDMS à haute valeur ajoutée (barres conductrices et enrouleurs notamment), fournissant des solutions efficaces de conversion au système électrique.

Du fait de l'expertise historique développée par le Groupe dans la conception et la fabrication d'EDMS dédiés aux grues, les ponts roulants et les systèmes de manutention de containers sont ainsi les premiers marchés de la ligne de produits *Energy and Data Management Systems* en termes de chiffre d'affaires.

#### *Extraction minière et manutention de produits en vrac*

Les exploitations minières à ciel ouvert et en sous-sol ont besoin de nombreuses machines électriques puissantes, telles que des pelles électriques et des convoyeurs de grande dimension, des équipements de forage et d'éclatement, des machines de projection du béton, des perceuses pour trous de mine, des boulonneuses de plafond ou encore des chariots de transport souterrain, pour réaliser de lourdes tâches et minimiser les émissions, dans des environnements difficiles (chaleur, poussière, charges lourdes) et/ou confinés. Les EDMS fournis par le Groupe doivent ainsi fournir une puissance sûre et fiable et assurer une transmission efficace des données.

La manutention de produits en vrac représente une part importante du commerce mondial, bien qu'une part majoritaire de celui-ci voyage par container. Les établissements de marchandises en vrac traitent, stockent et déplacent une vaste gamme de matériaux, minéraux, produits agricoles et forestiers, nécessitant l'utilisation d'équipements tels que des empileurs/récupérateurs, chargeurs et déchargeurs de navires, empileuses radiales, châssis

superposés, trémies et grues, ainsi que l'équipement de traitement comme les broyeurs et les calibreurs. Les EDMS fournis par le Groupe doivent ainsi fournir une puissance durable, dans des environnements difficiles.

Les équipements utilisés dans l'extraction minière et la manutention de produits en vrac sont conçus et fabriqués par des fabricants tels que Sandvik, FLSmidth, Atlas Copco ou encore Joy Global (Komatsu), clients directs du Groupe, qui les fournit en EDMS. Ces fabricants clients du Groupe les fournissent ensuite à leurs utilisateurs finaux tels que des exploitants de mines (tels que Vale), des ports ou des infrastructures de fret ferroviaire.



## *Automatisation*

### *Systèmes intralogistiques*

Les produits intralogistiques jouent un rôle important dans le déplacement automatisé interne des matériaux dans les usines, les centres de distribution, les services de colis, les aéroports et la grande distribution notamment. Ces systèmes utilisent notamment des véhicules autoguidés, des systèmes à monorail électrique, des transpalettes électriques, des véhicules à guidage sur rail, des chariots mobiles et des systèmes de manutention de bagages, ainsi que des trieuses, des transstockeurs, des grues d'empilage et des systèmes de navette. Ces systèmes nécessitent un haut degré de disponibilité et de performance, afin d'assurer la continuité des processus de production et de manutention, et les EDMS qu'ils utilisent et fournis par le Groupe doivent donc s'y adapter, souvent avec des implantations complexes et afin de fonctionner avec des vitesses et des accélérations élevées, tout en fournissant la meilleure efficacité énergétique et la transmission de données la plus efficace possible à un coût acceptable. En particulier, les systèmes IPT® commercialisés par le Groupe, alimentant notamment les véhicules autoguidés et les systèmes de manutention de bagages, sont dotés de fonctions de pointe permettant de répondre aux exigences des utilisateurs finaux. Les systèmes intralogistiques sont conçus et fabriqués par des fabricants tels que Daifuku, Swisslog, Dematic ou Schäfer. Ces fabricants clients du Groupe les fournissent ensuite à leurs utilisateurs finaux tels que des groupes d'e-commerce ou de plateformes logistiques, tels qu'UPS, Amazon ou DHL.

### *Lignes de production mobiles de l'industrie automobile*

Les lignes de production mobiles de l'industrie automobile produisent de grandes quantités de véhicules et doivent également être flexibles pour gérer de nombreux modèles différenciés et qui sont renouvelés rapidement. Elles utilisent notamment des chariots de déplacement et des systèmes à monorail électrifié (EMS) pour transporter l'outillage, les matériaux et les composants, ou encore des véhicules autoguidés et des véhicules à guidage sur rail pour le pré-assemblage de la transmission et pour la ligne de mariage (pose de châssis). Les ouvriers d'assemblage ont par ailleurs besoin d'appareils de levage, d'équilibreurs d'outil et de transports d'outil ainsi que de la puissance électrique et pneumatique pour actionner ces outils. Le Groupe a récemment élargi la gamme des produits offerts à ses clients évoluant sur ce marché, avec l'acquisition de la société Lju en janvier 2018, lui ayant permis d'acquérir les systèmes de contrôle de monorail électrifiés commercialisés par cette société depuis 1986.

Ces équipements nécessitent l'utilisation d'EDMS polyvalents et fiables, fournis par le Groupe, et sont conçus et fabriqués par des fabricants, clients directs du Groupe, tels que Liebherr ou directement par les constructeurs automobiles (BMW, Volkswagen ou Daimler notamment), qui en sont par ailleurs les utilisateurs finaux.

*Systèmes intralogistiques*



*Lignes de production mobiles de l'industrie automobile*



### *Autres marchés*

Les autres marchés que le Groupe adresse comprennent notamment le marché du transport léger de personnes. Les EDMS commercialisés par le Groupe sur ce marché sont destinés principalement aux véhicules légers automatisés utilisés dans les aéroports, afin d'assurer le transit des voyageurs entre les différents terminaux. Ces systèmes automatisés utilisent notamment des rails conducteurs, EDMS fournis par le Groupe, qui doivent être fiables, de longue durée de vie et économies en énergie, tout en nécessitant le moins d'entretien possible et ont besoin de systèmes de recharge de batterie à la pointe de la technologie. Les rails conducteurs de plus fort ampérage sont utilisés pour le transport de masses plus importantes, tels que les monorails pour véhicules légers dans les transports urbains, et sont commercialisés par le Groupe sous la marque Pandrol au sein de sa ligne de produits Equipement Electrique, notamment les systèmes de troisième rail.

Le Groupe offre également des EDMS sur le marché des parcs de loisirs, dont les manèges nécessitent l'utilisation d'EDMS robustes et fiables, afin d'assurer un degré de sécurité élevé des installations et des clients et de limiter les risques de pannes. Il exerce également ses activités sur le marché de la construction, où le Groupe fournit notamment les fabricants de grues mobiles en EDMS, tels que des enrouleurs électriques et hydrauliques ; sur le marché de l'*e-mobility*, avec notamment la fourniture d'enrouleurs pour les véhicules Autolib' ; le marché des théâtres, où le Groupe fournit les concepteurs de scène en câbles, rails conducteurs ou enrouleurs ; ou encore le marché de la distribution, principalement aux Etats-Unis.

*Transport léger de personnes*



*Parcs de loisirs*



Enfin, le Groupe conçoit et fabrique des machines spéciales de production de câbles et de fibre optique (fibre optique nue, câble en fibre optique et câble en cuivre), commercialisées sous la marque Conductix-Wampfler, reconnues pour leur contrôle de la tension des câbles, leur vitesse de fonctionnement élevée, leur fiabilité et leur équipement innovant. Cette activité a enregistré une forte croissance entre 2015 et 2017 et constitue un relais de croissance important pour le Groupe, portée notamment par le développement du marché de la fibre optique, notamment en Chine, liée notamment au déploiement de la 4G et de la 5G.

*Machine de production de câbles et de fibre optique*



La base de clientèle du Groupe pour sa ligne de produits *Energy and Data Management Systems* est fragmentée, ses 20 premiers clients représentant moins de 15 % du chiffre d'affaires de cette ligne de produits au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Le chiffre d'affaires de la ligne de produits *Energy and Data Management Systems* est généré d'une part à hauteur d'environ 64% par des commandes de faibles montants (inférieures à 50 000 euros), n'impliquant pas d'adaptation spécifique par le Groupe des systèmes et produits pour répondre aux besoins du client, et généralement renouvelées par un même client, permettant ainsi au Groupe d'avoir une certaine visibilité sur son niveau d'activité futur. D'autre part, environ 36% du chiffre d'affaires de la ligne de produits *Energy and Data Management Systems* est généré par des projets de montants plus importants (en général jusqu'à 1,5 million d'euros), 14% représentant des commandes comprises entre 50 000 euros et 500 000 euros et 22% des commandes supérieures à 500 000 euros, pouvant nécessiter un haut degré d'adaptation des produits, impliquant une assistance technique du client aux niveaux global et local et dans certains cas, de la co-ingénierie et un partenariat avec le client. Le Groupe tire entre 30 et 40 % du chiffre d'affaires de la ligne de produits *Energy and Data Management Systems* de la vente de pièces détachées à ses clients, pour les besoins de leurs opérations de maintenance.

La relation établie par le Groupe avec les utilisateurs finaux est primordiale dans le secteur *Energy and Data Management Systems*, dans le cadre de la fourniture d'équipements nouveaux. En effet, les utilisateurs finaux, bien qu'ils ne soient souvent pas les clients directs du Groupe, indiquent généralement aux fabricants d'équipement d'origine, clients directs du Groupe, les spécifications techniques des EDMS que ces derniers doivent utiliser pour la construction de l'équipement d'origine. La capacité du Groupe à être référencé auprès des utilisateurs finaux est donc importante pour générer des commandes auprès des fabricants d'équipements d'origine. S'agissant des pièces détachées, le Groupe les fournit généralement directement aux utilisateurs finaux.

L'approche multi-niveaux des clients finaux est essentielle pour le référencement dans les spécifications et résulte d'une action combinée des filiales commerciales au niveau local et des responsables grands comptes au niveau du siège social. Certains partenariats sont formalisés par des contrats cadres incluant des composants EDMS et des prestations de service.

Le Groupe cherche à maintenir une base diversifiée de fournisseurs pour les activités de la ligne de produits *Energy and Data Management Systems*, principalement consommatrices d'acier, d'aluminium, de caoutchouc, de résine et de composants.

Le Groupe a construit sa position de leader en proposant des produits fiables, de grande qualité et innovants, en mettant en œuvre une capacité industrielle et de recherche et développement de premier plan, ayant contribué à la forte reconnaissance de certains de ses produits-clés tels que les rails conducteurs et les guirlandes d'alimentation. Pour ce faire, le Groupe s'appuie sur une expertise de premier plan dans des produits critiques pour ses clients sur des marchés-clés et bénéficie par ailleurs de la réputation internationale de la marque Conductix-Wampfler, lui ayant permis d'asseoir sa présence mondiale et d'établir des relations à long terme avec les clients les plus importants. Ces relations sont elles-mêmes

entretenues et pérennisées par un support technique et un service après-vente rapide et efficace et une capacité à adapter les produits aux spécifications des clients, notamment dans le cadre de contrats de co-ingénierie et de partenariat technique avec des clients-clés.

#### *Recherche et développement et innovations récentes*

Le Groupe a été en mesure de répondre à l'évolution des besoins des utilisateurs finaux grâce à ses efforts de recherche, de développement et d'innovation, lui ayant permis de commercialiser avec succès de nouveaux produits. L'innovation est un élément essentiel de l'activité *Energy and Data Management Systems*, les fabricants d'EDMS devant être capables de s'adapter aux derniers besoins technologiques de leurs clients. Le Groupe a ainsi été le premier acteur à introduire sur le marché de nombreux produits de référence, tels que les systèmes de transmission d'énergie par induction (IPT®), premier système de transfert de puissance sans contact à grande échelle ayant révolutionné la transmission de puissance électrique pour les machines mobiles, les systèmes d'électrification des ponts roulants sur pneumatique (E-RTG) (et désormais *Full E-RTG*), traditionnellement alimentés par des moteurs diesels, au début des années 2000, ou les guirlandes d'alimentation motorisées, au début des années 1990.

Certaines innovations récentes du Groupe ont par ailleurs permis de développer des produits adaptés spécifiquement à l'environnement industriel des utilisateurs finaux, tels que le système de transmission de données ProfiDAT®, développé en 2014, proposant une conception compacte pouvant supporter des environnements portuaires difficiles tout en offrant un débit de transmission des données de 100 Mbit/s ; le système de rails conducteurs 0835, développés spécialement pour le marché en pleine croissance des navettes dans l'intralogistique ; ou encore le système *Cable Auto Plug* (CAP), conçu pour la connexion automatique d'un enrouleur monté sur un pont roulant sur pneumatique (E-RTG).

Des opérations de croissance externe ont également permis au Groupe d'intégrer dans son portefeuille de produits des équipements innovants, avec notamment l'acquisition en 2013 des activités de la société Lasstec de fabrication de systèmes de pesage des containers, permettant de mesurer la charge lors de l'opération de chargement du *spreader*, offrant une solution aux ports ayant besoin de pesages fiables et précis, tout en permettant d'améliorer la sécurité et la productivité de l'infrastructure ou encore l'acquisition de la société LJU en janvier 2018, ayant permis au Groupe d'acquérir les systèmes de contrôle de monorails électrifiés commercialisés par cette société depuis 1986, et utilisés notamment dans l'industrie automobile.

Les principaux axes d'innovation et de recherche et développement du Groupe pour sa ligne de produits *Energy and Data Management Systems* sont (i) le stockage d'énergie, autour des systèmes d'électrification des ponts roulants sur pneumatique, de la gestion et de la récupération d'énergie, (ii) la transmission de données, avec le développement de rails de transmission de données et de collecteurs tournants avec transmission de données à haut débit, (iii) les solutions de recharge et de connexion automatique, notamment par induction, et pour les véhicules à guidage automatique et (iv) les produits SMART intégrés dans la gamme d'EDMS en réponse aux attentes liées à l'Industrie 4.0.

Afin de proposer à ses clients des EDMS innovants et à forte valeur ajoutée, le Groupe s'appuie sur 4 centres d'excellence (*Centers of Excellence*), situés en Allemagne, en France, Italie et aux Etats-Unis.

#### (c) **Chrome Métal (DCX Chrome)**

La ligne de produits Chrome Métal regroupe les activités de production de chrome métal du Groupe, dont il est le leader mondial. Le chrome métal produit par le Groupe est commercialisé sous la marque DCX Chrome.

Le Groupe a démarré la production de chrome métal à Gennevilliers, en région parisienne, en 1932, en développant le procédé aluminothermique, qu'il maîtrisait par la soudure de rail. En 1955, le Groupe a effectué ses premières livraisons au stock stratégique américain (*Defense Logistics Agency*) et a créé en 1984 Delachaux Metal Inc., dans l'Ohio aux Etats-Unis, afin de renforcer la qualité de service auprès de ses clients américains, grâce à un stockage local. En 1987, le Groupe a démarré la production de chrome de haute pureté DDB (*double degassed briquettes*), segment sur lequel il est leader. En 1997, il a transféré le site de production vers Marly (Valenciennes), en France, augmentant ainsi ses capacités de production à 12 000 tonnes par an. Ce site employait au 31 décembre 2017 environ 60 salariés. En 2013, Delachaux Division Métaux devient DCX Chrome, marque sous laquelle le chrome métal produit par le Groupe est désormais commercialisé.

Le minerai utilisé pour la fabrication du chrome métal est la chromite. Environ 95% de la production totale de chromite est destinée à être transformée en ferrochrome, lui-même essentiellement transformé en acier inoxydable pour ses nombreuses utilisations industrielles. Sur les 5% de la production mondiale de chromite restants, environ 2% est utilisé comme sable de fonderie. Les 3% restants de la production mondiale de chromite sont destinés à être transformés en bichromate de sodium, dont environ 12% seront ensuite transformés en oxyde de chrome, pour notamment la fabrication de pigments et de produits réfractaires ; environ 26% en acide chromique, servant notamment dans les opérations de chromage et pour la fabrication de produits de traitement du bois ; et environ 30% en sulfate de chrome, pour le tannage de cuir. Les 21% restants de la production de bichromate de sodium est utilisée exclusivement pour produire de l'oxyde de chrome métal (de grade métallurgique), qui est ensuite transformé en chrome métal, par un processus aluminothermique consistant en une réduction exothermique de l'oxyde de chrome par de l'aluminium en poudre. La valeur ajoutée et la qualité du chrome métal dépend ainsi de sa pureté : à titre d'exemple, le chrome métal qualité *airmelt* contient de 99,0% à 99,4% de chrome ; le chrome métal qualité sous vide contient 99,6% de chrome et le chrome métal dégazé DDB, du plus haut degré de pureté, contient 99,8% de chrome. La qualité du produit fini dépendra du contrôle des éléments chimiques restants autres que le chrome, tels que l'oxygène, l'azote, le soufre, le carbone, le fer, le silicium, l'aluminium, etc.

Le chrome métal permet de renforcer la résistance des alliages métalliques à la corrosion à chaud et aux sollicitations mécaniques. Il est ainsi principalement utilisé dans la fabrication de superalliages et d'acières spéciaux (plus des deux tiers de la production mondiale de chrome métal), utilisés dans la fabrication des pièces de turboréacteurs soumises à de fortes températures, des turbines à gaz terrestres, des réservoirs et conduites de pétrole et de gaz, des conduites de générateurs de vapeur pour centrales nucléaires, dans les secteurs dentaire et médical et dans de nombreuses autres applications industrielles.

Le chrome métal est également utilisé pour des alliages aluminium, permettant notamment le pressage à froid de parties métalliques, pour une utilisation dans certaines parties des véhicules automobiles ou des trains notamment. Le chrome métal améliore par ailleurs les propriétés de déformation mécanique de l'aluminium, justifiant par exemple son utilisation dans la fabrication de canettes de boissons.

Le chrome métal peut par ailleurs être utilisé pour des opérations de soudure de pièces d'acier inoxydable entre elles, en permettant de garder leurs caractéristiques physiques, et être utilisé notamment pour le soudage de cuves de bateaux ou de tuyaux dans l'industrie chimique ou encore pour la réparation d'acier inoxydable. Enfin, le chrome métal est utilisé dans la fabrication de piles à combustible.

L'offre de chrome métal du Groupe couvre tous types de pureté et de format du produit.

Le format du produit dépend des processus industriels du client, le chrome métal pouvant ainsi être fourni en morceaux, en poudre ou en briquettes.

*Chrome métal en morceaux  
(qualités airmelt et sous vide)*



*Chrome métal en poudre  
(tous types de pureté)*



*Chrome métal en briquettes (tous types de pureté)*



Le Groupe dispose plus particulièrement d'une expertise dans le chrome de haute pureté, et dans la technologie des poudres, qu'il a développée grâce à sa bonne connaissance du marché aval. Le Groupe intervient également sur le marché du corindon de chrome, coproduit de la réaction aluminothermique qui est valorisé dans la fabrication de produits réfractaires.

Les fournisseurs d'oxyde de chrome sont localisés principalement en Chine, en Russie, au Kazakhstan, en Inde et aux Etats-Unis. Le principal fournisseur d'oxyde de chrome du Groupe, qui est également le premier fournisseur d'oxyde de chrome métal au monde, est localisé au Kazakhstan. Les contrats d'approvisionnement en oxyde de chrome sont généralement conclus pour des périodes de 3 mois renouvelables. Le Groupe se fournit également auprès de plusieurs fournisseurs d'aluminium, situés principalement en Europe.

Les clients directs du Groupe sont des fabricants de superalliages et d'acières spéciaux tels que Precision Castparts Corp., Carpenter Technologies, ATI Specialty Material, Eramet, Arconic ou Aperam, avec lesquels le Groupe entretient des relations fortes. Les utilisateurs finaux des superalliages et aciers spéciaux fabriqués à partir du chrome métal fourni par le Groupe sont des acteurs majeurs de l'aéronautique et de la production d'énergie, tels que Rolls-Royce, Safran, Siemens, General Electric ou Pratt & Whitney. La clientèle de la ligne de produits Chrome Métal est relativement concentrée, à l'image du marché des superalliages, les 10 premiers clients de cette ligne de produits ayant représenté environ 60% de son chiffre d'affaires au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Le Groupe a développé une connaissance approfondie du marché, lui ayant permis d'établir des relations de long terme avec ses clients directs, auprès desquels il est référencé, suite à un processus d'homologation exigeant. Ce référencement lui permet de bénéficier d'une certaine stabilité de la relation contractuelle, qui est généralement renouvelée au terme du contrat, en particulier pour les produits les plus purs, et renforcée par ailleurs par un référencement dans certains cas auprès de l'utilisateur final lui-même.

Les utilisateurs finaux évoluent sur différents marchés, nécessitant l'utilisation de chrome métal pour la fabrication de certains équipements, tels que l'aéronautique (moteurs d'avions, systèmes de fixation, trains d'atterrissement, volets), premier marché du Groupe en termes de chiffre d'affaires ; la production d'énergie (turbines à gaz, centrales nucléaires) ; le pétrole et le gaz (tubes sans soudure, tuyaux, réservoir à gaz naturel) ; le transport (turbocompresseurs, soupapes d'échappement) ; le secteur médical (prothèses, implants) ; et le secteur industriel en général (échangeurs thermiques, chaudières, réservoirs, plaques, résistances). Ces marchés sont soutenus par des tendances de croissance favorables, décrites au paragraphe 6.4.2(b) du présent document de base.

Le Groupe estime être le leader mondial de la production de chrome métal, avec une part de marché globale en valeurs de 25%. Il se positionne en priorité sur les produits les plus purs, de type dégazés et pour lesquels il détient les parts de marché les plus élevées, en comparaison des produits les moins purs.

Le Groupe a construit sa position de leader mondial en s'appuyant sur un modèle d'activité reposant sur plusieurs atouts stratégiques. Le Groupe a ainsi développé des capacités d'innovation lui ayant permis de développer une expertise de premier plan dans les techniques de production de chrome métal (notamment le procédé aluminothermique, le dégazage et le

broyage/tamisage en poudre), afin de proposer à ses clients des produits de grande qualité destinés à des secteurs utilisant des technologies de pointe. Le Groupe a par ailleurs développé une capacité industrielle lui permettant de livrer des volumes importants des produits les plus purs, tout en étant capable de livrer à tout moment des produits de tous types de pureté et sous tous formats, lui permettant de s'adapter rapidement à la demande de ses clients. Le Groupe dispose également d'une forte expertise analytique afin de garantir à ses clients l'analyse chimique et granulométrique du chrome métal sur chaque lot livré. Enfin, le Groupe cherche en permanence à maintenir une base stable d'approvisionnements en oxyde de chrome, en entretenant des relations à long terme et mutuellement bénéfiques avec ses fournisseurs, afin notamment de maîtriser sa qualité, son service, ses coûts de production et ses marges. Il négocie en général les prix de l'oxyde de chrome avec son principal fournisseur sur une base trimestrielle et cherche par ailleurs à vendre le chrome métal à ses clients sur la base de prix négociés trimestriellement, afin de limiter l'impact éventuel de variation du cours de l'oxyde de chrome.

#### (d) Magnétisme

La ligne de produits Magnétisme comprend des systèmes magnétiques conçus et fabriqués par le Groupe, destinés aux opérations industrielles de séparation et de levage, et commercialisés sous les marques Lenoir et MEC.

Le Groupe exerce ses activités Magnétisme via sa filiale Etablissements Raoul Lenoir, société française spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements magnétiques depuis plus de 70 ans et acquise par le Groupe en 2000, et sa filiale MEC Srl, établie en Italie, acquise en 1993.

Le Groupe conçoit et fabrique des équipements destinés aux systèmes de séparation magnétique et aux systèmes d'extraction de fer utilisés dans les usines de recyclage, les carrières et mines et dans l'industrie agro-alimentaire, ainsi que des aimants utilisés pour le levage et la manutention d'acières lourds et de produits industriels. Ces équipements sont basés sur différents principes de fonctionnement tels que l'électromagnétique, les aimants permanents ou encore le pneumatique pour le levage et la manutention de produits industriels.

Usine de recyclage



Industrie de l'acier

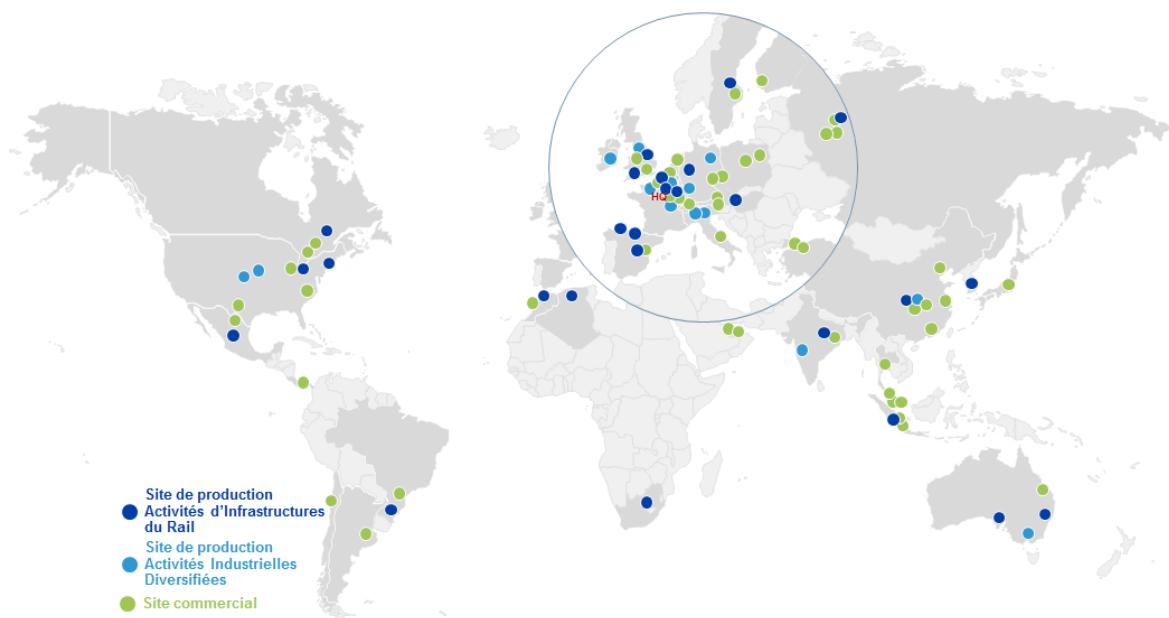


## 6.6 Organisation commerciale et industrielle du Groupe

L'organisation commerciale et industrielle du Groupe repose sur un modèle « *Glo-Cal* », à savoir une implantation de ses sites à travers le monde et une présence locale lui permettant de répondre au plus près des besoins de ses clients en entretenant une proximité entre ses propres sites de production et leurs propres sites et permettant par ailleurs à ses clients de globaliser leurs commandes auprès du Groupe au niveau mondial, afin d'optimiser leurs coûts et sécuriser leurs approvisionnements. Ce modèle assure au Groupe une visibilité de ses marques et une flexibilité dans la gestion des processus industriels, lui permettant notamment d'adapter la configuration géographique de son outil de production en fonction des éventuelles contraintes locales.

Le Groupe exploite 40 sites de production dans le monde, dont 7 dans la zone Amériques, 21 dans la zone Europe et 12 dans la zone APAC-MEA. 26 de ces sites sont dédiés aux Activités d'Infrastructures du Rail, 14 étant dédiés aux Activités Industrielles Diversifiées.

50 unités commerciales (dont 10 dans la zone Amériques, 23 dans la zone Europe et 17 dans la zone APAC-MEA) assurent quotidiennement la commercialisation des produits du Groupe et le développement de relations à long terme avec ses clients, s'appuyant sur des équipes commerciales et marketing comprenant un total d'environ 490 salariés. Le Groupe peut également avoir recours à des agents commerciaux dans certaines zones, lui permettant de disposer de moyens de commercialisation efficaces sans engager de coûts fixes. La ligne de produits *Energy and Data Management Systems* du Groupe s'appuie plus particulièrement sur sa présence commerciale directe avec des équipes de vente dans plus de 30 pays répartis dans diverses *Sales and Marketing Organisations* (SMO) regroupées en trois comités opérationnels (Europe Moyen-Orient Afrique, Amériques, Asie-Pacifique). Des spécialistes globaux des marchés (*Global Market Manager*) et des produits (*Global Product Manager*) apportent un support technique et commercial transversal dans le cadre de projets importants. Outre une présence commerciale directe dans un nombre important de pays, le Groupe est en mesure d'atteindre sa clientèle via son site d'*e-commerce*, dédié à la ligne de produits *Energy and Data Management Systems*. Son catalogue de produits est également référencé auprès de grands distributeurs de matériel industriel, tels que Manutan ou Rexel.



## 6.7 Facteurs de dépendance

Les informations relatives aux facteurs de dépendance du Groupe figurent au Chapitre 4 « *Facteurs de risque* » du présent document de base.

## 6.8 Environnement législatif et réglementaire

Dans le cadre de ses activités de conception et de fabrication de systèmes et composants dédiés à la voie ferrée, de systèmes de gestion d'énergie et de données et de production de chrome métal, le Groupe est tenu de se soumettre, dans ses différents pays d'implantation ou de commercialisation de ses produits, en particulier en Europe et en Amérique du Nord, à certaines réglementations qui lui sont directement applicables, notamment au regard des sites et installations qu'il exploite et des substances utilisées dans le cadre de son processus de production.

Le Groupe a mis en place dans la majorité de ses sites des systèmes de management de la qualité et de l'environnement. Fin 2017, 17 sites sont certifiés selon la norme ISO 14001. Certains sites comme le site Conductix-Wampfler de Weil-Am-Rhein ont également la certification OSHAS 18001.

Les principales réglementations applicables au Groupe sont résumées ci-après.

### 6.8.1 Les réglementations applicables aux sites et installations du Groupe

Dans la plupart des pays où le Groupe intervient en raison de ses activités, notamment aux Etats-Unis, les sites et installations du Groupe sont soumis à certaines réglementations équivalentes à celles décrites dans la présente section, liées notamment aux problématiques de protection et de sauvegarde de l'environnement.

- La directive européenne n° 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique.

En Europe, la directive n° 2012/27/UE incite les grandes entreprises à réaliser des audits énergétiques. L'objectif visé est d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire l'impact sur l'environnement. Cette directive a été transposée en droit français par l'article 40 de la loi n° 2013-619 du 16 juillet 2013. L'audit énergétique est obligatoire pour les entreprises de plus de 250 personnes ou celles dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 50 millions d'euros ou le total de bilan dépasse 43 millions d'euros. Les principaux sites du Groupe en France, Espagne, Allemagne ou Grande Bretagne ont réalisé des audits énergétiques.

- La directive « IED » n° 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)

En Europe, la directive n° 2010/75/UE du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (la « **Directive IED** ») vise à refondre la directive relative à la prévention et la réduction intégrées de la pollution (IPPC) de 1996 et six directives sectorielles. Elle prévoit que certaines installations industrielles sont soumises à l'obtention d'une autorisation administrative. Cette autorisation administrative ne peut être délivrée par l'autorité compétente que si certaines conditions liées à l'environnement sont remplies (i.e. l'exploitant prend les mesures préventives adéquates en matière de pollution et l'installation n'est pas à l'origine d'une pollution importante).

La Directive IED prévoit une revue par l'autorité compétente ainsi qu'une mise à jour des autorisations administratives. Par ailleurs, les activités nécessitant l'obtention d'une autorisation administrative doivent atteindre le standard de « meilleures techniques disponibles » (les « **MTD** ») (*Best Available Techniques – BAT*). La Commission européenne a établi, examiné et mis à jour les standards MTD et a publié des conclusions, contraignantes et destinées à permettre l'application pratique des standards MTD (plafonds spécifiques, mesures de contrôle, niveaux de consommation). Ces conclusions sont publiées dans un Document de Référence sur les Meilleures Techniques Disponibles (le « **BREF** » - *Best Available Techniques Reference Document*) faisant l'objet de revues et mises à jour régulières.

Le champ d'application de la Directive IED est étendu à de nouvelles activités, les autorisations administratives devant être délivrées en fonction de l'utilisation des MTD en matière de minimisation de la pollution et selon une approche intégrée, prenant en compte les rejets dans l'air, l'eau, le sol mais également la gestion des déchets et l'utilisation efficace de l'énergie. Des obligations de surveillance des installations susceptibles de contaminer le sol et les eaux souterraines sont créées. La Directive IED prévoit également d'établir un « rapport de base » de l'état du site avant la mise en service de l'installation ou avant la première actualisation de l'autorisation délivrée, et une redéfinition de l'obligation de remise en état du site lors de la cessation d'activité.

- Le Dodd-Frank Act et les « minerais de conflit »

La loi « **Dodd-Frank** », (*Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act*) a été adoptée en 2010 aux Etats-Unis. La section 1 502 de cette loi invite les entreprises américaines à rendre publique leur utilisation des « minerais de conflit », à savoir le tantalum, le

tungstène, l'étain et l'or en provenance de la République Démocratique du Congo et des pays limitrophes. Ces minéraux peuvent notamment entrer dans la composition de matériel électronique, susceptible de concerner les Activités Industrielles Diversifiées du Groupe. Le Groupe a ainsi mis en place un système de certification et de vérification de la chaîne d'approvisionnement de ces minéraux, pour les produits susceptibles d'être concernés et qu'il commercialise aux Etats-Unis.

- La soumission des sites du Groupe à la nomenclature ICPE

En France, les sites des industriels ayant recours à des substances potentiellement dangereuses et/ou à des procédés potentiellement polluants, sont soumis en France à la réglementation des ICPE.

Les ICPE sont répertoriées dans une nomenclature sous différents régimes desquels découlent des obligations particulières. La nomenclature ICPE permet ainsi de classer les installations ou les activités, selon les risques et inconvénients qu'elles présentent. Elle constitue le document de référence qui permet de soumettre alternativement les installations ou activités du Groupe à un régime de Déclaration (D), d'Enregistrement (E), ou d'Autorisation (A), en fonction de seuils définis par décret (voir les articles R. 511-9 et suivants du Code de l'environnement).

Les sites de production du Groupe situés à Marly, Douai et Raismes sont soumis à Autorisation, ce qui conditionne le fonctionnement des sites concernés à l'obtention d'un arrêté d'autorisation. Une fois cette autorisation recueillie, le site peut fonctionner mais doit respecter la réglementation ICPE, ce qui implique de se conformer à des normes détaillées en matière de sécurité et de pollution. Pour le Groupe, ces prescriptions sont particulièrement contraignantes en ce qui concerne son activité de production de chrome métal, notamment au regard des émissions de métaux lourds.

De plus, en application de l'article L. 151-1 du Code de l'environnement et des articles 266 sexies et nonies du Code des douanes, le Groupe est assujetti à la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) appliquée à l'exploitation des installations classées pour la protection de l'environnement. Les sites certifiés ISO 14001 du Groupe bénéficient néanmoins d'un taux réduit de TGAP.

## **6.8.2 La réglementation applicable aux substances utilisées par le Groupe dans le cadre de son processus de production (eau, déchets, substances chimiques et dangereuses)**

Dans le cadre de ses activités, le Groupe utilise différentes matières premières et substances, ce qui nécessite de se conformer aux réglementations régissant leur utilisation.

- La directive n° 2008/98/CE du 19 novembre 2008

La directive n° 2008/98/CE du 19 novembre 2008, amendée par le règlement (UE) n° 1357/2014 du 18 décembre 2014 et par la directive (UE) n° 2015/1127 du 10 juillet 2015 (la « Directive-Cadre Déchets ») a redéfini les règles applicables au traitement des déchets au sein de l'Union européenne, notamment concernant l'élimination des déchets issus des processus de production. La Directive-Cadre Déchets s'applique à tous les objets ou substances jetés par l'utilisateur, ou que celui-ci prévoit ou est tenu de jeter. Cette directive a été transposée en droit français par l'ordonnance n° 2010-1579 du 17 décembre 2010 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne et par le décret n° 2011-828 du 11 juillet 2011 portant diverses dispositions relatives à la prévention et à la gestion des déchets.

La Directive-Cadre Déchets établit une hiérarchie des différents modes de gestion des déchets imposant aux Etats membres de prendre les mesures suivantes de traitement de leurs déchets : (i) la prévention de leur production, notamment en imposant aux États membres l'élaboration

de programmes nationaux, (ii) le réemploi, (iii) le recyclage en définissant de nouveaux objectifs que les États membres devront atteindre d'ici 2020, (iv) les autres formes de valorisation et (v) l'élimination sans danger. Elle clarifie également les notions de valorisation, d'élimination, de fin du statut de déchet et de sous-produit. L'objectif de cette directive est d'inciter au recyclage et à la valorisation agronomique et énergétique des déchets ménagers.

- La directive n° 2008/105/CE du 16 décembre 2008

Le Groupe est soumis à la réglementation européenne applicable en matière d'utilisation et de protection des eaux puisqu'il prélève de l'eau, l'utilise et l'évacue au cours de ses processus de production.

L'objectif de parvenir à un bon état chimique de l'eau d'ici 2015 résulte de plusieurs textes européens, notamment de la directive n° 2000/60/CE du 23 octobre 2000, modifiée notamment par la directive n° 2014/101/UE du 30 octobre 2014, établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau (la « **Directive-Cadre sur l'Eau** ») qui vise plus généralement la qualité des masses d'eau, qu'elles soient de surface ou souterraines. Ainsi, la directive n° 2006/118/CE du 12 décembre 2006, amendée par la directive n° 2014/80/UE du 20 juin 2014, sur la qualité des eaux souterraines (la « **Directive Fille** ») établit un contrôle et une limitation des substances chimiques à l'horizon 2015 dans ces eaux. La Directive-Cadre sur l'Eau fixait des objectifs à horizon 2015 mais son calendrier de mise en œuvre se prolonge jusqu'en 2027.

Par ailleurs, la directive n° 2008/105/CE du 16 décembre 2008, modifiée par la directive n° 2013/39/UE du 12 août 2013, établit des normes de qualité environnementale pour 45 substances prioritaires dont des substances dangereuses prioritaires présentant un risque significatif pour l'environnement ou la santé dans le domaine de l'eau. Ces textes prévoient de supprimer les substances dangereuses prioritaires en 2021 et les substances dangereuses en 2028 des eaux de surfaces continentales et littorales.

Afin de protéger le milieu récepteur, la collecte, le traitement et le rejet des eaux usées urbaines, industrielles et commerciales, sont encadrés par la directive n° 91/271/CEE du 21 mai 1991, amendée par la directive n° 98/15/CE du 27 février 1998, le règlement (CE) n° 1882/2003 du 29 septembre 2003, le règlement (CE) n° 1137/2008 du 22 octobre 2008 et la directive n° 2013/64/UE du 17 décembre 2013, relative au traitement des eaux urbaines résiduaires, dont les objectifs ont été confirmés et étendus par la Directive Cadre sur l'Eau.

Les autorités publiques imposent également des réglementations strictes concernant, d'une part, les eaux usées industrielles susceptibles d'être rejetées dans les systèmes de collecte et, d'autre part, les eaux usées traitées et les boues provenant des usines de traitement d'eaux usées urbaines.

- Le règlement (CE) n° 1907/2006 « REACH » (*Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals*)

En Europe, le règlement (CE) n° 1907/2006 du 18 décembre 2006, sur l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (le « **Règlement REACH** »), modifié par le règlement (CE) n° 1272/2008 du 16 décembre 2008, est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2007. Ce règlement a pour objet de protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques, tout en favorisant la compétitivité de l'industrie chimique de l'Union européenne. Le Règlement REACH met en place trois procédures distinctes mais complémentaires consistant en l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques.

Le système mis en place par le Règlement REACH repose sur deux principes. D'une part, il procède à un inversement de la charge de la preuve. En effet, il n'appartient plus aux autorités

publiques d'évaluer la nocivité des substances afin de les réglementer mais il revient aux opérateurs économiques de rapporter la preuve de l'innocuité des substances chimiques qu'ils utilisent. Par ailleurs, le Règlement REACH conditionne l'accès des substances chimiques au marché communautaire à des obligations d'information. Ainsi, l'absence d'information sur une substance chimique interdit purement et simplement son utilisation dans le cadre du marché de l'Union européenne.

En vertu du Règlement REACH, le Groupe est ainsi soumis à des obligations propres à chaque substance chimique qu'il fabrique, importe ou utilise. Les obligations qui découlent du Règlement REACH dépendent de la place du Groupe dans la chaîne d'approvisionnement de la substance chimique en question.

De plus, le Groupe veille à mettre à jour la liste des substances candidates à l'autorisation ou à des restrictions afin de s'acquitter, lorsque cela est nécessaire, de ses obligations de communication au bénéfice de ses clients.

Le Groupe décline l'ensemble de ces obligations à ses fournisseurs par l'intermédiaire de ses contrats d'achat.

### **6.8.3 Loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (loi « Grenelle II »)**

La loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (loi « **Grenelle II** ») prévoit notamment, en son article 225, un certain nombre d'obligations de reporting environnemental pour les sociétés entrant dans son champ d'application. Le Groupe n'entrant pas initialement dans le champ d'application de l'article 225 de la loi Grenelle II. En effet, aucune des sociétés du Groupe n'atteignait les seuils de chiffre d'affaires et de salariés permanents requis pour entrer dans le périmètre de l'obligation réglementaire.

Cette situation a évolué à la suite de la publication le 19 juillet 2017 de l'ordonnance n°2017-1180 assurant la transcription en droit français de la directive 2014/95/UE.

En effet, les seuils définis par le décret sont désormais calculés de manière consolidée pour les sociétés établissant des comptes consolidés, en reprenant le chiffre d'affaires et les effectifs des entreprises du périmètre de consolidation. Le Groupe a donc mis en place le reporting prévu par Grenelle II et un organisme tiers indépendant certifiera ces informations pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Le Groupe s'est préparé au passage à la déclaration de performance extra-financière pour ses exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017. La déclaration de performance extra-financière du Groupe sera donc publiée en 2019 sur l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Sans attendre, l'entrée en vigueur de cette obligation réglementaire, le Groupe a lancé en mai 2017 une mission RSE afin de structurer un futur programme. A l'issue d'un audit interne sur les pratiques RSE au sein du Groupe, une analyse de matérialité finalisée en octobre 2017 a permis d'identifier les principaux enjeux RSE du Groupe au regard de son modèle d'affaires. La sécurité, l'innovation, l'éthique, le développement des talents, la réduction de l'impact environnemental, le bien-être au travail, les achats responsables et l'engagement sociétal constituent ainsi les axes du programme RSE du Groupe. En mars 2018, le Comité de Direction a donné son accord au lancement du programme RSE du Groupe Delachaux : « *WE, our Worldwide Engagement* », qui permettra de fédérer l'ensemble des 3 000 collaborateurs du Groupe Delachaux autour de cette démarche de progrès collectif.

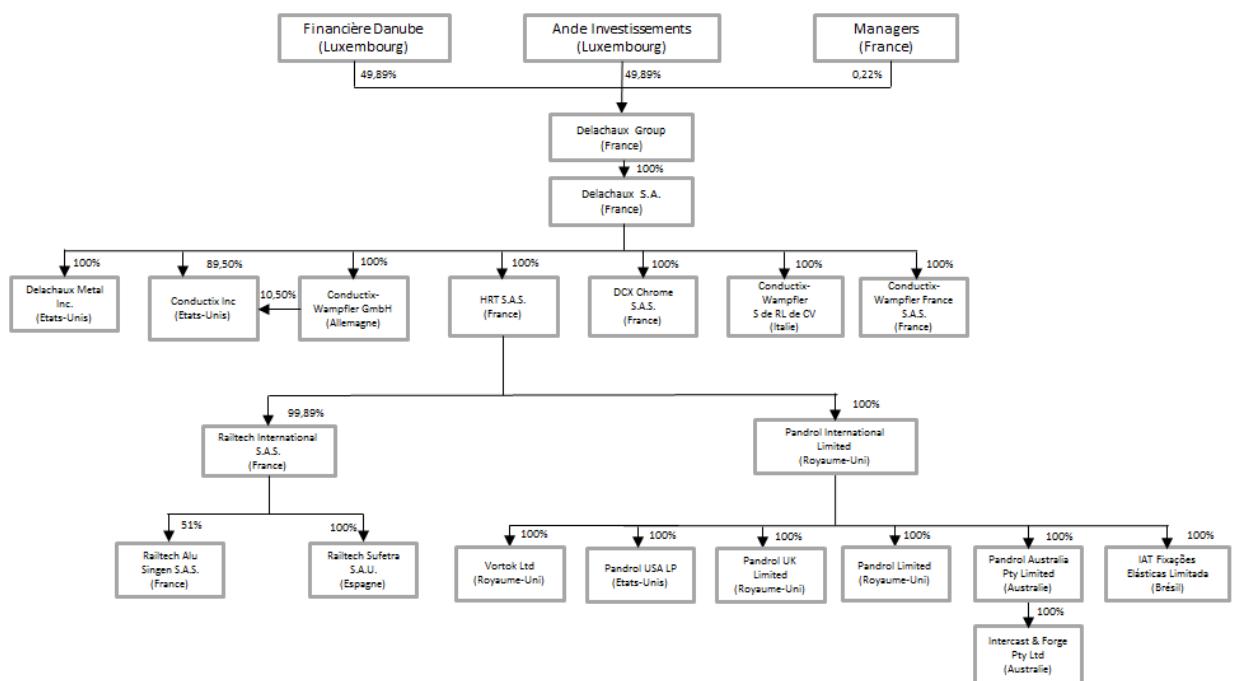
Par ailleurs, dès décembre 2017, le Groupe Delachaux a adhéré au Pacte mondial des Nations Unies (*Global Compact*), afin de matérialiser publiquement cet engagement.

## 7. ORGANIGRAMME

### 7.1 Organigramme juridique du Groupe

#### 7.1.1 Organigramme simplifié du Groupe à la date d'enregistrement du présent document de base

L'organigramme simplifié ci-après présente l'organisation juridique du Groupe à la date d'enregistrement du présent document de base, avant la prise en compte de la réorganisation qui sera mise en œuvre dans le cadre du projet d'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris telle que décrite au paragraphe 7.1.2 du présent document de base (la « **Réorganisation** »).



\* Pourcentages de détention en capital et en droits de vote

A la date d'enregistrement du présent document de base, la Société est une société anonyme de droit français.

#### 7.1.2 Description de la Réorganisation

À l'occasion de son introduction en bourse, le Groupe entend procéder à une simplification de sa structure juridique (la « **Réorganisation** »).

La Réorganisation prévoit principalement (i) la fusion-absorption de la société Delachaux SA par la Société, et (ii) la conversion en actions ordinaires de l'ensemble des actions de préférence émises par la Société.

##### *Fusion-absorption de la société Delachaux SA par la Société*

Il est envisagé que la Société absorbe Delachaux SA, dont elle détient 100 % du capital et des droits de vote, avec effet à la date du règlement-livraison de l'introduction en bourse (la « **Fusion** »).

La Société étant l'associé unique de Delachaux SA, la fusion serait soumise au régime des fusions dites "simplifiées", de telle sorte qu'il n'y aurait pas lieu à détermination d'une parité de fusion ni à l'émission d'actions nouvelles de la Société.

*Exercice des bons de souscription d'actions émis par la Société*

A la date du présent document de base, la Société a émis 40 000 bons de souscription d'actions de catégorie 1 et 7 621 bons de souscription d'actions de catégorie 2 (ensemble les « BSA »), chaque BSA donnant droit, en cas d'exercice, à une action de préférence de catégorie D. 10 051 BSA sont détenus par la société Ande Investissements, 10 051 BSA sont détenus par la société Financière Danube et 27 519 BSA sont détenus par quatre managers du Groupe, dont trois ne sont plus en fonction au sein du Groupe.

A la date du règlement-livraison de l'introduction en bourse, les BSA seraient exerçables.

L'exercice des BSA entraînerait l'émission de nouvelles actions de préférence de catégorie D de la Société, qui seraient ensuite converties en actions ordinaires à la date du règlement-livraison de l'introduction en bourse (voir ci-après).

Les BSA non exercés à la date de règlement-livraison de l'introduction en bourse seraient caducs.

*Conversion de certaines actions de préférence de catégorie E en actions de préférence de catégorie D*

A la date du présent document de base, la Société a émis 1 067 actions de préférence de catégorie E, détenues par la société Ande Investissements, la société Financière Danube et M. Guy Talbourdet, Directeur général de la Société (voir le chapitre 18 du présent document de base). Parmi elles, 227 sont convertibles en actions de préférence de catégorie D conformément à leurs termes et conditions.

La parité de conversion de ces actions de préférence de catégorie E en actions de préférence de catégorie D, définie dans les statuts de la Société, dépend notamment du prix définitif des actions de la Société offertes dans le cadre de leur admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

A la date du règlement-livraison de l'introduction en bourse, ces 227 actions de préférence de catégorie E seraient converties en actions de préférence de catégorie D conformément à leurs termes et conditions.

La conversion de ces actions de préférence de catégorie E entraînerait l'émission de nouvelles actions de préférence de catégorie D de la Société, qui seraient ensuite converties en actions ordinaires à la date du règlement-livraison de l'introduction en bourse (voir ci-après).

*Conversion, en actions ordinaires, des actions de préférence de catégories A, B, C et D, et des actions de préférence de catégorie E autres que celles préalablement converties en actions de préférence de catégorie D*

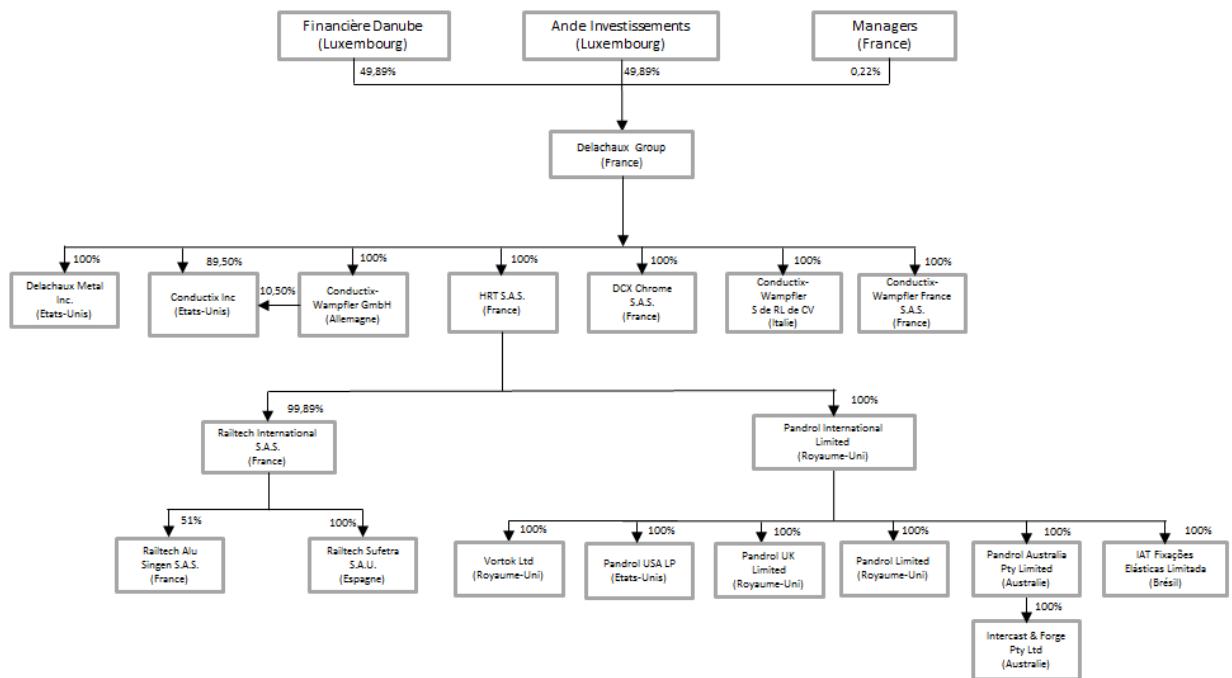
A la date du règlement-livraison de l'introduction en bourse, les actions de préférence de catégories A, B, C et D émises par la Société, y compris celles résultant (i) de l'exercice préalable des BSA et (ii) de la conversion préalable de 227 actions de préférence E en actions de préférence de catégorie D (voir ci-dessus), ainsi que les actions de préférence de catégorie E autres que celles préalablement converties en actions de préférence de catégorie D, seraient toutes converties en actions ordinaires nouvelles de la Société.

Pour chaque catégorie d'action de préférence, la parité de conversion serait d'une action ordinaire nouvelle de la Société pour une action de préférence existante (à valeurs nominales égales).

Pour chaque catégorie d'action de préférence, cette conversion devra être approuvée par une assemblée spéciale des porteurs desdites actions de préférence devant intervenir préalablement à la date du règlement-livraison de l'introduction en bourse.

A l'issue de ces opérations de conversion, le capital de la Société serait exclusivement composé d'actions ordinaires.

### 7.1.3 Organigramme simplifié du Groupe après prise en compte de la Fusion mais avant les autres étapes de la Réorganisation



## 7.2 Filiales et participations

### (i) Principales filiales

Les principales filiales directes ou indirectes de la Société au 31 décembre 2017 sont décrites ci-après :

- **Conductix Inc.** est une société de droit de l'Etat du Nebraska, au capital de 1 000 000 dollars américains, dont le siège social est situé 10102 F Street, Omaha Nebraska 68127, Etats-Unis.
- **Conductix-Wampfler GmbH** est une *Gesellschaft mit beschränkter Haftung*, société à responsabilité limitée de droit allemand, au capital de 5 000 000 euros, dont le siège social est situé Rheinstrasse 27+33 79576 Weil am Rhein en Allemagne, et immatriculée sous le numéro HRB 708108.
- **Conductix-Wampfler France S.A.S.** est une société par actions simplifiée de droit français, au capital de 4 501 000,00 euros, dont le siège social est situé 9, rue du Débarcadère Immeuble West Plaza, 92700 à Colombes, et immatriculée sous le numéro 752 765 255 au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre.

- **Conductix-Wampfler S de RL de CV** est une société à responsabilité limitée de droit mexicain, au capital de 3 000 pesos mexicain, dont le siège social est situé General Trevino 983-C, Col Apodaca Centro, Apodaca Nuevo León CP 666 000, Mexique, et immatriculée sous le numéro CON0407095F2.
- **DCX Chrome S.A.S.** est une société par actions simplifiée de droit français, au capital de 17 505 000,00 euros, dont le siège social est situé 9, rue du Débarcadère Immeuble West Plaza, 92700 à Colombes, et immatriculée sous le numéro 519 059 562 au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre.
- **Delachaux S.A.** est une société anonyme de droit français, au capital de 8 352 998,40 euros, dont le siège social est situé 9, rue du Débarcadère Immeuble West Plaza, 92700 à Colombes, et immatriculée sous le numéro 562 036 574 au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre. Il est envisagé que cette société soit absorbée par la Société, qui en détient 100% du capital et des droits de vote, avec effet à la date du règlement-livraison de l'introduction en bourse.
- **Delachaux Metal Inc.** est une société de droit de l'Etat de l'Ohio, dont le siège social est situé 26 Interstate Drive P.O. Box 69, Napoléon, Ohio 43545, Etats-Unis.
- **H.R.T. S.A.S.** est une société par actions simplifiée de droit français, au capital de 11 871 792,00 euros, dont le siège social est situé 9, rue du Débarcadère Immeuble West Plaza, 92700 à Colombes, et immatriculée sous le numéro 450 327 291 au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre.
- **IAT Fixações Elásticas Limitada** est une société à responsabilité limitée de droit brésilien, au capital de 1 361 142 real, dont le siège social est situé Avenida Severo Dullius 2015 Bairro São João CEP 90200-310 Porto Alegre, Brésil, et immatriculée sous le numéro CMPJ 60.775.293/0001-00.
- **Intercast & Forge Pty Ltd** est une société à responsabilité limitée de droit australien, au capital de 5 463 000 dollars australien, dont le siège social est situé 1 Schumacher Road WIngfield SA 5013, Australie, et immatriculée sous le numéro 09 515 334.
- **Pandrol Australia Pty Limited** est une société à responsabilité limité de droit australien, au capital de 43 000 000 dollars australien, dont le siège social est situé P.O. Box 653, Seven Hills, NSW 1730, Australie, et immatriculée sous le numéro 24510-43 ACN 000 061 227.
- **Pandrol International Limited** est une *private limited company* de droit anglais, au capital de 178 800 livres sterling, dont le siège social est situé Osprey House, Station Road, Addlestone, Surrey, KT 15 2 AR, Royaume-Uni, et immatriculée sous le numéro 00398548.

- **Pandrol Limited** est une *private limited company* de droit anglais au capital de 1 000 livres sterling, dont le siège social est situé Osprey House, Station Road, Addlestone, Surrey, KT 15 2 AR, Royaume-Uni, et immatriculée sous le numéro 00521438.
- **Pandrol UK Limited** est une *private limited company* de droit anglais au capital de 75 000 livres sterling, dont le siège social est situé Claylands Forge, Gateford Road, Worksop, Nottinghamshire, S81 7 AX, Royaume-Uni, et immatriculée sous le numéro 00397784.
- **Pandrol USA LP** est un *limited partnership* de droit de l'Etat du New Jersey, dont le siège social est situé 820 Bear Tavern Road, West Trenton, New Jersey 08628, Etats-Unis, et immatriculée sous le numéro 22-3554003.
- **Railtech-Alu-Singen S.A.S.** est une société par actions simplifiée de droit français, au capital de 100 000,00 euros, dont le siège social est situé 9, rue du Débarcadère Immeuble West Plaza, 92700 à Colombes, et immatriculée sous le numéro 445 171 457 au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre. Cette société est détenue à hauteur de 51% par le Groupe et à hauteur de 49% par le groupe Constellium.
- **Railtech International S.A.S.** est une société par actions simplifiée de droit français, au capital de 15 851 323,00 euros, dont le siège social est situé rue du Bas Pré Zone, 59590 à Raismes, et immatriculée sous le numéro 389 670 142 au Registre du commerce et des sociétés de Valenciennes.
- **Railtech Sufetra S.A.U.** est une société anonyme unipersonnelle de droit espagnol, au capital de 6 016 125 euros, dont le siège social est situé Avenida Carrilet 353, 3e Planta, 08901 l'hospitalet de Llobregat, Espagne, et immatriculée sous le numéro NIF A08008567.
- **Vortok Ltd** est une « *private company limited by shares* » de droit anglais, au capital de 10 000 livres sterling, dont le siège social est situé Osprey House, Station Road, Addlestone, Surrey, KT 15 2 A, Royaume-Uni, et immatriculée sous le numéro 02801849.

(ii) Acquisitions et cessions récentes

Les acquisitions et cessions récentes du Groupe sont décrites au paragraphe 5.2(a) du présent document de base.

## **8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS**

### **8.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées**

Des informations sur les principales installations industrielles et usines exploitées par le Groupe au 31 décembre 2017 sont fournies dans le tableau ci-après.

<b>Zone géographique/Pays</b>	<b>Ville/Région/Etat</b>	<b>Activité</b>
<b>Amériques</b>		
<b>Brésil</b>	Porto Alegre Iту	Activités d'Infrastructures du Rail Activités Industrielles Diversifiées
<b>Canada</b>	Montréal	Activités d'Infrastructures du Rail
<b>Etats-Unis</b>	Harlan Napoleon Omaha Bridgeport	Activités Industrielles Diversifiées Activités d'Infrastructures du Rail Activités Industrielles Diversifiées Activités d'Infrastructures du Rail
<b>Mexique</b>	Mexico	Activités d'Infrastructures du Rail
<b>Asie-Pacifique</b>		
<b>Australie</b>	Adélaïde Melbourne Sydney	Activités d'Infrastructures du Rail Activités Industrielles Diversifiées Activités d'Infrastructures du Rail
<b>Chine</b>	Wuhan	Activités d'Infrastructures du Rail et Activités Industrielles Diversifiées (2 sites)

<b>Zone géographique/Pays</b>	<b>Ville/Région/Etat</b>	<b>Activité</b>
<b>Corée du Sud</b>	Séoul (Incheon)	Activités d'Infrastructures du Rail
<b>Inde</b>	Hyderabad (ouverture en mars 2018)	Activités d'Infrastructures du Rail
	Pune	Activités Industrielles Diversifiées
	Raipur	Activités d'Infrastructures du Rail
<b>Indonésie</b>	Jakarta	Activités d'Infrastructures du Rail
<b>EMEA</b>		
<b>Algérie</b>	Alger	Activités d'Infrastructures du Rail
<b>Allemagne</b>	Allenbach	Activités d'Infrastructures du Rail
	Weil am Rhein	Activités Industrielles Diversifiées
<b>Espagne</b>	Gijon	Activités d'Infrastructures du Rail
	San Vicente	Activités d'Infrastructures du Rail
	Zizurkil	Activités d'Infrastructures du Rail
<b>France</b>	Ars sur Moselle (cédé le 3 janvier 2018)	Activités d'Infrastructures du Rail
	Belley	Activités Industrielles Diversifiées
	Cosnes et Romain	Activités Industrielles Diversifiées
	Douai*	Activités d'Infrastructures du Rail
		Activités Industrielles

<b>Zone géographique/Pays</b>	<b>Ville/Région/Etat</b>	<b>Activité</b>
	Marly* Raismes* Teting sur Nied	Diversifiées (Chrome Métal) Activités d'Infrastructures du Rail Activités d'Infrastructures du Rail
<b>Hongrie</b>	Sopron	Activités d'Infrastructures du Rail
<b>Irlande</b>	Lathaleere	Activités Industrielles Diversifiées
<b>Italie</b>	Agrate Brianza Visano	Activités Industrielles Diversifiées Activités Industrielles Diversifiées
<b>Maroc</b>	Casablanca	Activités d'Infrastructures du Rail
<b>Royaume-Uni</b>	Manchester Plymouth Worksop	Activités Industrielles Diversifiées Activités d'Infrastructures du Rail Activités d'Infrastructures du Rail
<b>Russie</b>	Bogorodsk	Activités d'Infrastructures du Rail
<b>Suède</b>	Hudiksvall	Activités d'Infrastructures du Rail

\* Sites soumis à autorisation dans le cadre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

## **8.2 Facteurs environnementaux susceptibles d'influencer l'utilisation des immobilisations corporelles du Groupe**

Des informations concernant les aspects environnementaux pouvant influer sur l'utilisation des actifs immobiliers figurent à la section 6.7 du présent document de base.

## **9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT DU GROUPE**

Les lecteurs sont invités à lire les informations qui suivent relatives aux résultats du Groupe conjointement avec les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe au titre du trimestre clos le 31 mars 2018 et les comptes consolidés du Groupe au titre des exercices clos les 31 décembre 2017, 2016 et 2015, tels qu'ils figurent respectivement aux paragraphes 20.1 et 20.2 du présent document de base.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe au titre du trimestre clos le 31 mars 2018 et les comptes consolidés du Groupe au titre des exercices clos les 31 décembre 2017, 2016 et 2015 ont été préparés conformément aux normes IFRS, telles qu'adoptées par l'Union européenne. Le rapport de revue limitée des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés intermédiaires résumés au titre du trimestre clos le 31 mars 2018 figure au paragraphe 20.1.2 du présent document de base et le rapport d'audit des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés du Groupe au titre des exercices clos les 31 décembre 2017, 2016 et 2015 figure au paragraphe 20.2.2 du présent document de base.

### **9.1 Présentation générale**

#### **9.1.1 Introduction**

Le Groupe est un leader mondial sur un certain nombre de marchés de niche au sein desquels il conçoit, fabrique et collabore dans certains cas à l'installation et la maintenance de produits, équipements et systèmes dédiés, d'une part, au secteur des infrastructures du rail, ainsi que, d'autre part, à diverses applications industrielles, tels que les systèmes de gestion d'énergie et de données (*Energy and Data Management Systems (EDMS)*), le chrome métal et certains systèmes magnétiques de levage et de tri.

Le Groupe utilise la segmentation suivante pour ses besoins de reporting :

- Activités des Infrastructures du Rail, comprenant la fourniture de systèmes de fixation, de produits de soudure aluminothermique, de matériel de voie et de contrôle, d'équipements d'électrification pour réseaux urbains (métros et tramways) et d'équipements de résistance et de mise à la terre. Ce secteur a représenté 57% du chiffre d'affaires consolidé et 56%<sup>30</sup> de l'EBIT ajusté<sup>31</sup> consolidé du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Activités Industrielles Diversifiées, comprenant la ligne de produits *Energy and Data Management Systems (EDMS)*, commercialisée sous la marque Conductix-Wampfler, la ligne de produits Chrome Métal, commercialisée sous la marque DCX Chrome et la ligne de produits Magnétisme. Ce secteur a représenté 43% du chiffre d'affaires consolidé et 44%<sup>27</sup> de l'EBIT ajusté consolidé du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 841,4 millions d'euros et un EBIT ajusté consolidé de 112,0 millions d'euros. Le Groupe employait environ 3 000 salariés au 31 décembre 2017.

#### **9.1.2 Principaux facteurs ayant une incidence sur les résultats**

---

<sup>30</sup> Avant prise en compte des coûts des activités support du Groupe.

<sup>31</sup> L'EBIT ajusté correspond au résultat opérationnel courant avant charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance (voir le paragraphe 9.1.4 du présent document de base).

Certains facteurs clés ainsi que certains événements passés et opérations ont eu, et pourraient continuer à avoir, une incidence sur les activités et les résultats d'exploitation du Groupe présentés ci-dessous. Les facteurs de risques susceptibles d'avoir une incidence sur l'activité du Groupe sont décrits au chapitre 4 du présent document de base. Les principaux facteurs ayant une incidence sur les résultats du Groupe comprennent (i) les conditions économiques générales sur les marchés où le Groupe est présent, (ii) l'évolution du prix des matières premières, y compris l'énergie, (iii) l'activité liée aux grands projets clients, (iv) la rationalisation des coûts fixes, (v) l'évolution des taux de change, (vi) les acquisitions et cessions d'actifs et/ou de sociétés, (vii) l'évolution et le coût de l'endettement financier et (viii) les impôts et la fiscalité. Une description plus détaillée de chacun de ces facteurs est présentée ci-dessous.

#### **9.1.2.1 Les conditions économiques générales sur les marchés où le Groupe est présent**

La demande pour les produits du Groupe dépend des conditions économiques générales, notamment l'évolution de l'activité économique dans les pays où le Groupe exerce ses activités. La croissance des Activités d'Infrastructures du Rail, secteur ayant représenté 57% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, est ainsi notamment liée au niveau des investissements réalisés par les propriétaires ou exploitants de réseaux pour l'installation d'infrastructures ferroviaires nouvelles mais aussi, dans une moindre mesure, l'entretien et la rénovation d'infrastructures existantes, qui peuvent être reportés dans le temps. Par ailleurs, le niveau d'activité des Activités Industrielles Diversifiées, notamment de la ligne de produits *Energy and Data Management Systems* et, dans une moindre mesure, de la ligne de produits Magnétisme, dépend notamment du dynamisme du commerce international et de la production manufacturière et plus généralement de la demande en biens d'équipement nouveaux dans les marchés sous-jacents, tels que le marché des infrastructures de manutention, de l'automatisation, des infrastructures portuaires, des systèmes intralogistiques ou des lignes de production de l'industrie automobile. De même, le niveau d'activité de la ligne de produits Chrome Métal est quant à lui lié à la conjoncture des marchés sur lesquels évoluent les utilisateurs finaux, notamment les secteurs de l'aéronautique et de l'énergie.

En général, les clients du Groupe ont tendance à réduire leurs dépenses d'investissement lorsque la croissance est limitée, ou en période de récession, notamment dans les secteurs du fret ferroviaire, minier, portuaire ou de l'aéronautique, qui peuvent être significativement impactés par une évolution défavorable des conditions économiques. Le Groupe a ainsi fait face au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à une baisse de la demande et des investissements de certains clients du secteur Activités d'Infrastructures du Rail principalement en Amérique du Nord, du fait notamment des difficultés rencontrées par ces clients dans le secteur du fret ferroviaire, consécutives à la baisse des prix du pétrole observée sur cette période. Cette baisse a en effet eu un impact négatif sur le transport ferroviaire de certaines matières premières concurrentes du pétrole (charbon notamment), et a par ailleurs permis aux entreprises de fret routier, profitant de la baisse du coût du carburant, de proposer des prix plus compétitifs que le fret ferroviaire. Le Groupe estime néanmoins qu'une part significative du chiffre d'affaires du secteur des Activités d'Infrastructures du Rail (environ trois quarts) est liée aux opérations de maintenance effectuées par ses clients ou les utilisateurs finaux sur des infrastructures existantes, lui permettant de bénéficier d'un certain niveau de récurrence de son chiffre d'affaires (bien qu'une dégradation des conditions économiques, qui a généralement pour effet une baisse du trafic ferroviaire en raison de la baisse des volumes de marchandises transportées, et donc une usure moindre des voies, est susceptible d'avoir également un impact défavorable sur les activités de maintenance). Environ un quart du chiffre d'affaires du secteur des Activités d'Infrastructures du Rail est lié aux projets d'infrastructures ferroviaires nouvelles ou au renouvellement d'infrastructures

ferroviaires existantes, présentant un niveau de récurrence moins élevé<sup>32</sup>. Par ailleurs, au sein du secteur des Activités Industrielles Diversifiées, les commandes de faibles montants (inférieures à 50 000 euros) représentent environ 64% du chiffre d'affaires de la ligne de produits *Energy and Data Management Systems*. Ces commandes sont fréquentes et n'impliquent pas d'adaptation spécifique par le Groupe des systèmes et produits pour répondre aux besoins du client, permettant ainsi au Groupe d'avoir sur cette ligne de produits une certaine visibilité sur son niveau d'activité futur. Enfin, la diversité de la base de clients du Groupe et des marchés sous-jacents auxquels il est exposé, lui permet d'éviter dans une certaine mesure une exposition trop forte à un secteur donné et de limiter ainsi l'impact éventuel qu'aurait une dégradation de la conjoncture dans ledit secteur.

### 9.1.2.2 L'évolution du prix des matières premières, y compris l'énergie

Les activités du Groupe sont fortement consommatoires de matières premières, telles que l'acier, le caoutchouc, les résines plastiques, l'oxyde de chrome et l'aluminium. Plus de la moitié des coûts de production des Activités des Infrastructures du Rail sont ainsi constitués d'acier ou de composants fabriqués en acier et donc exposés à la variation du cours de cette matière première. Par ailleurs, les Activités Industrielles Diversifiées sont principalement consommatoires de composants, indirectement exposés aux prix de certaines matières premières, principalement l'acier et l'aluminium, et plus des trois-quarts des coûts de production de la ligne de produits Chrome Métal sont constitués d'achat d'oxyde de chrome, le reste étant principalement représenté par les achats d'aluminium. Les variations des prix de l'oxyde de chrome sont ainsi susceptibles d'avoir un impact significatif sur le chiffre d'affaires de la ligne de produits Chrome Métal. Au total, le montant des achats de matières premières et composants du Groupe représente près de la moitié du chiffre d'affaires consolidé du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les variations de prix des matières premières utilisées par le Groupe ont une incidence sur le coût des produits vendus par le Groupe. Le Groupe ne conclut généralement pas de contrats détaillés et formalisés avec ses clients pour chaque produit, mais agrée les principaux termes avec le client dans un bon de commande que celui-ci lui délivre, précisant la quantité livrée et la date de livraison, généralement à échéance de 3 mois, pour un prix ferme, non-révisable. Bien que le prix soit ferme et que le Groupe n'ait par conséquent pas la possibilité de répercuter une éventuelle hausse des coûts des matières premières à la date de livraison, la période d'exposition à cette éventuelle hausse est néanmoins courte, entre la date de réception de la commande et de la date de livraison de celle-ci. Ces modalités contractuelles de prise de commande et de livraison des produits concernent une grande majorité du chiffre d'affaires du Groupe.

Le Groupe génère néanmoins une partie de son chiffre d'affaires dans le cadre de contrats relatifs à de grands projets, dont la durée est généralement supérieure à 18 mois et qui prévoient généralement des prix fermes et non révisables. Le Groupe s'efforce, dans la mesure du possible, de limiter l'impact d'éventuelles hausses de prix de matières premières en incluant dans les contrats de vente avec les clients susceptibles d'être concernés par ces évolutions de prix une clause d'indexation de prix afin d'absorber tout ou partie de la hausse éventuelle du prix de ces matières premières. Dans les cas où le Groupe ne parvient pas intégrer une clause d'indexation, celui-ci est alors exposé au risque de variation des prix des matières premières sur une période plus longue que celle applicable aux commandes décrites au paragraphe ci-dessus. Afin de limiter l'impact de ces variations, le Groupe s'efforce néanmoins, dans la mesure du possible, d'inclure dans les contrats de vente avec les clients

---

<sup>32</sup> Néanmoins, pour les opérations de renouvellement, le choix de l'équipement initial conditionne généralement l'équipement utilisé pour les besoins de l'opération de renouvellement, permettant de bénéficier d'une récurrence de l'activité similaire à celle observée pour les opérations de maintenance.

susceptibles d'être concernés par ces évolutions de prix, des clauses d'indexation de prix afin d'absorber tout ou partie de la hausse éventuelle du prix de ces matières premières. Le Groupe cherche par ailleurs à maintenir une base diversifiée de fournisseurs et à établir des relations de long terme avec ces derniers.

Les activités du Groupe sont par ailleurs consommatrices d'énergie, notamment d'électricité et de gaz. Les prix du gaz et de l'électricité utilisés sur ses sites industriels varient en fonction d'événements que le Groupe ne maîtrise pas. Le Groupe n'a pas mis en place d'instruments de couverture contre la variation des prix de l'énergie.

#### **9.1.2.3 Les grands projets clients**

Bien qu'une part significative du chiffre d'affaires du Groupe soit générée par des activités relativement récurrentes, telles que les opérations de maintenance pour les Activités d'Infrastructures du Rail, ou de commandes fréquentes portant sur de faibles montants, pour les Activités Industrielles Diversifiées, le Groupe peut également être amené à fournir ses produits pour les besoins de grands projets de ses clients ou des utilisateurs finaux, tels que la construction d'infrastructures ferroviaires nouvelles ou de ports. Ces grands projets clients peuvent ainsi se traduire par des pics d'activité, ayant pour effet une augmentation significative du chiffre d'affaires sur un exercice, qui ne se renouvellerait pas lors des exercices suivants, pouvant alors impliquer des variations importantes du chiffre d'affaires consolidé du Groupe d'un exercice à l'autre, à la hausse ou à la baisse. A titre d'exemple, la ligne de produits *Energy and Data Management Systems* a enregistré une croissance significative de son chiffre d'affaires en 2014 liée notamment à l'intervention du Groupe dans le cadre de l'équipement du port de Tanjung Pelepas en Malaisie, avant d'enregistrer une croissance moins élevée lors des exercices suivants.

#### **9.1.2.4 La rationalisation des coûts fixes du Groupe**

La structure de coûts du Groupe comprend d'une part des coûts variables, tels que les matières premières, le fret, l'énergie, les coûts de distribution ainsi que les commissions de vente payées aux agents dans certains pays, et d'autre part des coûts fixes, tels que les coûts salariaux directs, les coûts de vente et de marketing, les dépenses de recherche et développement, les frais généraux et administratifs, les dépréciations et autres coûts fixes de production.

Le Groupe cherche à réduire la part de ses coûts fixes par la mise en place de mesures visant à améliorer sa structure de coûts notamment en mettant en place une gestion plus globale de sa production afin de bénéficier, selon les produits et les contrats, des coûts de production, de sous-traitance et de transport les plus favorables possibles et de bénéficier d'une certaine flexibilité dans son processus de production. En outre, le Groupe analyse régulièrement son outil industriel afin de s'assurer qu'il est bien ajusté à l'exigence de compétitivité de ses clients. Enfin, le Groupe met en œuvre des initiatives et mesures de réduction de coûts et/ou de restructuration visant à améliorer son levier opérationnel. D'un montant de 3,4 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de 4,2 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, les coûts de restructuration concernent principalement les coûts de fermeture ou de transfert/regroupement de sites de production et de réduction d'effectifs.

#### **9.1.2.5 L'évolution des taux de change**

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en euro. Cependant, dans chacun des pays où il exerce ses activités, le Groupe réalise généralement des ventes et engage des dépenses en monnaies locales, telles que la livre sterling, le dollar américain, le yuan, le real brésilien et le dollar australien. Par conséquent, ces opérations doivent être converties en euros lors de la préparation des états financiers. S'agissant du compte de résultat, cette conversion est effectuée en appliquant aux transactions le taux de change moyen de la période

de chaque devise par rapport à l'euro. S'agissant du bilan, cette conversion est effectuée en prenant les taux de change applicables à la date d'arrêté du bilan. Les variations des taux de change peuvent ainsi avoir un impact sur la valeur en euros du chiffre d'affaires du Groupe, de ses charges et de ses résultats (voir le paragraphe 4.4.3. du présent document de base).

La grande majorité des ventes et dépenses du Groupe réalisées en devises autres que l'euro est réalisée en dollars américains, dollars australiens ou en livres sterling. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, 64 % du chiffre d'affaires du Groupe était réalisé en devises autres que l'euro, dont 33 % en dollars américains, 8% en dollars australiens et 6% en livres sterling.

Par ailleurs, une partie de l'endettement brut du Groupe est libellée en dollars américains (29% de l'endettement brut total du Groupe au 31 décembre 2017) et en livres sterling (11% de l'endettement total du Groupe au 31 décembre 2017), principalement porté par des sociétés du Groupe situées en France. Le Groupe est par conséquent amené à comptabiliser des écarts de conversion sur cette partie de l'endettement, se traduisant dans les comptes annuels des sociétés françaises, par des pertes ou gains comptables, soumis le cas échéant à l'impôt sur les sociétés.

Afin de réduire le risque de change transactionnel lié aux opérations, les sociétés du Groupe procèdent à une gestion active de leurs devises de facturation des ventes et de leurs achats.

#### **9.1.2.6 Les acquisitions et cessions d'actifs et/ou de sociétés**

Au cours des dernières années, le Groupe a procédé à des opérations de croissance externe ayant contribué à la création de valeur et à la croissance globale des activités du Groupe. Depuis 2007, le Groupe a ainsi procédé à 10 acquisitions, représentant un chiffre d'affaires cumulé de 168 millions d'euros<sup>33</sup>.

En 2014, le Groupe a notamment procédé à deux acquisitions : les activités de la société française Lasstec de fabrication de systèmes de pesage de containers par mesure de la déformation de la fibre optique, et les actifs ferroviaires de la société CDM, lui ayant permis d'élargir le portefeuille de la ligne de produits Systèmes de Fixation, en intégrant à son offre des produits destinés à la réduction des vibrations et du bruit.

En 2015, le Groupe a acquis la société indienne Harshad Thermic Industries, spécialisée dans la fabrication de kits et d'équipements dédiés à la soudure aluminothermique des voies et agréée par les autorités ferroviaires indiennes, permettant au Groupe de participer aux initiatives d'amélioration des voies du pays et d'accroître ainsi sa part de marché dans ce pays.

Enfin, en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Groupe a procédé à l'acquisition de la société LJU Automatisierungstechnik GmbH, dont le siège est situé à Potsdam en Allemagne, et qui fabrique et commercialise des systèmes de commande et des solutions de communication pour différentes applications industrielles, notamment dans les secteurs automobile et intralogistique.

Conformément à sa stratégie, le Groupe réalise des acquisitions ciblées, en fonction de critères sélectifs, visant à renforcer la compétitivité de ses marques, à intégrer des produits nouveaux à sa gamme et/ou à pénétrer de nouvelles zones géographiques ou se renforcer dans les zones où il est déjà implanté. Le Groupe entend poursuivre cette stratégie de façon sélective et opportuniste, en complément de la croissance organique globale de ses activités.

---

<sup>33</sup> Sur la base du chiffre d'affaires réalisé par la cible concernée au dernier exercice clos à la date de son acquisition par le Groupe.

#### **9.1.2.7 L'évolution et le coût de l'endettement financier**

Au 31 décembre 2017, le montant total de l'endettement financier brut du Groupe s'élevait à 654,5 millions d'euros, son endettement net de la trésorerie du groupe s'élevant à 498,1 millions d'euros. En 2017, le coût de l'endettement financier brut s'est élevé à 36,2 millions d'euros et le coût de l'endettement financier net à 35,1 millions d'euros. L'intention du Groupe est de procéder à un refinancement concomitamment à son introduction en bourse et d'affecter principalement le produit de son introduction en bourse à la réduction de son endettement. L'endettement du Groupe à la suite de cette introduction en bourse restera néanmoins significatif (voir la section 4.3.3 « *Risques liés à l'endettement significatif du Groupe* » du présent document de base).

Au 31 décembre 2017, l'encours de la dette nette à taux variable du Groupe avant couverture du risque de taux s'élevait à 650,4 millions d'euros. Après couverture du risque de taux, l'encours de la dette nette à taux variable du Groupe s'élevait à 305,1 millions d'euros. La capacité du Groupe à gérer de manière appropriée son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt à l'avenir ou à continuer à le faire à un coût raisonnable est susceptible d'avoir une influence sur ses résultats (voir la section 4.4.2 « *Risques liés aux taux d'intérêt* » du présent document de base).

#### **9.1.2.8 Les impôts et la fiscalité**

Présent dans de nombreux pays et dans plusieurs secteurs d'activité, le Groupe est amené à prendre en compte des régimes fiscaux différents : les différences de taux et d'assiettes d'imposition, de même que certains régimes fiscaux spécifiques, tels que le bénéfice de crédits d'impôt au titre de certaines dépenses de recherche et développement, peuvent ainsi avoir un effet sur les résultats du Groupe. Le montant des impôts dus par le Groupe peut par ailleurs varier significativement d'un exercice fiscal à l'autre, en raison de l'utilisation de déficits fiscaux reportables ou de changements de la réglementation fiscale applicable en France ou dans les pays où le Groupe exerce ses activités, ayant ainsi un effet sur les résultats du Groupe (voir la section 4.5.4 « *Risques liés à la fiscalité et ses évolutions* » du présent document de base).

#### **9.1.3 Principaux postes du compte de résultat**

Les principaux postes du compte de résultat, sur lesquels s'appuie la direction du Groupe pour analyser ses résultats financiers consolidés sont décrits ci-dessous :

Le *chiffre d'affaires*, comprenant principalement les ventes de produits manufacturés, est évalué à la juste valeur du produit reçu ou à recevoir, net des retours, ristournes, remises commerciales ou rabais. Il est comptabilisé dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client, appréciée notamment en fonction des termes des contrats de vente, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que les coûts associés et le retour possible des marchandises peuvent être évalués de façon fiable. Généralement, le transfert des risques et avantages intervient lors de la livraison au client. Les produits relatifs aux prestations de services rendues sont enregistrés en résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture (voir la note 3.1 des comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2017, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015 inclus au paragraphe 20.1.2 du présent document de base). La norme IFRS 15 est la nouvelle norme régissant les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Elle remplace, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 les normes IAS 11 "Contrats de Construction" et la norme IAS 18 "Produits des activités Ordinaires". Le Groupe est en cours de réalisation des travaux destinés à identifier les impacts potentiels de cette nouvelle norme au sein de chacune des divisions du Groupe. Les résultats préliminaires des analyses effectuées conduisent le Groupe à ne pas

anticiper d'impact significatif sur son compte de résultat consolidé de l'application de la nouvelle norme.

La *marge brute*, est définie comme la différence entre le chiffre d'affaires et le coût des produits vendus ou coût des ventes. Le coût des ventes regroupe les coûts directs et indirects attribuables à la production des produits vendus. Ils comprennent notamment la consommation de matières, la main d'œuvre de production, les coûts de transport et d'emballage, les commissions sur ventes, les frais fixes de production et l'amortissement de l'outil de production.

Les *frais commerciaux et de marketing*, comprenant notamment : les coûts d'exploitation des services marketing et commerciaux, les coûts d'études de marché, communication et publicité, les coûts de salon et les dépenses liées aux filiales commerciales et bureaux situés à travers le monde.

Les *frais de recherche et développement*, couvrant les dépenses générées par les fonctions Recherche, Etudes et Qualité. Ils comprennent notamment : les coûts d'exploitation des services de recherche, développement et qualité, les coûts des redevances relatives aux licences, les brevets, les crédits d'impôt recherche, les subventions.

Les *frais administratifs*, correspondant aux charges de gestion administrative et générale. Ils comprennent principalement les coûts d'exploitation des services administratifs (Direction, Ressources Humaines, Finance, Informatique, Juridique, Conseil d'administration, etc.), les honoraires d'audit juridique et de conseil, certains frais bancaires non liés à l'endettement et les coûts d'assurance-crédit.

La *marge opérationnelle* ou *résultat opérationnel courant*, correspondant à la marge brute diminuée des frais commerciaux et de marketing, des frais de recherche et développement ainsi que des frais administratifs.

Le *résultat opérationnel*, correspondant au résultat opérationnel courant majoré ou minoré des autres produits et charges opérationnelles, décrites ci-dessous.

Les *autres produits et charges opérationnelles* incluent principalement (i) les coûts de restructuration et de réorganisation des activités et/ou entités du Groupe (ces coûts concernent principalement les coûts de fermeture ou de transfert/regroupement de sites de production et de réduction d'effectifs), (ii) les litiges majeurs qui ne naissent pas de l'activité opérationnelle du Groupe, (iii) les gains et/ou pertes sur cessions d'actifs, (iv) l'amortissement des survaleurs les pertes de valeur sur actifs immobilisés, (v) les frais d'acquisition/cession de sociétés ou d'activités, et (vi) les coûts de la société holding pour la détection de cibles et des études stratégiques réalisées.

Le *résultat financier*, composé d'une part (i) du coût de l'endettement financier net, comprenant les charges d'intérêt, qui correspondent au montant des intérêts comptabilisés au titre des dettes financières, les frais d'émission d'emprunt et les produits d'intérêts, qui correspondent au montant des intérêts reçus sur les placements de trésorerie et d'autre part (ii) des autres produits et charges financières, comprenant principalement les gains et pertes de change sur les actifs et passifs financiers, les coûts financiers d'affacturage et d'escompte et le coût financier des engagements de retraite et assimilés.

L'*impôt sur les résultats*, comprenant l'impôt exigible et les impôts différés des sociétés consolidées. Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en « Autres éléments du résultat global » sont aussi enregistrés directement en « Autres éléments du résultat global » et non par le compte de résultat. L'impôt exigible est le montant de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable de la période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre

des périodes précédentes. L'impôt exigible inclut notamment toute dette d'impôt à la charge du Groupe qui provient du versement de dividendes.

#### **9.1.4 Principaux indicateurs de performance**

Le Groupe utilise comme principaux indicateurs de performance le chiffre d'affaires, l'EBIT ajusté et l'EBITDA ajusté. L'EBIT ajusté et l'EBITDA ajusté constituent des indicateurs alternatifs de performance au regard de la position AMF n°2015-12.

Le chiffre d'affaires comprend principalement les ventes de produits manufacturés, et est évalué à la juste valeur du produit reçu ou à recevoir, net des retours, ristournes, remises commerciales ou rabais (voir par ailleurs le paragraphe 9.1.3 du présent document de base).

L'EBIT ajusté correspond au résultat opérationnel courant avant charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance. Ces charges étaient nulles en 2015, 2016, 2017 et au cours du trimestre clos le 31 mars 2018. A compter de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ces charges intégreront l'impact du plan d'intéressement à long terme mis en place dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société et décrit au paragraphe 15.1.4 du présent document de base.

L'EBITDA ajusté correspond au résultat opérationnel courant avant amortissements et dépréciations des actifs non courants et avant charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance. Les charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance étaient nulles en 2015, 2016, 2017 et au cours du trimestre clos le 31 mars 2018. A compter de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ces charges intégreront l'impact du plan d'intéressement à long terme mis en place dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société et décrit au paragraphe 15.1.4 du présent document de base.

L'EBITDA ajusté et l'EBIT ajusté ne sont pas des agrégats comptables standardisés répondant à une définition unique généralement acceptée. Ils ne doivent pas être considérés comme un substitut au résultat opérationnel, au résultat net, aux flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle ou encore à une mesure de liquidité. D'autres émetteurs pourraient calculer l'EBITDA ajusté ou l'EBIT ajusté de façon différente par rapport à la définition retenue par le Groupe.

Indicateurs de performance (en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2017	Variation	Exercice clos le 31 décembre 2016 <sup>(1)</sup>	Variation	Exercice clos le 31 décembre 2015 <sup>(1)</sup>	Trimestre clos le 31 mars 2018	Trimestre clos le 31 mars 2017 <sup>(1)</sup>
Chiffre d'affaires	841,4	1,1%	831,9	(7,2)%	896,5	216,4	210,3
EBIT ajusté <sup>(2)</sup>	112,0	5,6%	106,1	(9,8)%	117,7	25,0	29,1
EBITDA ajusté <sup>(2)</sup>	127,4	4,9%	121,5	(8,2)%	132,4	28,7	33,2

<sup>(1)</sup>Montants retraités suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies (voir la note 1.3 « Comparabilité » des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 inclus au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Groupe » du présent document de base).

<sup>(2)</sup>Indicateurs alternatifs de performance au sens de la position AMF n°2015-12.

*Tableau de passage du résultat opérationnel courant à l'EBIT ajusté*

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2017	Exercice clos le 31 décembre 2016 <sup>(1)</sup>	Exercice clos le 31 décembre 2015 <sup>(1)</sup>	Trimestre clos le 31 mars 2018	Trimestre clos le 31 mars 2017 <sup>(1)</sup>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>112 041</b>	<b>106 139</b>	<b>117 667</b>	<b>25 039</b>	<b>29 120</b>
Charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance <sup>(2)</sup>	-	-	-	-	-
<b>EBIT ajusté</b>	<b>112 041</b>	<b>106 139</b>	<b>117 667</b>	<b>25 039</b>	<b>29 120</b>

(1) Montants retraités suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies (voir la note 1.3 « Comparabilité » des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 et du trimestre clos le 31 mars 2018 inclus au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Groupe » du présent document de base).

(2) Les charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance étaient nulles en 2015, 2016, 2017 et au cours du trimestre clos le 31 mars 2018. A compter de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ces charges intégreront l'impact du plan d'intérressement à long terme mis en place dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société et décrit au paragraphe 15.1.4 du présent document de base.

*Tableau de passage du résultat opérationnel courant à l'EBITDA ajusté*

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2017	Exercice clos le 31 décembre 2016 <sup>(1)</sup>	Exercice clos le 31 décembre 2015 <sup>(1)</sup>	Trimestre clos le 31 mars 2018	Trimestre clos le 31 mars 2017 <sup>(1)</sup>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>112 041</b>	<b>106 139</b>	<b>117 667</b>	<b>25 039</b>	<b>29 120</b>
Charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance <sup>(2)</sup>	-	-	-	-	-
Amortissements et dépréciations des actifs non courants	15 358	15 365	14 688	3 656	4 084
<b>EBITDA ajusté</b>	<b>127 399</b>	<b>121 504</b>	<b>132 355</b>	<b>28 695</b>	<b>33 204</b>

(1) Montants retraités suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies (voir la note 1.3 « Comparabilité » des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 et du trimestre clos le 31 mars 2018 inclus au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Groupe » du présent document de base).

(2) Les charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance étaient nulles en 2015, 2016, 2017 et au cours du trimestre clos le 31 mars 2018. A compter de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ces charges intégreront l'impact du plan d'intéressement à long terme mis en place dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société et décrit au paragraphe 15.1.4 du présent document de base.

## 9.2 Analyse des résultats pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 31 mars 2017

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat consolidé (en milliers d'euros) du Groupe pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 31 mars 2017.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ <i>(en milliers d'euros)</i>	Trimestre clos le 31 mars 2018	Trimestre clos le 31 mars 2017 <sup>(1)</sup>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>216 409</b>	<b>210 348</b>
Coût des ventes	(155 274)	(143 996)
<b>Marge brute</b>	<b>61 137</b>	<b>66 352</b>
Frais commerciaux et de marketing	(14 136)	(14 317)
Frais administratifs	(14 730)	(16 223)
Frais de recherche et développement	(7 233)	(6 692)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>25 039</b>	<b>29 120</b>
Autres produits et charges opérationnels	(3 370)	(1 004)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>21 668</b>	<b>28 116</b>
Coût de l'endettement financier net	(8 252)	(8 936)
Autres produits financiers	712	68
Autres charges financières	(1 663)	(942)
<b>Résultat financier</b>	<b>(9 203)</b>	<b>(9 809)</b>
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	391	(94)
Impôts sur le résultat	(4 795)	(6 520)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>8 062</b>	<b>11 692</b>
Résultat net des activités non poursuivies	424	(175)
<b>Résultat net</b>	<b>8 486</b>	<b>11 517</b>
dont :		
<b>Résultat net, part du Groupe</b>	<b>8 434</b>	<b>11 571</b>
dont : <i>résultat net des activités poursuivies, part du Groupe</i>	8 010	11 745
<i>résultat net des activités non poursuivies, part du Groupe</i>	424	(174)
Résultat net, intérêts minoritaires	52	(53)
<b>Résultat de l'exercice par action :</b>		
- Résultat net par action (en euros)	20,21	27,73
- Résultat net dilué par action (en euros)	20,21	27,73

(1) Montants retraités suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies (voir la note 1.3 « Comparabilité » des comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe pour le trimestre clos le 31 mars 2018 inclus au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Groupe » du présent document de base).

### 9.2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe a augmenté de 6,1 millions d'euros, soit 2,9% à taux de change courants (9,4% à taux de change constants<sup>34</sup>), passant de 210,3 millions

---

<sup>34</sup> Dans le présent document de base, la croissance du chiffre d'affaires à taux de change constants est calculée en appliquant au chiffre d'affaires de la période et de la période comparative de chaque entité du Groupe exprimé dans sa devise de reporting, les taux de change moyens de la période comparative. Les variations de change

d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2017 à 216,4 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2018. Par ailleurs, le Groupe a enregistré une croissance organique<sup>35</sup> de 7,6% au cours du trimestre clos le 31 mars 2018.

La croissance organique du Groupe enregistrée au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 a été soutenue par la forte activité commerciale enregistrée en 2017, qui s'était notamment traduite par des prises de commandes d'un montant de 946,3 millions d'euros au cours de cet exercice. L'activité commerciale au cours du premier trimestre 2018 a elle aussi été satisfaisante, le Groupe ayant enregistré un *book-to-bill ratio*<sup>36</sup> de 1,03x sur cette période.

Le tableau ci-dessous détaille la répartition du chiffre d'affaires par secteur pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017 :

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires premier trimestre 2018	Variation 2017-2018 (%)			Chiffre d'affaires premier trimestre 2017 <sup>(1)</sup>
		A taux de change courants	A taux de change constants	Croissance organique (à taux de change constants et à périmètre constants)	
Activités d'Infrastructures du Rail	116,6	1,4%	8,9%	8,9%	115,0
Activités Industrielles Diversifiées	99,8	4,6%	10,1%	6,1%	95,4
<b>Total</b>	<b>216,4</b>	<b>2,9%</b>	<b>9,4%</b>	<b>7,6%</b>	<b>210,3</b>

<sup>(1)</sup> Montants retraités suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies (voir la note 1.3 « Comparabilité » des comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe pour le trimestre clos le 31 mars 2018 inclus au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Groupe » du présent document de base).

La croissance du chiffre d'affaires enregistrée au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 a principalement concerné la zone APAC-MEA, avec notamment la facturation de projets importants d'électrification en Asie du Sud-Est. L'Europe a enregistré une baisse de chiffre d'affaires de 3,2%, résultant principalement des Activités d'Infrastructures du Rail, avec un report d'un certain nombre de livraisons dans le cadre de projets en cours, à la demande de clients. Enfin, la zone Amériques a enregistré une baisse de chiffre d'affaires de 2,1% au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, le chiffre d'affaires enregistré au cours du trimestre clos le 31 mars 2017 ayant été exceptionnellement élevé en raison notamment du dynamisme des activités de maintenance ferroviaire aux Etats-Unis.

---

liées aux transactions éventuellement effectuées par chaque entité de reporting dans des devises autres que sa devise fonctionnelle (généralement appelées variations de change sur les transactions) ne sont pas appréhendées.

<sup>35</sup> La croissance organique correspond à la croissance du chiffre d'affaires à taux de change constant et à périmètre constant. La croissance du chiffre d'affaires à périmètre constant correspond au chiffre d'affaires réalisé au cours de la période considérée par l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation du Groupe au titre de la période considérée de l'année n-1 (à l'exclusion de toute contribution des sociétés éventuellement acquises durant la période considérée), par rapport au chiffre d'affaires réalisé au cours de la période considérée par les mêmes sociétés, indépendamment de leur date d'entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe. La croissance à périmètre constant du trimestre clos le 31 mars 2018 exclut ainsi la contribution de la société LJU, acquise par le Groupe le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

<sup>36</sup> Le *book-to-bill ratio* correspond au montant des prises de commandes enregistrées sur la période / le chiffre d'affaires consolidé enregistré sur la période.

Le tableau ci-dessous détaille la répartition du chiffre d'affaires par zone géographique pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017 :

(En millions d'euros)	Trimestre clos le 31 mars 2018	Variation	Trimestre clos le 31 mars 2017 <sup>(1)</sup>
Europe	77,9	(3,2)%	80,5
Amériques	73,8	(2,1)%	75,4
APAC-MEA <sup>(2)</sup>	64,7	18,7%	54,5
<b>Total</b>	<b>216,4</b>	<b>2,9%</b>	<b>210,3</b>

<sup>(1)</sup>Montants retraités suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies (voir la note 1.3 « Comparabilité » des comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe pour le trimestre clos le 31 mars 2018 inclus au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Groupe » du présent document de base).

<sup>(2)</sup>Asie-Pacifique, Moyen-Orient, Afrique.

### 9.2.1.1 Chiffre d'affaires des Activités d'Infrastructures du Rail

Le chiffre d'affaires des Activités d'Infrastructures du Rail a augmenté de 1,6 million d'euros, soit 1,4% à taux de change courants (8,9% à taux de change constants), passant de 115,0 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2017 à 116,6 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2018. Cette croissance du chiffre d'affaires résulte de la poursuite au cours du premier trimestre 2018 de la dynamique commerciale positive observée au cours de l'exercice 2017 par les Activités d'Infrastructures du Rail (voir le paragraphe 9.2.1.1 du présent document de base).

### 9.2.1.2 Chiffre d'affaires des Activités Industrielles Diversifiées

Le chiffre d'affaires des Activités Industrielles Diversifiées a augmenté de 4,4 millions d'euros, soit 4,6% à taux de change courants (10,1% à taux de change constants), passant de 95,4 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2017 à 99,8 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2018. Cette croissance du chiffre d'affaires résulte de la poursuite au cours du premier trimestre 2018 de la dynamique commerciale positive observée au cours de l'exercice 2017 par les Activités Industrielles Diversifiées (voir le paragraphe 9.3.1.2 du présent document de base), et intègre par ailleurs, pour un montant de 3,8 millions d'euros, la contribution au chiffre d'affaires du Groupe de la société LJU, acquise par le Groupe le 1<sup>er</sup> janvier 2018. A taux de change constants et à périmètre constant, les Activités Industrielles Diversifiées ont enregistré une croissance du chiffre d'affaires de 6,1% au titre du trimestre clos le 31 mars 2018.

### 9.2.2 Marge brute

La marge brute consolidée du Groupe a baissé de 5,2 millions d'euros, soit une diminution de 7,9%, passant de 66,4 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2017 à 61,1 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2018. La marge brute en pourcentage du chiffre d'affaires est ainsi passée de 31,5% au titre du trimestre clos le 31 mars 2017 à 28,3% au titre du trimestre clos le 31 mars 2018.

Cette baisse de la marge brute en pourcentage du chiffre d'affaires est principalement liée à (i) une part plus importante des activités de projets dans le chiffre d'affaires des Activités d'Infrastructures du Rail, avec en particulier des projets d'électrification en Asie du Sud-Est, les activités de projets présentant des marges généralement moins élevées que les activités de maintenance, qui avaient à contrario représenté une part très significative de l'activité au cours du trimestre clos le 31 mars 2017, notamment aux États-Unis et (ii) une augmentation des coûts de certaines matières premières, n'ayant encore été que partiellement répercutée auprès des clients du Groupe au cours du premier trimestre 2018, en raison du décalage

habituellement observé dans la mise en œuvre des mécanismes d'ajustement des prix du Groupe.

### **9.2.3 Frais commerciaux et de marketing**

Les frais commerciaux et de marketing du Groupe au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 ont été globalement stables par rapport au trimestre clos le 31 mars 2017, avec une baisse limitée de 0,2 million d'euros, soit une diminution de 1,3%, passant de 14,3 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2017 à 14,1 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2018.

### **9.2.4 Frais administratifs**

Les frais administratifs du Groupe ont baissé de 1,5 million d'euros, soit une diminution de 9,2%, passant de 16,2 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2017 à 14,7 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2018.

La baisse des frais administratifs au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 par rapport au trimestre clos le 31 mars 2017 résulte principalement de la fermeture du site de Birmingham en Grande-Bretagne.

### **9.2.5 Frais de recherche et développement**

Les frais de recherche et développement du Groupe ont augmenté de 0,5 million d'euros, soit 7,5%, passant de 6,7 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 mars 2017 à 7,2 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018.

Le Groupe poursuit ainsi sa politique de recherche et développement et d'innovation ambitieuse, avec des frais de recherche et développement ayant représenté respectivement 3,2% et 3,3% du chiffre d'affaires consolidé au cours du trimestre clos le 31 mars 2017 et du trimestre clos le 31 mars 2018.

### **9.2.6 Résultat opérationnel courant**

L'EBIT ajusté correspond au résultat opérationnel courant avant charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance. Ces charges étaient nulles en 2015, 2016, 2017 et au cours du trimestre clos le 31 mars 2018. A compter de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ces charges intégreront l'impact du plan d'intéressement à long terme mis en place dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société et décrit au paragraphe 15.1.4 du présent document de base.

Pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 31 mars 2017, le montant du résultat opérationnel courant correspondait ainsi au montant de l'EBIT ajusté. Par conséquent, l'analyse de l'EBIT ajusté pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 31 mars 2017 figurant au paragraphe 9.2.7 ci-dessous, vaut également pour le résultat opérationnel courant enregistré au titre des trimestres clos les 31 mars 2018 et 31 mars 2017.

### **9.2.7 EBIT ajusté<sup>37</sup>**

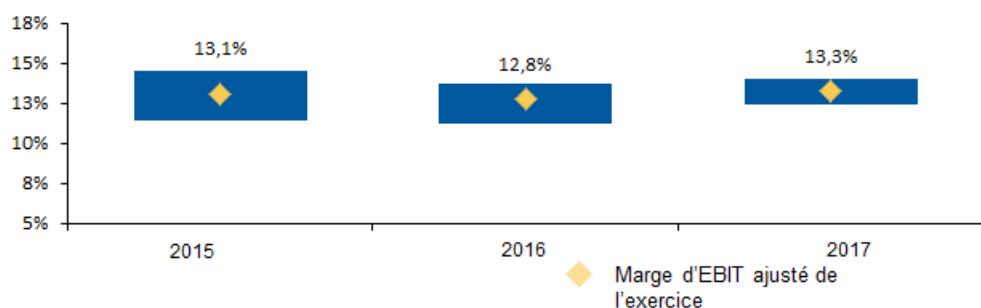
L'EBIT ajusté du Groupe a baissé de 14,0%, passant de 29,1 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2017 à 25,0 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2018.

---

<sup>37</sup> L'EBIT ajusté correspond au résultat opérationnel courant avant charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance (voir le paragraphe 9.1.4 du présent document de base).

La marge d'EBIT ajusté<sup>38</sup> s'établit ainsi à 11,6% au titre du trimestre clos le 31 mars 2018, en baisse de 230 points de base par rapport au trimestre clos le 31 mars 2017, où elle s'établissait à 13,8%. Cette baisse de la marge d'EBIT ajusté est principalement liée (i) à la baisse de la marge brute ci-dessous analysée, et (ii) à l'intégration de la société LJU, acquise par le Groupe le 1<sup>er</sup> janvier 2018, et dont la contribution à la marge d'EBIT ajusté a été compensée par des coûts d'intégration de cette nouvelle entité (notamment les frais de mise en place de systèmes IT) au sein des Activités Industrielles Diversifiées, les éléments visés au (i) et (ii) ci-dessus n'ayant été que partiellement compensés par la baisse de 1,1 million d'euros de l'ensemble des frais fixes que sont les frais commerciaux et de marketing, les frais de recherche et développement et les frais administratifs.

Il n'est pas inhabituel pour le Groupe d'enregistrer des variations de sa marge d'EBIT ajusté selon les trimestres. Le graphique ci-dessous illustre ainsi les niveaux les plus bas et les niveaux les plus hauts des marges d'EBIT ajusté trimestrielles enregistrées par le Groupe au cours des exercices clos les 31 décembre 2015, 2016 et 2017 :



Le tableau ci-dessous présente l'EBIT ajusté et la marge d'EBIT ajusté par segment d'activité pour les périodes indiquées :

(en millions d'euros)	Activités d'Infrastructures du Rail	Activités Industrielles Diversifiées	Holding et Autres <sup>(1)</sup>	TOTAL
EBIT ajusté premier trimestre 2018	12,6	13,3	(0,9)	25,0
Marge d'EBIT ajusté premier trimestre 2018	10,8%	13,3%		11,6%
EBIT ajusté premier trimestre 2017 <sup>(2)</sup>	15,4	14,1	(0,4)	29,1
Marge d'EBIT ajusté premier trimestre 2017	13,4%	14,8%		13,8%

<sup>(1)</sup> Regroupe les activités support du Groupe (principalement direction générale, direction financière, direction des systèmes d'information, direction juridique et fiscale) exercées au sein des sociétés holdings du Groupe ci-dessous listées. Les actifs et les passifs sectoriels sont affectés sur la base des entités légales. Les impôts différés ainsi que les actifs et passifs financiers ont été affectés à « Holding et Autres » par choix de gestion.

<sup>(2)</sup> Montants retraités suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies (voir la note 1.3 « Comparabilité » des comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe pour le trimestre clos le 31 mars 2018 inclus au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Groupe » du présent document de base).

<sup>38</sup> Correspond à l'EBIT ajusté exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires.

### **9.2.7.1 EBIT ajusté des Activités d'Infrastructures du Rail**

L'EBIT ajusté des Activités d'Infrastructures du Rail a baissé de 2,8 millions d'euros, soit une diminution de 18,2%, passant de 15,4 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2017 à 12,6 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2018.

La marge d'EBIT ajusté des Activités d'Infrastructures du Rail s'établit ainsi à 10,8% au titre du trimestre clos le 31 mars 2018, contre 13,4% au titre du trimestre clos le 31 mars 2017.

Cette baisse de la marge d'EBIT ajusté des Activités d'Infrastructures du Rail est principalement liée (i) à une part plus importante des activités de projets dans le chiffre d'affaires des Activités d'Infrastructures du Rail, avec en particulier des projets d'électrification en Asie du Sud-Est, présentant des marges généralement moins élevées que les activités de maintenance, qui avaient à contrario représenté une part très significative de l'activité, notamment aux Etats-Unis, au cours du trimestre clos le 31 mars 2017 et (ii) à une augmentation des coûts de certaines matières premières, n'ayant encore été que partiellement répercutee auprès des clients du Groupe au cours du premier trimestre 2018, en raison du décalage habituellement observé dans la mise en œuvre des mécanismes d'ajustement des prix du Groupe.

### **9.2.7.2 EBIT ajusté des Activités Industrielles Diversifiées**

L'EBIT ajusté des Activités Industrielles Diversifiées a baissé de 0,8 million d'euros, soit une diminution de 5,7%, passant de 14,1 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2017 à 13,3 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2018.

La marge d'EBIT ajusté des Activités Industrielles Diversifiées s'établit ainsi à 13,3% au titre du trimestre clos le 31 mars 2018, contre 14,8% au titre du trimestre clos le 31 mars 2017.

Cette baisse de la marge d'EBIT ajusté des Activités Industrielles Diversifiées est notamment liée à l'intégration de la société Lju, acquise par le Groupe le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et dont la contribution à la marge d'EBIT ajusté du segment a été compensée par les coûts d'intégration de cette nouvelle entité (notamment les frais de mise en place des systèmes IT) au sein des Activités Industrielles Diversifiées.

### **9.2.8 EBITDA ajusté<sup>39</sup>**

L'EBITDA ajusté du Groupe a baissé de 4,5 millions d'euros, soit une diminution de 13,6%, passant de 33,2 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2017 à 28,7 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2018.

La marge d'EBITDA ajusté s'établit ainsi à 13,3% au titre du trimestre clos le 31 mars 2018, contre 15,8% au titre du trimestre clos le 31 mars 2017, cette baisse étant principalement liée à la baisse de la marge brute (voir le paragraphe 9.2.2 « *Marge brute* » du présent document de base).

Le tableau suivant présente l'EBITDA ajusté par secteur pour les périodes indiquées ; il est également exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires pour chaque secteur :

(en millions d'euros)	Activités d'Infrastructures	Activités Industrielles	Holding et	TOTAL
-----------------------	-----------------------------	-------------------------	------------	-------

<sup>39</sup> L'EBITDA ajusté correspond au résultat opérationnel avant amortissements et dépréciations des actifs non courants et avant frais de restructuration et autres produits et charges opérationnels (voir le paragraphe 9.1.4 du présent document de base).

	<b>du Rail</b>	<b>Diversifiées</b>	<b>Autres<sup>(1)</sup></b>	
EBITDA ajusté premier trimestre 2018	14,7	14,7	(0,7)	28,7
Marge d'EBITDA ajusté premier trimestre 2018	12,6%	14,8%		13,3%
EBITDA ajusté premier trimestre 2017 <sup>(2)</sup>	17,8	15,6	(0,2)	33,2
Marge d'EBITDA ajusté premier trimestre 2017	15,5%	16,3%		15,8%

<sup>(1)</sup> Regroupe les activités support du Groupe (principalement direction générale, direction financière, direction des systèmes d'information, direction juridique et fiscale) exercées au sein des sociétés holdings du Groupe ci-avant listées. Les actifs et les passifs sectoriels sont affectés sur la base des entités légales. Les impôts différés ainsi que les actifs et passifs financiers ont été affectés à « Holding et Autres » par choix de gestion.

<sup>(2)</sup> Montants retraités suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies (voir la note 1.3 « Comparabilité » des comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe pour le trimestre clos le 31 mars 2018 inclus au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Groupe » du présent document de base).

#### **9.2.8.1 EBITDA ajusté des Activités d'Infrastructures du Rail**

L'EBITDA ajusté des Activités d'Infrastructures du Rail a baissé de 3,1 millions d'euros, soit une diminution de 17,4%, passant de 17,8 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2017 à 14,7 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2018.

La marge d'EBITDA ajusté des Activités d'Infrastructures du Rail s'est établie à 12,6% au titre du trimestre clos le 31 mars 2018, contre 15,5% au titre du trimestre clos le 31 mars 2017.

La baisse de la marge d'EBITDA ajusté des Activités d'Infrastructures du Rail est liée aux mêmes raisons que celles expliquant l'évolution de la marge d'EBIT ajusté des Activités d'Infrastructures du Rail au titre du trimestre clos le 31 mars 2018.

#### **9.2.8.2 EBITDA ajusté des Activités Industrielles Diversifiées**

L'EBITDA ajusté des Activités Industrielles Diversifiées a baissé de 0,9 millions d'euros, soit une diminution de 5,5%, passant de 15,6 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2017 à 14,7 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2018.

La marge d'EBITDA ajusté des Activités Industrielles Diversifiées s'est établie à 14,8% au titre du trimestre clos le 31 mars 2018, contre 16,3% au titre du trimestre clos le 31 mars 2017.

La baisse de la marge d'EBITDA ajusté des Activités Industrielles Diversifiées est liée aux mêmes raisons que celles expliquant l'évolution de la marge d'EBIT ajusté des Activités Industrielles Diversifiées au titre du trimestre clos le 31 mars 2018.

#### **9.2.9 Autres produits et charges opérationnels**

Les autres produits et charges opérationnels représentent une charge nette de 3,4 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2018, contre une charge nette de 1,0 million d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2017.

La charge nette de 3,4 millions d'euros enregistrée au titre du trimestre clos le 31 mars 2018 comprend (i) des frais de restructuration concernant les Activités d'Infrastructures du Rail en

France et en Espagne pour un montant de 0,3 million d'euros et (ii) des frais engagés par le Groupe dans le cadre du projet d'introduction en bourse de la Société<sup>40</sup>.

La charge nette de 1,0 million d'euros enregistrée au titre du trimestre clos le 31 mars 2017 comprend (i) des frais de restructuration concernant les Activités d'Infrastructures du Rail en France, Espagne et divers autres pays pour un montant de 0,6 million d'euros et (ii) des coûts de diverses études spécifiques réalisées par la holding du Groupe, pour un montant de 0,4 million d'euros.

#### **9.2.10 Résultat opérationnel**

Le résultat opérationnel du Groupe a baissé de 6,4 millions d'euros, soit une diminution de 22,9%, passant de 28,1 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2017 à 21,7 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2018.

Cette baisse du résultat opérationnel courant s'explique par les principales variations suivantes :

- Une baisse de 4,1 millions d'euros, soit 14%, du résultat opérationnel courant qui passe ainsi de 29,1 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2017 à 25,0 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2018, pour les mêmes raisons que celles expliquant la baisse de l'EBIT ajusté (voir le paragraphe 9.2.7 du présent document de base) ;
- La forte augmentation des autres produits et charges opérationnels ci-avant décrits, qui constituent une charge nette de 3,4 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2018, contre une charge nette de 1,0 million d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2017.

#### **9.2.11 Résultat financier**

Le résultat financier du Groupe a baissé de 0,6 million d'euros, soit une diminution de 6,2%, passant de 9,8 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2017 à 9,2 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2018.

Cette baisse de la charge financière nette résulte principalement de la baisse du coût de l'endettement financier consécutive à la diminution de la marge d'intérêt appliquée dans le cadre du Contrat de Crédit Senior, en raison de la baisse du levier financier contractuel au 31 mars 2017.

#### **9.2.12 Impôt sur les résultats**

L'impôt sur les résultats a baissé de 1,7 million d'euros, soit une diminution de 26,1%, passant de 6,5 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2017 à 4,8 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2018. Cette baisse s'explique essentiellement par un résultat avant impôt qui a baissé de 5,8 millions d'euros, passant de 18,3 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2017 à 12,5 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2018, reflétant les évolutions du résultat opérationnel et du résultat financier décrites aux paragraphes 9.2.10 et 9.2.11 ci-dessus.

#### **9.2.13 Résultat net**

---

<sup>40</sup> Conformément à la norme IAS 32 relative aux instruments financiers, une partie de ces frais seront imputés sur le montant de l'augmentation de capital qui sera réalisée dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société.

Reflétant les facteurs décrits ci-dessus, le résultat net des activités poursuivies du Groupe a baissé de 3,7 millions d'euros, soit une diminution de 31,0%, passant de 11,7 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2017 à 8,0 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2018. Le résultat des activités non poursuivies, relatif à l'activité de tirefonds, goujons et boulonnerie exercée à Ars-en-Moselle, en France, et cédée en janvier 2018, est une perte nette de 0,2 million d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2017 et un bénéfice net de 0,4 million d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2018, montant intégrant le résultat de cession de cette activité en date du 3 janvier 2018. Après prise en compte du résultat des activités non poursuivies, le résultat net du groupe s'est établi à 11,6 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2017 et 8,4 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2018.

### 9.3 Analyse des résultats pour les exercices clos les 31 décembre 2017, 2016 et 2015

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat consolidé (en milliers d'euros) du Groupe pour chacun des exercices clos les 31 décembre 2017, 2016 et 2015.

<b>COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ</b>	<b>2017</b>	<b>2016<sup>(1)</sup></b>	<b>2015<sup>(1)</sup></b>
(en milliers d'euros)			
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>841 383</b>	<b>831 906</b>	<b>896 549</b>
Coût des ventes	(581 827)	(581 139)	(633 148)
<b>Marge brute</b>	<b>259 556</b>	<b>250 766</b>	<b>263 401</b>
Frais commerciaux et de marketing	(59 382)	(57 099)	(58 413)
Frais administratifs	(60 534)	(61 661)	(60 390)
Frais de recherche et développement	(27 599)	(25 867)	(26 931)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>112 041</b>	<b>106 139</b>	<b>117 667</b>
Autres produits et charges opérationnels	(4 115)	(6 814)	(6 986)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>107 926</b>	<b>99 325</b>	<b>110 681</b>
Coût de l'endettement financier net	(35 073)	(35 795)	(44 477)
Autres produits financiers	3 360	4 772	6 397
Autres charges financières	(7 869)	(6 151)	(7 510)
<b>Résultat financier</b>	<b>(39 582)</b>	<b>(37 175)</b>	<b>(45 589)</b>
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	883	42	2 480
Impôts sur le résultat	(12 767)	(24 365)	(25 797)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>56 460</b>	<b>37 828</b>	<b>41 775</b>
Résultat net des activités non poursuivies	(1 515)	(349)	(204)
<b>Résultat net</b>	<b>54 945</b>	<b>37 479</b>	<b>41 571</b>
dont :			
<b>Résultat net, part du Groupe</b>	<b>54 707</b>	<b>37 098</b>	<b>41 079</b>
<i>dont : résultat net des activités poursuivies, part du Groupe</i>	<i>56 220</i>	<i>37 447</i>	<i>41 283</i>
<i>    résultat net des activités non poursuivies, part du Groupe</i>	<i>(1 513)</i>	<i>(349)</i>	<i>(204)</i>
Résultat net, intérêts minoritaires	239	381	492
<b>Résultat de l'exercice par action :</b>			
- Résultat net par action (en euros)	131,11	88,91	98,45
- Résultat net dilué par action (en euros)	131,11	88,91	98,45

(2) Montants retraités suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies (voir la note 1.3 « Comparabilité » des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 inclus au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Groupe » du présent document de base).

#### 9.3.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe a augmenté de 9,5 millions d'euros, soit 1,1 % à taux de change courants (2,2% à taux de change constants<sup>41</sup>) au cours de l'exercice clos le 31

<sup>41</sup> Dans le présent document de base, la variation en % du chiffre d'affaires à taux de change constants est calculée en appliquant au chiffre d'affaires de la période et de la période comparative de chaque entité du Groupe exprimé dans sa devise de reporting, les taux de change moyens de la période comparative. Les variations de change liées aux transactions éventuellement effectuées par chaque entité de reporting dans des devises autre que sa devise fonctionnelle (généralement appelées variations de change sur les transactions) ne sont pas appréhendées.

décembre 2017, passant de 831,9 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à 841,4 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, et a baissé de 64,6 millions d'euros, soit une diminution de 7,2% à taux de change courants (5,1 % à taux de change constants) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, passant de 896,5 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à 831,9 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

L'augmentation du chiffre d'affaires consolidé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est accompagnée d'une forte croissance de l'activité commerciale du Groupe au cours de l'exercice. Le Groupe a ainsi enregistré des prises de commandes d'un montant de 946,3 millions d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, soit une augmentation de 15,7% à taux de change constant par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2016, où elles s'établissaient à 827,6 millions d'euros. Les prises de commandes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 étaient elles-mêmes en diminution de 4,5% à taux de change constant par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2015, où elles s'établissaient à 884,5 millions d'euros, en raison principalement de la baisse d'activité dans le secteur des Activités d'Infrastructures du Rail (voir le paragraphe 9.3.1.1 ci-dessous). Le Groupe a enregistré un *book-to-bill ratio* de 1,12x au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

La croissance globale de 2,2% du chiffre d'affaires à taux de change constants au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 recouvre une évolution contrastée de l'activité des deux secteurs d'activité du Groupe, comme le montre le tableau ci-dessous : le chiffre d'affaires des Activités d'Infrastructures du Rail a enregistré une croissance de 3,6% à taux de change constants (soit une augmentation de 2,3% à taux de change courants), alors que le chiffre d'affaires des Activités Industrielles Diversifiées a très légèrement augmenté de 0,4% à taux de change constants (soit une baisse de 0,4% à taux de change courants).

La baisse du chiffre d'affaires consolidé enregistrée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 est due à la baisse d'activité dans le secteur des Activités d'Infrastructures du Rail (voir le paragraphe 9.3.1.1 ci-dessous), les Activités Industrielles Diversifiées ayant été en croissance, comme le montre le tableau ci-dessous.

Le tableau ci-dessous détaille la répartition du chiffre d'affaires par secteur pour les exercices clos les 31 décembre 2017, 2016 et 2015 :

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires 2017	Variation 2016-2017 (%)		Chiffre d'affaires 2016 <sup>(1)</sup>	Variation 2015-2017 (%)		Chiffre d'affaires 2015 <sup>(1)</sup>
		A taux de change courants	A taux de change constants		A taux de change courants	A taux de change constants	
<b>Activités d'Infrastructures du Rail</b>	479,3	2,3%	3,6%	468,3	(13,8)%	(10,7)%	543,1
<b>Activités Industrielles Diversifiées</b>	362,1	(0,4)%	0,4%	363,6	2,9%	3,5%	353,4
<b>Total</b>	<b>841,4</b>	<b>1,1%</b>	<b>2,2%</b>	<b>831,9</b>	<b>(7,2)%</b>	<b>(5,1)%</b>	<b>896,5</b>

<sup>(1)</sup> Montants retraités suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies (voir la note 1.3 « Comparabilité » des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 inclus au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Groupe » du présent document de base).

La croissance du chiffre d'affaires enregistrée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 a principalement concerné la zone Amériques et résulte notamment du fort rebond des ventes des Activités d'Infrastructures du Rail dans cette zone géographique (voir le paragraphe 9.3.1.1 ci-dessous). La zone APAC-MEA a enregistré une baisse d'activité de 5,1% au sein des deux secteurs d'activité du Groupe, avec toutefois une croissance d'activité constatée sur la zone APAC, notamment grâce à l'Asie du Sud qui a tiré la croissance des Activités Industrielles Diversifiées. Enfin, l'Europe enregistre une baisse de chiffre d'affaires de 4,1%.

La baisse du chiffre d'affaires enregistrée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 a principalement affecté la zone Amériques mais aussi l'Europe. Les marchés asiatiques et australiens sont restés bien orientés, notamment pour la ligne de produits *Energy and Data Management Systems*.

Le tableau ci-dessous détaille la répartition du chiffre d'affaires par zone géographique pour les exercices clos les 31 décembre 2017, 2016 et 2015 :

(En millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2017	Variation	Exercice clos le 31 décembre 2016 <sup>(1)</sup>	Variation	Exercice clos le 31 décembre 2015 <sup>(1)</sup>
Europe	306,2	(4,1)%	319,4	(6,2)%	340,4
Amériques	294,9	13,7%	259,4	(14,9)%	304,7
APAC-MEA <sup>(2)</sup>	240,2	(5,1)%	253,1	0,7%	251,4
<b>Total</b>	<b>841,3</b>	<b>1,1%</b>	<b>831,9</b>	<b>(7,2)%</b>	<b>896,5</b>

<sup>(1)</sup> Montants retraités suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies (voir la note 1.3 « Comparabilité » des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 inclus au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Groupe » du présent document de base).

<sup>(2)</sup> Asie-Pacifique, Moyen-Orient, Afrique.

### 9.3.1.1 Chiffre d'affaires des Activités d'Infrastructures du Rail

Le chiffre d'affaires des Activités d'Infrastructures du Rail a augmenté de 11,0 millions d'euros, soit 2,3% à taux de change courants (3,6% à taux de change constants), au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, passant de 468,3 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à 479,3 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, et a baissé de 74,8 millions d'euros, soit une diminution de 13,8% à taux de change courants (10,7% à taux de change constants), au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, passant de 543,1 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à 468,3 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La croissance globale des Activités d'Infrastructures du Rail au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 résulte en premier lieu du fort rebond du marché Nord-Américain après la crise qu'a connu ce marché en 2016, principalement dans les activités de fret ferroviaire. Dans un contexte de stabilisation des prix de l'énergie en 2017, les investissements dans le fret ferroviaire ont effet repris, ramenant les dépenses de maintenance à un niveau normal et relançant les grands projets de construction d'infrastructures nouvelles. La croissance globale des Activités d'Infrastructures du Rail résulte aussi d'une croissance d'une ampleur similaire des marchés sud-américains et d'une dynamique positive des marchés d'Asie-Pacifique. Les régions Europe et MEA ont pour leur part enregistré une diminution de l'activité sur le marché des systèmes de fixation.

Trois des quatre lignes de produits du secteur des Activités d'Infrastructures du Rail ont vu leur activité globale croître au cours de l'exercice 2017, la plus forte croissance ayant été enregistrée par la ligne de produits Matériels de Voie et de Contrôle. Seule la ligne de

produits Soudure Aluminothermique a vu son chiffre d'affaires baisser en 2017, cette baisse résultant principalement d'un retard dans l'homologation de nouveaux produits sur le marché indien.

La part du chiffre d'affaires du secteur des Activités d'Infrastructures du Rail relative aux grands projets de nouvelles infrastructures n'a pas connue d'évolution significative au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2016.

L'activité commerciale dans ce domaine a été marquée par de très nombreux succès en 2017 et notamment :

- pour la ligne de produits Systèmes de Fixation, le gain de projets importants sur les lignes de fret et passager en Australie, de projets urbains en Amérique Latine et en Asie du Sud-Est ainsi que de projets miniers en Chine ;
- pour la ligne de produits Soudure Aluminothermique, le gain de projets d'ampleurs tels que le projet Murray Basin en Australie ; et
- pour la ligne de produits Equipement Electrique, l'obtention de la fourniture en 3<sup>ème</sup> rail de l'Orange Line à Bangkok après l'achèvement de la Dark Green Line en 2017 et d'autres projets principalement en Indonésie, Singapour, Philippines et Inde. L'activité caténaire a cru, avec des projets importants au Panama, en Chine, Bulgarie et Espagne.

La baisse du chiffre d'affaires enregistrée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'explique principalement par la baisse des activités d'infrastructures ferroviaires constatée dès l'été 2015, et qui s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, principalement due à la baisse d'activité enregistrée par la ligne de produits Systèmes de Fixation, qui a principalement affecté l'Amérique du Nord, la baisse du prix des matières premières et notamment du pétrole ayant significativement affecté l'activité de fret ferroviaire aux Etats-Unis (voir le paragraphe 9.1.2.1 du présent document de base). Les grands opérateurs ferroviaires de fret ont ainsi vu leurs revenus baisser significativement et ont consécutivement diminué leurs investissements et dans une moindre mesure leurs programmes de maintenance. La France a également connu une baisse d'activité marquée, essentiellement du fait de l'achèvement de projets de lignes à grande vitesse. Enfin, des projets importants ont été reportés en Asie du Sud-Est, en raison d'instabilités politiques locales en Thaïlande notamment, et en Irak, en raison de la situation géopolitique.

La baisse d'activité a aussi affecté, mais dans une moindre mesure, les activités des autres lignes de produits, à savoir Equipement Electrique, Soudure Aluminothermique et Matériel de Voie et de Contrôle, ces deux dernières lignes de produits étant en effet moins dépendantes des grands projets et plus liées aux activités de maintenance des réseaux.

### **9.3.1.2 Chiffre d'affaires des Activités Industrielles Diversifiées**

Le chiffre d'affaires enregistré par les Activités Industrielles Diversifiées a baissé de 1,5 million d'euros, soit une diminution de 0,4% à taux de change courants, mais a été en augmentation de 0,4% à taux de change constants, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, passant de 363,6 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à 362,1 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Il avait cru de 10,2 millions d'euros, soit 2,9% à taux de change courants (3,5% à taux de change constants) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, passant de 353,4 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à 363,6 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

L'évolution du chiffre d'affaires des Activités Industrielles Diversifiées en 2017 est principalement liée au maintien de la croissance de la ligne de produits *Energy and Data*

*Management Systems*, le chiffre d'affaires de la ligne de produits Chrome Métal ayant enregistré une légère baisse liée à une baisse des volumes. La ligne de produits Magnétisme a enregistré une stabilité de son activité.

L'ensemble des marchés principaux de la ligne de produits *Energy and Data Management Systems* a enregistré une croissance de chiffre d'affaires en 2017, à l'exception des marchés de la manutention de containers et de la câblerie (machines participant à la fabrication de câbles et de fibre optique).

Sur le plan géographique, la région Asie-Pacifique a été le moteur de la croissance des ventes de la ligne de produits *Energy and Data Management Systems* au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, principalement liée au dynamisme des marchés de cette région.

Les ventes de la ligne de produits Chrome Métal ont enregistré au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 une légère baisse des volumes, baisse ayant conduit à une diminution de même ampleur du chiffre d'affaires.

La croissance du chiffre d'affaires enregistrée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 par la division des Activités Industrielles Diversifiées est principalement liée à la croissance du chiffre d'affaires des lignes de produits *Energy and Data Management Systems* et Chrome Métal.

La croissance du chiffre d'affaires de la ligne de produits *Energy and Data Management Systems* résulte d'une part d'une forte activité du marché de la câblerie (machines participant à la fabrication de câbles et de fibre optique) et d'une croissance des marchés des systèmes intralogistiques et de l'automobile. Les activités de projets dans les secteurs minier et portuaire ont en revanche enregistré un recul sensible au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, en ligne avec la situation générale de ces marchés, ayant notamment été marqués par une baisse des dépenses d'investissements des propriétaires d'équipements. Sur le plan géographique, la région Asie-Pacifique a été le moteur de la croissance des ventes de la ligne de produits *Energy and Data Management Systems* au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, avec notamment un important projet d'E-RTG (systèmes d'électrification des ponts roulants sur pneumatique) avec un constructeur chinois.

Dans un contexte de baisse des prix des matières premières et notamment de l'oxyde de chrome, la ligne de produits Chrome Métal a enregistré au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 une augmentation de son chiffre d'affaires en valeur et une forte croissance en volumes. Les ventes de produits à forte valeur ajoutée, tels que les produits haute pureté bas souffre ou bas azote, ont fortement progressé, notamment aux Etats-Unis.

### 9.3.2

#### Marge brute

La marge brute consolidée du Groupe a augmenté de 8,8 millions d'euros, soit 3,5%, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, passant de 250,8 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à 259,6 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et a baissé de 12,6 millions d'euros, soit une diminution de 4,8%, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, passant de 263,4 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à 250,8 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La marge brute en pourcentage du chiffre d'affaires est ainsi passée de 29,4% au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à 30,1% au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et à 30,8% au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

La marge brute des deux divisions du Groupe a progressé. La marge brute des Activités d'Infrastructures du Rail a progressé de 7,7 millions d'euros, soit un taux de marge brute de 27,9%, en hausse de 100 points de base par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette progression de la marge brute des Activités d'Infrastructure du Rail résulte d'une part d'un renforcement de la marge sur coûts variables mais aussi d'une réduction des charges fixes de production, grâce aux mesures de réorganisation/restructuration engagées au cours des derniers exercices.

L'augmentation de la marge brute des Activités Industrielles Diversifiées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 a été faible en valeur absolue, le taux de marge progressant toutefois de 50 points de base par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2016. Cette progression est liée à l'amélioration de la rentabilité de la ligne de produits *Energy and Data Management Systems*, la marge de la ligne de produits Chrome Métal ayant été en baisse en 2017, sous l'effet principal de la baisse du poids relatif des ventes de produits à forte valeur ajoutée dans le chiffre d'affaires enregistré au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

La baisse de la marge brute consolidée enregistrée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 est principalement liée à la baisse du chiffre d'affaires de 7,2% à taux de change courants (5,1% à taux de change constants) sur cette période.

Le Groupe a ainsi enregistré une augmentation de 140 points de base de sa marge brute en pourcentage du chiffre d'affaires sur la période 2015-2017, de 29,4% en 2015 à 30,8% en 2017. Cette augmentation est principalement liée à la baisse des coûts et notamment une stabilisation des coûts salariaux directs en pourcentage du chiffre d'affaires, le Groupe ayant été en mesure d'adapter ses effectifs à l'évolution de l'activité sur cette période. Le développement du *lean management* au sein du Groupe, visant à renforcer l'autonomie des collaborateurs du Groupe a par ailleurs permis d'alléger les structures hiérarchiques intermédiaires et de développer des compétences en interne, afin notamment de limiter les coûts de support maintenance et qualité.

Cette amélioration de la marge brute résulte également de la baisse des coûts fixes de vente, par la mise en place de mesures de rationalisation de l'outil industriel (notamment la fermeture des sites de Valence en Espagne, Villeneuve-la-Garenne et Colmar en France).

#### **9.3.3**

#### **Frais commerciaux et de marketing**

Les frais commerciaux et de marketing du Groupe ont augmenté de 2,3 millions d'euros, soit 4,0%, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, passant de 57,1 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à 59,4 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et ont baissé de 1,3 millions d'euros, soit une diminution de 2,2%, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, passant de 58,4 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à 57,1 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Ces évolutions annuelles sont pour partie corrélées à l'évolution de l'activité et du chiffre d'affaires d'une année à l'autre.

#### **9.3.4**

#### **Frais administratifs**

Les frais administratifs du Groupe ont baissé de 1,1 millions d'euros, soit une diminution de 1,8%, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, passant de 61,7 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à 60,5 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et ont augmenté de 1,3 million d'euros, soit 2,1 %, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, passant de 60,4 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à 61,7 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La baisse des frais administratifs enregistrée en 2017 résulte principalement des mesures de réduction des coûts fixes engagées dès 2016, notamment dans les Activités d'Infrastructures du Rail.

L'augmentation des frais administratifs enregistrée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 résulte principalement de l'évolution des frais des fonctions centrales.

### **9.3.5 Frais de recherche et développement**

Les frais de recherche et développement du Groupe ont augmenté de 1,7 million d'euros, soit 6,5%, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, passant de 25,9 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à 27,6 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et ont baissé de 1,0 million d'euros, soit -4,0 %, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, passant de 26,9 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à 25,9 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Le Groupe a ainsi poursuivi et intensifié ses efforts en matière de recherche et développement au cours des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2017, ceux-ci ayant représenté 3,3% du chiffre d'affaires au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et 3,1% du chiffre d'affaires au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, contre 3,0% au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

### **9.3.6 Résultat opérationnel courant**

L'EBIT ajusté correspond au résultat opérationnel courant avant charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance. Ces charges étaient nulles en 2015, 2016, 2017 et au cours du trimestre clos le 31 mars 2018. A compter de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ces charges intégreront l'impact du plan d'intéressement à long terme mis en place dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société et décrit au paragraphe 15.1.4 du présent document de base.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2017, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015, le montant du résultat opérationnel courant correspondait ainsi au montant de l'EBIT ajusté. Par conséquent, l'analyse de l'EBIT ajusté pour les exercices clos le 31 décembre 2017, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015 figurant au paragraphe 9.3.7 ci-dessous, vaut également pour le résultat opérationnel courant enregistré au titre des exercices clos le 31 décembre 2017, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015.

### **9.3.7 EBIT ajusté<sup>42</sup>**

L'EBIT ajusté du Groupe a progressé de 5,9 millions d'euros, soit 5,6%, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, passant de 106,1 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à 112,0 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Il avait baissé de 11,6 millions d'euros, soit une diminution de 8,1%, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, passant de 117,7 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à 106,1 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

L'augmentation de l'EBIT ajusté au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'explique principalement par l'augmentation de la marge brute consolidée du Groupe de 8,8 millions d'euros, soit 3,5%, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, passée de 250,8 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à 259,6 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017. L'augmentation de la marge brute consolidée est

---

<sup>42</sup> L'EBIT ajusté correspond au résultat opérationnel courant avant charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance (voir le paragraphe 9.1.4 du présent document de base).

principalement liée à l'augmentation de la marge brute des Activités d'Infrastructures du Rail de 7,7 millions d'euros, résultant d'une part de l'augmentation du chiffre d'affaires de cette division, prenant principalement appui sur le fort rebond du marché Nord-Américain, après la crise qu'a connu ce marché en 2016, mais aussi d'une réduction des charges fixes de production, grâce aux mesures de réorganisation/restructuration engagées par le Groupe au cours des derniers exercices (voir le paragraphe 9.3.2 « *Marge brute* » du présent document de base).

La marge d'EBIT ajusté<sup>43</sup> s'établit ainsi à 13,3% au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, en augmentation de 50 points de base par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2016, où elle s'établissait à 12,8% du chiffre d'affaires.

La baisse de 11,5 millions d'euros, soit une diminution de 9,8%, de l'EBIT ajusté au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'explique principalement par la baisse de 12,6 millions d'euros, soit (4,8%), de la marge brute consolidée du Groupe, passant de 263,4 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à 250,8 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016. La baisse de la marge brute consolidée est principalement liée à la baisse du chiffre d'affaires de 7,2% à taux de change courants (5,1% à taux de change constants) sur cette période, résultant essentiellement de la baisse d'activité dans le secteur des Activités d'Infrastructures du Rail, ayant affecté principalement l'Amérique du Nord, la baisse du prix des matières premières et notamment du pétrole ayant significativement affecté l'activité de fret ferroviaire aux Etats-Unis (voir les paragraphes 9.3.1 « *Chiffre d'affaires* » et 9.3.2 « *Marge brute* » du présent document de base).

La marge d'EBIT ajusté s'établit ainsi à 12,8% au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, en baisse de 30 points de base par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2015, où elle s'établissait à 13,1%. Le Groupe a ainsi été en mesure de maintenir sa marge d'EBIT ajusté à un niveau élevé, malgré la baisse significative du chiffre d'affaires, grâce à sa politique dynamique de performance opérationnelle et au programme de réduction des coûts mis en place par le Groupe, comprenant des mesures de rationalisation de l'outil industriel, ayant notamment eu pour effet une stabilisation des coûts salariaux directs en pourcentage du chiffre d'affaires, ainsi qu'une baisse des coûts fixes de vente (voir le paragraphe 9.3.2 « *Marge brute* » du présent document de base).

---

<sup>43</sup> Correspond à l'EBIT ajusté exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires.

Le tableau suivant présente l'EBIT ajusté et la marge d'EBIT ajusté par secteur pour les périodes indiquées :

(en millions d'euros)	Activités d'Infrastructures du Rail	Activités Industrielles Diversifiées	Holding et Autres <sup>(1)</sup>	TOTAL
EBIT ajusté 2017	64,7	50,2	(2,9)	112,0
<i>Marge d'EBIT ajusté 2017</i>	<i>13,5%</i>	<i>13,9%</i>		<i>13,3%</i>
EBIT ajusté 2016 <sup>(2)</sup>	59,5	50,2	(3,6)	106,1
<i>Marge d'EBIT ajusté 2016</i>	<i>12,4%</i>	<i>13,8%</i>		<i>12,7%</i>
EBIT ajusté 2015 <sup>(2)</sup>	74,0	46,5	(2,9)	117,7
<i>Marge d'EBIT ajusté 2015</i>	<i>13,6%</i>	<i>13,2%</i>		<i>13,1%</i>

<sup>(1)</sup> Regroupe les activités support du Groupe (principalement direction générale, direction financière, direction des systèmes d'information, direction juridique et fiscale) exercées au sein des sociétés holdings du Groupe ci-avant listées. Les actifs et les passifs sectoriels sont affectés sur la base des entités légales. Les impôts différés ainsi que les actifs et passifs financiers ont été affectés à « Holding et Autres » par choix de gestion.

<sup>(2)</sup> Montants retraités suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies (voir la note 1.3 « Comparabilité » des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 inclus au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Groupe » du présent document de base).

### 9.3.7.1 EBIT ajusté des Activités d'Infrastructures du Rail

L'EBIT ajusté des Activités d'Infrastructures du Rail a augmenté de 5,2 millions d'euros, soit 8,7%, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, passant de 59,5 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à 64,7 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et a baissé de 14,5 millions d'euros, soit une diminution de 19,6%, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, passant de 74,0 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à 59,5 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La marge d'EBIT ajusté des Activités d'Infrastructures du Rail s'établit ainsi à 13,5% au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, en augmentation de 80 points de base par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2016, où elle s'établissait à 12,7%, grâce notamment aux mesures de réduction des coûts fixes et de restructuration de certaines unités opérationnelles mises en œuvre par le Groupe, ainsi que grâce à la mise en place de mesures destinées à flexibiliser un certain nombre de coûts fixes.

La marge d'EBIT ajusté des Activités d'Infrastructures du Rail s'est établie à 12,7% au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, en baisse de 80 points de base par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2015, où elle s'établissait à 13,6%. La marge de cette division a été maintenue à un niveau élevé malgré la forte baisse du chiffre d'affaires enregistrée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, grâce aux mesures de réduction des coûts mises en place par le Groupe (voir le paragraphe 9.3.2 « Marge brute » du présent document de base).

### 9.3.7.2 EBIT ajusté des Activités Industrielles Diversifiées

L'EBIT ajusté des Activités Industrielles Diversifiées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 est resté stable à 50,2 millions d'euros par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2016 et a augmenté de 3,6 millions d'euros, soit 7,8%, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, passant de 46,5 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à 50,2 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La marge d'EBIT ajusté des Activités Industrielles Diversifiées s'établit ainsi à 13,9% du chiffre d'affaires des Activités Industrielles Diversifiées en 2017, en progression de 10 points de base par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2016. Cette progression est liée à l'accroissement de la rentabilité de la ligne de produits *Energy and Data Management Systems*, la marge de la ligne de produits Chrome Métal ayant été en baisse en 2017, sous l'effet principal de la baisse du poids relatif des ventes de produits à forte valeur ajoutée dans le chiffre d'affaires 2017.

La marge d'EBIT ajusté des Activités Industrielles Diversifiées s'est établie à 13,8% au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, en progression de 60 points de base par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2015, où elle s'établissait à 13,2%. Cette augmentation de la marge d'EBIT ajusté des Activités Industrielles Diversifiées résulte principalement d'une évolution positive des niveaux de marge d'EBIT ajusté de chacune des trois lignes de produits de cette division.

### 9.3.8 EBITDA ajusté<sup>44</sup>

L'EBITDA ajusté du Groupe a augmenté de 5,9 millions d'euros, soit 4,9%, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, passant de 121,5 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à 127,4 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et a baissé de 10,9 millions d'euros, soit une diminution de 8,2%, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, passant de 132,4 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à 121,5 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La marge d'EBITDA ajusté s'établit ainsi à 15,1% au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, en augmentation de 50 points de base par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2016, où elle s'établissait à 14,6%, grâce notamment au renforcement des marges brutes dans chacune des deux divisions du Groupe (voir le paragraphe 9.3.2 « *Marge brute* » du présent document de base).

La marge d'EBITDA ajusté s'établit à 14,6% au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, en baisse de 20 points de base par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2015, où elle s'établissait à 14,8%. Le Groupe a ainsi été en mesure de maintenir sa marge d'EBITDA à un niveau élevé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, malgré la baisse de marge enregistrée dans les Activités d'Infrastructures du Rail consécutivement à la forte baisse d'activité principalement enregistrée dans le fret aux Etats-Unis au cours de l'année 2016 (voir le paragraphe 9.3.1.1 « *Chiffre d'affaires des Activités d'Infrastructures du Rail* » du présent document de base).

---

<sup>44</sup> L'EBITDA ajusté correspond au résultat opérationnel avant amortissements et dépréciations des actifs non courants et avant frais de restructuration et autres produits et charges opérationnels (voir le paragraphe 9.1.4 du présent document de base).

Le tableau suivant présente l'EBITDA ajusté par secteur pour les périodes indiquées ; il est également exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires pour chaque secteur :

(en millions d'euros)	Activités d'Infrastructures du Rail	Activités Industrielles Diversifiées	Holding et Autres <sup>(1)</sup>	TOTAL
EBITDA ajusté 2017	73,5	55,9	(2,1)	127,4
Marge d'EBITDA ajusté 2017	15,3%	15,4%		15,1%
EBITDA ajusté 2016 <sup>(2)</sup>	68,8	55,5	(2,8)	121,5
Marge d'EBITDA ajusté 2016	14,7%	15,3%		14,6%
EBITDA ajusté 2015 <sup>(2)</sup>	83,2	51,6	(2,4)	132,4
Marge d'EBITDA ajusté 2015	15,3%	14,6%		14,8%

<sup>(1)</sup> Regroupe les activités support du Groupe (principalement direction générale, direction financière, direction des systèmes d'information, direction juridique et fiscale) exercées au sein des sociétés holdings du Groupe ci-avant listées. Les actifs et les passifs sectoriels sont affectés sur la base des entités légales. Les impôts différés ainsi que les actifs et passifs financiers ont été affectés à « Holding et Autres » par choix de gestion.

<sup>(2)</sup> Montants retraités suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies (voir la note 1.3 « Comparabilité » des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 inclus au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Groupe » du présent document de base).

### 9.3.8.1 EBITDA ajusté des Activités d'Infrastructures du Rail

L'EBITDA ajusté des Activités d'Infrastructures du Rail a augmenté de 4,7 millions d'euros, soit 6,9%, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, passant de 68,8 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à 73,5 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et a baissé de 14,4 millions d'euros, soit 17,3%, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, passant de 83,2 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à 68,8 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La marge d'EBITDA ajusté s'établit ainsi à 15,3% au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, en augmentation de 60 points de base par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2016, où elle s'établissait à 14,7%, sous le double effet, d'une part, de la croissance de l'activité et, d'autre part, de l'impact des mesures de réduction de coûts mises en œuvre par le Groupe dès le second semestre 2015.

La marge d'EBITDA ajusté s'établit à 14,7% au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, en baisse de 60 points de base par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2015, où elle s'établissait à 15,3%, pour les mêmes raisons que celles expliquant l'évolution de la marge d'EBIT ajusté des Activités d'Infrastructures du Rail (voir le paragraphe 9.3.7.1 du présent document de base).

### 9.3.8.2 EBITDA ajusté des Activités Industrielles Diversifiées

L'EBITDA ajusté des Activités Industrielles Diversifiées a augmenté de 0,4 million d'euros, soit 0,7%, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, passant de 55,5 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à 55,9 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et a augmenté de 3,9 millions d'euros, soit 7,6%, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, passant de 51,6 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à 55,5 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La marge d'EBITDA ajusté s'établit ainsi à 15,4% en 2017, en augmentation de 10 points de base par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2016, l'accroissement de la marge d'EBITDA ajusté de la ligne de produits *Energy and Data Management Systems* ayant été partiellement compensée par la réduction de la marge d'EBITDA ajusté de la ligne de produits Chrome Métal.

La marge d'EBITDA ajusté s'établit à 15,3% au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, en augmentation de 70 points de base par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2015, où elle s'établissait à 14,6%, résultant principalement d'une évolution positive des niveaux de marge d'EBITDA ajusté de chacune des trois lignes de produits de cette division.

#### 9.3.9

#### Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels représentent une charge nette de 4,1 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, contre une charge nette de 6,8 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de 7,0 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

La charge nette de 4,1 millions d'euros enregistrée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'explique principalement, pour un montant de 3,4 millions d'euros, par les actions de restructuration conduites notamment en France, avec la cession de l'activité de fabrication de tirefonds et goujons d'Ars-sur-Moselle et en Espagne, avec la fermeture du site de Valence.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la charge nette d'un montant de 6,8 millions d'euros correspondait principalement à (i) des charges de réorganisation et de restructuration engagées principalement dans les Activités d'Infrastructures du Rail pour un montant de 2,9 millions d'euros mais aussi dans la ligne de produits *Energy and Data Management Systems* au sein des Activités Industrielles Diversifiées pour un montant de 1,1 million d'euros, (ii) des charges nettes sur litiges relatives d'une part au provisionnement à hauteur de 3,0 millions d'euros d'un litige avec l'Etat français concernant des subventions perçues, le provisionnement pour un montant de 1,4 million d'euros d'un litige commercial en Corée du Sud et, enfin, une reprise pour un montant de 3,3 millions d'euros d'une provision devenue sans objet et relative à un litige né dans le cadre d'une cession d'activité intervenue en 2012 (voir le paragraphe 20.5 « *Procédures judiciaires et d'arbitrage* » du présent document de base), (iii) de l'amortissement, à hauteur de 1,1 million d'euros de l'écart de réévaluation des actifs incorporels de l'activité CDM Track rachetée en 2014, charges partiellement compensés par (iv) les produits de cession d'actifs principalement relatifs à la vente du siège historique du Groupe à Gennevilliers, pour un montant de 3,1 millions d'euros.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la charge nette de 7,0 millions d'euros correspond principalement à (i) des charges de restructuration relatives aux Activités d'Infrastructures du Rail pour un montant de 3,1 millions d'euros, à la ligne de produits *Energy and Data Management Systems* pour un montant de 0,7 million d'euros et, enfin, à certaines activités support au siège du Groupe pour un montant de 1,1 million d'euros, (ii) des pertes de valeur sur actifs immobilisés pour un montant de 2,9 millions d'euros, partiellement compensées par (iii) la reprise en résultat pour un montant de 2,7 millions d'euros de dettes enregistrées au titre de compléments de prix d'acquisition, principalement liées à l'activité CDM Track.

#### 9.3.10

#### Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du Groupe a augmenté de 8,6 millions d'euros, soit 8,7%, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, passant de 99,3 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à 107,9 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et a baissé de 11,4 millions d'euros, soit une diminution de 10,3%, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, passant de 110,7 millions d'euros au titre de l'exercice

clos le 31 décembre 2015 à 99,3 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

L'augmentation du résultat opérationnel au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'explique par les principales variations suivantes :

- le résultat opérationnel courant qui augmente de 5,9 millions d'euros, soit 5,6%, passant de 106,1 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à 112,0 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ; et
- les autres produits et charges opérationnels nets ci-avant décrits, correspondant à une charge nette de 4,1 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, contre une charge nette de 6,8 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La baisse du résultat opérationnel au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'explique par les principales variations suivantes :

- la baisse de 11,5 millions d'euros, soit une diminution de 9,8%, du résultat opérationnel courant, qui s'est établi à 106,1 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 contre 117,7 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; et
- la baisse des autres produits et charges opérationnels nets ci-avant décrits, qui correspondent à une charge nette de 6,8 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, contre une charge nette de 7,0 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

### **9.3.11 Résultat financier**

La charge financière nette du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 a augmenté de 2,4 millions d'euros, soit 6,4%, passant de 37,2 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à 39,6 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et a baissé de 8,4 millions d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, soit une diminution de 18,5%, passant de 45,6 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à 37,2 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

L'augmentation de la charge financière nette au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 résulte principalement de pertes de change latentes constatées sur les actifs et passifs monétaires en devises étrangères, pertes principalement consécutives à la baisse du dollar américain contre l'euro au cours de l'exercice. La charge d'intérêts sur la dette financière du Groupe, après prise en compte du coût des couvertures, a été réduite de 1,4 million d'euros par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sous le double effet d'une part de la baisse des marges consécutive à la réduction du levier d'endettement et, d'autre part, de la réduction de l'encours suite aux remboursements volontaires effectués au cours du premier semestre 2016.

La baisse de la charge financière nette du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 résulte principalement de la diminution de la charge d'intérêt sur la dette senior, diminution consécutive d'une part à la renégociation du coût de l'endettement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et, d'autre part dans une moindre mesure, à la réduction de 51,9 millions d'euros de l'encours de dette résultant principalement de remboursements volontaires de cette dernière.

### **9.3.12 Impôt sur les résultats**

L'impôt sur les résultats a baissé significativement, de 11,6 millions d'euros, soit une diminution de 47,6%, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, passant de 24,4

millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à 12,8 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et a baissé de 1,4 millions d'euros, soit une diminution de 5,5%, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, passant de 25,8 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à 24,4 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La baisse significative de la charge d'impôts au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 par rapport aux exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015 résulte d'une part d'un produit d'impôt courant de 10,0 millions d'euros au titre du remboursement de la contribution de la taxe de 3% sur les dividendes invalidée par le conseil constitutionnel et, d'autre part, de l'effet sur les impôts différés passifs du Groupe de la baisse annoncée des taux d'imposition aux États-Unis.

### 9.3.13

#### Résultat net

Reflétant les facteurs décrits ci-dessus, le résultat net des activités poursuivies du Groupe a augmenté de 18,6 millions d'euros, soit 49,3%, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, passant de 37,8 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à 56,5 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le résultat des activités non poursuivies au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, relatif à l'activité de tirefonds, goujons et boulonnerie exercée à Ars-en-Moselle, en France, et cédée en janvier 2018, est une perte nette de 1,5 million d'euros. Après prise en compte du résultat des activités non poursuivies, le résultat net du groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est établi à 54,9 millions d'euros, en progression de 46,6% par rapport au résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Reflétant les facteurs décrits ci-dessus, le résultat net du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 a baissé de 4,1 millions d'euros, soit 9,8%, passant de 41,6 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à 37,5 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

## **10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX DU GROUPE**

### **10.1 Présentation générale**

Les principaux besoins de financement du Groupe incluent ses besoins en fonds de roulement, ses dépenses d'investissement (notamment relatives à la recherche et au développement), ses paiements d'intérêts, ainsi que ses dépenses liées à sa stratégie d'acquisitions.

La principale source de liquidités régulières du Groupe est constituée de ses flux de trésorerie opérationnels. La capacité du Groupe à générer à l'avenir de la trésorerie par ses activités opérationnelles dépendra de ses performances opérationnelles futures, elles-mêmes dépendantes, dans une certaine mesure, de facteurs économiques, financiers, concurrentiels, de marchés, réglementaires et autres, dont la plupart échappent au contrôle du Groupe (notamment les facteurs de risques décrits au chapitre 4 du présent document de base). Le Groupe utilise sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie pour financer ses besoins d'exploitation courante mais également ses dépenses d'investissement et ses dépenses liés à l'acquisition de sociétés ou d'activités. La trésorerie du Groupe est libellée en euros.

Le Groupe se finance également par le recours à l'endettement. Lors de son introduction en bourse, le Groupe entend procéder au refinancement de sa dette avec effet à la date de règlement-livraison des actions de la Société offertes dans le cadre de l'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, en procédant (i) au remboursement intégral et à l'annulation des crédits au titre du Contrat de Crédit Senior et (ii) à la mise en place et au tirage du Nouveau Contrat de Crédit Senior (voir le paragraphe 10.3 du présent document de base) (le « **Refinancement** »).

Comme cela a été le cas au titre des exercices clos les 31 décembre 2017, 2016 et 2015, le Groupe estime qu'au titre de l'exercice 2018, ses besoins de financement comprendront principalement ses besoins d'exploitation courante, ses dépenses d'investissements, ses dépenses d'acquisitions de sociétés (ou activités) et ses paiements d'intérêts. Sur la base des prévisions de trésorerie mises à jour, la direction du Groupe considère que celui-ci sera en mesure de financer ses besoins de liquidités au cours de la période de douze mois suivant la date du présent document de base, ainsi que de procéder au paiement des intérêts de sa dette financière au cours de cette période.

Les lecteurs sont invités à lire les informations suivantes sur les flux de trésorerie du Groupe, conjointement avec les comptes consolidés du Groupe au titre des exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 présentés au paragraphe 20.1.2.1 du présent document de base, ayant fait l'objet d'un rapport d'audit des commissaires aux comptes figurant au paragraphe 20.1.2.2 du présent document de base.

### **10.2 Ressources financières et passifs financiers**

#### **10.2.1 Aperçu**

Par le passé, le Groupe a eu principalement recours aux sources de financement suivantes :

- Les flux de trésorerie d'exploitation liés aux activités poursuivies, qui se sont élevés respectivement à 122,7 millions d'euros, 93,6 millions d'euros et à 82,7 millions d'euros au titre des exercices clos les 31 décembre 2015, 2016 et 2017.
- L'endettement, qui comprend essentiellement le Contrat de Crédit Senior (voir le paragraphe 10.2.2.1 du présent document de base), les emprunts directs auprès des banques et autres prêteurs et les lignes de crédit bancaire à court terme.

## 10.2.2 Passifs Financiers

Les passifs financiers du Groupe<sup>45</sup> s'élevaient respectivement à 741,9 millions d'euros, 685,0 millions d'euros et 653,8 millions d'euros aux 31 décembre 2015, 2016 et 2017.

Le tableau ci-après présente la répartition de la dette du Groupe aux dates indiquées :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Contrat de Crédit Senior	656 860	689 146	745 746
<i>Emprunt en euros</i>	<i>393 960</i>	<i>393 960</i>	<i>405 000</i>
<i>Emprunt en dollars américains</i>	<i>193 859</i>	<i>223 646</i>	<i>224 926</i>
<i>Emprunt en livres sterling</i>	<i>69 040</i>	<i>71 540</i>	<i>115 820</i>
Frais d'émission d'emprunt	(6 792)	(8 670)	(10 442)
Autres emprunts et dettes financières	3 769	4 535	6 591
<b>Dettes financières</b>	<b>653 837</b>	<b>685 012</b>	<b>741 895</b>
Dérivés de taux passifs	2 930	4 878	1 929
Dérivés de taux actifs	(2 278)	(2 651)	(3 964)
<b>Instruments dérivés</b>	<b>652</b>	<b>2 227</b>	<b>(2 035)</b>
<b>Endettement financier brut</b>	<b>654 489</b>	<b>687 238</b>	<b>739 860</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(158 507)	(138 521)	(147 058)
Découverts bancaires	2 107	2 106	5 248
<b>Trésorerie nette</b>	<b>(156 400)</b>	<b>(136 415)</b>	<b>(141 810)</b>
<b>Endettement financier net</b>	<b>498 089</b>	<b>550 823</b>	<b>598 050</b>

Aux 31 décembre 2017, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015, le ratio endettement financier net / EBITDA du Groupe, tel que défini dans le Contrat de Crédit Senior, s'élevait respectivement à 4,06x, 4,43x et 4,28x.

---

<sup>45</sup> Hors trésorerie, découverts bancaires et dérivés.

Le tableau ci-après présente le passage de la ventilation des passifs financiers du Groupe au 31 décembre 2017 avant et après Refinancement du Groupe dans le cadre de l'introduction en bourse :

(En milliers d'euros)	Total au 31 décembre 2017 (avant Refinancement)	Diminution	Augmentation	Total au 31 décembre 2017 (post Refinancement)
Contrat de Crédit Senior	656 860	(656 860)	-	0
<i>Emprunt en euros</i>	393 960	(393 960)	-	0
<i>Emprunt en dollars américains</i>	193 859	(193 859)	-	0
<i>Emprunt en livres sterling</i>	69 040	(69 040)	-	0
Nouveau Contrat de Crédit Senior	0	-	450 000	450 000
<i>Emprunt en euros</i>	0	-	270 000	270 000
<i>Emprunt en dollars américains</i>	0	-	180 000	180 000
Frais d'émission d'emprunt	(6 792)	6 792	(5 000)	(5 000)
Autres emprunts et dettes financières	3 769	0	0	3 769
<b>Dettes financières</b>	<b>653 837</b>	<b>(650 068)</b>	<b>445 000</b>	<b>448 769</b>
Dérivés de taux passifs	2 930	(2 930)	4 000	4 000
Dérivés de taux actifs	(2 278)	2 278	0	0
<b>Instruments dérivés</b>	<b>652</b>	<b>(652)</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>
<b>Endettement financier brut</b>	<b>654 489</b>	<b>(650 720)</b>	<b>449 000</b>	<b>452 769</b>

Le remboursement intégral du Contrat de Crédit Senior devant intervenir à l'occasion de l'introduction en bourse de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris sera effectué grâce (i) au produit d'une augmentation de capital d'environ 100 millions d'euros qui sera réalisée dans le cadre de l'introduction en bourse, (ii) au produit des tirages effectués par la Société sur les lignes mises à disposition dans le cadre du Nouveau Contrat de Crédit pour un montant de 450 millions d'euros et (iii) pour le solde, à l'utilisation d'une partie de la trésorerie disponible du Groupe.

Les principaux éléments constituant les passifs financiers du Groupe sont détaillés ci-après.

#### 10.2.2.1 Contrat de Crédit Senior (*Senior Facilities Agreement*)

Le Groupe a conclu un *Senior Facilities Agreement* en date du 16 septembre 2011 (cette convention, telle que modifiée par des avenants successifs, le « **Contrat de Crédit Senior** ») avec, *inter alia*, Deutsche Bank AG, London Branch en qualité de coordinateur global et arrangeur (*Global Coordinator and Arranger*), Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Deutsche Bank AG, London Branch, HSBC France et Natixis en qualité de banques chefs de file (*Bookrunners*) et Deutsche Bank AG, London Branch en qualité d'agent (*Agent*), agent B2 (*B2 Agent*) et agent des sûretés (*Security Agent*). Le Contrat de Crédit Senior prévoit

trois lignes de crédit à terme en euros, en dollars américains et en livres sterling, remboursables à l'échéance en octobre 2021, à l'exception d'un remboursement annuel contractuel de 1% pour la tranche en dollars américains, ainsi qu'une ligne de crédit *revolving*. A l'occasion de l'admission de ses actions aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, la Société entend procéder au remboursement intégral et à l'annulation des crédits au titre du Contrat de Crédit Senior.

Les titres de participation détenus par le Groupe dans ses principales filiales ont fait l'objet, dans le cadre du Contrat de Crédit Senior, d'un nantissement au profit des banques prêteuses (voir l'annexe 14.1 des comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 2016 et 2017, inclus au paragraphe 20.1.2.1 du présent document de base). En outre, les banques prêteuses bénéficient de sûretés consenties par les sociétés du Groupe emprunteuses et/ou garantes au titre du Contrat de Crédit Senior afin de garantir leurs obligations au titre de du Contrat de Crédit Senior (sous réserve des limitations usuelles afin notamment de respecter leur intérêt social).

Dans le cadre de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, il est prévu que le Contrat de Crédit Senior soit résilié et remplacé par un nouveau contrat de crédit syndiqué décrit au paragraphe 10.3 du présent document de base. Le remboursement du Contrat de Crédit Senior et la mise en place du nouveau contrat de crédit syndiqué ainsi que la levée des sûretés décrites ci-dessus seront effectués à la date du règlement-livraison des actions offertes dans le cadre de l'admission des actions aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, préalablement au dit règlement-livraison.

### **10.3 Nouveau Contrat de Crédit Senior**

A l'occasion de son introduction en bourse, le Groupe entend procéder au Refinancement avec effet à la date du règlement-livraison des actions offertes dans le cadre de l'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, en procédant notamment au remboursement du Contrat de Crédit Senior (voir le paragraphe 10.2.2.1 du présent document de base).

A cette fin, le Groupe a conclu le 11 mai 2018 un nouveau contrat de crédit senior intitulé *Senior Term and Revolving Facilities Agreement* (le « **Nouveau Contrat de Crédit Senior** ») avec un syndicat de banques internationales (les « **Prêteurs** ») pour une durée de cinq ans à compter de la date du premier tirage (ledit premier tirage devant intervenir au plus tard le 31 décembre 2018). Le Nouveau Contrat de Crédit Senior est régi par le droit français. Le tirage des sommes mises à disposition du Groupe par les Prêteurs au titre du Nouveau Contrat de Crédit Senior est soumis à certaines conditions. Il est précisé que le Groupe entend lever l'ensemble de ces conditions au plus tard à la date de fixation définitive du prix des actions de la Société dans le cadre de leur admission sur le marché réglementé d'Euronext Paris à l'exception de conditions usuelles ne pouvant être satisfaites qu'au jour du règlement-livraison.

#### **10.3.1 Lignes de crédit**

Le Nouveau Contrat de Crédit Senior prévoit trois lignes de crédit d'un montant total de 525 millions d'euros se décomposant de la manière suivante :

- une tranche en euros d'un montant de 270 millions d'euros, d'une maturité de cinq ans à compter du règlement-livraison de l'introduction en bourse, remboursable *in fine* ;

- une tranche en dollars américains d'un montant équivalent en dollars américains à 180 millions d'euros, d'une maturité de cinq ans à compter du règlement-livraison de l'introduction en bourse, remboursable *in fine* ; et
- une ligne de crédit renouvelable (*Revolving Facility*) d'un montant de 75 millions d'euros, d'une maturité de cinq ans à compter du règlement-livraison de l'introduction en bourse.

Le Nouveau Contrat de Crédit Senior prévoit également des facilités de crédit à terme ou renouvelables supplémentaires non engagées sous réserve de la réalisation de certaines conditions.

### 10.3.2 Intérêts et Frais

Les prêts contractés en vertu du Nouveau Contrat de Crédit Senior porteront intérêt à un taux variable indexé sur l'EURIBOR (dans le cas d'avances libellées en euros) ou sur le LIBOR (dans le cas d'avances libellées dans une devise autre que l'euro), majoré dans chaque cas de la marge applicable. La marge applicable est initialement fixée à (i) 1,75% par an, avec un mécanisme d'ajustement (« *ratchet* ») à la hausse ou à la baisse pour la tranche en euros, (ii) 2,00% par an, avec un mécanisme d'ajustement (« *ratchet* ») à la hausse ou à la baisse pour la tranche en dollars américains et (iii) 1,35% par an, avec un mécanisme d'ajustement (« *ratchet* ») à la hausse ou à la baisse pour la ligne de crédit renouvelable. Les commissions suivantes seront également dues au titre de la ligne de crédit renouvelable : (i) une commission d'engagement due au titre de l'engagement de crédit disponible de chaque Prêteur au titre de la ligne de crédit renouvelable à un taux de 35% de la marge applicable et (ii) une commission d'utilisation due au titre des tirages de la ligne de crédit renouvelable à un taux compris entre 0,10% par an et 0,40% par an et variant en fonction de la proportion utilisée de la ligne de crédit renouvelable.

Le tableau ci-dessous présente l'échelonnement des taux de chacune des lignes de crédit en fonction du ratio dette nette/EBITDA consolidé pro forma du Groupe, tel que défini dans le Nouveau Contrat de Crédit Senior. Au 31 décembre 2017, le ratio dette nette/EBITDA consolidé pro forma du Groupe s'élevait à 3,9x et s'élèverait à moins de 3,5x après réalisation de l'introduction en bourse et du Refinancement :

Ratio de levier (dette nette/EBITDA)	Ligne <i>Revolving</i>	Tranche en euros	Tranche en dollars américains
Inférieur ou égal à 1,5x	0,50%	0,90%	1,15%
Supérieur à 1,5x et inférieur ou égal à 2,0x	0,75%	1,15%	1,40%
Supérieur à 2,0x et inférieur ou égal à 2,5x	1,00%	1,40%	1,65%
Supérieur à 2,5x et inférieur ou égal à 3,0x	1,35%	1,75%	2,00%
Supérieur à 3,0x	1,60%	2,00%	2,25%

La dette nette est définie dans le Nouveau Contrat de Crédit Senior comme l'endettement financier consolidé du Groupe, excluant l'endettement intragroupe et les obligations liées à

des instruments de couverture de risque de taux et de risque de change et après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

### **10.3.3 Garanties et sûretés**

La Société est dès l'origine garante des engagements des emprunteurs au titre du Nouveau Contrat de Crédit Senior et Railtech International S.A.S., DCX Chrome S.A.S. et Conductix-Wampfler France S.A.S. deviendront parties en qualité d'emprunteurs et (sous réserve des limitations usuelles) garants des engagements des emprunteurs au titre du Nouveau Contrat de Crédit Senior au plus tard à la date de réalisation de l'introduction en bourse. Tout membre du Groupe devenant emprunteur au titre du Nouveau Contrat de Crédit Senior devra être garant des obligations des autres emprunteurs, sous réserve des règles de limitation de garantie applicables. En outre, dans les 120 jours de l'introduction en bourse de la Société et, ultérieurement, dans les 90 jours (ou 120 jours si le membre du Groupe en question est immatriculé dans une juridiction dans laquelle aucun débiteur existant n'est immatriculé) suivant la date à laquelle les comptes consolidés annuels de la Société devront être délivrés, devra adhérer en tant que garant toute société qui est une filiale significative (*Material Company*, tel que défini dans le Nouveau Contrat de Crédit Senior, les « **Filiales Significatives** »). À compter de ces mêmes dates, devront aussi adhérer toute autre société membre du Groupe de sorte que l'EBITDA consolidé de l'ensemble des membres du Groupe garants au titre du Nouveau Contrat de Crédit Senior représente ensemble au moins 80% de l'EBITDA consolidé du Groupe (tel que précisé dans le Nouveau Contrat de Crédit Senior). À compter de la date de remboursement intégral du Contrat de Crédit Senior, il sera donné mainlevée de l'ensemble desdites garanties. Ainsi, dans les 120 jours de la date de règlement-livraison des actions offertes dans le cadre de l'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, Pandrol Australia, Pandrol Limited, Pandrol USA LP, Intercast & Forge Pty Ltd, Conductix Inc. et Conductix-Wampfler GmbH deviendront garantes du Nouveau Contrat de Crédit Senior.

Le Nouveau Contrat de Crédit Senior ne contiendra pas d'obligations pour le Groupe de constituer des sûretés.

### **10.3.4 Engagements et clauses restrictives**

Le Nouveau Contrat de Crédit Senior contiendra certains engagements de faire ou de ne pas faire, notamment de ne pas :

- constituer des sûretés ;
- permettre aux sociétés du Groupe qui ne sont pas des garants au titre du Nouveau Contrat de Crédit Senior d'encourir de l'endettement financier pour un montant cumulé excédant 15% de la dette nette consolidée du Groupe ;
- réaliser des émissions ou certains actes de disposition ;
- réaliser certaines acquisitions ;
- réaliser certaines fusions ; et
- procéder à un changement de la nature des activités du Groupe,

dans chaque cas sous réserve des montants de minimis stipulés et d'exceptions usuelles pour ce type de financement.

Le Nouveau Contrat de Crédit Senior contiendra également des engagements de faire comme le maintien de polices d'assurances, le respect des lois applicables, le maintien de l'emprunt

au moins au même rang que les créances chirographaires des emprunteurs et des garants au titre du Nouveau Contrat de Crédit Senior, l'exigence que les Filiales Significatives du Groupe s'engagent en tant que garant au titre du Nouveau Contrat de Crédit Senior ainsi que de faire en sorte que l'EBITDA consolidé de l'ensemble des membres du Groupe garants au titre du Contrat de Crédit Senior représente ensemble au moins 80% de l'EBITDA consolidé du Groupe (tel que précisé dans le Nouveau Contrat de Crédit Senior). Le Nouveau Contrat de Crédit Senior contient également l'obligation pour la société de maintenir l'inscription des actions composant son capital sur le marché réglementé d'Euronext Paris. Enfin, la mise à disposition des crédits au titre du Nouveau Contrat de Crédit Senior lors de l'introduction en bourse sera conditionnée au respect d'un ratio de levier (défini dans le Nouveau Contrat de Crédit Senior comme le rapport entre le montant total de la dette nette et l'EBITDA consolidé pro forma du Groupe) n'excédant pas 3,5x (sur la base des derniers états financiers disponibles et en tenant compte de la réalisation de l'introduction en bourse et du Refinancement) et le Nouveau Contrat de Crédit Senior imposera le respect d'un ratio financier, qui limitera le montant de la dette pouvant être contractée par les membres du Groupe. En effet, le Groupe sera tenu de maintenir un ratio de levier (défini dans le Nouveau Contrat de Crédit Senior comme le rapport entre le montant total de la dette nette et l'EBITDA consolidé pro forma du Groupe), testé à la fin de chaque semestre, inférieur ou égal à 4,00x jusqu'à l'échéance du Nouveau Contrat de Crédit Senior.

#### **10.3.5 Cas de remboursement anticipé volontaire**

Le Nouveau Contrat de Crédit Senior autorisera des remboursements anticipés volontaires moyennant un préavis et un montant minimum.

#### **10.3.6 Cas de remboursement anticipé obligatoire**

Le Nouveau Contrat de Crédit Senior prévoira un cas de remboursement et/ou d'annulation anticipé en cas de changement de contrôle ou de vente de tous (ou substantiellement tous) les actifs du Groupe à des personnes qui ne sont pas membre du Groupe, sur demande de tout prêteur intervenant dans les 30 jours suivant la réception par l'agent du crédit de la notification par la Société informant l'agent du crédit de la survenance d'un tel cas de remboursement/annulation anticipé. Les facilités de crédit non tirées concernées seront annulées à réception par l'agent de la demande du ou des prêteur(s) concerné(s) et les tirages en cours concernés devront être remboursés dans les 30 jours suivant la réception par l'agent de la demande du ou des prêteur(s) concerné(s). Un changement de contrôle interviendrait dans l'hypothèse où une personne ou un groupe de personnes agissant de concert, au sens de l'article L. 233-10 du Code de commerce (autre que les actionnaires de la Société à la date du présent document de base, ou des personnes affiliées à ces actionnaires) et qui ne contrôle pas le Groupe à la date du présent document de base, au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, vient à acquérir plus de 50% du capital et des droits de vote de la Société.

#### **10.3.7 Cas d'exigibilité anticipée**

Le Nouveau Contrat de Crédit Senior prévoira un certain nombre de cas d'exigibilité anticipée usuels pour ce type de financement, dont notamment les défauts de paiement, le non-respect du ratio financier ou de toute autre obligation ou déclaration, défauts croisés, procédures collectives et insolvabilité, certaines condamnations pécuniaires ou survenance d'évènement significatif défavorable.

## **10.4 Présentation et analyse des principales catégories d'utilisation de la trésorerie du Groupe**

### **10.4.1 Dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement du Groupe<sup>46</sup> concernent principalement la construction de nouveaux sites industriels ou la rénovation ou l'agrandissement de sites industriels existants et le renouvellement des autres immobilisations corporelles et incorporelles, notamment le matériel.

Les dépenses d'investissement du Groupe au titre des exercices clos les 31 décembre 2015, 2016 et 2017 se sont élevées à 14,5 millions d'euros, 14,5 millions d'euros et 14,0 millions d'euros, respectivement. Pour plus d'informations concernant les dépenses d'investissements historiques, en cours de réalisation et futures du Groupe, voir le paragraphe 5.2 du présent document de base.

### **10.4.2 Acquisitions de sociétés ou d'activités**

Le Groupe affecte une partie de sa trésorerie au financement de l'acquisition de sociétés ou d'activités, dans le cadre de sa politique de croissance externe (voir notamment les paragraphes 6.2.7 et 9.1.2.6 du présent document de base).

Les décaissements liés aux acquisitions, nets de la trésorerie acquise, au titre des exercices clos les 31 décembre 2015, 2016 et 2017 se sont élevés à 4,8 millions d'euros, 1,4 millions d'euros et 11,3 millions d'euros, respectivement.

### **10.4.3 Paiement d'intérêts et remboursement d'emprunts**

Une partie des flux de trésorerie du Groupe est affectée au service et au remboursement de son endettement. Le Groupe a versé des intérêts d'un montant de 45,6 millions d'euros, 35,9 millions d'euros et 34,2 millions d'euros respectivement, au cours des exercices clos les 31 décembre 2015, 2016 et 2017. Il a par ailleurs versé, au titre du remboursement de ses emprunts, 2,9 millions d'euros, 51,9 millions d'euros et 4,6 millions d'euros, respectivement, au cours des exercices clos les 31 décembre 2017, 2016 et 2015. Le Groupe a enfin versé 25 millions d'euros au titre du remboursement de ses emprunts le 29 mars 2018.

### **10.4.4 Financement des besoins en fonds de roulement**

Le besoin en fonds de roulement correspond principalement à la valeur des stocks augmentée des créances clients et des autres créances opérationnelles et diminuée des dettes fournisseurs et des autres dettes opérationnelles.

La variation du besoin en fonds de roulement s'est élevée à (1,0) millions d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, 2,1 millions d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et (20,2) million d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015. La variation du besoin en fonds de roulement du Groupe a eu, sur les exercices 2015 et 2016, un impact positif sur sa génération de trésorerie, reflétant les efforts du Groupe visant à diminuer son besoin en fonds de roulement, par une réduction du niveau des stocks et une politique rigoureuse de facturation et de recouvrement des créances, ayant eu un impact positif de 7,7 millions d'euros sur le besoin en fonds de roulement de l'exercice clos le 31 décembre 2015. La variation du besoin en fonds de roulement sur l'exercice 2017 s'explique principalement

---

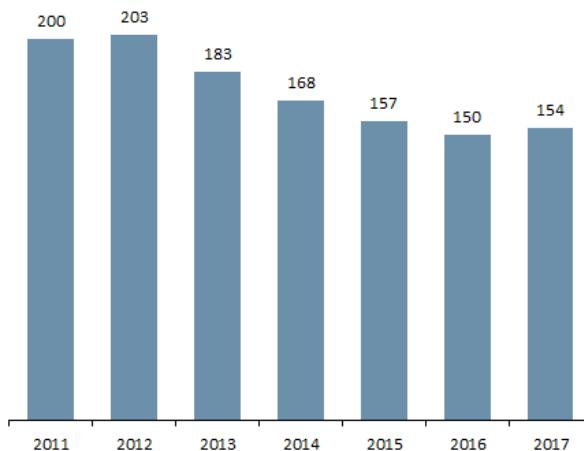
<sup>46</sup> Correspond aux flux de trésorerie liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

par la hausse de l'activité au cours de l'exercice (voir notamment le paragraphe 9.3.1 « Chiffre d'affaires » du présent document de base).

En pourcentage du chiffre d'affaires généré par le Groupe, le besoin en fonds de roulement opérationnel du Groupe<sup>47</sup> représentait 18,3% au 31 décembre 2017, comparé à 18,0% au 31 décembre 2016 et à 17,6% au 31 décembre 2015.

Depuis 2011, le Groupe a poursuivi une politique rigoureuse de gestion de son besoin en fonds de roulement, lui ayant permis de réduire son besoin en fonds de roulement opérationnel, passé de 200,4 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 à 153,6 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

**Evolution du besoin en fonds de roulement opérationnel du Groupe sur la période 2011-2017 (en millions d'euros)**



<sup>47</sup> Le besoin en fonds de roulement opérationnel correspond à la valeur des stocks augmentée des créances clients et diminuée des dettes fournisseurs. Le besoin en fonds de roulement opérationnel n'intègre donc pas les autres créances et dettes opérationnelles, à la différence du besoin en fonds de roulement.

## 10.5 Flux de trésorerie consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2017, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015

Le tableau ci-dessous résume les flux de trésorerie du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre		
	2017	2016 <sup>(1)</sup>	2015 <sup>(1)</sup>
Flux de trésorerie d'exploitation liés aux activités poursuivies	82,7	93,6	122,7
Flux de trésorerie d'investissement liés aux activités poursuivies	(21,7)	(12,1)	(20,8)
Flux de trésorerie de financement liés aux activités poursuivies	(35,9)	(86,1)	(50,7)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités poursuivies</b>	<b>25,2</b>	<b>(4,6)</b>	<b>51,2</b>
Flux nets de trésorerie liés aux activités non poursuivies	(1,1)	0,5	(0,6)
Effets des variations de taux de change	(4,0)	(1,3)	1,1
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	<b>20,0</b>	<b>(5,4)</b>	<b>51,8</b>

<sup>(1)</sup> Montants retraités suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies (voir la Note 3 « Comparabilité » des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017).

### Cash-flow libre<sup>48</sup>

Le cash-flow libre (ou *free cash-flow*) généré par le Groupe s'est élevé à 71,2 millions d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparé à 82,9 millions d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et 106,4 millions d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

### Trésorerie

- Au 31 décembre 2017, la trésorerie du Groupe s'élevait à 158,5 millions d'euros, comparé à 138,5 millions d'euros au 31 décembre 2016 et 147,1 millions d'euros au 31 décembre 2015. Cette trésorerie permet au Groupe de disposer de la flexibilité nécessaire lui permettant notamment de mettre en œuvre sa stratégie de croissance.

## 10.5.1 Flux de trésorerie d'exploitation liés aux activités poursuivies

Le tableau suivant présente les éléments des flux de trésorerie d'exploitation liés aux activités poursuivies du Groupe au titre des exercices clos les 31 décembre 2017, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015 :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre		
	2017	2016 <sup>(1)</sup>	2015 <sup>(1)</sup>
Résultat net des activités poursuivies	56,5	37,8	41,8
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations	13,5	21,1	13,4
Plus ou moins-values sur cessions d'actifs	(1,3)	(3,8)	0,5

<sup>48</sup> Le cash-flow libre se définit comme les flux de trésorerie d'exploitation liés aux activités poursuivies après investissements nets, hors acquisitions et cessions d'activité et/ou de titres de participation. Le cash-flow libre est considéré comme un indicateur alternatif de performance au regard de la position AMF 2015-12.

Autres éléments du résultat opérationnel sans incidence sur la trésorerie	0,4	0,5	-
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	(1,1)	(1,8)	(0,4)
Coût de l'endettement financier brut	36,2	37,6	45,6
Charges d'impôts sur le résultat	12,8	24,4	25,8
Impôts sur le résultat payés	(32,3)	(25,3)	(24,6)
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence (net des dividendes)	(0,9)	1,0	0,3
Variation du besoin en fonds de roulement	(1,0)	2,1	20,2
<b>Flux de trésorerie d'exploitation liés aux activités poursuivies</b>	<b>82,7</b>	<b>93,6</b>	<b>122,7</b>

<sup>(1)</sup> Montants retraités suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies (voir la Note 3 « Comparabilité » des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017).

Les flux de trésorerie d'exploitation liés aux activités poursuivies se sont élevés à 82,7 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, à 93,6 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et à 122,7 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

La diminution des flux de trésorerie d'exploitation liés aux activités poursuivies de 10,9 millions d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 résulte principalement, d'une part, (i) de l'augmentation de 7,0 millions d'euros de l'impôt payé, liée à l'augmentation des résultats avant impôt au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et, d'autre part, d'une augmentation de 1,0 million d'euros du besoin en fonds de roulement, s'expliquant principalement par une augmentation des stocks de 1,9 million d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, reflétant l'activité du Groupe au cours de cet exercice.

La diminution des flux de trésorerie d'exploitation liés aux activités poursuivies de 29,1 millions d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 résulte principalement, d'une part, (i) à hauteur de 18,1 millions d'euros, de l'évolution des besoins en fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ayant baissé de 2,1 millions d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, contre une baisse significative de 20,2 millions d'euros du besoin de fonds de roulement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015. Cette baisse significative s'explique par la baisse du résultat opérationnel du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, consécutive à la baisse de l'activité.

#### 10.5.2 Flux de trésorerie d'investissement liés aux activités poursuivies

Le tableau suivant présente les éléments des flux de trésorerie d'investissement liés aux activités poursuivies au titre des exercices clos les 31 décembre 2017, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015.

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre		
	2017	2016 <sup>(1)</sup>	2015 <sup>(1)</sup>
Décaissements liés aux acquisitions de sociétés (ou activités), nets de la trésorerie acquise	(11,3)	(1,4)	(4,8)
Cessions de titres de sociétés mises en équivalence	1,1	-	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(14,0)	(14,5)	(14,5)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1,2	4,3	0,2

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre		
	2017	2016 <sup>(1)</sup>	2015 <sup>(1)</sup>
Augmentation / (diminution) des autres actifs financiers	1,3	(0,5)	(1,6)
<b>Flux de trésorerie d'investissement liés aux activités poursuivies</b>	<b>(21,7)</b>	<b>(12,1)</b>	<b>(20,8)</b>

<sup>(1)</sup> Montants retraités suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies (voir la Note 3 « Comparabilité » des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017).

Les flux de trésorerie d'investissement liés aux activités poursuivies se sont élevés à (21,7) millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, à (12,1) millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et à (20,8) millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement ont augmenté de 9,6 millions d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, cette augmentation résultant principalement du paiement du prix d'acquisition par le Groupe de la société Lju Automatisierungstechnik GmbH, dont le siège est à Potsdam en Allemagne, et qui propose des systèmes de commande et des solutions de communication pour différentes applications industrielles, notamment dans le secteur automobile et intralogistique. Par ailleurs, les cessions d'actifs au cours de l'exercice se sont élevées à 2,3 millions d'euros contre 4,3 millions d'euros au cours de l'exercice 2016. Elles ont principalement concerné, d'une part, la réduction de la participation du Groupe dans la société Pandrol Pty Ltd en Afrique du Sud et, d'autre part, la vente d'un bâtiment industriel.

Les flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont baissé de 8,7 millions d'euros par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2015, exercice au cours duquel les décaissements liés aux acquisitions de sociétés (ou activités) s'étaient établis à 4,8 millions d'euros, en raison de l'acquisition de la société indienne Harshad Thermic Industries par le Groupe, comparé à 1,4 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Le Groupe a en outre cédé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 des actifs immobiliers pour un montant total de 4,3 millions d'euros, comprenant notamment la cession du site industriel de Gennevilliers.

### 10.5.3 Flux de trésorerie de financement liés aux activités poursuivies

Le tableau suivant présente les éléments des flux de trésorerie de financement liés aux activités poursuivies au titre des exercices clos les 31 décembre 2017, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015.

(En millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre		
	2017	2016 <sup>(1)</sup>	2015 <sup>(1)</sup>
Remboursement d'emprunts	(2,9)	(51,9)	(4,6)
Produits financiers encaissés des placements de trésorerie	1,3	1,8	0,4
Intérêts payés sur l'endettement financier brut	(34,2)	(35,9)	(45,6)
<b>Opérations sur emprunts et autres passifs financiers</b>	<b>(35,8)</b>	<b>(86,1)</b>	<b>(49,9)</b>
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des sociétés intégrées	0	0	(0,2)
Autres flux liés aux opérations de financement	-	-	(0,6)
<b>Flux de trésorerie de financement liés aux activités poursuivies</b>	<b>(35,8)</b>	<b>(86,1)</b>	<b>(50,7)</b>

<sup>(1)</sup> Montants retraités suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies (voir la Note 3 « Comparabilité » des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017).

Les activités de financement ont généré au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 une consommation de trésorerie de 35,8 millions d'euros contre une consommation de trésorerie de 86,1 millions d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et une consommation de trésorerie de 50,7 millions d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les principaux flux de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont concerné :

- le remboursement d'emprunts pour un montant total de 2,9 millions d'euros contre des remboursements d'un montant total de 51,9 millions d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ; et
- le paiement d'intérêts financiers pour un montant net global de 32,9 millions d'euros (contre un montant de 34,1 millions d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016).

Les principaux flux de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont concerné :

- le remboursement d'emprunts pour un montant total de 51,9 millions d'euros (contre un montant total de 4,6 millions d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015), dont 50,4 millions d'euros au titre de la dette senior, sous la forme, d'une part, d'un remboursement volontaire de 29,0 millions d'euros en janvier 2016 et, d'autre part, d'un paiement obligatoire de 18,4 millions d'euros en mai 2016 au titre du mécanisme dit *d'excess cash* prévu par le Contrat de Crédit Senior et enfin un remboursement contractuel de 3,0 millions d'euros (3,2 millions de dollars américains) au mois d'octobre 2016 ; et
- le paiement d'intérêts financiers pour un montant net global de 34,1 millions d'euros (contre un montant de 45,2 millions d'euros en 2015).

## **11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES**

### *Recherche et développement*

Le Groupe met en œuvre d'importants moyens de recherche et développement afin de proposer à ses clients des produits innovants focalisés sur leurs besoins et la fourniture de solutions répondant à leurs problématiques industrielles. Les dépenses de recherche et développement du Groupe ont représenté 3,3% de son chiffre d'affaires consolidé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le Groupe s'appuie par ailleurs sur plus de 300 techniciens et ingénieurs, qui déplient leur activité, pour sa ligne de produits *Energy and Data Management Systems*, dans quatre centres d'excellence (*Centers of Excellence*), situés en Allemagne, France, Italie et aux Etats-Unis et, pour les Activités d'Infrastructures du Rail, dans 10 centres de recherche et développement.

### *Propriété intellectuelle*

Le Groupe est propriétaire d'un portefeuille de marques bénéficiant d'une forte visibilité auprès des grands acteurs du marché, telles que Pandrol (utilisée par le Groupe depuis 1958 et regroupant depuis novembre 2017 les produits précédemment commercialisés sous plus de dix marques dont Railtech, Vortok, Pandrol, Rosenqvist ou encore Matweld), Conductix-Wampfler ou encore DCX Chrome. Il est également propriétaire de plus de 300 brevets relatifs à ses procédés de fabrication et ses produits.

Le Groupe considère que ses marques et brevets constituent un élément important de sa stratégie. Il met par conséquent en œuvre une politique active de protection de ses droits de propriété intellectuelle et cherche en général à déposer ses marques et brevets en France, en Europe, aux Etats-Unis et dans les autres pays où il exerce ses activités tels que la Chine, ainsi que dans le cadre des traités internationaux et européens en vigueur.

## **12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES ET LES OBJECTIFS**

### **12.1 Tendances d'activités**

Une description détaillée des résultats du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et le trimestre clos le 31 mars 2018 figure au Chapitre 9 « Examen de la situation financière et du résultat du Groupe » du présent document de base.

### **12.2 Perspectives d'avenir à moyen terme**

Les objectifs et les tendances présentés ci-dessous sont fondés sur des données, des hypothèses et des estimations, notamment en matière de perspectives économiques, considérées comme raisonnables par le Groupe à la date d'enregistrement du présent document de base.

Ces perspectives d'avenir et ces objectifs, qui résultent des orientations stratégiques du Groupe, ne constituent pas des données prévisionnelles ou des estimations de bénéfice du Groupe. Les chiffres, données, hypothèses, estimations et objectifs présentés ci-dessous sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiés de façon imprévisible, en fonction, entre autres, de l'évolution de l'environnement économique, financier, concurrentiel, légal, réglementaire, comptable et fiscal ou en fonction d'autres facteurs dont le Groupe n'aurait pas connaissance à la date d'enregistrement du présent document de base.

En outre, la matérialisation de certains risques décrits au Chapitre 4 « Facteurs de risque » du présent document de base pourrait avoir un impact négatif sur les activités, la situation financière, la situation de marché, les résultats ou les perspectives du Groupe et donc remettre en cause sa capacité à réaliser les objectifs présentés ci-dessous.

Par ailleurs, la réalisation de ces objectifs suppose le succès de la stratégie du Groupe.

Par conséquent, le Groupe ne prend donc aucun engagement ni ne donne aucune garantie quant à la réalisation des objectifs figurant à la présente section.

Ces objectifs n'incluent par ailleurs pas l'impact du plan d'intéressement du management à long terme décrit au paragraphe 15.1.4 du présent document de base.

Le Groupe a construit les perspectives présentées dans la présente section conformément aux méthodes comptables appliquées dans les comptes consolidés intermédiaires résumés de la Société pour le trimestre clos le 31 mars 2018, en ce compris les normes IFRS 9 et IFRS 15 que le Groupe applique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ces perspectives ne tiennent donc pas compte de l'application de la norme IFRS 16, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et que le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation.

#### ***Perspectives d'évolution des activités du Groupe et objectifs financiers***

Les perspectives d'évolution des activités du Groupe et les objectifs financiers présentés ci-dessous reposent sur des hypothèses de perspectives de marché telles que décrites au paragraphe 6.4 du présent document de base.

Le Groupe vise la mise en œuvre sur la période 2019-2021 d'une stratégie de croissance rentable de ses activités axée notamment autour de (i) la poursuite d'une politique de gestion opérationnelle rigoureuse, (ii) la poursuite d'une politique d'innovation et de recherche et développement ambitieuse afin de maintenir son leadership technologique, (iii) la poursuite de son expansion géographique au niveau mondial afin de bénéficier d'opportunités de croissance dans des zones à fort potentiel, (iv) la consolidation de ses positions sur ses principaux marchés à fort potentiel de croissance et le développement de ses activités sur des marchés nouveaux complémentaires et (v) la poursuite d'une stratégie de croissance externe

adaptée aux caractéristiques de ses marchés et s'appuyant sur des cibles potentielles identifiées.

Sur la période 2019-2021, le Groupe se fixe ainsi pour objectif de réaliser une croissance organique<sup>49</sup> annuelle de son chiffre d'affaires consolidé de 3% à 5%, en ligne ou supérieure à la croissance que devraient enregistrer sur la même période les marchés sur lesquels le Groupe exerce ses activités. Le Groupe entend par ailleurs générer sur la période 2019-2021 un chiffre d'affaires additionnel cumulé d'environ 50 millions à 70 millions d'euros grâce à des acquisitions ciblées, menées dans le cadre de sa stratégie de croissance externe.

Le Groupe vise en outre l'atteinte d'une marge d'EBIT ajusté d'environ 14% d'ici 2021, grâce notamment à la poursuite de la mise en œuvre de processus industriels décentralisés et flexibles et de sa politique d'innovation ambitieuse afin de poursuivre l'enrichissement de sa gamme de produits à forte valeur ajoutée, l'anticipation d'une évolution de son mix produit avec notamment la reprise des activités liées au secteur minier, la mise en œuvre de moyens commerciaux et marketing efficaces, réactifs et adaptés à ses clients, ainsi qu'une optimisation du coût des ventes du Groupe, par une poursuite de la rationalisation de sa chaîne d'approvisionnements.

Le Groupe entend par ailleurs poursuivre une gestion active de son taux effectif d'imposition, avec pour objectif de le réduire à environ 33% d'ici 2021, et a pour objectif de maintenir sur la période 2019-2021 un montant total annuel de dépenses d'investissement inférieur à 1,75% du chiffre d'affaires, en ligne avec sa politique d'investissement historique.

Le Groupe se fixe en outre pour objectif de distribuer sur la période 2019-2021 des dividendes pour un montant annuel représentant environ 35% à 40% de son résultat net consolidé, sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires de la Société. Cet objectif ne constitue cependant en aucun cas un engagement du Groupe. Les dividendes futurs dépendront notamment des conditions générales de l'activité et de tout facteur jugé pertinent par le Conseil d'administration de la Société.

Enfin, le Groupe a pour objectif de réduire son ratio de levier (dette nette/EBITDA ajusté) d'au moins une fois (soit une réduction du ratio de levier à environ 1,75x) d'ici 2021, hors opérations de croissance externe significatives, en s'appuyant sur les flux de trésorerie solides qu'il entend générer sur la période 2019-2021, en ligne avec la tendance historique. Cet objectif de réduction du ratio de levier tient compte de l'objectif du Groupe mentionné ci-dessus de générer un chiffre d'affaires additionnel cumulé d'environ 50 millions à 70 millions d'euros grâce à des acquisitions ciblées, menées dans le cadre de sa stratégie de croissance externe.

---

<sup>49</sup> La croissance organique correspond à la croissance du chiffre d'affaires à taux de change constant et périmètre constant (voir le paragraphe 9.2.1 du présent document de base).

## **13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DE BÉNÉFICES**

Les prévisions pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 présentées ci-dessous sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par le Groupe à la date d'enregistrement du présent document de base. Ces données et hypothèses sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, comptable, concurrentiel, réglementaire et fiscal ou en fonction d'autres facteurs dont le Groupe n'aurait pas connaissance à la date d'enregistrement du présent document de base. En outre, la matérialisation de certains risques décrits au Chapitre 4 « Facteurs de risque » du présent document de base pourrait avoir un impact sur les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe et donc remettre en cause ces prévisions. Par ailleurs, la réalisation des prévisions suppose le succès de la stratégie du Groupe. Le Groupe ne prend donc aucun engagement ni ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions figurant à la présente section.

Les prévisions présentées ci-dessous, et les hypothèses qui les sous-tendent, ont par ailleurs été établies en application des dispositions du règlement (CE) N° 809/2004, tel que modifié, et des recommandations ESMA relatives aux prévisions.

### **13.1 Hypothèses**

Le Groupe a construit ses prévisions pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 conformément aux méthodes comptables appliquées dans les comptes consolidés intermédiaires résumés de la Société pour le trimestre clos le 31 mars 2018 (en ce compris les normes IFRS 9 et IFRS 15 que le Groupe applique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018).

Ces prévisions reposent principalement sur les hypothèses suivantes pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- un taux de change de 1 euro pour 1,23 dollar américain et un taux de change de 1 euro pour 0,88 livre sterling, soit les taux de change euro/dollar américain et euro/livre sterling moyens observés au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 ;
- un coût des principales matières premières utilisées par le Groupe (notamment acier, résine plastique et aluminium) en ligne avec le coût moyen observé au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 et la possibilité pour le Groupe de poursuivre sa politique active de répercussion des variations des prix des matières premières à ses clients (i) grâce à l'application des clauses d'indexation que le Groupe s'efforce, dans la mesure du possible, d'intégrer dans les contrats de longue durée ou, (ii) s'agissant des commandes non formalisées par un contrat-cadre et à brève échéance (généralement 3 mois entre la prise de commande et la livraison), en fixant un prix tenant compte lors de chaque commande de l'évolution du coût des matières premières ;
- des évolutions de marché en ligne avec les tendances présentées au paragraphe 6.4 du présent document de base ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie du Groupe, telle que décrite au paragraphe 6.3 du présent document de base ;
- l'absence de changement significatif des méthodes comptables du Groupe par rapport au trimestre clos le 31 mars 2018 ;
- l'absence de changement significatif de l'environnement réglementaire et fiscal existant à la date d'enregistrement du présent document de base ; et

- le remboursement intégral du Contrat de Crédit Senior devant intervenir à l'occasion de l'introduction en bourse de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris, effectué grâce (i) au produit d'une augmentation de capital d'environ 100 millions d'euros qui sera réalisée dans le cadre de l'introduction en bourse (ii) au produit des tirages effectués par la Société sur les lignes mises à disposition dans le cadre du Nouveau Contrat de Crédit et (iii) pour le solde, à l'utilisation d'une partie de la trésorerie disponible du Groupe.

Ces prévisions n'incluent par ailleurs pas l'impact du plan d'intéressement du management à long terme décrit au paragraphe 15.1.4 du présent document de base.

### **13.2 Prévisions du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2018**

Sur la base des hypothèses décrites ci-dessus, le Groupe prévoit d'atteindre au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 un chiffre d'affaires consolidé d'au moins 900 millions d'euros, en générant une croissance organique (donc hors prise en compte de la contribution de la société Lju au chiffre d'affaires du Groupe) d'au moins 8%, dont une part importante devrait être tirée de projets. Le Groupe prévoit que la variation des taux de change au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 aura un impact de -3% sur l'évolution du chiffre d'affaires au cours de cet exercice, alors que l'acquisition de la société Lju, entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe le 1<sup>er</sup> janvier 2018, lui permettra de générer une croissance additionnelle de son chiffre d'affaires consolidé d'environ 2% au cours de cet exercice.

Le Groupe prévoit par ailleurs d'atteindre au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 un EBIT ajusté d'au moins 115 millions d'euros. Le Groupe s'attend en 2018 à une part plus importante des activités de projets dans son chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent, où une part significative de son chiffre d'affaires était représentée par les activités de maintenance, qui présentent généralement des marges plus élevées que les activités de projets. Par ailleurs, le Groupe devrait observer une augmentation des coûts de certaines matières premières au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, qu'il devrait répercuter auprès de ses clients avec un décalage, habituellement observé dans la mise en œuvre de ses mécanismes d'ajustement des prix.

Le Groupe prévoit en outre que son taux effectif d'imposition devrait s'établir à environ 37% pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et que ses dépenses d'investissement devraient s'élever à environ 15 millions d'euros au cours de cet exercice, en ligne avec sa politique d'investissement.

Le Groupe entend enfin réduire son ratio de levier (dette nette/EBITDA ajusté) à environ 2,75x au 31 décembre 2018, en prenant en compte une augmentation de capital d'un montant d'environ 100 millions d'euros et le refinancement concomitants à l'introduction en bourse.

Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société, le Groupe entend enfin distribuer en 2019 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 un dividende correspondant à un montant de 35% à 40% du résultat net consolidé ajusté des frais relatifs à l'introduction en bourse passés en charges exceptionnelles.

### **13.3 Rapport des commissaires aux comptes sur les prévisions d'EBIT ajusté**

« Au Président,

*En notre qualité de commissaires aux comptes et en application du règlement (CE) n°809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les prévisions de bénéfice (EBIT ajusté) relatives à l'exercice 2018 de la société Delachaux Group (anciennement Sodelho S.A.) incluses dans la partie 13 du document de base établi à l'occasion du projet d'offre au public et d'admission à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Paris des actions de la société.*

*Ces prévisions et les hypothèses significatives qui les sous-tendent ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du règlement (CE) n°809/2004 et des recommandations de l'ESMA relatives aux prévisions.*

*Il nous appartient sur la base de nos travaux d'exprimer une conclusion, dans les termes requis par l'annexe I, point 13.2, du règlement (CE) n°809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement de ces prévisions.*

*Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont comporté une appréciation des procédures mises en place par la direction pour l'établissement des prévisions ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des informations financières historiques de la société Delachaux Group. Elles ont également consisté à collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les prévisions sont adéquatement établies sur la base des hypothèses qui sont énoncées.*

*Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.*

*A notre avis :*

- *les prévisions ont été adéquatement établies sur la base indiquée ;*
- *la base comptable utilisée aux fins de ces prévisions est conforme aux méthodes comptables qui devraient être suivies par la société Delachaux Group pour l'établissement de ses comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018.*

*Ce rapport est émis aux seules fins :*

- *de l'enregistrement du document de base auprès de l'AMF ;*
- *et le cas échéant, de l'admission aux négociations sur un marché réglementé, et/ou d'une offre au public, d'actions ou de titres de créance de valeur nominale inférieure à 100 000 euros de la société Delachaux Group S.A. en France et dans les autres pays de l'Union européenne dans lesquels le prospectus visé par l'AMF, serait notifié ;*

*et ne peut être utilisé dans un autre contexte.*

*Fait à La Défense et à Courbevoie, le 14 mai 2018,*

*KPMG Audit, Département de KPMG S.A.                    Laurent Génin*

*Mazars*

*Robert Amoyal »*

## **14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION, DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE**

A la date d'enregistrement du présent document de base, la Société est constituée sous forme de société anonyme.

Une assemblée générale des actionnaires se réunira préalablement au visa de l'Autorité des marchés financiers sur le prospectus relatif à l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris aux fins d'adopter de nouveaux statuts sous condition suspensive du règlement-livraison des actions de la Société dans le cadre de leur admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris. Un descriptif résumé des principales stipulations de ces statuts, relatives au conseil d'administration, en particulier à son mode de fonctionnement et ses pouvoirs, ainsi qu'un descriptif résumé des principales stipulations du règlement intérieur du conseil d'administration que la Société envisage de mettre en place sous la même condition suspensive susvisée figure au paragraphe 21.2.2 du présent document de base.

### **14.1 Composition et fonctionnement des organes de direction et de contrôle**

#### **(a) Conseil d'administration**

Le tableau ci-dessous présente la composition envisagée du conseil d'administration à la date de règlement-livraison des actions de la Société dans le cadre de leur admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, ainsi que les mandats des membres du conseil d'administration de la Société au cours des cinq dernières années :

Nom et prénom	Nationalité	Date d'expiration du mandat	Fonction principale exercée dans la Société	Principaux mandats et fonctions exercées en dehors de la Société au cours des 5 dernières années
Stéphane Delachaux	Française	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	Président du conseil d'administration	Mandats et fonctions exercés à la date d'enregistrement du présent document de base : <i>Au sein du Groupe :</i> Delachaux Group – Président, Directeur général, membre du conseil d'administration Delachaux S.A. – Membre du conseil d'administration <i>Hors Groupe :</i> Ande Management S.A.R.L – Gérant Associé Ande Investissements S.C.A. – Gérant Associé, via Ande Management S.A.R.L Ande Finance S.P.R.L – Gérant S.J-L Advisors S.A.R.L –

Nom et prénom	Nationalité	Date d'expiration du mandat	Fonction principale exercée dans la Société	Principaux mandats et fonctions exercées en dehors de la Société au cours des 5 dernières années
				<p>Gérant</p> <p>RUNIPSYS International – Président, via S.J-L Advisors S.A.R.L</p> <p>RUNIPSYS Europe – Président, via RUNIPSYS International et via S.J-L Advisors S.A.R.L</p> <p>RUNIPSYS Asia – Président</p> <p>RUNIPSYS North America – Président</p> <p>S.C.I. Delachaux 2009 – Gérant</p> <p>S.C.I. Saint Laurent – Gérant</p> <p>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés :</p> <p><i>Au sein du Groupe :</i></p> <p>Néant</p> <p><i>Hors Groupe :</i></p> <p>SOGREPAR S.A. - Président directeur général, membre du conseil d'administration</p>
<b>Guy Talbourdet</b>	Française	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	Directeur général	<p>Mandats et fonctions exercés à la date d'enregistrement du présent document de base :</p> <p><i>Au sein du Groupe :</i></p> <p>Delachaux S.A. – Président - Directeur général, membre du conseil d'administration</p> <p>Railtech-Alu-Singen – Président, membre du conseil d'administration</p> <p>Delachaux Metal Inc (USA) – Président</p> <p>Conductix-Wampfler China Co Ltd – membre du conseil d'administration</p> <p>Conductix Inc. USA – membre du conseil d'administration</p> <p>Conductix-Wampfler Srl</p>

Nom et prénom	Nationalité	Date d'expiration du mandat	Fonction principale exercée dans la Société	Principaux mandats et fonctions exercées en dehors de la Société au cours des 5 dernières années
				<p>(Italie) – membre du conseil d'administration</p> <p>MEC Srl – Président</p> <p>Railtech Pandrol Italie – Président</p> <p>Pandrol USA LP – membre du conseil d'administration</p> <p>Pandrol Australia Pty Limited (Australia) – membre du conseil d'administration</p> <p>Pandrol Limited (UK) – membre du conseil d'administration</p> <p>Track Technology Ltd – membre du conseil d'administration</p> <p>Railtech Harshad (Inde) – membre du conseil d'administration</p> <p><i>Hors Groupe :</i></p> <p>Néant</p> <p>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés :</p> <p><i>Au sein du Groupe :</i></p> <p>Railtech Deutschland – Gérant</p> <p>Railtech Pandrol China – Président</p> <p>Railtech Sufetra Espagne – Président</p> <p>IAT Fixações Elásticas Limitada – membre du conseil de surveillance</p> <p>HRT SAS – Président</p> <p>DCX Chrome – Président</p> <p>Conductix Wampfler SAS – Président</p> <p>Etablissements Raoul Lenoir – Président</p> <p>Railtech International SA – Président – directeur général</p> <p>Railweld SAS – Président</p>

<b>Nom et prénom</b>	<b>Nationalité</b>	<b>Date d'expiration du mandat</b>	<b>Fonction principale exercée dans la Société</b>	<b>Principaux mandats et fonctions exercées en dehors de la Société au cours des 5 dernières années</b>
				<p>Conductix-Wampfler Power &amp; Data Transmission Equipment - Président</p> <p><i>Hors Groupe :</i></p> <p>Roquette Frères SA – Directeur général</p> <p>Roquette Malause SA – Représentant permanent de Roquette Frères SA, membre du conseil d'administration</p> <p>Roquette Siladour SA - Représentant permanent de Roquette Frères SA, membre du conseil d'administration</p> <p>Roquette America Inc – membre du conseil d'administration</p> <p>Roquette China Co Ltd – membre du conseil d'administration</p> <p>Roquette Management Co Ltd – membre du conseil d'administration</p> <p>Riddhi Siddhi Corn Processing Ltd – membre du conseil d'administration</p>
<b>Pierre Durand de Bousingen</b>	Française	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	Administrateur	<p>Mandats et fonctions exercés à la date d'enregistrement du présent document de base :</p> <p><i>Au sein du Groupe :</i></p> <p>Delachaux Group – Membre du conseil d'administration</p> <p>Delachaux S.A. – Membre du conseil d'administration</p> <p><i>Hors Groupe :</i></p> <p>Hottinguer Corporate Finance – Directeur Général et Administrateur</p> <p>Banque Hottinguer – Président du Directoire</p> <p>JPh Hottinguer Corporate Finance (Suisse) – Représentant de la société Hottinguer Corporate</p>

<b>Nom et prénom</b>	<b>Nationalité</b>	<b>Date d'expiration du mandat</b>	<b>Fonction principale exercée dans la Société</b>	<b>Principaux mandats et fonctions exercées en dehors de la Société au cours des 5 dernières années</b>
				<p>Finance Genève            SCI Alemgo – Gérant            HR Maninvest – Président</p> <p>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés :</p> <p><i>Au sein du Groupe :</i>            Néant</p> <p><i>Hors Groupe :</i>            NDV Management – Gérant</p>

<b>Nom et prénom</b>	<b>Nationalité</b>	<b>Date d'expiration du mandat</b>	<b>Fonction principale exercée dans la Société</b>	<b>Principaux mandats et fonctions exercées en dehors de la Société au cours des 5 dernières années</b>
<b>Damien Faucher</b>	Française et Canadienne	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	Administrateur	Mandats et fonctions exercés à la date d'enregistrement du présent document de base : <i>Au sein du Groupe :</i> Delachaux S.A. – Membre du conseil d'administration <i>Hors Groupe :</i> Hottinguer Corporate Finance – Membre du conseil d'administration SCI 63 rue de la victoire - Gérant Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés : <i>Au sein du Groupe :</i> Néant <i>Hors Groupe :</i> Néant
<b>Stéphanie Fougou*</b>	Française	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	Administratrice	Mandats et fonctions exercés à la date d'enregistrement du présent document de base : <i>Au sein du Groupe :</i> Néant <i>Hors Groupe :</i> Secrétaire Générale et Directeur Juridique du Groupe ACCOR (à compter du 14 mai 2018) Administrateur de l'INHESJ depuis le 21 septembre 2016 (pour 3 ans) Présidente de l'AFJE depuis le 19 novembre 2014 jusqu'en décembre 2018 Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés : <i>Au sein du Groupe :</i> Néant <i>Hors Groupe :</i>

<b>Nom et prénom</b>	<b>Nationalité</b>	<b>Date d'expiration du mandat</b>	<b>Fonction principale exercée dans la Société</b>	<b>Principaux mandats et fonctions exercées en dehors de la Société au cours des 5 dernières années</b>
				<p>Secrétaire Générale et Directeur Juridique du Groupe Vallourec (du 2 février 2014 au 13 mai 2018)</p> <p>Administrateur de la société Vallourec Solucoes Tubulares do Brasil (du 1<sup>er</sup> décembre 2017 au 13 mai 2018)</p> <p>Secrétaire Générale et Directrice Juridique du Club Med (de 2011 à 2014)</p>

Nom et prénom	Nationalité	Date d'expiration du mandat	Fonction principale exercée dans la Société	Principaux mandats et fonctions exercées en dehors de la Société au cours des 5 dernières années
<b>Jean-Marie Fulconis</b>	Française et Canadienne	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	Administrateur	<p>Mandats et fonctions exercés à la date d'enregistrement du présent document de base :</p> <p><i>Au sein du Groupe :</i></p> <p>Delachaux S.A. – Membre du conseil d'administration</p> <p><i>Hors Groupe :</i></p> <p>Président de la société Alvest Holding</p> <p>Représentant permanent de la société Alvest Holding, Président d'Albatros Midco</p> <p>Représentant permanent de la société Alvest Holding, Président d'Albatros Bidco</p> <p>Représentant permanent de la société Albatros Bidco, Président d'Alvest International Equity</p> <p>Représentant permanent de la société Albatros Bidco, Président d'Alvest</p> <p>Représentant permanent de la société Albatros Bidco, Président de TLD Group</p> <p>Président d'Adhefin SAS</p> <p>Président du conseil de surveillance d'ADHETEC</p> <p>Président du conseil d'administration (<i>Chairman</i>) d'Alvest USA Inc. (USA)</p> <p>Administrateur (<i>Director</i>) de Sage Parts Plus, Inc. (USA)</p> <p>Administrateur de Leomarca S.A. (Luxembourg)</p> <p>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés :</p> <p><i>Au sein du Groupe :</i></p> <p>Néant</p> <p><i>Hors Groupe :</i></p> <p>Administrateur (<i>Director</i>) de TLD Asia Ltd. (Hong Kong)</p>

<b>Nom et prénom</b>	<b>Nationalité</b>	<b>Date d'expiration du mandat</b>	<b>Fonction principale exercée dans la Société</b>	<b>Principaux mandats et fonctions exercées en dehors de la Société au cours des 5 dernières années</b>
				<p>Kong)</p> <p>Administrateur (<i>Director</i>) de TLD Japan (Japon)</p> <p>Président du Conseil d'Administration (<i>Chairman</i>) de TLD Ace (USA)</p> <p>Président du conseil d'administration (<i>Chairman</i>) de TLD America (USA)</p> <p>Président du conseil d'administration (<i>Chairman</i>) de TLD Lantis (USA)</p> <p>Administrateur de TLD Canada Inc. (Canada)</p> <p>Administrateur de Balmain S.A (France)</p> <p>Administrateur Balmain International (Luxembourg)</p> <p>Administrateur (<i>Director</i>) de Balmain Asia (Hong Kong)</p> <p>Gérant de AH Participations SPRL (Belgique)</p> <p>Représentant permanent de la société Alvest International Equity, Président d'Alvest (ex ALVEST International)</p> <p>Président de la société Airport 1949</p> <p>Président de la société TLD GESTION</p> <p>Président de la société TLD GROUP</p>
<b>Olivia Larmaraud*</b>	Française	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	Administratrice	<p>Mandats et fonctions exercés à la date d'enregistrement du présent document de base :</p> <p><i>Au sein du Groupe :</i> Néant</p> <p><i>Hors Groupe :</i> Directrice de la Consolidation et des Normes Comptables du</p>

<b>Nom et prénom</b>	<b>Nationalité</b>	<b>Date d'expiration du mandat</b>	<b>Fonction principale exercée dans la Société</b>	<b>Principaux mandats et fonctions exercées en dehors de la Société au cours des 5 dernières années</b>
				<p>groupe PSA</p> <p>Administratrice du groupe industriel FAURECIA et membre de son Comité d'Audit depuis juillet 2016</p> <p>Administratrice du groupe industriel SNEF et Présidente de son Comité d'Audit depuis juillet 2015</p> <p>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés :</p> <p><i>Au sein du Groupe :</i></p> <p>Néant</p> <p><i>Hors Groupe :</i></p> <p>Administratrice de l'association Acteo</p>
<b>Michèle Lesieur*</b>	Française	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	Administratrice	<p>Mandats et fonctions exercés à la date d'enregistrement du présent document de base :</p> <p><i>Au sein du Groupe :</i></p> <p>Néant</p> <p><i>Hors Groupe :</i></p> <p>Président, directeur général de Supersonic Imagine</p> <p>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés :</p> <p><i>Au sein du Groupe</i></p> <p>Néant</p> <p><i>Hors Groupe</i></p> <p>Président, directeur général de Philips France</p>
<b>Fanny Letier*</b>	Française	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre	Administratrice	<p>Mandats et fonctions exercés à la date d'enregistrement du présent document de base :</p> <p><i>Au sein du Groupe :</i></p> <p>Néant</p>

Nom et prénom	Nationalité	Date d'expiration du mandat	Fonction principale exercée dans la Société	Principaux mandats et fonctions exercées en dehors de la Société au cours des 5 dernières années
		2021		<p><i>Hors Groupe :</i></p> <p>Directrice exécutive de Bpifrance, Direction Fonds Propres PME et Coordination de l'Accompagnement</p> <p>Administrateur de Nexans</p> <p>Administrateur de Biomérieux</p> <p>Administrateur de Sigefi Proximité Gestion</p> <p>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés :</p> <p><i>Au sein du Groupe :</i></p> <p>Néant</p> <p><i>Hors Groupe :</i></p> <p>Néant</p>

\* Administrateur indépendant au sens du Code AFEP-MEDEF.

Tous les administrateurs de la Société seront désignés sous condition suspensive du règlement-livraison des actions de la Société dans le cadre de leur admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, par une assemblée générale des actionnaires qui se réunira préalablement au visa de l'Autorité des marchés financiers sur le prospectus relatif à cette admission.

#### *Renseignements personnels concernant les membres du conseil d'administration*

**Stéphane Delachaux**, 53 ans, est diplômé de l’Institut Européen des Affaires (IEA). Il débute sa carrière en tant qu’ingénieur commercial chez LMR, société d’études et de fabrication de moules et modèles pour construction automobile, avant d’en prendre quatre ans plus tard, la direction générale. Il rejoint ensuite la société Delachaux en 1998 où il restera plus de dix ans et occupera les postes de directeur de la division « Systèmes d’injection plastique » puis celui de directeur général du groupe Lenoir, puis celui de directeur de branche du Groupe en charge des divisions « Injection Plastiques » – « Magnétisme industriel » et « Fonderies ». En 2008, Il fonde sa propre société et dirige en qualité de président et directeur général le groupe Runipsys, société d’études et de fabrication de systèmes d’injection plastique pour l’industrie automobile. A la suite de la restructuration de l’actionnariat du Groupe en 2011, Stéphane Delachaux devient président-directeur général de Sodelho S.A., société-mère du Groupe. A l’issue de l’admission des actions de la Société aux négociations sur le marché réglementé d’Euronext Paris, Stéphane Delachaux sera président du conseil d’administration et administrateur de la Société.

**Guy Talbourdet**, 53 ans, est diplômé de l’Ecole des Hautes Etudes Commerciales de paris (HEC). Il a débuté sa carrière dans des sociétés françaises du secteur de l’équipement automobile, notamment chez Valeo de 1992 à 2001 où il a occupé différents postes au sein de la direction générale et financière en France, aux États-Unis, au Mexique et en Espagne et par la suite chez Faurecia, de 2001 à 2008, où il a été membre du comité exécutif du groupe en

tant que Vice-Président Exécutif – *Automotive Exterior*. Avant de rejoindre le Groupe, il était, de novembre 2008 à septembre 2013, directeur général de Roquette Frères (Lestrem - France). Il est nommé directeur général de Delachaux S.A. en octobre 2013 puis Président-Directeur général en janvier 2014. A l'issue de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, Guy Talbourdet sera Directeur général et administrateur de la Société.

**Pierre Durand de Bousingen**, 56 ans, est ingénieur de l’Institut Agronomique Paris-Grignon (INAPG) et titulaire d'un MBA de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris (HEC). Il a débuté sa carrière à la BNP en 1987 à la direction des affaires financières-Capital Market avant de rejoindre la Banque Hottinguer dont il est Président du Directoire (depuis 2013) et Directeur Général de la filiale Hottinguer Corporate Finance (depuis 1996), regroupant les activités de conseil.

**Damien Faucher**, 56 ans, est diplômé d'un MBA de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris (HEC) et d'un *Bachelor* en *Civil Engineering* de l'Université Mc Gill à Montréal au Canada en 1982. Il a débuté sa carrière comme ingénieur de projet chez Peter Kiewit & Sons' au Canada (Baie James LG-4) avant de s'installer en France. Après son MBA en 1987, il intègre la direction financière du groupe S.A.E (devenue Eiffage) comme responsable fusions-acquisitions puis ingénieur d'affaires pour des opérations de types concessions-infrastructures et rejoint la Holding familiale du fondateur du groupe S.A.E. pendant six ans comme contrôleur financier et responsable du suivi de participations financières industrielles. Il prend ensuite la direction du pôle financement des équipements collectifs du Comptoir des Entrepreneurs pendant deux ans avant de rejoindre en 1998 Hottinguer Corporate Finance, société de conseils en fusion-acquisition comme directeur puis Associé. Il est administrateur de la société Delachaux S.A. depuis 2011.

**Stéphanie Fougou**, 43 ans a travaillé pendant 13 ans pour le groupe France Télécom/Orange. Elle y a notamment occupé le poste de Directeur Juridique adjoint, en charge de l'international. En 2011, elle a rejoint le Club Méditerranée pour y occuper les fonctions de Secrétaire Générale et Directrice Juridique. Elle était également en charge de la Direction Risques Sécurité, Hygiène, Santé, ainsi que des affaires publiques et des contrats immobiliers. Depuis 2014, elle était Directrice Juridique puis Secrétaire Générale de Vallourec, membre du Comité Exécutif du groupe. Elle est également Présidente de l'Association Française des Juristes d'Entreprise (AFJE) depuis 2014. Stéphanie Fougou a obtenu son Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA) au Barreau de Paris en 2002. Elle est titulaire d'un DEA de Droit européen (Université Paris II Assas, 1997) et d'un DESS de Droit et Administration des Médias (Université Paris-Sorbonne, 1998).

**Jean-Marie Fulconis**, 56 ans, est diplômé de l'école des Hautes Etudes Commerciales (HEC). Après avoir été fondé de pouvoir au sein du Département Affaires Financières de la Banque Louis-Dreyfus de 1985 à 1989, il devient Directeur financier puis Directeur général adjoint du groupe SAILLIARD (emballage) de 1990 à 1994. Jean-Marie Fulconis rejoint le groupe Teleflex Lionel Dupont en 1995 en tant que Directeur général adjoint, en charge de la division des équipements aéroportuaires mobiles « Airport Ground Support Equipment » jusqu'en 1998. De 1998 à 2001, il est Directeur des opérations du groupe DYNACTION, en charge de la division biens d'équipement et composants industriels. Depuis Octobre 2001, Jean-Marie Fulconis est Président Directeur général de TLD GROUP et depuis 2006 de sa maison mère ALVEST HOLDING, qui contrôle également les sociétés Sage Parts, Adhetec et Aerospesialties. TLD GROUP, anciennement Teleflex Lionel Dupont, est le leader mondial du secteur des équipements aéroportuaires mobiles.

**Olivia Larmaraud**, 60 ans, est Expert-Comptable diplômée, avec une maîtrise de Sciences et Techniques Comptables et Financière de l'Université Paris Dauphine. Elle est également détentrice du « Certificat Administrateur de Société » qui lui a été délivré en 2013 par l'Institut Français des Administrateurs et par l'Institut d'Etude Politiques. Elle a fait sa

carrière en tant qu'auditeur externe durant trois ans chez Deloitte. Elle a ensuite intégré la Compagnie Générale des Eaux en tant que membre de l'équipe de consolidation durant trois années également avant de rejoindre Sanofi où, pendant huit ans, elle a exercé en tant que contrôleur financier. Elle est, depuis 1995, à la direction financière du groupe PSA et, depuis 2008, cadre dirigeant. Elle a été membre de la Commission des Normes International de l'Autorité des Normes comptables de 2013 à 2016. Sur cette même période elle était membre du Global Preparer Forum, groupe mondial d'entreprises de consultation de l'IASB (*International Standard Board*). Elle est membre de l'IFRS Advisory Council depuis janvier 2017. Elle est directrice de la Consolidation et des Normes Comptables du groupe PSA depuis 2002.

**Michèle Lesieur**, 59 ans, est diplômée (DEA de Physique) de l'Université Paris-Sud. Elle a réalisé l'essentiel de sa carrière au sein du groupe néerlandais Philips, en commençant dans un labo de développement orienté Telecom, elle évolue rapidement vers un poste de chef de produit puis prend un poste commercial en 1989 comme Directeur Commercial France Telecom / Réseaux câblés. En 1992, elle est nommée Directeur Marketing d'une activité professionnelle en Videocommunications chez Philips France, en 1997 elle est nommée à son premier poste international en devenant « *General Manager* » d'une « *Line of Business* » Videocommunications, responsable de la chaîne de valeur de cette activité depuis la stratégie, en passant par la R&D, la production, le marketing et les ventes internationales. En 2000, elle est nommée Directeur Général de l'activité Healthcare au sein de Philips France, dans ce poste elle gère également les intégrations de quatre sociétés en deux ans suite à des acquisitions. En 2005, elle prend un poste international au sein de Philips Healthcare, basé aux Pays-Bas : SVP Sales and Marketing Imaging Systems, responsable des activités Sales et Marketing pour toutes les régions du monde en dehors de l'Amérique du Nord. En 2011, elle revient en France pour prendre la Présidence de Philips France (2 milliards de chiffre d'affaires, 2000 employés). Elle quitte Philips pour rejoindre une PME cotée en bourse Supersonic Imagine, son mandat est d'amener cette entreprise à l'équilibre financier.

**Fanny Letier**, 39 ans, est diplômée de Sciences Po Paris et de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA). Elle a débuté sa carrière en 2004 à la direction générale du Trésor en tant qu'adjointe au chef de bureau « Entreprises et Intermédiaires d'assurance » avant de devenir conseillère financière à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne en 2008. En 2010, elle devient chef du bureau « financement et développement des entreprises » et secrétaire générale du Comité Interministériel de Restructuration Industrielle (CIRI). Avant de rejoindre Bpifrance, Fanny Letier était directrice adjointe de cabinet du ministre du Redressement Productif. En 2013, elle rejoint la banque publique d'investissement (Bpifrance) comme directrice de Bpifrance Investissement Régions, puis en mars 2015, elle devient directrice exécutive du groupe Bpifrance, direction Fonds Propres PME. Fanny coordonne également depuis 2016 les services d'accompagnement de Bpifrance et anime notamment les Programmes Accélérateur PME et Accélérateur ETI. Fanny Letier est administratrice de Nexans, de Biomérieux et de l'Alliance pour l'industrie du futur.

#### *Représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du conseil d'administration*

A compter du règlement-livraison des actions de la Société dans le cadre de leur admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, le conseil d'administration comprendra 4 femmes, soit plus de 40% des membres du conseil d'administration. La composition du conseil d'administration sera ainsi conforme aux dispositions de l'article L.225-18-1 du Code de commerce prévoyant une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du conseil d'administration des sociétés dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé.

(b) Président du conseil d'administration

Les fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur général de la Société sont dissociées. Monsieur Stéphane Delachaux est Président du conseil d'administration.

(c) Directeur général

La fonction de Directeur général au sein de la Société est exercée par Monsieur Guy Talbourdet.

#### **14.2 Déclarations relatives aux organes d'administration**

En outre, à la connaissance de la Société, au cours des cinq dernières années : (i) aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre d'un membre du conseil d'administration, du Président du conseil d'administration ou du Directeur général de la Société, (ii) aucun des membres de conseil d'administration ni le Président du conseil d'administration ni le Directeur général de la Société n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, (iii) aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre d'un membre du conseil d'administration, du Président du conseil d'administration ou du Directeur général de la Société par des autorités judiciaires ou administratives (y compris des organismes professionnels désignés) et (iv) aucun des membres du conseil d'administration, ni le Président du conseil d'administration ni le Directeur général de la Société n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

#### **14.3 Conflits d'intérêts**

A la connaissance de la Société, il n'existe pas à la date d'enregistrement du présent document de base, de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs à l'égard de la Société des membres du conseil d'administration, du Président du conseil d'administration et du Directeur général de la Société et leurs intérêts privés.

## **15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES**

### **15.1 Rémunération et avantages versés aux dirigeants et mandataires sociaux**

#### **15.1.1 Rémunération des membres du conseil d'administration**

Le tableau ci-après détaille le montant des rémunérations versées aux administrateurs de la Société par la Société ou par toute société du Groupe au cours des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2017 :

*Tableau 3 (nomenclature AMF)*

Tableau sur les jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants		
Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés au cours de l'exercice 2016	Montants versés au cours de l'exercice 2017
<b>Victor Blanchard</b>		
Jetons de présence	0	0
Autres rémunérations	0	0
<b>Pierre Durand de Bousingen</b>		
Jetons de présence	20 000 euros <sup>(1)</sup>	20 000 euros <sup>(1)</sup>
Autres rémunérations	0	0
<b>Patrick Dziewolski</b>		
Jetons de présence	20 000 euros <sup>(1)</sup>	20 000 euros <sup>(1)</sup>
Autres rémunérations	0	0
<b>Jean-Christophe Germani</b>		
Jetons de présence	0	0
Autres rémunérations	0	0
<b>Jean-Rémy Roussel</b>		
Jetons de présence	0	0
Autres rémunérations	0	0

<sup>(1)</sup> Jetons de présence versés par la société Delachaux S.A., filiale de la Société, au titre des fonctions d'administrateurs de la société Delachaux S.A. de MM. Pierre Durand de Bousingen et Patrick Dziewolski.

#### **15.1.2 Rémunération des dirigeants mandataires sociaux**

Les tableaux ci-après détaillent les rémunérations versées à M. Stéphane Delachaux, Président du Conseil d'administration, et M. Guy Talbourdet, Directeur général, par la Société et par toute société du Groupe, au cours des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2017 :

**Tableau 1 (nomenclature AMF)**

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options attribuées à chaque dirigeant mandataire social</b>		
<i>(montants versés en euros)</i>	<b>Exercice 2016</b>	<b>Exercice 2017</b>
<b>Stéphane Delachaux, Président du conseil d'administration</b> Rémunérations dues au titre de l'exercice* <i>(détailées au tableau 2)</i> Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détailées au tableau 4)</i>	72 000 euros  0 Néant	72 000 euros  0 Néant
Valorisation des actions attribuées gratuitement <i>(détailées au tableau 6)</i>	Néant	Néant
<b>Total</b>	<b>72 000 euros</b>	<b>72 000 euros</b>

\* Sur une base brute (avant charges sociales et impôts)

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options attribuées à chaque dirigeant mandataire social</b>		
<i>(montants versés en euros)</i>	<b>Exercice 2016</b>	<b>Exercice 2017</b>
<b>Guy Talbourdet, Directeur général</b> Rémunérations dues au titre de l'exercice* <i>(détailées au tableau 2)</i> Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détailées au tableau 4)</i>	792 837 euros  0 Néant	1 049 906 euros  0 Néant
Valorisation des actions attribuées gratuitement <i>(détailées au tableau 6)</i>	Néant	Néant
<b>Total</b>	<b>792 837 euros</b>	<b>1 049 906 euros</b>

\* Sur une base brute (avant charges sociales et impôts)

**Tableau 2 (nomenclature AMF)**

<b>Tableau de synthèse des rémunérations versées à chaque dirigeant mandataire social</b>				
<i>(montants versés en euros)</i>	<b>Exercice 2016</b>		<b>Exercice 2017</b>	
	<b>Montants dus</b>	<b>Montants versés</b>	<b>Montants dus</b>	<b>Montants versés</b>
<b>Stéphane Delachaux, Président du conseil d'administration</b>				
<b>Rémunération fixe<sup>(1)</sup></b>	72 000 euros	72 000 euros	72 000 euros	72 000 euros
<b>Rémunération variable annuelle<sup>(1)</sup></b>	0	0	0	0
<b>Rémunération variable pluriannuelle<sup>(1)</sup></b>	0	0	0	0
<b>Rémunération</b>	0	0	0	0

Tableau de synthèse des rémunérations versées à chaque dirigeant mandataire social				
<b>exceptionnelle<sup>(1)</sup></b>				
<b>Jetons de présence<sup>(2)</sup></b>	70 000 euros	70 000 euros	70 000 euros	70 000 euros
<b>Avantages en nature</b>	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>142 000 euros</b>	<b>142 000 euros</b>	<b>142 000 euros</b>	<b>142 000 euros</b>
<b>Guy Talbourdet, Directeur général</b>				
<b>Rémunération fixe<sup>(1)</sup></b>	510 000 euros	510 000 euros	510 000 euros	510 000 euros
<b>Rémunération variable annuelle<sup>(1) (3)</sup></b>	250 000 euros	512 000 euros	514 000 euros	250 000 euros
<b>Rémunération variable pluriannuelle<sup>(1)</sup></b>	0	0	0	0
<b>Rémunération exceptionnelle<sup>(1)</sup></b>	0	0	0	0
<b>Jetons de présence<sup>(2)</sup></b>	20 000 euros	20 000 euros	20 000 euros	20 000 euros
<b>Avantages en nature<sup>(4)</sup></b>	12 837 euros	12 837 euros	5 906 euros	5 906 euros
<b>Total</b>	<b>792 837 euros</b>	<b>1 054 837 euros</b>	<b>1 049 906 euros</b>	<b>785 906 euros</b>

<sup>(1)</sup> Sur une base brute (avant charges sociales et impôts)

<sup>(2)</sup> Jetons de présence versés par la société Delachaux S.A., filiale de la Société, au titre des fonctions d'administrateurs de la société Delachaux S.A. de MM. Stéphane Delachaux et Guy Talbourdet.

<sup>(3)</sup> La rémunération variable annuelle est d'un montant de 100% du salaire fixe lorsque les objectifs sont atteints à 100%. En cas de dépassement des objectifs, cette rémunération variable est augmentée jusqu'à un montant maximum correspondant à 200% de la rémunération fixe (soit 1 020 000 euros). Ces objectifs sont liés d'une part à l'atteinte de critères quantitatifs, à savoir des niveaux d'EBIT ajusté et de besoin en fonds de roulement pour le Groupe, et d'autre part à l'atteinte de critères qualitatifs, notamment basés sur le suivi et le développement des projets du Groupe.

<sup>(4)</sup> Les avantages en nature sont une voiture de fonction.

**Tableau 11 (nomenclature AMF)**

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Stéphane Delachaux, Président du conseil d'administration	X			X		X		X
Guy Talbourdet, Directeur général		X	X		X		X	

Dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société, et conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF, il est prévu que Monsieur Stéphane Delachaux renonce à son contrat de travail à compter de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

### 15.1.3 Attribution d'options de souscription ou d'option d'achat d'actions

**Tableau 4 (nomenclature AMF)**

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe						
Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Stéphane Delachaux, Président du conseil d'administration		Néant				
Guy Talbourdet, Directeur général		Néant				

**Tableau 5 (nomenclature AMF)**

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social			
Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
Stéphane Delachaux, Président du conseil d'administration		Néant	
Guy Talbourdet, Directeur général		Néant	

**Tableau 8 (nomenclature AMF)**

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions				
Information sur les options de souscription ou d'achat				
Date d'assemblée	Plan n° 1	Plan n° 2	Plan n° 3	Etc.
Date du conseil d'administration				
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :				Néant
Point de départ d'exercice des options				

<b>Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions</b>	
Date d'expiration	
Prix de souscription ou d'achat	
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	
Nombre d'actions souscrites au [...] (date la plus récente)	
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat actions annulées ou caduques	
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	

**Tableau 9 (nomenclature AMF)**

<b>Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers</b>	<b>Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées</b>	<b>Prix moyen pondéré</b>	<b>Plan n° 1</b>	<b>Plan n° 2</b>
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)				Néant
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)				

#### 15.1.4 Attributions gratuites d'actions

*Tableau 6 (nomenclature AMF)*

Actions attribuées gratuitement à chaque mandataire social						
Actions attribuées gratuitement par l'assemblée générale des actionnaires durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Stéphane Delachaux, Président du conseil d'administration				Néant		
Guy Talbourdet, Directeur général				Néant		

*Tableau 7 (nomenclature AMF)*

Actions attribuées gratuitement devenues disponibles pour chaque mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
Stéphane Delachaux, Président du conseil d'administration			Néant
Guy Talbourdet, Directeur général			Néant

**Tableau 10 (nomenclature AMF)**

Historique des attributions gratuites d'actions				
Information sur les actions attribuées gratuitement				
Date d'assemblée	Plan n° 1	Plan n° 2	Plan n° 3	Etc.
Date du conseil d'administration				
Nombre total d'actions attribuées gratuitement, dont le nombre attribué à :				
<i>Les mandataires sociaux</i>				
<i>Stéphane Delachaux, Président du conseil d'administration</i>				Néant
<i>Guy Talbourdet, Directeur général</i>				
Date d'acquisition des actions				
Date de fin de période de conservation				
Nombre d'actions souscrites au [...] (date la plus récente)				
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques				
Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice				

#### *Plan d'intéressement à long terme*

Dans le cadre de l'admission de ses actions aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, la Société entend mettre en œuvre une politique d'intéressement à long terme de ses principaux dirigeants, et notamment de son Directeur général, en ligne avec les pratiques de marché.

A cet effet, deux résolutions visant à déléguer au conseil d'administration compétence à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au bénéfice de certains membres du personnel salarié ainsi que des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions définies à l'article L.225-197-2 du Code de commerce, sous la condition suspensive non rétroactive de la fixation du prix des actions de la Société dans le cadre de leur admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris seront soumises au vote de l'assemblée générale extraordinaire de la Société préalablement à son introduction en bourse.

Il est prévu que le conseil d'administration, faisant usage des délégations qui seraient accordées par l'assemblée générale extraordinaire, déciderait, sous réserve de la réalisation de l'introduction en bourse de la Société, de mettre en place deux plans d'attribution gratuite d'actions.

Le premier plan serait destiné à bénéficier à environ 8 dirigeants et salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 du code de commerce, y compris notamment le Directeur général de la Société. Ce premier plan d'attribution gratuite d'actions aurait pour objectif de récompenser les bénéficiaires pour leur travail et les efforts spécifiques fournis au cours des derniers mois dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre de l'introduction en bourse de la Société. Pour cette raison, les actions attribuées gratuitement dans le cadre de ce plan ne seraient soumises ni à une condition de présence ni à

une condition de performance du salarié ou dirigeant concerné. La période d'acquisition serait de 1 an.

Il est prévu que les actions existantes ou à émettre attribuées gratuitement en vertu de cette première délégation ne pourraient pas représenter plus de 0,11 % du capital social à l'issue de l'introduction en bourse envisagée, sur une base pleinement diluée, dont environ 51% des actions attribuées gratuitement pour Monsieur Guy Talbourdet, Directeur général de la Société.

Le second plan serait destiné à bénéficier à environ 80 dirigeants et salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 du code de commerce, à la date d'introduction en bourse, y compris notamment le Directeur général de la Société. Les actions attribuées gratuitement dans le cadre de ce plan le seraient (a) sous condition de présence du salarié ou dirigeant concerné ainsi que (b) sous condition de critères de performance liés (i) pour la majeure partie du plan à un objectif d'EBIT ajusté de la Société cumulé en 2018 et 2019 et (ii) pour le solde, à un objectif de ratio de dette financière nette de la Société rapportée à l'EBIT ajusté de la Société à la fin de l'année 2019. La période d'acquisition serait de 2 ans.

Il est prévu que les actions existantes ou à émettre attribuées gratuitement en vertu de cette seconde délégation ne pourraient pas représenter, en cas d'atteinte des critères de performance susmentionnés à 100%, plus de 0,89% du capital social à l'issue de l'introduction en bourse envisagée, sur une base pleinement diluée, dont environ 13,3% des actions attribuées gratuitement à la date de l'introduction en bourse pour Monsieur Guy Talbourdet, Directeur général de la Société. En cas de surperformance jusqu'à 150%, le nombre maximum d'actions existantes ou à émettre attribuées gratuitement en vertu de cette seconde délégation serait augmenté à due proportion.

#### **15.1.5 Rémunérations du Président du Conseil d'administration et du Directeur général de la Société à compter de l'admission des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris**

##### **(a) Rémunération du Président du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration du 9 mai 2018 a décidé de fixer le montant de la rémunération fixe annuelle brute de Monsieur Stéphane Delachaux, au titre de ses fonctions de Président du conseil d'administration, à un montant de 150 000 euros, sous condition suspensive du règlement-livraison des actions de la Société dans le cadre de l'introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext Paris. En outre, Monsieur Stéphane Delachaux percevrait des jetons de présence au titre de ses fonctions de membre du Conseil d'administration, dont le montant serait arrêté ultérieurement par le Conseil d'administration.

Monsieur Stéphane Delachaux ne percevrait pas de rémunération variable ni d'avantages en nature.

##### **(b) Rémunération du Directeur général**

Le Conseil d'administration du 9 mai 2018 a décidé de fixer la rémunération et les avantages de Monsieur Guy Talbourdet, au titre de ses fonctions de Directeur général, sous condition suspensive du règlement-livraison des actions de la Société dans le cadre de l'introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext Paris, comme suit :

- i. une rémunération fixe annuelle d'un montant brut de 525 000 euros,
- ii. une rémunération variable annuelle d'un montant égal à 100% de la rémunération fixe annuelle (soit 525 000 euros), lorsque les conditions de performance sont atteintes à 100%. Ces conditions de performance comprennent (x) pour 60%, des critères de nature

quantitative basés sur un niveau d'EBIT ajusté à hauteur de 70% et de besoin en fonds de roulement à hauteur de 30% et (y) pour 40%, des critères de nature qualitative et basés notamment sur sa contribution au processus d'introduction en bourse de la Société, au renforcement de la structuration de l'organisation du Groupe dans cette perspective, et à la poursuite de la politique de croissance externe du Groupe. En cas de dépassement de ces objectifs, cette rémunération variable est augmentée jusqu'à un montant maximum correspondant à 200% de la rémunération fixe (soit 1 050 000 euros). En 2019, la rémunération variable sera versée le 30 mars au plus tard suite à l'arrêté des comptes consolidés de la Société par le Conseil d'administration de la Société, dès lors que les objectifs conditionnant son octroi auront été atteints. À compter de 2020, la rémunération variable sera versée dès lors que les objectifs conditionnant son octroi auront été atteints, à l'issue de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à laquelle sera soumise l'approbation de son versement conformément à l'article L. 225-100 du Code de commerce.

Monsieur Guy Talbourdet continuera de bénéficier des autres avantages dont il bénéficiait préalablement à l'introduction en bourse (voir le paragraphe 15.1.2 du présent document de base) et percevra des jetons de présence au titre de ses fonctions de membre du Conseil d'administration de la Société, dont le montant serait arrêté ultérieurement par le Conseil d'administration.

Monsieur Guy Talbourdet bénéficiera par ailleurs d'une indemnité en cas de départ d'un montant brut égal au maximum à 100% de la somme (a) de la rémunération fixe annuelle moyenne brute due au cours des douze derniers mois précédant la cessation effective de son mandat et (b) de la rémunération variable annuelle due au titre du dernier exercice clos de la Société. Elle serait due en cas de révocation de son mandat de Directeur général, sauf en cas de révocation pour faute lourde ou faute grave ou de démission, excepté dans le cadre d'un départ contraint. Aucune indemnité de départ ne sera due si le montant de la rémunération variable tel que visé ci-dessus des douze derniers mois précédant le terme du mandat de Directeur général est inférieur à 30% du montant cible. En cas de versement d'une rémunération variable supérieure ou égale à 30% du montant cible, l'indemnité de départ sera intégralement payée.

Monsieur Guy Talbourdet serait par ailleurs soumis à un engagement de non-concurrence d'une durée de 24 mois et percevrait à ce titre une indemnité forfaitaire mensuelle égale à 1/12<sup>e</sup> de 50% de la somme de (i) sa dernière rémunération fixe annuelle et (ii) sa dernière rémunération variable annuelle. En cas de cumul de l'application de l'indemnité de départ décrite ci-dessus et de l'indemnité de non-concurrence, le montant cumulé de ces deux indemnités ne devra pas excéder un montant correspondant à la somme de la rémunération fixe et variable perçue par Monsieur Guy Talbourdet au cours des deux années précédant la cessation effective de son mandat.

## **15.2 Montant des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par la Société ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages**

Aucune somme n'a été provisionnée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 pour le régime de retraite dont bénéficie M. Guy Talbourdet. M. Guy Talbourdet bénéficie en effet d'une retraite complémentaire à prestations définies, dans le cadre des dispositions de l'article 39 du Code général des impôts. Ces cotisations sont prises en charge par la Société à hauteur de 10% de la rémunération brute dans la limite de huit fois le plafond de la sécurité sociale.

## **16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**

### **16.1 Mandats des membres des organes d'administration et de direction**

Les informations concernant la date d'expiration des mandats des membres du conseil d'administration et de la direction figurent au paragraphe 14.1 du présent document de base.

### **16.2 Informations sur les contrats de service liant les membres du conseil d'administration à la société ou à l'une quelconque de ses filiales**

Aucun contrat de service ne lie les membres du conseil d'administration à la Société ou à l'une quelconque de ses filiales.

### **16.3 Comités du conseil d'administration**

La Société est constituée sous la forme d'une société anonyme à conseil d'administration ; elle constituera également un comité d'audit, un comité des nominations et des rémunérations et un comité stratégique, mis en place à compter du règlement-livraison des actions de la Société dans le cadre de leur admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

Les règlements intérieurs de ces comités, dont les principales dispositions sont présentées ci-après, seront adoptés sous condition suspensive du règlement-livraison des actions de la Société dans le cadre de leur admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

#### **– Comité d'audit**

##### *Composition*

Le comité d'audit sera composé de 3 membres, dont 2 désignés parmi les membres indépendants du conseil d'administration. La composition du comité d'audit peut être modifiée par le conseil d'administration, et en tout état de cause, est obligatoirement modifiée en cas de changement de la composition générale du conseil d'administration.

Les membres du comité d'audit doivent disposer de compétences particulières en matière financière et/ou comptable

La durée du mandat des membres du comité d'audit coïncide avec celle de leur mandat de membre du conseil d'administration. Il peut faire l'objet d'un renouvellement en même temps que ce dernier.

Le président du comité d'audit est désigné, après avoir fait l'objet d'un examen particulier, par le conseil d'administration sur proposition du comité des nominations et des rémunérations parmi les membres indépendants. Le comité d'audit ne peut comprendre aucun dirigeant mandataire social ni dirigeant salarié.

La composition du comité d'audit sera fixée par une décision du conseil d'administration qui interviendra au plus tard le jour du règlement-livraison des actions offertes dans le cadre de leur admission sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

##### *Missions*

La mission du comité d'audit est d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières et de s'assurer de l'efficacité du dispositif de suivi des risques et de contrôle interne opérationnel, et le cas échéant, de formuler des recommandations pour en garantir l'intégrité, afin de faciliter l'exercice par le conseil d'administration de ses missions de contrôle et de vérification en la matière.

Dans ce cadre, le comité d'audit exerce notamment les missions principales suivantes :

- suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, d'audit interne et de gestion des risques en ce qui concerne les procédures relatives relatifs à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable ;
- suivi du contrôle légal des comptes sociaux et consolidés par les Commissaires aux comptes de la Société ; et
- procédure de sélection et suivi de l'indépendance des Commissaires aux comptes.

Le comité d'audit rend compte régulièrement de l'exercice de ses missions au conseil d'administration et l'informe sans délai de toute difficulté rencontrée.

Le comité d'audit se réunit autant que de besoin et, en tout état de cause, au moins deux fois par an à l'occasion de la préparation des comptes annuels et des comptes semestriels et, le cas échéant, trimestriels.

- **Comité des nominations et des rémunérations**

#### *Composition*

Le comité des nominations et des rémunérations sera composé de 4 membres, dont 2 membres seront des membres indépendants du conseil d'administration. Ils sont désignés par ce dernier parmi ses membres et en considération notamment de leur indépendance et de leur compétence en matière de rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées.

La durée du mandat des membres du comité des nominations et des rémunérations coïncide avec celle de leur mandat de membre du conseil. Il peut faire l'objet d'un renouvellement en même temps que ce dernier. Le comité des nominations et des rémunérations est présidé par le Président du conseil d'administration.

La composition du comité des nominations et des rémunérations sera fixée par une décision du conseil d'administration qui interviendra au plus tard le jour du règlement-livraison des actions offertes dans le cadre de leur admission sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

#### *Missions*

Le comité des nominations et des rémunérations est un comité spécialisé du conseil d'administration dont les missions principales sont d'assister celui-ci dans (i) la composition des instances dirigeantes de la Société et de son Groupe et (ii) la détermination et l'appréciation régulière de l'ensemble des rémunérations et avantages des dirigeants mandataires sociaux de la Société, en ce compris tous avantages différés et/ou indemnités de départ volontaire ou forcé du Groupe.

Dans le cadre de ses missions en matière de nominations, le comité exerce notamment les missions suivantes :

- propositions de nomination des membres du conseil d'administration, de la Direction Générale et des comités du conseil ; et

- évaluation annuelle de l’indépendance des membres du conseil d’administration.

Dans le cadre de ses missions en matière de rémunérations, il exerce notamment les missions suivantes :

- examen et proposition au conseil d’administration concernant l’ensemble des éléments et conditions de la rémunération des principaux dirigeants du Groupe ;
- examen et proposition au conseil d’administration concernant la méthode de répartition des jetons de présence ; et
- consultation pour recommandation au conseil d’administration sur toutes rémunérations exceptionnelles afférentes à des missions exceptionnelles qui seraient confiées, le cas échéant, par le conseil d’administration à certains de ses membres.

Le comité des nominations et des rémunérations se réunit autant que de besoin et, en tout état de cause, au moins une fois par an, préalablement à la réunion du conseil d’administration se prononçant sur la situation des membres du conseil d’administration au regard des critères d’indépendance adoptés par la Société et, en tout état de cause, préalablement à toute réunion du conseil d’administration se prononçant sur la fixation de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux ou sur la répartition des jetons de présence.

- **Comité stratégique**

#### *Composition*

Le comité stratégique est composé de 4 membres, dont 2 membres sont des membres indépendants du conseil d’administration. Le comité stratégique comprend également le Directeur général s’il est administrateur. La composition du comité stratégique peut être modifiée par le conseil d’administration, et en tout état de cause, est obligatoirement modifiée en cas de changement de la composition générale du conseil d’administration.

La durée du mandat des membres du comité stratégique coïncide avec celle de leur mandat de membre du conseil d’administration. Il peut faire l’objet d’un renouvellement en même temps que ce dernier.

La composition du comité stratégique sera fixée par une décision du conseil d’administration qui interviendra au plus tard le jour du règlement-livraison des actions offertes dans le cadre de leur admission sur le marché réglementé d’Euronext Paris.

#### *Missions*

Le comité stratégique est en charge de fournir des avis ou des recommandations au conseil d’administration sur la définition et la mise en œuvre des recommandations stratégiques du Groupe, de proposer des priorités de croissance et de sélectionner des opportunités d’investissement.

Le comité stratégique examine en particulier les investissements significatifs de croissance organique et les projets de restructuration interne, les acquisitions et les cessions significatives de titres et d’actifs, les opérations ou les engagements susceptibles d’affaiblir de manière significative les résultats du Groupe ou de modifier de manière significative la structure de

son bilan, ainsi que les contrats d'alliance stratégique et de coopération économique qui sont soumis à l'autorisation préalable du conseil d'administration.

#### **16.4 Déclaration relative au gouvernement d'entreprise**

A compter de l'admission de ses actions aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, la Société entend se référer aux recommandations du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de l'Association Française des Entreprises Privées (AFEP) et du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) (le « **Code AFEP-MEDEF** »), en particulier dans le cadre de l'élaboration du rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise prévu par l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Le Code AFEP-MEDEF auquel la Société entend se référer peut être consulté sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.medef.com>. La Société tient à la disposition permanente des membres de ses organes sociaux des copies de ce code.

Pour les aspects de son gouvernement d'entreprise connus à la date d'enregistrement du présent document de base, la Société se conformera aux recommandations du Code AFEP-MEDEF, à l'exception des points suivants :

- les mandats des membres du conseil d'administration expireront tous lors de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. L'échelonnement des mandats ne sera donc pas conforme à la recommandation 13 du Code AFEP-MEDEF qui préconise d'éviter un renouvellement en bloc des membres du conseil d'administration, l'ensemble des membres du conseil d'administration étant tous désignés simultanément, à l'occasion de l'introduction en bourse ;
- le comité des nominations et des rémunérations sera composé de 4 membres, dont la moitié d'administrateurs indépendants et sera présidé par le Président du conseil d'administration. La composition de ce comité ne sera donc pas conforme à la recommandation du Code AFEP-MEDEF qui préconise (i) la présence d'une majorité de membres indépendants au sein de ce comité et (ii) que ce comité soit présidé par un membre indépendant. Compte tenu de l'enjeu représenté par la nomination des administrateurs qui est étroitement lié à l'évolution de l'actionnariat de la Société, il a en effet été retenu de faire siéger à ce comité 2 représentants de l'actionnaire majoritaire de la Société ainsi que le Président du conseil d'administration. Afin de conserver une taille de comité cohérente avec celle des autres comités du conseil d'administration, cette composition ne permet pas de faire siéger plus d'administrateurs indépendants à ce comité. Il est précisé qu'aucun dirigeant mandataire social exécutif n'est membre de ce comité et qu'aucun représentant ou personne liée aux actionnaires de contrôle n'exerce de responsabilité exécutive au sein du Groupe. En outre, la Société considère que la présence d'une moitié de membres indépendants permet d'assurer l'indépendance du comité des nominations et des rémunérations lorsqu'il examine les questions relevant de sa compétence ; et
- les actions attribuées gratuitement dans le cadre du premier plan d'attribution gratuite d'actions mis en place dans le cadre du plan d'intéressement à long terme des principaux dirigeants du Groupe à l'occasion de l'introduction en bourse de la Société (voir le paragraphe 15.1.4 du présent document de base), ne sont soumises ni à une condition de présence ni à une condition de performance du salarié ou dirigeant concerné. Par ailleurs la période d'acquisition de ces actions serait de 1 an. Les conditions de ce plan ne seront donc pas conformes à la recommandation 24.3.3 du Code AFEP-MEDEF qui préconise de « *prévoir des conditions de performance exigeantes à satisfaire sur une période de plusieurs années consécutives* ». Le

premier plan d'attribution gratuite d'actions a néanmoins pour objectif de récompenser les bénéficiaires pour leur travail et les efforts spécifiques fournis au cours des derniers mois dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre de l'introduction en bourse de la Société, et ne serait accompagné d'aucune autre rémunération versée à ce titre. En raison de l'objet spécifique de ce premier plan d'attribution gratuite d'actions, celui-ci n'a donc été soumis ni à des conditions de performance ni à une durée d'acquisition de plusieurs années consécutives. En outre, la période d'acquisition d'un an pour les bénéficiaires permet d'aligner leurs intérêts sur ceux des actionnaires quant à la performance de l'action au cours de cette année, contrairement à un bonus qui serait versé immédiatement à l'introduction en bourse.

## **16.5 Contrôle interne**

Le dispositif de contrôle interne mis en œuvre au sein du Groupe est détaillé au paragraphe 4.6.2 du présent document de base.

Dans la mesure où, à la date d'enregistrement du présent document de base, aucun titre financier de la Société n'est admis aux négociations sur un marché réglementé, la Société n'est pas tenue d'établir un rapport sur la composition du conseil d'administration et l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein ainsi que les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil.

A compter de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2018, et pour autant que les actions de la Société soient admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, (i) le conseil d'administration de la Société sera tenu d'inclure ces informations dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise conformément aux dispositions des articles L. 225-37, L.225-37-3 et L.225-37-5 du Code de commerce, et (ii) le rapport de gestion du conseil d'administration de la Société à l'assemblée générale présentera également les informations sur la manière dont la Société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité ainsi que sur ses engagements sociaux en faveur du développement durable et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités, conformément à l'article L.225-102-1 du Code de commerce.

## **17. SALARIÉS**

### **17.1 Présentation**

#### **17.1.1 Nombre et répartition des salariés**

##### (a) Présentation générale des effectifs

Au 31 décembre 2017, le Groupe employait un total de 3 101 personnes, dont 3 072 salariés actifs (salariés présents ou ayant une absence depuis moins de 6 mois au cours de l'année considérée) représentant 3 016,5 équivalent temps plein, dont environ 55% pour le secteur Activités d'Infrastructures du Rail et 44% pour le secteur Activités Industrielles Diversifiées. Les 1% restant correspondent aux fonctions Holding et Autres du Groupe.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la masse salariale du Groupe s'élevait à 169,9 millions d'euros contre 167,8 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et 172,9 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015. La masse salariale correspond à l'addition de tous les salaires bruts et des charges sociales patronales, ainsi que la participation et l'intéressement des salariés et les autres coûts de personnel.

##### (b) Répartition des effectifs

	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Actifs	3 127	3 003	3 072
Inactifs	-	-	29
<b>Total des effectifs</b>	<b>3 127</b>	<b>3 003</b>	<b>3 101</b>

##### (c) Répartition des effectifs actifs (contrats à durée indéterminée/contrats à durée déterminée/apprentis)

	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Managers et experts	404	366	551
Ouvriers	1 475	1 426	1 531
Chefs d'équipe/Techniciens	173	181	-
Employés	1 075	1 030	-
Autres*	-	-	990
<b>Total</b>	<b>3 127</b>	<b>3 003</b>	<b>3 072</b>

\* Administratif, employés, techniciens

Le tableau ci-dessous présente la répartition des effectifs actifs en contrats à durée indéterminée (hors contrats à durée déterminée et apprentis) dans les pays où sont implantées les principales filiales du Groupe aux 31 décembre 2015, 2016 et 2017 :

<b>Pays</b>	<b>31 décembre 2015</b>	<b>31 décembre 2016</b>	<b>31 décembre 2017</b>
Allemagne	362	358	399
Australie	274	269	258
Chine	218	198	238
Espagne	198	177	174
Etats-Unis	426	385	409
France	691	658	681
Inde	111	146	129
Royaume-Uni	288	299	275
<b>Total</b>	<b>2 568</b>	<b>2 490</b>	<b>2 563</b>

Les huit pays principaux représentent 83,5% des effectifs actifs mondiaux.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des effectifs actifs du Groupe pour ses principales filiales aux 31 décembre 2015, 2016 et 2017 :

<b>Filiales</b>	<b>31 décembre 2015</b>	<b>31 décembre 2016</b>	<b>31 décembre 2017</b>
Conductix Inc.	246	247	256
Conductix-Wampfler GmbH	339	338	379
Conductix-Wampfler France S.A.S.	144	148	160
Conductix-Wampfler S de RL de CV	62	63	63
DCX Chrome S.A.S.	60	58	61
Delachaux S.A.	38	32	33
Delachaux Metal Inc.	2	2	2
H.R.T. S.A.S.	0	0	0
IAT Fixações Elasticas Limitada	80	73	73

Filiales	31 décembre 2015	31 décembre 2016	31 décembre 2017
Intercast & Forge Pty Ltd	189	179	178
Pandrol Australia Pty Limited	45	48	43
Pandrol International Limited	-	-	-
Pandrol Limited	76	70	64
Pandrol UK Limited	149	169	152
Pandrol USA LP	127	85	100
Railtech Alu Singen S.A.S.	-	-	-
Railtech International S.A.S.	348	343	338
Railtech Sufetra S.A.	119	100	96
Vortok Ltd	30	26	28

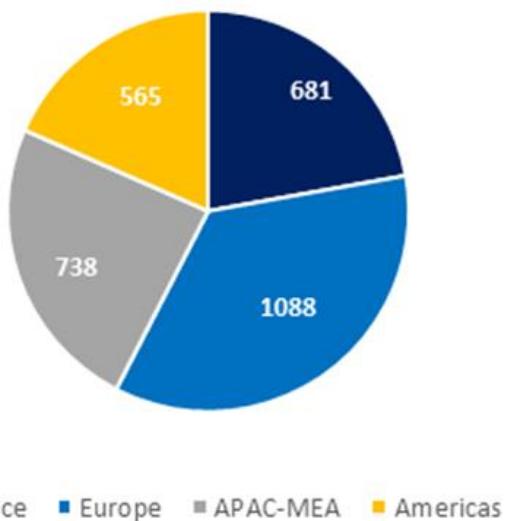
Le 3 janvier 2018, le Groupe a cédé son site d'Ars-sur-Moselle, qui employait 27 salariés au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le Groupe a par ailleurs procédé en janvier 2018 à l'acquisition de la société LJU Automatisierungstechnik GmbH, dont le siège est à Potsdam en Allemagne, qui employait 96 salariés au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Les effectifs du Groupe se répartissent entre 63 entités juridiques dans 28 pays.

Seuls 8 sites, répartis dans 6 pays, emploient plus de 100 personnes en effectif permanent. A l'inverse, 8 sites, ayant généralement une activité de nature commerciale, répartis dans 6 pays, emploient 20 personnes ou moins.

Le graphique ci-dessous présente la répartition géographique des effectifs totaux du Groupe au 31 décembre 2017 :

## 2017 – Répartition géographique des effectifs du Groupe



\*Russie et pays de l'Est intégrés dans Europe.

Le tableau ci-dessous présente la pyramide des âges pour les effectifs actifs du Groupe au 31 décembre 2017 :

Pyramide des âges	31 décembre 2017
<25 ans	176
25 – 34 ans	702
35 – 44 ans	797
45 – 54 ans	840
> 55 ans	557

Le tableau ci-dessous présente l'ancienneté dans l'entreprise des effectifs actifs du Groupe au 31 décembre 2017 :

Ancienneté dans l'entreprise	31 décembre 2017
< 5 ans	1 143
5 – 9 ans	665
10 – 19 ans	706
20 – 29 ans	351
> 30 ans	207

### 17.1.2

### Emploi et conditions de travail

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la sécurité au travail au cours des trois derniers exercices (accidents du travail - salariés du Groupe) :

Sécurité au travail	31 décembre 2015	31 décembre 2016	31 décembre 2017
Nombre d'accidents du travail mortels	0	0	0
Nombre de salariés ayant eu un arrêt (pour accident de travail ou accident de trajet)	82	70	58

Le Groupe veille strictement à la sécurité et à la santé de l'ensemble de ses salariés.

Le Groupe a ainsi progressivement mis en place des programmes globaux et locaux visant à assurer le strict respect des règles de sécurité par ses salariés dans les pays où il exerce ses activités. Ces programmes incluent de nombreuses actions de formation et de communication destinées à placer le sujet de la sécurité au centre des préoccupations de tous. En s'engageant dans le développement d'une culture d'*« amélioration continue »*, le Groupe souhaite renforcer l'échange et le partage entre collaborateurs et par ce biais positionner la sécurité dans le fonctionnement quotidien de chacun, pour que la sécurité fasse partie intégrante des habitudes de travail. Pour ce faire, que ce soit au niveau local par le biais d'initiatives de terrain (point sécurité journalier, comité sécurité, études ergonomiques...), ou au niveau global par la mise en place de démarches transverses (plateforme HSE d'échanges des bonnes pratiques, certification...), de nombreuses actions sont lancées pour appuyer ce changement culturel et renforcer le positionnement de la sécurité comme objectif prioritaire.

Par ailleurs, le Groupe a mis en place des actions spécifiques pour les processus de production impliquant l'utilisation de composants ou substances dangereuses, tels que le chrome hexavalent.

### *Politique en matière de diversité et mixité*

Le Groupe s'est engagé en faveur du développement de la diversité à tous les niveaux de son activité et ses effectifs comprennent ainsi une grande diversité d'âges, d'anciennetés et d'origines, répartis dans le monde entier. La politique du Groupe en matière de diversité et mixité permet d'enrichir les échanges et les compétences, de confronter des visions différentes et d'être source d'innovation.

Les femmes sont présentes dans tous les métiers et quasiment à tous les échelons du Groupe. La part des femmes dans les effectifs du Groupe au 31 décembre 2017 est de 30%. Ce pourcentage est similaire à ce qui se trouve dans l'industrie métallurgique en général.

Le Groupe a en outre adhéré au Pacte mondial des Nations Unies (*Global Compact*), visant à inciter les entreprises à adopter une attitude socialement responsable, en s'engageant à intégrer et promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'homme, à la protection de l'environnement, aux normes internationales du travail, et à la lutte contre la corruption.

### 17.1.3 Développement

Si la majorité des actions de formation est initiée et menée au niveau local, le développement des personnes est un des sujets d'intérêt prioritaires au niveau du Groupe.

Dans ce contexte, le Groupe a progressivement mis en place et généralisé un système d'entretiens annuels de performance et développement afin d'encourager le dialogue entre chaque salarié et son manager direct : ainsi l'appréciation de la performance est partagée, les attentes réciproques discutées, les objectifs sont clairs et un plan de développement pour l'année à venir est défini ensemble. Ces entretiens concernent aujourd'hui tous les salariés du Groupe, y compris le personnel ouvrier. Ceci est un engagement de la direction du Groupe.

En outre, la pratique de la *People Review* (revue de personnel collective concernant les N-1 d'un groupe de managers sur un certain périmètre) se développe. 410 personnes ont été concernées en 2017 (contre 343 en 2016), donnant lieu à un grand nombre d'actions ciblées de développement pour les personnes concernées. L'objectif est d'encourager la généralisation de cette pratique à l'ensemble des sites du Groupe. Un guide « développer ses équipiers » a par ailleurs été réalisé, à destination de tous les managers.

Les managers, acteurs majeurs de la création d'un environnement favorable à la performance, au développement et à l'engagement des personnes, bénéficient de différents types d'actions. Une formation « *Managing to succeed together* » en deux étapes a par exemple été mise en place à compter de 2016. Elle a depuis concerné 224 personnes dans toutes les régions au travers de 19 groupes de formation.

Pour souligner l'importance du rôle managérial des responsables hiérarchiques, des objectifs de « *people management* » sont aujourd'hui attribués – selon les *guidelines* fournies par le Groupe – au titre des objectifs de performance et/ou des objectifs de bonus des managers concernés.

Une enquête managériale a été initiée en 2016, puis renouvelée en 2017 sur 500 personnes environ, dont le degré hiérarchique peut aller de membre du comité exécutif aux trois ou quatre échelons en dessous. Cette enquête qui concerne le management, porte sur la manière dont les collaborateurs perçoivent leurs managers, sur l'impact que les actions et comportements de ceux-ci peuvent avoir sur les collaborateurs. Cet outil permet aux managers de prendre conscience, pour la prendre en compte, collectivement, la manière dont ils sont perçus dans le Groupe en matière de clarté fournie, d'attention portée, de contribution au développement des personnes et d'adapter les actions d'accompagnement managérial en fonction des tendances de l'enquête.

Le Groupe entend en effet s'appuyer sur les managers pour diffuser concrètement la culture et l'identité qui ont été définies pour l'ensemble de ses entités, partout dans le monde : « *être des équipes responsables, progressant constamment et travaillant ensemble pour donner la priorité au client* ».

Enfin, la mise en œuvre du *Lean management*, visant à développer l'autonomie des équipes, tant dans les usines que dans les équipes de recherche et développement par exemple, qui s'accélère depuis 2017, est une autre illustration de la volonté de performance, de progrès et d'autonomie responsable des équipes qui caractérise le Groupe.

#### 17.1.4

#### Politique de rémunération

Le montant de la rémunération brute versée par le Groupe (hors charges sociales) au titre des exercices clos les 31 décembre 2015, 2016 et 2017 s'établit comme suit :

(En millions d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2016	31 décembre 2017
Rémunération brute	139,3	132,8	134,5

Le Groupe a développé et mis en place une politique de rémunération qui cadre les pratiques (*Compensation & Benefits Policy*) majeures en la matière dans toutes ses entités. Outre la nécessité d'obtenir systématiquement une approbation de niveau N+2 pour toute décision de salaire, elle vise principalement à renforcer le lien entre performance et rémunération.

Depuis plusieurs années, et en vue de maîtriser l'évolution de la masse salariale, des données d'évolution annuelles du marché des salaires par pays (36 pays concernés) sont recueillies auprès de 2 sources spécialisées au moins. Elles servent à déterminer le budget annuel d'augmentation des salaires de chaque entité, en prenant également en compte ses caractéristiques propres.

En parallèle, un guide a été créé pour accompagner chaque site dans le processus de construction de son budget d'activité Ressources Humaines.

Depuis 2013 le Groupe a également structuré un plan de bonus annuel commun pour l'ensemble du management des différentes entités. Le Business Performance Plan (BPP) concerne, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, 245 managers et experts au total (42% dans le secteur des Activités d'Infrastructures du Rail, 52% dans le secteur des Activités Industrielles Diversifiées et 6% dans les fonctions Holding et Autres).

Les critères majeurs de performance pris en compte pour l'évaluation des résultats du plan sont l'EBIT et le BFR au niveau du Groupe, de la division et de l'unité opérationnelle concernée.

Par ailleurs, des systèmes de *profit sharing*, d'intéressement ou de participation ont été mis en place en France, en Allemagne ou aux Etats-Unis.

#### **17.1.5 Relations sociales**

Les salariés du Groupe sont représentés à différents niveaux (Groupe/entreprise/établissements) par les représentants des organisations syndicales représentatives, les délégués du personnel, le comité d'entreprise commun, les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Le Groupe considère dans l'ensemble avoir des relations de travail satisfaisantes avec ses employés et leurs représentants, avec la conclusion d'accords avec les représentants des organisations syndicales représentatives et des avis du comité d'entreprise très souvent favorables aux projets présentés par la direction.

#### **17.2 Participations et stock-options détenues par les membres du conseil d'administration et de la direction générale**

##### **17.2.1 Intérêts des membres du conseil d'administration et de la direction générale**

M. Stéphane Delachaux est actionnaire de la société Ande Investissements, qui détient elle-même 49,89% du capital et 50,0001% des droits de vote de la Société (voir le paragraphe 18.1.1 du présent document de base).

M. Guy Talbourdet, Directeur général de la Société, détient par ailleurs 227 actions de préférence de catégorie E émises par la Société (voir le paragraphe 18.1 du présent document de base).

##### **17.2.2 Options de souscription ou d'achat d'actions et attribution d'actions gratuites**

Dans le cadre de l'admission de ses actions aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, la Société entend mettre en œuvre une politique d'intéressement à long

terme de ses principaux dirigeants, et notamment de son Directeur général, en ligne avec les pratiques de marché (voir le paragraphe 15.1.4 du présent document de base).

### **17.3 Accords de participation et d'intéressement**

#### **17.3.1 Accords de participation**

En France, les salariés de certaines sociétés du Groupe (Delachaux S.A., Conductix-Wampfler France S.A.S., DCX Chrome S.A.S.) bénéficient de la participation au titre d'un accord collectif conclu le 3 juin 2013. Dans le cadre de cet accord, la réserve spéciale de participation est liée aux résultats des sociétés incluses dans le périmètre de l'accord calculée en fonction du résultat d'exploitation de ces sociétés. Pour bénéficier de la répartition de la réserve spéciale de participation, les salariés doivent justifier d'au moins trois mois d'ancienneté dans l'une ou plusieurs des entreprises ayant signées l'accord. La réserve spéciale de participation est calculée selon une formule dérogatoire plus favorable à celle prévue par les dispositions de l'article L.3324-1 du Code du travail, à savoir 2% du résultat d'exploitation de chaque société partie à l'accord, la distribution ne pouvant intervenir que si le résultat d'exploitation de l'ensemble des sociétés parties à l'accord est supérieur ou égal à 5% du chiffre d'affaires total. Dans l'hypothèse où le résultat obtenu serait inférieur au montant de la participation calculé selon l'article L.3324-1 du Code du travail, ce dernier montant s'appliquera. Le résultat obtenu en application de la formule dérogatoire ne peut dépasser 50% du bénéfice net comptable des sociétés parties à l'accord. Les montants ainsi calculés sont répartis entre salariés proportionnellement au salaire brut perçu sur l'année de référence.

Les salariés de la société Railtech International S.A.S. bénéficient de la participation au titre d'un accord collectif conclu le 10 décembre 1980, au titre duquel la réserve spéciale de participation est calculée conformément aux dispositions de l'article L.3324-1 du Code du travail, pour les salariés justifiant d'au moins trois mois d'ancienneté.

#### **17.3.2 Accords d'intéressement**

En France, les salariés de certaines sociétés du Groupe (Delachaux S.A., Conductix-Wampfler France S.A.S., DCX Chrome S.A.S. et Railtech International S.A.S.) bénéficient d'un intéressement aux résultats de leur entreprise, calculé en fonction de certains agrégats comptables et certains indicateurs de performance.

#### **17.3.3 Plans d'épargne d'entreprise et plans assimilés**

En France (toutes entités juridiques hors Railweld), le Groupe dispose d'un plan d'épargne entreprise constitué de 5 fonds de natures différentes présentant des niveaux de risque et des perspectives de performance plus ou moins importants (monétaire, obligataire, actions etc.).

### **17.4 Actionnariat salarié**

Certains cadres dirigeants et anciens salariés du Groupe sont actionnaires de la Société (voir le paragraphe 18.1 du présent document de base).

## **18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES**

### **18.1 Actionnariat**

A la date d'enregistrement du présent document de base, la Société est constituée sous forme de société anonyme, dont les deux principaux actionnaires sont (i) la société Ande Investissements, contrôlée par la famille Delachaux, et (ii) la société Financière Danube, contrôlée par des fonds conseillés par des affiliés de CVC Capital Partners Limited.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital de la Société à la date d'enregistrement du présent document de base :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Catégories d'actions
Ande Investissements <sup>50</sup>	208 162	49,89	167 461	50,0001	167 460 actions ordinaires  1 action de préférence de catégorie A  39 223 actions de préférence de catégorie C  1 058 actions de préférence de catégorie D  420 actions de préférence de catégorie E
Financière Danube <sup>51</sup>	208 161	49,89	167 460	49,9999	167 459 actions ordinaires  1 action de préférence de catégorie B  39 223 actions de préférence de catégorie C  1 058 actions de préférence de catégorie D  420 actions de préférence de catégorie E

---

<sup>50</sup> Société contrôlée par la famille Delachaux.

<sup>51</sup> Société contrôlée par des fonds conseillés par des affiliés de CVC Capital Partners Limited.

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Catégories d'actions
Managers	<i>Dont Monsieur Guy Talbourdet</i>	227	0,05	-	227 actions de préférence de catégorie E
	<i>Dont autres Managers<sup>52</sup></i>	699	0,17	-	699 actions de préférence de catégorie D
<b>TOTAL</b>	417 249	100,00	334 921	100,00	334 919 actions ordinaires 1 action de préférence de catégorie A 1 action de préférence de catégorie B 78 446 actions de préférence de catégorie C 2 815 actions de préférence de catégorie D 1 067 actions de préférence de catégorie E

L'ensemble des actions de préférence émises par la Société seront converties en actions ordinaires émises par la Société à la date de règlement-livraison de l'introduction en bourse, à l'issue duquel le capital social de la Société sera ainsi composé exclusivement d'actions ordinaires (voir le chapitre 7 du présent document de base).

A l'issue de l'introduction en bourse de la Société, la famille Delachaux, par l'intermédiaire de la société Ande Investissements, resterait actionnaire majoritaire de la Société sur le long terme.

#### 18.1.1 Ande Investissements

A la date d'enregistrement du présent document de base, Ande Investissements détiennent directement 49,89% du capital et 50,0001% des droits de vote de la Société. Ande Investissements, véhicule d'investissement de la famille d'André Delachaux, est une société en commandite par actions de droit luxembourgeois dont le siège social est sis 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce de Luxembourg sous le

---

<sup>52</sup> Inclut quatre managers, dont trois ne sont plus en fonction au sein du Groupe.

numéro B60.281, détenue à 100% par Monsieur et Madame André Delachaux et leurs enfants.

#### **18.1.2 Financière Danube**

Financière Danube est une société holding constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social est sis 20, avenue Monterey, L-2163, Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce de Luxembourg sous le numéro B161349.

Financière Danube est contrôlée par des fonds conseillés par des affiliés de CVC Capital Partners Limited.

#### **18.1.3 Actionnariat des *managers***

Monsieur Guy Talbourdet, Directeur général de la Société, Monsieur Olivier Joannet, Directeur consolidation et reporting du Groupe, et trois anciens dirigeants du Groupe sont actionnaires de la Société directement, à hauteur de 0,24 % du capital de la Société.

### **18.2 Déclaration relative au contrôle de la Société**

A la date d'enregistrement du présent document de base, la Société est contrôlée par la société Ande Investissements.

A la date d'enregistrement du présent document de base, les actionnaires de la Société sont parties à des pactes conclus le 23 juin 2014, le 16 juin 2011 et le 9 septembre 2011. Ces pactes seraient résiliés de plein droit au jour de l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

### **18.3 Accords susceptibles d'entraîner un changement de contrôle**

A la date d'enregistrement du présent document de base, il n'existe pas d'accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle de la Société.

## **19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS**

### **19.1 Principales opérations avec les apparentés**

Les parties liées au Groupe comprennent notamment les actionnaires de la Société, ses filiales non consolidées, les entreprises sous contrôle conjoint (les sociétés consolidées en intégration proportionnelle), les entreprises associées (les sociétés mises en équivalence), et les entités sur lesquelles les différents dirigeants du Groupe exercent au moins une influence notable.

Les données chiffrées précisant les relations avec ces parties liées figurent dans la note 14.3 des comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2017, 2016 et 2015 présentés au paragraphe 20.1.2.1 du présent document de base.

A compter de la date de règlement-livraison des actions de la Société offertes dans le cadre de l'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, les conventions suivantes, conclues avec des parties liées, seraient résiliées :

- le pacte d'actionnaires conclu le 23 juin 2014 entre la Société, la société Ande Investissements, la société Financière Danube, M. Guy Talbourdet et M. Philippe Lang, ayant pour objet d'organiser la liquidité des managers du Groupe et certaines règles de gouvernance d'entreprise entre les associés ;
- le pacte d'actionnaires conclu le 16 juin 2011 entre la société Ande Investissements et la société Financière Danube ;
- le pacte d'actionnaires conclu le 9 septembre 2011 entre la Société, M. Jean-Pierre Colliaut, la société Financière Danube, la société Ande Investissements, M. Didier Bourdon, M. Yves Persinette et M. Olivier Joannet, ayant pour objet d'organiser la liquidité des managers du Groupe et certaines règles de gouvernance d'entreprise entre les associés ;
- la convention de prestations de services conclue le 24 octobre 2011 entre la Société, CVC Capital Partners Advisory Company S.A.R.L (Luxembourg) et Sogrepar S.A. ; et
- la convention de prestations de services conclue le 24 octobre 2011 entre la Société et la banque Hottinguer.

Par ailleurs, l'ensemble des actes et conventions relatifs au Contrat de Crédit Senior seraient résiliés dans le cadre du Refinancement.

### **19.2 Rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées au titre des exercices 2015, 2016 et 2017**

#### **19.2.1 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017**

*« A l'Assemblée générale de la société Delachaux Group S.A.,*

*En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.*

*Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les*

*termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.*

*Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.*

*Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.*

## **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

### ***Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé***

*Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.*

### ***Conventions non autorisées préalablement***

*En application des articles L. 225-42 et L. 823-12 du Code de commerce, nous vous signalons que les conventions suivantes n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.*

*Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.*

- ***Avenant au Pacte d'investisseurs***

*Entre : Delachaux Group S.A. / Ande Investissements / Financière Danube*

**Nature, objet, modalités de la convention et intérêt pour la Société :**

*Avenant au pacte d'investisseurs afin d'organiser les rapports entre les actionnaires de la Société, pour la stabilité de l'actionnariat.*

***Personnes concernées :***

*Monsieur Stéphane Delachaux :*

- *Président et Administrateur de votre Société*
- *Administrateur d'Ande Investissements S.A.*

*Ande Investissements S.A. et Financière Danube S.A.R.L. :*

- *Actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieurs à 10%*

*L'avenant a été conclu le 28 décembre 2011 et n'a pas été autorisé par un Conseil d'Administration suite à un oubli.*

### ***Conventions des exercices antérieurs non soumises à l'approbation d'une précédente assemblée générale***

*Nous avons été avisés de la convention suivante, autorisée le 27 mai 2014 et conclue au cours de l'exercice 2014 et qui n'a pas été soumise à l'approbation de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2014.*

- **Pacte entre détenteurs de valeurs mobilières de Sodelho**

Entre : Delachaux Group S.A. / Ande Investissements SCA / Financière Danube / Guv Talbourdet

Nature, objet, modalités de la convention et intérêt pour la Société :

*Pacte d'actionnaire intitulé « Pacte entre détenteurs de valeurs mobilières de Sodelho » et de la lettre relative à conclure entre M. Philippe Lang, Financière Danube, Ande Investissements et la Société (« L'Accord Particulier »).*

*Le pacte a été signé le 23 juin 2014 afin d'organiser la liquidité des managers et certaines règles de gouvernance d'entreprise entre les associés.*

Personnes concernées :

*Monsieur Stéphane Delachaux :*

- *Président et Administrateur de votre Société*
- *Administrateur d'Ande Investissements S.A.*

*Ande Investissements S.A. et Financière Danube S.A.R.L. :*

- *Actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieurs à 10%*

*Le pacte a été signé en date du 23 juin 2014 et autorisé par votre conseil d'administration le 27 mai 2014 mais n'a pas été soumise à l'approbation des actionnaires.*

### **CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

*Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs*

*Dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé*

*En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.*

- ***Convention Inter-Créanciers au titre du Refinancement « Intercreditor Agreement »***

Entre : Delachaux Group S.A. /Ande Investissements S.A / Financière Danube S.A.R.L./

*Nature, objet, modalités de la convention et intérêt pour la société :*

*Convention Inter-Créanciers (« Intercreditor Agreement ») signée le 28 Octobre 2014 qui a pour objet de déterminer le rang de priorité des paiements entre les différents créanciers au titre du Refinancement (« Amendment and Restatement Agreement in respect of the senior facilities agreement for Delachaux S.A. dated 16 September 2011 »).*

Personnes concernées :

*Monsieur Stéphane Delachaux :*

- *Président et Administrateur de votre Société*
- *Administrateur de Ande Investissements S.A.*

*Financière Danube S.A.R.L. et Ande Investissements S.A..*

- *Actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieurs à 10%.*

- *Adhésion de la Société, en qualité de Borrower et de Guarantor au Senior Facilities Agreement du 16 juin 2011*

*Entre : Delachaux Group S.A. / Financière Danube S.A.R.L.*

Nature, objet, modalités de la convention et intérêt pour la Société :

*Adhésion de la Société, en qualité de Borrower et de Guarantor au Senior Facilities Agreement signé le 16 juin 2011 par Financière Danube S.A.R.L. et, notamment, Deutsche Bank AG, London Branch et HSBC France. Cette convention de crédit senior porte sur un montant maximum en principal de 565 millions d'euros.*

*Adhésion de la Société en qualité de Borrower et de Guarantor, prévue par la clause 30.2 du Senior Facilities Agreement du 16 juin 2011 ;*

*Cette convention est mise en place dans le cadre de la mise en place du financement au niveau du groupe Delachaux.*

Personnes concernées :

*Monsieur Stéphane Delachaux :*

- *Président et Administrateur de votre Société*
- *Administrateur de Ande Investissements S.A.*

*Financière Danube S.A.R.L. :*

- *Actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieurs à 10%*
- *Adhésion de la Société, en qualité de Debtor et d'Intra-Group Lender, au Holdco Intercreditor Agreement signé le 29 juillet 2011*

*Entre : Delachaux Group S.A. / Financière Danube S.A.R.L. / Ande Investissements*

Nature, objet, modalités de la convention et intérêt pour la Société :

*Adhésion de la Société, en qualité de Debtor et d'Intra-Group Lender, au Holdco Intercreditor Agreement signé le 29 juillet 2011 entre notamment Financière Danube S.A.R.L., Ande Investissements S. A., Deutsche Bank AG, London Branch et HSBC France.*

*Adhésion de la Société en qualité de Debtor et d'Intra-Group Lender, prévue par la clause 17.8 du Holdco Intercreditor Agreement ;*

Personnes concernées :

*Monsieur Stéphane Delachaux :*

- *Président et Administrateur de votre Société*
- *Administrateur de Ande Investissements S.A.*

*Ande Investissements S.A. et Financière Danube S.A.R.L. :*

- *Actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieurs à 10%*

- *Conclusion du « Financière Danube Intra-Group Loan », convention de prêt entre Financière Danube S.A.R.L. et du « Holdco Downstream Undertaking »*

*Entre : Delachaux Group S.A. / Financière Danube S.A.R.L.*

Nature, objet modalités de ces conventions et intérêt pour la Société :

« Financière Danube Intra-Group Loan», convention de prêt entre Financière Danube S.A.R.L., prêteur, et la Société, emprunteur, portant sur un montant maximum de 233 746 552 euros, remboursable sur une durée de 8 ans.

« Holdco Downstream Undertaking », par lequel Financière Danube s'engage à transférer ses engagements à la Société, suite à la résiliation du Senior Facilities Agreement du 16 juin 2011 à l'égard de Financière Danube S.A.R.L. en application de la clause 30.3 du Senior Facilities Agreement.

Ces conventions sont mise en place dans le cadre de la mise en place du financement au niveau du groupe Delachaux.

Personnes concernées :

Financière Danube S.A.R.L. :

- Actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieurs à 10%
- Conclusion du « Replacement Hedging Letter », « Funds Flow Agreement Accession Deed » et du « Sodelho Intra-Group Loan », tous trois en date du 7 septembre 2011 et « Security Undertaking Deed » et « EPO Proceeds Security Undertaking Deed », tous deux en date du 16 septembre 2011

*Entre : Delachaux Group S.A./ Financière Danube S.A.R.L. / Delachaux S.A.*

Nature, objet, modalités de la convention et intérêt pour la Société :

Conclusion des conventions suivantes :

- « Replacement Hedging Letter » : lettre du 7 septembre 2011, adressée par la Société à Deutsche Bank AG, London Branch, par laquelle la Société s'engage à réaliser un hedging du taux d'intérêt conformément au Senior Facilities Agreement du 16 juin 2011 ;
- « Funds Flow Agreement Accession Deed » : lettre du 7 septembre 2011, adressée par la Société à Deutsche Bank AG, London Branch, France et Financière Danube S.A.R.L. portant adhésion de la Société au Funds Flow Agreement signé par Financière Danube S.A.R.L. à cette même date ;
- « Security Undertaking Deed » : lettre du 16 septembre 2011 adressée par la Société à Deutsche Bank AG, London Branch, par laquelle la Société s'engage à nantir à nouveau les actions Delachaux en garantie de la convention de crédit senior souscrite par Delachaux au jour du remboursement total du Senior Facilities Agreement conclu le 16 septembre 2011 avec Delachaux ;
- « IPO Proceeds Security Undertaking Deed » : lettre de la Société à Delachaux, en date du 16 septembre 2011, lui garantissant le transfert des sommes reçues en cas d'introduction en bourse de l'une de ces sociétés.

Convention mise en place dans le cadre de la mise en place du financement au niveau du groupe Delachaux.

Personnes concernées :

*Monsieur Stéphane Delachaux :*

- *Président et Administrateur de votre Société*
- *Administrateur de Delachaux S.A.*

*Financière Danube S.A.R.L. :*

- *Actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieurs à 10%*
- ***Pacte entre détenteurs de valeurs mobilières de Sodelho, « le Pacte Managers »***

***Entre : Delachaux Group S.A. / Jean-Pierre Colliaut / Financière Danube S.A.R.L. / Ande Investissements S.A. / Didier Bourdon / Yves Persinette / Olivier Joannet***

Nature, objet, modalités de la convention et intérêt pour la Société :

*Pacte d'actionnaires conclu le 9 septembre 2011 afin d'organiser les rapports entre les actionnaires de la Société et M. Jean-Pierre Colliaut, pour la stabilité de l'actionnariat.*

*Avenant du 30 octobre 2012 sur le pacte du 7 septembre 2011 entre détenteurs de valeurs mobilières de SODELHO S.A. (le « Pacte Managers »), ledit pacte organisant les règles de gouvernance d'entreprise entre les associés de la Société et régissant la liquidité des managers.*

Personnes concernées :

*Monsieur Stéphane Delachaux :*

- *Président et Administrateur de votre Société*
- *Administrateur d'Ande Investissements S.A.*

*Ande Investissements S.A. et Financière Danube S.A.R.L. :*

- *Actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieurs à 10%*

*Actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieurs à 10%*

- ***Adhésion de SODELHO S.A. au pacte d'actionnaires signé le 16 juin 2011***

***Entre : Delachaux Group S.A./ Ande Investissements S.A. / Financière Danube S.A.R.L.***

Nature, objet, modalités de la convention et intérêt pour la Société :

*Adhésion de SODELHO S.A. au pacte d'actionnaires signé le 16 juin 2011 entre Ande Investissements S.A. et Financière Danube S.A.R.L, dans le cadre de la stabilité de l'actionnariat.*

*Adhésion prévue par la clause 5.10 du pacte d'Actionnaires, à compter de la prise de contrôle de SODELHO S.A. par Ande Investissements S.A. et Financière Danube S.A.R.L., soit le 7 septembre 2011.*

*Signature du SODELHO Agreement of Adhésence le 7 septembre 2011.*

Personnes concernées :

*Monsieur Stéphane Delachaux :*

- *Président et Administrateur de votre Société*

- *Administrateur de Ande Investissements S.A.*

*Ande Investissements S.A. et Financière Danube S.A.R.L. :*

- *Actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieurs à 10%*
- *Convention de prestations de services avec la Banque Hottinger.*

*Entre : Delachaux Group S.A. / Banque Hottinger*

Nature, objet de la convention et intérêt pour la Société :

*Convention de prestations de services avec la Banque Hottinger, conclue le 24 octobre 2011.*

Personnes concernées :

*Monsieur Pierre Durand de Bousingen :*

- *Administrateur de votre Société*
- *Mandataire de la banque Hottinger.*

Modalités de la convention :

*50 000€ HT facturés par la Banque Hottinger à SODELHO S.A. au titre de l'exercice 2017.*

- *Convention de prestations de services avec Delachaux S.A.*

*Entre : Delachaux Group S.A. / Delachaux S.A.*

Nature, objet de la convention et intérêt pour la Société :

*Renouvellement de la convention de prestations de services avec Delachaux.*

Personnes concernées :

*Monsieur Stéphane Delachaux :*

- *Administrateur de votre Société*
- *Administrateur de Delachaux.*

Modalités de la convention :

*En 2017, le montant de la convention s'élève à 300 000 €.*

*Fait à La Défense et à Courbevoie, le 5 avril 2018,*

*Les Commissaires aux comptes,*

*KPMG AUDIT, Département de KPMG S.A.*

*MAZARS*

*Laurent Genin*

*Robert Amoyal »*

## **19.2.2 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées pour l'exercice clos le 31 décembre 2016**

« Aux Actionnaires,

*En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.*

*Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.*

*Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.*

*Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.*

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

#### ***Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé***

*Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.*

### **CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

#### ***Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs***

*Dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé*

*En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.*

**1. Sociétés : La Société / Financière Danube S.A.R.L. / Ande Investissements S.A. / Jean-Pierre Colliaut**

#### **Nature et Objet de la convention :**

*Avenant au pacte du 7 septembre 2011 entre détenteurs de valeurs mobilières de SODELHO S.A. (le « Pacte Managers »), ledit pacte organisant les règles de gouvernance d'entreprise entre les associés de la Société et régissant la liquidité des managers.*

#### **Modalités de la convention :**

*L'Assemblée générale du 29 juin 2012 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d'administration en date du 17 octobre 2012.*

*L'avenant a été conclu le 30 octobre 2012.*

Personnes concernées :

*Financière Danube S.A.R.L. et Ande Investissements SA.*

*Actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieurs à 10%.*

**2. Sociétés : La Société / CVC Capital Partners Advisory Company S.A.R.L (Luxembourg) / Sogrepar S.A.**

Nature et Objet de la convention :

*Convention de prestations de services avec CVC Capital Partners Advisory Company S.A.R.L. (Luxembourg)*

Modalités de la convention :

*L'Assemblée générale du 29 juin 2012 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d'administration en date du 21 octobre 2011 (2ème résolution).*

*La convention a été conclue le 24 octobre 2011.*

*72 000€ HT facturés par CVC Capital Partners Advisory Company S.A.R.L. (Luxembourg) à SODELHO S.A. au titre de l'exercice 2016.*

Personnes concernées :

*Monsieur Stéphane Delachaux :*

- *Président et Administrateur de votre Société*
- *Administrateur de Sogrepar S.A.*

*Monsieur Jean Christophe Germani :*

- *Administrateur de votre Société*
- *Mandataire de CVC Capital Partners Advisory Company*

**3. Sociétés : La Société / Banque Hottinger**

Nature et Objet de la convention :

*Convention de prestations de services avec la Banque Hottinger.*

Modalités de la convention :

*L'Assemblée générale du 29 juin 2012 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d'administration en date du 21 octobre 2011 (6ème résolution).*

*La convention a été conclue le 24 octobre 2011.*

*50 000€ HT facturés par la Banque Hottinger à SODELHO S.A. au titre de l'exercice 2016.*

Personnes concernées :

*Monsieur Pierre Durand de Bousingen :*

- *Administrateur de votre Société*

- *Mandataire de la banque Hottinger.*

**4. Sociétés : La Société / Jean-Pierre Colliaut / Financière Danube S.A.R.L. / Ande Investissements S.A.**

Nature et Objet de la convention :

*Pacte d'actionnaires (le « Pacte ») afin d'organiser les rapports entre les actionnaires de la Société et M. Jean-Pierre Colliaut.*

Modalités de la convention :

*L'Assemblée générale du 29 juin 2012 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d'administration en date du 9 septembre 2011 (1ère résolution).*

*Le pacte a été conclu le 9 septembre 2011.*

Personnes concernées :

*Monsieur Stéphane Delachaux :*

- *Président et Administrateur de votre Société*
- *Administrateur d'Ande Investissements S.A.*

*Ande Investissements S.A. et Financière Danube S.A.R.L. :*

- *Actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieurs à 10%*

**5. Sociétés : La Société / Ande Investissements S.A. / Financière Danube S.A.R.L.**

Nature et Objet de la convention :

*Adhésion de SODELHO S.A. au pacte d'actionnaires signé le 16 juin 2011 entre Ande Investissements S.A. et Financière Danube S.A.R.L.*

Modalités de la convention :

*L'Assemblée générale du 29 juin 2012 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d'administration en date du 7 septembre 2011 (4ème résolution).*

*Adhésion prévue par la clause 5.10 du pacte d'Actionnaires, à compter de la prise de contrôle de SODELHO S.A. par Ande Investissements S.A. et Financière Danube S.A.R.L., soit le 7 septembre 2011.*

*Signature du SODELHO Agreement of Adhérance le 7 septembre 2011.*

Personnes concernées :

*Monsieur Stéphane Delachaux :*

- *Président et Administrateur de votre Société*
- *Administrateur de Ande Investissements S.A.*

*Ande Investissements S.A. et Financière Danube S.A.R.L. :*

- *Actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieurs à 10%*

## **6. Sociétés : La Société / Financière Danube S.A.R.L. / Ande Investissements S.A.**

### Nature et Objet de la convention :

*Adhésion de la Société, en qualité de Borrower et de Guarantor au Senior Facilities Agreement signé le 16 juin 2011 par Financière Danube S.A.R.L. et, notamment, Deutsche Bank AG, London Branch et HSBC France. Cette convention de crédit senior porte sur un montant maximum en principal de 565 millions d'euros.*

*Adhésion de la Société, en qualité de Debtor et d'Intra-Group Lender, au Holdco Intercreditor Agreement signé le 29 juillet 2011 entre notamment Financière Danube S.A.R.L., Ande Investissements S.A., Deutsche Bank AG, London Branch et HSBC France.*

### Modalités de la convention :

*L'Assemblée générale du 29 juin 2012 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d'administration en date du 7 septembre 2011 (5ème résolution).*

*Adhésion de la Société en qualité de Borrower et de Guarantor, prévue par la clause 30.2 du Senior Facilities Agreement du 16 juin 2011 ;*

*Adhésion de la Société en qualité de Debtor et d'Intra-Group Lender, prévue par la clause 17.8 du Holdco Intercreditor Agreement ;*

*Signature du « SODELHO Accession Deed », en date du 7 septembre 2011.*

### Personnes concernées :

*Monsieur Stéphane Delachaux :*

- *Président et Administrateur de votre Société*
- *Administrateur de Ande Investissements S.A.*
- *Administrateur de Sogrepar S.A.*

*Monsieur Patrick Dziewolski :*

- *Administrateur de votre Société*
- *Administrateur de Sogrepar S.A.*

*Monsieur Dominin de Kerdaniel :*

- *Ancien Administrateur de votre Société*
- *Administrateur de Sogrepar S.A.*

*Ande Investissements S.A. et Financière Danube S.A.R.L. :*

- *Actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieurs à 10%*

## **7. Sociétés : La Société / Financière Danube S.A.R.L.**

### Nature et Objet de la convention :

« Financière Danube Intra-Group Loan », convention de prêt entre Financière Danube S.A.R.L., prêteur, et la Société, emprunteur, portant sur un montant maximum de 233 746 552 euros, remboursable sur une durée de 8 ans.

« Holdco Downstream Undertaking », par lequel Financière Danube s'engage à transférer ses engagements à la Société, suite à la résiliation du Senior Facilities Agreement du 16 juin 2011 à l'égard de Financière Danube S.A.R.L. en application de la clause 30.3 du Senior Facilities Agreement.

### Modalités de la convention :

L'Assemblée générale du 29 juin 2012 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d'administration en date du 7 septembre 2011 (12ème résolution).

Signature de ces 2 conventions en date du 7 Novembre 2011

### Personnes concernées :

Financière Danube S.A.R.L. :

- Actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieurs à 10%

## **8. Sociétés : La Société / Financière Danube S.A.R.L. / Delachaux S.A.**

### Nature et Objet de la convention :

#### *Conclusion des conventions suivantes :*

- « Replacement Hedging Letter » : lettre du 7 septembre 2011, adressée par la Société et Sogrepar à Deutsche Bank AG, London Branch, par laquelle la Société et Sogrepar s'engagent à réaliser un hedging du taux d'intérêt conformément au Senior Facilities Agreement du 16 juin 2011 ;

- « Funds Flow Agreement Accession deed » : lettre du 7 septembre 2011, adressée par la Société à Deutsche Bank AG, London Branch, France et Financière Danube S.A.R.L. portant adhésion de la Société au Funds Flow Agreement signé par Financière Danube S.A.R.L. à cette même date.

« Holco Downstream Undertaking » : lettre du 16 septembre 2011 par laquelle Financière Danube S.A.R.L., la Société et Sogrepar s'engagent à transférer leurs engagements à Delachaux, suite à la résiliation du Senior Facilities Agreement du 16 juin 2011 à l'égard de Financière Danube S.A.R.L. en application de la clause 30.3 du Senior Facilities Agreement ;  
« Security Undertaking Deed » : lettre du 16 septembre 2011 adressée par la Société et Sogrepar à Deutsche Bank AG, London Branch, par laquelle la Société et Sogrepar s'engagent à nantir à nouveau les actions Delachaux en garantie de la convention de crédit senior souscrite par Delachaux au jour du remboursement total du Senior Facilities Agreement conclu le 16 septembre 2011 avec Delachaux ;

« IPO Proceeds Security Undertaking Deed » : lettre de la Société et Sogrepar à Delachaux, en date du 16 septembre 2011, lui garantissant le transfert des sommes reçues en cas d'introduction en bourse de l'une de ces sociétés.

Modalités de la convention :

*L’Assemblée générale du 29 juin 2012 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d’administration en date du 7 septembre 2011 (13ème résolution).*

Personnes concernées :

*Monsieur Stéphane Delachaux :*

- *Président et Administrateur de votre Société*
- *Administrateur de Delachaux S.A.*

*Financière Danube S.A.R.L. :*

- *Actionnaires disposant d’une fraction des droits de vote supérieurs à 10%*

**9. Sociétés : La Société / Jean-Pierre Colliaut / Financière Danube S.A.R.L. / Ande Investissements S.A.**

Nature et Objet de la convention :

*Pacte, signé en date du 9 septembre 2011 entre détenteurs de valeurs mobilières de SODELHO S.A, (le « Pacte Managers »), ledit pacte organisant les règles de gouvernance d’entreprise entre les associés de la Société et régissant la liquidité des managers.*

Modalités de la convention :

*L’Assemblée générale du 29 juin 2012 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d’administration en date du 7 septembre 2011 (14ème résolution).*

Personnes concernées :

*Financière Danube S.A.R.L. et Ande Investissements SA.*

*Actionnaires disposant d’une fraction des droits de vote supérieurs à 10%.*

**10. Sociétés : La Société / Railtech International S.A.S.**

Nature et Objet de la convention :

*Renouvellement de la convention de prestations de services et de management fees avec Railtech International S.A.S.*

Modalités de la convention :

*L’Assemblée générale du 23 juin 2014 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d’administration en date du 20 avril 2015.*

*En 2016, le montant de la convention s’élève à 47 000 €.*

Personnes concernées :

*Monsieur Stéphane Delachaux :*

- *Administrateur et Administrateur de votre Société*
- *Administrateur de Railtech International S.A.S.*

**11. Sociétés : La Société / Railtech International S.A.S.**

Nature et Objet de la convention :

Avenant à la convention de crédit amendée « Amendment and Restatement Agreement in respect of the senior facilities agreement » dated 16 September 2011, signée le 14 octobre 2014.

Modalités de la convention :

L'Assemblée générale du 25 juin 2015 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d'administration en date du 6 octobre 2014.

Personnes concernées :

Monsieur Stéphane Delachaux :

- Président et Administrateur de votre Société
- Administrateur de Railtech International S.A.S.

**12. Sociétés : La Société / Railtech International S.A.S. / Ande Investissements S.A. / Financière Danube S.A.R.L.**

Nature et Objet de la convention :

Convention Inter-Créanciers (« Intercreditor Agreement ») signée le 28 Octobre 2014 qui a pour objet de déterminer le rang de priorité des paiements entre les différents créanciers au titre du Refinancement (« Amendment and Restatement Agreement in respect of the senior facilities agreement for Delachaux S.A. dated 16 September 2011 »).

Modalités de la convention :

L'Assemblée générale du 25 juin 2015 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d'administration en date du 6 octobre 2014.

Personnes concernées :

Monsieur Stéphane Delachaux :

- Président et Administrateur de votre Société
- Administrateur de Railtech International S.A.S.
- Administrateur de Ande Investissements S.A.

Financière Danube S.A.R.L. et Ande Investissements SA.

- Actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieurs à 10%.

**13. Sociétés : La Société / Railtech International S.A.S.**

Nature et Objet de la convention :

Convention-Cadre de Sûretés (« Collateral Agreement »), signée le 28 octobre 2014 :

- Un nantissement de comptes bancaires portant sur les comptes bancaires de la Société et ;
- Un nantissement de créances portant sur les créances détenues par la Société au titre des contrats de prêt intragroupe.

Modalités de la convention :

L'Assemblée générale du 25 juin 2015 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d'administration en date du 6 octobre 2014.

Personnes concernées :

Monsieur Stéphane Delachaux

- Président et Administrateur de votre Société
- Administrateur de Railtech International S.A.S.

**14. Sociétés : La Société / Railtech International S.A.S.**

Nature et Objet de la convention :

« Settlement Agreement » signé le 24 octobre 2014 et du « Payment Instruction Agreement » signé le 24 octobre 2014.

Modalités de la convention :

L'Assemblée générale du 25 juin 2015 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d'administration en date du 6 octobre 2014.

Personnes concernées :

Monsieur Stéphane Delachaux

- Président et Administrateur de votre société
- Administrateur de Railtech International S.A.S.

**Conventions approuvées au cours de l'exercice écoulé**

Nous avons par ailleurs été informés de l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée Générale du 27 mai 2016.

**15. Sociétés : La Société / Railtech International S.A.S.**

Nature et Objet de la convention :

Avenant à la convention de crédit signé le 24 octobre 2014 : autorisation de la conclusion d'un avenant à la Convention de Crédit signé en 2011 et de la notification de crédit additionnel.

*La convention de crédit a été conclue dans le cadre du refinancement de la dette en octobre 2014, afin d'améliorer de manière significative les conditions globales de financement du Groupe.*

Modalités de la convention :

*Convention autorisée par votre Conseil d'administration en date du 22 mai 2015.*

Personnes concernées :

*Monsieur Stéphane Delachaux :*

- *Président et Administrateur de votre Société*
- *Administrateur de Railtech International S.A.S.*

Motifs justifiant de son intérêt pour la Société :

*Le Président indique que la convention est dans l'intérêt social de la Société dans la mesure où sa conclusion est une condition nécessaire à la mise en place de l'avenant signé le 24 octobre 2014 de la convention de crédit signé en 2011.*

**16. Sociétés : La Société / Railtech International S.A.S.**

Nature et Objet de la convention :

- *Approbation des termes et conditions du projet de Sûreté Additionnelle.*
- *Autorisation des garanties octroyées par la Société conformément à la Sûreté Additionnelle.*
- *Autorisation de la conclusion de la Sûreté Additionnelle et de la signature de tout document relatif aux garanties octroyées par la Société conformément à la Sûreté Additionnelle.*

Modalités de la convention :

*Avenant à la convention de crédit signé le 24 octobre 2014 autorisée par votre Conseil d'administration en date du 22 mai 2015.*

Personnes concernées :

*Monsieur Stéphane Delachaux*

- *Président et Administrateur de votre Société*
- *Administrateur de Railtech International S.A.S.*

Motifs justifiant de son intérêt pour la Société :

*Le Président indique que la convention est dans l'intérêt social de la Société dans la mesure où la mise en place de ces sûretés est une condition nécessaire à la mise en place de l'avenant signé le 24 octobre 2014 à la convention de crédit signé en 2011.*

*En application de la loi, nous vous signalons que les informations nécessaires au présent rapport n'a pu être mis à la disposition de l'assemblée générale dans le délai prescrit par l'article R. 225-89 du code de commerce, les informations et documents nécessaires à son établissement nous ayant été communiqués tardivement.*

*Fait à La Défense et à Courbevoie, le 16 mai 2017,*

*Les Commissaires aux comptes,*

*KPMG AUDIT, Département de KPMG S.A.*

*MAZARS*

*Laurent Genin*

*Robert Amoyal »*

### **19.2.3 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées pour l'exercice clos le 31 décembre 2015**

« Aux actionnaires,

*En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.*

*Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.*

*Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.*

*Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.*

#### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

##### ***Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé***

*En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.*

##### **1. Sociétés : La Société / Railtech International S.A.**

###### **Nature et Objet de la convention :**

*Convention de crédit 2014 : autorisation de la conclusion de l'avenant 2015 et de la notification de crédit additionnel.*

*La convention de crédit a été conclue dans le cadre du refinancement de la dette en octobre 2014, afin d'améliorer de manière significative les conditions globales de financement du Groupe.*

###### **Modalités de la convention :**

*Convention autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 22 mai 2015.*

*L'avenant a été conclu le 30 octobre 2014.*

###### **Personnes concernées :**

*Monsieur Stéphane Delachaux :*

- *Président et Administrateur de votre Société*
- *Administrateur de Railtech International S.A.*

Motifs justifiant de son intérêt pour la Société :

*La convention est dans l'intérêt social de la Société dans la mesure où sa conclusion est une condition nécessaire à la mise en place de l'avenant 2015 de la convention de crédit 2014.*

**2. Sociétés : La Société / Railtech International S.A.**

Nature et Objet de la convention :

- *Approbation des termes et conditions du projet de Sûreté Additionnelle.*
- *Autorisation des garanties octroyées par la Société conformément à la Sûreté Additionnelle.*
- *Autorisation de la conclusion de la Sûreté Additionnelle et de la signature de tout document relatif aux garanties octroyées par la Société conformément à la Sûreté Additionnelle.*

Modalités de la convention :

*Convention autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 22 mai 2015.*

Personnes concernées :

*Monsieur Stéphane Delachaux :*

- *Président et Administrateur de votre Société*
- *Administrateur de Railtech International S.A.*

Motifs justifiant de son intérêt pour la Société :

*La convention est dans l'intérêt social de la Société dans la mesure où sa conclusion est une condition nécessaire à la mise en place de l'avenant 2015 de la convention de crédit 2014.*

**CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVEES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs**

*Dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé*

*En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.*

**1. Sociétés : La Société / Financière Danube S.A.R.L. / Ande Investissements S.A.**

Nature et Objet de la convention :

*Avenant au pacte du 7 septembre 2011 entre détenteurs de valeurs mobilières de Sodelho S.A. (le « Pacte Managers »), ledit pacte organisant les règles de gouvernance d'entreprise entre les associés de la Société et régissant la liquidité des managers.*

Modalités de la convention :

*L'Assemblée Générale du 29 juin 2012 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 17 octobre 2012 (1ère résolution).*

*L'avenant a été conclu le 30 octobre 2012.*

Personnes concernées :

*Financière Danube et Ande Investissements SA.*

- *Actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieurs à 10%.*

**2. Sociétés : La Société / CVC Capital Partners Advisory Company**

Nature et Objet de la convention :

*Convention de prestations de services avec CVC Capital Partners Advisory Company*

Modalités de la convention :

*L'Assemblée Générale du 29 juin 2012 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 21 octobre 2011 (2ème résolution).*

*La convention a été conclue le 24 octobre 2011.*

*72 000€ HT facturés par CVC à Sodelho au titre de l'exercice 2015.*

Personne concernée :

*Monsieur Jean Christophe Germani :*

- *Administrateur de votre Société*
- *Administrateur de CVC Capital Partners France*

**3. Sociétés : La Société / Hottinger Corporate S.A.**

Nature et Objet de la convention :

*Convention de prestations de services avec Hottinger Corporate Finance S.A.*

Modalités de la convention :

*L'Assemblée Générale du 29 juin 2012 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 21 octobre 2011 (6ème résolution).*

*La convention a été conclue le 24 octobre 2011.*

*40 000€ HT facturés par la Hottinger Corporate Finance S.A. à SODELHO S.A. au titre de l'exercice 2015.*

Personne concernée :

*Monsieur Pierre Durand de Bousingen :*

- *Administrateur de votre Société*
- *Mandataire de Hottinger Corporate Finance S.A.*

**4. Sociétés : La Société / Financière Danube S.A.R.L. / Ande Investissements S.A.**

Nature et Objet de la convention :

*Pacte d'actionnaires (le « Pacte ») afin d'organiser les rapports entre les actionnaires de la Société et M. Jean-Pierre Colliaut.*

Modalités de la convention :

*L'Assemblée Générale du 29 juin 2012 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 9 septembre 2011 (1ère résolution).*

*Le pacte a été conclu le 9 septembre 2011.*

Personnes concernées :

*Monsieur Stéphane Delachaux :*

- *Président et Administrateur de votre Société*
- *Administrateur de Ande Investissements S.A.*

*Ande Investissements S.A. et Financière Danube SARL :*

- *Actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieurs à 10%*

**5. Sociétés : La Société / Ande Investissements S.A. / Financière Danube S.A.R.L.**

Nature et Objet de la convention :

*Adhésion de Sodelho S.A. au pacte d'actionnaires signé le 16 juin 2011 entre Ande Investissements S.A. et Financière Danube S.A.R.L.*

Modalités de la convention :

*L'Assemblée Générale du 29 juin 2012 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 7 septembre 2011 (4ème résolution).*

*Adhésion prévue par la clause 5.10 du pacte d'Actionnaires, à compter de la prise de contrôle du groupe SODELHO par Ande Investissements S.A. et Financière Danube, SARL, soit le 07 septembre 2011.*

*Signature du SODELHO Agreement of Adhérance le 07 septembre 2011.*

Personnes concernées :

*Monsieur Stéphane Delachaux :*

- *Président et Administrateur de votre Société*
- *Administrateur de Ande investissements S.A.*

*Ande Investissements S.A. et Financière Danube S.A.R.L. :*

- *Actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieurs à 10%*

## **6. Sociétés : La Société / Financière Danube S.A.R.L. / Ande Investissements S.A.**

### Nature et Objet de la convention :

*Adhésion de la Société, en qualité de Borrower et de Guarantor au Senior Facilities Agreement signé le 16 juin 2011 par Financière Danube et, notamment, Deutsche Bank AG, London Branch et HSBC France. Cette convention de crédit senior porte sur un montant maximum en principal de 565 millions d'euros.*

*Adhésion de la Société, en qualité de Debtor et d'Intra-Group Lender, au Holdco Intercreditor Agreement signé le 29 juillet 2011 entre notamment Financière Danube, Ande Investissements, Deutsche Bank AG, London Branch et HSBC France.*

### Modalités de la convention :

*L'Assemblée Générale du 29 juin 2012 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 7 septembre 2011 (5ème résolution).*

*Adhésion de la Société et Sogrepar en qualité de Borrower et de Guarantor, prévue par la clause 30.2 du Senior Facilities Agreement ;*

*Adhésion de la Société et Sogrepar en qualité de Debtor et d'Intra-Group Lender, prévue par la clause 17.8 du Holdco Intercreditor Agreement ;*

*Signature du « Sodelho Accession Deed », en date du 7 septembre 2011.*

### Personnes concernées :

*Monsieur Stéphane Delachaux :*

- *Président et Administrateur de votre Société*
- *Administrateur de Ande Investissements S.A.*

*Ande Investissements S.A. et Financière Danube S.A.R.L. :*

- *Actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieurs à 10%*

## **7. Sociétés : La Société / Financière Danube S.A.R.L.**

### Nature et Objet de la convention :

*« Financière Danube Intra-Group Loan », contrat de prêt entre Financière Danube, prêteur, et la Société, emprunteur, portant sur un montant maximum de 233 746 552 euros, remboursable sur une durée de 8 ans.*

*« Holdco Downstream Undertaking », par lequel Financière Danube s'engage à transférer ses engagements à la Société, suite à la résiliation du Senior Facilities Agreement à l'égard de Financière Danube en application de la clause 30.3 du Senior Facilities Agreement.*

### Modalités de la convention :

*L'Assemblée Générale du 29 juin 2012 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 7 septembre 2011 (12ème résolution).*

*Signature de ces 2 conventions en date du 07 Novembre 2011.*

Personnes concernées :

*Financière Danube S.A.R.L. :*

- Actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieurs à 10%

**8. Sociétés : La Société / Financière Danube S.A.R.L. / Delachaux S.A.**

Nature et Objet de la convention :

*Conclusion des documents suivants :*

- « Replacement Hedging Letter » : lettre du 7 septembre 2011, adressée par la Société et Sogrepar à Deutsche Bank AG, London Branch, par laquelle la Société et Sogrepar s'engagent à réaliser un hedging du taux d'intérêt conformément au Senior Facilities Agreement ;
- « Funds Flow Agreement Accession deed » : lettre du 7 septembre 2011, adressée par la Société à Deutsche Bank AG, London Branch, France et Financière Danube portant adhésion de la Société au Funds Flow Agreement signé par Financière Danube à cette même date ;
- « Opco Downstream Undertaking » : lettre du 16 septembre 2011 par laquelle Financière Danube, la Société et Sogrepar s'engagent à transférer leurs engagements à Delachaux, suite à la résiliation du Senior Facilities Agreement à l'égard de Financière Danube en application de la clause 30.3 du Senior Facilities Agreement ;
- « Security Undertaking Deed » : lettre du 16 septembre 2011 adressée par la Société et Sogrepar à Deutsche Bank AG, London Branch, par laquelle la Société et Sogrepar s'engagent à nantir à nouveau les actions Delachaux en garantie de la convention de crédit senior souscrite par Delachaux au jour du remboursement total du Senior Facilities Agreement conclu le 16 septembre 2011 avec Delachaux ;
- « IPO Proceeds Security Undertaking Deed » : lettre de la Société et Sogrepar à Delachaux, en date du 16 septembre 2011, lui garantissant le transfert des sommes reçues en cas d'introduction en bourse de l'une de ces sociétés.

Modalités de la convention :

*L'Assemblée Générale du 29 juin 2012 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 7 septembre 2011 (13ème résolution).*

Personnes concernées :

*Monsieur Stéphane Delachaux :*

- Président et Administrateur de votre Société
- Administrateur de Delachaux S.A.

*Financière Danube S.A.R.L. :*

- Actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieurs à 10%

**9. Sociétés : La Société / Financière Danube S.A.R.L. / Ande Investissements S.A.**

Nature et Objet de la convention :

*Pacte, signé en date du 9 septembre 2011 entre détenteurs de valeurs mobilières de Sodelho S.A. (le « Pacte Managers »), ledit pacte organisant les règles de gouvernance d'entreprise entre les associés de la Société et régissant la liquidité des managers.*

Modalités de la convention :

*L'Assemblée Générale du 29 juin 2012 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 7 septembre 2011 (14ème résolution).*

Personnes concernées :

*Financière Danube SARL et Ande Investissements SA.*

- *Actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieurs à 10%.*

**10. Sociétés : La Société / Railtech International S.A.**

Nature et Objet de la convention :

*Renouvellement de la convention de prestations de services et de management fees avec Railtech International S.A.*

Modalités de la convention :

*L'Assemblée Générale du 23 juin 2014 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 20 avril 2015.*

*En 2015, le montant de la convention s'élève à 105 100 €.*

Personnes concernées :

*Monsieur Stéphane Delachaux :*

- *Administrateur et Administrateur de votre Société*
- *Administrateur de Railtech International S.A.*

**11. Sociétés : La Société / Railtech International S.A.**

Nature et Objet de la convention :

*Avenant à la convention de crédit amendée « Amendment and Restatement Agreement in respect of the senior facilities agreement for Delachaux S.A. dated 16 September 2011 » signée le 14 octobre 2014.*

Modalités de la convention :

*L'Assemblée Générale du 25 juin 2015 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 6 octobre 2014*

Personnes concernées :

*Monsieur Stéphane Delachaux :*

- *Président et Administrateur de votre Société*
- *Administrateur de Railtech International S.A.*

**12. Sociétés : La Société / Railtech International S.A.**

Nature et Objet de la convention :

*Convention Inter-Créanciers (« Intercreditor Agreement ») signée le 28 Octobre 2014 qui a pour objet de déterminer le rang de priorité des paiements entre les différents créanciers au titre du Refinancement (« Amendment and Restatement Agreement in respect of the senior facilities agreement for Delachaux S.A. dated 16 September 2011 »).*

Modalités de la convention :

*L'Assemblée Générale du 25 juin 2015 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 6 octobre 2014.*

Personne concernée :

*Monsieur Stéphane Delachaux :*

- *Président et Administrateur de votre Société*
- *Administrateur de Railtech International S.A.*

**13. Sociétés : La Société / Railtech International S.A.**

Nature et Objet de la convention :

*Convention-Cadre de Sûretés (« Collateral Agreement »), signée le 28 octobre 2014 :*

- *Un nantissement de comptes bancaires portant sur les comptes bancaires de la Société et ;*
- *Un nantissement de créances portant sur les créances détenues par la Société au titre des contrats de prêt intragroupe.*

Modalités de la convention :

*L'Assemblée Générale du 25 juin 2015 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 6 octobre 2014.*

Personnes concernées :

*Monsieur Stéphane Delachaux :*

- *Président et Administrateur de votre Société*
- *Administrateur de Railtech International S.A.*

**14. Sociétés : La Société / Railtech International S.A.**

Nature et Objet de la convention :

« Settlement Agreement » signé le 24 octobre 2014 et du « Payment Instruction Agreement » signé le 24 octobre 2014.

Modalités de la convention :

L'Assemblée Générale du 25 juin 2015 a approuvé la convention suivante autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 6 octobre 2014.

Personnes concernées :

Monsieur Stéphane Delachaux

- Président et Administrateur de votre société
- Administrateur de Railtech International S.A.

Fait à Courbevoie, le 13 mai 2016.

*Les Commissaires aux comptes,*

*KPMG AUDIT, Département de KPMG S.A.*

*MAZARS*

*Laurent Genin*

*Robert Amoyal »*

**20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DU GROUPE**

**20.1 Comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe pour le trimestre clos le 31 mars 2018 et rapport de revue limitée correspondant des commissaires aux comptes**

**20.1.1 Comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe pour le trimestre clos le 31 mars 2018**

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1er trimestre clos le 31 mars 2018

### COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Note</b>	<b>1<sup>er</sup> Trimestre 2018</b>	<b>1<sup>er</sup> Trimestre 2017 <sup>(1)</sup></b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	3.1	<b>216 409</b>	<b>210 348</b>
Coût des ventes		(155 271)	(143 996)
<b>Marge brute</b>	3.2	<b>61 137</b>	<b>66 352</b>
Frais commerciaux	3.2	(14 136)	(14 317)
Frais administratifs	3.2	(14 730)	(16 223)
Frais de recherche et développement	3.2	(7 233)	(6 692)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	3.2	<b>25 039</b>	<b>29 120</b>
Autres produits opérationnels	3.3	-	111
Autres charges opérationnelles	3.3	(3 370)	(1 115)
<b>Résultat opérationnel</b>	3.3	<b>21 668</b>	<b>28 116</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	3.4	105	410
Coût de l'endettement financier brut	3.4	(8 357)	(9 346)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	3.4	<b>(8 252)</b>	<b>(8 936)</b>
Autres produits financiers	3.4	712	68
Autres charges financières	3.4	(1 663)	(942)
<b>Résultat financier</b>		<b>(9 203)</b>	<b>(9 809)</b>
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>12 465</b>	<b>18 306</b>
Impôts sur le résultat	4	(4 795)	(6 520)
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence		391	(94)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>8 062</b>	<b>11 692</b>
Résultat net des activités non poursuivies	13	424	(175)
<b>Résultat net</b>		<b>8 486</b>	<b>11 517</b>
donc :			-
<b>Résultat net, part du groupe</b>		<b>8 434</b>	<b>11 571</b>
donc :		-	
▪ <i>résultat net des activités poursuivies, part du Groupe</i>		<i>8 010</i>	<i>11 745</i>
▪ <i>résultat net des activités non poursuivies, part du Groupe</i>		424	(174)
Résultat net, participations ne donnant pas le contrôle		52	(53)
<b>Résultat net par action (en euros)</b>			
Part du Groupe			
▪ de base		20,21	27,73
▪ dilué		20,21	27,73

*(1) Montants retraités comme mentionné dans la Note 1.3 « Comparabilité » suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies.*

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>(en milliers d'euros, montants nets d'impôt)</i>	<b>1<sup>er</sup> Trimestre 2018</b>	<b>1<sup>er</sup> Trimestre 2017 <sup>(1)</sup></b>
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>8 062</b>	<b>11 692</b>
<b>Autres éléments du résultat global:</b>		
- Réserve de conversion	(1 366)	5 788
- Réévaluation des instruments de couverture de flux de trésorerie	145	604
<b>Éléments recyclables en compte de résultat</b>	<b>(1 221)</b>	<b>6 393</b>
- Réévaluation du passif net au titre des avantages postérieurs à l'emploi	-	-
<b>Éléments non recyclables en compte de résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat global net des activités non poursuivies, net</b>	<b>424</b>	<b>(175)</b>
<b>Résultat global</b>	<b>7 265</b>	<b>17 910</b>
donc :		
<b>Résultat global, part du Groupe</b>	<b>7 275</b>	<b>17 935</b>
Résultat global, participations ne donnant pas le contrôle	(11)	(25)

*(1) Montants retraités comme mentionné dans la Note 1.3 « Comparabilité » suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies.*

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Note</i>	<i>1<sup>er</sup> Trimestre 2018</i>	<i>1<sup>er</sup> Trimestre 2017 <sup>(1)</sup></i>
<b>Activités opérationnelles</b>			
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>8 062</b>	<b>11 692</b>
Ajustements pour :			
- Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations		2 670	3 553
- Plus/moins-values sur cessions d'actifs	6.1.3	(707)	5
- Autres éléments du résultat opérationnel sans incidence sur la trésorerie		111	111
- Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		(105)	(410)
- Coût de l'endettement financier brut		8 357	9 346
- Charges d'impôt sur le résultat		4 795	6 520
- Impôts sur le résultat payés	4	5 017	(5 408)
- Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence (net des dividendes)		(391)	94
Variations du Besoin en Fonds de Roulement		(5 846)	(6 710)
<b>Flux de trésorerie d'exploitation liés aux activités poursuivies</b>		<b>21 963</b>	<b>18 792</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Décaissements liés aux acquisitions de filiales, nets de la trésorerie acquise	1.1	356	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(3 708)	(2 644)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	6.1.3	3 409	25
Augmentation / (diminution) des autres actifs financiers		(77)	757
<b>Flux de trésorerie d'investissement liés aux activités poursuivies</b>		<b>(19)</b>	<b>(1 862)</b>
<b>Activités de financement</b>			
Emissions d'emprunts		896	597
Remboursements d'emprunts	8.1	(26 418)	-
Produits financiers encaissés des placements de trésorerie		105	385
Intérêts payés sur l'endettement financier brut		(8 033)	(8 891)
<b>Opérations sur les emprunts et autres passifs financiers</b>		<b>(33 450)</b>	<b>(7 909)</b>
<b>Flux de trésorerie de financement liés aux activités poursuivies</b>		<b>(33 450)</b>	<b>(7 909)</b>
		-	-
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités poursuivies</b>		<b>(11 507)</b>	<b>9 021</b>
Flux nets de trésorerie liés aux activités non poursuivies		-	85
Effet des variations de cours de change		(312)	523
<b>Variation nette de la trésorerie</b>		<b>(11 819)</b>	<b>9 629</b>
Trésorerie nette à l'ouverture		156 400	136 415
Trésorerie nette à la clôture		144 581	146 045
<i>donc:</i>			
- Trésorerie		145 254	148 447
- Découverts bancaires		(673)	(2 403)

(1) Montants retraités comme mentionné dans la Note 1.3 « Comparabilité » suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## BILAN CONSOLIDÉ

<b>ACTIF (en milliers d'euros)</b>	<b>Note</b>	<b>31/03/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Goodwill, net	6.1	354 220	351 750
Immobilisations incorporelles, nettes	6.1	9 988	8 757
Immobilisations corporelles, nettes	6.1	79 151	80 694
Participations dans les entreprises associées		3 294	2 863
Autres actifs financiers non courants		1 399	12 612
Instruments dérivés actifs non courants		2 148	2 331
Actifs d'impôt différé		12 743	13 304
<b>Total actifs non courants</b>		<b>462 944</b>	<b>472 311</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks et en-cours	7.1	125 660	117 915
Clients et comptes rattachés, nets	7.2	148 616	137 700
Actifs d'impôt exigible	4	6 304	15 052
Autres créances	7.3	30 111	27 638
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.2	145 254	158 507
<b>Total actifs courants</b>		<b>455 945</b>	<b>456 813</b>
Actifs destinés à la vente		-	1 513
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>918 889</b>	<b>930 636</b>

<b>PASSIF (en milliers d'euros)</b>	<b>Note</b>	<b>31/03/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	11.1	3 338	3 338
Primes liées au capital		34 574	34 574
Réserves consolidées		34 895	(19 617)
Réserves de conversion	11.2	(38 557)	(37 254)
Résultat net - part du Groupe		8 434	54 707
<b>Capitaux propres – part du Groupe</b>		<b>42 685</b>	<b>35 749</b>
Capitaux propres - participations ne donnant pas le contrôle		1 769	1 779
<b>Total capitaux propres</b>		<b>44 453</b>	<b>37 528</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Avantages postérieurs à l'emploi non courants		26 052	26 545
Provisions non courantes	12.2	6 679	7 612
Emprunts non courants	8.1	622 948	651 423
Instruments dérivés passifs non courants		2 637	2 931
Autres passifs non courants		8 197	8 075
Passifs d'impôt différé		9 594	9 556
<b>Total passifs non courants</b>		<b>676 108</b>	<b>706 142</b>
<b>Passifs courants</b>			
Avantages postérieurs à l'emploi courants		1 804	1 341
Provisions courantes	12.2	10 504	10 181
Emprunts courants	8.1	2 334	2 414
Découverts bancaires	8.2	673	2 107
Fournisseurs et comptes rattachés		107 181	102 025
Passifs d'impôt exigible		5 000	4 113
Autres passifs courants	12.3	70 832	63 775
<b>Total passifs courants</b>		<b>198 328</b>	<b>185 957</b>
Passifs liés à des actifs destinés à la vente		-	1 010
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>918 889</b>	<b>930 636</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital social	Primes liées au capital	Réserves	Réserves de conversion	Résultat net	Total part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
<b>Au 1 janvier 2017</b>	<b>3 338</b>	<b>34 574</b>	<b>(59 593)</b>	<b>(37 387)</b>	<b>37 098</b>	<b>(21 969)</b>	<b>1 740</b>	<b>(20 230)</b>
Résultat net de la période	-	-	-	-	11 571	11 571	(53)	11 517
Autres éléments du résultat global	-	-	604	5 760	-	6 364	29	6 393
<b>Résultat global de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>604</b>	<b>5 760</b>	<b>11 571</b>	<b>17 935</b>	<b>(25)</b>	<b>17 910</b>
<b>Report à nouveau</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>37 098</b>	<b>-</b>	<b>(37 098)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Au 31 mars 2017</b>	<b>3 338</b>	<b>34 574</b>	<b>(21 891)</b>	<b>(31 627)</b>	<b>11 571</b>	<b>(4 034)</b>	<b>1 715</b>	<b>(2 319)</b>
Résultat net de la période	-	-	-	-	43 136	43 136	292	43 428
Autres éléments du résultat global	-	-	2 275	(5 627)	-	(3 353)	(159)	(3 512)
<b>Résultat global de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 275</b>	<b>(5 627)</b>	<b>43 136</b>	<b>39 783</b>	<b>133</b>	<b>39 916</b>
<b>Distributions de dividendes</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(69)</b>	<b>(69)</b>
<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>3 338</b>	<b>34 574</b>	<b>(19 617)</b>	<b>(37 254)</b>	<b>54 707</b>	<b>35 749</b>	<b>1 779</b>	<b>37 528</b>
<b>Ajustement à la date de la première application d'IFRS 15 (net d'impôt)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(339)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(339)</b>	<b>-</b>	<b>(339)</b>
Résultat net de la période	-	-	-	-	8 434	8 434	52	8 486
Autres éléments du résultat global	-	-	145	(1 303)	-	(1 159)	(63)	(1 221)
<b>Résultat global de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>145</b>	<b>(1 303)</b>	<b>8 434</b>	<b>7 275</b>	<b>(11)</b>	<b>7 265</b>
<b>Report à nouveau</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>54 707</b>	<b>-</b>	<b>(54 707)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Au 31 mars 2018</b>	<b>3 338</b>	<b>34 574</b>	<b>34 895</b>	<b>(38 557)</b>	<b>8 434</b>	<b>42 685</b>	<b>1 769</b>	<b>44 453</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

**SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS  
CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2018**

<b>NOTE 1.</b>	<b>Bases de préparation des comptes consolidés du Groupe .....</b>	<b>232</b>
1.1	Évènements significatifs de la période.....	232
1.2	Principes comptables .....	233
1.3	Comparabilité.....	237
1.4	Évolution du périmètre de consolidation .....	240
<b>NOTE 2.</b>	<b>Information sectorielle et par zone géographique.....</b>	<b>240</b>
2.1	Information sectorielle .....	240
2.2	Information par zone géographique .....	242
<b>NOTE 3.</b>	<b>Principales composantes du compte de résultat.....</b>	<b>243</b>
3.1	Chiffre d'affaires.....	243
3.2	Résultat opérationnel courant.....	243
3.3	Résultat opérationnel .....	243
3.4	Résultat financier .....	244
<b>NOTE 4.</b>	<b>Impôts.....</b>	<b>246</b>
<b>NOTE 5.</b>	<b>Résultat par action .....</b>	<b>246</b>
<b>NOTE 6.</b>	<b>Actifs non courants .....</b>	<b>247</b>
6.1	Goodwill, immobilisations incorporelles et corporelles .....	247
<b>NOTE 7.</b>	<b>Actifs courants.....</b>	<b>250</b>
7.1	Stocks et en-cours .....	250
7.2	Créances clients .....	250
7.3	Autres créances .....	251
<b>NOTE 8.</b>	<b>Financements et trésorerie .....</b>	<b>251</b>
8.1	Données relatives à l'endettement financier .....	251
8.2	Informations relatives à la trésorerie nette et aux ressources disponibles.....	252
<b>NOTE 9.</b>	<b>Gestion des risques financiers .....</b>	<b>253</b>
<b>NOTE 10.</b>	<b>Capitaux propres .....</b>	<b>253</b>
10.1	Capital .....	253
10.2	Capitaux propres consolidés .....	253
10.3	Dividendes .....	253
<b>NOTE 11.</b>	<b>Passifs courants et non courants.....</b>	<b>253</b>
11.1	Provisions pour retraites et engagements assimilés .....	253
11.2	Provisions courantes et non courantes .....	254
11.3	Autres passifs courants.....	254
<b>NOTE 12.</b>	<b>Activités non poursuivies.....</b>	<b>255</b>
<b>NOTE 13.</b>	<b>Autres informations .....</b>	<b>255</b>
13.1	Engagements hors bilan .....	255
13.2	Parties liées .....	255
13.3	Événements postérieurs à la clôture .....	255

DELACHAUX GROUP S.A., la "Société", est une société anonyme à Conseil d'Administration de droit français. Son siège social est situé 9 rue du Débarcadère – Immeuble West Plaza – 92700 Colombes, France.

L'exercice social, d'une durée de douze mois, commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

Les états financiers consolidés de la Société comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme le « Groupe » ou le « Groupe DELACHAUX » et chacune individuellement comme « les entités du Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées.

Le Groupe Delachaux est un Groupe industriel qui est organisé en deux activités (aussi appelées « divisions ») :

- d'une part, les Activités d'Infrastructures du Rail (54% du chiffre d'affaires consolidé pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2018), comprenant la fourniture de systèmes de fixation, de produits de soudure aluminothermique, de matériel de voie et de contrôle, d'équipements d'électrification pour réseaux urbains (métros et tramways) et d'équipements de résistance et de mise à la terre ; et
- d'autre part, les Activités Industrielles Diversifiées (46% du chiffre d'affaires consolidé pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2018), comprenant la ligne de produits Energy and Data Transmission Systems ou "EDMS" (fabrication et conception de systèmes de gestion d'énergie et de données commercialisés sous la marque Conductix-Wampfler, la ligne de produits Chrome Métal (fabrication de chrome métal commercialisé sous la marque DCX Chrome), et enfin la ligne de produits Magnétisme (fabrication de systèmes magnétiques de levage et de tri).

Les états financiers consolidés résumés du premier trimestre clos le 31 mars 2018 sont présentés en milliers d'euros et ont été arrêtés par le Conseil d'administration, réuni le 26 avril 2018, sous la responsabilité du Président – Directeur Général de Delachaux Group S.A.

## **NOTE 1. Bases de préparation des comptes consolidés du Groupe**

### **1.1 Évènements significatifs de la période**

Le Groupe a réalisé les opérations significatives suivantes au cours du premier trimestre 2018 :

- L'acquisition, en date du 1er janvier 2018 (date de closing de l'opération), de 100% de la société allemande Lju Automatisierungstechnik GmbH (Lju). La société Lju propose des systèmes de commande et des solutions de communication pour différentes applications industrielles. Le prix d'acquisition de Lju s'élève à environ 11 millions d'euros (montant mis sous séquestre et donc décaissé le 29 décembre 2017). La société est consolidée par intégration globale depuis le 1er janvier 2018, date de prise de contrôle. Le goodwill initial enregistré dans les comptes consolidés du Groupe à l'occasion de cette transaction s'élève à environ 5 millions d'euros. Ce goodwill porte essentiellement sur le savoir-faire et la compétence technique des personnels de Lju et les synergies commerciales et industrielles attendues de ce regroupement d'entreprises. Il est affecté à l'UGT EDMS ("Energy and Data

Management Systems"). Il est rappelé que le Groupe dispose d'un délai d'affectation de douze mois à compter de la date d'acquisition pour ajuster de manière rétrospective les valeurs initialement attribuées aux actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition ou constater les actifs et passifs non identifiés lors de la comptabilisation initiale du regroupement.

- La cession, en date du 3 janvier 2018, de l'activité de fabrication et vente de tirefonds, goujons et boulonnerie destinés au marché ferroviaire et situé à Ars-Sur-Moselle, en France. Cette activité employait environ 30 salariés. Cette activité était classée en activité non poursuivie dans les comptes consolidés de l'exercice 2017.
- Un remboursement volontaire, en date du 29 mars 2018, de 25 millions d'euros sur la dette Senior du Groupe.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire de la société, réunie le 20 mars 2018, a décidé de changer le nom de la société Sodelho SA en Delachaux Group SA.

## **1.2 Principes comptables**

### **1.2.1 Base d'établissement des comptes consolidés intermédiaires résumés**

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du premier trimestre clos le 31 mars 2018 ont été préparés conformément au référentiel IFRS (normes et interprétations) publié par l'International Accounting Standards Board (IASB), adopté dans l'Union Européenne (UE), et conformément à la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire. Cette norme prévoit que, s'agissant de comptes intermédiaires résumés, ceux-ci n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour la préparation de comptes consolidés annuels. Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent donc être lus en complément des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les principes comptables et les méthodes d'évaluation utilisés pour la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés sont identiques à ceux appliqués par le Groupe au 31 décembre 2017, à l'exception :

- des nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire présentées dans la section 1.2.2 ci-après ;
- des dispositions spécifiques d'IAS 34 utilisées pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires telles que décrites dans la section 1.2.5 ci-après.

### **1.2.2 Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018**

Le Groupe a appliqué, à compter du 1er janvier 2018, les nouvelles normes publiées par l'IASB et adoptées par l'UE, à savoir :

- **IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients »**

IFRS 15 pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux contrats conclus avec des clients. Elle remplace IAS 11 "Contrats de construction" et IAS 18 "Produits des activités ordinaires".

Les résultats des travaux permettant l'application de cette norme à compter du 1er janvier 2018 ont permis de confirmer que le modèle de comptabilisation du chiffre d'affaire en vigueur au sein du Groupe jusqu'au 31 décembre 2017 n'est pas remis en cause de manière significative par les nouvelles dispositions d'IFRS 15. Le Groupe a vérifié que, concernant les contrats pour lesquels le chiffre d'affaires était déjà comptabilisé à l'avancement dans les comptes consolidés du Groupe, les conditions précisées par IFRS 15 pour l'application de cette méthode étaient bien respectées. Les analyses menées ont confirmé qu'un nombre extrêmement limité de contrats, tant au sein des activités d'infrastructure du rail que des activités industrielles diversifiées (plus particulièrement au sein de la ligne de produits EDMS), ont donné lieu à l'identification d'obligations de performance distinctes relatives principalement à des travaux d'ingénierie ou de mise en service. La majorité des contrats de projets ne comporte qu'une obligation de performance unique dont le transfert s'effectue progressivement. Le chiffre d'affaires d'un nombre très limité de contrats, antérieurement reconnu selon la méthode dite des jalons, est désormais reconnu sur la base d'une méthode de mesure de l'avancement par les coûts.

Le Groupe a choisi et mis en place la méthode rétrospective partielle, selon laquelle l'information comparative au titre de l'exercice 2017 n'est pas retraitée et selon laquelle l'impact cumulé de la première application est présenté comme un ajustement sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice de première application.

Le Groupe a identifié quatre contrats signés au 31 décembre 2017 dont les modalités de connaissance du chiffre d'affaires sont redéfinies suite à l'application de la norme IFRS 15. Les actifs sur contrats et passifs sur contrats d'un même contrat sont présentés pour leur montant net au bilan du Groupe. Les montants de chaque ligne des états financiers qui est affectée par l'application d'IFRS 15, en les comparant à ceux qui auraient été obtenus en application des normes et interprétations précédemment en vigueur sont présentés ci-après en note annexe 1.3.

- **IFRS 9 « Instruments financiers »**

La norme IFRS 9 remplace la norme IAS 39 et établit de nouveaux principes de comptabilisation et d'information financière en matière d'actifs financiers et de passifs financiers.

La norme IFRS 9 comporte trois phases :

- Phase 1 - "Classement et évaluation des instruments financiers";
- Phase 2 - "Dépréciation des actifs financiers";
- Phase 3 - "Opérations de couverture hors macro-couverture ».

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 9 à compter du 1er janvier 2018.

#### **Phase 1 « Classement et évaluation des instruments financiers »**

L'application de la norme IFRS 9 se traduit principalement par la suppression de la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente qui permettait sous IAS 39 de comptabiliser les titres en juste valeur par autres éléments du résultat global, avec recyclage en résultat lors de la cession (ou en cas de perte de valeur significative ou durable). Sous IFRS 9, tous les actifs financiers dont les flux de trésorerie ne sont pas représentatifs uniquement du paiement de principal et d'intérêts ("Solely Payment of Principal and Interest", SPPI) doivent être comptabilisés à la juste valeur par résultat. Cependant, IFRS 9 introduit une option exercable de manière irrévocabile à l'origine permettant de comptabiliser les placements en instruments de capitaux propres en juste valeur par autres éléments du résultat global sans recyclage

ultérieur en résultat même en cas de cession, seuls les dividendes restant comptabilisés en résultat.

Le tableau ci-dessous présente la classification des actifs financiers du Groupe selon l'ancienne norme IAS 39 et selon la nouvelle norme IFRS 9.

<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (en milliers d'euros)</b>	<b>Classification initiale selon IAS 39</b>	<b>Nouvelle classification selon IFRS 9</b>	<b>Valeur comptable initiale au 1<sup>er</sup> janvier 2018 selon IAS 39</b>	<b>Nouvelle valeur comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2018 selon IFRS 9</b>
Prêts, cautionnements	Prêts et créances	Coût amorti	12 431	12 431
Titres de participation	Actifs financiers disponibles à la vente	Juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global sans possibilité de recyclage en résultat	181	181
Clients et comptes rattachés	Prêts et créances	Coût amorti	137 700	137 700
Équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Juste valeur par résultat	44 119	44 119
Trésorerie	Prêts et créances	Juste valeur par résultat	114 388	114 388

Les évolutions apportées par IFRS 9 au traitement des restructurations de dettes sont sans impact pour le Groupe Delachaux car le dernier financement a été traité comme l'émission d'une nouvelle dette (et extinction de la dette précédente).

Ainsi, l'application de la Phase 1 d'IFRS 9 est sans incidence sur les capitaux propres du Groupe au 1er janvier 2018.

## **Phase 2 « Dépréciation des actifs financiers »**

La norme IFRS 9 introduit un modèle de dépréciation des actifs financiers qui est fondée sur les pertes attendues alors que la norme IAS 39 était fondée sur un modèle de pertes avérées (comptabilisation d'une dépréciation uniquement suite à la survenance d'un événement de crédit : retard de paiement, détérioration significative de la qualité de crédit). L'application du modèle IFRS 9 conduit à anticiper le rythme de comptabilisation des dépréciations sur les actifs financiers évalués au bilan au coût amorti.

Pour les actifs financiers non courants évalués au coût amorti, la dépréciation a été appréciée de manière individuelle en tenant compte du profil de risque de la contrepartie et des garanties obtenues. Lors de la comptabilisation initiale de ces actifs financiers non courants, une dépréciation est systématiquement reconnue à hauteur des pertes de crédit attendues résultant d'événements pouvant survenir dans les douze prochains mois. En cas de dégradation significative de la qualité de crédit de la contrepartie, la dépréciation initiale est complétée pour couvrir la totalité des pertes attendues sur la maturité résiduelle de la créance.

Pour les créances commerciales, le Groupe a utilisé la méthode simplifiée consistant à provisionner les pertes attendues sur la maturité résiduelle des créances.

- Le montant des dépréciations pour les créances avec un retard de paiement inférieur à 6 mois a été apprécié sur base collective au niveau du pays en utilisant (i) la grille d'évaluation du risque d'impayés des entreprises publiée par la COFACE ; et (ii) les tables de probabilité de défaut historiques communiquées par les agences de notation.
- Les créances avec un retard de paiement supérieur à 6 mois continuent à être dépréciées de manière progressive sur la base de la balance âgée.

Les impacts de première application du volet dépréciation de la norme IFRS 9 ne sont pas significatifs et n'ont pas été comptabilisés dans les capitaux propres du Groupe au 1er janvier 2018.

### **Phase 3 « Opérations de couverture hors macro-couverture »**

Les modifications apportées par IFRS 9 sur la comptabilité de couverture ont pour objet de rapprocher les règles de comptabilisation de la gestion des risques des entreprises. L'application des dispositions d'IFRS 9 relatives à la comptabilité couverture est sans impact significatif étant donné la nature des instruments dérivés utilisés par le Groupe.

#### **1.2.3 Nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne non encore d'application obligatoire**

Le Groupe n'a pas appliqué de façon anticipée aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2018.

- Norme IFRS 16 « Contrats de location » : La norme IFRS 16 « contrats de location », applicable à compter du 1er janvier 2019 en remplacement de la norme IAS 17, viendra principalement supprimer, pour les preneurs, la distinction qui était précédemment faite entre « contrat de location simple » et « contrat de location financement ». Ainsi, les preneurs devront comptabiliser tous les contrats de location d'une durée de plus d'un an de manière analogue aux modalités actuellement prévues pour les contrats de location financement, notamment comptabiliser un actif et un passif au titre des droits et obligations créées par un contrat de location. Le Groupe a décidé de ne pas appliquer cette norme par anticipation et est en cours d'analyse des conséquences de son application sur les comptes du groupe.

À ce stade, aucune indication de ce que pourrait être son impact sur les comptes du Groupe ne peut donc être donnée.

#### **1.2.4 Recours aux estimations et aux jugements**

Pour pouvoir établir des états financiers consolidés conformes au référentiel appliqué, la Direction est amenée à procéder à certaines estimations et à retenir des hypothèses qu'elle considère comme réalistes et raisonnables. Ces estimations et hypothèses peuvent affecter le montant des actifs et des passifs, les capitaux propres, le résultat, ainsi que le montant des actifs et passifs éventuels, tels que présentés à la date de clôture. La Direction revoit régulièrement ces estimations sur la base des informations dont elle dispose. Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sur la base des estimations ci-après :

- évaluation des stocks ;
- évaluation des provisions ;
- évaluation des impôts différés,
- valorisation des instruments dérivés ;

- évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises.

Comme détaillé dans les notes annexes 6.1 et 12.1 ci-après, il n'a pas été effectué d'actualisation en date du 31 mars 2018 des évaluations retenues au 31 décembre 2017 d'une part pour les tests de perte de valeur des immobilisations, et notamment des goodwill et, d'autre part pour les avantages postérieurs à l'emploi.

#### 1.2.5 Dispositions spécifiques dans le cadre des arrêtés intermédiaires

##### Évaluation de la charge d'impôt

L'impôt sur les résultats de la période est calculé en appliquant au résultat avant impôt de la période le taux effectif d'impôt annuel moyen pondéré attendu. L'estimation de ce taux prend notamment en considération des pertes fiscales et des crédits d'impôt imputables sur l'exercice.

##### **Comptabilisation des provisions relatives aux taxes**

Le fait générateur de la reconnaissance des taxes dans les comptes consolidés intermédiaires est la date de leur exigibilité telle que légalement définie, conformément à la norme IFRS 37 relative aux provisions, passifs éventuels et actifs éventuels et à l'interprétation IFRIC 21.

##### **Engagements de retraite**

Il n'a pas été effectué de nouveau calcul actuariel à la clôture des comptes consolidés intermédiaires arrêtés au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018. La charge de la période au titre des avantages postérieurs à l'emploi correspond au prorata de la charge calculée au titre de 2018 sur la base des hypothèses actuarielles du 31 décembre 2017.

##### **Autres avantages du personnel**

Les charges comptabilisées sur la période au titre des primes à verser aux salariés, de l'intéressement et de la participation des salariés correspondent au prorata des charges estimées de l'année.

##### **Caractère non-saisonnier de l'activité**

L'activité du Groupe n'est pas saisonnière.

#### **1.3 Comparabilité**

##### **1.3.1 Activités non poursuivies**

L'activité de fabrication de tirefonds, goujons et boulonnerie exercée à Ars-en-Moselle, en France, a été classée en 2017 en activité non poursuivie conformément à IFRS 5, et cédée le 3 janvier 2018.

De manière similaire à la présentation de cette activité dans les comptes consolidés de l'exercice 2017, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie de la période de trois mois se terminant le 31 mars 2017 ont été retraités conformément à IFRS 5, à savoir :

- le résultat net de l'activité non poursuivie est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat ;
- les flux de trésorerie de l'activité non poursuivie sont également isolés dans le tableau des flux de trésorerie.

La plus-value de cession (déduction faite des impôts afférents) a été reconnue, conformément à la norme IFRS 5, sur la ligne « Résultat net des activités non poursuivies » du compte de résultat consolidé du 1er trimestre 2018.

Le produit de la vente de cette activité a été enregistré sur la ligne "Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles" du tableau de flux de trésorerie consolidés.

### **1.3.2 Première application de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients »**

Comme indiqué ci-dessus dans la note annexe 1.2.2, le Groupe applique la norme IFRS 15 depuis le 1er janvier 2018 et a opté pour la méthode rétrospective partielle. Les impacts sur les capitaux propres d'ouverture au 1er janvier 2018 ainsi que sur le bilan et le compte de résultat au 31 mars 2018 sont présentés ci-après.

La norme IFRS 15 a un impact réduit sur les états financiers consolidés du Groupe car la quasi-totalité du chiffre d'affaires est constituée de livraisons simples de produits de faible montant unitaire comparé à la taille du groupe. D'autre part, compte tenu de la nature des activités du Groupe, les problématiques de frais de début de contrat, R&D spécifique clients ou encore de carnet de commande ne se sont pas posées dans le cadre de cet arrêté trimestriel.

L'impact de la norme IFRS 15 se rapporte à un nombre extrêmement limité de contrats d'installation d'équipements dont le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'une obligation de performance est satisfaite, soit à une date donnée, soit à l'avancement.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Impacts au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>
Ajustement de la marge brute liée à l'application d'IFRS 15	(419)
Impôt différé	80
<b>Ajustement des capitaux propres à la date de la première application d'IFRS 15 (net d'impôt)</b>	<b>(339)</b>

## Impact de l'application de la norme IFRS 15 sur le bilan résumé au 31 mars 2018

<b>Actif (en milliers d'euros)</b>	<b>31/03/2018 Publié</b>	<b>Total Impact IFRS 15</b>	<b>31/03/2018 Retraité</b>
<b>Total actifs non courants, dont :</b>	<b>462 944</b>	<b>37</b>	<b>462 907</b>
- Actifs d'impôt différé	12 743	37	12 706
<b>Total actifs courants, dont :</b>	<b>455 945</b>	<b>(193)</b>	<b>456 138</b>
- Stocks et en-cours	125 660	(644)	126 304
- Crédences clients, nettes <sup>(I)</sup>	148 165	-	148 165
- Actifs sur contrats <sup>(I)</sup>	451	451	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>918 889</b>	<b>(156)</b>	<b>919 045</b>

<sup>(I)</sup> faisant partie du poste « Clients et comptes rattachés » dans le bilan

<b>Passif (en milliers d'euros)</b>	<b>31/03/2018 Publié</b>	<b>Total Impact IFRS 15</b>	<b>31/03/2018 Retraité</b>
<b>Capitaux propres - part du Groupe, dont :</b>	<b>42 685</b>	<b>(156)</b>	<b>42 841</b>
- Capital et réserves	34 250	(339)	34 589
- Résultat net - part du Groupe	8 435	183	8 252
Participations ne donnant pas le contrôle	1 769	-	1 769
<b>Total capitaux propres</b>	<b>44 453</b>	<b>(156)</b>	<b>44 609</b>
<b>Total passifs non courants</b>	<b>676 108</b>	-	<b>676 108</b>
<b>Total passifs courants, dont :</b>	<b>198 328</b>	-	<b>198 328</b>
- Avances et acomptes clients	-	(20 361)	20 361
- Passifs sur contrats	20 361	20 361	-
<b>Total du passif</b>	<b>918 889</b>	<b>(156)</b>	<b>919 045</b>

<b>(en milliers d'euros)</b>	<b>31/03/2018 Publié</b>	<b>Total Impact IFRS 15</b>	<b>31/03/2018 Retraité</b>
Chiffre d'affaires	216 409	1 088	215 321
Coût des ventes	(155 271)	(862)	(154 409)
<b>Marge brute</b>	<b>61 137</b>	<b>226</b>	<b>60 911</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>25 039</b>	<b>226</b>	<b>24 813</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>12 465</b>	<b>226</b>	<b>12 239</b>
Impôts sur le résultat	(4 795)	(43)	(4 752)
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	391	-	391
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>8 062</b>	<b>183</b>	<b>7 879</b>

### 1.3.3 Première application de la norme IFRS 9 « Instruments financiers »

Comme indiqué ci-dessus dans la note annexe 1.2.2, le Groupe a appliqué la norme IFRS 9 à compter du 1er janvier 2018.

L'application de la phase 1 "Classement et évaluation des instruments financiers" n'a eu aucune incidence sur les capitaux propres du Groupe.

L'impact lié à l'application de la phase 2 "Dépréciation des actifs financiers" n'est pas significatif et n'a donc pas été comptabilisé par le Groupe.

## **1.4 Évolution du périmètre de consolidation**

### **1.4.1 Évolution du périmètre de consolidation sur le premier trimestre 2018**

Comme mentionné dans la note annexe 1.1 relative aux événements significatifs de la période, le Groupe a acquis et pris le contrôle de la société allemande LJU Automatisierungstechnik GmbH le 1er janvier 2018. Cette société est consolidée par intégration globale dans les comptes arrêtés au 31 mars 2018.

### **1.4.2 Évolution du périmètre de consolidation sur le premier trimestre 2017**

Aucun changement du périmètre de consolidation n'est intervenu au cours du premier trimestre 2017.

### **1.4.3 Évolution du périmètre de consolidation sur la période du 1er avril 2017 au 31 décembre 2017**

Le seul changement du périmètre de consolidation intervenu au cours de cette période concerne la réduction de la participation du Groupe dans la société IPT de 40,0% au 31 décembre 2016 à 16% au 31 décembre 2017. Cette société, consolidée par mise en équivalence dans les comptes arrêtés au 31 mars 2017, n'était plus consolidée par le Groupe dans ses comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2017.

Le Groupe a par ailleurs procédé aux opérations de fusion interne suivantes au cours de cette période :

la société Railtech Deutschland GmbH a absorbé les sociétés Plötz Beteiligungs GmbH, Rolf Plötz Elektroschmelze GmbH & Co KG et Rolf Plötz International GmbH.

la société KLK Electro Materiales SL a absorbé la société Electra KLK Europe SARL.

## **NOTE 2. Information sectorielle et par zone géographique**

### **2.1 Information sectorielle**

Les secteurs opérationnels du Groupe sont déterminés sur la base du reporting mis à la disposition du Directeur Général, principal décideur opérationnel du Groupe.

L'information sectorielle est articulée autour de deux secteurs opérationnels (aussi appelés « divisions ») : (i) les activités d'infrastructures du rail et (ii) les activités industrielles diversifiées.

#### **Présentation de l'information sectorielle**

- la division des activités d'infrastructures du rail conçoit et produit principalement des systèmes de fixation et de soudure aluminothermique de rails, des matériels et équipements de contrôle en voies ainsi que des équipements électriques pour réseaux de transports urbains (métros et tramways). La gestion de la division est organisée en cinq zones géographiques distinctes (EMEA, Amérique du Nord, Amérique du Sud, Asie-Pacifique et Émergeants) et quatre lignes de produits (Systèmes de fixation, Soudure Aluminothermique, Matériels et équipement de Contrôle et enfin Équipements Électriques). Cette division est dirigée par un comité exécutif composé de cinq membres dont le Directeur Général du Groupe qui préside ce comité.
- la division des activités industrielles diversifiées conçoit et produit des systèmes de gestion d'énergie et de données (EDMS pour *Energy and Data Management*

*Systems*), du chrome métal et des systèmes magnétiques de levage et de tris. Les activités de cette division sont caractérisées sur chacune de ses lignes de produit (EDMS, chrome métal et systèmes magnétiques) par le fait qu’elles servent toutes des clients industriels avec une grande diversité de marchés finaux. L’évolution de l’activité sur ces trois lignes de produit est ainsi caractérisée par une même sensibilité à l’évolution économique générale du secteur dit industriel. Chaque ligne de produit de cette division est placée sous la responsabilité d’un gestionnaire qui rend directement compte au Directeur Général du Groupe, qui a la responsabilité directe de cette division.

A ces deux segments d’activité s’ajoute la rubrique « Holding et Autres » dans laquelle sont regroupées les activités supports du groupe (Direction générale, Direction financière, Direction des systèmes d’information, Direction juridique et fiscale, ..) exercées au sein des sociétés holdings du Groupe ci-avant listées.

Les actifs et les passifs sectoriels sont affectés sur la base des entités légales. Les impôts différés ainsi que les actifs et passifs financiers ont été affectés à « Holding et Autres » par choix de gestion.

L’information sectorielle ci-après présentée reflète l’organisation opérationnelle du Groupe.

(en milliers d'euros)	Activités d'infrastruc-tures du Rail	Activités industrielles diversifiées	Holding et Autres	1er Trimestre 2018	Activités d'infrastruc-tures du Rail	Activités industrielles diversifiées	Holding et Autres	1er Trimestre 2017 <sup>(1)</sup>
Chiffre d'affaires	116 632	99 777	-	216 409	114 987	95 361	-	210 348
Coût des ventes	(88 137)	(67 134)	-	(155 271)	(82 263)	(61 733)	-	(143 996)
Marge brute	28 495	32 643	-	61 137	32 724	33 628	-	66 352
<b>EBITDA ajusté <sup>(2)</sup></b>	<b>14 712</b>	<b>14 730</b>	<b>(747)</b>	<b>28 695</b>	<b>17 817</b>	<b>15 584</b>	<b>(197)</b>	<b>33 204</b>
Amortissements	(2 107)	(1 380)	(170)	(3 656)	(2 414)	(1 459)	(211)	(4 084)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>12 605</b>	<b>13 350</b>	<b>(916)</b>	<b>25 039</b>	<b>15 403</b>	<b>14 125</b>	<b>(408)</b>	<b>29 120</b>
Autres produits / (charges) opérationnels	(322)	(252)	(2 797)	(3 370)	(567)	(273)	(164)	(1 004)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>12 283</b>	<b>13 099</b>	<b>(3 713)</b>	<b>21 668</b>	<b>14 836</b>	<b>13 852</b>	<b>(572)</b>	<b>28 116</b>

(en milliers d'euros)	Activités d'infrastructures du Rail	Activités industrielles diversifiées	Holding et Autres	31/03/2018	Activités d'infrastructures du Rail	Activités industrielles diversifiées	Holding et Autres	31/12/2017
Actifs sectoriels	473 675	282 367	1 303	757 344	465 230	263 617	15 035	743 883
Impôt différé actif	-	-	12 743	12 743	-	-	13 304	13 304
Actifs financiers <sup>(3)</sup>	-	-	148 801	148 801	-	-	173 450	173 450
<b>Total actif</b>	<b>473 675</b>	<b>282 367</b>	<b>162 848</b>	<b>918 889</b>	<b>465 230</b>	<b>263 617</b>	<b>201 789</b>	<b>930 636</b>
Passif sectoriels	139 021	91 498	5 729	236 249	134 002	82 544	8 132	224 678
Impôt différé passif	-	-	9 594	9 594	-	-	9 556	9 556
Passifs financiers <sup>(4)</sup>	-	-	628 593	628 593	-	-	658 875	658 875
Capitaux propres	-	-	44 453	44 453	-	-	37 528	37 528
<b>Total passif</b>	<b>139 021</b>	<b>91 498</b>	<b>688 369</b>	<b>918 889</b>	<b>134 002</b>	<b>82 544</b>	<b>714 091</b>	<b>930 636</b>
Investissements	1 461	(1 633)	(126)	(299)	(7 245)	(4 764)	(12 784)	(12 793)
Amortissements	(2 107)	(1 380)	(170)	(656)	(8 830)	(5 741)	(15 786)	(15 358)

<sup>(1)</sup> Montants du compte de résultat retraités comme mentionné dans la Note 1.3 « Comparabilité » suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies.

<sup>(2)</sup> EBITDA ajusté : L'EBITDA ajusté correspond au résultat opérationnel courant avant amortissements et dépréciations des actifs non courants et avant charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance. Les charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance étaient nulles en 2015, 2016 et 2017.

<sup>(3)</sup> Actifs financiers : correspondent principalement aux trésoreries et équivalents de trésorerie.

<sup>(4)</sup> Passifs financiers : correspondent principalement aux dettes financières.

## 2.2 Information par zone géographique

### 2.2.1 Chiffre d'affaires par zone géographique

(en milliers d'euros)	1 <sup>er</sup> Trimestre 2018	1 <sup>er</sup> Trimestre 2017 <sup>(1)</sup>
France	17 288	19 452
Autres pays d'Europe <sup>(2)</sup>	60 622	61 003
<b>Europe</b>	<b>77 910</b>	<b>80 455</b>
Amériques	73 765	75 366
APAC - MEA	64 734	54 527
<b>Total</b>	<b>216 409</b>	<b>210 348</b>

<sup>(1)</sup> Montants retraités comme mentionné dans la Note 1.3 « Comparabilité » suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies.

<sup>(2)</sup> La zone Europe comprend la Russie.

## 2.2.2 Actifs non courants par zone géographique

(en milliers d'euros)	31/03/2018	31/12/2017
France	18	18
	484	641
Autres pays d'Europe <sup>(1)</sup>	35	34
	581	911
<b>Europe</b>	<b>54</b>	<b>53</b>
	<b>065</b>	<b>552</b>
Amériques	16	17
	340	346
APAC - MEA	22	21
	028	416
<b>Total</b>	<b>92</b>	<b>92</b>
	<b>433</b>	<b>314</b>

<sup>(1)</sup> La zone Europe comprend la Russie

Les actifs non courants comprennent les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles (hors goodwill) et les participations dans les entreprises associées. Les goodwill ne peuvent pas être ventilés par zone géographique dans la mesure où ils sont alloués aux activités qui sont exercées au sein de plusieurs zones géographiques.

## NOTE 3. Principales composantes du compte de résultat

### 3.1 Chiffre d'affaires

(in milliers d'€)	1 <sup>er</sup> Trimestre 2018	1 <sup>er</sup> Trimestre 2017 <sup>(1)</sup>	Variations à taux de change courant	Variations à taux de change constant et à périmètre constant <sup>(2)</sup>
Activités d'Infrastructure du Rail	116 632	114 987	1,4%	8,9%
Activités Industrielles diversifiées	99 777	95 361	4,6%	6,1%
<b>Total du chiffre d'affaires</b>	<b>216 409</b>	<b>210 348</b>	<b>2,9%</b>	<b>7,6%</b>

<sup>(1)</sup> Montants retraités comme mentionné dans la Note 1.3 « Comparabilité » suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies.

<sup>(2)</sup> Le périmètre constant n'inclut pas le chiffre d'affaires de la société Lju, acquise le 1<sup>er</sup> janvier 2018 (voir note annexe 1.1)

### 3.2 Résultat opérationnel courant

(en milliers d'euros)	1 <sup>er</sup> Trimestre 2018	1 <sup>er</sup> Trimestre 2017 <sup>(1)</sup>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>216 409</b>	<b>210 348</b>
Coût des ventes	(155 271)	(143 996)
<b>Marge brute</b>	<b>61 137</b>	<b>66 352</b>
Frais commerciaux	(14 136)	(14 317)
Frais administratifs	(14 730)	(16 223)
Frais de recherche et développement	(7 233)	(6 692)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>25 039</b>	<b>29 120</b>
<i>En pourcentage du chiffre d'affaires</i>	<i>11,6%</i>	<i>13,8%</i>

<sup>(1)</sup> Montants retraités comme mentionné dans la Note 1.3 « Comparabilité » suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies.

### 3.3 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel correspond au résultat opérationnel courant augmenté ou minoré des autres produits et charges opérationnels ci-dessous présentés.

## Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'€)	1 <sup>er</sup> Trimestre 2018			1 <sup>er</sup> Trimestre 2017			
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	
Restructurations	(a)	-	(265)	(265)	-	(596)	(596)
Autres	(b)	-	(3 105)	(3 105)	111	(519)	(408)
<b>Autres produits / (charges) opérationnels</b>		<b>-</b>	<b>(3 370)</b>	<b>(3 370)</b>	<b>111</b>	<b>(1 115)</b>	<b>(1 004)</b>

### (a) Restructurations

- Au 31 mars 2018, les frais de restructuration engagés concernent les activités d'infrastructure du Rail en France et en Espagne pour un montant de 0,3 million d'euros.
- Au 31 mars 2017, les frais de restructuration engagés concernent les activités d'infrastructure du Rail en France, Espagne et divers autres pays pour un montant de 0,6 million d'euros.

### (b) Autres produits et charges opérationnels non relatifs aux restructurations

Les autres charges opérationnelles du premier trimestre 2018 non relatifs aux restructurations comprennent principalement des frais engagés par le Groupe dans le cadre du projet de cotation sur Euronext Paris d'ici à la fin de l'année 2018 afin d'accélérer son développement. Il convient de mentionner que, conformément à la norme IAS 32 relative aux Instruments Financiers, une partie de ces frais sera imputée sur le montant de l'augmentation de capital qui interviendrait dans le cadre de l'opération d'introduction en bourse envisagée par le Groupe.

Les autres charges opérationnelles non relatives aux restructurations du premier trimestre 2017 comprennent principalement le coût de diverses études spécifiques réalisées par la holding du Groupe.

## 3.4 Résultat financier

Le résultat financier se compose d'une part des produits et charges d'intérêts liés à l'endettement financier net du Groupe et, d'autre part, des autres produits et charges financiers.

### 3.4.1 Coût de l'endettement financier net

(en milliers d'euros)	1 <sup>er</sup> Trimestre 2018	1 <sup>er</sup> Trimestre 2017 <sup>(1)</sup>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	105	410
Coût de l'endettement financier brut	(8 357)	(9 346)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(8 252)</b>	<b>(8 936)</b>

<sup>(1)</sup> Montants retraités comme mentionné dans la Note 1.3 « Comparabilité » suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies.

La baisse de charges financières résulte principalement de la baisse du coût de l'endettement financier suite à la diminution de la marge d'intérêt sur la dette senior du Groupe, diminution consécutive à la baisse du levier financier contractuel au 31 mars 2017.

Il convient d'autre part de mentionner qu'en cas de réalisation de l'opération d'introduction en bourse mentionnée ci-dessus en note 3.3, le groupe procédera à la même date au refinancement de sa dette senior. En conséquence, les frais de refinancements supportés lors du refinancement effectué en 2014 et non encore constatés en résultat seront intégralement enregistrés en charge en date du refinancement, pour un montant estimé d'environ 6 millions d'euros. Les conditions probables dans lesquelles la dette senior devrait être refinancée conduiront à une réduction significative des charges d'intérêt du groupe, réduction qui devrait en grande partie compenser la charge d'amortissement des frais résiduels afférents au refinancement de la dette effectué en 2014.

### 3.4.2 Autres produits et charges financières

Les autres produits et charges financiers comprennent notamment :

- Les gains et pertes de change sur actifs et passifs financiers ;
- Les résultats sur les opérations non qualifiées de couverture au sens de la norme IAS 39 sur les instruments financiers dérivés, ainsi que la part inefficace des opérations de couverture ;
- les coûts d'affacturage et d'escompte ;
- les coûts financiers liés aux engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi.

Les autres produits et charges financières s'analysent comme suit à la clôture du premier trimestre 2018 :

(en milliers d'euros)	1 <sup>er</sup> Trimestre 2018	1 <sup>er</sup> Trimestre 2017
Gains / (pertes) de change	(758)	(321)
Charges financières nettes sur provisions pour retraites et engagements assimilés	(65)	(143)
Autres	(129)	(410)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(951)</b>	<b>(874)</b>

<sup>(1)</sup> Montants retraités comme mentionné dans la Note 1.3 « Comparabilité » suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies.

## NOTE 4. Impôts

Le tableau suivant fournit la décomposition de la charge d'impôt :

(en milliers d'euros)	1 <sup>er</sup> Trimestre 2018	1 <sup>er</sup> Trimestre 2017
Charges d'impôts courants	(4 461)	(6 759)
Produits / (charges) d'impôts différés	(334)	238
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>(4 795)</b>	<b>(6 520)</b>

<sup>(1)</sup> Montants retraités comme mentionné dans la Note 1.3 « Comparabilité » suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies.

Le montant des impôts différés actifs sur déficits reportables non activés au 31 mars 2018 s'élève à 12,3 millions d'euros sur la France, 3,0 millions d'euros sur l'Espagne et 1,0 million d'euros sur diverses autres entités du groupe.

Le montant des impôts différés actifs sur déficits reportables activés au 31 mars 2018 s'élève à 2,0 millions d'euros.

Au cours du premier trimestre 2018, le Groupe a perçu de l'État français le remboursement de la contribution française de 3% sur les distributions de dividendes pour un montant de dix millions d'euros. Le produit d'impôt correspondant avait été enregistré dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2017. Ce remboursement explique principalement la baisse du montant des actifs d'impôt exigible à l'actif du bilan du Groupe au 31 mars 2018.

## NOTE 5. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période ajusté de l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives.

Au 31 mars 2018, ce nombre est inchangé, tant par rapport au 31 décembre qu'au 31 mars 2017.

Au 31 mars 2018, le Groupe n'avait émis aucun instrument dilutif autre que des actions de préférence et des bons de souscription d'actions. Les conditions d'exercice des bons de souscription d'actions et de conversion des actions de préférence de catégorie E n'étant pas satisfaites, seules les actions ordinaires et les actions de préférence existantes au 31 mars 2018 sont retenues dans le calcul du résultat par action dilué.

Le résultat par action au titre du premier trimestre 2018 s'analyse comme suit :

(en euros)	1 <sup>er</sup> Trimestre 2018	1 <sup>er</sup> Trimestre 2017 <sup>(1)</sup>
Part du Groupe		
- de base	20,21	27,73
- dilué	20,21	27,73
Activités poursuivies, part du Groupe		
- de base	19,20	28,15
- dilué	19,20	28,15
Activités non poursuivies, part du Groupe		
- de base	1,02	(0,42)
- dilué	1,02	(0,42)

<sup>(1)</sup> Montants retraités comme mentionné dans la Note 1.3 « Comparabilité » suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies.

## **NOTE 6. Actifs non courants**

### **6.1 Goodwill, immobilisations incorporelles et corporelles**

#### **6.1.1 Goodwill**

##### **Goodwill par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT)**

(en milliers d'euros)	31/03/2018	31/12/2017
Activités d'Infrastructure du Rail (UGT unique)	234 289	237 232
Activités Industrielles Diversifiées		
- UGT EDMS (systèmes de gestion d'énergie et de données)	119 931	114 518
- UGT Chrome Métal	-	-
- UGT Systèmes Magnétiques	-	-
<b>Total</b>	<b>354 220</b>	<b>351 750</b>

#### **Entrée de périmètre**

L'acquisition de la société Lju Automatisierungstechnik GmbH (Lju) en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018 a donné lieu à l'enregistrement d'un goodwill au titre de cette entité, goodwill affecté à l'Unité Génératrice de Trésorerie EDMS qui conçoit et produit des systèmes de gestion d'énergie et de données. Ce goodwill provisoire s'élève à environ 5 millions d'euros et porte essentiellement sur le savoir-faire et la compétence technique des personnels de Lju et les synergies commerciales et industrielles attendues de ce regroupement d'entreprises. Il est rappelé que le Groupe dispose d'un délai d'affectation de douze mois à compter de la date d'acquisition pour ajuster de manière rétrospective les valeurs initialement attribuées aux actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition ou constater les actifs et passifs non identifiés lors de la comptabilisation initiale du regroupement.

#### **Tests de valorisation des goodwill**

À la clôture de premier trimestre de l'exercice 2018, aucun événement ni aucune modification d'environnement de marché n'indiquent un risque de perte de valeur de goodwill. Les résultats des comparaisons effectuées à la clôture de l'exercice 2017 entre les valeur d'utilité et la valeur nette comptable des unités génératrices de trésorerie, mais aussi les résultats des tests de sensibilité de ces valeurs d'utilité au taux de croissance à long terme et au taux d'actualisation ont conduit le groupe à ne pas mettre en œuvre de tests de valorisation des goodwill pour l'arrêté des comptes consolidés intermédiaires au 31 mars 2018.

#### **6.1.2 Immobilisations incorporelles**

##### **Variations des immobilisations incorporelles**

<b>Au 31 mars 2018</b> (en milliers d'euros)	<b>Logiciels, Brevets &amp; Licences</b>	<b>Autres actifs corporels</b>	<b>Total</b>
<b>Valeurs brutes à l'ouverture</b>	<b>26 494</b>	<b>9 229</b>	<b>35 723</b>
Acquisitions	180	46	227
Cessions / Sorties	(64)	-	(64)
Écarts de conversion	16	(104)	(88)
Actifs destinés à la vente	-	-	-
Transfert	(38)	(165)	(204)
Variation de périmètre	1 059	510	1 569
<b>Valeurs brutes à la clôture</b>	<b>27 647</b>	<b>9 516</b>	<b>37 163</b>

<b>Amortissements et dépréciations à l'ouverture</b>	<b>(19 254)</b>	<b>(7 712)</b>	<b>(26 966)</b>
Dotations nettes aux amortissements et provisions pour dépréciations	(505)	(74)	(579)
Cessions / Sorties	64	180	244
Écarts de conversion	(15)	82	67
Actifs destinés à la vente	-	-	-
Transfert	38	21	59
Variation de périmètre	-	-	-
<b>Amortissements à la clôture</b>	<b>(19 672)</b>	<b>(7 504)</b>	<b>(27 175)</b>
<b>Valeurs nettes à l'ouverture</b>	<b>7 240</b>	<b>1 517</b>	<b>8 757</b>
<b>Valeurs nettes à la clôture</b>	<b>7 975</b>	<b>2 013</b>	<b>9 988</b>

La variation des immobilisations incorporelles correspond principalement à l'entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe de la société LJU Automatisierungstechnik GmbH (voir note annexe 1.1).

À la clôture de premier trimestre de l'exercice 2018, aucun événement ni aucune modification d'environnement de marché n'indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles amortissables au sein de chacune des deux activités du groupe.

<b>Au 31 décembre 2017</b> <i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Logiciels, Brevets &amp; Licences</b>	<b>Autres actifs incorporels</b>	<b>Total</b>
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>26 782</b>	<b>8 979</b>	<b>35 760</b>
Acquisitions	1 257	374	1 631
Cessions /Sorties	(610)	(3)	(613)
Écarts de conversion	(54)	(311)	(365)
Actifs destinés à la vente	(90)	-	(90)
Transferts	(790)	191	(599)
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>26 494</b>	<b>9 229</b>	<b>35 723</b>
<b>Amortissements et dépréciations à l'ouverture</b>	<b>(17 662)</b>	<b>(7 313)</b>	<b>(24 974)</b>
Dotations nettes aux amortissements et provisions pour dépréciations	(1 815)	(759)	(2 574)
Cessions /Sorties	61	-	61
Écarts de conversion	52	210	262
Actifs destinés à la vente	90	-	90
Transferts	20	150	170
<b>Amortissements à la clôture</b>	<b>(19 254)</b>	<b>(7 712)</b>	<b>(26 966)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>9 120</b>	<b>1 666</b>	<b>10 786</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>7 240</b>	<b>1 517</b>	<b>8 757</b>

### 6.1.3 Immobilisations corporelles

#### Variations des immobilisations corporelles

Au 31 mars 2018 (en milliers d'euros)	Terrains & Constructions	Installations techniques, matériels, et outillages	Immobilisations en cours	Autres	Total
<b>Valeurs brutes à l'ouverture</b>	<b>77</b>	<b>156</b>	<b>2</b>	<b>13</b>	<b>249</b>
	<b>088</b>	<b>491</b>	<b>550</b>	<b>244</b>	<b>373</b>
Acquisitions	262	536	283	237	318
Cessions / Sorties	(1 238)	(372)	(140)	(4)	(1 755) (2 787)
Écarts de conversion	(737)	(833)	(47)	(170)	-
Actifs destinés à la vente	-	-	-	-	-
Transfert	272	(100)	(2)	(38)	132
Variations de périmètre	27	384	-	-	412
<b>Valeurs brutes à la clôture</b>	<b>75</b>	<b>156</b>	<b>3</b>	<b>13</b>	<b>248</b>
<b>Amortissements et dépréciations à l'ouverture</b>	<b>675</b>	<b>106</b>	<b>644</b>	<b>268</b>	<b>693</b>
	<b>(39</b>	<b>(118</b>		<b>(10</b>	<b>(168</b>
	<b>080)</b>	<b>976)</b>		<b>624)</b>	<b>679)</b>
Dotations aux amortissements	(554)	303)	-	(234)	(3 091)
Cessions / Sorties	262	295	-	7	564
Écarts de conversion	227	305	-	133	665
Actifs destinés à la vente	-	-	-	-	-
Transfert	-	(43)	-	43	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
<b>Amortissements à la clôture</b>	<b>(39</b>	<b>(119</b>		<b>(10</b>	<b>(169</b>
	<b>146)</b>	<b>722)</b>		<b>674)</b>	<b>542)</b>
<b>Valeurs nettes à l'ouverture</b>	<b>38</b>	<b>37</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>80</b>
	<b>009</b>	<b>515</b>	<b>550</b>	<b>620</b>	<b>694</b>
<b>Valeurs nettes à la clôture</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>79</b>
	<b>529</b>	<b>384</b>	<b>644</b>	<b>594</b>	<b>151</b>

Les variations de valeur des immobilisations corporelles au titre des variations de périmètre correspondent à l'acquisition de la société LJU Automatisierungstechnik GmbH (voir note annexe 1.1).

Les cessions des immobilisations corporelles correspondent principalement à la cession d'une construction située à Birmingham au Royaume Uni.

À la clôture de premier trimestre de l'exercice 2018, aucun événement ni aucune modification d'environnement de marché n'indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles amortissables au sein de chacune des deux activités du groupe.

Les immobilisations corporelles au 31 décembre 2017 s'analysent comme suit :

Au 31 décembre 2017 (en milliers d'euros)	Terrains et constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Immobilisations en cours	Autres	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>82 345</b>	<b>162 312</b>	<b>1 223</b>	<b>13 074</b>	<b>258 954</b>
Acquisitions	1 116	7 077	2 765	1 152	12 111
Cessions/Sorties	(1 130)	(2 476)	-	(286)	(3 891)
Écarts de conversion	(2 101)	(7 070)	(123)	(655)	(9 949)
Activités abandonnées	(3 193)	(4 910)	-	(81)	(8 184)

Transferts	50	1 558	(1 315)	40	333
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>77 088</b>	<b>156 491</b>	<b>2 550</b>	<b>13 244</b>	<b>249 373</b>
<b>Amortissements à l'ouverture</b>	<b>(41 229)</b>	<b>(120 313)</b>	<b>-</b>	<b>(10 651)</b>	<b>(172 193)</b>
Dotation aux amortissements	(2 245)	(10 287)	-	(818)	(13 350)
Cessions/Sorties	724	2 311	-	253	3 288
Écarts de conversion	838	4 865	-	502	6 205
Activités abandonnées	2 832	4 436	-	81	7 350
Transferts	-	11	-	9	20
<b>Amortissements à la clôture</b>	<b>(39 080)</b>	<b>(118 976)</b>	<b>-</b>	<b>(10 624)</b>	<b>(168 679)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>41 116</b>	<b>41 999</b>	<b>1 223</b>	<b>2 423</b>	<b>86 761</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>38 009</b>	<b>37 515</b>	<b>2 550</b>	<b>2 620</b>	<b>80 694</b>

#### 6.1.4 Autres actifs financiers non courants

La baisse des autres actifs financiers non courants enregistrée au 31 mars 2018 résulte de la libération du montant mis en séquestre fin décembre 2017 dans le cadre de l'acquisition envisagée de la société LJU Automatisierungstechnik GmbH.

### NOTE 7. Actifs courants

#### 7.1 Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours s'analysent comme suit à la clôture de l'exercice :

		31/03/2018		31/12/2017	
(en milliers d'euros)					
Matières premières	Valeur Brute 45 970	Dépréciation (5) 615)	Valeur nette 40 355	Valeur Brute 42 791	Dépréciation (5) 403)
En-cours de production	16		16	11	
Produits intermédiaires et finis	393	(116)	277	571	(53)
Total	76 661 <b>139</b> <b>024</b>	(7) 634) (13 <b>365)</b>	69 028 <b>125</b> <b>660</b>	76 912 <b>131</b> <b>274</b>	(7) 903) (13 <b>358)</b> <b>915</b>

L'augmentation des stocks et en-cours au cours du premier trimestre 2018 résulte principalement de l'acquisition de la société LJU Automatisierungstechnik GmbH en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### 7.2 Crédits clients

##### Crédits clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31/03/2018	31/12/2017
Clients et comptes rattachés <sup>(1)</sup>	153 953	142 947
Dépréciation des créances douteuses	(5 337)	(5 247)
<b>Crédits clients nettes</b>	<b>148 616</b>	<b>137 700</b>

<sup>(1)</sup> dont 451 milliers d'euros d'actifs sur contrats. Suite à l'application de la norme IFRS 15 au 1<sup>er</sup> janvier 2018, les actifs sur contrats et passifs sur contrats d'un même contrat doivent être présentés pour leur montant net dans le bilan. Un actif du contrat est comptabilisé si les revenus reconnus mais non encore facturés excèdent les avances et acomptes reçus du client. Au 31 mars 2018, le montant des actifs sur contrats inclus dans le poste « clients et comptes rattachés » s'élève à 451 milliers d'euros. Les tests de dépréciation de ces actifs sur contrats, effectués conformément à la norme IFRS 9, n'ont pas conduit à mettre en évidence de perte de valeur significative qui nécessite d'être comptabilisée.

L'encours d'affacturage non inclus dans les créances clients ci-dessus présentés s'élève à 39,3 millions d'euros au 31 mars 2018, 36,1 million d'euros au 31 décembre 2017. Les créances commerciales cédées et déconsolidées sont exclues de l'application de la phase 2 "Dépréciation des actifs financiers" de la norme IFRS 9.

### 7.3 Autres créances

Les autres créances du groupe s'analysent comme suit à la clôture de l'exercice :

(en milliers d'euros)	31/03/2018	31/12/2017
Fournisseurs avances et acomptes versés	4 224	2 960
Créances fiscales	8 998	8 561
Créances sur personnel et organismes sociaux	694	586
Charges constatées d'avance	4 385	4 008
Créances diverses <sup>(1)</sup>	11 811	11 524
<b>Total</b>	<b>30 111</b>	<b>27 638</b>

<sup>(1)</sup> Les créances diverses au 31 mars 2018 comprennent notamment un dépôt en séquestre de 2,2 millions d'euros dans le cadre d'une procédure judiciaire en cours en Corée du Sud.

## NOTE 8. Financements et trésorerie

### 8.1 Données relatives à l'endettement financier

Les dettes financières à long terme du Groupe comprennent principalement les emprunts contractés dans le cadre d'un contrat de financement multi devises «Senior Facilities Agreement» (« SFA » ou « SFA 2014 ») signé avec un groupe de cinq banques le 16 septembre 2011 et ayant fait l'objet d'avenants en date du 14 octobre 2014 et du 28 octobre 2014. Le 2 juin 2015, un nouvel avenant au contrat de financement a été signé, convertissant 70 millions d'Euro de dette en USD en dette en EUR.

Ce dernier avenant au contrat de financement répond au critère qualitatif de changement substantiel et a été comptabilisé, conformément à IAS 39, comme une extinction de la dette en USD et une émission d'une nouvelle dette en EUR. La nouvelle norme IFRS 9 ne modifie pas le traitement comptable d'une extinction de dette et n'a donc aucune incidence pour le Groupe

Comme l'évolution au cours du premier trimestre 2018 des différentes lignes d'emprunt dans le cadre du SFA ci-dessous présentée le mets en évidence, le Groupe a, au cours du premier trimestre 2018, réalisé un remboursement volontaire partiel de sa dette senior pour un montant total de 25 millions d'euros.

(en milliers de devises)	31/12/2017	Augmentations	Remboursements		31/03/2018
			Contractuels	Volontaires	
Emprunt en EUR	393 960	-	-	(8 300)	385 660
Emprunt en USD	232 495	-	-	(15 000)	217 495
Emprunt en GBP	61 253	-	-	(4 000)	57 253

Au 31 mars 2018, l'endettement financier net, tel que défini par le Groupe, s'élève à 481 millions d'euros, en diminution de 17 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2017. Il se décompose de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/03/2018			31/12/2017		
	Courant	Non Courant	Total	Courant	Non Courant	Total
Emprunts SFA, dont:						
Emprunt en EUR	2 638	624 986	627 623	2 710	654 150 393 960	656 860 393 960
Emprunt en USD	-	385 660	385 660	-	191 149	193 859
Emprunt en GBP	2 638	173 886	176 524	2 710	69 040	69 040
Frais d'émission d'emprunts SFA	(1 778)	(4 573)	(6 351)	(1 777)	(5 015)	(6 792)
Autres emprunts et dettes financières	1 475	2 535	4 010	1 481	2 288	3 769
<b>I - Dettes financières</b>	<b>334</b>	<b>948</b>	<b>282</b>	<b>414</b>	<b>423</b>	<b>837</b>
Dérivés de taux passifs	-	2 637	2 637	-	2 931	2 931
Dérivés de taux actifs	-	(2 096)	(2 096)	-	(2 278)	(2 278)
<b>II - Instruments dérivés</b>	<b>-</b>	<b>541</b>	<b>541</b>	<b>-</b>	<b>652</b>	<b>652</b>
<b>Endettement financier brut I+II</b>	<b>2 334</b>	<b>623 490</b>	<b>625 824</b>	<b>2 414</b>	<b>652 075</b>	<b>654 489</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(145 254)	-	(145 254)	(158 507)	-	(158 507)
Découverts bancaires	673	-	673	107	-	107
<b>III - Trésorerie nette</b>	<b>(144 581)</b>	<b>-</b>	<b>(144 581)</b>	<b>(156 400)</b>	<b>-</b>	<b>(156 400)</b>
<b>Endettement financier net I+II+III</b>	<b>(142 247)</b>	<b>623 490</b>	<b>481 243</b>	<b>(153 986)</b>	<b>652 075</b>	<b>498 089</b>

## 8.2 Informations relatives à la trésorerie nette et aux ressources disponibles

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie du Groupe a évolué comme suit au cours du premier trimestre 2018 :

(en milliers d'euros)	31/03/2018	31/12/2017
Disponibilités	124 726	114 388
Équivalents de trésorerie	20 528	44 119
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>145 254</b>	<b>158 507</b>
Découverts bancaires	(673)	(2 107)
<b>Trésorerie nette du tableau des flux de trésorerie</b>	<b>144 581</b>	<b>156 400</b>

Les équivalents de trésorerie sont constitués de dépôts à terme de moins d'un mois rémunérés en USD et en Euro. Une liquidation anticipée de ces dépôts à terme est toujours possible avant leur terme mais la rémunération en serait dès lors ajustée. Ces placements respectent les critères définis par la norme IAS 7 conduisant à leur classement en équivalents de trésorerie.

### Autres ressources disponibles

Le Groupe dispose d'une ligne de crédit renouvelable non tirée de 75 millions d'euros à échéance 2020 (aux termes du contrat de financement mentionné dans la note annexe 8.1 des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017), ainsi que d'autres lignes de crédit non utilisées d'un montant total de 48,4 millions d'euros.

## **NOTE 9. Gestion des risques financiers**

La politique de gestion des risques financiers définie par le Groupe est identique à celle décrite dans les notes annexes aux comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2017. Le Groupe n'a pas réalisé d'opérations de mise en place ou de dénouement d'instruments financiers de couverture qui modifieraient significativement son exposition aux risques financiers potentiels. Les principaux risques auxquels le Groupe est exposé (risque de taux d'intérêt, risque de change, risque de fluctuation du cours des matières premières, risque de liquidité, risques de crédit et de contrepartie) sont décrits en note annexe 9 des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ils n'ont pas évolué de manière significative depuis cette date.

## **NOTE 10. Capitaux propres**

### **10.1 Capital**

Au 31 mars 2018, le capital social de la Société est composé de 334.919 actions ordinaires et 82.330 actions de préférence au nominal de 8 euros entièrement libérées, soit un montant de 3.337.992 euros, inchangé par rapport au 31 décembre 2017 et au 31 mars 2017.

### **10.2 Capitaux propres consolidés**

Les capitaux propres au 31 mars 2018 s'élèvent à 44.453 milliers d'euros contre 37.528 milliers d'euros au 31 décembre 2017. Cette augmentation résulte principalement du résultat net positif de 8,5 millions d'euros réalisé par le Groupe au cours du premier trimestre 2018.

### **10.3 Dividendes**

Aucun dividende n'a été versé aux actionnaires de la société mère depuis septembre 2014.

## **NOTE 11. Passifs courants et non courants**

### **11.1 Provisions pour retraites et engagements assimilés**

Comme indiqué dans la note annexe 1.2 relative aux dispositions spécifiques de mise en œuvre des arrêtés intermédiaires, il n'a pas été effectué de nouveau calcul actuariel à la clôture des comptes consolidés résumés intermédiaires en date du 31 mars 2018

Les mouvements de la période proviennent essentiellement du coût des services rendus relatifs aux contrats à prestations définies, ainsi que les intérêts nets sur le passif (ou l'actif) net au titre des prestations définies.

### **Répartition géographique des avantages postérieurs à l'emploi**

<b>Avantages postérieurs à l'emploi, courants et non courants (en milliers d'euros)</b>	<b>31/03/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Royaume-Uni	8 990	9 391
France (indemnités de départ en retraite)	5 830	5 722
États-Unis	5 290	5 540
Allemagne	4 522	4 531
Autres pays	3 224	2 702
<b>TOTAL</b>	<b>27 856</b>	<b>27 886</b>

## 11.2 Provisions courantes et non courantes

### Détails des provisions à la clôture de la période

(en milliers d'euros)	31/03/2018	31/12/2017
Provisions pour litiges	6 397	6 291
Provisions pour garanties	5 049	5 057
Autres provisions	5 737	6 446
<b>Total</b>	<b>17 183</b>	<b>17 794</b>

**Les provisions pour litiges** couvrent l'ensemble des risques connus notamment du fait des mises en cause possibles de la responsabilité du Groupe. Tant au 31 mars 2018 qu'au 31 décembre 2017, elles concernent principalement :

- une provision de 3,1 millions d'euros au titre d'un litige avec l'administration fiscale concernant des aides perçues en France en 1995 et 1996 ; et
- divers litiges commerciaux pour le solde.

D'autre part, aucun événement de nature à remettre en cause l'évaluation par le Groupe des risques et provisions afférents aux principaux litiges décrits en note annexe 12.4 aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2017 n'est intervenu au cours du premier trimestre 2018.

**Les autres provisions** comprennent, tant au 31 mars 2018 qu'au 31 décembre 2017, des provisions pour litiges sociaux pour un montant total de 2,5 millions d'euros, des provisions pour risques fiscaux et pénalités de retard pour un montant total de 0,8 million d'euros ainsi que diverses des provisions pour restructuration et remise en état de sites.

## 11.3 Autres passifs courants

**Les autres passifs courants du groupe à la clôture de l'exercice s'analysent comme suit :**

(en milliers d'euros)	31/03/2018	31/12/2017
Dettes fiscales et sociales	36 217	31 818
Passifs sur contrats <sup>(1)</sup>	20 361	-
Avances et acomptes clients <sup>(1)</sup>	-	15 109
Dettes diverses	13 169	15 390
Dette sur acquisition d'actifs	504	670
Produits différés non relatifs aux contrats clients	581	788
<b>Total</b>	<b>70 832</b>	<b>63 775</b>

<sup>(1)</sup> Suite à l'application de la norme IFRS 15 au 1<sup>er</sup> janvier 2018, les actifs sur contrats et passifs sur contrats d'un même contrat doivent être présentés pour leur montant net au bilan. Un passif du contrat est comptabilisé si les paiements déjà reçus du client, ou les droits inconditionnels au paiement déjà acquis, excèdent les revenus reconnus et non encore facturés. En conséquence, les avances et acomptes clients sont intégrés dans la rubrique « passifs sur contrats » du fait de l'analyse menée contrat par contrat.

## **NOTE 12. Activités non poursuivies**

L'activité de fabrication de tirefonds, goujons et boulonnerie exercée à Ars-en-Moselle, en France, a été classée en activité non poursuivie dans les comptes consolidés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2017, conformément à IFRS 5. Cette activité a été cédée le 3 janvier 2018.

La plus-value de cession (déduction faite des impôts afférents) a été reconnue, conformément à la norme IFRS 5, sur la ligne « Résultat net des activités non poursuivies » du compte de résultat du 1er trimestre 2018.

Le produit de la vente de cette activité a été enregistré sur la ligne "Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles" du tableau de flux de trésorerie consolidés.

## **NOTE 13. Autres informations**

### **13.1 Engagements hors bilan**

Au 1er trimestre 2018, il n'y a pas eu d'évolutions significatives dans le montant et la nature des engagements hors bilan, par rapport à la situation présentée en note annexe 14 aux États Financiers consolidés du groupe en date au 31 décembre 2017.

### **13.2 Parties liées**

Au 1er trimestre 2018, il n'y a pas eu d'évolutions significatives dans la nature des transactions avec les parties liées, par rapport au 31 décembre 2017. Le montant des transactions avec les parties liées s'est élevé à 0,2 million d'euros au titre du 1er trimestre 2018.

### **13.3 Événements postérieurs à la clôture**

Aucun événement intervenu depuis le 31 mars 2018 n'est de nature à remettre en cause de manière significative la situation financière du groupe à cette date.

Il convient toutefois de mentionner qu'en date du 17 avril 2018, le groupe a publiquement annoncé envisager une cotation sur Euronext Paris d'ici à la fin de l'année 2018 afin d'accélérer son développement. Il a à cette occasion mentionné que la famille Delachaux resterait actionnaire majoritaire du Groupe sur le long terme.

## **20.1.2 Rapport de revue limitée des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe pour le trimestre clos le 31 mars 2018**

« Aux Membres du conseil d'administration,

*En notre qualité de commissaires aux comptes de la société DELACHAUX Group S.A. (anciennement SODELHO S.A.) et en application du règlement (CE) n°809/2004 dans le cadre du projet d'offre au public et d'admission des actions à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Paris, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la société DELACHAUX Group S.A. relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 mars 2018, établis pour les besoins du document de base, tels qu'ils sont joints au présent rapport.*

*Nous précisons que s'agissant des premiers comptes consolidés intermédiaires résumés établis en date du 31 mars, les informations relatives à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 mars 2017 présentées à titre comparatif n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen limité.*

*Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.*

*Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes consolidés intermédiaires résumés, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.*

*Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.*

*Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :*

- *le point relatif à la première application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 de la norme IFRS 15 exposé les notes annexes 1.2.2 – Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et 1.3.2 - Première application d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients».*

- le point relatif à la première application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 de la norme IFRS 9 exposé dans les notes annexes 1.2.2 – Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et 1.3.3 - Première application d'IFRS 9 « Instruments financiers

*Fait à La Défense et à Courbevoie, le 14 mai 2018,*

*Les commissaires aux comptes,*

---

**K P M G A U D I T**  
**D E P A R T E M E N T D E**  
**K P M G S . A .**

*Laurent GENIN*

---

**M A Z A R S**

*Robert AMOYAL*

---

**20.2 Comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 et rapport correspondant des commissaires aux comptes**

**20.2.1 Comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RELATIFS AUX EXERCICES CLOS LES 31  
DÉCEMBRE 2017, 2016 ET 2015**

**COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ**

(en milliers d'euros)	Note	Exercices clos le 31 décembre		
		2017	2016 <sup>(1)</sup>	2015 <sup>(1)</sup>
<b>Chiffre d'affaires</b>	3.1	<b>841 383</b>	<b>831 906</b>	<b>896 549</b>
Coût des ventes		(581 827)	(581 139)	(633 148)
<b>Marge brute</b>	3.2	<b>259 556</b>	<b>250 766</b>	<b>263 401</b>
Frais commerciaux	3.2	(59 382)	(57 099)	(58 413)
Frais administratifs	3.2	(60 534)	(61 661)	(60 390)
Frais de recherche et développement	3.2	(27 599)	(25 867)	(26 931)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	3.3	<b>112 041</b>	<b>106 139</b>	<b>117 667</b>
Autres produits opérationnels	3.3	5 088	7 738	3 098
Autres charges opérationnelles	3.3	(9 203)	(14 551)	(10 084)
<b>Résultat opérationnel</b>	3.3	<b>107 926</b>	<b>99 325</b>	<b>110 681</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	3.4	1 086	1 822	370
Coût de l'endettement financier brut	3.4	(36 158)	(37 617)	(44 847)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	3.4	<b>(35 073)</b>	<b>(35 795)</b>	<b>(44 477)</b>
Autres produits financiers	3.4	3 360	4 772	6 397
Autres charges financières	3.4	(7 869)	(6 151)	(7 510)
<b>Résultat financier</b>		<b>(39 582)</b>	<b>(37 175)</b>	<b>(45 589)</b>
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>68 345</b>	<b>62 151</b>	<b>65 092</b>
Impôts sur le résultat	4	(12 767)	(24 365)	(25 797)
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence		883	42	2 480
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>56 460</b>	<b>37 828</b>	<b>41 775</b>
Résultat net des activités non poursuivies	13	(1 515)	(349)	(204)
<b>Résultat net</b>		<b>54 945</b>	<b>37 479</b>	<b>41 571</b>
donc :				
<b>Résultat net, part du Groupe</b>		<b>54 707</b>	<b>37 098</b>	<b>41 079</b>
donc :				
▪ <i>résultat net des activités poursuivies, part du Groupe</i>		<i>56 220</i>	<i>37 447</i>	<i>41 283</i>
▪ <i>résultat net des activités non poursuivies, part du Groupe</i>		<i>(1 513)</i>	<i>(349)</i>	<i>(204)</i>
Résultat net, participations ne donnant pas le contrôle		239	381	492
<b>Résultat net par action</b> (en euros)	5			
Part du Groupe				
▪ de base		131,11	88,91	98,45
▪ dilué		131,11	88,91	98,45

<sup>(1)</sup> Montants retraités comme mentionné dans la Note 1.3 « Comparabilité » suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>(en milliers d'euros, montants nets d'impôt)</i>	<b>Exercices clos le 31 décembre</b>		
	<b>2017</b>	<b>2016<sup>(I)</sup></b>	<b>2015<sup>(I)</sup></b>
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>56 460</b>	<b>37 828</b>	<b>41 775</b>
<b>Autres éléments du résultat global :</b>			
▪ Réserve de conversion	1	(6 192)	(24 326)
▪ Réévaluation des instruments de couverture de flux de trésorerie	1 605	1 001	2 614
<b>Éléments recyclables en compte de résultat</b>	<b>1 606</b>	<b>(5 191)</b>	<b>(21 712)</b>
▪ Réévaluation du passif net au titre des avantages postérieurs à l'emploi	1 274	(2 174)	1 133
<b>Éléments non recyclables en compte de résultat</b>	<b>1 274</b>	<b>(2 174)</b>	<b>1 133</b>
<b>Résultat global des activités non poursuivies, net</b>	<b>(1 515)</b>	<b>(349)</b>	<b>(204)</b>
<b>Résultat global</b>	<b>57 826</b>	<b>30 114</b>	<b>20 992</b>
dont :			
<b>Résultat global, part du Groupe</b>	<b>57 719</b>	<b>29 729</b>	<b>20 491</b>
Résultat global, participations ne donnant pas le contrôle	107	386	501

*(I) Montants retraités comme mentionné dans la Note I.3 « Comparabilité » suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies.*

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Note</i>	<b>Exercices clos le 31 décembre</b>		
		<b>2017</b>	<b>2016 <sup>(1)</sup></b>	<b>2015<sup>(1)</sup></b>
<b>Activités opérationnelles</b>				
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>56 460</b>	<b>37 828</b>	<b>41 775</b>
Ajustements pour :				
▪ Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations	14.4.1	13 509	21 131	13 353
▪ Plus/moins-values sur cessions d'actifs		(1 341)	(3 790)	512
▪ Autres éléments du résultat opérationnel sans incidence sur la trésorerie		399	452	-
▪ Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		(1 086)	(1 822)	(370)
▪ Coût de l'endettement financier brut		36 159	37 617	45 617
▪ Charges d'impôts sur le résultat		12 767	24 365	25 797
▪ Impôts sur le résultat payés		(32 325)	(25 339)	(24 591)
▪ Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence (net des dividendes)		(883)	1 007	331
Variations du Besoin en Fonds de Roulement	14.4.2	(997)	2 122	20 248
<b>Flux de trésorerie d'exploitation liés aux activités poursuivies</b>		<b>82 662</b>	<b>93 571</b>	<b>122 672</b>
<b>Activités d'investissement</b>				
Décaissements liés aux acquisitions de filiales, nets de la trésorerie acquise		(11 283)	(1 389)	(4 800)
Cessions de titres de sociétés mises en équivalence		1 112	-	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(13 962)	(14 457)	(14 540)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		1 169	4 276	160
Augmentation / (diminution) des autres actifs financiers		1 308	(495)	(1 591)
<b>Flux de trésorerie d'investissement liés aux activités poursuivies</b>		<b>(21 657)</b>	<b>(12 065)</b>	<b>(20 771)</b>
<b>Activités de financement</b>				
Remboursement d'emprunts	8	(2 878)	(51 935)	(4 638)
Produits financiers encaissés des placements de trésorerie		1 298	1 822	373
Intérêts payés sur l'endettement financier brut		(34 237)	(35 948)	(45 633)
<b>Opérations sur emprunts et autres passifs financiers</b>		<b>(35 817)</b>	<b>(86 060)</b>	<b>(49 898)</b>
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des sociétés intégrées		(20)	(79)	(166)
Autres flux liés aux opérations de financement		-	-	(643)
<b>Flux de trésorerie de financement liés aux activités poursuivies</b>		<b>(35 837)</b>	<b>(86 139)</b>	<b>(50 707)</b>
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités poursuivies</b>		<b>25 169</b>	<b>(4 633)</b>	<b>51 194</b>
Flux nets de trésorerie liés aux activités non poursuivies	13	(1 132)	530	(554)
Effets des variations de cours de change		(4 053)	(1 293)	1 128
<b>Variation nette de la trésorerie</b>		<b>19 984</b>	<b>(5 396)</b>	<b>51 768</b>
Trésorerie nette à l'ouverture		136 415	141 810	90 042
Trésorerie nette à la clôture		156 400	136 415	141 810
<i>dont :</i>				
▪ Trésorerie		158 507	138 521	147 058
▪ Découverts bancaires		(2 107)	(2 106)	(5 248)

<sup>(1)</sup> Montants retraités comme mentionné dans la Note 1.3 « Comparabilité » suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## BILAN CONSOLIDÉ

		Exercices clos le 31 décembre		
ACTIF (en milliers d'euros)	Note	2017	2016	2015
<b>Actifs non courants</b>				
Goodwill, net	6.1	351 750	366 274	372 991
Immobilisations incorporelles, nettes	6.1	8 757	10 786	10 441
Immobilisations corporelles, nettes	6.1	80 694	86 761	90 246
Participations dans les entreprises associées	6.2	2 863	2 044	2 533
Autres actifs financiers non courants	6.3	12 612	3 419	2 892
Instruments dérivés actifs non courants	9.1	2 331	2 651	3 964
Actifs d'impôt différé	4	13 304	14 749	17 177
<b>Total actifs non courants</b>		<b>472 311</b>	<b>486 685</b>	<b>500 244</b>
<b>Actifs courants</b>				
Stocks et en-cours	7.1	117 915	116 052	126 230
Clients et comptes rattachés, nets	7.2	137 700	132 802	127 061
Actifs d'impôt exigible		15 052	12 299	9 069
Autres créances	7.3	27 638	28 226	24 929
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.2	158 507	138 521	147 058
<b>Total actifs courants</b>		<b>456 813</b>	<b>427 900</b>	<b>434 347</b>
Actifs destinés à la vente	7.4	1 513	-	141
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>930 636</b>	<b>914 585</b>	<b>934 732</b>
PASSIF (en milliers d'euros)	Note	2017	2016	2015
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social	11.1	3 338	3 338	3 338
Primes liées au capital		34 574	34 574	34 574
Réerves consolidées		(19 617)	(59 593)	(99 501)
Réerves de conversion	11.2	(37 254)	(37 387)	(31 190)
Résultat net – part du Groupe		54 707	37 098	41 079
<b>Capitaux propres – part du Groupe</b>		<b>35 749</b>	<b>(21 970)</b>	<b>(51 700)</b>
Capitaux propres – participations ne donnant pas le contrôle	11.3	1 779	1 740	1 429
<b>Total capitaux propres</b>		<b>37 528</b>	<b>(20 230)</b>	<b>(50 271)</b>
<b>Passifs non courants</b>				
Avantages postérieurs à l'emploi non courants	12.3	26 545	31 345	32 074
Provisions non courantes	12.4	7 612	9 979	926
Emprunts non courants	8.1	651 423	679 172	689 277
Instruments dérivés passifs non courants	9.1	2 931	4 878	1 929
Autres passifs non courants		8 075	8 412	8 139
Passifs d'impôt différé	4	9 556	15 018	15 651
<b>Total passifs non courants</b>		<b>706 142</b>	<b>748 805</b>	<b>747 996</b>
<b>Passifs courants</b>				
Avantages postérieurs à l'emploi courants	12.3	1 341	1 343	1 305
Provisions courantes	12.4	10 181	7 986	11 534
Emprunts courants	8.1	2 414	5 838	52 618
Découverts bancaires	8.2	2 107	2 106	5 248
Fournisseurs et comptes rattachés		102 025	98 730	95 858
Passifs d'impôt exigible		4 113	9 929	8 667
Autres passifs courants	12.6	63 775	60 078	61 777
<b>Total passifs courants</b>		<b>185 957</b>	<b>186 010</b>	<b>237 007</b>
Passifs liés à des actifs destinés à la vente	7.4	1 010	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>930 636</b>	<b>914 585</b>	<b>934 732</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital social	Primes liées au capital	Réserves	Réserves de conversion	Résultat net	Total part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>3 338</b>	<b>34 574</b>	<b>(131 644)</b>	<b>(6 855)</b>	<b>28 710</b>	<b>(71 877)</b>	<b>1 213</b>	<b>(70 664)</b>
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	41 079	41 079	492	41 571
Autres éléments du résultat global	-	-	3 747	(24 335)	-	(20 588)	9	(20 579)
<b>Résultat global de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 747</b>	<b>(24 335)</b>	<b>41 079</b>	<b>20 491</b>	<b>501</b>	<b>20 992</b>
Affectation du résultat	-	-	28 710	-	(28 710)	-	-	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	(168)	(168)
Rachats de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	(314)	-	-	(314)	(117)	(431)
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>3 338</b>	<b>34 574</b>	<b>(99 501)</b>	<b>(31 190)</b>	<b>41 079</b>	<b>(51 700)</b>	<b>1 429</b>	<b>(50 271)</b>
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	37 098	37 098	381	37 479
Autres éléments du résultat global	-	-	(1 171)	(6 197)	-	(7 368)	4	(7 364)
<b>Résultat global de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 171)</b>	<b>(6 197)</b>	<b>37 098</b>	<b>29 730</b>	<b>384</b>	<b>30 114</b>
Affectation du résultat	-	-	41 079	-	(41 079)	-	-	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	(75)	(75)
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>3 338</b>	<b>34 574</b>	<b>(59 593)</b>	<b>(37 387)</b>	<b>37 098</b>	<b>(21 970)</b>	<b>1 740</b>	<b>(20 230)</b>
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	54 707	54 707	239	54 945
Autres éléments du résultat global	-	-	2 878	133	-	3 011	(131)	2 880
<b>Résultat global de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 878</b>	<b>133</b>	<b>54 707</b>	<b>57 718</b>	<b>108</b>	<b>57 826</b>
Affectation du résultat	-	-	37 098	-	(37 098)	-	-	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	(69)	(69)
<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>3 338</b>	<b>34 574</b>	<b>(19 617)</b>	<b>(37 254)</b>	<b>54 707</b>	<b>35 749</b>	<b>1 779</b>	<b>37 528</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

<b>NOTE 1. Bases de préparation des comptes consolidés du groupe .....</b>	<b>268</b>
1.1    Évènements significatifs de l'exercice.....	268
1.2    Principes comptables .....	268
1.3    Comparabilité.....	273
1.4    Périmètre de consolidation.....	275
<b>NOTE 2. Information sectorielle et par zone géographique.....</b>	<b>279</b>
2.1    Information sectorielle .....	279
2.2    Information par zone géographique .....	281
<b>NOTE 3. Principales composantes du compte de résultat.....</b>	<b>282</b>
3.1    Chiffre d'affaires.....	282
3.2    Résultat opérationnel courant.....	283
3.3    Résultat opérationnel .....	283
3.4    Résultat financier .....	286
<b>NOTE 4. Impôts .....</b>	<b>287</b>
4.1    Analyse de la charge nette d'impôt.....	287
4.2    Taux d'impôt effectif .....	288
4.3    Impôts différés actifs et passifs .....	289
<b>NOTE 5. Résultat par action.....</b>	<b>290</b>
5.1    Résultat net.....	290
5.2    Nombre d'actions.....	290
5.3    Résultat par action.....	290
<b>NOTE 6. Actifs non courants .....</b>	<b>291</b>
6.1    Goodwill, immobilisations incorporelles et corporelles .....	291
6.2    Participations mises en équivalence.....	299
6.3    Autres actifs financiers non courants .....	299
<b>NOTE 7. Actifs courants.....</b>	<b>300</b>
7.1    Stocks et en-cours .....	300
7.2    Créances clients .....	300
7.3    Autres créances .....	301
7.4    Actifs destinés à la vente et passifs liés .....	301
<b>NOTE 8. Financements et trésorerie .....</b>	<b>302</b>
8.1    Données relatives à l'endettement financier .....	302
8.2    Informations relatives à la trésorerie nette et aux ressources disponibles.....	305
<b>NOTE 9. Gestion des risques financiers .....</b>	<b>307</b>
9.1    Risque de taux d'intérêt .....	307
9.2    Risque de change .....	308

9.3	Risque de fluctuation du cours des matières premières .....	310
9.4	Risque de liquidité .....	310
9.5	Risques de crédit et de contrepartie .....	310
<b>NOTE 10. Catégories et justes valeurs des actifs et passifs financiers</b>	<b>312</b>	
<b>NOTE 11. Capitaux propres</b>	<b>314</b>	
11.1	Capital .....	314
11.2	Réserves de conversion .....	314
11.3	Participations ne donnant pas le contrôle .....	314
11.4	Capitaux propres consolidés du groupe .....	315
11.5	Dividendes .....	315
<b>NOTE 12. Passifs non courants</b>	<b>316</b>	
12.1	Avantages au personnel .....	316
12.2	Effectifs .....	317
12.3	Provisions pour retraites et engagements assimilés .....	317
12.4	Provisions courantes et non courantes .....	320
12.5	Autres passifs courants .....	323
<b>NOTE 13. Activités non poursuivies</b>	<b>324</b>	
<b>NOTE 14. Autres informations</b>	<b>325</b>	
14.1	Engagements hors bilan liés au financement du Groupe .....	325
14.2	Engagements hors bilan liés aux contrats de locations .....	325
14.3	Parties liées .....	325
14.4	Éléments du tableau de flux de trésorerie .....	326
14.5	Événements postérieurs à la clôture .....	327
14.6	Honoraires des commissaires aux comptes .....	327

DELACHAUX GROUP S.A., la "Société", est une société anonyme à Conseil d'Administration de droit français. Son siège social est situé 9 rue du Débarcadère – Immeuble West Plaza – 92700 Colombes, France.

L'exercice social, d'une durée de douze mois, commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

Les états financiers consolidés de la Société comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme le « Groupe » ou le « Groupe DELACHAUX » et chacune individuellement comme « les entités du Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées.

Le Groupe Delachaux est un Groupe industriel qui est organisé en deux activités (aussi appelées « divisions ») :

- d'une part les Activités d'Infrastructures du Rail (57 % du chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2017), comprenant la fourniture de systèmes de fixation, de produits de soudure aluminothermique, de matériel de voie et de contrôle, d'équipements d'électrification pour réseaux urbains (métros et tramways) et d'équipements de résistance et de mise à la terre et,
- d'autre part, les Activités Industrielles Diversifiées (43 % du chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2017), comprenant la ligne de produits Energy and Data Transmission Systems ou "EDMS" (fabrication et conception de systèmes de gestion d'énergie et de données commercialisés sous la marque Conductix-Wampfler, la ligne de produits Chrome Métal (fabrication de chrome métal commercialisé sous la marque DCX Chrome), et enfin la ligne de produits Magnétisme (fabrication de systèmes magnétiques de levage et de tri).

#### Contexte de publication des présents états financiers consolidés :

Les présents comptes consolidés pour les exercices clos au 31 décembre 2015, 2016 et 2017 ont été préparés dans le cadre du projet d'offre au public et d'admission des actions aux négociations sur le marché réglementé français. Ils ont été établis spécifiquement pour les besoins du Document de Base soumis au visa de l'AMF. Ces états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales « International Financial Reporting Standards » (« IFRS »), telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2017.

Les présents comptes consolidés couvrant les exercices clos au 31 décembre 2015, 2016 et 2017 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société DELACHAUX Group SA (ex Sodelho SA) en date du 29 mars 2018. Ce jeu de comptes consolidés unique sur trois exercices ne vient pas se substituer aux comptes consolidés historiques de chacun des exercices clos les 31 décembre 2015, 2016 et 2017 qui ont été arrêtés par le conseil d'administration de la société DELACHAUX Group SA respectivement en date du 25 mars 2016, du 23 mars 2017 et du 20 mars 2018. Ce jeu de comptes consolidés unique a été préparé à partir des livres comptables ayant servi à la préparation des comptes consolidés historiques de chacun des exercices clos les 31 décembre 2015, 2016 et 2017.

Dans le cadre de l'établissement de ce jeu de comptes consolidés unique sur trois exercices et en complément des informations présentées en note 1.3 « Comparabilité », la Société a identifié, postérieurement aux dates d'arrêté et à l'approbation des comptes historiques des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2016, les changements suivants :

- Format des états financiers : réorganisation des notes annexes, compléments d'informations et reformulations de quelques agrégats des états de synthèse.
- Résultat par action dilué : ajustement du calcul au titre des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2016 pour tenir compte du caractère conditionnel de certains instruments financiers.

- Information sectorielle : Afin de se mettre en conformité avec la norme IFRS 8 relative à l'information sectorielle, le Groupe présente désormais son information sectorielle selon deux secteurs opérationnels (aussi appelés « divisions »), à savoir la division des activités d'infrastructures du rail et la division des activités industrielles diversifiées. Conformément à la "management approach" de la norme IFRS 8, les secteurs opérationnels du Groupe sont déterminés sur la base du reporting mis à la disposition du Directeur Général, qui est le principal décideur opérationnel du Groupe au sens d'IFRS 8.5, du Conseil d'administration et du management du Groupe.

## **NOTE 1. Bases de préparation des comptes consolidés du Groupe**

### **1.1 Évènements significatifs**

#### **Évènements significatifs de 2017**

Outre les performances du Groupe réalisées au cours de l'exercice, le seul élément significatif de l'exercice qu'il convient de mentionner concerne la cession de l'activité de fabrication de tirefonds, goujons et boulonnnerie destinés au marché ferroviaire et située à Ars-Sur-Moselle. Cette cession, initiée au cours du premier semestre 2017, a été finalisée le 3 janvier 2018. Le chiffre d'affaires 2017 de cette activité s'est élevé à 4,7 millions d'euros et son résultat net à (1,5) million d'euros.

#### **Évènements significatifs de 2016**

Outre les performances du Groupe réalisées au cours de l'exercice 2016, le seul élément significatif de l'exercice qu'il convient de mentionner concerne le remboursement par le Groupe d'un montant de 51,9 millions d'euros de dette bancaire au cours de l'exercice 2016.

#### **Évènements significatifs de 2015**

Le 2 juin 2015, le Groupe a modifié la répartition par devise d'un contrat de financement (emprunts SFA, cf. note annexe 8.1) de la manière suivante :

- augmentation de 70 millions d'euros de la dette en euros,
- réduction de 77 millions de dollars américains, correspondant à 70 millions d'euros, de la dette en dollars américains.

### **1.2 Principes comptables**

#### **1.2.1 Base d'établissement des comptes consolidés**

Les états financiers consolidés du Groupe DELACHAUX au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été établis conformément au référentiel IFRS (normes et interprétations) publié par l'International Accounting Standards Board (IASB) au 31 décembre 2017 et tel qu'adopté par l'Union européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2017.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2017 ont été préparés en application de la convention du coût historique, sauf en ce qui concerne les instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur.

Ils sont établis selon les principes et méthodes comptables présentés ci-après. Ces principes et méthodes comptables sont identiques à ceux appliqués dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2016, à l'exception des effets des nouvelles normes et interprétations.

#### **Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2017**

Les nouveaux amendements aux normes IFRS tels que publiés par l'IASB et adoptés par l'Union européenne, d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017 (et qui n'avaient pas été appliqués par anticipation), ont été appliquées par le Groupe.

Ces nouveaux amendements relatifs à la norme IAS7 sur le tableau de flux de trésorerie et à la norme IAS 12 relative à l'impôt n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés du Groupe.

**Normes, amendements ou interprétations publiés respectivement par l'IASB et l'IFRS Interpretations Committee, et d'application non obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et non appliqués par anticipation par le Groupe.**

La société n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements aux normes existantes adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2017 mais dont l'application n'est obligatoire qu'à compter d'exercices ouverts postérieurement au 1er janvier 2017, à savoir :

- **IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients »**

La norme IFRS 15 est la nouvelle norme régissant les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Elle remplace, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 les normes IAS 11 "Contrats de Construction" et la norme IAS 18 "Produits des activités Ordinaires".

Le Groupe est en cours de réalisation des travaux destinés à identifier les impacts potentiels de cette nouvelle norme au sein de chacune des divisions du Groupe. Les résultats préliminaires des analyses effectuées conduisent le Groupe à ne pas anticiper d'impact significatif sur le compte de résultat de l'application de la nouvelle norme.

- **IFRS 9 « Instruments financiers »**

La norme IFRS 9 est la nouvelle norme sur les instruments financiers. D'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, elle est appelée à remplacer la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 39. La nouvelle norme comporte en premier lieu des dispositions relatives au classement, à l'évaluation et à la dépréciation des instruments financiers. La nouvelle norme comporte d'autre part des dispositions spécifiques relatives à la comptabilité de couverture. Le Groupe a décidé de ne pas appliquer cette norme par anticipation.

L'estimation des effets éventuels de la norme IFRS 9 sur les comptes consolidés du Groupe est en cours de réalisation. Le Groupe n'anticipe pas à ce stade d'impact significatif de la norme IFRS 9, notamment concernant la comptabilisation des dépréciations clients sur la base des pertes attendues.

- **IFRS 16 « contrats de location »**

La norme IFRS 16 « contrats de location », applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 en remplacement de la norme IAS 17, viendra principalement supprimer, pour les preneurs, la distinction qui était précédemment faite entre « contrats de location simple » et « contrat de location financement ». Ainsi, les preneurs devront comptabiliser tous les contrats de location d'une durée de plus d'un an de manière analogue aux modalités actuellement prévues pour les contrats de location financement, notamment comptabiliser un actif et un passif au titre des droits et obligations créées par un contrat de location.

Le Groupe a décidé de ne pas appliquer cette norme par anticipation et est en cours d'analyse des conséquences de son application sur les comptes du Groupe. A ce stade, aucune indication de ce que pourrait être son impact sur les comptes du Groupe ne peut donc être donnée.

### **1.2.2 Recours aux estimations et aux jugements**

Pour pouvoir établir des états financiers consolidés conformes au référentiel appliqué, la Direction est amenée à procéder à certaines estimations et à retenir des hypothèses qu'elle considère comme réalistes et raisonnables. Ces estimations et hypothèses peuvent affecter le montant des actifs et des passifs, les capitaux propres, le résultat, ainsi que le montant des actifs et passifs éventuels, tels que présentés à la date de clôture. La Direction revoit régulièrement ces estimations sur la base des informations dont elle dispose. Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales méthodes comptables dont l'application nécessite le recours à des estimations portent sur les éléments suivants :

- L'évaluation des immobilisations, et notamment des goodwill,
- L'évaluation des stocks,
- L'estimation des provisions et des passifs éventuels,
- L'évaluation des avantages postérieurs à l'emploi,
- L'évaluation des impôts différés,
- L'évaluation des instruments dérivés.

### **1.2.3 Principes de consolidation**

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de façon constante sur toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés et ont été appliquées systématiquement par toutes les entités du Groupe.

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les données financières présentées sont arrondies au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

Les informations relatives aux jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont incluses dans les notes suivantes :

- Note annexe 6.1.5 Tests de dépréciation des actifs immobilisés
- Note annexe 12.3 Provisions pour retraites et engagements assimilés
- Note annexe 12.4 Provisions courantes et non courantes

#### **1.2.3.1 Méthodes de consolidation**

Le Groupe DELACHAUX consolide selon la méthode de l'intégration globale les entités dont il détient le contrôle.

Le Groupe contrôle une entité s'il détient cumulativement :

- le pouvoir sur cette entité ;
- une exposition ou des droits aux rendements variables de cette entité ; et
- la capacité d'agir sur ces rendements, c'est-à-dire qu'il existe un lien entre les rendements et le pouvoir.

Le Groupe DELACHAUX comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence ses participations dans des entreprises associées.

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable se caractérise par le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité, sans toutefois contrôler ou contrôler conjointement ces politiques.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées sont inscrites au bilan consolidé à leur coût d'acquisition, y compris les goodwill et coûts de transaction. La quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées est comptabilisée sur une ligne distincte du compte de résultat consolidé.

### **1.2.3.2 Procédures de consolidation**

Les comptes des entités consolidées sont tous arrêtés à la même date ou sur la base d'une situation décalée de moins de trois mois par rapport à la date de consolidation, et ajustée en conséquence. Les méthodes comptables sont appliquées d'une manière uniforme dans les comptes des entités du Groupe compris dans les états financiers consolidés.

Les acquisitions ou cessions de sociétés intervenues en cours d'exercice sont prises en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date de prise ou jusqu'à la date de perte du contrôle effectif.

### **1.2.3.3 Transactions éliminées dans les états financiers**

Les soldes bilanciels, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

## **1.2.4 Monnaies étrangères**

### **1.2.4.1 Transactions en monnaies étrangères**

Les transactions en monnaies étrangères sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en euros en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change résultant de la conversion des éléments suivants et qui sont reconnus en autres éléments du résultat global :

- Les instruments de capitaux propres disponibles à la vente ;
- Les passifs financiers désignés comme couverture d'investissements nets dans une activité à l'étranger dans la mesure où la couverture est efficace ; ou
- Les instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie pour leur partie efficace.

### **1.2.4.2 États financiers établis en devises étrangères**

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours de change moyen de la période approchant les cours de change aux dates de transaction.

Les écarts de change résultant de la conversion des états financiers libellés en devises autre que l'euro sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et sont enregistrés dans la rubrique "Réserves de conversion" au sein des capitaux propres.

#### **1.2.4.3 Investissement net dans une activité à l'étranger**

Certains prêts et emprunts libellés en devises étrangères sont considérés, en substance, comme faisant partie intégrante de l'investissement net dans une filiale dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la monnaie de consolidation, lorsque le règlement n'est ni planifié, ni probable dans un avenir prévisible. Les différences de change, relatives à ces prêts et emprunts sont comptabilisés en autres éléments du résultat global, dans les écarts de conversion, pour leur montant net d'impôts. Ce traitement spécifique s'applique jusqu'à la date de sortie définitive de l'investissement net ou au moment où le remboursement partiel ou total de ces emprunts ou dettes devient hautement probable.

À compter de la date de déqualification des prêts et emprunts comme faisant partie de l'investissement net, les écarts de conversion afférents à l'encours restant sont comptabilisé en autres produits et charges financiers dans le compte de résultat consolidé.

#### **1.2.5 Regroupements d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, conformément à la norme IFRS 3 - Regroupements d'entreprises.

A la date d'acquisition, le goodwill correspond à :

- la juste valeur de la contrepartie transférée pour acquérir la cible ;
- majorée du montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise évaluée, soit à sa juste valeur, soit sur la base de la quote-part dans l'actif net de la société acquise ;
- majorée de la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise, si le regroupement d'entreprises est réalisé par étape ;
- minorée de la juste valeur de la quote-part des actifs acquis et des passifs assumés.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat net.

La comptabilité d'acquisition doit être finalisée dans un délai maximum d'un an à compter de la date d'acquisition.

Les ajustements de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris enregistrés sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du goodwill s'ils interviennent dans la période d'un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat, comme tout changement d'estimation ou correction d'erreur.

Pour chaque prise de contrôle avec une prise de participation inférieure à 100 %, la fraction d'intérêt non acquise (participations ne donnant pas le contrôle) est évaluée :

- soit à sa juste valeur : dans ce cas, un goodwill est comptabilisé pour la part relative aux participations ne donnant pas le contrôle (méthode du goodwill complet) ;
- soit à sa quote-part d'actif net identifiable de l'entité acquise (évalué en général à sa juste valeur) : dans ce cas, seul un goodwill au titre de la part acquise par le Groupe est comptabilisé (méthode du goodwill partiel).

Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges sur la période au cours de laquelle ils sont encourus.

La contrepartie transférée, qui comprend le prix payé, est évaluée à la juste valeur. Toute contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les ajustements ou compléments de prix éventuels du regroupement d'entreprises sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Si l'obligation de payer une contrepartie éventuelle répondant à la définition d'un instrument financier a été classée en capitaux propres, elle n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres. Sinon, les autres contreparties éventuelles sont réévaluées à leur juste valeur à chaque date de clôture et les variations de juste valeur afférentes sont comptabilisées en résultat.

Pour la détermination du goodwill à la date d'obtention du contrôle dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la juste valeur de la contrepartie transférée est augmentée de la juste valeur de la participation précédemment détenue par le Groupe. Le montant des autres éléments du résultat global précédemment comptabilisé au titre de la participation détenue avant la prise de contrôle est recyclée en compte de résultat.

### **1.3 Comparabilité**

IFRS 5, Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies

Conformément à la norme IFRS 5 :

- les actifs destinés à la vente et les passifs correspondants sont présentés séparément des autres actifs et passifs sur des lignes spécifiques du bilan au 31 décembre 2017, sans reclassement de la période comparative au 31 décembre 2016 ;
- le résultat net des activités non poursuivies réalisé sur l'exercice est présenté sur une seule ligne du compte de résultat intitulée « Résultat net des activités non poursuivies ». Le compte de résultat des périodes comparatives est également représenté conformément à IFRS 5 ;
- les flux nets de trésorerie liés aux activités non poursuivies sont présentés sur une ligne spécifique du tableau des flux de trésorerie.

L'application d'IFRS 5 n'a pas d'impact sur les capitaux propres consolidés du Groupe.

Comme mentionné dans la note annexe 1.1 relative aux évènements significatifs de l'exercice 2017, le Groupe Delachaux a initié, au cours du premier semestre 2017 la cession de son activité de fabrication de tirefonds, goujons et boulonnerie exercée à Ars-en-Moselle, en France. Cette activité, dont la cession a été finalisée en date du 3 janvier 2018 est présentée en tant qu'activité non poursuivie dans les comptes consolidés du Groupe. Les impacts relatifs à l'application de la norme IFRS 5 sur le compte de résultat consolidé du Groupe au titre des exercices 2015 et 2016 sont présentés ci-dessous.

(en milliers d'€)	2016 Publié	Impact IFRS 5	2016 Retraité	2015 Publié	Impact IFRS 5	2015 Retraité
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>838 523</b>	<b>(6 617)</b>	<b>831 906</b>	<b>906 072</b>	<b>(9 523)</b>	<b>896 549</b>
Coût des ventes	(587 756)	6 617	(581 139)	(642 570)	9 422	(633 148)
<b>Marge brute</b>	<b>250 767</b>	-	<b>250 766</b>	<b>263 502</b>	<b>(101)</b>	<b>263 401</b>
Frais commerciaux	(57 177)	78	(57 099)	(58 485)	72	(58 413)
Frais administratifs	(61 993)	332	(61 661)	(60 595)	204	(60 390)
Frais de recherche et développement	(25 967)	100	(25 867)	(27 044)	113	(26 931)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>105 630</b>	<b>509</b>	<b>106 139</b>	<b>117 378</b>	<b>289</b>	<b>117 667</b>
Autres produits opérationnels	7 738	-	7 738	3 098	-	3 098
Autres charges opérationnelles	(14 551)	-	(14 551)	(10 084)	-	(10 084)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>98 817</b>	<b>509</b>	<b>99 325</b>	<b>110 392</b>	<b>289</b>	<b>110 681</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1 822	-	1 822	370	-	370
Coût de l'endettement financier brut	(37 632)	15	(37 617)	(44 864)	17	(44 847)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(35 810)</b>	<b>15</b>	<b>(35 795)</b>	<b>(44 494)</b>	<b>17</b>	<b>(44 477)</b>
Autres produits financiers	4 772	-	4 772	6 398	-	6 397
Autres charges financières	(6 151)	-	(6 151)	(7 510)	-	(7 510)
<b>Résultat financier</b>	<b>(37 189)</b>	<b>15</b>	<b>(37 175)</b>	<b>(45 606)</b>	<b>17</b>	<b>(45 589)</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>61 627</b>	<b>524</b>	<b>62 151</b>	<b>64 786</b>	<b>306</b>	<b>65 092</b>
Impôts sur le résultat	(24 191)	(175)	(24 365)	(25 695)	(102)	(25 797)
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	42	-	42	2 480	-	2 480
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>37 479</b>	<b>349</b>	<b>37 828</b>	<b>41 571</b>	<b>204</b>	<b>41 775</b>
Résultat net des activités non poursuivies	-	(349)	(349)	-	(204)	(204)
<b>Résultat net</b>	<b>37 479</b>	-	<b>37 479</b>	<b>41 571</b>	-	<b>41 571</b>
dont :						
<b>Résultat net, part du Groupe</b>	<b>37 098</b>	-	<b>37 098</b>	<b>41 079</b>	-	<b>41 079</b>
dont :						
■ <i>Résultat net des activités poursuivies, part du Groupe</i>	<b>37 098</b>	<b>349</b>	<b>37 447</b>	<b>41 079</b>	<b>204</b>	<b>41 283</b>
■ <i>Résultat net des activités non poursuivies, part du Groupe</i>	-	(349)	(349)	-	(204)	(204)
Résultat net, participations ne donnant pas le contrôle	381	-	381	492	-	492
<b>Résultat net par action (en euros)</b>						
Part du Groupe						
■ de base	88,91	-	88,91	98,45	-	98,45
■ dilué	88,91	-	88,91	98,45	-	98,45

Le compte de résultat ainsi qu'un tableau des flux de trésorerie synthétique 2017 afférents aux activités non poursuivies sont présentés dans la note annexe 13.

## **1.4 Périmètre de consolidation**

### **1.4.1 Évolution du périmètre de consolidation**

#### **Évolution du périmètre de consolidation sur l'exercice 2017**

Le seul changement du périmètre de consolidation intervenu en 2017 concerne la réduction de la participation du Groupe dans la société IPT de 40,0% au 31 décembre 2016 à 16% au 31 décembre 2017. Cette société, précédemment consolidée par mise en équivalence, n'est plus consolidée par le Groupe au 31 décembre 2017.

Le Groupe a par ailleurs procédé aux opérations de fusion interne suivantes au cours de l'exercice 2017 :

- la société Railtech Deutschland GmbH a absorbé les sociétés Plötz Beteiligungs GmbH, Rolf Plötz Elektroschmelze GmbH & Co KG et Rolf Plötz International GmbH.
- la société KLK Electro Materiale SL a absorbé la société Electra KLK Europe SARL.

#### **Évolution du périmètre de consolidation sur l'exercice 2016**

Le seul changement du périmètre de consolidation intervenu en 2016 a concerné la création par le Groupe d'une filiale ferroviaire russe dénommée Pandrol Railtech International.

Par ailleurs, la société Société Nouvelle des Fonderies Nicolas, sans activité, a été dissoute et son patrimoine a fait l'objet d'une transmission universelle à la société Delachaux SA et la société Railtech Matweld a été absorbée par la société Railtech Boutet.

#### **Évolution du périmètre de consolidation sur l'exercice 2015**

- **Prise de contrôle de Harshad :**

En date du 15 juillet 2015 le Groupe a pris le contrôle de l'entreprise familiale indienne Harshad Thermic Industries, ou Harshad, située dans l'État du Chhattisgarh.

L'activité Harshad a pour objet la fabrication de kits et autres matériaux et outillages de soudure aluminothermique de rails ainsi que l'exécution de soudure en voie. La société est homologuée auprès de l'organisme ferroviaire national de l'Inde (« Indian Railways »), permettant au Groupe de participer aux projets de modernisation des infrastructures du pays.

L'allocation du prix d'acquisition aux actifs et passifs de l'activité Harshad a été effectuée sur une base provisoire. Elle a conduit à reconnaître à la date d'acquisition des actifs nets pour un total de 2.130 milliers d'euros comme suit:

- des actifs corporels pour 814 milliers d'euros,
- des créances à hauteur de 800 milliers d'euros,
- de la trésorerie à hauteur de 512 milliers d'euros.

Le prix d'acquisition, entièrement monétaire, s'élève à 4.916 milliers d'euros. Ce prix inclut une rémunération liée à une clause de non concurrence, à hauteur de 430 milliers d'euros payés en juillet 2016. Par conséquent le goodwill reconnu dans les comptes consolidés au 31 décembre 2016 s'élève à 2.786 milliers d'euros.

- **Rachats de participations ne donnant pas le contrôle :**

Au cours de l'exercice 2015 le Groupe a racheté des participations ne donnant pas le contrôle, comme décrit ci-dessous. Ces acquisitions complémentaires sont sans impact sur l'écart d'acquisition dégagé

par le Groupe au titre de la prise de contrôle historique. L'écart entre le prix payé sur l'exercice 2015 et la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle, a été imputé sur les capitaux propres.

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>					
Participations	Pourcentage de détention au 31 décembre 2014	Pourcentage de détention au 31 décembre 2015	Prix payé en 2015	Valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle	Écart comptabilisé en capitaux propres part du Groupe
<b>KLK Europe</b>	84,90%	99,89%	103	103	0
<b>Pandrol Russia</b>	70%	100%	332	0	332
<b>Total</b>	-	-	<b>435</b>	<b>103</b>	<b>332</b>

- **Allocation du prix d'acquisition de l'activité CDM Track :**

En date du 6 janvier 2014, le Groupe a fait l'acquisition auprès du Groupe CDM N.V. de ses activités ferroviaires. L'allocation du prix d'acquisition aux actifs et passifs de l'activité CDM Track a été effectuée sur une base provisoire en 2014, et a été finalisée en 2015. Elle a conduit à reconnaître au bilan du Groupe :

- des actifs incorporels (principalement relatifs à la clientèle et aux brevets) pour 6,2 millions d'euros ;
- un goodwill pour 3,2 millions d'euros. La valeur du goodwill s'explique principalement par les synergies attendues avec les activités ferroviaires du Groupe.

## 1.4.2 Liste des sociétés consolidées et mises en équivalence

Entité	Pays	Méthode	% de Contrôle	% Intérêt
<b>SOCIETES HOLDINGS</b>				
DELACHAUX GROUP SA	France	IG		Société mère
DELACHAUX SA	France	IG	100,00%	100,00%
FIDEDIF Sàrl	Luxembourg	IG	100,00%	100,00%
FINANIF LLC	USA	IG	100,00%	100,00%
<b>ACTIVITES D'INFRASTRUCTURE DU RAIL</b>				
Pandrol SA Pty Ltd	Afrique du Sud	ME	28,44%	28,44%
Railtech Algérie Sarl	Algérie	IG	65,02%	64,92%
Railtech Deutschland GmbH	Allemagne	IG	100,00%	99,89%
Intercast & Forge Pty Ltd	Australie	IG	100,00%	100,00%
Pandrol Australia Pty Ltd	Australie	IG	100,00%	100,00%
Railtech Australia Ltd	Australie	IG	100,00%	99,88%
Florianer Bahn Service GmbH	Autriche	IG	100,00%	99,89%
Pandrol CMD Track	Belgique	IG	100,00%	100,00%
IAT Fixacoes Elasticas Ltd	Brésil	IG	100,00%	100,00%
Les Industries Railwel Inc.	Canada	IG	100,00%	99,89%
Pandrol Canada Ltd	Canada	IG	100,00%	100,00%
Railtech China Ltd	Chine	IG	100,00%	99,89%
Railtech Zhuqiao Ltd	Chine	IG	85,03%	84,91%
Pandrol Korea Ltd	Corée	IG	100,00%	100,00%
KLK Electro Materiales SL	Espagne	IG	100,00%	99,89%
Railtech Sufetra SA	Espagne	IG	100,00%	99,89%
HRT France SAS	France	IG	100,00%	100,00%
Railtech Alu Singen SAS	France	IG	51,02%	50,95%
Railtech International SAS	France	IG	99,89%	99,89%
Railweld SAS	France	IG	100,00%	99,89%
RBSI SAS	France	IG	100,00%	100,00%
Rolf Plötz Ipari Kft	Hongrie	IG	100,00%	99,89%
Pandrol Rahee Technologies Pvt Ltd	Inde	IG	60,00%	60,00%
Railtech Harshad Thermic Industries PVT Ltd	Inde	IG	100,00%	99,89%
Pandrol Indonesia PT	Indonésie	IG	100,00%	100,00%
Railtech-Pandrol Italia SRL	Italie	IG	100,00%	100,00%
Specialised Eng. Holdings Sarl	Luxembourg	IG	100,00%	100,00%
Railtech Maroc Sarl	Maroc	IG	100,00%	99,89%
Railtech Calomex Srl	Mexique	IG	99,73%	99,59%
IAT NV	Pays Bas	IG	100,00%	100,00%
Rolf Plötz Polska Sp z o.o.	Pologne	IG	100,00%	99,89%
Railtech Slavjana Sro	Rép. Tchèque	IG	100,00%	99,89%
Conil Holding BV	Royaume Uni	IG	100,00%	100,00%
H.R.T. UK Ltd	Royaume Uni	IG	100,00%	100,00%
Multiclip Company Ltd	Royaume Uni	IG	100,00%	100,00%
Pandrol Finance Ltd	Royaume Uni	IG	100,00%	100,00%
Pandrol Group Ltd	Royaume Uni	IG	100,00%	100,00%
Pandrol Holdings Ltd	Royaume Uni	IG	100,00%	100,00%
Pandrol International Ltd	Royaume Uni	IG	100,00%	100,00%
Pandrol Ltd	Royaume Uni	IG	100,00%	100,00%
Pandrol Rail Fastening Ltd	Royaume uni	IG	100,00%	100,00%
Railtech UK Ltd	Royaume Uni	IG	100,00%	99,89%
Specialised Eng. Holdings UK	Royaume Uni	IG	100,00%	100,00%
Track Technology Ltd	Royaume Uni	IG	100,00%	100,00%
Pandrol Llc 1520	Russie	IG	100,00%	100,00%

<b>Entité</b>	<b>Pays</b>	<b>Méthode</b>	<b>% de Contrôle</b>	<b>% Intérêt</b>
Railtech Volga O.O.O	Russie	IG	100,00%	99,89%
Pandrol Railtech International	Russie	IG	100,00%	100,00%
Rosenqvist Rail AB	Suède	IG	100,00%	100,00%
Pandrol Thaïlande Ltd	Thaïlande	IG	100,00%	99,85%
Foxglove International Inc	USA	IG	100,00%	100,00%
Pandrol USA LP	USA	IG	100,00%	100,00%
Railtech Boutet Inc	USA	IG	100,00%	99,89%
<b>ACTIVITES INDUSTRIELLES DIVERSIFIEES</b>				
Conductix-Wampfler GMBH	Allemagne	IG	100,00%	100,00%
Conductix-Wampfler Pty Ltd	Australie	IG	100,00%	100,00%
Conductix-Wampfler Ltda	Brésil	IG	100,00%	100,00%
Conductix-Wampfler Corp	Canada	IG	100,00%	100,00%
Conductix-Wampfler Shanghai Ltd	Chine	IG	100,00%	100,00%
Conductix-Wampfler Wuhan Ltd	Chine	IG	100,00%	100,00%
Conductix Wampfler France SAS	France	IG	100,00%	100,00%
Raoul Lenoir SAS	France	IG	100,00%	100,00%
DCX Chrome SAS	France	IG	100,00%	100,00%
Conductix-Wampfler India Pvt Ltd	Inde	IG	100,00%	100,00%
Conductix-Wampfler LTDA	Irlande	IG	100,00%	100,00%
Conductix-Wampfler SRL	Italie	IG	100,00%	100,00%
MEC SRL	Italie	IG	100,00%	100,00%
Conductix-Wampfler Sdn Bhd	Malaisie	IG	100,00%	100,00%
Conductix-Wampfler S de RL de CV	Mexique	IG	100,00%	100,00%
Conductix-Wampfler BV	Pays Bas	IG	100,00%	100,00%
Conductix-Wampfler S.r.o	République Tchèque	IG	100,00%	100,00%
Conductix-Wampfler Ltd	Royaume Uni	IG	100,00%	100,00%
Conductix-Wampfler O.O.O.	Russie	IG	100,00%	100,00%
Conductix-Wampfler Pte Ltd	Singapour	IG	100,00%	100,00%
Conductix-Wampfler AB	Suède	IG	100,00%	100,00%
Conductix-Wampfler AG	Suisse	IG	100,00%	100,00%
Conductix Inc	USA	IG	100,00%	100,00%
Delachaux Metal Inc.	USA	IG	100,00%	100,00%

**IG** : Intégration globale

**ME** : Mise en équivalence

## **NOTE 2. Information sectorielle et par zone géographique**

### **2.1 Information sectorielle**

Les secteurs opérationnels du Groupe sont déterminés sur la base du reporting mis à la disposition du Directeur Général, principal décideur opérationnel du Groupe.

L'information sectorielle est articulée autour de deux secteurs opérationnels (aussi appelés « divisions ») : (i) les activités d'infrastructures du rail et (ii) les activités industrielles diversifiées.

#### **Présentation de l'information sectorielle**

- la division des activités d'infrastructures du rail conçoit et produit principalement des systèmes de fixation et de soudure aluminothermique de rails, des matériels et équipements de contrôle en voies ainsi que des équipements électriques pour réseaux de transports urbains (métros et tramways). La gestion de la division est organisée en cinq zones géographiques distinctes (EMEA, Amérique du Nord, Amérique du Sud, Asie-Pacifique et Émergeants) et quatre lignes de produits (Systèmes de fixation, Soudure Aluminothermique, Matériels et équipement de Contrôle et enfin Équipements Électriques). Cette division est dirigée par un comité exécutif composé de cinq membres dont le Directeur Général du Groupe qui préside ce comité.
- la division des activités industrielles diversifiées conçoit et produit des systèmes de gestion d'énergie et de données (EDMS pour *Energy and Data Management Systems*), du chrome métal et des systèmes magnétiques de levage et de tris. Les activités de cette division sont caractérisées sur chacune de ses lignes de produit (EDMS, chrome métal et systèmes magnétiques) par le fait qu'elles servent toutes des clients industriels avec une grande diversité de marchés finaux. L'évolution de l'activité sur ces trois lignes de produit est ainsi caractérisée par une même sensibilité à l'évolution économique générale du secteur dit industriel. Chaque ligne de produit de cette division est placée sous la responsabilité d'un gestionnaire qui rend directement compte au Directeur Général du Groupe, qui a la responsabilité directe de cette division.

A ces deux segments d'activité s'ajoute la rubrique « Holding et Autres » dans laquelle sont regroupées les activités supports du Groupe (Direction générale, Direction financière, Direction des systèmes d'information, Direction juridique et fiscale,...) exercées au sein des sociétés holdings du Groupe ci-dessous listées.

Les actifs et les passifs sectoriels sont affectés sur la base des entités légales. Les impôts différés ainsi que les actifs et passifs financiers ont été affectés à « Holding et Autres » par choix de gestion.

L’information sectorielle ci-après présentée reflète l’organisation opérationnelle du Groupe.

(en milliers d'euros)	Activités d'Infrastructures du Rail	Activités Industrielles Diversifiées	Holdings et Autres	Total 2017	Activités d'Infrastructures du Rail	Activités Industrielles Diversifiées	Holdings et Autres	Total 2016 <sup>(I)</sup>
Chiffre d'affaires	479 289	362 094	-	841 383	468 292	363 613	-	831 906
Coût des ventes	(345 725)	(236 102)	-	(581 827)	(342 413)	(238 726)	-	(581 139)
Marge Brute	133 564	125 993	-	259 556	125 879	124 887	-	250 766
<b>EBITDA ajusté<sup>(2)</sup></b>	<b>73 542</b>	<b>55 918</b>	<b>(2 060)</b>	<b>127 399</b>	<b>68 814</b>	<b>55 531</b>	<b>(2 840)</b>	<b>121 504</b>
Amortissements	(8 830)	(5 741)	(787)	(15 358)	(9 288)	(5 343)	(735)	(15 365)
<b>EBIT ajusté</b>	<b>64 711</b>	<b>50 177</b>	<b>(2 847)</b>	<b>112 041</b>	<b>59 526</b>	<b>50 188</b>	<b>(3 575)</b>	<b>106 139</b>
Autres produits / (charges) opérationnels	(3 730)	(1 763)	1 378	(4 115)	(10 388)	(2 218)	5 793	(6 814)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>60 981</b>	<b>48 413</b>	<b>(1 468)</b>	<b>107 926</b>	<b>49 138</b>	<b>47 970</b>	<b>2 217</b>	<b>99 325</b>
Actifs sectoriels	465 230	263 617	15 035	743 883	491 804	261 594	1 847	755 245
Impôts différés actifs	-	-	13 304	13 304	-	-	14 749	14 749
Actifs financiers <sup>(3)</sup>	-	-	173 450	173 450	-	-	144 592	144 592
<b>Total actif</b>	<b>465 230</b>	<b>263 617</b>	<b>201 789</b>	<b>930 636</b>	<b>491 804</b>	<b>261 594</b>	<b>161 188</b>	<b>914 585</b>
Passif sectoriels	134 002	82 544	8 132	224 678	141 781	84 478	1 543	227 802
Impôts différés passifs	-	-	9 556	9 556	-	-	15 018	15 018
Passifs financiers <sup>(4)</sup>	-	-	658 875	658 875	-	-	691 995	691 995
Capitaux propres	-	-	37 528	37 528	-	-	(20 230)	(20 230)
<b>Total passif</b>	<b>134 002</b>	<b>82 544</b>	<b>714 091</b>	<b>930 636</b>	<b>141 781</b>	<b>84 478</b>	<b>688 327</b>	<b>914 585</b>
Investissements	(7 245)	(4 764)	(784)	(12 793)	(7 270)	(4 653)	1 743	(10 180)
Amortissements	(8 830)	(5 741)	(787)	(15 358)	(9 288)	(5 343)	(735)	(15 365)

(en milliers d'euros)	Activités d'Infrastructure du Rail	Activités Industrielles Diversifiées	Holding et Autres	Total 2016 <sup>(I)</sup>	Activités d'Infrastructure du Rail	Activités Industrielles Diversifiées	Holding et Autres	Total 2015 <sup>(I)</sup>
Chiffre d'affaires	468 292	363 613	-	831 906	543 094	353 455	-	896 549
Coût des ventes	(342 413)	(238 726)	-	(581 139)	(399 625)	(233 523)	-	(633 148)
Marge brute	125 879	124 887	-	250 766	143 469	119 932	-	263 401
<b>EBITDA ajusté<sup>(2)</sup></b>	<b>68 814</b>	<b>55 531</b>	<b>(2 840)</b>	<b>121 504</b>	<b>83 167</b>	<b>51 610</b>	<b>(2 422)</b>	<b>132 355</b>
Amortissements	(9 288)	(5 343)	(735)	(15 365)	(9 131)	(5 058)	(498)	(14 688)
<b>EBIT ajusté</b>	<b>59 526</b>	<b>50 188</b>	<b>(3 575)</b>	<b>106 139</b>	<b>74 036</b>	<b>46 552</b>	<b>(2 921)</b>	<b>117 667</b>
Autres produits / charges opérationnels	(10 388)	(2 218)	5 793	(6 814)	(2 934)	(1 737)	(2 317)	(6 985)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>49 138</b>	<b>47 970</b>	<b>2 217</b>	<b>99 325</b>	<b>71 102</b>	<b>44 815</b>	<b>(5 238)</b>	<b>110 681</b>
Actifs sectoriels	491 804	261 594	1 847	755 245	493 636	265 668	4 337	763 641
Impôts différés actifs	-	-	14 749	14 749	-	-	17 177	17 177
Actifs financiers <sup>(3)</sup>	-	-	144 592	144 592	-	-	153 914	153 914
<b>Total actif</b>	<b>491 804</b>	<b>261 594</b>	<b>161 188</b>	<b>914 585</b>	<b>493 636</b>	<b>265 668</b>	<b>175 428</b>	<b>934 732</b>
Passifs sectoriels	141 781	84 478	1 543	227 802	126 529	88 057	5 693	220 279
Impôts différés passifs	-	-	15 018	15 018	-	-	15 651	15 651
Passifs financiers <sup>(4)</sup>	-	-	691 995	691 995	-	-	749 072	749 072
Capitaux propres	-	-	(20 230)	(20 230)	-	-	(50 270)	(50 270)
<b>Total passif</b>	<b>141 781</b>	<b>84 478</b>	<b>688 327</b>	<b>914 585</b>	<b>126 529</b>	<b>88 057</b>	<b>720 146</b>	<b>934 732</b>
Investissements	(7 270)	(4 653)	1 743	(10 180)	(7 629)	(5 460)	(1 291)	(14 380)
Amortissements	(9 288)	(5 343)	(735)	(15 365)	(9 131)	(5 058)	(498)	(14 688)

(1) Montants du compte de résultat retraités comme mentionné dans la Note 1.3 « Comparabilité » suite à l’application d’IFRS 5 sur les activités non poursuivies.

(2) EBITDA ajusté : se définit comme le résultat opérationnel avant amortissements et dépréciations des actifs non courants et avant frais de restructuration et autres produits et charges opérationnels.

(3) Actifs financiers : correspondent principalement aux trésoreries et équivalents de trésorerie.

(3) Passifs financiers : correspondent principalement aux dettes financières.

Il est rappelé que depuis 2011, Le Groupe n’était plus coté et de ce fait ne communiquait pas d’information sectorielle prévue dans la norme IFRS 8.

## 2.2 Information par zone géographique

### 2.2.1 Chiffre d'affaires par zone géographique

(en milliers d'euros)	Exercices clos le 31 décembre		
	2017	2016 <sup>(1)</sup>	2015 <sup>(1)</sup>
France	63 674	65 172	81 912
Autres pays d'Europe <sup>(2)</sup>	242 561	254 256	258 518
<b>Europe</b>	<b>306 235</b>	<b>319 428</b>	<b>340 430</b>
Amériques	294 918	259 418	304 685
APAC - MEA	240 230	253 060	251 434
<b>Total</b>	<b>841 383</b>	<b>831 906</b>	<b>896 549</b>

(1) Montants retraités comme mentionné dans la Note 1.3 « Comparabilité » suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies.

(2) La zone Europe comprend la Russie.

### 2.2.2 Actifs non courants par zone géographique

Les actifs non courants comprennent les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles (hors goodwill) et les participations dans les entreprises associées. Les goodwill ne peuvent pas être ventilés par zone géographique dans la mesure où ils sont alloués aux activités qui sont exercées au sein de plusieurs zones géographiques.

(en milliers d'euros)	Exercices clos le 31 décembre		
	2017	2016	2015
France	18 641	21 252	20 926
Autres pays d'Europe <sup>(1)</sup>	34 911	36 781	41 055
<b>Europe</b>	<b>53 552</b>	<b>58 033</b>	<b>61 981</b>
Amériques	17 346	21 041	20 381
APAC - MEA	21 416	20 517	20 858
<b>Total</b>	<b>92 314</b>	<b>99 591</b>	<b>103 220</b>

(1) La zone Europe comprend la Russie

### 2.2.3 Information relative aux principaux clients

Aucun client externe ne représente individuellement plus de 4% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe en 2017 (4% en 2016 et 5% en 2015). Le chiffre d'affaires 2017 réalisé avec les 10 premiers clients ne représente que 17% du chiffre d'affaires consolidé (contre 15.5% en 2016).

## **NOTE 3. Principales composantes du compte de résultat**

### **3.1 Chiffre d'affaires**

#### **Principe comptable**

- **Vente de biens**

Le chiffre d'affaires du Groupe, essentiellement lié à la vente de produits manufacturés, est évalué à sa juste valeur du produit reçu ou à recevoir, net des retours, ristournes, remises commerciales et rabais. Il est comptabilisé dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client, appréciée notamment en fonction des termes des contrats de vente, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que les coûts associés et le retour possible des marchandises peuvent être évalués de façon fiable. Généralement, le transfert des risques et avantages intervient lors de la livraison au client.

- **Prestations de services**

Les produits relatifs aux prestations de services rendues sont enregistrés en résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture.

- **Contrat à long terme**

Les produits du contrat comprennent le montant initial des produits convenu dans le contrat et les modifications dans les travaux du contrat, les réclamations et les primes de performance, dans la mesure où il est probable qu'elles donneront lieu à des produits et qu'elles peuvent être évaluées de façon fiable. Lorsque le résultat d'un contrat à long terme peut être estimé de façon fiable, les produits du contrat sont comptabilisés en résultat en fonction du degré d'avancement du contrat. Les coûts du contrat sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus, sauf s'ils constituent un actif lié à l'activité future du contrat.

Le degré d'avancement est évalué par référence aux travaux exécutés. Lorsque le résultat d'un contrat à long terme ne peut être estimé de façon fiable, les produits du contrat ne sont comptabilisés que dans la limite des coûts du contrat qui ont été encourus et qui seront probablement recouvrables. Une perte attendue sur un contrat est immédiatement comptabilisée en résultat.

(in milliers d'euros)	2017	2016 <sup>(1)</sup>	Variations à taux de change courants	Variations à taux de change constants
Activités d'Infrastructure du Rail	479 289	468 292	2,3%	3,6%
Activités Industrielles diversifiées	362 094	363 613	(0,4)%	0,4%
<b>Total du chiffre d'affaires</b>	<b>841 383</b>	<b>831 906</b>	<b>1,1%</b>	<b>2,2%</b>

(en milliers d'euros)	2016 <sup>(1)</sup>	2015 <sup>(1)</sup>	Variations à taux de change courants	Variations à taux de change constants <sup>(1)</sup>
Activités d'Infrastructure du Rail	468 292	543 094	(13,8)%	(10,7)%
Activités Industrielles diversifiées	363 613	353 455	2,9%	3,5%
<b>Total du chiffre d'affaires</b>	<b>831 906</b>	<b>896 549</b>	<b>(7,2)%</b>	<b>(5,1)%</b>

(1) Montants retraités comme mentionné dans la Note 1.3 « Comparabilité » suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies.

### 3.2 Résultat opérationnel courant

#### Principe comptable

La **marge brute** est définie comme la différence entre le chiffre d'affaires et le coût des produits vendus ou coût des ventes.

Le coût des ventes regroupe les coûts directs et indirects attribuables à la production des produits vendus. Ils comprennent notamment la consommation de matières, la main d'œuvre de production, les coûts de distribution de transport et d'emballage, les commissions, les frais généraux de production et l'amortissement de l'outil de production.

La **marge opérationnelle ou « Résultat Opérationnel Courant »** correspond à la marge brute diminuée des frais commerciaux, des frais de Recherche et Développement et des frais administratifs.

**Les frais commerciaux** comprennent principalement les coûts d'exploitation des services marketing et commerciaux, les coûts d'études de marché, de salons, de communication et publicité, ainsi que les dépenses liées aux filiales commerciales et bureaux situés à l'étranger.

**Les frais de recherche et développement** recouvrent principalement les coûts d'exploitation des services de recherche, développement et qualité, les coûts des redevances relatifs aux licences, brevets. Ces coûts sont éventuellement minorés des crédits d'impôt recherche et subventions obtenues.

Le Groupe DELACHAUX a poursuivi et intensifié ses efforts en matière de R&D au cours de l'exercice 2017. Ceux-ci ont représenté 3,3% du chiffre d'affaires du Groupe en 2017 contre 3,1% en 2016, et 3% en 2015.

**Les frais administratifs** correspondent principalement aux coûts d'exploitation des services administratifs (Direction, RH, Finance, Informatique, Juridique, Conseil, etc.), les honoraires d'audit, juridiques et de conseil, certains frais bancaires non liés à l'endettement, les coûts d'assurance-crédit.

#### Résultat opérationnel courant

(en milliers d'euros)	Exercices clos le 31 décembre				
	2017	2016 <sup>(1)</sup>	2015 <sup>(1)</sup>	Variations 2017-2016	Variations 2016-2015
Chiffre d'affaires	841 383	831 906	896 549	1,1%	(7,2%)
Coût des ventes	(581 827)	(581 139)	(633 148)	0,1%	(8,2%)
<b>Marge brute</b>	<b>259 556</b>	<b>250 766</b>	<b>263 401</b>	<b>3,5%</b>	<b>(4,8%)</b>
Frais commerciaux	(59 382)	(57 099)	(58 413)	4,0%	(2,2%)
Frais administratifs	(60 534)	(61 661)	(60 390)	(1,8%)	2,1%
Frais de recherche et développement	(27 599)	(25 867)	(26 931)	6,7%	(4,0%)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>112 041</b>	<b>106 139</b>	<b>117 667</b>	<b>5,6%</b>	<b>(9,8%)</b>
<i>En pourcentage du chiffre d'affaires</i>	13,3%	12,8%	13,1%		

(1) Montants retraités comme mentionné dans la Note 1.3 « Comparabilité » suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies.

### 3.3 Résultat opérationnel

#### Principe comptable

Le résultat opérationnel correspond au résultat opérationnel courant augmenté ou minoré des autres produits et charges opérationnels ci-dessous présentés.

Afin de faciliter la lecture du compte de résultat et de la performance du Groupe, les éléments inhabituels et significatifs à l'échelle de l'ensemble consolidé sont identifiés sur la ligne «Autres Produits et Charges Opérationnels» du compte de résultat consolidé, au-dessus du résultat opérationnel. Les « Autres Produits et Charges Opérationnels » incluent principalement les éléments suivants :

- les charges liées aux plans de restructuration ;
- les produits et charges sur cession d'actifs, coûts d'acquisition de sociétés ou d'activités ;
- les pertes de valeur sur actifs immobilisés constatées principalement dans le cadre des tests de dépréciations des actifs corporels, incorporels ainsi que des goodwill ;
- les produits et charges sur litiges majeurs qui ne naissent pas de l'activité opérationnelle du Groupe ou qui, de par leur fréquence, taille ou nature ne sont pas jugés comme participant au résultat opérationnel courant ;
- enfin, les charges de l'entité holding DELACHAUX Group SA. (ex Sodelho)

### **Autres produits et charges opérationnels**

(en milliers d'euros)	2017			2016			2015			
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	
Restructurations	(a)	-	(3 415)	(3 415)		(4 249)	(4 249)		(4 976)	(4 976)
Autres	(b)	5 088	(5 788)	(700)	7 738	(10 302)	(2 564)	3 098	(5 108)	(2 010)
<b>Autres produits / (charges) opérationnels</b>	<b>5 088</b>	<b>(9 203)</b>	<b>(4 115)</b>	<b>7 738</b>	<b>(14 551)</b>	<b>(6 813)</b>	<b>3 098</b>	<b>(10 084)</b>	<b>(6 986)</b>	

#### **(a) Restructurations**

Les principales actions de restructuration et de réorganisation engagées en 2017 ont concerné :

- Les activités d'infrastructure du Rail pour un montant total de 2,9 millions d'euros, principalement en France et en Espagne, avec notamment la fermeture de l'usine de Valence
- Les activités Industrielles diversifiées pour un montant total de 0,5 millions d'euros, principalement en Amérique du Nord.

Les principales actions de réorganisation et restructuration engagées en 2016 ont concerné principalement :

- Les activités d'infrastructure du Rail pour un montant total de 2,9 millions d'euros, principalement en France et au Royaume-Uni ;
- Les activités Industrielles diversifiées pour un montant total de 1,1 million d'euros, principalement au sein de la ligne de produits EDMS (« Energy and Data Management Systems ») ;
- Les fonctions centrales des sociétés holding du Groupe pour 0,2 million d'euros.

Les principales actions de réorganisation et restructuration engagées en 2015 ont concerné principalement :

- Les activités ferroviaires du Groupe pour un montant total de 3,1 millions d'euros, et plus particulièrement les pays ayant été le plus affectés par la baisse des activités minières (Australie, Brésil et France) ;
- Les activités Industrielles diversifiées et plus spécifiquement la ligne de produits EDMS en Allemagne (ex ligne de produits dite de conduction d'énergie) pour un montant total de 0,7 million d'euros;
- Certaines activités support au siège du Groupe pour un montant de 1,1 million d'euros.

**(b) Autres Produits et Charges opérationnels**

Les autres produits et charges opérationnels 2017 non relatifs aux restructurations comprennent principalement :

- La reprise de la provision résiduelle de 2,7 millions d'euros afférente au litige né de la cession de la société Tamaris intervenue en 2012 (voir note 12.2 ci-après),
- Les produits nets de cession de la vente d'actions de Pandrol SA Pty Ltd en Afrique du Sud pour un montant de 1,0 million d'euros (voir note 6.2),
- Le provisionnement à hauteur de 1,7 million d'euros de risques de nature sociale,
- enfin les frais liés aux opérations de croissance externes ainsi que les coûts de diverses études spécifiques réalisées par la holding du Groupe.

Les autres produits et charges opérationnels 2016 non relatifs aux restructurations comprennent principalement :

- Le provisionnement à hauteur de 3,0 millions d'euros d'un litige avec l'État Français concernant des subventions perçues en 1995 et 1996,
- La reprise pour un montant de 3,3 millions d'euros d'une provision devenue sans objet et relative à un litige social dans le cadre de la cession en 2012 de la société Tamaris (voir note 12.2 ci-après),
- Le provisionnement pour un montant de 1,4 millions d'euros d'un litige commercial en Corée du Sud,
- Le produit net de cession du site de Gennevilliers (siège historique du Groupe) pour un montant de 3,1 millions d'euros,
- enfin l'amortissement des écarts de réévaluations des actifs incorporels issus de l'acquisition de la société CDM Track, pour un montant de 1,1 million d'euros.

Les autres produits et charges opérationnels 2015 non relatifs aux restructurations comprennent principalement :

- La reprise en résultat pour un montant de 2,7 millions d'euros de dettes enregistrées au titre de compléments de prix d'acquisition, principalement liées à l'activité CDM Track ;
- Les pertes de valeur sur actifs immobilisés relatives à :
  - la dépréciation d'actifs corporels industriels pour un montant de 0,4 million d'euros suite à la réévaluation des actifs de CDM Track par un expert indépendant ;

- l'amortissement pour un montant de 1,8 million d'euros de l'écart de réévaluation des actifs incorporels de l'activité CDM Track résultant de l'allocation du prix d'acquisition ;
- certaines taxes et frais d'un montant global de 0,7 million d'euros relatifs au site de Gennevilliers mis en vente par le Groupe.

### 3.4 Résultat financier

Le résultat financier se compose d'une part des produits et charges d'intérêts liés à l'endettement financier net du Groupe et, d'autre part, des autres produits et charges financiers.

#### 3.4.1 Coût de l'endettement financier net

(en milliers d'euros)	Exercices clos le 31 décembre		
	2017	2016 <sup>(1)</sup>	2015 <sup>(1)</sup>
Produits d'intérêt	1 086	1 822	370
Charges d'intérêt	(36 158)	(37 617)	(44 847)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(35 073)</b>	<b>(35 795)</b>	<b>(44 477)</b>

(1) Montants retraités comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies.

#### 3.4.2 Autres produits et charges financières

Les autres produits et charges financiers comprennent notamment :

- Les gains et pertes de change sur actifs et passifs financiers ;
- Les résultats sur les opérations non qualifiées de couverture au sens de la norme IAS 39 sur les instruments financiers dérivés, ainsi que la part inefficace des opérations de couverture ;
- les coûts d'affacturage et d'escompte ;
- les coûts financiers liés aux engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi.

(en milliers d'euros)	Exercices clos le 31 décembre		
	2017	2016	2015
Gains / (pertes) de change	(3 200)	184	(234)
Charge nette sur provisions pour retraites et engagements assimilés	(649)	(752)	(926)
Autres	(660)	(811)	48
<b>Autres produits et charges financières</b>	<b>(4 509)</b>	<b>(1 379)</b>	<b>(1 112)</b>

## **NOTE 4. Impôts**

### **Principe comptable**

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et les impôts différés dans les sociétés consolidées.

Le Groupe calcule ses impôts courants sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Les impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs dans les conditions définies par la norme IAS 12. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués selon la méthode du report variable, sur la base des derniers taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la clôture des comptes.

Les soldes d'impôts différés sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque société ou du résultat d'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale considéré et sont présentés à l'actif ou passif du bilan pour leur position nette par sphère fiscale.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et des perspectives de recouvrement. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts ne sont pas actualisés.

L'impôt différé est constaté dans le résultat de la période sauf dans les cas où il est généré :

- par une transaction comptabilisée parmi les autres éléments du résultat global (dans ce cas, l'impôt différé est constaté parmi les autres éléments du résultat global) ;
- par un regroupement d'entreprises (les actifs ou passifs d'impôt différé relatifs aux différences temporelles créées du fait du regroupement d'entreprises sont comptabilisés par la contrepartie du goodwill).

### **4.1 Analyse de la charge nette d'impôt**

Le tableau suivant fournit la décomposition de la charge d'impôt :

(en milliers d'euros)	Exercices clos le 31 décembre		
	2017	2016 <sup>(1)</sup>	2015 <sup>(1)</sup>
Charges d'impôts courants	(17 199)	(24 344)	(27 182)
Produits / (Charges) d'impôts différés	4 432	(21)	1 385
<b>Charge d'impôt</b>	<b>(12 767)</b>	<b>(24 365)</b>	<b>(25 797)</b>

(1) Montants retraités comme mentionné dans la Note 1.3 « Comparabilité » suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies.

La baisse des charges d'impôts courants en 2017 s'explique principalement par la constatation d'un produit d'impôt de 10 millions d'euros au titre de la demande de remboursement de la taxe française de 3% sur les dividendes.

Le produit d'impôt différé de 4.432 milliers d'euros enregistré au cours de l'exercice 2017 comprend principalement un effet positif de 3.409 milliers d'euros correspondant aux variations des taux d'imposition dans le monde. L'essentiel de ce montant provient de l'adoption de la réforme fiscale aux États-Unis, qui prévoit un abaissement du taux de l'impôt sur les sociétés américain de 35% à 21% à compter de 2018.

## 4.2 Taux d'impôt effectif

Le taux d'impôt effectif du Groupe (hors part du Groupe dans les sociétés mises en équivalence) ressort à 18,68% en 2017 contre 39,20% en 2016 et 39,63% en 2015, et s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Exercices clos le 31 décembre		
	2017	2016 <sup>(I)</sup>	2015 <sup>(I)</sup>
Résultat avant impôt et résultat des sociétés mises en équivalence	68 345	62 151	65 092
Taux d'imposition théorique en vigueur en France	34,43%	34,43%	34,43%
<b>Impôt théorique attendu</b>	<b>(23 531)</b>	<b>(21 399)</b>	<b>(22 411)</b>
Différentiels de taux sur les résultats des sociétés hors de France	2 497	3 233	6 613
Effets des variations des taux d'imposition	(a) 3 409	(913)	-
Utilisation et/ou reconnaissance de pertes fiscales	-	1 955	-
Impact net du plafonnement de l'imputation des déficits reportables sur l'impôt sur les sociétés payé	(2 770)	-	-
Dépréciations ou non reconnaissance de pertes fiscales	(666)	(412)	(3 394)
Charges financières non déductibles en France	(2 511)	(2 780)	(3 260)
Taxes non déductibles (CVAE)	(766)	(1 014)	(901)
Ajustements d'impôts antérieurs	(79)	666	1 683
Autres différences	1 623	(3 702)	(4 127)
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>(22 793)</b>	<b>(24 365)</b>	<b>(25 797)</b>
<b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>33,35%</b>	<b>39,20%</b>	<b>39,63%</b>
Restitution de la contribution française de 3 % sur les dividendes	(b) 10 026	-	-
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>(12 767)</b>	<b>(24 365)</b>	<b>(25 797)</b>
<b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>18,68%</b>	<b>39,20%</b>	<b>39,63%</b>

(I) Montants retraités comme mentionné dans la Note 1.3 « Comparabilité » suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies.

La charge d'impôt 2017 de 12.767 milliers d'euros prend en compte plusieurs éléments exceptionnels positifs pour un montant global de 13.435 milliers d'euros. Ces éléments sont :

- (a) Un effet positif de 3.409 milliers d'euros correspondant aux variations des taux d'imposition dans le monde. L'essentiel de ce montant provient de l'adoption de la réforme fiscale aux États-Unis, qui prévoit un abaissement du taux de l'impôt sur les sociétés américain de 35% à 21% à compter de 2018 ;
- (b) Un produit d'impôt courant de 10.026 milliers d'euros (y compris 1.262 milliers d'euros au titre d'intérêts moratoires) suite à l'invalidation, par le Conseil constitutionnel en France en 2017, de la contribution française de 3% sur les distributions de dividendes, ouvrant droit au remboursement des sommes versées au cours des années non prescrites, soit 2015, 2016 et 2017.

#### 4.3 Impôts différés actifs et passifs

Les impôts différés figurant à l'actif et au passif du bilan consolidé au 31 décembre 2017 s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Exercices clos le 31 décembre		
	2017	2016	2015
Engagements de retraite et assimilés	3 617	2 301	3 521
Provisions et charges à payer non déductibles	2 791	4 695	5 882
Instruments financiers	859	1 312	(10)
Marges internes sur stock	2 006	2 582	2 029
Réévaluations d'actifs	(10 090)	(16 522)	(16 249)
Autres	4 565	5 362	6 353
<b>Total impôts différés</b>	<b>3 749</b>	<b>(269)</b>	<b>1 526</b>
dont :			
■ Impôts différés actifs	13 304	14 749	17 177
■ Impôts différés passifs	(9 556)	(15 018)	(15 651)

Les déficits reportables n'ayant pas donné lieu à constatations d'actifs d'impôts différés au 31 décembre 2017 concernent principalement la France (45 millions d'euros) et l'Espagne (14 millions d'euros).

## NOTE 5. Résultat par action

### Principe comptable

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période ajusté de l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives. Aux 31 décembre 2017, 2016 et 2015, le Groupe n'avait émis aucun instrument dilutif autre que des actions de préférence et des bons de souscription d'actions. Les conditions d'exercice des bons de souscription d'actions et de conversion des actions de préférence de catégorie E n'étant pas satisfaites, seules les actions ordinaires et les actions de préférence existantes au 31 décembre 2017 sont retenues dans le calcul du résultat par action dilué.

### 5.1 Résultat net

(en milliers d'euros)	Exercices clos le 31 décembre		
	2017	2016 <sup>(I)</sup>	2015 <sup>(I)</sup>
Résultat net, part du Groupe	54 707	37 098	41 079
▪ Provenant des activités poursuivies	56 220	37 447	41 283
▪ Provenant des activités non poursuivies	(1 513)	(349)	(204)

(I) Montants retraités comme mentionné dans la Note 1.3 « Comparabilité » suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies.

### 5.2 Nombre d'actions

(nombre d'actions)	Exercices clos le 31 décembre		
	2017	2016	2015
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de préférence en circulation utilisé pour le calcul du résultat de base par action <sup>(I)</sup>	417 249	417 249	417 249
Dilution théorique maximale provenant des actions de préférence et des bons de souscription d'actions	-	-	-
<b>Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le calcul du résultat dilué par action</b>	<b>417 249</b>	<b>417 249</b>	<b>417 249</b>

(I) Chaque action (ordinaire et de préférence) donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices, à une part égale à la quotité de capital qu'elle représente.

### 5.3 Résultat par action

(en euros)	Exercices clos le 31 décembre		
	2017	2016 <sup>(I)</sup>	2015 <sup>(I)</sup>
<b>Part du Groupe</b>			
▪ de base	131,11	88,91	98,45
▪ dilué	131,11	88,91	98,45
<b>Activités poursuivies, part du Groupe</b>			
▪ de base	134,74	89,75	98,94
▪ dilué	134,74	89,75	98,94
<b>Activités non poursuivies, part du Groupe</b>			
▪ de base	(3,63)	(0,84)	(0,49)
▪ dilué	(3,63)	(0,84)	(0,49)

(I) Montants retraités comme mentionné dans la Note 1.3 « Comparabilité » suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies.

## **NOTE 6. Actifs non courants**

### **6.1 Goodwill, immobilisations incorporelles et corporelles**

#### **6.1.1 Goodwill**

##### **Principe comptable**

Les goodwill sont initialement reconnus lors d'un regroupement d'entreprises tel que décrit en note 1.2.5.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et, au minimum, une fois par an. Les modalités et résultats des tests de dépréciation réalisés en 2015, 2016 et 2017 sont décrits en note 6.1.5.

##### **Variations des goodwill**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Exercices clos le 31 décembre</b>		
	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>366 274</b>	<b>372 991</b>	<b>360 518</b>
Acquisitions de l'exercice	-	-	2 793
Écarts de conversion	(14 504)	(6 717)	9 680
Sortie de périmètre	(20)	-	-
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>351 750</b>	<b>366 274</b>	<b>372 991</b>
Dont dépréciation cumulée à la clôture	-	-	-

##### **Goodwill par segment d'activité**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Exercices clos le 31 décembre</b>		
	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Activités d'Infrastructure du Rail	237 232	251 756	258 473
Activités Industrielles Diversifiées	114 518	114 518	114 518
<b>Total</b>	<b>351 750</b>	<b>366 274</b>	<b>372 991</b>

#### **6.1.2 Immobilisations incorporelles**

##### **Principe comptable**

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées initialement à leur coût conformément à la norme IAS 38. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur séparément du goodwill. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur constatées. Les immobilisations incorporelles font l'objet de test de dépréciation selon la méthode exposée dans la note annexe 6.1.5.

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant et si leurs coûts peuvent être évalués de manière fiable. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges sur la période au cours de laquelle elles sont encourues.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilisation prévues:

- Logiciels : 3 ans
- Brevets et licences : 5 à 20 ans

### Variations des immobilisations incorporelles

**Exercice clos le 31 décembre 2017**

(en milliers d'euros)	Logiciels, brevets et licences	Autres actifs incorporels	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>26 782</b>	<b>8 979</b>	<b>35 760</b>
Acquisitions	1 257	374	1 631
Cessions /Sorties	(610)	(3)	(613)
Écarts de conversion	(54)	(311)	(365)
Actifs destinés à la vente	(90)	-	(90)
Transferts	(790)	191	(599)
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>26 494</b>	<b>9 229</b>	<b>35 723</b>
<b>Amortissements à l'ouverture</b>	<b>(17 662)</b>	<b>(7 313)</b>	<b>(24 974)</b>
Dotation aux amortissements	(1 815)	(759)	(2 574)
Cessions /Sorties	61	-	61
Écarts de conversion	52	210	262
Actifs destinés à la vente	90	-	90
Transferts	20	150	170
<b>Amortissements à la clôture</b>	<b>(19 254)</b>	<b>(7 712)</b>	<b>(26 966)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>9 120</b>	<b>1 666</b>	<b>10 786</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>7 240</b>	<b>1 517</b>	<b>8 757</b>

### Exercice clos le 31 décembre 2016

(en milliers d'euros)	Logiciels, brevets et licences	Autres actifs incorporels	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>23 008</b>	<b>9 787</b>	<b>32 795</b>
Acquisitions	2 400	360	2 760
Sorties	(519)	(61)	(580)
Écarts de conversion	(175)	34	(141)
Transferts	2 069	(1 143)	926
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>26 783</b>	<b>8 979</b>	<b>35 760</b>
<b>Amortissements à l'ouverture</b>	<b>(15 470)</b>	<b>(6 884)</b>	<b>(22 354)</b>
Dotation aux amortissements	(2 885)	(512)	(3 397)
Sorties	518	28	546
Écarts de conversion	173	(10)	163
Transferts	-	68	68
<b>Amortissements à la clôture</b>	<b>(17 664)</b>	<b>(7 310)</b>	<b>(24 974)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>7 538</b>	<b>2 903</b>	<b>10 441</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>9 119</b>	<b>1 667</b>	<b>10 786</b>

### Exercice clos le 31 décembre 2015

(en milliers d'euros)	Logiciels, brevets et licences	Autres actifs incorporels	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>22 581</b>	<b>9 663</b>	<b>32 244</b>
Acquisitions	175	211	386
Cessions /Sorties	(169)	(106)	(275)
Écarts de conversion	86	245	331
Transferts	335	(226)	109
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>23 008</b>	<b>9 787</b>	<b>32 795</b>
<b>Amortissements à l'ouverture</b>	<b>(13 513)</b>	<b>(5 167)</b>	<b>(18 679)</b>
Dotation aux amortissements	(1 519)	(1 963)	(3 482)
Cessions /Sorties	169	86	255
Écarts de conversion	(81)	(145)	(226)
Transferts	(526)	305	(221)
<b>Amortissements à la clôture</b>	<b>(15 470)</b>	<b>(6 884)</b>	<b>(22 354)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>9 068</b>	<b>4 496</b>	<b>13 564</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>7 538</b>	<b>2 903</b>	<b>10 441</b>

#### 6.1.3 Immobilisations corporelles

##### Principe comptable

Les immobilisations corporelles acquises séparément sont évaluées initialement à leur coût conformément à la norme IAS 16. Ce coût inclut les dépenses qui sont directement liées à l'acquisition du bien et le coût estimé de l'obligation de remise en état le cas échéant.

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur constatées.

Les dépenses ultérieures sur immobilisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, sauf celles engagées pour prolonger la durée de vie du bien, qui sont alors immobilisées.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation selon la méthode exposée dans la note annexe 6.1.5.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains, sont amorties, selon l'approche par composant, sur leur durée d'utilité estimée.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilité suivantes:

- Constructions : 20 à 30 ans
- Agencements et aménagements : 10 ans
- Outils et outillages : 4 ans
- Installations techniques et matériels industriels : 5 à 8 ans

## Variations des immobilisations corporelles

Les variations enregistrées au cours des exercices 2017, 2016 et 2015 sont les suivantes :

### Exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers d'euros)	Terrains et constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Immobilisations en cours	Autres	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>82 345</b>	<b>162 312</b>	<b>1 223</b>	<b>13 074</b>	<b>258 954</b>
Acquisitions	1 116	7 077	2 765	1 152	12 111
Cessions/Sorties	(1 130)	(2 476)	-	(286)	(3 891)
Écarts de conversion	(2 101)	(7 070)	(123)	(655)	(9 949)
Activités abandonnées	(3 193)	(4 910)	-	(81)	(8 184)
Transferts	50	1 558	(1 315)	40	333
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>77 088</b>	<b>156 491</b>	<b>2 550</b>	<b>13 244</b>	<b>249 373</b>
<b>Amortissements à l'ouverture</b>	<b>(41 229)</b>	<b>(120 313)</b>	<b>-</b>	<b>(10 651)</b>	<b>(172 193)</b>
Dotation aux amortissements	(2 245)	(10 287)	-	(818)	(13 350)
Cessions/Sorties	724	2 311	-	253	3 288
Écarts de conversion	838	4 865	-	502	6 205
Activités abandonnées	2 832	4 436	-	81	7 350
Transferts		11	-	9	20
<b>Amortissements à la clôture</b>	<b>(39 080)</b>	<b>(118 976)</b>		<b>(10 624)</b>	<b>(168 679)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>41 116</b>	<b>41 999</b>	<b>1 223</b>	<b>2 423</b>	<b>86 761</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>38 009</b>	<b>37 515</b>	<b>2 550</b>	<b>2 620</b>	<b>80 694</b>

Les immobilisations corporelles cédées/sorties en 2017 correspondent principalement à la vente d'un bâtiment par une filiale du Groupe et au reclassement en actifs destinés à être cédés du bâtiment et des installations de l'activité de fabrication de tirefonds, goujons et boulonnerie.

## Exercice clos le 31 décembre 2016

(en milliers d'euros)	Terrains et constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Immobilisations en cours	Autres	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>83 891</b>	<b>153 372</b>	<b>3 452</b>	<b>13 143</b>	<b>253 858</b>
Acquisitions	746	8 581	1 439	658	11 424
Cessions/Sorties	(2 530)	(1 283)	(212)	(669)	(4 694)
Écarts de conversion	(311)	3	163	199	53
Transferts	549	1 639	(3 619)	(256)	(1 687)
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>82 345</b>	<b>162 312</b>	<b>1 223</b>	<b>13 074</b>	<b>258 954</b>
<b>Amortissements à l'ouverture</b>	<b>(41 188)</b>	<b>(112 146)</b>	-	<b>(10 278)</b>	<b>(163 612)</b>
Dotation aux amortissements	(2 902)	(9 892)	-	(898)	(13 692)
Cessions/Sorties	2 237	1 141	-	620	3 998
Écarts de conversion	78	429	-	(137)	369
Transferts	546	156	-	42	744
<b>Amortissements à la clôture</b>	<b>(41 229)</b>	<b>(120 312)</b>	-	<b>(10 652)</b>	<b>(172 193)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>42 703</b>	<b>41 226</b>	<b>3 452</b>	<b>2 865</b>	<b>90 246</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>41 116</b>	<b>42 000</b>	<b>1 223</b>	<b>2 422</b>	<b>86 761</b>

Les immobilisations corporelles cédées en 2016 correspondent principalement d'une part à la vente de l'ancien siège du Groupe à Gennevilliers (France) et, d'autre part, à la vente d'un terrain.

## Exercice clos le 31 décembre 2015

(en milliers d'euros)	Terrains et constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Immobilisations en cours	Autres	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>80 796</b>	<b>145 734</b>	<b>4 564</b>	<b>13 262</b>	<b>244 357</b>
Acquisitions	2 440	7 937	2 557	1 180	14 113
Cessions/Sorties	(218)	(2 719)	-	(802)	(3 739)
Variation de périmètre	139	671	-	4	814
Écarts de conversion	1 196	3 049	(401)	267	4 111
Transferts	(462)	(1 300)	(3 268)	(768)	(5 798)
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>83 891</b>	<b>153 372</b>	<b>3 452</b>	<b>13 143</b>	<b>253 858</b>
<b>Amortissements à l'ouverture</b>	<b>(39 170)</b>	<b>(106 100)</b>	-	<b>(10 634)</b>	<b>(155 903)</b>
Dotation aux amortissements	(2 402)	(9 914)	-	(977)	(13 293)
Cessions/Sorties	77	2 281	-	731	3 089
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	(471)	(2 299)	-	(245)	(3 015)
Transferts	778	3 886	-	847	5 511
<b>Amortissements à la clôture</b>	<b>(41 188)</b>	<b>(112 146)</b>	-	<b>(10 278)</b>	<b>(163 612)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>41 627</b>	<b>39 634</b>	<b>4 564</b>	<b>2 628</b>	<b>88 453</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>42 703</b>	<b>41 226</b>	<b>3 452</b>	<b>2 865</b>	<b>90 246</b>

Les variations de périmètre en 2015 correspondent à l'acquisition de la société Harshad en Inde (voir ci-avant note annexe 1.4).

## **6.1.4 Location financement**

### **Principe comptable**

Les contrats de location financement qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés comme suit :

- les actifs correspondants sont inscrits au commencement du contrat de location en immobilisations corporelles dans l'état de la situation financière du Groupe, pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Ce montant est ensuite diminué des amortissements et des pertes de valeur constatés ;
- les engagements financiers qui en découlent figurent en dettes financières ;
- les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué sont traités en tant que contrats de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges opérationnelles de façon linéaire jusqu'à échéance du contrat. Le montant des loyers restant à courir est donné en note annexe 14.2.

Le montant des contrats de location capitalisés parmi les immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Exercices clos le 31 décembre</b>		
	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Constructions</b>	<b>1 122</b>	<b>1 476</b>	<b>1 715</b>

## **6.1.5 Tests de pertes de valeur des actifs incorporels et corporels**

### **Principes comptables**

Les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie et qui ne sont pas amortis font l'objet d'un test de dépréciation annuel ou lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur.

De même, lorsque de événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur, les immobilisations incorporelles et corporelles amortissable font l'objet d'un test de dépréciation.

Les tests de dépréciation consistent à déterminer si la valeur nette comptable de ces actifs est inférieure ou supérieure à leur valeur recouvrable, auquel cas une provision pour perte de valeur serait comptabilisée afin de ramener la valeur nette comptable des immobilisations concernées à leur valeur recouvrable. Celle-ci est déterminée :

- soit au niveau de l'actif spécifique, lorsque celui-ci génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie des autres actifs ;
- soit, dans le cas d'actifs ne générant pas d'entrées de trésorerie indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs, au niveau de l'Unité Générateur de Trésorerie (UGT) au sein de laquelle ces actifs sont utilisés. Une UGT est définie comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Le

Groupe a retenu quatre Unités Génératrices de Trésorerie : le secteur d'activité d'Infrastructures du Rail et, au sein de la divisions Activités Industrielles diversifiées, la ligne de produits EDMS (Energy and Data Management Systems), la ligne de produits Chrome Métal et la ligne de produits Magnétisme. Aucun goodwill n'a historiquement été affecté aux UGT Chrome Métal et Magnétisme.

La valeur recouvrable d'un actif ou groupe d'actifs est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et, la valeur d'utilité. Compte tenu du fait qu'il existe rarement une base fiable pour évaluer la juste valeur diminuée des coûts de vente d'un groupe d'actifs, la valeur d'utilité est retenue comme étant représentative de la valeur recouvrable. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif ou groupe d'actifs.

### **Principales hypothèses utilisées**

Les flux de trésorerie futurs utilisés pour déterminer la valeur d'utilité des actifs sont ceux résultant des projections à 4 ans des flux de trésorerie basés sur le budget financier de l'exercice suivant l'année en cours et des prévisions raisonnables de croissance pour les trois années suivantes en fonction de la connaissance du marché à la date d'établissement de ces prévisions. Au-delà de cette période, les flux de trésorerie futurs sont extrapolés à partir d'un taux de croissance annuelle estimé de 2%, inchangé par rapport au taux estimé utilisé à la clôture de l'exercice précédent.

Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital avant impôt calculé sur la base de paramètres sectoriels, éventuellement majoré d'un spread reflétant le degré de risque spécifique de l'actif testé. Les données utilisées pour la détermination de ce taux proviennent dans leur grande majorité de sources externes indépendantes. Compte tenu des différents paramètres, le coût moyen pondéré du capital (hors spread) utilisé pour chacune des UGT est de 12,8% en 2017, taux identique à celui utilisé à la clôture de l'exercice 2016. En 2015, le coût moyen pondéré du capital utilisé pour les activités d'infrastructures ferroviaires était de 16,0% et celui utilisé pour les UGT faisant partie des activités industrielles diversifiées était de 17,5%.

### **Tests de valorisation à la clôture de l'exercice 2017**

À la clôture de l'exercice 2017, aucun événement ni aucune modification d'environnement de marché n'indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles amortissable de chacune des activités du Groupe.

D'autre part, aucune perte de valeur des goodwill n'a été constatée à l'issue de la comparaison entre leurs valeurs d'utilité, déterminées comme ci-dessus décrit, et la valeur nette comptable des unités génératrices de trésorerie.

### **Tests de Sensibilité**

Le Groupe a analysé la sensibilité des valeurs d'utilité de ses groupes d'UGT au taux de croissance à long terme et au taux d'actualisation. Ces analyses de sensibilité, ci-dessous présentées confirmant l'absence de risque significatif que des modifications raisonnables des paramètres clés utilisés dans les tests de valeur (marge opérationnelle, taux d'actualisation et taux de croissance à long terme), remettent en cause les conclusions de ces tests.

- une baisse de 0,5% du taux de marge opérationnelle des UGT à l'horizon du plan stratégique conduirait à une baisse de la valeur d'utilité de 2,3% pour l'UGT Rail et de 2,4% pour l'UGT EDMS.
- une baisse de 0,5% du taux de croissance à long terme au-delà de l'horizon du plan stratégique conduirait à une baisse de la valeur d'utilité de 3,0% pour l'UGT Rail et de 3,1% pour l'UGT EDMS.

- une augmentation du coût moyen pondéré du capital de 0,5% conduirait à une baisse de la valeur d'utilité de 4,3% pour l'UGT Rail et de 4,4% pour l'UGT EDMS.

La variation simultanée des trois facteurs de baisse de 0,5% du taux de marge opérationnelle des UGT à l'horizon du plan stratégique, de baisse de 0,5% du taux de croissance à long terme au-delà de l'horizon du plan stratégique et d'augmentation du coût moyen pondéré du capital de 0,5% conduirait à une baisse de la valeur d'utilité de 9,1% pour l'UGT Rail et de 9,3% pour l'UGT EDMS.

Dans aucune de ces hypothèses, la valeur d'utilité des UGT ne deviendrait inférieure à leurs valeurs nettes comptables.

## **6.2 Participations mises en équivalence**

Au 31 décembre 2017, les participations mises en équivalence correspondent à la participation du Groupe dans la société Sud-Africaine Pandrol SA Pty Ltd, participation réduite au cours de l'exercice 2017 de 36,0% à 28,44%.

Le Groupe a par ailleurs cessé de consolider par mise en équivalence la société IPT compte tenu de la diminution de sa participation de 40% à 16% au cours de l'exercice 2017.

## **6.3 Autres actifs financiers non courants**

Les autres actifs financiers non courants correspondent principalement à un acompte versé dans le cadre de l'acquisition de la société LJU Automatisierungstechnik GmbH finalisée en date du 1er janvier 2018 (Cf. note annexe 14.5).

LJU est une société allemande spécialisée dans la fourniture de systèmes de contrôle et de solutions de communication pour des applications industrielles variées ; son acquisition va permettre au Groupe d'accroître son offre dans la ligne de produits EDMS (Energy and Data Management Systems). LJU a réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen d'environ 17 millions d'euros sur les deux derniers exercices, avec un effectif d'environ 90 personnes.

## **NOTE 7.        Actifs courants**

### **7.1        Stocks et en-cours**

#### **Principe comptable**

Les stocks de matières premières ou marchandises sont valorisés au coût d'achat. Le coût d'achat comprend les coûts d'acquisition et les coûts encourus pour les amener à l'endroit où ils se trouvent. Les coûts sont déterminés par référence à la méthode du coût moyen d'achat pondéré ou selon la méthode du premier entré-premier sorti lorsque cette méthode se révèle plus appropriée.

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à un coût de revient qui comprend une quote-part appropriée de frais généraux de production fondée sur la capacité normale de production.

Les stocks sont évalués au plus bas du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Des dépréciations sont constituées lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix de revient.

#### **Stocks et en-cours**

Les stocks et en-cours s'analysent comme suit à la clôture de l'exercice :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2017		31/12/2016		31/12/2015	
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Matières premières	42 791	(5 403)	37 389	36 902	38 163	
En cours de production	11 571	(53)	11 518	13 208	13 281	
Produits intermédiaires et finis	76 911	(7 902)	69 009	65 941	74 786	
<b>Stocks</b>	<b>131 274</b>	<b>(13 358)</b>	<b>117 915</b>	<b>116 052</b>	<b>126 230</b>	

La variation nette des dépréciations des stocks et en-cours comptabilisée au compte de résultat l'exercice 2017 correspond à un produit net de 1,5 million d'euros contre une charge nette de 1,4 million d'euros au titre de l'exercice 2016, et une charge nette de 3,1 millions d'euros au titre de l'exercice 2015.

### **7.2        Créances clients**

#### **Principe comptable**

Les créances clients sont des actifs financiers courants, initialement enregistrées à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti diminué des pertes de valeur éventuelles. La juste valeur des créances clients est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures ou égales à 3 mois.

Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation. Les pertes de valeur sont enregistrées lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte. Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'antériorité des créances et d'une estimation détaillée des risques. Elle est comptabilisée en résultat opérationnel.

Dans le cadre de programmes récurrents ou de façon ponctuelle, les créances clients peuvent faire l'objet d'escompte et être cédées à des établissements bancaires. Une analyse est alors menée lors de ces opérations pour évaluer le transfert des risques et avantages inhérents à la propriété de ces créances. Si cet examen met en évidence le transfert de la quasi-totalité de ces risques et avantages, les créances clients sont décomptabilisées de l'état de la situation financière consolidée et tous les droits créés ou conservés lors du transfert sont reconnus, le cas échéant. Dans la situation inverse, les

créances clients continuent à être comptabilisées dans l'état de la situation financière consolidée et une dette financière est reconnue pour le montant escompté.

### **Créances clients**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Exercices clos le 31 décembre</b>		
	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Créances clients	142 947	139 908	134 337
Dépréciations des créances douteuses	(5 247)	(7 106)	(7 276)
<b>Créances clients nettes</b>	<b>137 700</b>	<b>132 802</b>	<b>127 061</b>

L'encours d'affacturage non inclus dans les créances clients ci-dessus présentés s'élève à 36,1 millions d'euros au 31 décembre 2017, contre un montant de 44,0 millions d'euros au 31 décembre 2016, et 39,3 millions d'euros au 31 décembre 2015.

### **7.3 Autres créances**

Les autres créances du Groupe s'analysent comme suit à la clôture de l'exercice :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Exercices clos le 31 décembre</b>		
	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Fournisseurs avances et acomptes versés	2 960	1 602	2 604
Créances fiscales	8 561	9 220	5 884
Créances sur personnel et organismes sociaux	586	693	609
Charges constatées d'avance	4 008	4 294	3 686
Créances diverses	11 523	12 417	12 146
<b>Total</b>	<b>27 638</b>	<b>28 226</b>	<b>24 929</b>

### **7.4 Actifs destinés à la vente et passifs liés**

#### **Principe comptable**

Une entité doit classer un actif non courant comme destiné à la vente, si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente, plutôt que par l'utilisation continue. Les conditions à remplir sont les suivantes :

- l'actif doit être disponible à la vente immédiatement dans son état actuel, sous réserve uniquement des conditions qui sont usuelles pour la cession de cette classe d'actif ;
- la vente de cet actif non courant doit être hautement probable.

Le classement d'un actif non courant comme destiné à la vente entraîne l'arrêt des amortissements de cet actif. L'actif est évalué au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur diminuée des coûts de vente. Le résultat de cession est constaté lors de la cession effective de l'actif.

#### **Actifs destinés à la vente et passifs liés**

Au 31 décembre 2017, les actifs destinés à la vente s'élèvent à 1,5 million d'euros. Les passifs liés à des actifs destinés à la vente s'élèvent à 1,0 million d'euros. Ces actifs et passifs concernent l'activité de production et vente de tirefonds, goujons et boulonnerie exercée à Ars-en-Moselle (France), mise en vente au cours du premier semestre 2017 et dont la cession a été finalisée en date du 3 janvier 2018.

## **NOTE 8. Financements et trésorerie**

### **8.1 Données relatives à l'endettement financier**

#### **Principe comptable**

Les emprunts et dettes financières sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE).

Les emprunts et dettes financières évalués au coût amorti du Groupe comprennent principalement les emprunts à taux variables. Le coût amorti d'un emprunt à taux variable inscrit au bilan est le montant à payer à l'échéance. La ré-estimation des flux d'intérêt entraîne une variation du TIE de l'instrument qui est toujours égal au taux d'intérêt contractuel, s'agissant d'emprunt à taux variable. La variation du taux variable de référence est intégralement prise en compte dans le résultat de la période. La charge d'intérêt est présentée dans la rubrique « coût de l'endettement financier brut ».

Les frais d'émission d'un emprunt à taux variable sont présentés en diminution du montant emprunté. Ayant été payés lors de l'émission et n'étant pas sujets à révision, ils sont étalés sur la durée de vie estimée totale de l'emprunt.

Les emprunts à taux variable font l'objet d'une couverture partielle par des swaps de taux d'intérêt et des caps de taux d'intérêt. Cette couverture de taux d'intérêt est traitée en comptabilité de couverture de flux de trésorerie (se reporter à la note 9.1).

Les emprunts du Groupe libellés en devises étrangères permettent de se protéger contre le risque de change lié à la détention des actifs nets des entités étrangères. Ils sont qualifiés d'instrument de couverture d'investissements nets en devises (se reporter à la note 9.2).

#### **Description et évolution de la dette du Groupe**

Les dettes financières à long terme du Groupe comprennent principalement les emprunts contractés dans le cadre d'un contrat de financement multi devises «Senior Facilities Agreement » ("SFA" ou "SFA 2014") signé avec un groupe de cinq banques le 16 septembre 2011 et ayant fait l'objet d'avenants en date du 14 octobre 2014 et du 28 octobre 2014. Le 2 juin 2015, un nouvel avenant au contrat de financement a été signé, convertissant 70 millions d'Euro de dette en USD en dette en EUR.

Les trois tranches d'emprunt, en EUR, en USD et en GBP sont remboursables à l'échéance en octobre 2021, à l'exception d'un remboursement annuel contractuel de 1% pour la tranche en USD. Le paiement des intérêts de ces emprunts se fait trimestriellement, sur la base des taux de référence à trois mois pour chaque devise, et d'une marge dont la valeur est fixée selon le levier d'endettement du Groupe.

L'évolution au cours de l'exercice des différentes lignes d'emprunt dans le cadre du SFA est la suivante :

(en milliers de devises)	31/12/2015	Augmen-tations	Remboursements		31/12/2016	Augmen-tations	Remboursements		31/12/2017
			Contractuels	Volontaires			Contractuels	Volontaires	
Emprunt en EUR	405 000	-	(11 040)	-	393 960	-	-	-	393 960
Emprunt en USD	244 877	-	(9 132)	-	235 745	-	(3 250)	-	232 495
Emprunt en GBP	85 000	-	(1 716)	(22 032)	61 253	-	-	-	61 253

Les sûretés qui accompagnent ce financement se caractérisent essentiellement par le nantissement des titres et de certains actifs des principales sociétés du Groupe (comptes bancaires et prêts entre filiales). Elles sont détaillées en note 14.1 relative aux engagements hors bilan.

Au 31 décembre 2017, l'endettement financier net, tel que défini par le Groupe, s'élève à 498 millions d'euros en diminution de 53 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2016. Il se décompose de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2017			31/12/2016			31/12/2015		
	Courant	Non Courant <sup>(1)</sup>	Total	Courant	Non Courant <sup>(1)</sup>	Total	Courant	Non Courant <sup>(1)</sup>	Total
Emprunts SFA, dont :	2 710	654 150	656 860	3 083	686 063	689 146	52 932	692 814	745 746
▪ Emprunt en EUR	-	393 960	393 960	-	393 960	393 960	10 862	394 138	405 000
▪ Emprunt en USD	2 710	191 149	193 859	3 083	220 563	223 646	8 964	215 962	224 926
▪ Emprunt en GBP	-	69 040	69 040	-	71 540	71 540	33 106	82 714	115 820
Frais d'émission d'emprunts SFA	(1 777)	(5 015)	(6 792)	(1 780)	(6 890)	(8 670)	(1 793)	(8 649)	(10 442)
Autres emprunts et dettes financières	1 481	2 288	3 769	4 535	-	4 535	1 479	5 112	6 591
<b>I - Dettes financières</b>	<b>2 414</b>	<b>651 423</b>	<b>653 837</b>	<b>5 838</b>	<b>679 173</b>	<b>685 012</b>	<b>52 618</b>	<b>689 277</b>	<b>741 895</b>
Dérivés de taux passifs	-	2 930	2 930	-	4 878	4 878	-	1 929	1 929
Dérivés de taux actifs	-	(2 278)	(2 278)	-	(2 651)	(2 651)	-	(3 964)	(3 964)
<b>II - Instruments dérivés</b>	<b>-</b>	<b>652</b>	<b>652</b>	<b>-</b>	<b>2 227</b>	<b>2 227</b>	<b>-</b>	<b>(2 035)</b>	<b>(2 035)</b>
<b>Endettement financier brut I+II</b>	<b>2 414</b>	<b>652 075</b>	<b>654 489</b>	<b>5 838</b>	<b>681 400</b>	<b>687 238</b>	<b>52 618</b>	<b>687 242</b>	<b>739 860</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(158 507)	-	(158 507)	(138 521)	-	(138 521)	(147 058)	-	(147 058)
Découverts bancaires	2 107	-	2 107	2 106	-	2 106	5 248	-	5 248
<b>III - Trésorerie nette</b>	<b>(156 400)</b>	<b>-</b>	<b>(156 400)</b>	<b>(136 415)</b>	<b>-</b>	<b>(136 415)</b>	<b>(141 810)</b>	<b>-</b>	<b>(141 810)</b>
<b>Endettement financier net I+II+III</b>	<b>(153 986)</b>	<b>652 075</b>	<b>498 089</b>	<b>(130 577)</b>	<b>681 400</b>	<b>550 823</b>	<b>(89 193)</b>	<b>687 242</b>	<b>598 050</b>

(1) Échéances supérieures à un an.

## Endettement financier net par devise

<b>31 décembre 2017 (en milliers d'euros)</b>	<b>Valeur au bilan</b>	<b>EUR</b>	<b>USD</b>	<b>GBP</b>	<b>Autres</b>
Emprunts SFA	656 860	393 960	193 859	69 040	-
Frais d'émission d'emprunts SFA	(6 792)	(6 507)	-	(285)	-
Autres emprunts et dettes financiers	3 769	2 352	56	675	687
<b>I - Dettes financières</b>	<b>653 837</b>	<b>389 805</b>	<b>193 915</b>	<b>69 430</b>	<b>687</b>
Dérivés de taux passifs	2 930	2 700	-	230	-
Dérivés de taux actifs	(2 278)	-	(2 245)	(33)	-
<b>II - Instruments dérivés</b>	<b>652</b>	<b>2 700</b>	<b>(2 245)</b>	<b>197</b>	<b>-</b>
<b>Endettement financier brut I+II</b>	<b>654 489</b>	<b>392 506</b>	<b>191 670</b>	<b>69 627</b>	<b>687</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(158 507)	(84 643)	(29 669)	(14 078)	(30 117)
Découverts bancaires	2 107	84	-	930	1 093
<b>III - Trésorerie nette</b>	<b>(156 400)</b>	<b>(84 559)</b>	<b>(29 669)</b>	<b>(13 148)</b>	<b>(29 024)</b>
<b>Endettement financier net I+II+III</b>	<b>498 089</b>	<b>307 947</b>	<b>162 001</b>	<b>56 479</b>	<b>(28 338)</b>

<b>31 décembre 2016 (en milliers d'euros)</b>	<b>Valeur au bilan</b>	<b>EUR</b>	<b>USD</b>	<b>GBP</b>	<b>Autres</b>
Emprunts SFA	689 146	393 960	223 646	71 540	-
Frais d'émission d'emprunts SFA	(8 670)	(8 210)	-	(460)	-
Autres emprunts courants et non courants	4 534	2 971	56	-	1 507
<b>I - Dettes financières</b>	<b>685 011</b>	<b>388 722</b>	<b>223 702</b>	<b>71 080</b>	<b>1 507</b>
Dérivés de taux passifs	4 878	4 343	-	535	-
Dérivés de taux actifs	(2 651)	-	(2 549)	(102)	-
<b>II - Instruments dérivés</b>	<b>2 227</b>	<b>4 343</b>	<b>(2 549)</b>	<b>433</b>	<b>-</b>
<b>Endettement financier brut I+II</b>	<b>687 237</b>	<b>393 065</b>	<b>221 153</b>	<b>71 514</b>	<b>1 507</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(138 521)	(72 263)	(29 346)	(10 038)	(26 874)
Découverts bancaires	2 106	107	-	-	1 999
<b>III - Trésorerie nette</b>	<b>(136 415)</b>	<b>(72 155)</b>	<b>(29 346)</b>	<b>(10 038)</b>	<b>(24 875)</b>
<b>Endettement financier net I+II+III</b>	<b>550 822</b>	<b>320 910</b>	<b>191 806</b>	<b>61 476</b>	<b>(23 369)</b>

<b>31 décembre 2015 (en milliers d'euros)</b>	<b>Valeur au bilan</b>	<b>EUR</b>	<b>USD</b>	<b>GBP</b>	<b>Autres</b>
Emprunts SFA	745 746	405 000	224 926	115 820	-
Frais d'émission d'emprunts SFA	(10 442)	(9 912)	-	(529)	-
Autres emprunts	6 591	4 697	28	851	1 014
<b>I - Dettes financières</b>	<b>741 895</b>	<b>399 785</b>	<b>224 954</b>	<b>116 142</b>	<b>1 014</b>
Dérivés de taux passifs	1 929	1 909	20	-	-
Dérivés de taux actifs	(3 964)	-	(3 246)	(718)	-
<b>II - Instruments dérivés</b>	<b>(2 035)</b>	<b>1 909</b>	<b>(3 226)</b>	<b>(718)</b>	<b>-</b>
<b>Endettement financier brut I+II</b>	<b>739 860</b>	<b>401 694</b>	<b>221 728</b>	<b>115 424</b>	<b>1 014</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(147 058)	(64 093)	(39 551)	(10 774)	(32 641)
Découverts bancaires	5 248	3 909	-	-	1 339
<b>III - Trésorerie nette</b>	<b>(141 810)</b>	<b>(60 184)</b>	<b>(39 551)</b>	<b>(10 774)</b>	<b>(31 302)</b>
<b>Endettement financier net I+II+III</b>	<b>598 050</b>	<b>341 510</b>	<b>182 178</b>	<b>104 650</b>	<b>(30 288)</b>

## Rapprochement des variations de l'endettement financier brut avec les flux de trésorerie liés aux activités de financement

2016 - 2017 (en milliers d'euros)	Variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement							Autres variations	
	Solde au 31/12/2016	Émissions d'emprunts	Remboursements d'emprunts	Intérêts payés	Variations de périmètre	Variations des cours de change	Variations de juste valeur	Charges d'intérêt	Solde au 31/12/2017
Emprunts SFA, dont :	689 146	-	(2 878)	-	-	(29 409)	-	-	656 860
■ Emprunt en EUR	393 960	-	-	-	-	-	-	-	393 960
■ Emprunt en USD	223 646	-	(2 878)	-	-	(26 909)	-	-	193 859
■ Emprunt en GBP	71 540	-	-	-	-	(2 500)	-	-	69 040
Frais d'émission d'emprunts SFA	(8 670)	-	-	-	-	98	-	1 780	(6 792)
Autres emprunts et dettes financières	4 303	-	-	-	-	(907)	-	-	3 397
Intérêts courus sur emprunts	231	-	-	(34 237)	-	-	-	34 378	373
<b>I - Dettes financières</b>	<b>685 011</b>	-	<b>(2 878)</b>	<b>(34 237)</b>	-	<b>(30 217)</b>	-	<b>36 158</b>	<b>653 837</b>
Dérivés de taux passifs	4 878	-	-	-	-	(13)	(1 935)	-	2 931
Dérivés de taux actifs	(2 651)	-	-	-	-	-	373	-	(2 278)
<b>II - Dérivés de taux</b>	<b>2 227</b>	-	-	-	-	<b>(13)</b>	<b>(1 562)</b>	-	<b>652</b>
<b>Total I+II</b>	<b>687 237</b>	-	<b>(2 878)</b>	<b>(34 237)</b>	-	<b>(30 230)</b>	<b>(1 562)</b>	<b>36 158</b>	<b>654 489</b>

2015 - 2016 (en milliers d'euros)	Variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement							Autres variations	
	Solde au 31/12/2015	Émissions d'emprunts	Remboursements d'emprunts	Intérêts payés	Variations de périmètre	Variations des cours de change	Variations de juste valeur	Charges d'intérêt	Solde au 31/12/2016
Emprunts SFA, dont :	745 746	-	(50 400)	-	-	(6 200)	-	-	689 146
■ Emprunt en EUR	405 000	-	(11 040)	-	-	-	-	-	393 960
■ Emprunt en USD	224 926	-	(8 145)	-	-	6 865	-	-	223 646
■ Emprunt en GBP	115 820	-	(31 215)	-	-	(13 065)	-	-	71 540
Dont frais d'émission d'emprunts SFA	(10 442)	-	-	-	-	69	-	1 703	(8 670)
Autres emprunts et dettes financières	6 385	-	(1 535)	-	-	(547)	-	-	4 303
Intérêts courus sur emprunts	206	-	-	(35 948)	-	58	-	35 914	231
<b>I - Dettes financières</b>	<b>741 895</b>	-	<b>(51 935)</b>	<b>(35 948)</b>	-	<b>(6 620)</b>	-	<b>37 617</b>	<b>685 011</b>
Dérivés de taux passifs	1 929	-	-	-	-	(29)	2 979	-	4 878
Dérivés de taux actifs	(3 964)	-	-	-	-	-	1 313	-	(2 651)
<b>II - Dérivés de taux</b>	<b>(2 035)</b>	-	-	-	-	<b>(29)</b>	<b>4 291</b>	-	<b>2 227</b>
<b>Total I+II</b>	<b>739 860</b>	-	<b>(51 935)</b>	<b>(35 948)</b>	-	<b>(6 649)</b>	<b>4 291</b>	<b>37 617</b>	<b>687 237</b>

## 8.2 Informations relatives à la trésorerie nette et aux ressources disponibles

La trésorerie et les équivalents de trésorerie intègrent les comptes courants bancaires et des placements à court terme liquides qui sont soumis à un risque négligeable de variation de valeur.

Les découvertes bancaires font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe et constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les composantes de la trésorerie sont comptabilisées au coût amorti.

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Exercices clos le 31 décembre</b>		
	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Disponibilités	114 388	137 711	137 933
Équivalents de trésorerie	44 119	810	9 125
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>158 507</b>	<b>138 521</b>	<b>147 058</b>
Découverts bancaires	(2 107)	(2 106)	(5 248)
<b>Trésorerie nette du tableau des flux de trésorerie</b>	<b>156 400</b>	<b>136 415</b>	<b>141 810</b>

## Autres ressources disponibles

Le Groupe dispose d'une ligne de crédit renouvelable non tirée de 75 millions d'euros à échéance 2020 (aux termes du contrat de financement mentionné dans la note annexe 8.1), ainsi que d'autres lignes de crédit non utilisées d'un montant total de 36 millions d'euros.

## **NOTE 9.       Gestion des risques financiers**

De par ses activités, le Groupe est exposé à des risques de variations des taux d'intérêts et de variation des cours de change. Dans le cadre de la gestion de son exposition à ces risques, le Groupe utilise des produits dérivés et des passifs monétaires libellés en devises qui sont qualifiés d'instruments de couverture au sens des normes IFRS.

Il existe trois types de relations de couverture :

- La couverture de juste valeur qui permet de se protéger contre une exposition à la variation de juste valeur d'un actif financier ou d'un passif financier. Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont enregistrées en résultat de la période. De manière symétrique, la variation de valeur de l'élément couvert est enregistrée au compte de résultat de la période. Les variations de valeur constatées sur l'instrument de couverture et l'élément couvert se compensent au sein des mêmes rubriques du compte de résultat, au montant près de la part inefficace de la couverture.
- La couverture de flux de trésorerie qui permet de se prémunir contre la variabilité des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou à des transactions prévues hautement probables. L'élément couvert ne fait l'objet d'aucune écriture spécifique. Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture, et en résultat de la période pour la part inefficace. Toutefois, la part inefficace n'est pas enregistrée en résultat lorsque les pertes/gains globaux constatés sur l'instrument de couverture sont inférieurs (en valeur absolue) aux gains/pertes de l'élément couvert (traitement asymétrique de l'inefficacité). Les gains/pertes alors différés en capitaux propres sont rapportés en résultat dans la même rubrique que l'élément couvert lorsque les flux de trésorerie prévus couverts affectent le résultat.
- La couverture d'un investissement net en devises qui permet de se protéger contre les variations de change d'un investissement net réalisé en devises. Le traitement d'une couverture d'un investissement net en devises est similaire à celui d'une couverture de flux de trésorerie.

### **9.1      Risque de taux d'intérêt**

Le Groupe est exposé aux risques de hausse des taux d'intérêt sur ses emprunts, ceux-ci ayant été contractés à taux variable. Afin de couvrir ce risque, le Groupe a mis en place des swaps de taux d'intérêt (prêteurs taux variable et emprunteurs taux fixe), ainsi que des caps de taux d'intérêt (contrats de taux plafond). Ces produits dérivés ayant pour objectif de couvrir les variations des flux de paiement des intérêts de l'emprunt ont la qualification de couverture de flux de trésorerie au sens des normes IFRS.

Au 31 décembre 2017, la juste valeur des dérivés de taux d'intérêt s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Exercices clos le 31 décembre					
	2017		2016		2015	
	Nominal	Juste valeur	Nominal	Juste valeur	Nominal	Juste valeur
<b>Dérivés de taux d'intérêt :</b>						
▪ en EUR	256 750	(2 700)	280 000	(4 343)	207 694	(1 909)
▪ en USD	61 728	2 245	78 599	2 549	169 224	3 226
▪ en GBP	26 813	(197)	31 529	(433)	33 772	718
<b>Total</b>	<b>345 291</b>	<b>(652)</b>	<b>390 128</b>	<b>(2 227)</b>	<b>410 690</b>	<b>2 035</b>
dont:						
▪ Instruments financiers actifs		2 278		2 651		3 964
▪ Instruments financiers passifs		(2 931)		(4 878)		(1 929)

Le risque de taux d'intérêt sur la dette du Groupe après gestion s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Exercices clos le 31 décembre		
	2017	2016	2015
Dettes financières à taux variable (incluant emprunts SFA)	658 367	690 670	749 460
Équivalents de trésorerie à taux variable	(10 132)	(535)	(233)
Découverts bancaires à taux variable	2 107	2 106	5 248
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>650 342</b>	<b>692 241</b>	<b>754 475</b>
Swaps de taux en couverture des dettes à taux variable	(345 291)	(390 128)	(410 690)
<b>Position nette après gestion</b>	<b>305 051</b>	<b>302 113</b>	<b>343 785</b>

Au 31 décembre 2017, 53% de la position nette des dettes financières à taux variable est couverte contre le risque de taux (contre 56% au 31 décembre 2016 et 54% au 31 décembre 2015).

### Sensibilité du résultat financier au risque de hausse des taux

A montant de dette, marge applicable et couverture de risque de taux d'intérêt inchangées, une augmentation des taux d'intérêt de 1% sur la dette à taux variable au 31 décembre 2017 aurait pour conséquence une augmentation de la charge annuelle d'intérêt (avant impôt) de 3 millions d'euros calculée sur la position nette après gestion, c'est-à-dire après prise en compte de l'effet des instruments de couverture ci-dessous décrits.

### 9.2 Risque de change

Compte tenu de la diversité géographique de ses implantations et de ses activités, le Groupe est exposé à la variation des cours de change. L'impact des fluctuations des parités de change peut s'apprécier au niveau :

- du risque de conversion : risque lié à la conversion des comptes en devises des filiales étrangères dans la monnaie de consolidation ; et
- du risque de transaction : risque lié aux opérations libellées dans une devise autre que celle dans laquelle une société du Groupe tient sa comptabilité.

### Gestion du risque de conversion

Le risque de change lié à la détention par le Groupe d'actifs nets en devises autres que l'euro est pour l'essentiel géré au moyen d'emprunts libellés dans la devise concernée. Le Groupe n'a pas contracté

de couverture spécifique sur ses actifs nets à l'étranger autre que des emprunts libellés dans la devise des entités étrangères.

Au 31 décembre 2017, le Groupe a des emprunts de 232.495 milliers d'USD et de 61.253 milliers de GBP qui sont adossés aux actifs en USD et en GBP détenus par le Groupe.

Ces passifs monétaires libellés en devises ont la qualification de couverture d'investissements nets en devises au sens des normes IFRS. La partie des gains ou pertes sur les emprunts ci-dessus mentionnés qui est considérée comme efficace est comptabilisée en capitaux propres. Elle vient compenser en tout ou partie l'écart de conversion apparaissant lors de la consolidation des participations concernées.

### Gestion du risque de change généré par les transactions

Afin de réduire le risque de change transactionnel lié aux opérations, les sociétés du Groupe procèdent à une gestion active de leurs devises de facturation des ventes et de leurs achats. Elles peuvent aussi être amenées à utiliser des contrats de change à terme pour couvrir tout ou partie de contrats spécifiques significatifs et/ou de créances et dettes commerciales en devises autres que leur monnaie fonctionnelle.

Ces couvertures sont comptabilisées selon les principes de la comptabilité de couverture de juste valeur décrits ci-dessus.

Le tableau ci-dessous présente, pour les principales devises d'exposition du Groupe au 31 décembre 2017, les positions de change résiduelles générées par les transactions courantes :

(en milliers d'euros)	EUR	USD	GBP	AUD	Autres devises	2017
Clients et comptes rattachés (bruts)	45 196	32 924	5 120	10 576	49 131	142 947
Autres créances courantes	12 205	(293)	1 403	2 381	11 943	27 638
Fournisseurs et comptes rattachés	(48 127)	(26 877)	(4 768)	(4 863)	(17 389)	(102 025)
Autres passifs courants	(33 458)	(8 201)	(3 831)	(5 943)	(12 342)	(63 775)
<b>Total</b>	<b>(24 184)</b>	<b>(2 448)</b>	<b>(2 076)</b>	<b>2 151</b>	<b>31 342</b>	<b>4 785</b>

(en milliers d'euros)	EUR	USD	GBP	AUD	Autres devises	Total 2016
Clients et comptes rattachés (bruts)	50 902	26 847	5 001	9 132	48 026	139 908
Autres créances courantes	14 129	311	1 601	59	12 126	28 226
Fournisseurs et comptes rattachés	(64 628)	(14 019)	(3 511)	(5 554)	(11 018)	(98 730)
Autres passifs courants	(29 034)	(5 458)	(6 849)	(5 735)	(13 002)	(60 078)
<b>Total</b>	<b>(28 631)</b>	<b>7 681</b>	<b>(3 758)</b>	<b>(2 098)</b>	<b>(36 132)</b>	<b>9 326</b>

(en milliers d'euros)	EUR	USD	GBP	AUD	Autres devises	Total 2015
Clients et comptes rattachés (bruts)	45 436	30 893	5 490	8 484	44 034	134 337
Autres créances courantes	11 409	2 437	1 081	818	9 184	24 929
Fournisseurs et comptes rattachés	(60 163)	(11 911)	(4 426)	(6 164)	(13 194)	(95 858)
Autres passifs courants	(29 258)	(7 531)	(3 530)	(4 866)	(16 592)	(61 777)
<b>Total</b>	<b>(32 576)</b>	<b>13 888</b>	<b>(1 385)</b>	<b>(1 728)</b>	<b>23 432</b>	<b>1 631</b>

Le tableau ci-dessous présente les impacts potentiels sur le chiffre d'affaires et sur le résultat opérationnel courant d'une variation des principales devises (USD et GBP) par rapport à l'euro de 10%.

Dollar américain <sup>(1)</sup>	Livre Sterling <sup>(2)</sup>
---------------------------------	-------------------------------

(en milliers d'euros)	Variation	Incidence sur le CA	Incidence sur le ROC	Incidence sur le CA	Incidence sur le ROC
Exercice clos le 31 décembre 2017	10%	(3,0)%	(1,8)%	(0,5)%	(1,2)%
Exercice clos le 31 décembre 2016	(10)%	3,7%	2,2%	0,7%	1,5%
Exercice clos le 31 décembre 2015	10%	(2,5)%	(3,9)%	(1,2)%	(2,9)%
	(10)%	3,0%	4,8%	1,4%	3,6%
	10%	(2,6)%	(4,0)%	(1,2)%	(2,8)%
	(10)%	3,2%	4,9%	1,5%	3,4%

(1) Le cours moyen EUR/USD est de 1,1293 en 2017 contre 1,1066 en 2016, et 1,1044 en 2015

(2) Le cours moyen EUR/GBP est de 0,8761 en 2017 contre 0,81895 en 2016, et 0,7235 en 2015

### 9.3 Risque de fluctuation du cours des matières premières

Le Groupe est exposé à la variation de prix de certaines matières premières utilisées dans ses processus de production. Les principales matières premières utilisées par le Groupe sont l'acier, l'oxyde de chrome, l'aluminium ainsi que certaines matières plastiques.

Afin de limiter le risque de fluctuation du cours des matières premières, le Groupe inclut autant que possible dans les contrats de vente avec ses clients une clause d'ajustement de prix de vente qui permet d'absorber une partie significative de la variation des prix des matières premières.

### 9.4 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer des fonds nécessaires pour faire face aux engagements à leur échéance. Il concerne, d'une part, le risque que des actifs ne puissent être vendus rapidement dans des conditions satisfaisantes en cas de besoin et, d'autre part, le risque d'exigibilité anticipée des passifs ou de non-accès au crédit à des conditions satisfaisantes.

Concernant les actifs financiers, le Groupe dispose essentiellement de disponibilités (voir note annexe 8.2) à l'exception des actifs financiers dédiés au financement de ses engagements au titre des pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme envers ses salariés (voir note annexe 12.3) et des créances envers ses clients (voir ci-après note 9.5). Les actifs financiers significatifs du Groupe ne présentent donc pas risque de liquidité significatif.

S'agissant du risque de liquidité lié à l'endettement, le Groupe dispose, aux termes de son contrat de financement, d'une ligne de crédit renouvelable de 75 millions d'euros à l'échéance 2020, non tirée au 31 décembre 2017 (voir note annexe 8.2). Le contrat prévoit qu'en cas d'utilisation de la ligne de crédit renouvelable à hauteur de 30 millions d'euros ou plus, celle-ci deviendrait exigible si le ratio d'endettement financier net sur EBITDA (tels que définis contractuellement) venait à être supérieur à 7,5. Ce ratio, calculé sur 12 mois, doit être vérifié à chaque fin de trimestre. Au 31 décembre 2017, il s'établit à 4,06 contre 4,43 au 31 décembre 2016, et 4,28 au 31 décembre 2015.

### 9.5 Risques de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit auquel le Groupe est exposé provient essentiellement des créances et engagements commerciaux vis-à-vis des clients du Groupe, ainsi que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en dépôts auprès d'établissements bancaires et d'institutions financières, des instruments de couverture contractés avec des institutions financières.

#### Risque de crédit clients

La diversité des activités et la diversification géographique de ses ventes permettent au Groupe d'être peu exposé au risque de crédit clients.

Aucun client du Groupe ne représente individuellement plus de 4% de son chiffre d'affaires en 2017 (4% en 2016 et 5% en 2015). Les dix premiers clients ne représentent que 17% de son chiffre d'affaires en 2017 (contre 15.5% en 2016).

Le Groupe a d'autre part recours à des programmes d'affacturages lui permettant de céder sans recours une partie de ses créances à différents factors. Cette cession sans recours permet d'améliorer la liquidité du Groupe.

L'antériorité des créances commerciales du Groupe à la clôture de l'exercice 2017 s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Exercices clos le 31 décembre</b>		
	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Non échues	98 788	87 595	94 125
Échues depuis moins de quinze jours	12 490	13 530	9 741
Échues depuis moins de deux mois	12 502	13 523	12 252
Échues depuis plus de deux mois mais moins de six	8 009	11 642	6 098
Échues depuis plus de six mois	11 159	13 618	12 121
<b>Clients et comptes rattachés (bruts)</b>	<b>142 947</b>	<b>139 908</b>	<b>134 337</b>

Le montant total des provisions pour dépréciations des créances clients s'élève à 5,2 millions d'euros au 31 décembre 2017 (contre 7,1 millions d'euros au 31 décembre 2016 et 7,3 millions d'euros au 31 décembre 2015).

### Risque de contrepartie financière

Les opérations sur les instruments financiers dérivés de couverture et les placements réalisés par le Groupe conduisent à maintenir une répartition du risque entre les différentes contreparties bancaires. Afin de limiter cette exposition, le Groupe effectue une sélection rigoureuse de ses contreparties bancaires en fonction de leur notation financière.

## NOTE 10. Catégories et justes valeurs des actifs et passifs financiers

Le tableau ci-dessous présente les actifs et passifs financiers du Groupe par catégorie comptable selon la norme IAS 39, ainsi que leur niveau dans la hiérarchie de la juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13.

31 décembre 2017 (en milliers d'euros)	Catégories comptables					Juste valeur			
	Dérivés qualifiés de couverture	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Passifs financiers au coût amorti	Valeur nette comptable	Niveau 1 - Prix cotés sur un marché actif et disponibles	Niveau 2 - Juste valeur déterminée à partir des données observables	Niveau 3 - Juste valeur déterminée à partir des données non observables	Juste valeur
Prêts, cautionnements	-	12 431	-	-	12 431	-	12 431	-	12 431
Titres de participation	-	-	181	-	181	-	-	181	181
<b>Actifs financiers non courants</b>	<b>-</b>	<b>12 431</b>	<b>181</b>	<b>-</b>	<b>12 612</b>	<b>-</b>	<b>12 431</b>	<b>181</b>	<b>12 612</b>
Dérivés de taux d'intérêt	2 278	-	-	-	2 278	-	2 278	-	2 278
Contrats de change à terme	52	-	-	-	52	-	52	-	52
<b>Instruments dérivés actifs</b>	<b>2 331</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 331</b>	<b>-</b>	<b>2 331</b>	<b>-</b>	<b>2 331</b>
Clients et comptes rattachés	-	137 700	-	-	137 700	-	137 700	-	137 700
Équivalents de trésorerie	-	44 119	-	-	44 119	44 119	-	-	44 119
Trésorerie	-	114 388	-	-	114 388	114 388	-	-	114 388
<b>Actifs financiers courants</b>	<b>-</b>	<b>296 208</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>296 208</b>	<b>158 507</b>	<b>137 700</b>	<b>-</b>	<b>296 208</b>
<b>Total actif</b>	<b>2 331</b>	<b>308 638</b>	<b>181</b>	<b>-</b>	<b>311 150</b>	<b>158 507</b>	<b>152 462</b>	<b>181</b>	<b>311 150</b>
Emprunts SFA	-	-	-	654 150	654 150	-	654 150	-	654 150
Frais d'émission d'emprunts	-	-	-	(5 015)	(5 015)	-	(5 015)	-	(5 015)
Autres emprunts	-	-	-	2 288	2 288	-	2 288	-	2 288
<b>Emprunts non courants</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>651 423</b>	<b>651 423</b>	<b>-</b>	<b>651 423</b>	<b>-</b>	<b>651 423</b>
Dérivés de taux d'intérêt	2 930	-	-	-	2 930	-	2 930	-	2 930
<b>Instruments dérivés passifs</b>	<b>2 930</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 930</b>	<b>-</b>	<b>2 930</b>	<b>-</b>	<b>2 930</b>
Emprunts SFA				2 710	2 710		2 710		2 710
Frais d'émission d'emprunts	-	-	-	(1 777)	(1 777)	-	(1 777)	-	(1 777)
Autres emprunts	-	-	-	1 481	1 481	-	1 481	-	1 481
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-	102 025	102 025	-	102 025	-	102 025
Découverts bancaires	-	-	-	2 107	2 107	2 107	-	-	2 107
<b>Passifs financiers courants</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>106 547</b>	<b>106 547</b>	<b>2 107</b>	<b>104 439</b>	<b>-</b>	<b>106 547</b>
<b>Total passif</b>	<b>2 931</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>757 970</b>	<b>760 900</b>	<b>2 107</b>	<b>758 793</b>	<b>-</b>	<b>760 900</b>

**31 décembre 2016**  
(en milliers d'euros)

	Catégories comptables					Juste valeur			
	Dérivés qualifiés de couverture	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Passifs financiers au coût amorti	Valeur nette comptable	Niveau 1 - Prix cotés sur un marché actif et disponibilités	Niveau 2 - Juste valeur déterminée à partir des données observables	Niveau 3 - Juste valeur déterminée à partir des données non observables	Juste valeur
Prêts, cautionnements	-	3 236	-	-	3 236	-	3 236	-	3 236
Titres de participation	-	-	183	-	183	-	-	183	183
<b>Actifs financiers non courants</b>	<b>-</b>	<b>3 236</b>	<b>183</b>	<b>-</b>	<b>3 419</b>	<b>-</b>	<b>3 236</b>	<b>183</b>	<b>3 419</b>
Dérivés de taux d'intérêt	2 651	-	-	-	2 651	-	2 651	-	2 651
<b> Instruments dérivés actifs</b>	<b>2 651</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 651</b>	<b>-</b>	<b>2 651</b>	<b>-</b>	<b>2 651</b>
Clients et comptes rattachés	-	132 802	-	-	132 802	-	132 802	-	132 802
Équivalents de trésorerie	-	810	-	-	810	810	-	-	810
Trésorerie	-	137 711	-	-	137 711	137 711	-	-	137 711
<b>Actifs financiers courants</b>	<b>-</b>	<b>271 323</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>271 323</b>	<b>138 521</b>	<b>132 802</b>	<b>-</b>	<b>271 323</b>
<b>Total actif</b>	<b>2 651</b>	<b>274 559</b>	<b>183</b>	<b>-</b>	<b>277 394</b>	<b>138 521</b>	<b>138 690</b>	<b>183</b>	<b>277 394</b>
Emprunts SFA	-	-	-	686 063	686 063	-	686 063	-	686 063
Frais d'émission d'emprunts	-	-	-	(6 890)	(6 890)	-	(6 890)	-	(6 890)
<b>Emprunts non courants</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>679 172</b>	<b>679 172</b>	<b>-</b>	<b>679 172</b>	<b>-</b>	<b>679 172</b>
Dérivés de taux d'intérêt	4 878	-	-	-	4 878	-	4 878	-	4 878
<b> Instruments dérivés passifs</b>	<b>4 878</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 878</b>	<b>-</b>	<b>4 878</b>	<b>-</b>	<b>4 878</b>
Emprunts SFA	-	-	-	3 083	3 083	-	3 083	-	3 083
Frais d'émission d'emprunts	-	-	-	(1 780)	(1 780)	-	(1 780)	-	(1 780)
Autres emprunts	-	-	-	4 535	4 535	-	4 535	-	4 535
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-	98 730	98 730	-	98 730	-	98 730
Découverts bancaires	-	-	-	2 106	2 106	2 106	-	-	2 106
<b>Passifs financiers courants</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>106 675</b>	<b>106 675</b>	<b>2 106</b>	<b>104 569</b>	<b>-</b>	<b>106 675</b>
<b>Total passif</b>	<b>4 878</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>785 847</b>	<b>790 725</b>	<b>2 106</b>	<b>788 619</b>	<b>-</b>	<b>790 725</b>

**31 décembre 2015**  
(en milliers d'euros)

	Catégories comptables					Juste valeur			
	Dérivés qualifiés de couverture	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Passifs financiers au coût amorti	Valeur nette comptable	Niveau 1 - Prix cotés sur un marché actif et disponibilités	Niveau 2 - Juste valeur déterminée à partir des données observables	Niveau 3 - Juste valeur déterminée à partir des données non observables	Juste valeur
Prêts, cautionnements	-	2 709	-	-	2 709	-	2 709	-	2 709
Titres de participation	-	-	183	-	183	-	-	183	183
<b>Actifs financiers non courants</b>	<b>-</b>	<b>2 709</b>	<b>183</b>	<b>-</b>	<b>2 892</b>	<b>-</b>	<b>2 709</b>	<b>183</b>	<b>2 892</b>
Dérivés de taux d'intérêt	3 964	-	-	-	3 964	-	3 964	-	3 964
Contrats de change à terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b> Instruments dérivés actifs</b>	<b>3 964</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 964</b>	<b>-</b>	<b>3 964</b>	<b>-</b>	<b>3 964</b>
Clients et comptes rattachés	-	127 061	-	-	127 061	-	127 061	-	127 061
Équivalents de trésorerie	-	9 125	-	-	9 125	9 125	-	-	9 125
Trésorerie	-	137 933	-	-	137 933	137 933	-	-	137 933
<b>Actifs financiers courants</b>	<b>-</b>	<b>274 119</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>274 119</b>	<b>147 058</b>	<b>127 061</b>	<b>-</b>	<b>274 119</b>
<b>Total actif</b>	<b>3 964</b>	<b>276 828</b>	<b>183</b>	<b>-</b>	<b>280 975</b>	<b>147 058</b>	<b>133 734</b>	<b>-</b>	<b>280 975</b>
Emprunts SFA	-	-	-	692 814	692 814	-	692 814	-	692 814
Frais d'émission d'emprunts	-	-	-	(8 649)	(8 649)	-	(8 649)	-	(8 649)
Autres emprunts	-	-	-	5 112	5 112	-	5 112	-	5 112
<b>Emprunts non courants</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>689 277</b>	<b>689 277</b>	<b>-</b>	<b>689 277</b>	<b>-</b>	<b>689 277</b>
Dérivés de taux d'intérêt	1 929	-	-	-	1 929	-	1 929	-	1 929
<b> Instruments dérivés passifs</b>	<b>1 929</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 929</b>	<b>-</b>	<b>1 929</b>	<b>-</b>	<b>1 929</b>
Emprunts SFA	-	-	-	52 932	52 932	-	52 932	-	52 932
Frais d'émission d'emprunts	-	-	-	(1 793)	(1 793)	-	(1 793)	-	(1 793)
Autres emprunts	-	-	-	1 479	1 479	-	1 479	-	1 479
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-	95 858	95 858	-	95 858	-	95 858
Découverts bancaires	-	-	-	5 248	5 248	5 248	-	-	5 248
<b>Passifs financiers courants</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>153 723</b>	<b>153 723</b>	<b>5 248</b>	<b>148 475</b>	<b>-</b>	<b>153 723</b>
<b>Total passif</b>	<b>1 929</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>843 001</b>	<b>844 930</b>	<b>5 248</b>	<b>839 682</b>	<b>-</b>	<b>844 930</b>

## **NOTE 11. Capitaux propres**

### **11.1 Capital**

Au 31 décembre 2017, le capital social de la Société est composé de 334.919 actions ordinaires et 82.330 actions de préférence au nominal de 8 euros entièrement libérées, soit un montant de 3.337.992 euros, inchangé par rapport au 31 décembre 2016 et 2015.

Les 82.330 actions de préférence sont réparties entre : 1 action de préférence A, 1 action de préférence B, 78.446 actions de préférence C, 2.815 actions de préférence D, 1.067 actions de préférence E. Toutes les actions de préférence ont les mêmes droits financiers que les actions ordinaires. Seules l'action de préférence A et l'action de préférence B confèrent à leurs détenteurs un droit de vote, les autres actions de préférence étant dépourvues de droit de vote. Les actions de préférence C confèrent à son ou ses propriétaires un droit d'information équivalent à celui dont bénéficient les membres du conseil d'administration.

Conformément aux termes des bons de souscription d'actions et des actions de préférence E émis par la société, leurs titulaires pourront souscrire à un nombre d'actions de préférence D ou convertir leurs actions de préférence E en un nombre d'actions de préférence D qui sera fonction de la valorisation du Groupe matérialisée par une évolution de l'actionnariat du Groupe (et sous réserve d'une telle évolution). Des promesses de vente et d'achat ont été conclues entre les bénéficiaires de ces instruments et les principaux actionnaires du Groupe, prévoyant la possibilité de rachat partiel ou total de ces instruments en cas de cessation par les bénéficiaires de leurs fonctions de dirigeant ou cadre supérieur du Groupe. Ces instruments ont été considérés comme des instruments de capitaux propres au sens d'IFRS 2. Dans la mesure où ils ont été souscrits à leur juste valeur, aucune charge n'a été comptabilisée à ce titre.

Au 31 décembre 2017, les nombres d'actions de préférence E et de bons de souscription d'actions (BSA) en circulation sont identiques à ceux de 31 décembre 2016 et de 31 décembre 2015, à savoir : 1.067 actions de préférence E et 47.621 bons de souscription d'actions.

### **11.2 Réserves de conversion**

La variation des écarts de conversion (part du Groupe) sur l'exercice est un gain latent de 133 milliers d'euros (contre une perte latente de 6.197 milliers d'euros en 2016 et une perte latente de 24.335 milliers d'euros en 2015), portant le solde au 31 décembre 2017 à (37.254) milliers d'euros. Les principales devises contributrices sont le dollar américain et la livre sterling.

### **11.3 Participations ne donnant pas le contrôle**

L'évolution au cours de l'exercice des participations ne donnant pas le contrôle s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Exercices clos le 31 décembre		
	2017	2016	2015
<b>Solde au 1er janvier</b>	<b>1 740</b>	<b>1 429</b>	<b>1 213</b>
Quote-part de résultat	239	381	492
Dividendes versés	(69)	(75)	(168)
Écarts de conversion	(131)	5	9
Variations de périmètre	-	-	(117)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>1 779</b>	<b>1 740</b>	<b>1 429</b>

#### **11.4 Capitaux propres consolidés du Groupe**

Les capitaux propres du Groupe au 31 décembre 2017 s'élèvent à 37.528 milliers d'euros. Ils étaient négatifs au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, et ce depuis le rachat des minoritaires dans le cadre du retrait de la société Delachaux SA de la bourse de Paris fin 2011. Cette situation résultait de l'obligation, selon la norme comptable IFRS 3 révisée, d'imputer la différence entre la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle rachetées et la juste valeur de la contrepartie payée dans les capitaux propres du Groupe.

#### **11.5 Dividendes**

Aucun dividende n'a été versé aux actionnaires de la société mère depuis septembre 2014.

## **NOTE 12. Passifs non courants**

### **12.1 Avantages au personnel**

#### **Principe comptable**

Les avantages au personnel sont évalués conformément à la norme IAS 19 révisée. Ils se décomposent entre avantages à court terme et avantages à long terme.

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les congés payés, congés maladie, primes et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les salariés ont rendu les services correspondants. Ces avantages sont comptabilisés dans les dettes courantes et enregistrés en charges sur l'exercice lorsque le service est rendu par le salarié.

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) institué par la loi de Finances 2012 en France est comptabilisé en diminution des charges opérationnelles du Groupe.

Les avantages à long terme couvrent deux catégories d'avantages au personnel :

- les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent notamment les indemnités de départ à la retraite, les compléments de retraite ainsi que la couverture de certains frais médicaux pour les retraités et préretraités ;
- les autres avantages à long terme (pendant l'emploi) qui recouvrent principalement les médailles du travail.

Les différents avantages offerts à chaque employé dépendent des législations locales, conventions ou accords en vigueur dans chaque société du Groupe.

Les avantages postérieurs à l'emploi et principalement les compléments de retraite accordés aux salariés peuvent résulter de deux types de régimes spécifiques :

- les régimes dits à cotisations définies : l'obligation de l'employeur est limitée au versement régulier de cotisations. Les coûts de ces régimes sont enregistrés en charge sur la base des appels à cotisation ;
- les régimes dits à prestations définies par lesquels l'employeur garantit un niveau futur de prestations. Une obligation (cf. note annexe 12.3) est alors comptabilisée au passif de l'état de la situation financière. Les charges correspondantes sont comptabilisées dans le compte de résultat selon les principes décrits dans la section 12.3.

#### **Analyse des charges de personnel**

Les charges de personnel de l'exercice s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Traitements et salaires	(138 772)	(136 433)	(142 681)
Charges sociales	(31 092)	(31 386)	(30 235)
<b>Charges de personnel</b>	<b>(169 864)</b>	<b>(167 819)</b>	<b>(172 916)</b>

La baisse de 2.9% des charges de personnel en 2016 par rapport à 2015 s'explique principalement par la baisse de 4% de l'effectif.

## **12.2 Effectifs**

L'effectif s'entend du personnel salarié par l'une des sociétés du Groupe et exclut le personnel intérimaire.

Les effectifs totaux du Groupe, s'élèvent à 3.072 personnes au 31 décembre 2017 contre 3.003 personnes au 31 décembre 2016 et 3.127 personnes au 31 décembre 2015.

## **12.3 Provisions pour retraites et engagements assimilés**

### **Principe comptable**

Comme indiqué en note 12.1, les avantages à long terme résultant de régimes à prestations définies créent une obligation, comptabilisée en provision pour retraites et engagements assimilés.

Les provisions pour retraites constituées au titre des différents régimes existants au sein du Groupe sont égales à la valeur actualisée des obligations diminuée, le cas échéant, de la juste valeur des actifs versés dans des fonds affectés à leur financement.

Les provisions afférentes aux avantages à long terme sont égales à la valeur actualisée des obligations. Les coûts attendus de ces avantages sont comptabilisés en charges opérationnelles tout au long de la période d'activité du salarié dans l'entreprise.

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestations, chacune de ces unités étant évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale; ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, d'actualisation, de projection des salaires futurs.

Les écarts actuariels, relatifs aux ajustements liés aux effets des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

La charge comptabilisée au compte de résultat comprend :

- en résultat opérationnel, les coûts des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés ainsi que les éventuels effets de toute réduction ou liquidation de régime ;
- en résultat financier, les intérêts nets sur le passif (ou l'actif) net au titre des prestations définies.

### 12.3.1 Détail et évolution des engagements de retraite

#### Engagements inscrits dans le bilan consolidé

Les engagements et provisions se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	Exercices clos le 31 décembre		
	2017	2016	2015
Valeur actualisée des engagements	(103 648)	(103 199)	(98 830)
Juste valeur des actifs des régimes	75 762	70 511	65 451
<b>Avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>(27 886)</b>	<b>(32 688)</b>	<b>(33 379)</b>
Dont :			
▪ Avantages postérieurs à l'emploi - non courants	(26 545)	(31 345)	(32 074)
▪ Avantages postérieurs à l'emploi - courants	(1 341)	(1 343)	(1 305)

#### Évolution des engagements de retraite

(en milliers d'euros)	Exercices clos le 31 décembre		
	2017	2016	2015
<b>Engagement au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(103 199)</b>	<b>(98 830)</b>	<b>(95 464)</b>
Coût des services rendus	(2 291)	(1 802)	(2 205)
Charges d'intérêts	(2 776)	(3 262)	(3 436)
Autres	(108)	(139)	(179)
<b>Sous-total produits (charges) de l'exercice</b>	<b>(5 175)</b>	<b>(5 203)</b>	<b>(5 820)</b>
Écarts actuariels	(3 997)	(13 220)	4 034
Prestations versées	4 337	3 095	4 084
Écarts de conversion	4 067	10 525	(5 759)
Reclassements	318	433	95
<b>Engagement au 31 décembre</b>	<b>(103 648)</b>	<b>(103 199)</b>	<b>(98 830)</b>

Il convient de mentionner que tous les régimes de retraite à prestation définies existants au sein du groupe (hors régime des indemnités de départ en retraite en vigueur principalement en France) ont été fermés il y a plusieurs années à tout nouvel entrant.

#### Évolution des actifs investis

(en milliers d'euros)	Exercices clos le 31 décembre		
	2017	2016	2015
<b>Actifs investis au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>70 511</b>	<b>65 451</b>	<b>60 251</b>
Rendement attendu des fonds	2 141	2 511	2 518
<b>Sous-total produits / (charges) de l'exercice</b>	<b>2 141</b>	<b>2 511</b>	<b>2 518</b>
Écarts actuariels	4 694	10 660	(2 219)
Contributions versées aux fonds externes	3 805	2 727	3 301
Prestations servies	(2 550)	(2 147)	(2 630)
Écarts de conversion	(2 838)	(8 690)	4 230
<b>Actifs investis au 31 décembre</b>	<b>75 762</b>	<b>70 511</b>	<b>65 451</b>

## Détail des actifs investis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2017	2016	2015
Actions	54%	53%	57%
Obligations	36%	36%	34%
Autres	10%	11%	9%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Ces actifs sont gérés par des sociétés spécialisées.

### 12.3.2 Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements de retraite tiennent compte des conditions démographiques et financières propres à chaque pays ou société du Groupe.

Les taux d'actualisation ont été déterminés par référence aux rendements procurés par les obligations émises par les entreprises de premier plan sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour les principaux pays dans lesquels le Groupe dispose de régimes d'avantages à long terme postérieurs à l'emploi sont les suivants :

31/12/2017	France	Royaume-Uni	États-Unis	Allemagne
Taux d'actualisation	1,50%	2,60%	3,81%	1,39%
Taux d'augmentation futur des salaires	2,00%	3,00%	n.a	n.a
Taux d'augmentation futur des retraites	n.a	2,60%	0,00%	0,50%
Taux d'inflation attendu à long terme	n.a	2,60%	0,00%	n.a
Table de mortalité	INSEE 2017	S2 PXA CMI 2015	RP-2014	2005-G

31/12/2016	France	Royaume-Uni	Etats-Unis	Allemagne
Taux d'actualisation	1,50%	2,85%	4,46%	1,44%
Taux d'augmentation futur des salaires	2,00%	3,00%	n.a	n.a
Taux d'augmentation futur des retraites	n.a	3,40%	0,00%	0,50%
Taux d'inflation attendu à long terme	n.a	2,65%	0,00%	n.a
Table de mortalité	INSEE 2015	S1 PXA CMI 2015	RP-2014	2005-G

31/12/2015	France	Royaume-Uni	Etats-Unis	Allemagne
Taux d'actualisation	2,03%	4,00%	4,74%	1,69%
Taux d'augmentation futur des salaires	2,00%	3,00%	n.a	n.a
Taux d'augmentation futur des retraites	n.a	3,30%	3,00%	1,50%
Taux d'inflation attendu à long terme	n.a	2,55%	3,00%	n.a
Table de mortalité	TV00-01	S1 PXA CMI 2013	RP-2014	2005-G

n.a : non applicable

### **12.3.3 Sensibilité au taux d'actualisation**

Une hausse de 0,25% des taux d'actualisation aurait pour conséquence une diminution des engagements postérieurs à l'emploi enregistrés au passif du bilan du Groupe de l'ordre de 4,6 millions d'euros.

Une baisse de 0,25% des taux d'actualisation aurait pour conséquence une augmentation des engagements postérieurs à l'emploi enregistrés au passif du bilan du Groupe de l'ordre de 4,9 millions d'euros.

## **12.4 Provisions courantes et non courantes**

### **Principe comptable**

Les conditions de constitution des provisions sont énoncées dans la norme IAS 37. Une provision est comptabilisée dans l'état de la situation financière lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre cette obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques au passif.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a, à la date de clôture de l'exercice, soit commencé à exécuter le plan, soit rendu public le plan.

### **Détails des provisions à la clôture de l'exercice**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Exercices clos le 31 décembre</b>		
	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Provisions pour litiges	6 291	9 654	6 655
Provisions pour garanties produits	5 057	3 929	3 537
Autres provisions	6 446	4 382	2 268
<b>Provisions à la clôture</b>	<b>17 794</b>	<b>17 965</b>	<b>12 460</b>

Les provisions pour litiges couvrent l'ensemble des risques connus notamment du fait des mises en cause possibles de la responsabilité du Groupe.

Au 31 décembre 2017, elles concernent principalement :

- pour un montant de 3,1 millions d'euros, un litige avec l'administration fiscale concernant des aides perçues en France en 1995 et 1996 ;
- à hauteur de 1,4 million d'euros un litige commercial en Corée du Sud (voir description du litige ci-après),
- et divers litiges commerciaux pour le solde.

Au 31 décembre 2016, ces provisions concernaient principalement :

- à hauteur de 2,8 millions d'euros un litige ci-après décrit et relatif à la cession, intervenue en 2012, de la société Tamaris ;

- pour un montant de 3,1 millions d'euros, un litige avec l'administration fiscale concernant des aides perçues en France en 1995 et 1996 ;
- pour 1,4 million d'euros, un litige commercial en Corée du Sud (voir description de ce litige ci-après) et enfin,
- divers litiges commerciaux pour le solde.

Au 31 décembre 2015, ces provisions étaient principalement afférentes à :

- deux litiges relatifs à la cession au cours de l'exercice 2012, de la société Tamaris, pour un montant total de 6,1 millions d'euros,
- divers litiges commerciaux pour le solde.

Les autres provisions comprennent principalement, tant à la clôture de l'exercice 2017 qu'en 2016 et 2015, des provisions pour mise en service d'installations, des provisions pour remise en état de sites ainsi que des provisions pour risques sociaux, fiscaux et pénalités de retard.

### Variations des provisions au cours de l'exercice

(en milliers d'euros)	Exercices clos le 31 décembre		
	2017	2016	2015
<b>Provisions à l'ouverture</b>	<b>17 965</b>	<b>12 460</b>	<b>14 557</b>
Dotations	7 317	10 586	3 000
Reprises sans consommation	(3 510)	(3 372)	(249)
Reprises consommées	(3 594)	(1 834)	(4 833)
Écarts de conversion	(382)	269	-
Reclassements	(4)	(144)	(15)
<b>Provisions à la clôture</b>	<b>17 794</b>	<b>17 965</b>	<b>12 460</b>
Dont :			
▪ Provisions non courantes	7 612	9 979	926
▪ Provisions courantes	10 181	7 986	11 534

Les principaux mouvements ayant affecté les stocks de provisions autres que les provisions pour garantie produits au cours des trois derniers exercices sont les suivants :

- En 2017 il convient de mentionner la reprise, à hauteur de 2,8 millions d'euros, du solde de la provision afférente au litige relatif à la cession de la société Tamaris, litige ci-dessous présenté.
- Au titre de l'exercice 2016, il convient de mentionner une dotation aux provisions pour litiges de 3,1 millions d'euros a été constituée au titre d'un litige avec l'administration fiscale française afférent à des aides perçues en France en 1995 et 1996 ainsi qu'une dotation aux provisions pour litiges d'un montant de 1,4 million d'euros relatif à un litige commercial en Corée du Sud. Au cours de ce même exercice, une reprise de provision de 3,3 millions d'euros afférente à un litige social avec les anciens salariés de la société Tamaris a été intégralement reprise.

Les principaux litiges ayant donné lieu à des mouvements de provisions au cours de l'exercice sont les suivants :

### Litige Tamaris

Le Groupe a constitué en 2013 une provision d'un montant de 2,8 millions d'euros dans le cadre d'un litige portant sur une demande de résolution pour dol de la cession par la société Delachaux, en date du 7 mai 2012, de la société Tamaris Industries à la société Secko.

Par jugement du 4 avril 2013, le Tribunal de commerce de Nîmes a prononcé la nullité pour dol de cette cession. Par un arrêt du 3 octobre 2013, la Cour d'Appel de Nîmes, a confirmé le jugement rendu par le tribunal de commerce de Nîmes dans toutes ses dispositions. Cet arrêt a fait l'objet d'un pourvoi devant la Cour de Cassation et La Cour de Cassation a rendu le 31 mars 2015 un arrêt par lequel elle a cassé et annulé dans toutes ses dispositions l'arrêt rendu par la Cour d'Appel de Nîmes le 3 octobre 2013 et a renvoyé toutes les parties devant la Cour d'Appel de Nîmes autrement composée.

Le 26 octobre 2017 la Cour d'Appel de Nîmes a rendu un Arrêt dans lequel elle confirme l'absence de dol et infirme par conséquent le jugement du tribunal de commerce de Nîmes du 4 Avril 2013. Les actions de la société Tamaris sont par conséquent redevenues la propriété de la société Secko. À l'issue de cette décision, et d'une mise à jour de l'analyse et de l'évaluation des risques liés à ce litige, la provision constituée de 2,8 millions d'euros a été intégralement reprise dans les comptes de l'exercice 2017.

Le 8 janvier 2018, la société Delachaux a reçu une notification en date du 3 janvier 2018 du greffe de la cour de cassation, l'informant qu'un pourvoi en cassation avait été formé par la société Secko en date du 26 décembre 2017, à l'encontre de l'arrêt rendu par la Cour d'Appel de Nîmes le 26 octobre 2017. La notification de ce pourvoi ne modifie pas l'analyse faite par la société du risque lié à ce litige.

Parallèlement, 60 salariés de la société Tamaris Industries dont 3 cadres ont assigné le liquidateur de la société pour contester leur licenciement économique comme suite à la liquidation de la société. À la demande du liquidateur le greffe du conseil de Prud'hommes a délivré le 18 novembre 2013 à l'encontre de la société Delachaux 60 assignations des mêmes salariés pour les mêmes motifs et dans la même instance. À la clôture de l'exercice 2013, une provision d'un montant de 3,3 millions d'euros a été constituée au titre de ce litige social.

Le conseil de prud'hommes a rendu un jugement en date du 28 novembre 2014 pour les 57 salariés, par laquelle il a fait droit aux demandes de Delachaux en reconnaissant que Maître Torelli le liquidateur de la société Tamaris n'avait pas qualité à revendiquer la qualité d'employeur ou de co-employeur de Delachaux et statué que les conditions du co-emploi n'étaient pas réunies.

La formation de départage du conseil de prud'hommes a rendu le 13 mai 2015 une décision similaire pour les 3 cadres.

La Cour d'Appel de Nîmes saisie par une partie des salariés a rendu son arrêt le 22 Novembre 2016 et a mis hors de cause la société Delachaux étant donné que le liquidateur avait abandonné les prétentions qu'il formulait à l'encontre de la société Delachaux. La provision de 3,3 millions d'euros constituée antérieurement au titre de ce contentieux a été intégralement reprise à la clôture de l'exercice 2016.

En juin 2017 les salariés ayant formé un pourvoi en cassation à l'encontre de l'arrêt de la cour d'appel de Nîmes du 26 novembre 2016, se sont désistés de leurs pourvois vis-à-vis de la société Delachaux. Cette procédure n'intéresse donc plus la Société Delachaux.

À la clôture de l'exercice 2017, il est estimé que ce litige ne peut donner lieu à des passifs éventuels significatifs pour le Groupe. À la clôture des exercices 2016 et 2015, le Groupe estimait que des allégations potentielles liées aux procédures en cours concernant la société Tamaris Industries pouvaient donner lieu à des passifs éventuels.

### **Litige commercial en Corée du Sud**

Une provision pour risque d'un montant de 1,4 million d'euros a été constituée par le Groupe en 2016 au titre d'un litige commercial en Corée du Sud avec la société Coréenne de travaux publics Sampyo.

Par un jugement en date du 13 novembre 2014, le tribunal de première instance saisi a rejeté la demande en dommage et intérêts de Sampyo. Sampyo a fait appel de la décision et la Cour d'appel, par un arrêt rendu le 18 Novembre 2016, a condamné Pandrol Korea.

Pandrol Korea a, conformément à l'arrêt rendu par la cour d'appel, payé une somme de 1,8 milliards de Won, soit 1,4 million d'euros à la société Sampyo et ensuite formé un recours devant la cour suprême Coréenne à l'encontre de la décision rendue par la Cour d'appel. Pandrol Korea reste dans l'attente de l'arrêt qui sera rendu.

Compte tenu du caractère provisoire de la condamnation de la société Pandrol Korea dans l'attente de la décision de la cour suprême, le paiement de la condamnation a été enregistré en autres créance à l'actif du bilan du Groupe et la provision pour risque maintenue au passif du bilan.

## **12.5 Autres passifs courants**

Les autres passifs courants du Groupe à la clôture de l'exercice s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Exercices clos le 31 décembre</b>		
	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Dettes fiscales et sociales	31 818	30 764	29 922
Avances et acomptes clients	15 109	9 109	11 767
Dettes diverses	15 390	17 506	16 862
Dette sur acquisition d'actifs	670	1 530	2 082
Produits constatés d'avance	788	1 169	1 144
<b>Total</b>	<b>63 775</b>	<b>60 078</b>	<b>61 777</b>

### **NOTE 13. Activités non poursuivies**

Conformément à la norme IFRS 5, l'activité de production de tirefonds, goujons et boulonnnerie destinés au marché ferroviaire, exercée à Ars-en-Moselle (France) et dont le Groupe a décidé la mise en vente au cours du premier semestre 2017, a été classée en activité non poursuivie (cf. note annexe 1.1).

Le compte de résultat et les flux de trésorerie liés à cette activité s'analysent comme suit :

#### **Compte de résultat des activités non poursuivies**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Exercices clos le 31 décembre</b>		
	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Chiffre d'affaires	4 748	6 617	9 523
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(1 847)</b>	<b>(509)</b>	<b>(289)</b>
Autres produits opérationnels	-	-	-
Autres charges opérationnelles	(319)	-	-
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(2 166)</b>	<b>(509)</b>	<b>(289)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(16)</b>	<b>(15)</b>	<b>(17)</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>(2 182)</b>	<b>(524)</b>	<b>(306)</b>
Impôt sur le résultat	667	175	102
<b>Résultat net des activités non poursuivies</b>	<b>(1 515)</b>	<b>(349)</b>	<b>(204)</b>
donc :			
▪ part du Groupe	(1 513)	(349)	(204)
▪ participations ne donnant pas le contrôle	(2)	-	-

#### **Tableau des flux de trésorerie des activités non poursuivies**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Exercices clos le 31 décembre</b>		
	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Flux opérationnels liés aux activités non poursuivies	(1 048)	565	(263)
Flux d'investissements liés aux activités non poursuivies	(68)	(20)	(274)
Flux de financement liés aux activités non poursuivies	(16)	(15)	(17)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités non poursuivies</b>	<b>(1 132)</b>	<b>530</b>	<b>(554)</b>

## **NOTE 14. Autres informations**

### **14.1 Engagements hors bilan liés au financement du Groupe**

Les sûretés consenties par le Groupe dans le cadre de son financement à long terme sont principalement constituées par le nantissement :

- des titres d'une valeur nette comptable globale de 903 millions d'euros,
- des comptes bancaires pour 105 millions d'euros,
- et des prêts intragroupes pour 434 millions d'euros.

Le Groupe a d'autre part consenti des avals, cautions et garanties pour 54,4 millions d'euros au 31 décembre 2017 (contre 48,7 millions d'euros au 31 décembre 2016 et 51,0 millions d'euros au 31 décembre 2015).

### **14.2 Engagements hors bilan liés aux contrats de locations**

#### **Engagements sur contrats de location simple pour lesquels le Groupe est preneur**

Les engagements futurs minimum relatifs aux contrats de location simple en cours et non résiliables sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Exercices clos le 31 décembre</b>		
	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
À moins d'un an	2 175	2 456	2 986
De un à cinq ans	2 614	2 567	4 160
Au-delà de cinq ans	810	-	-
<b>Total</b>	<b>5 599</b>	<b>5 023</b>	<b>7 146</b>

### **14.3 Parties liées**

#### **14.3.1 Rémunérations des principaux dirigeants**

Les principaux dirigeants du Groupe, c'est-à-dire les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entité et du Groupe, directement ou indirectement, sont constitués des administrateurs de la société et de sa filiale la société Delachaux SA.

Au cours de l'exercice, les principaux dirigeants ont perçu les rémunérations suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Exercices clos le 31 décembre</b>		
	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Rémunérations fixes	476	475	475
Rémunérations variables annuelles	227	465	458
Rémunérations variables pluri-annuelles	-	-	-
Rémunérations exceptionnelles	-	-	-
Jetons de présence	320	320	320
Avantages en nature	6	13	16
Valorisation des actions ou options attribuées au cours de l'exercice	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1 029</b>	<b>1 273</b>	<b>1 269</b>

Certains dirigeants bénéficient d'un plan d'Actions de Préférence.

### 14.3.2 Transactions avec les principaux dirigeants

Certains administrateurs de la société ou leurs parties liées détiennent 100% des droits de vote de la société. Les montants des transactions relatives aux principaux dirigeants et aux entités sur lesquelles ils exercent un contrôle ou une influence notable sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Exercices clos le 31 décembre		
	2017	2016	2015
Honoraires de conseil financier <sup>(a)</sup>	134	134	746
Honoraires de conseil juridique <sup>(b)</sup>	127	412	-

(a) Le Groupe a eu recours aux services de conseil financiers et de gestion d'un établissement financier et d'une société de conseil liés directement ou indirectement à certains administrateurs.

(b) Enfin, le Groupe a eu recours aux services d'un cabinet de conseil juridique dans lequel l'un de ses administrateurs exerce une influence notable. La facturation a été établie sur la base des prix de marché.

## 14.4 Éléments du tableau de flux de trésorerie

### 14.4.1 Dotation nette aux amortissements, provisions et dépréciations

Activités poursuivies (en milliers d'euros)	Exercices clos le 31 décembre		
	2017	2016 <sup>(I)</sup>	2015 <sup>(I)</sup>
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	15 358	15 365	14 688
Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	632	1 439	1 833
Dotations (reprises) de provisions	(2 481)	3 915	(3 625)
Dotations aux amortissements des charges à répartir	-	412	457
<b>Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations</b>	<b>13 509</b>	<b>21 131</b>	<b>13 353</b>

(I) Montants retraités comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies.

### 14.4.2 Variation du besoin en fonds de roulement

Activités poursuivies (en milliers d'euros)	Exercices clos le 31 décembre		
	2017	2016 <sup>(I)</sup>	2015 <sup>(I)</sup>
Variations des stocks	8 585	(9 215)	(841)
Variations des clients et comptes rattachés	12 069	5 161	(14 919)
Variations des fournisseurs et comptes rattachés	(9 598)	(2 657)	(263)
Variations des autres dettes et créances	(10 059)	4 589	(4 226)
<b>Variation du Besoin en Fonds de Roulement</b>	<b>997</b>	<b>(2 122)</b>	<b>(20 248)</b>

(I) Montants retraités comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies.

### 14.4.3 Réconciliation avec le bilan consolidé

(en milliers d'euros)	31/12/2016	Variation BFR <sup>(I)</sup>	Effet de change	Autres mouvements	31/12/2017
Stocks	116 052	8 585	(5 561)	(1 161)	117 915
Clients et comptes rattachés	132 802	12 069	(7 516)	345	137 700
Fournisseurs et comptes rattachés	(98 730)	(9 598)	5 704	600	(102 025)
Autres dettes et créances	(38 393)	(10 059)	724	4 214	(43 514)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>111 731</b>	<b>997</b>	<b>(6 649)</b>	<b>3 997</b>	<b>110 076</b>

(en milliers d'euros)	31/12/2015	Variation BFR <sup>(1)</sup>	Effet de change	Autres mouvements	31/12/2016
Stocks	126 230	(9 215)	(130)	(834)	116 052
Clients et comptes rattachés	127 061	5 161	785	(205)	132 802
Fournisseurs et comptes rattachés	(95 858)	(2 657)	(408)	193	(98 730)
Autres dettes et créances	(42 892)	4 589	1 221	(1 311)	(38 393)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>114 542</b>	<b>(2 122)</b>	<b>1 469</b>	<b>(2 157)</b>	<b>111 731</b>

(en milliers d'euros)	31/12/2014	Variation BFR <sup>(1)</sup>	Effet de change	Autres mouvements	31/12/2015
Stocks	123 350	(841)	3 560	160	126 230
Clients et comptes rattachés	140 325	(14 919)	1 821	(166)	127 061
Fournisseurs et comptes rattachés	(95 768)	(263)	(1 155)	1 329	(98 730)
Autres dettes et créances	(37 291)	(4 226)	(680)	(695)	(38 393)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>130 617</b>	<b>(20 248)</b>	<b>3 546</b>	<b>627</b>	<b>114 542</b>

(1) Montants retraités comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à l'application d'IFRS 5 sur les activités non poursuivies.

#### 14.5 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement intervenu depuis le 31 décembre 2017 n'est de nature à remettre en cause de manière significative la situation financière du Groupe à cette date.

Il convient toutefois de mentionner que depuis le 31 décembre 2017 le Groupe a réalisé les opérations significatives suivantes :

- L'acquisition, en date du 1er janvier 2018, de la société allemande LJU Automatisierungstechnik GmbH. Le prix d'acquisition de cette société, soit environ 11 millions d'euros, a été décaissé en date du 31 décembre 2017.
- La cession, en date du 3 janvier 2018, de l'activité de fabrication et vente de tirefonds, goujons et boulonnerie destinés au marché ferroviaire et situé à Ars-Sur-Moselle, en France. Cette activité employait environ 30 salariés.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire de la société, réunie le 20 mars 2018, a décidé de changer le nom de la société Sodelho SA en Delachaux Group SA.

#### 14.6 Honoraires des commissaires aux comptes

(en milliers d'euros)	KPMG		MAZARS		Autres		TOTAL					
	2017	2016	2015	2017	2016	2015	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Certification des comptes	512	530	542	484	518	558	90	102	85	1 086	1 150	1 185
Services autres que la certification des comptes	9	15	31	24	5	10	26	10	171	59	30	212
<b>Total</b>	<b>522</b>	<b>545</b>	<b>573</b>	<b>508</b>	<b>523</b>	<b>568</b>	<b>116</b>	<b>112</b>	<b>256</b>	<b>1 145</b>	<b>1 180</b>	<b>1 397</b>

## **20.2.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017**

« Aux Membres du conseil d'administration,

*En notre qualité de commissaires aux comptes de la société DELACHAUX Group S.A. (anciennement SODELHO S.A.) et en application du règlement (CE) n°809/2004 dans le cadre du projet d'offre au public et d'admission des actions à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Paris, nous avons effectué un audit des comptes consolidés de la société DELACHAUX Group S.A. relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2017, 2016 et 2015, établis pour les besoins du document de base et présentés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, tels qu'ils sont joints au présent rapport.*

*Ces comptes consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.*

*Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.*

*A notre avis, les comptes consolidés établis pour les besoins du document de base, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, le patrimoine et la situation financière de la société DELACHAUX Group S.A. aux 31 décembre 2017, 2016 et 2015 ainsi que le résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans le périmètre de consolidation pour chacun des exercices clos à ces dates.*

*Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point relatif aux litiges liés à la cession de Tamaris Industries exposés dans la note 12.4 de l'annexe, « Provisions courantes et non courantes ».*

*Paris La Défense, le 14 mai 2018*

*Courbevoie, le 14 mai 2018*

*KPMG Audit*

*Mazars*

*Département de KPMG S.A.*

*Laurent GENIN*

*Robert AMOYAL*

*Associé*

*Associé »*

## **20.3 Dates des dernières informations financières**

31 décembre 2017.

## **20.4 Politique de distribution de dividendes**

La Société n'a procédé à aucun versement de dividendes au titre des exercices clos les 31 décembre 2015, 2016 et 2017.

La politique future du Groupe en matière de distribution de dividendes est décrite aux paragraphes 12.2 et 13.2 du présent document de base.

## **20.5 Procédures judiciaires et d'arbitrage**

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe peut être impliqué dans des procédures judiciaires, arbitrales, administratives ou réglementaires, qui peuvent notamment inclure des contentieux avec ses clients, fournisseurs et concurrents. À la date du présent document de base, le Groupe n'a pas connaissance de procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui est en cours ou dont le Groupe est menacé) autres que celles mentionnées ci-dessous, susceptibles d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société ou du Groupe.

Une provision est enregistrée par le Groupe dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraînent des coûts à la charge de la Société ou de l'une de ses filiales et que le montant de ces coûts peut être raisonnablement estimé. Au 31 décembre 2017, le montant total des provisions pour litiges du Groupe s'élevait à 6,3 millions d'euros (voir la note 12.4 des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 inclus au paragraphe 20.2.1 du présent document de base).

### ***Contentieux lié à la cession de la société Tamaris Industries***

Le 27 février 2012, la société Delachaux S.A., dans le cadre d'un désengagement de ses activités de fonderie, a conclu avec la société Secko Operating Company un protocole d'accord en vue de la cession de la totalité des actions de la société Tamaris Industries, alors exploitante d'une fonderie à Alès (Gard), contre le paiement d'un prix provisoire d'un euro.

Le 30 avril 2012, la société Secko Tamaris (substituée à la société Secko Operating), la société Delachaux S.A. et la société Tamaris Industries signaient un protocole de conciliation réitérant les dispositions de l'accord initial du 27 février 2012 et emportant cession des actions de cette dernière à la société Secko Tamaris. Ce protocole a été rendu exécutoire le 3 mai 2012.

Le 30 octobre 2012, la société Secko Tamaris a assigné la société Delachaux S.A., en présence de la société Tamaris Industries, du mandataire ad hoc de la société Tamaris Industries, du liquidateur de la société Tamaris Industries et du procureur général près de la Cour d'Appel de Nîmes, en annulation de ces protocoles, devant le Tribunal de Commerce de Nîmes affirmant, au soutien de sa demande, que son consentement avait été vicié lors de la conclusion du protocole, du fait de la réticence dolosive de la société Delachaux S.A.

Par jugement en date du 4 avril 2013, le Tribunal de Commerce de Nîmes a prononcé la résolution de la vente des actions, pour cause de dol. La société Delachaux S.A. a interjeté appel de ce jugement devant la Cour d'appel de Nîmes, qui par arrêt en date du 3 octobre 2013 a confirmé le jugement de première instance, retenant l'existence d'un dol et confirmant ainsi l'annulation de la cession des actions de la société Tamaris Industries.

Le 31 mars 2015, la Cour de cassation a cassé et annulé l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Nîmes et a renvoyé les parties devant cette même Cour d'appel. Le 26 octobre 2017, la Cour d'appel de Nîmes a confirmé l'absence de dol.

A l'issue de cette décision, et d'une revue de l'analyse des risques liés à ce litige, la provision d'un montant de 2,7 millions d'euros constituée pour ce litige a été intégralement reprise dans les états financiers au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Suite à cet arrêt, la société Secko Tamaris a décidé de se pourvoir en cassation le 3 janvier 2018. Le pourvoi en cassation n'étant pas suspensif, la société Delachaux S.A. est réputée, à la date du présent document de base, avoir cédé les titres de la société Tamaris Industries, et ce jusqu'au prononcé d'un éventuel arrêt de la Cour de cassation censurant l'arrêt de la Cour d'appel de Nîmes du 26 octobre 2017.

Dans l'hypothèse où l'annulation de la cession serait finalement affirmée par la Cour de cassation et après prononcé par une Cour d'appel d'un arrêt définitif et ayant force exécutoire, la cession serait réputée n'être jamais intervenue et la société Delachaux S.A. serait réputée être restée propriétaire des titres de la société, qui est en liquidation et n'emploie plus de salariés à la date du présent document de base.

#### ***Contentieux lié aux subventions perçues par la société Railtech International S.A.S.***

Le site industriel d'Ars (exploité par la société Railtech International S.A.S., filiale du Groupe, jusqu'à sa cession en janvier 2018 a bénéficié en 1995, avant son acquisition par le Groupe, d'une exonération d'impôt sur les sociétés. Cette exonération a été considérée comme étant constitutive d'une aide d'Etat par la Commission européenne, qui a par conséquent demandé à l'Etat français de prendre toutes mesures propres à récupérer les sommes concernées, majorées le cas échéant des intérêts courus, dans le cadre des procédures nationales. Le 27 novembre 2009, le Directeur des finances publiques du Nord Pas de Calais a par conséquent émis un titre de perception à l'encontre de la société Railtech International S.A.S., pour un montant de 2 056 114 euros.

Le Groupe a déposé un recours en annulation du titre de perception devant le Tribunal administratif de Lille, qui a accueilli la demande du Groupe et rendu le 23 octobre 2014 un jugement prononçant son annulation. Le Ministre des Finances et des Comptes Publics a interjeté appel de ce jugement devant la Cour d'appel administrative de Douai qui, par arrêt du 21 juin 2016 a confirmé le jugement du Tribunal administratif de Lille. Un pourvoi a alors été formé devant le Conseil d'Etat, qui, par un arrêt du 24 novembre 2017, a cassé la décision de la Cour d'appel administrative de Douai et renvoyé l'affaire devant cette dernière.

#### ***Contentieux impliquant Pandrol Korea Limited en Corée***

En 2013, le Groupe, par l'intermédiaire de sa filiale Pandrol Korea Limited, a fourni des semelles sous-rail à des entreprises de travaux ferroviaires sud-coréennes, dont la société Sampyo, qui a réalisé la ligne du train à grande vitesse en Corée du Sud dénommée KTX2 entre les villes de Daegu et Busan.

Après une inspection de la ligne par le Bureau d'Audit et d'Inspection du Gouvernement Coréen, la société Sampyo a remplacé les semelles sous-rail et a ensuite assigné la société Pandrol Korea Limited en responsabilité, au motif que les semelles sous-rail livrées ne répondent pas à certaines spécifications techniques.

Par arrêt en date du 13 août 2014 la *District Court* de Seoul (juridiction de première instance locale pour les affaires civiles et commerciales) a débouté la société Sampyo de sa demande, qui a, le 26 novembre 2016, fait appel de cette décision devant la *High Court* (cour d'Appel) de Seoul.

Le 18 novembre 2016, la *High Court* de Séoul a accueilli la demande de la société Sampyo et condamné la société Pandrol Korea Limited à notamment verser au demandeur la somme de 1 524 406 434 wons sud-coréens (soit environ 1 219 000 euros sur la base du cours de change au 18 novembre 2016) à titre de dommages et intérêts, augmenté des intérêts courus, ainsi qu'une partie des frais de procédure, avec exécution provisoire.

En application de cette décision, le Groupe a ainsi versé à la société Sampyo une somme de 1,8 milliards de wons sud-coréens (soit 1,4 millions d'euros sur la base du cours de change au 18 novembre 2016).

La société Pandrol Korea Limited a formé un recours contre cette décision devant la Cour Suprême sud-coréenne, considérant notamment que sa responsabilité n'est pas établie et qu'à supposer que celle-ci soit établie, elle devrait être partagée avec la société Sampyo, de telle sorte que le montant des dommages et intérêts dus par Pandrol Korea Limited devrait être significativement réduit. Ce recours est toujours pendant et aucune date n'est prévue pour l'obtention de la décision de la Cour Suprême à la date du présent document de base.

#### ***Contentieux impliquant la société Etablissements Raoul Lenoir***

- La société Etablissements Raoul Lenoir, filiale du Groupe, a été appelée à la cause d'une procédure intentée par une société demandant au tribunal des affaires de sécurité sociale (TASS) de Longwy de se voir déclarée inopposable la décision prise par la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de Meurthe et Moselle de prendre en charge du décès d'un de ses salariés pour maladie professionnelle due à l'exposition à l'amiante et ayant sollicité la mise en cause des anciens employeurs de ce salarié, dont la société Etablissements Raoul Lenoir, au sein de laquelle il a travaillé du 1<sup>er</sup> juin 1966 au 1<sup>er</sup> janvier 1969, période au cours de laquelle la société Etablissements Raoul Lenoir ne faisait pas encore partie du Groupe.

L'audience de plaidoirie s'est tenue le 18 janvier 2018 devant le TASS de Longwy et le délibéré a été fixé au 24 mai 2018.

Le Groupe considère que le risque d'être mis en cause par le TASS est très faible, aucune exposition à l'amiante n'ayant été alléguée à l'encontre de la société Etablissements Raoul Lenoir.

- Dans un autre contentieux, la société Etablissements Raoul Lenoir n'a pas contesté dans les délais une lettre de la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de Meurthe et Moselle datée du 28 décembre 2010 notifiant le caractère professionnel de la maladie d'un ancien salarié de la société, par exposition à l'amiante, dont le Groupe estime qu'elle n'est pas établie, en l'absence d'utilisation d'amiante sur le site concerné.

La CPAM de Meurthe et Moselle a donc assigné la société Etablissements Raoul Lenoir aux fins notamment de remboursement des indemnités versées à ce salarié.

Le 7 avril 2014, le TASS de Longwy a reconnu la maladie professionnelle de ce salarié mais n'a pas condamné la société Etablissements Raoul Lenoir à rembourser la CPAM. Un appel a été interjeté par la CPAM le 2 mai 2014.

Le 9 juin 2017, la Cour d'appel de Nancy a confirmé la décision de première instance, et du fait de l'absence de contestation par la société Etablissements Raoul Lenoir dans les délais de la lettre reçue de la CPAM invoquant le caractère professionnel de la maladie du salarié par exposition à l'amiante, elle a condamné la société Etablissements Raoul Lenoir à rembourser à la CPAM les sommes que celles-ci a versé au salarié au titre de l'indemnisation de ses préjudices et de la majoration de la rente.

En application de cette décision, la société Etablissements Raoul Lenoir a par conséquent payé la somme de 149 651,36 € à la CPAM de Meurthe et Moselle en septembre 2017.

## **20.6 Changement significatif de la situation financière ou commerciale**

A la connaissance de la Société, il n'est pas survenu de changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe depuis le 31 décembre 2017.

## **21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

### **21.1 Capital social**

#### **21.1.1 Capital social souscrit et capital social autorisé mais non émis**

À la date d'enregistrement du présent document de base, le capital social de la Société s'élève à 3 337 992,00 euros, divisé en 417 249 actions, de huit (8) euros de valeur nominale, entièrement libérées, réparties de la façon suivante :

- 334 919 actions ordinaires ;
- 1 action de préférence de catégorie A ;
- 1 action de préférence de catégorie B ;
- 78 446 actions de préférence de catégorie C ;
- 2 815 actions de préférence de catégorie D ; et
- 1 067 actions de préférence de catégorie E.

L'ensemble des actions de préférence émises par la Société seront converties en actions ordinaires émises par la Société à la date de règlement-livraison de l'introduction en bourse, à l'issue duquel le capital social de la Société sera ainsi composé exclusivement d'actions ordinaires (voir le chapitre 7 du présent document de base).

Une assemblée générale des actionnaires de la Société se réunira préalablement au visa de l'Autorité des marchés financiers sur le prospectus relatif à l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris, aux fins d'adopter les délégations financières suivantes :

<b>Nature de la délégation</b>	<b>Durée maximum</b>	<b>Montant nominal maximum</b>
Autorisation à l'effet d'opérer sur les actions de la Société <sup>(1)</sup>	18 mois	Dans la limite de 10 % du nombre total des actions composant le capital social ou 5 % du nombre total des actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe
Autorisation donnée au Conseil d'administration de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues <sup>(1)</sup>	26 mois	Dans la limite de 10 % du capital social par 24 mois
Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ou toute autre somme dont la capitalisation serait admise <sup>(1)</sup>	26 mois	20 % du capital
Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration pour décider d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à	26 mois	50 % du capital <sup>(2)</sup> 500 millions d'euros s'agissant des titres de créance <sup>(3)</sup>

<b>Nature de la délégation</b>	<b>Durée maximum</b>	<b>Montant nominal maximum</b>
des titres de capital à émettre, avec maintien du droit préférentiel de souscription <sup>(1)</sup>		
Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration pour décider d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, par offre au public avec suppression du droit préférentiel de souscription <sup>(1)(6)</sup>	26 mois	20 % du capital <sup>(2) (5)</sup> 500 millions d'euros s'agissant des titres de créance <sup>(3)</sup> Décote maximale : 5%
Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration pour décider l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, par placement privé visé à l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier <sup>(1)</sup>	26 mois	15 % du capital <sup>(2) (5)</sup> 500 millions d'euros s'agissant des titres de créance <sup>(3)</sup> Décote maximale : 5%
Autorisation au Conseil d'administration en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offres au public ou par placements privés visés à l'article L. 411-2-II du Code monétaire et financier, afin de fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par l'Assemblée Générale <sup>(1)</sup>	26 mois	10 % du capital par an Décote maximale : 10%
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription <sup>(1)</sup>	26 mois	Limite prévue par la réglementation applicable (à ce jour, 15 % de l'émission initiale) <sup>(2)</sup>
Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, sans droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature <sup>(1)</sup>	26 mois	10 % du capital <sup>(2)</sup> 500 millions d'euros s'agissant des titres de créance <sup>(3)</sup>
Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration pour décider l'émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers <sup>(1)</sup>	26 mois	3,0 % du capital <sup>(2) (4)</sup> Décote maximale : 20%
Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur d'une catégorie de bénéficiaires déterminée (salariés et mandataires sociaux de la Société et de sociétés lui	18 mois	3,0 % du capital <sup>(2) (4)</sup>

<b>Nature de la délégation</b>	<b>Durée maximum</b>	<b>Montant nominal maximum</b>
étant liées) <sup>(1)</sup>		
Autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions nouvelles ou existantes en faveur des salariés et mandataires sociaux de la Société et de sociétés lui étant liées <sup>(1)</sup>	38 mois	3,0 % du capital <sup>(2)(4)</sup>
Autorisation au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options d'achat ou de souscription d'actions aux salariés et mandataires sociaux éligibles du Groupe <sup>(1)</sup>	38 mois	3,0 % du capital <sup>(2)(4)</sup>

<sup>(1)</sup> Résolution adoptée sous condition suspensive de la fixation définitive du prix des actions de la Société dans le cadre leur admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

<sup>(2)</sup> Le montant nominal maximum global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de cette délégation s'impute sur le montant du plafond global fixé à 50 % du capital s'agissant des augmentations de capital immédiates et/ou à terme.

<sup>(3)</sup> Le montant nominal maximum global des émissions de titres de créance susceptibles d'être réalisées en vertu de cette délégation s'impute sur le montant du plafond global fixé à 500 millions d'euros s'agissant des émissions de titres de créances.

<sup>(4)</sup> Le montant nominal maximum global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de cette délégation s'impute sur le montant du plafond global des opérations réservées aux salariés fixé à 3,0 % du capital de la Société.

<sup>(5)</sup> Un sous-plafond, fixé à 20% du capital, s'applique à ces émissions.

<sup>(6)</sup> En ce compris dans le cadre d'une offre publique d'échange initiée par la Société (art. L.225-148 du Code de commerce).

### **21.1.2 Titres non représentatifs du capital**

A la date d'enregistrement du présent document de base, la Société n'a émis aucun titre non représentatif de capital.

### **21.1.3 Actions détenues par la Société ou pour son compte propre**

À la date d'enregistrement du présent document de base, la Société ne détient aucune de ses actions et aucune action de la Société n'est détenue par l'une de ses filiales ou par un tiers pour son propre compte.

L'assemblée générale des actionnaires devant se tenir au plus tard le jour de l'obtention du visa de l'Autorité des marchés financiers sur le prospectus relatif à l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris autorisera, pour une durée de 18 mois à compter de la date de tenue de l'assemblée et sous condition suspensive du règlement-livraison des actions de la Société dans le cadre de leur admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, le conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales et réglementaires, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à acheter, en une ou plusieurs fois et aux époques qu'il fixera, un nombre d'actions de la Société ne pouvant excéder 10 % du nombre total des actions composant le capital social, à quelque moment que ce soit, ou 5 % du nombre total des actions composant le capital social s'il s'agit d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport, étant précisé que le nombre d'actions détenu par la Société ne pourra en aucun cas conduire la Société à détenir à quelque moment que ce soit plus de 10 % des actions composant son capital social.

Les actions pourront être acquises, sur décision du conseil d'administration, afin :

- d'assurer la liquidité et animer le marché des titres de la Société par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- d'allouer des actions aux membres du personnel de la Société, et notamment dans le cadre (i) de la participation aux résultats de l'entreprise, (ii) de tout plan d'options d'achat d'actions de la Société, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce, ou (iii) de tout plan d'épargne conformément aux articles L. 3331-1 et suivants du Code du travail ou toute attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, ainsi que de réaliser toutes opérations de couverture afférentes à ces opérations, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le conseil d'administration ou la personne agissant sur délégation du conseil d'administration appréciera ;
- de remettre les actions de la Société lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation en vigueur, ainsi que de réaliser toutes opérations de couverture afférentes à ces opérations, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le conseil d'administration ou la personne agissant sur délégation du conseil d'administration appréciera ;
- de conserver les actions de la Société et de les remettre ultérieurement à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- d'annuler les actions de la Société dans le cadre d'une réduction du capital social ;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'AMF et, plus généralement, réaliser toute opération conforme à la réglementation en vigueur.

Le prix unitaire maximal d'achat ne pourra pas être supérieur, hors frais, à 200 % du prix des actions de la Société fixé dans le cadre de leur admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, tel que ce prix sera mentionné dans le communiqué normé de la Société relatif aux caractéristiques définitives de l'offre d'actions de la Société et de leur admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

Le conseil d'administration pourra toutefois, en cas d'opérations sur le capital de la Société, notamment de modification de la valeur nominale de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves suivie de la création et de l'attribution gratuite d'actions, de division ou de regroupement de titres, ajuster le prix maximal d'achat susvisé afin de tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action de la Société.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourront être effectués et payés par tous moyens autorisés par la réglementation en vigueur, sur un marché réglementé, sur un système multilatéral de négociation, auprès d'un internalisateur systématique ou de gré à gré, notamment par voie d'acquisition ou de cession de blocs, par le recours à des options ou autres instruments financiers dérivés, ou à des bons ou, plus généralement, à des valeurs mobilières donnant droit à des actions de la Société, aux époques que le conseil d'administration appréciera, à l'exclusion des périodes d'offre publique visant les titres de la Société.

Le conseil d'administration aura tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales et réglementaires, afin, dans le respect des dispositions légales et réglementaires concernées, de procéder aux réallocations permises des actions rachetées en vue de l'un des objectifs du programme à un ou plusieurs de ses autres objectifs, ou bien à leur cession, sur le marché ou hors marché.

Le conseil d'administration informera, dans les conditions légales, l'assemblée générale des opérations réalisées.

#### **21.1.4 Autres titres donnant accès au capital**

À la date d'enregistrement du présent document de base, la Société n'a émis aucun titre donnant accès au capital autre que les actions ordinaires, les actions de préférence de catégorie A, les actions de préférence de catégorie B, les actions de préférence de catégorie C, les actions de préférence de catégorie D et les actions de préférence de catégorie E décrites au paragraphe 18.1 du présent document de base, ainsi que les BSA décrits au paragraphe 7.1.2 du présent document de base.

#### **21.1.5 Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré**

Néant.

#### **21.1.6 Capital social de toute société du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord prévoyant de le placer sous option**

Néant.

#### **21.1.7 Évolution du capital de la Société au cours des trois derniers exercices**

Néant.

### **21.2 Acte constitutif et statuts**

#### **21.2.1 Objet social**

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- l'achat, la souscription, la détention, la gestion, la cession ou l'apport d'actions ou autres valeurs mobilières dans toutes sociétés et entreprises françaises et étrangères ;
- toutes prestations de services et de conseil en matière de ressources humaines, informatique, management, communication, financière, juridique, marketing, et achat envers ses filiales et participations;
- la détention, la gestion et la disposition de marques, de brevets et de droits de propriété intellectuelle de la Société ainsi que ceux de ses filiales et participations;
- les activités d'une société de financement de groupe, et en tant que telle, la fourniture de tout type d'assistance financière à des sociétés faisant partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient;
- l'octroi de toutes cautions ou garanties au profit de toute société de son groupe ou dans le cadre de l'activité normale de toutes sociétés de son groupe ;
- toutes études et recherches concernant les matières plastiques ;
- le travail des matières plastiques et toutes applications en découlant ;

- la production, le traitement et l'usinage de tous métaux et alliages pour toutes applications industrielles et autres ;
- la fabrication des produits chimiques en général et métalloïdes ainsi que leurs sous-produits et dérivés ;
- le commerce, l'importation, l'exportation et la commission, la représentation des matières plastiques, métaux et alliages, produits chimiques et métalloïdes, sous-produits et dérivés ci-dessus visés et de tous minerais bruts ou manufacturés ainsi que de toutes marchandises connexes, ainsi que de toutes prestations de services s'y rattachant ;
- la fabrication, le montage, l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la réparation, l'entretien et le commerce en général des matériels d'équipement électrique et des matériels connexes, ainsi que toutes prestations de services s'y rattachant ; et
- généralement, toutes opérations, qu'elles soient financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus et à tous objets similaires ou connexes, ainsi que de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la Société, son extension, son développement et son patrimoine social.

#### **21.2.2 Stipulations statutaires relatives aux organes d'administration et de direction – Règlement intérieur du conseil d'administration**

Le descriptif ci-dessous résume les principales stipulations des statuts et du règlement intérieur relatives au conseil d'administration, en particulier à son mode de fonctionnement et à ses pouvoirs, tels qu'ils seront applicables à compter du jour du règlement-livraison des actions de la Société dans le cadre de leur admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

Le règlement intérieur sera adopté avec effet au jour du règlement-livraison des actions de la Société dans le cadre de leur admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris. Il précise, outre les dispositions relatives au conseil d'administration mentionnées ci-après, le mode d'organisation et de fonctionnement, les compétences et les pouvoirs des comités que le conseil d'administration a institués en son sein (voir le paragraphe 16.3 du présent document de base).

- (a) Conseil d'administration (articles 15, 16 et 17 des statuts et 1, 2, 3 et 6 du règlement intérieur)

##### *Composition*

La Société est administrée par un conseil d'administration de trois membres au moins et de dix-huit au plus, sous réserve des dérogations prévues par la loi.

Le conseil d'administration s'assure que la proportion de membres indépendants soit, dans la mesure du possible, d'au moins un tiers au sein du conseil d'administration et au sein du comité stratégique, d'au moins deux tiers au sein du comité d'audit et d'au moins la moitié au sein du comité des nominations et des rémunérations.

A l'occasion de chaque renouvellement ou nomination d'un membre du conseil d'administration et au moins une fois par an avant l'établissement par le Conseil du rapport

sur le gouvernement d'entreprise, le conseil d'administration procède à l'évaluation de l'indépendance de chacun de ses membres (ou candidats). Au cours de cette évaluation, le conseil d'administration, après avis du comité des nominations et des rémunérations, examine au cas par cas la qualification de chacun de ses membres (ou candidats) au regard des critères visés ci-dessous, des circonstances particulières et de la situation de l'intéressé par rapport à la Société. Les conclusions de cet examen sont portées à la connaissance des actionnaires dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise et, le cas échéant, à l'assemblée générale lors de l'élection des membres du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut nommer un ou plusieurs censeurs, dans la limite d'un nombre maximum de trois. Les censeurs sont des personnes physiques ou morales, choisies parmi les actionnaires ou en dehors d'eux. La durée des fonctions des censeurs est de quatre années sauf démission ou cessation anticipée des fonctions décidée par le conseil. Les modalités d'exercice de la mission des censeurs, en ce compris leur éventuelle rémunération, sont arrêtées par le conseil d'administration. Les censeurs sont rééligibles. Ils sont convoqués aux réunions du conseil d'administration et prennent part aux délibérations avec voix consultative.

#### *Désignation*

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur et les statuts.

Chaque membre du conseil d'administration doit être propriétaire d'au moins cent (100) actions pendant toute la durée de son mandat et en tout état de cause au plus tard dans les douze (12) mois postérieurement à sa nomination. Les prêts de consommation d'actions par la Société aux membres du conseil d'administration ne sont pas admis. Au moment de l'accession à leurs fonctions, les membres du conseil d'administration doivent mettre les titres qu'ils détiennent au nominatif. Il en est de même de tout titre acquis ultérieurement.

#### *Fonctions*

La durée des fonctions d'administrateur est de quatre ans.

Les administrateurs sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale ordinaire.

Les administrateurs ne doivent pas être âgés de plus de 75 ans (étant précisé que le nombre d'administrateurs ayant dépassé l'âge de 70 ans ne pourra être supérieur au tiers des administrateurs en fonctions) et sont soumis aux dispositions législatives et réglementaires applicables en matière de cumul des mandats.

#### *Identité des administrateurs*

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Ces dernières doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Le mandat du représentant permanent lui est donné pour la durée de celui de la personne morale qu'il représente.

Si la personne morale révoque le mandat de son représentant permanent, elle est tenue de notifier sans délai à la Société, par lettre recommandée, cette révocation ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès, démission ou empêchement prolongé du représentant permanent.

### *Président du conseil d'administration*

Le conseil d'administration élit, parmi ses membres personnes physiques, un président.

Le président est nommé pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Il est rééligible.

Le Président du Conseil a les missions principales suivantes :

- il organise et dirige les travaux du Conseil d'administration dont il rend compte à l'assemblée générale ;
- il veille au bon fonctionnement des organes de gouvernance de la Société et s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission ; et
- il organise et pilote la réflexion stratégique du Conseil d'administration et définit le cadre dans lequel s'exerce l'activité du Directeur Général.

### *Délibérations du conseil d'administration*

Le conseil d'administration assume les missions et exerce les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi, les statuts de la Société et le règlement intérieur du conseil d'administration. Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Le Conseil peut consentir, avec ou sans faculté de substitution, toutes délégations à son président ou à tous autres mandataires qu'il désigne, sous réserve des limitations prévues par la loi.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou de l'un de ses membres aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, étant précisé que la périodicité et la durée des séances du conseil d'administration doivent être telles qu'elles permettent un examen et une discussion approfondis des matières relevant de la compétence du conseil. Le conseil d'administration se réunit au moins six fois par an.

Le conseil d'administration peut valablement délibérer, même en l'absence de convocation, si tous ses membres sont présents ou représentés.

Le conseil d'administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, la voix du président de séance est prépondérante.

Sont soumises à autorisation préalable du conseil d'administration statuant à la majorité simple de ses membres présents ou représentés :

- le changement des commissaires aux comptes ;
- la souscription de tout emprunt de plus de vingt-cinq (25) millions d'euros (sur une base consolidée) ;
- la modification des termes et conditions de tous emprunts ou endettements (en ce compris tout remboursement anticipé) de plus de vingt-cinq (25) millions d'euros (sur une base consolidée) ;
- la modification des principes comptables et de la date de clôture de l'exercice social ;

- l'octroi d'engagements hors bilan d'un montant unitaire supérieur à dix (10) millions d'euros ou d'un montant total supérieur à quatre-vingt (80) millions d'euros ;
- le nantissement d'actifs (en ce compris de participations) de la Société ou de ses filiales pour un montant supérieur à vingt-cinq (25) millions d'euros ;
- la mise en œuvre ou la modification de tous plans d'intéressement des dirigeants ;
- l'introduction de toute action en justice, transaction ou abandon de poursuites en cours, pour tout contentieux d'un enjeu supérieur à dix (10) millions d'euros ; et
- l'autorisation ou la mise en place de toute restructuration impliquant la fermeture d'un site et/ou qu'il soit mis fin au contrat de travail de façon simultanée ou sur une courte période d'un nombre significatif de salariés du Groupe.

Sont soumises à autorisation préalable du conseil d'administration statuant à la majorité des deux-tiers (2/3) de ses membres présents ou représentés :

- les modifications significatives de l'activité du Groupe ;
- les acquisitions (en ce compris la création de *joint-ventures*) ou les cessions d'actifs (en ce compris de participations) de la Société ou de ses filiales, d'un montant unitaire supérieur à vingt-cinq (25) millions d'euros ;
- l'approbation du budget annuel consolidé et de l'arrêté des comptes sociaux et consolidés de la Société, et le cas échéant, de toute feuille de route sur des perspectives à horizon trois ans (non-engageantes) ; et
- la nomination et la révocation des principaux dirigeants ; la modification de la rémunération des principaux dirigeants ou tout accord sur le montant des indemnités de départ de ces derniers, les principaux dirigeants étant ici entendus comme intégrant le Président du conseil d'administration, le Directeur général et le Directeur financier.

#### *Rémunération des membres du conseil d'administration*

Sur recommandation du comité des nominations et des rémunérations, le conseil d'administration :

- répartit librement entre ses membres les jetons de présence alloués au conseil d'administration par l'assemblée générale des actionnaires, en tenant compte, pour partie, de l'assiduité des administrateurs et du temps qu'ils consacrent à leur fonction au conseil d'administration et dans les comités ;
- détermine le montant de la rémunération du Président ;
- peut, en outre, allouer à certains de ses membres des rémunérations exceptionnelles pour des missions ou mandats qui leur sont confiés.

Le conseil d'administration examine la pertinence du niveau des jetons de présence au regard des charges et responsabilités incombant aux administrateurs.

(b) Direction générale (article 18 des statuts)

*Modalité d'exercice*

La direction générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration, soit par une autre personne physique, nommée par le conseil d'administration (parmi ses membres ou en dehors d'eux) et portant le titre de directeur général.

Le conseil d'administration choisit entre ces deux modalités d'exercice de la direction générale à tout moment et, au moins, à chaque expiration du mandat du directeur général ou du mandat du président du conseil d'administration lorsque celui-ci assume également la direction générale de la Société.

Les actionnaires et les tiers sont informés de ce choix dans les conditions réglementaires.

Lorsque le conseil d'administration choisit la dissociation des fonctions de président et de directeur général, il procède à la nomination du directeur général, fixe la durée de son mandat, détermine la rémunération du président et du directeur général et, le cas échéant, les limitations de ses pouvoirs.

Lorsque la direction générale de la Société est assumée par le président du conseil d'administration, les dispositions ci-après relatives au directeur général lui sont applicables. Il prend alors le titre de président-directeur général.

*Direction générale*

Sur proposition du directeur général, le conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques, chargées d'assister le directeur général, avec le titre de directeur général délégué.

Le nombre de directeurs généraux délégués ne peut excéder cinq.

*Limite d'âge – durée des fonctions – rémunération*

Le directeur général et les directeurs généraux délégués ne peuvent pas être âgés de plus de 65 ans.

La durée du mandat du directeur général ou des directeurs généraux délégués est déterminée lors de la nomination, sans que cette durée puisse excéder, le cas échéant, celle de son mandat d'administrateur.

Le directeur général est révocable à tout moment par le conseil d'administration. Il en est de même, sur proposition du directeur général, des directeurs généraux délégués. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts.

Lorsque le directeur général cesse ou est empêché d'exercer ses fonctions, les directeurs généraux délégués conservent, sauf décision contraire du conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau directeur général.

Le conseil d'administration détermine la rémunération du directeur général et des directeurs généraux délégués.

*Pouvoirs du directeur général et des directeurs généraux délégués*

Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration.

Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers. La Société est engagée même par les actes du directeur général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Les décisions du conseil d'administration limitant les pouvoirs du directeur général sont inopposables aux tiers.

En accord avec le directeur général, le conseil d'administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux directeurs généraux délégués. Les directeurs généraux délégués disposent, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le directeur général.

Le directeur général ou les directeurs généraux délégués peuvent, dans les limites fixées par la législation en vigueur, déléguer les pouvoirs qu'ils jugent convenables, pour un ou plusieurs objets déterminés, à tous mandataires, même étrangers à la Société, pris individuellement ou réunis en comité ou commission, avec ou sans faculté de substitution, sous réserve des limitations prévues par la loi. Ces pouvoirs peuvent être permanents ou temporaires, et comporter ou non la faculté de substituer. Les délégations ainsi consenties conservent tous leurs effets malgré l'expiration des fonctions de celui qui les a conférées.

### **21.2.3 Droits, priviléges et restrictions attachés aux actions (articles 10, 11, 12 et 13 des statuts)**

Les actions entièrement libérées revêtent la forme nominative ou au porteur, au choix de l'actionnaire, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Chaque action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. En outre, chaque action donne droit au vote et à la représentation dans les assemblées générales, dans les conditions légales et statutaires.

Il est institué un droit de vote double au profit des actions entièrement libérées ayant fait l'objet d'une détention continue au nominatif par un même titulaire pendant une durée minimale de deux (2) ans au moins. Pour le calcul de cette durée de détention, il n'est pas tenu compte de la durée de détention des actions de la Société précédant la date d'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

Conformément à l'article L. 225-123 alinéa 2 du Code de commerce, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double est accordé dès leur émission aux actions nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit.

Ce droit de vote double peut s'exercer à l'occasion de toute assemblée.

Le droit de vote double cesse de plein droit lorsque l'action est convertie au porteur ou transférée en propriété.

Les actionnaires ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports.

Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre dans quelque main qu'il passe. La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions de l'assemblée générale.

Chaque fois qu'il est nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, les actions isolées ou en nombre inférieur à celui requis ne donnent aucun droit à leurs propriétaires contre la Société, les actionnaires ayant à faire, dans ce cas, leur affaire personnelle du groupement du nombre d'actions nécessaires.

Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société.

Les copropriétaires d'actions indivises sont représentés aux assemblées générales par l'un d'eux ou par un mandataire unique. En cas de désaccord, le mandataire est désigné en justice à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Si les actions sont grevées d'usufruit, leur inscription en compte doit faire ressortir l'existence de l'usufruit. Sauf convention contraire notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception à la Société, qui sera tenue de la prendre en compte pour toute assemblée générale qui se réunirait après l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi de cette lettre, le droit de vote appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-propriétaire dans les assemblées générales extraordinaires.

Les actions, nominatives ou au porteur, sont librement négociables, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires. Elles font l'objet d'une inscription en compte et leur cession s'opère, à l'égard de la Société et des tiers, par virement de compte à compte, selon les modalités définies par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

#### **21.2.4 Modifications du capital et des droits attachés aux actions**

Dans la mesure où les statuts ne prévoient pas de disposition spécifique, la modification des droits attachés aux actions est soumise aux dispositions légales.

#### **21.2.5 Assemblées générales (article 19 des statuts)**

##### *Convocation, lieu de réunion*

Les assemblées générales sont convoquées dans les conditions, formes et délais prévus par la loi.

Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.

##### *Ordre du jour*

L'ordre du jour de l'assemblée figure sur les avis et lettres de convocation ; il est arrêté par l'auteur de la convocation.

L'assemblée ne peut délibérer que sur les questions figurant à son ordre du jour ; néanmoins, elle peut, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs administrateurs et procéder à leur remplacement.

Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins la quotité du capital prévue par la loi, et agissant dans les conditions et délais légaux, ont la faculté de requérir l'inscription à l'ordre du jour de projets de résolutions.

##### *Accès aux assemblées*

Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire.

Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire, dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur, aux assemblées sur justification de son identité et de la propriété de ses titres sous la forme de l'inscription en compte de ses titres dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Sur décision du conseil d'administration publiée dans l'avis de réunion ou dans l'avis de convocation de recourir à de tels moyens de télécommunications, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication ou télétransmission, y compris internet, permettant leur identification dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Tout actionnaire peut voter à distance ou donner procuration conformément à la réglementation en vigueur, au moyen d'un formulaire établi par la société et adressé à cette dernière dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, y compris par voie électronique ou télétransmission, sur décision du conseil d'administration. Ce formulaire doit être reçu par la Société dans les conditions réglementaires pour qu'il en soit tenu compte.

Les assemblées sont présidées par le président du conseil d'administration ou, en son absence ou en cas de carence, par le membre du conseil spécialement délégué à cet effet par le conseil d'administration. A défaut, l'assemblée élit elle-même son président.

Les procès-verbaux d'assemblée sont dressés et leurs copies sont certifiées et délivrées conformément à la réglementation en vigueur.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

#### *Feuille de présence, bureau, procès-verbaux*

À chaque assemblée est tenue une feuille de présence contenant les indications prescrites par la loi.

Les assemblées sont présidées par le président du conseil d'administration ou, en son absence, par un administrateur délégué à cet effet par le conseil. À défaut, l'assemblée élit elle-même son président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux membres de l'assemblée, présents et acceptant ces fonctions, qui disposent par eux-mêmes ou comme mandataires, du plus grand nombre de voix.

Le bureau désigne le secrétaire, qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Les membres du bureau ont pour mission de vérifier, certifier et signer la feuille de présence, de veiller à la bonne tenue des débats, de régler les incidents de séance, de contrôler les votes émis, d'en assurer la régularité et de veiller à l'établissement du procès-verbal.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

#### *Assemblée générale ordinaire*

L'assemblée générale ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les statuts. Elle est réunie au moins une fois par an, dans les six mois de la clôture de chaque exercice social, pour statuer sur les comptes de cet exercice et sur les comptes consolidés.

Elle ne délibère valablement, sur première convocation, que si les actionnaires présents ou représentés, ou ayant voté par correspondance ou à distance possèdent au moins le cinquième des actions ayant droit de vote. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance ou à distance.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

L'assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut, toutefois, augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement effectué.

Elle ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance ou à distance possèdent au moins, sur première convocation le quart des actions ayant droit de vote et, sur deuxième convocation, le cinquième des actions ayant droit de vote. À défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elle statue à la majorité des deux-tiers des voix des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance ou à distance.

L'assemblée générale extraordinaire ne peut toutefois en aucun cas, si ce n'est à l'unanimité des actionnaires, augmenter les engagements de ceux-ci, ni porter atteinte à l'égalité de leurs droits.

#### **21.2.6 Stipulations permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle de la Société**

Les statuts de la Société ne contiennent pas de stipulations permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.

#### **21.2.7 Franchissement de seuils et identification des actionnaires (article 14 des statuts)**

Tant que les actions de la Société sont admises aux négociations sur un marché réglementé, outre les déclarations de franchissement de seuils expressément prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, toute personne physique ou morale qui vient à posséder directement ou indirectement, seule ou de concert, une fraction du capital ou des droits de vote (calculée conformément aux dispositions des articles L. 233-7 et L. 233-9 du Code de commerce et aux dispositions du règlement général de l'Autorité des marchés financiers) égale ou supérieure à 1% du capital ou des droits de vote, ou tout multiple de ce pourcentage, y compris au-delà des seuils prévus par le dispositif légal et réglementaire, doit notifier à la Société, le nombre total (i) des actions et des droits de vote qu'elle possède, directement ou indirectement, seule ou de concert, (ii) des titres donnant accès à terme au capital de la Société qu'elle possède, directement ou indirectement, seule ou de concert et des droits de vote qui y sont potentiellement attachés, et (iii) des actions déjà émises que cette personne peut acquérir en vertu d'un accord ou d'un instrument financier mentionné à l'article L. 211-1 du Code monétaire et financier. Cette notification doit intervenir, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de quatre jours de bourse à compter du franchissement de seuil concerné.

L'obligation d'informer la Société s'applique également, dans les mêmes délais et selon les mêmes conditions, lorsque la participation de l'actionnaire en capital, ou en droits de vote, devient inférieure à l'un des seuils susmentionnés.

En cas de non-respect de l'obligation de déclaration de franchissement de seuils susvisée et à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale, d'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 5% du capital ou des droits de vote de la Société, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

La Société se réserve la faculté de porter à la connaissance du public et des actionnaires soit les informations qui lui auront été notifiées, soit le non-respect de l'obligation susvisée par la personne concernée.

#### **21.2.8 Identification des porteurs de valeurs mobilières (article 10 des statuts)**

Tant que les actions de la Société sont admises aux négociations sur un marché réglementé, la Société est en droit de demander l'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses assemblées d'actionnaires, ainsi que les

quantités de titres détenus, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Conformément aux dispositions de l'article L.228-3-3 du Code de commerce, lorsque la personne qui fait l'objet d'une demande visée ci-dessus n'a pas transmis les informations dans les délais prévus par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ou a transmis des renseignements incomplets ou erronés relatifs soit à sa qualité, soit aux propriétaires des titres, soit à la quantité de titres détenus par chacun d'eux, les actions ou les titres donnant accès immédiatement ou à terme au capital social et pour lesquels cette personne a été inscrite en compte sont privés des droits de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à la date de régularisation de l'identification, et le paiement du dividende correspondant est différé jusqu'à cette date.

#### **21.2.9 Clauses particulières régissant les modifications du capital social**

S'agissant des modifications du capital, les statuts de la Société ne contiennent pas de stipulations particulières plus strictes que les dispositions légales.

## **22. CONTRATS IMPORTANTS**

Voir paragraphe 10.2.2 « *Passifs financiers* » du présent document de base.

## **23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS**

Le présent document de base contient des statistiques, données et autres informations relatives aux marchés du Groupe, notamment leur taille et leurs perspectives de croissance, au positionnement du Groupe sur ces marchés, notamment en termes de parts de marché, ainsi que d'autres données sectorielles concernant les activités et marchés du Groupe. Ces informations reposent sur l'analyse par le Groupe de multiples sources internes et externes, notamment d'informations extraites d'études de marché, d'informations gouvernementales et publiques, de publications indépendantes sectorielles et d'informations et de rapports, comprenant une étude de marché préparée par L.E.K. Consulting SARL sur la base d'entretiens et visites sur place conduites auprès d'experts et d'acteurs du secteur, d'analyses secondaires de marché et d'informations financières et opérationnelles fournies par, ou pour le compte, du Groupe, ainsi que des informations obtenues auprès (i) de fournisseurs de données tiers, tels que Xerfi et SCI Verkehr; (ii) d'associations professionnelles et d'organisations internationales, telles que l'Union internationale des chemins de fer, l'*American Road & Transportation Builders Association*, l'UNIFE, Technavio, l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'ICDA et Roskill; (iii) de courtiers et de rapports financiers; et (iv) de sources publiquement disponibles, telles que des informations publiées par les concurrents du Groupe.

A la connaissance de la Société, les informations extraites de sources de parties tierces ont été fidèlement reproduites dans le présent document de base et aucun fait n'a été omis qui rendrait ces informations inexactes ou trompeuses. La Société ne peut néanmoins garantir qu'un tiers utilisant des méthodes différentes pour réunir, analyser ou calculer des données sur ces marchés obtiendrait les mêmes résultats. Les informations présentées dans le présent document de base peuvent ainsi différer des informations et estimations réalisées par les concurrents du Groupe ou par d'autres études. L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait que les données et statistiques de marché sont intrinsèquement prévisionnelles et spéculatives et pourraient donc ne pas refléter les conditions réelles ou futures des marchés.

## **24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC**

Les statuts, procès-verbaux des assemblées générales et autres documents sociaux de la Société, ainsi que les informations financières historiques et toute évaluation ou déclaration établis par un expert à la demande de la Société devant être mis à la disposition des actionnaires, conformément à la législation applicable, peuvent être consultés au siège social de la Société.

A compter de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, l'information réglementée au sens des dispositions du règlement général de l'AMF sera également disponible sur le site Internet de la Société.

## **25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS**

Les informations sur les participations figurent au paragraphe 20.1.2.1 du présent document de base en note 1.4.2 des comptes consolidés de la Société pour les exercices clos le 31 décembre 2015, 2016 et 2017.

## GLOSSAIRE

Le **besoin en fonds de roulement opérationnel** correspond à la valeur des stocks augmentée des créances clients et diminuée des dettes fournisseurs. Le besoin en fonds de roulement opérationnel n'intègre donc pas les autres créances et dettes opérationnelles, à la différence du besoin en fonds de roulement.

Le **book-to-bill ratio** correspond au montant des prises de commandes enregistrées sur la période / le chiffre d'affaires consolidé enregistré sur la période.

Le **cash-flow libre** se définit comme les flux de trésorerie d'exploitation liés aux activités poursuivies après investissements nets, hors acquisitions et cessions d'activité et/ou de titres de participation.

Les **compagnies ferroviaires nord-américaines dites « Class I »** regroupent les compagnies ferroviaires nord-américaines les plus importantes en termes de chiffre d'affaires.

La **croissance organique** correspond à la croissance du chiffre d'affaires à taux de change constant et à périmètre constant.

La **croissance du chiffre d'affaires à taux de change constant** est calculée en appliquant au chiffre d'affaires de la période et de la période comparative de chaque entité du Groupe exprimé dans sa devise de reporting, les taux de change moyens de la période comparative. Les variations de change liées aux transactions éventuellement effectuées par chaque entité de reporting dans des devises autres que sa devise fonctionnelle (généralement appelées variations de change sur les transactions) ne sont pas appréhendées.

La **croissance du chiffre d'affaires à périmètre constant** correspond au chiffre d'affaires réalisé au cours de la période considérée par l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation du Groupe au titre de la période considérée de l'année n-1 (à l'exclusion de toute contribution des sociétés éventuellement acquises durant la période considérée), par rapport au chiffre d'affaires réalisé au cours de la période considérée par les mêmes sociétés, indépendamment de leur date d'entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Les **dépenses d'investissement** correspondent aux flux de trésorerie liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

L'**EBIT ajusté** correspond au résultat opérationnel courant avant charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance. A compter de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ces charges intégreront l'impact du plan d'intérêt à long terme mis en place dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société. L'EBIT ajusté n'est pas un agrégat comptable standardisé répondant à une définition unique généralement acceptée. Il ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat opérationnel, au résultat net, aux flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle ou encore à une mesure de liquidité. D'autres émetteurs pourraient calculer l'EBIT ajusté de façon différente par rapport à la définition retenue par le Groupe.

L'**EBITDA ajusté** correspond au résultat opérationnel courant avant amortissements et dépréciations des actifs non courants et avant charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance. A compter de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ces charges intégreront l'impact du plan d'intérêt à long terme mis en place dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société. L'EBITDA ajusté n'est pas un agrégat comptable standardisé répondant à une définition unique généralement acceptée. Il ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat opérationnel, au résultat net, aux flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle ou encore à une mesure de liquidité. D'autres émetteurs pourraient calculer l'EBITDA ajusté de façon différente par rapport à la définition retenue par le Groupe.

Les **grandes lignes** désignent les liaisons intérieures à longue distance, tels que Intercités pour la SNCF.

**L'Industrie 4.0** ou « industrie du futur » désigne une nouvelle façon d'organiser les moyens de production, en construisant des usines dites « intelligentes » capables d'une plus grande adaptabilité dans la production et d'une allocation plus efficace des ressources. Elle repose sur des bases technologiques telles que l'Internet des objets et les systèmes cyber-physiques.

La **marge d'EBIT ajusté** correspond à l'EBIT ajusté exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires.

Le **ratio de cash conversion** est calculé comme suit : (EBITDA ajusté – dépenses d'investissement) / EBITDA ajusté.

La **soudure aluminothermique** consiste à fabriquer de l'acier liquide par procédé aluminothermique, formé par la réaction chimique entre de l'aluminium et des grains d'oxyde de fer, coulé entre les extrémités de chaque rail et des moules latéraux étanches, en matière réfractaire. Le lingot, après solidification, a refondu les abouts des rails et les a rendus solidaires.

La **soudure par étincelage** est un des procédés de soudure par forgeage, consistant à porter les abouts des rails à température de fusion, pour ensuite les rapprocher afin de les forger entre eux. La soudure par étincelage est réalisée au moyen généralement de systèmes mobiles de soudure en voie ou sur des postes fixes. La soudure par étincelage sur poste fixe est utilisée principalement pour la soudure de longs rails (longs rails soudés ou « LRS »).

Les **systèmes de gestion d'énergie et de données** (*Energy and Data Management Systems (EDMS)*) permettent de transmettre de l'énergie et/ou des données à partir d'un point fixe jusqu'à un équipement mobile ou une machine.

La **variation en % du chiffre d'affaires à taux de change constants** est calculée en appliquant au chiffre d'affaires de la période et de la période comparative de chaque entité du Groupe exprimé dans sa devise de reporting, les taux de change moyens de la période comparative. Les variations de change liées aux transactions éventuellement effectuées par chaque entité de reporting dans des devises autre que sa devise fonctionnelle (généralement appelées variations de change sur les transactions) ne sont pas appréhendées.